ARCHIVES D'HISTOIRE OBLATE
sous la direction de
MAURICE GILBERT, O.M.I. et GASTON CARRIERE, O.M.I.

15

Guy Indian Residential School
Clearwater Lake, Man.

LES OBLATS DE M.I. DANS LE VICARIAT APOSTOLIQUE DU LABRADOR

(1844-1956)

par

G. CARRIERE, O.M.I.

OTTAWA
EDITIONS DES ETUDES OBLATES
1958

ESK. 81

ARCHIVES D'HISTOIRE OBLATE
sous la direction de
MAURICE GILBERT, O.M.I. et GASTON CARRIERE, O.M.I.

15

LES OBLATS DE M.I. DANS LE VICARIAT APOSTOLIQUE DU LABRADOR

(1844-1956)

par

G. CARRIERE, O.M.I.

OTTAWA
EDITIONS DES ETUDES OBLATES
1958

A Son Excellence Révérendissime
Mgr Lionel Scheffer, o.m.i.,
Vicaire apostolique du Labrador,
et à tous ses vaillants missionnaires
cet ouvrage est humblement dédié
en témoignage d'admiration
pour leur dévouement sans borne
à étendre le Règne du Christ
et de Marie Immaculée.

INTRODUCTION

Le territoire canadien connu sous le nom de Labrador a pris en ces dernières années une importance particulière à la suite de la découverte et de l'exploitation de gisements miniers d'une richesse presque inestimable. On y a vu dès lors une activité fébrile qui contraste singulièrement avec l'abandon dans lequel ce pays était laissé il y a un siècle.

Mais bien avant les gigantesques exploitations minières, l'Eglise catholique était présente, on peut dire, dans tous les replis de cette immense région, soit dans l'intérieur, soit sur les côtes du Golfe Saint-Laurent, de l'Atlantique ou du Détroit d'Hudson. Telle est l'action que ce livre se donne comme mission de révéler. Et encore devons-nous limiter le sujet.

Il ne sera ici question que de l'apostolat des Oblats de Marie Immaculée dans le territoire connu aujourd'hui sous le nom de Vicariat apostolique du Labrador tel que délimité par Sa Sainteté le pape Pie XII en 1946. Si, par hasard, nous nous éloignons des bornes ici fixées, ce ne sera que par exception, pour mieux situer le travail des Oblats et partant le mieux mettre en lumière.

Nous ne doutons pas qu'une étude plus large, portant sur toute l'activité de l'Eglise catholique dans cette partie de notre pays, serait d'un grand intérêt et d'une utilité incontestée. Nous laissons à d'autres le soin de compléter les présentes notes, car ce travail ne vise pas à être exhaustif. Nous demeurons pourtant convaincu que l'activité des Oblats constitue une tranche importante de l'action de l'Eglise au Labrador.

Arrivés au Saguenay le 15 octobre 1844, à l'invitation de Mgr Joseph Signay, archevêque de Québec, les Oblats ne tardèrent pas à sillonner tout le littoral de la Côte Nord jusqu'à Blanc-Sablon, et à s'aventurer à l'intérieur du Labrador jusqu 'à la Baie d'Ungava ou à remonter la Côte de l'Atlantique sur le Labrador terreneuvien, visitant en particulier le poste de North West River. Ils se dévouèrent à cet apostolat pénible jusqu'en 1911, alors qu'ils furent remplacés par les Pères Eudistes, à qui le Saint-Siège avait confié, en 1903, la préfecture apostolique du Golfe Saint-Laurent.

Il ne nous appartient pas de raconter ici l'histoire magnifique du dévouement sans borne et des succès des Pères Eudistes durant la période de leur apostolat dans la partie de la Côte qui forme aujourd'hui le vicariat apostolique du Labrador. L'un des leurs, le père L. Garnier, l'a fait en un style captivant dans un ouvrage intitulé Du Cométique à l'avion[1], ouvrage que nous recommandons beaucoup à tous ceux qui désirent une histoire, sans doute pas absolument complète, mais donnant une bonne idée du travail de ces missionnaires à l'âme de feu. Nous aurons l'occasion de parler à quelques reprises du travail des Pères Eudistes, mais, nous le répétons, ce ne sera que pour mieux situer l'apostolat des Oblats.

Nous avons pris une attitude semblable à l'égard des prêtres séculiers qui ont précédé les Oblats, ou qui les ont remplacés dans ces missions pénibles. La vérité nous force à rendre un témoignage de profonde vénération et d'admiration pour ces prêtres de chez nous qui ont su maintenir, malgré des difficultés

---

[1] Du Cométique à l'avion. Les Pères Eudistes sur la Côte Nord (1903-1946). Notes et souvenirs d'un ancien missionnaire, [s.l.n.é.], [1947], xiii-297 p.

presque insurmontables, la foi dans l'âme des populations de la Côte du Saint-Laurent.

Ceci étant posé, on ne sera donc pas surpris si nous ne faisons pas plus souvent mention des travaux apostoliques de missionnaires étrangers à la Congrégation des Oblats de Marie Immaculée.

Un mot sur la méthode adoptée. Ce livre ne vise pas à l'édification, mais il a l'ambition d'être historique. Nous ne nous attarderons pas à relater des faits édifiants, mais nous essaierons de comprendre le travail accompli et les résultats obtenus, malgré des difficultés sans nombre. Le lecteur verra de lui-même, nous en sommes assuré, que le ressort profond de cette action missionnaire ne peut être autre qu'une soif insatiable de dévouement et un amour de Dieu et des âmes à toute épreuve. Pour celui qui désirerait connaître la vie quotidienne dans ce qu'elle a parfois de cocasse ou d'humainement crucifiant, nous conseillons le bel ouvrage de monsieur l'abbé Carmel Lacasse, Terre d'Attente[2].

Nous avons essayé de tirer parti de toutes les archives à notre disposition afin de donner un tableau aussi véridique que possible. On comprendra que le travail proprement historique a été beaucoup plus facile pour les débuts de l'évangélisation par les Oblats de ces terres presque incultes. Pour la période de 1946 à nos jours, nous avons utilisé les notes des missionnaires, les Codex historicus des missions que nous avons eu l'avantage de visiter personnellement et le Journal de Son Excellence Mgr Lionel Scheffer, o.m.i., vicaire apostolique, que ce dernier a eu la grande bienveillance de mettre à notre disposition. Nous nous sommes également permis d'interroger quelques anciens habitants de la Côte Nord, Blancs ou Indiens, pour recueillir quelques souvenirs que les sources écrites n'établissaient pas assez clairement ou sur lesquels elles étaient complètement muettes.

Le travail comprendra en conséquence deux parties bien distinctes: l'histoire ancienne du territoire et l'histoire du vicariat depuis 1946.

Nous ne sommes pas sans comprendre que la méthode suivie pourra enlever de l'intérêt à la lecture de cette histoire. Nous osons espérer que cet inconvénient sera compensé par la précision et la sûreté des informations qu'on y trouvera.

En terminant, nous tenons à remercier tous ceux qui ont rendu cet ouvrage possible. Notre reconnaissance va en tout premier lieu à Son Excellence Mgr Lionel Scheffer, o.m.i., qui a bien voulu nous permettre de l'accompagner dans l'une de ses randonnées missionnaires sur la Côte Nord, depuis la Romaine jusqu'à la limite de Terre-Neuve. Ses observations et le soin qu'il s'est donné à revoir ce manuscrit ont été d'un secours très précieux. Nous tenons aussi à remercier le R.P. Albert Sanschagrin, o.m.i., provincial, qui nous a personnellement beaucoup encouragé à entreprendre cette histoire et qui a daigné nous déléguer à sa place aux fêtes de Shefferville, nous permettant ainsi de voir sur place le travail accompli. Notre reconnaissance va également à tous les missionnaires de la Côte Nord et des missions Blanches de la Côte du Labrador

---

[2] Terre d'Attente, Randonnée missionnaire au détroit d'Hudson, Montréal-Paris, Fides, 1951, 225 p.

terreneuvien qui ont bien voulu nous renseigner de vive voix sur leurs travaux. Enfin nous remercions très particulièrement le père Charles de Harveng, o.m.i., vaillant missionnaire du vicariat, qui a eu l'extrême obligeance de mettre à notre disposition les notes qu'il a recueillies dans ses études personnelles sur l'histoire des missions, surtout des missions protestantes au milieu des Esquimaux.

Nous osons espérer que malgré leurs imperfections ces notes pourront rendre quelque service aux chercheurs et mieux faire connaître une des pages glorieuses de l'histoire de l'Eglise du Canada.

En la fête de l'Assomption,
mère des Oblats,

Ottawa, le 15 août 1957.

Gaston Carrière, o.m.i.

PREMIERE PARTIE

L'APOSTOLAT DANS LES TERRITOIRES DU LABRADOR

AVANT 1946

CHAPITRE PREMIER

L'EVANGELISATION DU LABRADOR AVANT 1946

Paragraphe premier

AUTORITES ECCLESIASTIQUES

Il semble bien que toute la côte nord du fleuve Saint-Laurent jusqu'à Blanc-Sablon ait d'abord appartenu au diocèse de Québec jusqu'en 1809. Le 10 septembre de cette année, Mgr Joseph-Octave Plessis écrivait au vicaire apostolique de Terre-Neuve, Mgr Patrick Lambert, o.s.f., que le gouvernement de la Grande-Bretagne venait d'annexer à Terre-Neuve une partie considérable de la côte du Labrador et qu'en conséquence les habitants vivant au delà de la rivière Saint-Jean n'appartenaient plus au diocèse de Québec[1].

Le vicaire apostolique de Terre-Neuve, peu pourvu en prêtres, se voyait dans l'impossibilité de s'occuper de ces peuples. Mgr Plessis le rassura le 21 novembre 1820. Ecrivant à Mgr Thomas Scallan, o.s.f., il annonçait que, d'après le bref apostolique, les missions de Mingan et de Masquaro appartenaient à Terre-Neuve, mais qu'il consentait à y continuer le service religieux en sa qualité de vicaire général de Terre-Neuve[2]. Québec s'occupera donc longtemps de ce territoire et, le 19 mars 1832, Mgr Cl. Bernard Panet demandait à Mgr Anthony Fleming, o.s.f., des lettres de vicaire général à l'intention de Mgr Joseph Signay pour les Indiens au delà de la rivière Saint-Jean plus facilement desservis de Québec[3]. Le 7 mars 1833, Mgr Signay écrivait de nouveau à Mgr Fleming, qu'il n'avait pas reçu de réponse à sa lettre de décembre précédent, relativement aux postes du Roi et demandait de nouveau des lettres de grand vicaire[4]. Entre temps, il reçut le 19 août 1833 un indult de Rome concernant ce territoire, ce qu'il annonça à Mgr Fleming le 4 avril 1834. Il désespérait de recevoir une réponse et craignait ainsi de priver les pauvres Indiens des secours spirituels[5]. On demeurera longtemps sans réponse et, le 6 mars 1838, Mgr Signay s'en plaignit à Mgr Fleming, car il désirait envoyer un missionnaire à la Baie des Esquimaux[6].

Le premier mai 1838, Mgr Signay donne juridiction à M. Fr. Boucher, de l'Ange Gardien, pour la mission des postes du Roi, de Mingan et de Portneuf, à

---

[1] Registre des Lettres (archevêché de Québec), vol. 7, p. 15.

[2] Ibidem, vol. 15, p. 46. Comme Mgr Panet doit envoyer un prêtre aux missions de la Côte Nord, il faudra lui octroyer des pouvoirs spéciaux pour les territoires situés au delà de la rivière Saint-Jean.

[3] Ibidem, vol. 15, p. 226.

[4] Ibidem, vol. 15, p. 299. Il lui envoyait en même temps des lettres de grand vicaire (Registre L f72v,73r).

[5] Ibidem, vol. 16, p. 150.

[6] Ibidem, vol. 18, p. 243-244.

l'est de la rivière Saint-Jean[7]. En 1847, il donne la juridiction à M. Desruisseaux, pour Mingan et la Côte du Labrador[8], après avoir averti Mgr Fleming, le 19 avril[9].

Au cours de 1853, de nouvelles tractations furent engagées entre l'évêque de Saint-Jean de Terre-Neuve et l'archevêque de Québec.

Le 18 octobre 1853, Mgr Thomas Mullock, o.s.f., s'adressait à l'archevêque de Québec. Il avait écrit au Saint-Siège l'année précédente relativement à la séparation du Labrador canadien de Terre-Neuve, mais n'avait pas reçu de réponse, les lettres se perdant assez souvent. Il aimerait savoir si cette partie appartenait à Québec ou à Terre-Neuve. Pour sa part, il ne désirait nullement être chargé de ce district, car il lui était impossible de s'en occuper, Terre-Neuve seule étant plus qu'un évêque pouvait faire.

L'évêque de Terre-Neuve parlait ensuite du rapport de M. l'abbé Bélanger. Au cours de son voyage, ce prêtre avait administré vingt baptêmes, dont cinq d'adultes esquimaux. Cependant ces derniers étaient encore partout infidèles. Il y avait 5,000 Esquimaux à la Baie-des-Esquimaux, à deux cents lieues de Blanc-Sablon. Tous ceux que M. Bélanger avait rencontrés jusqu'ici et à qui il avait expliqué les principales vérités de la religion avaient fini par devenir chrétiens. Il était bien possible que si ceux de la Baie-des-Esquimaux entendaient les mêmes doctrines, ils deviendraient d'aussi fervents catholiques que les Montagnais du Nord (Naskapis). Ces plages glaciales devaient se trouver dans le diocèse de Terre-Neuve. Dans la partie nord du Labrador, les Moraves avaient depuis un siècle un missionnaire et un poste de traite à Naim. L'évêque concluait en disant qu'il n'avait pas de prêtre à envoyer à cet endroit[10].

Le 17 décembre 1852, Mgr Pierre-Flavien Turgeon avait écrit au père Durocher: "Aujourd'hui j'ai envoyé à Rome mon acceptation de la partie de la côte du Labrador qui s'étend jusqu'à Blanc-Sablon, sur la demande qui m'en a été faite par le Cardinal préfet de la Propagande par une lettre reçue ce matin même[11]."

Mgr Mullock se montrera très heureux de cette solution dans une lettre à Mgr Turgeon, en date du 15 décembre 1853:

---

7 Ibidem, vol. 18, p. 296-297. Nous verrons plus bas que bien des prêtres avaient été envoyés avant cette époque.

8 Ibidem, vol. 22, p. 1.

9 Ibidem, vol. 21, p. 624.

10 Vicariat apostolique du Labrador (Lourdes-de-Blanc-Sablon). Le 6 mars 1838, déjà, Mgr Signay avait écrit à Mgr Fleming que les Indiens de la Baie-des-Esquimaux demandaient un missionnaire catholique et qu'il serait disposé à en envoyer un si l'évêque de Terre-Neuve voulait bien lui donner les pouvoirs ecclésiastiques (Registre des Lettres, vol. 18, p. 243).

11 Registre des Lettres, vol. 25, p. 1. Le 22 novembre 1852, Mgr Signay, écrivant à Mgr Mullock, acceptait cette addition au diocèse de Québec (ibidem, vol. 24, p. 682). Il avait aussi écrit au cardinal J.-Ph. Franzoni dans le même sens, le 17 décembre 1852 (ibidem, vol. 24, p. 722). Le décret de Rome est daté du 4 février 1853 (Registre "O", p. 209).

I had the honour of receiving your Grace's letter by this Post and was delighted to find that the Canadian portion of the Labrador is now so well taken care of by the Oblates. It was a great source of trouble to me and I found it impossible to do anything for the people there. I travel myself many thousand miles every year, but the vast extent of this Diocese with a fringe of population on its shores alone is too much for only one Bishop. I will by the earliest opportunity (about next May) write to F. Belanger and explain to him your Grace's intentions. - I beg to present my respects to Mgr the Bishop Coadjutor and with sentiments of profound respect, I remain your Grace's most obedient servant[12].

Il semble donc que cette partie du Labrador fut rattachée à Québec; elle passa ensuite successivement au diocèse de Rimouski, à la préfecture apostolique du Golfe Saint-Laurent, au vicariat apostolique du même nom et au vicariat de Labrador.

Quant à la côte atlantique du Labrador, elle ne cessa jamais de faire partie du diocèse de Terre-Neuve. Et il en était encore ainsi lorsque les Oblats s'y rendirent après 1868. C'est pour cette raison que Mgr Carfagnini avait nommé le père Florent Vandenberghe, provincial des Oblats, vicaire général de son diocèse, afin qu'il pût donner juridiction aux missionnaires qu'il enverrait dans ces régions.

En 1883, Mgr H. Macdonald, évêque de Harbour Grace, écrivait dans le même sens à Mgr F.-X. Bossé. Dans la partie où ce dernier avait demandé à exercer le ministère, il y avait peu d'âmes. Durant sa dernière visite, il avait pris les dispositions nécessaires pour établir sans délai des écoles et des chapelles, et cela se ferait sous sa juridiction personnelle et immédiate. Il se proposait de placer un prêtre à Pednon (?)[13] à l'été dans l'intention d'y établir la résidence d'un missionnaire à cet endroit. Il lui semblait enfin que ce serait retarder le progrès du bien que d'avoir deux juridictions ordinaires provenant de deux sources différentes pour ces missions. Il limiterait donc la juridiction extraordinaire à des cas exceptionnels[14].

Il semble donc, d'après cette lettre, que le préfet apostolique du Golfe aurait désiré obtenir juridiction dans la partie labradorienne de Terre-Neuve.

---

[12] Archevêché de Québec, dossier T.N. I-74. Mgr Mullock ajoutait en post scriptum: "The decree the copy of which Your Grace sent me, I never received, but somehow all my letters from Rome go astray. I am however quick satisfied with the Copy.

[13] Il s'agit peut-être de Pinware.

[14] Evêché de Blanc-Sablon.

Paragraphe deuxième

LES OUVRIERS EVANGELIQUES

L'apostolat sur la partie du Golfe Saint-Laurent que nous appelons labradorienne, c'est-à-dire dans les limites actuelles du vicariat apostolique du Labrador, est plutôt récent. Peut-être quelques prêtres y sont-ils apparus assez tôt, mais nous n'avons pas de preuves que les récollets ou les jésuites y aient exercé leur zèle. Leur nombre restreint et l'étendue inimaginable de leur territoire, depuis Tadoussac jusqu'à la Baie James et vers l'ouest, ne leur permirent pas d'atteindre directement ces tribus, du moins sur leur propre territoire.

Le récollet Nouvel visita bien les Papinachois en 1663 et monta même à l'intérieur de leurs terres jusqu'au lac Manicouagan, mais ce n'était pas encore le territoire du Labrador tel que nous l'étudions ici. Le père jésuite Crespieux hiverna lui aussi chez les Papinachois en 1671-1672 et le père Albanel se rendit à la rivière Eastmain par la voie de Mistassini, Mekiskan et Rupert.

Une carte du père Laure avant 1731 montre ses missions à Sept-Iles, à Pointe-à-la-Croix, aux Ilets-de-Jérémie, à Tadoussac, à Chicoutimi et à Mistassini, mais rien de plus.

En 1767, on nous dit que le père Labrosse, jésuite, partit de l'Ile-aux-Coudres et descendit le Saint-Laurent, mais sans préciser l'endroit exact de sa destination. Durant ce temps, cependant, le prêtre séculier Pierre-Clément Parent, missionnaire du diocèse de Québec, visitait Mingan et Saint-Augustin. Il trouva la mort le 21 avril 1784, à Parent[15].

Il semble qu'avant 1803 déjà l'apostolat auprès des Indiens de ces régions était bien actif, car l'archevêque de Québec écrivait à M. McTavish, le 21 mai 1803, demandant le secours de la Compagnie en faveur des missionnaires[16]. En 1841, la Compagnie de la Baie d'Hudson possédait déjà six postes sur la Côte: Tadoussac, Portneuf, Ilets-de-Jérémie, Godbout, Sept-Iles et Moisie.

---

[15] Programme souvenir du centenaire de Natashquan, p. 3. Les lettres circulaires écrites aux Indiens ou aux Blancs de la Côte-Nord à cette époque montrent que le missionnaire ne se rendait probablement pas plus loin que Sept-Iles. Voir par exemple: Mgr Jean-Olivier Briand, le 13 mai 1769 (p. 2-4); Mgr Jean-François Hubert, le 1er mai 1790 (p. 5-6), dans Mandements du diocèse du Golfe Saint-Laurent, vol. 1.

On lira avec intérêt le travail de Mgr René Bélanger, Les prêtres séculiers du diocèse de Québec, missionnaires au Domaine du Roi et dans la Seigneurie de Mingan de 1789 à 1845, dans La Société canadienne d'Histoire de l'Eglise catholique, 1956-1957, p. 13-23.

[16] Registre des Lettres, vol. 4, p. 133. Mgr Denault avertissait M. McTavish que s'il était d'avis qu'un missionnaire continuât à desservir les Postes du Roi comme sous l'ancienne Compagnie, il fallait d'abord remplir les deux conditions suivantes: 1° ne pas permettre la vente du rhum aux Indiens; 2° empêcher autant que possible les relations entre les engagés Blancs et les Indiens.

Le salaire donné était de 50 guinées, payables le 1er octobre. Les postes de Mingan et de Masquaro appartenant à M. Grant, ce dernier s'engageait à payer sa part du salaire, c'est-à-dire 16 guinées. Les anciens bourgeois aidaient à bâtir les chapelles. Il n'en existait pas à Godbout, Sept-Iles et à Napensipou. L'évêque serait très obligé si M. McTavish demandait à ses agents de bien vouloir aider à en bâtir.

Après la mort du père de La Brosse, survenue à Tadoussac, le 11 avril 1782, les Montagnais furent desservis par des prêtres séculiers du diocèse de Québec. Chaque année, l'évêque chargeait un de ses prêtres de visiter les Postes du Roi, pour y donner la mission[17]. D'après le registre de Tadoussac, cité par l'Histoire du Saguenay[18], voici la liste des prêtres séculiers qui desservirent cet immense territoire de 1782 à 1844: Pierre-C. Parent (1782-1783), Pierre-J. Compain (1783-1784), Laurent Aubry (1785), Jean-Jos. Roy (1785-1795), P. Robitaille (1790-1793), Frs-Gabriel Le Courtois (1799-1814 et 1824), Pierre Bourget (1815-1818), Ths Maguire (1817-1818), Chs-Jos. Primeau (1819-1827), Pierre Béland[19] (1828-1832), Ferdinand Belleau[20] (1831-1833), François Boucher[21] (1834-1844).

En 1844, les premiers Oblats accompagnaient M. Boucher dans sa randonnée missionnaire et le remplaçaient l'année suivante. Nous verrons que, durant quelques années, ils furent chargés de toute la côte, jusqu'à Blanc-Sablon. Mais avant et après leurs courses apostoliques, des prêtres séculiers furent chargés des colons Blancs.

Le 18 juillet 1847, une requête de vingt-huit habitants catholiques du Labrador était présentée par M. Victor Hamel à Mgr Signay. Ils se plaignaient qu'ils n'étaient visités par aucun prêtre et que leurs enfants grandissaient dans l'ignorance. En vérité, ils appartenaient à Terre-Neuve, mais les difficultés des communications rendaient la visite du prêtre impossible. D'autre part,

---

17 L'Histoire du Saguenay..., Chicoutimi, [s.e.], 1938, p. 14.

18 Pages 145-146.

19 Le 1er mai 1828, Mgr Panet donnait juridiction à M. Béland pour la mission des Postes du Roi et des Naskapis (Registre K, f.64r). Le 11 mars 1833, Mgr Signay l'envoyait à Mingan et M. Belleau aux Postes du Roi (Registre des Lettres, vol. 15, p. 317). Il était chargé de la Seigneurie de Mingan le 2 avril 1832, avec pleins pouvoirs (ibidem, vol. 15, p. 54).

20 Le 23 mai 1831, Mgr Panet annonçait à M. Belleau que le bateau de la Compagnie le conduirait à Mingan, à Masquaro, à Quoquocho et à Napesippi (Registre des Lettres, vol. 14, p. 394). Le 21 mai 1833, M. Edouard Quertier était également désigné pour la Côte-Nord. Mgr Signay l'avertissait de se montrer très réservé en acceptant des pelleteries des Indiens afin de ne pas paraître intéressé aux yeux de la Compagnie. Il recevait les pouvoirs ordinaires seulement et non pour les mariages, car Monseigneur n'avait pas reçu les pouvoirs de Terre-Neuve (Registre des Lettres, vol. 15, p. 395). La Compagnie ayant exprimé le désir qu'un seul missionnaire soit envoyé dans les Postes du Roi et à Mingan, M. Cazeau annonçait à M. James McKenzie, le 10 mars 1832, qu'on respecterait ce désir (Registre des Lettres, vol. 15, p. 38). Voir aussi la lettre à M. Pierre Béland et celle du 2 avril 1832 (ibidem, vol. 15, p. 54). L'année suivante, M. Keith ayant demandé deux missionnaires, M. Cazeau annonçait à M. McKenzie qu'on se rendrait à ce désir et que conformément au voeu de M. Connolly, M. Belleau se rendrait dans les Postes du Roi mais que M. Béland ne pourrait pas aller à Mingan. On lui ferait bientôt connaître le nom du nouveau missionnaire (ibidem, vol. 15, p. 358).

21 Le 7 mai 1834, Mgr Signay donnait à M. Fr. Boucher les pouvoirs spéciaux pour les Montagnais et les Naskapis de la Côte du Labrador (archevêché de Québec, registre L, f.117v). Le 1er mai 1835, les mêmes pouvoirs étaient accordés à M. Luc Aubry pour Mingan (ibidem, L, f.156v).

les communications entre Québec et la Côte du Labrador étaient plus fréquentes en été, à cause de la navigation. La plupart des habitants étaient originaires du diocèse de Québec, ils demeuraient les enfants du diocèse et semblaient, à leurs yeux, posséder quelque droit d'avoir part à la sollicitude de l'évêque de Québec[22].

Les signataires s'engageaient à payer, chaque année, la somme de L.29-12 au missionnaire. Une souscription avait été faite à cet objet par les catholiques des postes suivants: Natagamiou, Pointe-au-Pos, Longue-Pointe, Bey-du-Milieu, Pêche-à-Marcou, The Rouge, Quicapoie, Lacque-Sallé, Anse-au-Sable, Petit-Mécatina, Tête-à-la-Baleine, Cappe-au-Corbeau, Bey-des-Moutons, Bey-Rouge, Grosse-Isle, Vieille-Pêche, Tabatière, Wittigistique, Itamamiou et Matsiatique[23].

La requête eut un bon effet, car dans le registre des baptêmes de la Côte-Nord entre la rivière Saint-Jean et Anse-de-Blanc-Sablon, conservé à la paroisse de Natashquan, on voit qu'à partir de 1849 un prêtre se rendra tous les ans dans ces missions. Ce sont: MM. J. Bonenfant (1849), Alexis Bélanger (1850-1853), Charles Arnaud, o.m.i. (1854), Horatio Pinet, o.m.i. (1855-1856), Antoine Paillier, o.m.i. (1857), François Coopman, o.m.i. et A. Ferland (1858), A. Bélanger (1859), F.-X. Plamondon (1860), F.-M. Fournier (1860-1864), J.-O. Perron (1865), J.-L. Auger (1865-1868). Dans le registre de Blanc-Sablon, nous trouvons les noms suivants: J. Auger (1869), Ls Arpin (1870-1871), P. Girard (1871), J.-O. Perron (1872), J. Gagné (1872-1874), J.-A. Fortier (1875), U. Saint-Laurent (1875-1878). J.-A. Chalifour (1879-1882) signe missionnaire de Natashquan à l'Anse-aux-Dunes, Charles Guay (1881), A. Beaumont (1881), Alphonse-Benoît Côté (1882-1883)[24]. Un certain nombre de ces missionnaires, surtout à partir de 1860, résidaient à Natashquan et desservaient toute la côte. En 1881, la mission de la côte, entre la Pointe-aux-Esquimaux et l'Anse-aux-Dunes fut faite par Mgr Charles Guay et il laissa un rapport intéressant sur la population catholique des postes.

Dans le registre des baptêmes du missionnaire du Sacré-Coeur de Bonne-Espérance[25], nous trouvons le nom de M. P. Théberge (1883-1894)[26], J.-B. Ruel (1886), J.-A. Lemieux (1886), P. Ouellet (1889-1890), A. Vaillancourt (1891-1892), Simard (1893).

---

22 Evêché du Golfe Saint-Laurent et archives du vicariat apostolique du Labrador (Lourdes-de-Blanc-Sablon).

23 Ibidem. Nous avons volontairement conservé l'orthographe du document. Dans le décret d'établissement des Oblats à Saint-Sauveur de Québec, le 1er novembre 1853, Mgr Flavien Turgeon écrivait: "Volumus etiam ut idem Rev. Pater Flav. Durocher aliique ejusdem Congregationis religiosi ut supra, omnibus facultatibus concessis Rev. Patri J.B. Honorat, per instrumentum 4a Octobris 1844 datum, non solum pro sylvicolis in parte australi nostrae dioecesis degentibus, sed etiam pro omnibus dioecesanis nostris quae inter flumen dictum Saguenay et locum dictum l'Anse au Blanc Sablon habitantibus fruantur iis exceptis facultatibus quae per nostras litteras die 5a Octobris 1852 datas revocatae sunt." (archevêché de Québec, Insinuations "O", p. 235).

24 Registre des baptêmes de divers postes de la Côte-Nord (Havre Saint-Pierre, Natashquan, Tête-à-la-Baleine, Saint-Augustin et Lourdes-de-Blanc-Sablon). Voir aussi V. HUARD, Labrador et Anticosti, p. 493.

25 Archives de la paroisse de Lourdes-de-Blanc-Sablon.

26 Surnommé l'apôtre du Labrador (V. HUARD, op. cit., p. 494).

Il semble qu'en 1894, il y eut deux missions, car dans le registre de Bonne-Espérance, nous trouvons les noms de MM. Eug. Bédard (1899-1900), Amédée Gaudrault (1900-1902), Charles Guay (1901), A. Pouliot (1902-1910), F. Hesry, c.j.m. (1908-1923)[27]. Par contre, dans le registre de la mission de Natashquan, nous trouvons en 1890 A. Vaillancourt et P. Ouellet, en 1891 et 1892 A. Vaillancourt, et en 1893 C. Simard[28].

Dans un registre de la Romaine à Blanc-Sablon[29], nous trouvons les noms suivants: Ed. Bossé (1894-1897), A. Delay (1897-1898), Eugène Bédard (1898-1900), Péron (1899-1900), Amédée Gaudrault (1900-1902), C. Guay (1901), A. Pouliot (1903-1910), F. Hesry, c.j.m. (1911-1913). A partir de cette époque tous les actes sont inscrits dans le même registre de Notre-Dame de Lourdes de Blanc-Sablon. Les renseignements de 1897 à 1910 reviennent encore dans les registres de la Tabatière et autres lieux, et dans le Registre de la Côte-Nord conservés à Tête-à-la-Baleine.

Le 18 août 1903 marque une date extrêmement importante dans l'évangélisation du Labrador. Ce jour-là, vingt-neuf eudistes étaient en partance de France et débarquaient au Canada le 26 août. Pendant plus de quarante ans, ils seront les missionnaires attitrés et zélés du Labrador.

Il nous est impossible, et cela dépasserait d'ailleurs les cadres de cette étude, de nous étendre sur l'apostolat de chacun de ces apôtres de la Côte-Nord. Nous parlerons plus longuement, quoique encore succinctement, des postes aujourd'hui occupés par les Oblats, puisque tel est l'objet de notre étude.

---

27 Ibidem.

28 Archives de la paroisse de Natashquan.

29 Archives de la paroisse de Lourdes de Blanc-Sablon.

CHAPITRE DEUXIEME

LES OBLATS ET L'APPEL DES ESQUIMAUX

En acceptant la mission canadienne, le fondateur des Oblats, Mgr de Mazenod, entrevoyait qu'un jour on s'adonnerait à l'apostolat auprès des Indiens. Il écrit déjà dans son journal, les 15 et 16 juillet 1841:

> "Nos Missionnaires se chargeraient de donner des missions dans les diverses paroisses de son diocèse [de Mgr Bourget, évêque de Montréal] et ils pourraient aussi évangéliser les sauvages quand quelqu'un d'entre eux aurait appris la langue de ces peuples. Voilà une belle mission qui s'ouvre devant nous[1]."

Langage prophétique, car personne n'ignore ce que les Oblats ont fait au Canada en faveur des peuples indiens de l'extrême Nord, de l'Ouest canadien, des réserves de la province de Québec, de la Côte-Nord et du Labrador. Ils ne seront satisfaits que le jour où ils auront atteint les Esquimaux.

Le 17 juillet 1841, Mgr de Mazenod écrivait au père Vincens et lui parlait de la mission acceptée chez Mgr Bourget ... "qui [...] demande des missionnaires pour évangéliser son vaste diocèse et travailler à la conversion des sauvages qui sont en communication avec lui[2]". Le même jour, il écrivait dans le même sens au père Mille[3].

Le 20 août 1842, demandant l'aide de la Propagation de la Foi, Mgr de Mazenod s'adressait à M. Choiselat et se plaignait de ce que l'on avait refusé de payer le passage des missionnaires partant pour le Canada:

> "On ne peut assimiler à ceux-ci [aux ministres ordinaires des paroisses où la population catholique est civilisée] des missionnaires européens dont l'établissement formé sur un point éloigné et au voisinage des habitants sauvages a pour objet la conversion ou la direction spirituelle de ces pauvres indigènes plutôt que des colons...[4]

Paragraphe premier

Mgr DE MAZENOD ET LES MISSIONS INDIENNES

Au début de l'année suivante, écrivant au père Honorat, il s'explique au sujet des Iroquois que le père voulait évangéliser dans la région de Toronto:

> "Vous me parlez des Iroquois. Sont-ce autre chose que les populations sauvages que vous avez dans le diocèse de Montréal? Je ne puis pas juger de l'importance de cette Mission. Si cela se réduisait à être Curés de ces

---

[1] Manuscrit Yenveux, vol. 1, 47-50 (1-4) (Archives Deschâtelets, Scolasticat Saint-Joseph, Ottawa).

[2] Ibidem, vol. 8, 132 (89).

[3] Archives générales O.M.I., Rome.

[4] Archives générales O.M.I., dossier de Mazenod-Propagation de la Foi.

peuplades, d'être là isolés et à poste fixe, vous sentez que cela ne serait pas pour nous[5]."

Au père Honorat encore, qui lui avait parlé de Bytown et des Indiens, le Fondateur répond, le 4 janvier 1844: "Oh oui, je consens volontiers à ce que notre Congrégation s'occupe de la sanctification des chantiers et de la conversion des sauvages[6]." Le mois suivant, c'est dans les mêmes termes qu'il s'adresse à Mgr Bourget: "Aussi c'est avec le plus parfait repos que j'adopte ce que vous proposez pour le bien du diocèse de Kingston ou pour la sanctification de vos chantiers et la conversion des sauvages... Vous me montrez un champ fertile à cultiver, me serait-il permis de vous refuser d'y travailler![7]"

Les missionnaires cependant doivent être bien préparés. A ce sujet, Mgr de Mazenod proteste, le 1er mars 1844, auprès du père Honorat qui veut envoyer le frère Laverlochère en mission. Il faut être bien préparé et il ne faut pas aller seul en mission. Il faut que le frère termine bien sa théologie.

"Au nom de Dieu, écrit-il, ne nous encombrons pas de médiocrité. Il est inutile de se flatter qu'on se formera plus tard; non, si on n'achève pas les études quand il est temps, on reste ignorant. Cependant dans les missions plus qu'ailleurs il faut être instruit puisqu'on n'a pas toujours le secours des livres et qu'on ne peut pas les consulter...[8]

Et devant l'hésitation du père Honorat à fonder Bytown, il insiste: "Comment hésiter! Quelle plus belle mission! Secours aux chantiers, missions aux sauvages, établissement dans une ville toute d'avenir...[9]" Au père Aubert, le 4 mai 1844, le fondateur parle aussi avec un plaisir apparent de la demande de Kingston pour les grands chantiers et les Indiens[10].

Mgr de Mazenod considérait cette mission si importante qu'il n'hésite pas à retirer le père Guigues de l'Osier. Il lui écrit qu'il communique avec Mgr de Grenoble:

"Je serai très poli, vous vous chargerez de faire ressortir l'importance de nos établissements à présent surtout que les missions auprès des sauvages sont confiées à notre Congrégation ainsi que celles des chantiers et ce que l'on appelle les townships, pays sans secours spirituels où les catholiques sont confondus avec les protestants au péril de perdre la foi. Non seulement nos missionnaires raffermissent les catholiques ébranlés, mais ils

---

5 Ibidem, dossier Honorat (17 janvier 1843). On peut comprendre un peu l'intérêt que Mgr de Mazenod portait aux Indiens par une lettre du père Tempier à Mgr Bourget, du 26 juillet 1841. "Nous avons retenu ici le calice, l'ostensoir et la chasuble que nous avons pour le chef de la tribu de la grande tortue, d'après la promesse que vous voulûtes bien faire à Monseigneur de retourner par Marseille pour conclure l'affaire qui nous intéresse tous." (Archevêché de Montréal, dossier Oblats).

6 Archives générales O.M.I.

7 15 février 1844 (archevêché de Montréal, dossier Oblats).

8 Manuscrit Yenveux, vol. 1 (35); vol. 4, p. 230 (131-132).

9 1er mars 1844; ibidem, vol. 1 (39-40).

10 Archives générales O.M.I.

ramènent un grand nombre d'apostats et beaucoup de protestants. Vous êtes envoyé pour évangéliser tous ces éléments déjà si féconds[11].

Dans la lettre d'obédience et de pouvoirs de visiteur donnée au père Guigues, le 10 juin de la même année, le fondateur lui donne juridiction pour toutes les oeuvres, et nomme en particulier...

"pluresque ex R^dmis^ Episcopis regionum harum a nobis efflagitent novas ejusdem communitates quibus curam committant evangelizandi christianos Urbium, Pagorum Villarumque incolas, necnon ut apud Apotheca lignaria (gallice Chantiers) et loca Townships religionis auxilia suppeditent, imo et barbaris tribubus circa ora fluvium S^ti^ Mauritii et Saguenesii Evangelium salutis deferant sicut et juxta Amnem Rubrum ac etiam remotissimas sylvas; compertum habuimus jam incumbere nobis necessitatem nostrum in his longinquis regionibus Institutum speciali regimini submittere[12].

Il se réjouit tout particulièrement d'avoir été appelé dans le diocèse de Québec et par là de voir la voie ouverte à la conversion des Indiens. Au père Guigues, le fondateur revient le 25 septembre 1844:

"Je tenais pourtant beaucoup, dit-il, à ce que personne nous devançât dans ce vaste champ, et voilà qu'à peine les préliminaires étant faits on vous y établit de façon à ouvrir devant vous la voie pour arriver aux Sauvages. C'est pourquoi, c'est bien beau et bien consolant... Du reste, l'établissement que vous avez formé sur le Saguenay semble nous présenter de grands avantages pour évangéliser les Sauvages, sublime mission que nous ne saurions assez remercier le Seigneur de nous l'avoir confiée[13].

Les ambitions de Mgr de Mazenod sont grandes. Iltient à la Rivière-Rouge et ne s'en cache pas au père Guigues, le 5 décembre 1844. Il ne faut pas perdre ni laisser passer cette mission.

"[...] vous ne pouvez pas, lui écrit-il, vous exposer au grand inconvénient que vous redoutez de vous voir enlever cette mission et de perdre l'avantage que vous faites justement et très bien valoir d'évangéliser tout le nord de l'Amérique en faisant le service des diocèses de Québec, de Montréal, de Kingston et de la Rivière Rouge... Ainsi, je le répète sans hésiter, répondez aux voeux de Monseigneur de Juliopolis et commencez son oeuvre ne fût-ce qu'avec deux sujets, en attendant les autres de la bonté de Dieu[14].

Tout cela ne se fait pas sans sacrifices, mais le fondateur est heureux de les consentir pour cette grande oeuvre. C'est ce qu'il affirme à Mgr Bourget, le 6 février 1845: "Croyez, mon cher Seigneur, que j'ai fait des sacrifices pour seconder les desseins de Dieu pour la sanctification des âmes de nos chers Canadiens et des Sauvages qui habitent ces contrées du Nord[15]."

---

[11] Le 12 mai 1844 (ibidem).

[12] Ibidem.

[13] Ibidem.

[14] Ibidem. En 1955, les Oblats sont chargés de presque tous les Indiens du Nord canadien des frontières de l'Alaska à la province de Terre-Neuve.

[15] Archevêché de Montréal, dossier Oblats.

Le bien accompli par ses missionnaires le transporte. Il écrit au père Bermond, le 20 avril 1845: "Quant aux pères Laverlochère, Fizette, etc., ils évangélisent les Sauvages. Il y a de quoi remuer les entrailles d'un vrai missionnaire[16]."

Mais il aimerait des établissements permanents: "Il faudrait, mande-t-il à Mgr Guigues, pouvoir former des missions permanentes comme nous lisons que les Jésuites ont fait dans le diocèse de Toronto: ce sera autre chose que ces courses annuelles sur les bords des fleuves[17]."

Les résultats des missions l'enchantent.

"J'ai appris avec plaisir, écrit-il au même, que le Père Grenier avait bien pris et que le petit Père Arnaud avait repris courage pour les missions des sauvages. Son zèle s'était trouvé en défaut dans la mission avec le Père Laverlochère. Il faut avouer que cette mission de la Baie d'Hudson est au dessus des forces de la nature. Il faut une assistance miraculeuse et incessante pour ne pas y succomber. Aussi connaissant les dispositions de notre Pailler je l'ai fait aboucher avec le P. Laverlochère qui ne lui a rien dissimulé des souffrances incroyables de ces missions ce qui n'a point découragé le Père Pailler. Cela étant, j'ai consenti à ce qu'il unît son sort à celui du Père Laverlochère spécialement pour la mission des Sauvages de la Baie d'Hudson. Voilà encore un excellent sujet dont je dépouille l'Europe[18]

Le 25 mars 1851, Mgr de Mazenod annonce au père Baudrand qu'il a demandé pour le père Laverlochère les privilèges de missionnaire apostolique et les pouvoirs d'administrer la confirmation dans ses missions sauvages[19]. Et quelle peine ne ressentit pas le fondateur à la nouvelle de la maladie du père Laverlochère!

---

16 Manuscrit Yenveux, vol. 9, p. 51 (40).

17 A Mgr Guigues, le 20 juillet 1847 (Manuscrit Yenveux, vol. 1 (33). Mgr de Mazenod tient à ce projet de résidence permanente. Le 13 janvier 1850, il écrit à Mgr Guigues: "Je ne sais si l'on peut se flatter d'établir des chrétientés parmi les sauvages; dans ce cas nous laisserions agir la providence et si elle nous appelle à faire fleurir la foi dans ces glaces j'ai lieu d'espérer que nous ne manquerons pas de sujets pour se consacrer à ce ministère." (Ibidem, vol. 1, p. 55 (107). Mgr Guigues écrivant à M. Lynch en 1851 disait: "Le Père Tempier visiteur extraordinaire m'a rappelé le projet que nous avions formé de les établir [les Oblats] dans les missions sauvages et les chantiers dans l'île des Allumettes. Je dois le recevoir encore le 10 août à Montréal pour traiter définitivement ce sujet. Vous pouvez compter que dans la supposition où cet établissement ait lieu comme je le pense, j'aurai à vous offrir une position au moins aussi avantageuse que celle que vous occupez" (Registre des Lettres, vol. 4, p. 89).

Mgr de Mazenod tenait aussi à ce que les pères ne fussent pas seuls. Il l'écrivait au père Honorat, le 1er mars 1844: "Et à propos de cela, je veux insister encore pour qu'on n'envoie pas nos pères seuls en missions... Mon intention très formelle est que vous adoptiez cette méthode. On ne doit s'en écarter qu'avec dispense et par nécessité." (Manuscrit Yenveux, vol. 1, 123,p.64) Il écrit de même à Mgr Guigues, le 25 mars 1848: "Il n'est plus douteux qu'il serait à désirer qu'on pût fonder des missions au centre des populations sauvages. Mais tu sens combien il est important qu'ils soient toujours deux des notres." (Ibidem, vol. 1, 123, p. 64).

18 A Mgr Guigues, le 10 janvier 1851 (archives générales O.M.I.).

19 Archives générales O.M.I. En avril ou mai 1851, il écrivait à Mgr Guigues qu'il avait obtenu la permission de confirmer pour le père Laverlochère (Manuscrit Yenveux, vol. 1, 43).

"J'ai vivement senti le coup porté à notre pauvre père Laverlochère, confie-t-il encore à Mgr Guigues; les dernières nouvelles que tu me donnes de lui me rassurent un peu, mais un accident de cette violence porte une atteinte trop forte à la complexion d'un homme pour pouvoir se flatter de le voir reprendre sa première vigueur. Dieu, il faut l'espérer, ne voudra priver les tribus sauvages qu'il évangélise du secours de son ministère. Son expérience jointe à son zèle le rendait précieux pour cette pénible mission[20]."

Il entrevoyait également le jour où l'on pourrait se fixer à la Baie d'Hudson. Il en faisait part à Mgr Guigues, le 2 juin 1855:

"Quand la prospérité toujours croissante de ton clergé permettra de refouler les oblats dans leur maison centrale de Bytown, ils pourront alors se livrer plus spécialement aux exercices des missions, continuer de faire exclusivement le service des chantiers, et fournir plus tard une colonie pour seconder le projet dont tu me parles de les fixer à demeure vers la Baie d'Hudson pour rendre leur ministère plus utile aux sauvages qu'ils évangélisent. J'ai été heureux d'apprendre que le P. Garin a bien réussi pour remplacer le P. Laverlochère[21]."

Le fondateur ajoute qu'il envoie des missionnaires à la Rivière-Rouge pour que les pères ne soient pas si isolés et qu'on a déjà remédié à cet inconvénient en Orégon.

Le 23 juin 1857, il revient auprès de Mgr Guigues sur le projet de la Baie d'Hudson:

"Le projet d'établir nos Pères à poste fixe auprès des sauvages de la Baie d'Hudson, au lieu de les envoyer chaque année à grands frais y passer quelques semaines, me paraît très propre à assurer le bien de la religion dans ces pauvres contrées. Il faudra donc faire tout votre possible afin de l'amener à bonne fin[22].

Nous estimons que ces quelques notes suffisent à montrer le désir de Mgr de Mazenod de voir ses enfants devenir missionnaires des Indiens et s'établir à poste fixe afin d'être plus près de leurs ouailles et de leur être plus utiles. Ce zèle était, on peut le dire, entretenu par les pères du Canada et par les évêques de Montréal et de Saint-Boniface.

Paragraphe deuxième

LES PERES DU CANADA ET LES MISSIONS INDIENNES

A peine arrivé au Canada, le père Honorat songe aux Indiens. Le 8 janvier 1842, il écrit au père Ricard: "Outre ces belles missions si intéressantes, il y aura aussi les sauvages et les pauvres canadiens dispersés parmi les protestants et ils sont si intéressants."

---

20 Lettre du 1er décembre 1851 (archives générales O.M.I.).

21 Ibidem.

22 Ibidem. En 1852, il entrevoyait déjà l'évangélisation des Indiens du Mexique (à Verdet, 14 janvier 1852, archives générales O.M.I.).

Le 11 juillet 1842, il s'en ouvre au fondateur:

"A propos des missions de sauvages, je crois bien que dans la suite nous pourrons nous en occuper sinon dans ce diocèse du moins dans celui de Toronto. C'est là où nos Pères devront aller pour apprendre l'anglais et sonder le terrain... Le Père Léonard a dirigé pendant 6 ans un village d'Iroquois. Il connaît parfaitement leur langue. Nous avons un frère convers canadien qui est novice depuis deux mois et qui entend le Saulteux langue avec laquelle on se fait entendre au plus grand nombre des peuplades sauvages. Ces trésors pourront servir plus tard[23]."

Le même jour, le père Telmon écrivait de Varennes, tout comme le père Honorat d'ailleurs, et comme pour intéresser encore plus le fondateur aux missions indiennes, il lui envoie un échantillon de leur travail artistique, ayant visité quelques mois auparavant une paroisse d'Iroquois et d'Algonquins [le lac des Deux-Montagnes probablement].

"J'ai commandé, écrit-il, une paire de gants et une paire de souliers en peau de chevreuil, brodés en porc-épic, avec tous les emblèmes épiscopaux et les armes de Monseigneur de Marseille[24]."

Le 2 octobre 1842, le père Honorat revient sur la question de fondation à Toronto et ajoute:

"Un autre compagnon que nous pourrions donner serait avec le temps le Père Léonard qui sait l'iroquois et qui pourrait déjà se rendre auprès des sauvages de cette nation. Ce serait peut-être le seul moyen pour conserver quelque espoir de nous occuper un peu des sauvages dans la suite... nous avons le Père Léonard qui sait l'Iroquois et qui pourrait en le repassant un peu pendant un mois qu'il pourrait rester au Lac des deux montagnes avec un prêtre qui dirige un village de ces sauvages, l'apprendre ensuite à son compagnon qui serait celui qui apprendrait l'anglais, ou tout autre, ou l'apprendre dans la Communauté. Je ne pense pas que nous devions renoncer aux missions des sauvages. Dans le diocèse de Montréal, il n'y aurait pas moyen d'y mordre il est vrai; mais ailleurs peut-être l'on pourrait; dans ce cas, on serait obligé d'envoyer soit pour apprendre la langue, soit pour travailler, toujours un prêtre seulement: pour lui donner un compagnon, on ne pourra lui donner qu'un frère; et au travail, un frère sera de nécessité absolue. Veuillez donc dans votre première lettre me dire vos intentions à ce sujet, soit pour le présent soit pour l'avenir. Devons-nous aussi faire des démarches pour que dans la suite quelqu'un des nôtres apprenne l'algonquin qui est la langue du plus grand nombre des nations sauvages à la poursuite desquelles on pourrait aller dans ces vastes régions. Sans en parler encore directement pour ne pas offusquer, on pourrait sonder le terrain et puis profiter de l'occasion[25]."

Le père Honorat est vraiment tenace. Il revient encore le 23 novembre 1842:

"Toronto, quoique le pays soit beaucoup plus neuf, m'intrigue davantage. Nous avons là un évêque qui nous connaît et qui nous aime... Cependant il n'y a que nous, si vous y consentez pour l'été prochain qui puissions lui

---

23 Ibidem, dossier Honorat.

24 Ibidem, dossier Telmon.

25 Ibidem, dossier Honorat.

présenter un prêtre pour les Iroquois, le Père Léonard. Devons-nous nous disposer à cela...? Les Iroquois dont il s'agit ne demeurent pas loin de Toronto... Je le répète, Québec ne pourra venir que plus tard. Nous ne sommes pas cependant sans espoir de fonder une Mission le printemps prochain dans ce Diocèse[26].

Et avant de clore sa lettre, il glisse encore un petit mot; ce qui montre parfaitement combien le père Honorat y tenait:

"Mais la Mission à faire l'été prochain aux Iroquois des cinq nations réunies et pour laquelle est demandé le Père Léonard qui devait être adjoint à un autre prêtre canadien de nos amis dont le Père Léonard est le confesseur habituel, ne présente pas les mêmes difficultés. Ce qu'on appelle les cinq nations ne forme qu'une grande peuplade qu'après leur conversion un seul pourrait gouverner et où on pourrait former d'autres sujets. Ces cinq nations avaient quitté le Canada et des ministres protestants s'en étaient emparés; maintenant elles sont rentrées, un ministre que l'on croit être encore auprès d'eux, se contente de manger des émoluments et voilà tout. Monseigneur de Toronto a toute confiance que les robes noires se présentant, ils reviendront à la religion de leurs pères; car c'est ceux-là même qui avaient fait dire à nos Iroquois qui ne sont qu'à quelques lieues de Montréal: Si vous êtes de l'ancienne prière, tenez-vous y pour nous; depuis qu'on nous a fait changer, nous ne savons plus où nous en sommes[27]."

Et le mois suivant, le 11 décembre 1842, nous voyons que la pensée des Indiens hantait encore les premiers missionnaires. Nous lisons dans une lettre du père Honorat au fondateur:

"Ce n'est donc pas sans raison qu'un bon nombre dans notre Congrégation avaient le pressentiment que le bon Dieu voudrait se servir de nous dans ce renouvellement qui s'opère en faveur de la religion dans le monde. On eût dit que nous ne venions en Canada que pour convertir les sauvages, et depuis un an qu'y faisons-nous? Toute sorte de bien[28].

Le fondateur, le 17 janvier 1843, ne comprenait pas très bien en quoi consistait cette mission de Toronto. Il ne voulait consentir à ce que les Oblats fussent simplement les curés des Indiens[29]. Le père Honorat le renseigne le 15 mai 1843:

"En entreprenant cette oeuvre, on aurait longtemps à aller pour ainsi dire à la chasse avant que d'être curé des sauvages comme on l'est à nos environs. ... Ne pas le faire ce serait détruire toutes les idées qu'on s'est formées en France en nous voyant partir pour le Canada. Certainement tous ne s'appliqueront pas à cette oeuvre, mais alius sic, alius autem sic."

Et il donne des raisons pour forcer, pour ainsi dire, la main du fondateur:

"Il me semble d'ailleurs qu'une communauté de prêtres ne peut pas venir dans ce pays sans s'occuper de ces pauvres gens... Avec encore un ou deux prêtres que vous nous enverrez faites partir au moins un Oblat ou Novice dont vous seriez bien sûr et qui se sente vocation pour cette belle oeuvre. Son départ en fera entrer trois ou quatre au Noviciat de l'Osier."

Le même jour, il tente un suprême assaut auprès du père Tempier à l'occasion du chapitre:

---

26 Ibidem, dossier Honorat.

27 Ibidem.

28 Honorat à de Mazenod (ibidem).

29 Manuscrit Yenveux, vol. 2, p. 189-190.

"Faites-nous bien de bonnes choses au Chapitre Général et occupez-vous beaucoup de cet établissement même pour les sauvages. Rien ne saurait être plus intéressant[30]."

La réponse affirmative de Marseille tarde, mais on ne perd pas de temps en Canada. Le 10 juin 1843, parlant du projet de Mgr Bourget pour Bytown, le père Honorat revient encore sur son désir, qui est, pourrait-on dire, une hantise:

"Son projet serait de faire quelque part dans ces vastes contrées un établissement où seraient deux ou trois missionnaires, dont l'un s'occuperait des sauvages, et les autres, soit dans cette résidence, soit en courant d'ici et de là aux environs porteraient secours aux fidèles dispersés aux environs... Le Père qui serait là pour les sauvages, devrait cependant être plus permanent que les autres. Avec le temps dans le seul diocèse de Montréal on pourrait avoir deux Missions de ce genre: l'une où il y aurait un père pour les Iroquois et l'autre où il y en aurait un pour les Algonquins et ces Missions seraient établies à des distances respectables de manière à ce qu'on eût l'air d'occuper tout le pays et qu'on pût faire plus de bien[31]."

Le 18 octobre 1843, le père Honorat croit voir un signe de la Providence dans l'envoi du père Flavien Durocher. Il écrit au fondateur:

"Le frère du Père Durocher, Mr Flavien Dr dont vous a certainement parlé le Père Telmon, a été reçu novice dans notre communauté la veille de Saint Michel. C'est encore un Sulpicien. Ce Père a toujours eu la réputation d'un saint, d'un homme instruit. Il était surtout grandement considéré dans la communauté où il était membre du Conseil. Il avait servi quelques années en paroisse avant d'être à Saint Sulpice, et depuis quatre ans, il dirigeait les Algonquins du Lac des Deux Montagnes. C'est vous dire qu'il est maître dans cette langue. C'est au point qu'il a composé une grammaire et un dictionnaire et qu'il parle mieux cette langue que les sauvages eux-mêmes. Il n'y a pas à s'y méprendre. Le bon Dieu veut que nous nous occupions des sauvages. Sous peu de jours, d'après les intentions de Monseigneur, nous allons mettre, je pense, le Frère Laverlochère et le Frère Bourassa à l'étude de l'Algonquin[32]."

On sera ainsi prêt à toute éventualité. Puis Mgr Bourget y va de ses plans. Le père Honorat communique à Mgr de Mazenod:

"Pour nous il nous charge et des Missions des Paroisses formées, et des Townships et des chantiers et des Algonquins et des Iroquois et dans son diocèse et dans trois ou quatre diocèses qui l'entourent, car tout cela c'est nous qui devons le faire et non pas d'autres...[33]"

---

30 Archives générales O.M.I., dossier Honorat.

31 Ibidem, dossier Honorat.

32 Ibidem,

33 Honorat à de Mazenod, le 19 octobre 1843 (ibidem). Mgr Bourget écrivait à Mgr de Mazenod le 15 décembre 1843 que deux novices étudiaient l'algonquin sous M. Flavien Durocher.

Son idée, le père Honorat la transmet à tout le monde. Le 23 décembre 1843, c'est au père Ricard qu'il l'annonce:

"Vous savez sans doute qu'on va s'emparer des missions sauvages. Les FF. Laverlochère et Bourassa étudient l'Algonquin à grand forces. Sous peu on va se servir du Père Léonard. C'est quand ces excursions seront commencées qu'on pourra vous en raconter et exciter l'ardeur de notre jeunesse. Les nations algonquines sont très nombreuses dans ces contrées, ces bois qui s'étendent à 200, 300 et jusqu'à 500, 800 lieues et plus. N'y a-t-il pas de quoi faire saigner un coeur de Missionnaire et de quoi exciter, on n'a commencé à s'occuper d'eux qu'en 1836. Ne sont-ce pas là les âmes les plus abandonnées. Nos jeunes gens de N.D. des Lumières ont donc eu un sentiment digne de notre Société quand ils ont écrit au Père Léonard: tu nous demandes qui de nous ira t'aider pour instruire tes enfants les sauvages, que n'avons-nous... etc... nous y irons tous... il est fort probable qu'au printemps prochain le P. Durocher ira faire une excursion avec ses disciples à 80 lieues d'ici pour commencer et sonder le terrain. Il faut vous dire que quelque loin qu'aille ce Père à la chasse des sauvages, il en rencontrera partout qui aura eu de quelque façon connaissance de lui. Quelle avance pour la conversion des autres. Voyez, si vous pouvez, cela dans l'avenir[34]."

Le 2 février 1844, c'est encore un coup de sonde du côté du fondateur. Parlant de Bytown, le père Honorat ajoute: "On commencerait par être trois pères à Bytown sans compter les Pères pour les sauvages qui y seraient souvent de résidence", puis les novices prenant de l'expérience des missions en les faisant les uns tantôt avec le supérieur, tantôt avec "le père que vous enverriez pour cela, les autres pour les sauvages avec le Père Flavien Durocher sous peu quand le temps sera venu pour Québec et il viendra gradativement, on pourrait former ici tout ce qui serait nécessaire pour cette maison[35]."

Puis enfin, le 10 mai 1844, c'est la jubilation. On dirait que les Indiens sont maintenant à la porte de Longueuil! Le père a reçu coup sur coup deux lettres de l'évêque de Québec lui demandant deux pères pour accompagner deux missionnaires qui, y est-il dit,

"vont chaque année à une époque voulue évangéliser les sauvages, et cela bien dans l'intention formelle que Monseigneur m'exprime que par là nous prenions possession de ces Missions pour les conduire et les étendre nous-mêmes. L'un de nos deux jeunes prêtres ira sur la Rivière Saint-Maurice et pour la première excursion restera seulement six ou sept semaines absent de la maison; l'autre sur le fleuve Saguenay et sera absent pour trois mois environ[36]."

En conséquence, ajoute le père Honorat,

"nous avons mis en retraite les Frères Bourassa et Laverlochère qui étudiaient le sauvage et le F. Fizette qui depuis quelque temps demandait qu'on l'employât à ces Missions... Déjà le Père Fizette est parti hier avec le Rév. Père Telmon pour Québec d'où il doit partir le 13 avec son Mentor pour la Mission du Saguenay. Le Père Laverlochère part mardi prochain 14 du courant, sur l'Ottawa et va remonter l'Ottawa et autres

---

34 Archives Deschâtelets.

35 Archives générales O.M.I., dossier Honorat.

36 Ibidem.

rivières jusqu'à la hauteur de 3 ou 400 lieues; il travaillera ainsi dans Montréal et la Rivière Rouge. Leur voyage sera prolongé jusqu'au mois d'août; le Père Bourassa part avec moi le 20 pour Québec et de là va sur le Saint Maurice, Diocèse de Québec encore: son voyage ne sera guère que cinq à sept semaines. Le Père Laverlochère et le Père Bourassa savent un peu l'Algonquin de manière à profiter beaucoup dans le voyage et à se rendre un peu compte de ce qu'ils entendent: ils feront un peu de catéchisme. Leur principale occupation sera d'examiner les lieux, les choses et de s'occuper de la chapelle et du temporel de la Mission... Ce n'est pas tout, Monseigneur de Juliopolis qui vient de repartir pour la rivière rouge m'a dit formellement de lui avoir deux ou trois missionnaires qui puissent monter l'an prochain au moins dans ces parages. Avouez que maintenant nous commençons à être missionnaire. ... L'an prochain à cette époque il faudrait être au moins vingt en campagne. Ce qui est consolant, c'est que, pour nos sauvages qui demandent le plus de monde, nos jeunes gens peuvent servir. Les premières années leurs courses ne sont que de deux ou trois mois au plus; le reste de l'année ils l'emploient à étudier tant la langue que la Théologie et dans chacune de ces missions celui des deux qui n'est pas même encore initié à la langue peut rendre bien des services."

Et il ajoute:

"Si également on voulait nous envoyer toutes sortes de choses drôles, brillantes, etc., pour nos sauvages et des chapelles portatives, cela nous irait bien..."

Le rêve apostolique du père Honorat est donc enfin réalisé et en grand: trois missions indiennes ouvertes en cette année 1844, et qui dureront encore un siècle après.

Puisqu'on y est, on s'y dévouera et nous verrons, en étudiant chacune de ces missions, la joie et le zèle que les pères ressentent dans ce travail. Mais on ne sera content que le jour où on aura atteint les Esquimaux. Le père Honorat ajoutait dans une lettre du 23 mai 1844:

"O mon bien-aimé Père, saignez-vous au blanc, s'il le faut en Europe pour ce bel établissement; que dis-je, ces établissements, car il y en aura deux autres qui nous approcheront davantage de la Baie d'Hudson, et de la Rivière Rouge et plus tard nous conduiront peut-être aux Esquimaux que les prêtres n'ont pas encore visités et au milieu desquels cependant réside un ministre protestant[37]."

Ce désir des Esquimaux poursuivra le père Honorat de nombreuses années. Il écrit encore à Mgr de Mazenod, le 7 septembre 1846:

"Espérons que le P. Durocher une fois perfectionné va faire de bons disciples et que le bien sera encore plus grand les années suivantes. Puis

---

[37] Ibidem. Il avait écrit au fondateur le 10 mai 1844: "N'est-ce pas beau se mettre en possession de presque toutes les missions sauvages et des deux seuls diocèses qui peuvent donner des sujets. Nous avons cependant besoin que le bon Dieu envoie des vocations."

viendront les Naskopits, puis il faut l'espérer, les Esquimaux[38]."

Cet amour des Esquimaux était partagé par les autres pères. Le 26 août 1850, le père Durocher écrit à Monseigneur l'archevêque de Québec que le père Garin est arrivé plein de santé et qu'il lui parlera de la chapelle à bâtir à Masquaro et de son projet d'étendre ses courses évangéliques chez les Esquimaux[39]. Mais on n'était pas assez nombreux dans le moment. Le 30 septembre 1852, le provincial, le père Santoni, émet la même pensée dans une lettre à Monseigneur de Québec: il annonce que le père Babel est fatigué, presque épuisé; d'autre part, il s'agirait si c'est possible d'atteindre les sauvages de la Baie-des-Esquimaux[40].

Il faudra attendre jusqu'en 1866. Le 1er avril 1867, Mgr Baillargeon donnait au père Tabaret la somme de $600 pour les missions de la Baie-des-Esquimaux et du lac Mistassini[41].

Paragraphe troisième

L'EPISCOPAT ET LES MISSIONS INDIENNES PAR LES OBLATS

A. Mgr Ignace Bourget

Le premier rôle dans cette orientation de l'apostolat des Oblats vient de leur second père, le saint Mgr Bourget. C'est lui qui fit de Mgr Provencher, évêque de Juliopolis, un ami des Oblats et qui leur valut d'entrer à Québec.

En proposant la fondation de Bytown dans une lettre au fondateur, le 19 octobre 1843, il laissait entrevoir les Indiens:

---

38 Ibidem. Tout en espérant que le père Durocher fasse de bons disciples, il semble que les moyens d'apprendre la langue n'étaient pas extraordinaires. Le père Honorat s'en était plaint à Mgr de Mazenod, le 8 octobre 1845: "Nous n'avons pas plus d'avantages pour faire étudier à nos pères les langues sauvages. N'importe, on étudiera avec les moyens qu'on a. Nous avons avec nous deux jeunes sauvages, l'un Tête de Boule et l'autre Montagnais. Voilà le moyen habituel et puis l'aptitude pour cela, l'expérience et la science du Rév. Père Durocher. Nous aurions tout si nous avions des Missionnaires assez sûrs pour les envoyer, comme faisaient autrefois les Jésuites, suivre ces sauvages dans leurs chasses, vivre avec eux auprès de tel ou tel poste une partie de l'hiver. Ad impossibile nemo tenetur." (Archives générales O.M.I., dossier Honorat).

39 Archevêché de Québec, dossier PP. O. I-114. On avait pensé sérieusement aux Esquimaux dès 1846, car le Codex historicus de Longueuil note, le 1er octobre, que le père Léonard va en Europe faire du recrutement. "Il faut des missionnaires pour la maison de Bytown, pour celle de Québec, pour celle de la Rivière Rouge, il en faut pour les Esquimaux, peuplade orpheline et sous l'influence traitresse des Frères Moraves... etc... etc..." (page 63)

40 Archevêché de Québec, dossier PP. O. I-148.

41 Archevêché de Québec, registre des Lettres, vol. 29, p. 13.

"De plus, à 60 ou 80 lieues de Bytown, se trouvent les terres de chasse des Sauvages. Comme ces pauvres Infidèles sont errants et vagabonds dans leurs épaisses forêts pendant la plus grande partie de l'année, et qu'ils ne se réunissent qu'à certaines époques dans les Postes qu'a établis la compagnie de Marchands qui fait le commerce avec eux, les Missionnaires qui travaillent à leur conversion devront avoir un établissement central pour de là faire des excursions chez ces Infidèles et revenir ensuite travailler au salut des Blancs. Sans cela ils seraient à ne rien faire une grande partie de l'année. Bytown offre pour le moment de précieux avantages[42]."

Deux mois plus tard, l'évêque de Montréal annonce au fondateur: "J'ordonnerai S.Diacre le 23, Samedi des 4 temps, deux des vôtres, savoir le Frère Fizette et le F. Bourassa. Le P. Allard que je vis hier me paraît très content de tous ses Novices dont deux étudient l'algonquin sous Mr Flav. Durocher. S'il était possible de détacher le P. Léonard et un autre de la Maison de Longueuil, nous pourrions faire un établissement d'Oblats pour les Sauvages Iroquois, et qui doublerait nos forces pour dissiper les ténèbres de l'Infidélité. Il faudrait pour cela que de nouveaux sujets les remplaçassent de la maison mère. Mais je n'ose vous en demander. Ce serait indiscret de ma part; je sais que l'on ne peut pas tout faire à la fois. Mais en attendant, il est déplorable de voir des milliers d'infidèles exposés à la séduction des Ministres Protestants qui enlèvent à l'Eglise Catholique ces pauvres Infidèles[43]."

Au printemps suivant, le 4 mai 1844, parlant de la mission de Québec, il avertit le Supérieur Général qu'"il serait nécessaire qu'il y eût au moins quatre Pères pour les missions Sauvages de Québec, deux pour chaque Mission[44]."

Il ne plaide pas seulement pour lui-même. Il se fait l'interprète de Mgr Provencher, le 10 octobre 1844. Il écrit:
"Mgr l'Ev. de Juliopolis, votre bon ami, à qui vous devez après Dieu l'introduction de vos Pères dans le Diocèse de Québec, m'apprend dans une lettre du 30 juillet dernier, la mort d'un de ses Missionnaires qui s'est noyé, par un malheur qu'il ne saurait assez déplorer, noyé pendant qu'il faisait la mission chez les Sauvages, et qui laisse par cette mort inattendue un immense territoire sans secours. Ce digne Ev. qui depuis 1818 travaille à établir la Foi dans les contrées du Nord-ouest de l'Amérique, me charge de vous transmettre ses voeux les plus ardents qui sont d'avoir quelques-uns de vos Pères pour l'aider à cultiver la vigne ingrate que lui a confiée le Père de Famille. Il vous dit donc, avec l'accent de la confiance, Adjuva me. Votre cœur, comme celui de St Paul ne pourra résister à cette pressante invitation. Ce bon Evêque croit que par ménagement pour l'honble Cie de la Baie d'Hudson, maîtresse de cet immense territoire, il faudrait que plusieurs des premiers Pères qui lui seraient envoyés fussent Canadiens[45]."

---

[42] Registre des Lettres, vol. 3, p. 206-209.

[43] Ibidem, vol. 3, p. 275-278 (le 15 décembre 1843).

[44] Ibidem, vol. 3, p. 367. Il rejoint ici la pensée du fondateur, voir note 17.

[45] Ibidem, vol. 3, p. 432-433.

Et pour forcer le fondateur, Mgr Bourget s'efforcera de diminuer les difficultés:

"Je pense que l'on pourrait le satisfaire en faisant un échange ici des Pères que vous lui destineriez. Car les vocations continuent à éclore parmi les sujets de ce Diocèse, et en voilà encore trois qui viennent d'entrer au Noviciat. Le Diocèse de Québec vous en fournira immanquablement... Il faudrait que votre réponse fût arrivée ici à la fin de Novembre ou au commencement de décembre prochain parce que les communications avec la Rivière-Rouge n'ont lieu que l'automne et le printemps, et qu'il est très important de ne pas manquer l'occasion pour se présenter. A mon avis, c'est là une belle mission; et c'est un coup à ne pas manquer."

Il n'en fallait pas plus pour que Mgr de Mazenod acceptât l'offre.

Le 26 décembre 1845, après avoir insisté sur le besoin de prêtres pour son diocèse, il ajoute toute une série de demandes qui seraient de nature à décourager tout autre que le fondateur des Oblats:

"Encore une fois n'oubliez pas Burlington, la Riv. Rouge, les chantiers, Bytown, le Saguenay, Témiskaming, Abbitibbi, le St Maurice, tout le diocèse de Montréal qui a 200 lieues de long, etc.[46]."

On le voit aisément, Mgr Bourget était prêt à encourager tous les mouvements missionnaires des Oblats. C'est lui aussi qui suggérait à Mgr Blanchet de Wala Wala de demander les Oblats.

B. Mgr Norbert Provencher

L'évêque de Montréal ne se contente pas d'agir lui-même, il intéresse ses amis à la cause des Missions et des Oblats. Le père Honorat avait dit dans une lettre au fondateur que Mgr Bourget avait fait de Mgr Provencher un de nos amis[47]; c'est Mgr Provencher qui amènera l'évêque de Québec à accepter les Oblats dans son diocèse et en premier lieu pour les missions.

Le 18 avril 1844, il écrivait à Mgr Joseph Signay:

"Votre Grandeur a-t-elle été satisfaite de tout ce que je lui ai écrit de la bonne volonté des Oblats et des Jésuites? Elle voudra bien sous peu me faire connaître sa décision...[48]"

Le lendemain, il écrivait au coadjuteur, Mgr P.-F. Turgeon:

"Que pensez-vous de ce que j'ai fait pour procurer à l'évêque de Québec des missionnaires? ... Allez-vous profiter de cette ouverture, pour vous procurer ce qui vous manque du côté des missions. Il vous faut des religieux pour les faire avec fruit, pour ceux qui les reçoivent avec moins de trouble et de dépense pour ceux qui sont chargés d'y pourvoir... Confiez-les donc à des hommes qui se dévouent de préférence aux travaux pénibles où ils sont employés... Comme il vous faudra de toute nécessité en venir là, pourquoi retarderons-nous au détriment de la gloire de Dieu et perte éternelle des âmes infidèles qui seraient plus vite évangélisées, en commençant immédiatement[49]."

---

46 Ibidem, vol. 4, p. 69-71.

47 Le 10 mai 1844 (archives générales O.M.I., dossier Honorat).

48 Archevêché de Québec, dossier R.R. I, p. 122.

49 Archevêché de Saint-Boniface, film 2165, 9/15 (archives Deschâtelets).

Mgr Turgeon répond, le 23 avril, que Québec va profiter de l'ouverture que Mgr Provencher a bien voulu faire pour avoir d'abord un missionnaire pour le Saint-Maurice. ... Il aimerait aussi qu'un missionnaire pût aller avec M. Boucher. Il parlera du Saguenay, mais pour cet automne. Il aimerait aussi que la Compagnie de la Baie d'Hudson se chargeât de l'envoi de deux missionnaires[50]. S'il n'en tient qu'à cela, la Compagnie sera mise à contribution et Mgr Provencher peut écrire, le 25, qu'il a écrit immédiatement à Sir George Simpson, à Lachine. Le 26 juin, il est heureux de savoir que les Oblats sont enfin à Québec: "Priez Dieu qu'il envoie des vocations, en avez-vous pour les Chenaux et Tadoussac des R.P. Oblats! Que Dieu bénisse leur bravoure et ferme par là la bouche à ceux qui parlent et qui ne voudraient pas faire[51]." Et le même jour: "Vous avez enfin des missionnaires dans les Oblats. Il fallait mettre de côté les quand [sic] dira-t-on[52]."

Nous ne dirons rien ici des demandes de Mgr Provencher pour lui-même car cela dépasse les cadres de notre histoire; mais on nous permettra simplement de dire que le travail de Mgr Provencher en faveur de Québec fut récompensé par Québec même, car à la fin de 1844, M. Cazeau et Mgr Signay se faisaient les interprètes de Mgr Provencher pour lui obtenir des Oblats[53].

C. Les évêques de Québec

Le 23 avril 1844, Mgr Signay écrit au père Honorat qu'il lui a été bien agréable d'apprendre par Mgr de Juliopolis (Mgr Provencher) que les Oblats étaient prêts à rendre aux missions de Québec les mêmes services qu'ils donnaient à Montréal. Cela réjouit d'autant plus l'évêque que certaines missions sont en souffrance[54]. Encouragé par Mgr Provencher, il fait alors ses propositions au père Honorat en faveur des Indiens du Saint-Maurice et du Saguenay et des Indiens de Chicoutimi et du lac Saint-Jean, puis le père Honorat est invité à se rendre à Québec afin de prendre les mesures nécessaires.

Nous trouverons plusieurs autres témoignages au cours des chapitres suivants.

Les Oblats commençaient donc en cette année 1844 un apostolat qui restera toujours un ministère de prédilection au Canada.

---

50 Ibidem, film 1748, 7/10 (archives Deschâtelets).

51 Ibidem, film 2165, 26/31.

52 A Mgr Turgeon, ibidem, film 2165, 26/31.

53 Recherches historiques, vol. 1, p. 67-68.

54 Archives provinciales O.M.I., dossier Québec.

CHAPITRE DEUXIEME

LES MISSIONS MONTAGNAISES DE LA COTE-NORD, 1841-1911

Paragraphe premier

LES OBLATS SUR LA COTE-NORD

Dans la lettre de juridiction adressée au père Honorat par Mgr Joseph Signay, le 4 octobre 1844[1] et renouvelée au père Flavien Durocher par Mgr Pierre-Flavien Turgeon, le 25 septembre 1849[2], il était stipulé que, outre la desserte des Blancs, les Oblats auraient le soin des Indiens "des Postes du Roi et de la Seigneurie de Mingan", ainsi que "de tous les sauvages fidèles et infidèles qui habitent la partie nord [du] diocèse au delà des paroisses qui y sont formées[3]". Le territoire était suffisant pour occuper une communauté entière.

On se mit à l'oeuvre avec coeur et de bonne heure. Le père Fisette s'y rendit dès l'été de 1844, avant même que la question de l'établissement des Oblats au Saguenay fût définitivement résolue. D'après une lettre de Mgr Signay au père Honorat, le père Fisette devait partir de Québec en goélette qui le conduirait à Tadoussac, en compagnie de M. Boucher. Le voyage durerait trois mois et le missionnaire, selon l'archevêque, n'avait besoin que de son linge; on pourvoirait au reste[4].

Le choix du père Fisette, canadien, plut à l'archevêque. Il se montrait enthousiaste dans une lettre du 10 mai 1844[5], du beau cadeau qu'était le "P. Fisette, qui ... paraît bien posséder l'esprit de son état". Mgr Signay ajoutait que le père devrait, dans certains postes, s'occuper des Canadiens et laisser à M. Boucher le soin des Indiens. Le père Honorat avait eu soin d'avertir Mgr Signay, le 28 avril[6], que le père n'était initié à aucune langue, mais qu'il le

---

1 Registre des Lettres, vol. 21, p. 102. Mgr Signay se montra vite satisfait du travail des missionnaires. Il écrivait à Mgr Provencher le 26 avril 1847: "Nos missionnaires Oblats chez les Montagnais font aussi beaucoup de bien. Ils doivent aller cet été à 100 lieues dans les terres des Naskapis qui sont encore infidèles" (registre des Lettres, vol. 21, p. 631).

2 Ibidem, vol. 23, p. 38. Le bon père Durocher, au milieu de tous ses soucis, n'oubliait pas ses amis et bienfaiteurs. On trouve cette note dans les Annales de l'Hôpital général de Québec: "Au nom de ses chers Sauvages, le Révérend père Flavien Durocher, O.M.I., offre à notre Révérende Mère une boîte d'écorce brodée en poil de porc-épic" (archives de l'hôpital, 1849).

3 Les Postes du Roi, de par une ordonnance de l'Intendant Rocquart en date du 23 mai 1733, comprenaient le territoire situé entre l'Ile-aux-Coudres jusqu'à un point à deux lieues en dessous de Sept-Iles et dans les postes de Tadoussac, Chekoutimy, le Lac Saint-Jean, Nekoubau, Mistassimoc, Papinachois, Naskapis, Rivière-Moisy, les Sept-Iles et les endroits qui en dépendaient y compris les terres et la Seigneurie de la Malbaie. La Seigneurie de Mingan s'étendait alors jusqu'à la Romaine.

4 Le 30 avril 1844 (archives provinciales O.M.I., dossier Québec).

5 Registre des Lettres, vol. 21, p. 11.

6 Archevêché de Québec, dossier PP. O. I-3.

serait quand le temps serait venu. C'était sur le conseil de Monseigneur de Montréal qu'il le lui envoyait tel quel. Le père Fisette, ajoutait son supérieur, était d'ailleurs un sujet qui pouvait "devenir très utile pour ce genre de mission".

En demandant les Oblats, le 25 avril, Mgr Signay avait précisé qu'il se faisait chaque année une mission chez les Montagnais établis sur la Côte-Nord du Saint-Laurent, depuis le Saguenay jusqu'à la Seigneurie de Mingan. M. Boucher, curé de l'Ange-Gardien, s'en occupait depuis dix ans, mais sa santé baissait et il devait y renoncer après la prochaine expédition, qui commencerait vers le 13 mai[7]. L'archevêque aurait tenu à assister au départ du père Fisette pour les missions, mais il se trouvait retenu à Nicolet et ne pouvait se rendre à Québec pour cette occasion[8].

Le nouveau missionnaire partit tel que prévu et, le 10 août, il revenait de sa première expédition, qui l'avait conduit jusque sur les bords du Golfe. Le père Fisette avait éprouvé bien des peines et des périls[9]. De retour au Saguenay, le nouveau missionnaire se mit à l'étude de la langue[10].

Mais qu'étaient au juste ces missions des Montagnais? Le père Crépieux, jésuite, l'avait déjà écrit et les conditions n'étaient pas sensiblement changées au moment où les Oblats succédèrent aux pères de la Société de Jésus. Voici sa description:

"La vie d'un Missionnaire montagnais est un long et lent martyre, c'est un exercice presque continuel de patience et de mortification, et une vie vraiment pénitente et humiliante, surtout dans les cabanes et dans les chemins avec les sauvages.

"La cabane est composée de perches et d'écorce de bouleau et entourée de branches de sapin qui couvrent la neige et la terre gelée.

"Le Missionnaire sue le jour et le plus souvent il a froid pendant la nuit, il couche vêtu sur la terre gelée et quelques fois sur la neige couverte de quelques branches de sapin assez rudes. Il mange quand il a de quoi manger et qu'on lui en présente. Souvent il brûle ses habits ou sa couverture et ses bas pendant la nuit, surtout quand la cabane est petite et étroite; il ne peut s'étendre, mais il se rétrécit, et il a la tête contre la neige couverte de sapins, ce qui refroidit bien le cerveau et lui cause des maux de dents, etc.

"Il couche toujours vêtu et ne démet sa soutane et ses bas que pour se défendre de la vermine dont les sauvages sont toujours riches.

"Il est souvent importuné des pleurs et des cris des petits enfants, de la puanteur de ceux et celles qui ont les écrouelles ou autres maladies qui font soulever le coeur.

"Pendant l'été, dans les voyages, surtout dans le Saguenay et le grand fleuve, il boit assez souvent de l'eau bien sale qu'on trouve dans les mares. Quelques fois le vent l'oblige à se retirer dans les lieux où on n'en trouve pas du tout.

---

7 Archives provinciales O.M.I., dossier Québec.

8 Signay à Fisette, 10 mai 1844 (registre des Lettres, vol. 21, p. 11).

9 Honorat à de Mazenod, 9 août 1844 (archives générales O.M.I., dossier Honorat).

10 Honorat à Turgeon, 18 octobre 1844 (archevêché de Québec, dossier PP. O. I-11).

"Il endure beaucoup de froid et de fumée avant que la cabane soit achevée. Pendant deux ou trois heurex, où le temps est très-dur en hiver, la chemise qui a été trempée de sueurs, les bas mouillés le rendent comme morfondu, avec la faim qu'il souffre; le plus souvent n'ayant qu'un morceau de viande sèche, avant qu'on décabane. La souffrance et la misère sont l'apanage de ces saintes missions[11]."

Il ne faudra pas l'oublier, la vie de l'Oblat sera à peu près celle du Jésuite. Il est cependant juste de noter que les voyages se feront presque toujours en été.

Ces missions de la Côte-Nord se firent d'abord de la maison principale de la Grande-Baie du Saguenay, mais on ne tardera pas à comprendre qu'il fallait se rapprocher de ses ouailles, ce qui amènera à la fondation de la résidence des Escoumains[12], et plus tard, le transfert de celle-ci à Betsiamites[13]. Le père Honorat pensait même et de bien bonne heure que les missionnaires seraient mieux placés à Québec qu'au Saguenay pour accomplir cette oeuvre[14].

Mgr de Mazenod avait déjà pensé, dès 1847, qu'il fallait une résidence fixe au milieu des Indiens plutôt que de se contenter de courses annuelles. Il écrivait, le 20 juillet de cette année, au père Guigues:

"Il faudrait pouvoir former des missions permanentes comme nous lisons que les Jésuites ont fait dans le diocèse de Toronto; ce sera autre chose que ces courses annuelles sur les bords des fleuves[15].

De son côté, Mgr Turgeon écrivait au père Durocher, le 23 avril 1849:

"J'écris à M. Caron pour de l'aide pour obtenir le moyen de former un établissement religieux afin que les missionnaires puissent résider au milieu d'eux [les Indiens] pendant la saison où ils pourront se livrer à la culture sous la direction des Pères. Ne partez pas de Montréal sans aller le voir[16].

Nous avons déjà dit que la juridiction des Oblats sur la Côte-Nord s'étendait jusqu'à la Seigneurie de Mingan. Le 17 octobre 1854, le père Babel écrivait à un confrère que les missions des Montagnais consistaient à les visiter dans leurs chapelles, bâties en général auprès des Postes de la Compagnie de la Baie d'Hudson, à partir du Saguenay jusqu'à la chapelle de la Visitation, à deux cents lieues plus bas[17]. Les visites ordinaires consisteront donc à

---

11 Notices nécrologiques..., vol. 3, p. 309. Le texte du père Crépieux est ici abrégé et modifié. On en trouvera le texte intégral dans L'Histoire du Saguenay, p. 102-104.

12 A l'est du Saguenay.

13 Les pères s'y établirent le 10 octobre 1862 selon L'Histoire du Saguenay, p. 179; mais le père Arnaud signe encore le registre des Escoumains pour la dernière fois le 12 novembre 1862.

14 Le père émettait cette idée au moment où les Oblats désiraient quitter le Saguenay pour s'établir à Québec.

15 Manuscrit Yenveux, vol. 1, p. 33.

16 Registre des Lettres, vol. 22, p. 555.

17 Rapport sur les Missions du diocèse de Québec, 1855, p. 31.

parcourir ce territoire. A chaque année ou presque, on visitera les centres principaux des Ilets-de-Jérémie, de Sept-Iles, de Mingan et de Masquaro, sans oublier les postes intermédiaires.

Ces longues randonnées reposeront surtout sur les pères Flavien Durocher, Charles Arnaud, Louis Babel, auxquels viendront s'adjoindre plusieurs autres Oblats: les pères André-Marie Garin, Pierre Fisette, Horatio Pinet, Thomas-Hercule Clément, François Coopman, Zacharie Lacasse, Désiré Fafard, Georges Lemoine, Camille Perreault et Benjamin Boyer.

Quant à la population à desservir, elle n'est pas très dense. Un rapport de 1857 donne le chiffre de 1052 âmes pour la population totale entre Tadoussac et Manikouagan, sans compter les Indiens de Betsiamites[18]. Nous aurons des détails en parlant de chacune des missions.

La desserte des missions était organisée afin de donner le meilleur rendement possible. Le père Arnaud était ordinairement chargé des missions de la partie ouest, tandis que le père Babel desservait la partie est. Cette disposition fut changée en 1857, mais le père Durocher écrivit à la fin de la saison à Mgr Guigues, afin de faire rétablir l'ancien ordre[19]. On éprouvait certaines difficultés à cette manière de faire.

Toujours pour mieux accomplir le travail, on s'efforça d'apprendre la langue des peuplades desservies et à cet effet on ne reculait pas devant la perspective de passer l'hiver auprès de ces néophytes. C'est ainsi, par exemple, que, le 12 juillet 1851, le père Durocher annonçait, de la Pointe-des-Monts, que le père Arnaud aurait aimé passer l'hiver à cet endroit ou à Chicoutimi, afin de se livrer exclusivement à l'étude des langues[20].

Le 10 novembre 1850, le père Arnaud avait sollicité cette faveur lui-même. La lettre vaut la peine d'être citée presque dans son entier. Il se dit heureux de son retour des missions et ajoute que les Montagnais demandent un missionnaire pour résider au milieu d'eux. Le missionnaire continue:

> "Cette tribu est bien nombreuse et entourée pour ainsi dire de toutes parts de chantiers ou de différents marchands qui sont pour eux une source de perdition. Mon bonheur serait à son comble si vous me permettiez d'aller hiverner avec eux. Je prendrai aussitôt mes raquettes et m'acheminerai vers ces enfants des bois que j'ai adoptés pour frères. Je ne leur serai pas à la vérité d'un grand secours pour le moment, mais ce sera pour moi

---

[18] Evêché de Chicoutimi. A la suite de son premier voyage à l'été de 1844, le père Fisette écrit à Mgr Guigues, le 3 août 1844: "Dans les différents postes, nous avons rencontré environ 600 sauvages et 150 ont fait leur première communion, 36 enfants furent baptisés, 15 mariages bénits et 12 sauvages qui n'avaient pas voulu de la tempérance l'ont embrassée" (archives générales O.M.I., dossier Fisette). A la suite des missions de 1845, le père Flavien Durocher écrit au père Guigues, le 17 septembre, que dans les divers postes, les missionnaires ont visité 106 familles, 126 Indiens de 16 à 70 ans furent admis à la première communion. Il y eut en outre 26 baptêmes, dont un d'adulte, 13 mariages. Les danses et les superstitions furent abolies (Rapport sur les missions du diocèse de Québec, 1847, p. 111).

[19] Le 17 septembre 1857 (archives provinciales O.M.I., dossier Québec).

[20] Durocher à Guigues, 12 juillet 1851 (ibidem, dossier Saguenay).

le véritable moyen d'apprendre bientôt leur langue car tant que je serai seul, que je n'aurai pas de Sauvages avec moi pour saisir l'accent et avoir l'occasion de parler, mes efforts seront à peu près nuls. La présence du missionnaire ne contribuera pas peu à les maintenir dans le devoir. Quant à la nourriture et les autres choses nécessaires à la vie, je vous promets que je n'aurai rien à souffrir. Je suis déjà un peu Sauvage, j'en ai le brillant teint et les élégantes manières ce qui me valut un jour un compliment bien flatteur de la part d'un chef qui me dit en souriant dans son naïf langage: Nota, tshi usham miloasho miam ilno. Père tu es très beau comme un Sauvage. Jamais missionnaire a-t-il reçu compliment semblable? puisque les sauvages trouvent en moi tant de ressemblances, permettez-moi de me faire entièrement sauvage et de demeurer toujours avec eux. Je sais supporter la fatigue et la faim, il n'y a rien qui m'embarrasse."

Ajoutant qu'il craint de se perdre avec les Blancs et de les perdre avec lui, le père Arnaud achève ainsi sa lettre:

"Le peu que j'ai exercé parmi les Sauvages Montagnais m'a montré que ce n'est qu'avec eux que je pourrai peut-être me sauver en les instruisant car ils sont simples et craignant Dieu, ils ont des moeurs patriarcales, ils sont tous de la tempérance et voués au S. Coeur de Marie[21]."

Cette lettre nous dépeint parfaitement le père Arnaud qui restera soixante ans au milieu de ses chers Indiens. L'amour du père, que l'on a surnommé Ka Uashkamuesht "la voix douce"[22], était certes partagé par le père Babel, Ka kushkueltita "le méditatif"[23], qui demeura aussi longtemps dans les missions. La douceur et l'amour du père Durocher sont encore dans la mémoire des Montagnais.

Paragraphe deuxième

LES MISSIONS

Nous essayerons de passer brièvement en revue les diverses missions visitées par les Oblats de 1841 à 1911, et d'en refaire l'histoire.

Dans le Journal de nos missions montagnaises, il est écrit qu'à "l'époque où les Oblats furent chargés des missions montagnaises on comptait sept chapelles bien pauvres, puisque aucune d'elles ne possédait les ornements nécessaires pour la célébration de la Ste Messe. Il n'y avait que les quatre murs, la couverture et un autel sans croix ni tableau, ni bancs, etc.[24].

Le missionnaire apportait sa chapelle portative. Pendant quatre-vingts ans, ces lieux de prières furent déserts pour ainsi dire, car il n'y avait personne pour s'en charger et en prendre soin[25]. Nous verrons comment les

---

21 A Mgr Guigues, 10 novembre 1850 (ibidem, dossier Saguenay).

22 Epitaphe des pères Babel et Arnaud, cimetière de Betsiamites.

23 Ibidem.

24 Page 8 (archives de Betsiamites).

25 Page 8 (ibidem).

missionnaires feront tout leur possible pour réparer, construire des chapelles convenables et les meubler le mieux possible.

Nous ne traiterons que des missions appartenant aujourd'hui au vicariat apostolique du Labrador et du poste de Betsiamites qui allait devenir la "capitale" des missionnaires du Labrador.

A. Betsiamites (Immaculée-Conception)

Le nom de Betsiamites a souvent donné lieu à des méprises et le père Arnaud semblait d'humeur assez maussade, lorsqu'il écrivait à M. Vankoughnet, surintendant général des Indiens, le 8 juillet 1887. Il est vrai que le surintendant aurait dû savoir ces distinctions: "Permettez-moi en terminant, disait-il, de vous prier de ne pas confondre: Bersimis et Betshiamits."

Bersimis est la pointe de sable qui fait face à la réserve sur le côté ouest de la rivière de ce nom. C'est là que se trouvent les différents traiteurs et les établissements de MM. Girouard et Baudet.

Betshiamits, ou Notre-Dame de Betshiamits, est la réserve indienne. C'est là que les missionnaires ont leur résidence. Ils s'occupent exclusivement des Indiens de la réserve et de ceux plus éloignés dans les autres postes de la Côte[26].

Dans le Journal de nos Missions montagnaises, on nous dit que la chapelle de Betsiamites fut commencée en 1853 et terminée trois ans plus tard[27]. Le père Arnaud passa le printemps de 1850 à faire faire des défrichements, tandis que le père Durocher visitait les missions de Masquaro, de Mingan et de Sept-Iles. Les Indiens se montrèrent remplis de zèle pour la construction de la nouvelle chapelle.

Le Cahier des comptes nous renseigne davantage sur les origines de la chapelle. C'est en 1853, y est-il dit, que l'on résolut de bâtir une chapelle sur la rive nord de la rivière Bersimis,

> "la chapelle des Ilets se trouvant trop petite et d'ailleurs menaçant ruine. On commença les travaux de la nouvelle chapelle en 1854; la place qu'elle occupe était en bois debout -- magnifiques bouleaux, épinettes et sapins. Nous prîmes sur place tout le bois de charpente. Nos chers Montagnais travaillèrent avec courage au déblayement du terrain. En 1855, la chapelle se trouvait debout, recouverte, lambrissée à l'extérieur; nous étions à l'abri pour les exercices de la mission."

---

26 Evêché du Golfe Saint-Laurent.

27 Page 14. Dans un rapport du 17 mai 1868, conservé à l'évêché du Golfe Saint-Laurent, le père Arnaud dit que cette chapelle mesurait 78 pieds sur 40. Nous trouvons au même endroit une peau de caribou, sur laquelle il est écrit que la chapelle, dédiée à la Très-Sainte Vierge Marie fut commencée en 1854 et terminée en 1859. Mgr Baillargeon bénit la cloche en 1859. Le presbytère fut commencé en 1861. Le titulaire est l'Immaculée-Conception (rapport du père Arnaud, 17 mai 1868). Monseigneur de Chicoutimi écrit, le 24 février 1883, aux Oblats de la mission de l'Immaculée-Conception de Betsiamites.

Les moyens pécuniaires manquant, le père Durocher avait été forcé d'employer des hommes qui ne s'y entendaient pas, de sorte qu'il a fallu refaire leur travail, d'où des retards. "Nous y avons travaillé de nos mains et avec beaucoup de fatigues, avoue-t-il, — les Sauvages sous nos soins y ont travaillé autant pour ne pas dire plus que les ouvriers qu'il fallait nourrir et payer[28]."

Au cours de 1856, on fit des travaux aux lambris intérieurs et un Montagnais du nom de Thomas Collard, qui avait fait bonne chasse durant l'hiver, voulut en remercier le bon Dieu en donnant le chemin de la croix.

En 1857, la voûte fut terminée et le père Casenave en fit les ornementations et peintura le sanctuaire, tandis que les Indiens se chargeaient du reste de la chapelle. Puis, l'année suivante (1858), un jubé et un clocher étaient ajoutés à l'édifice primitif. Cette même année, le père Arnaud obtint du peintre, M. Hamel, le tableau du maître-autel à un prix réduit et enfin, en 1860, grâce au père Durocher, supérieur de Saint-Sauveur de Québec, M. le curé de Saint-Roch, l'abbé Charrest, donnait gratuitement le maître-autel.

Il semble bien qu'avant l'arrivée des Oblats, en permanence, à Betsiamites, les Montagnais de ce poste se rendaient fidèlement aux Ilets-de-Jérémie, car le registre des baptêmes de Betsiamites ne porte pas de mention d'actes accomplis à Betismites même. Toutefois, on ne les négligea pas, et on voit que le lundi 12 février 1847[29], parmi les pétitions lues et mises sur la table à l'Assemblée législative, il y en avait une du père Flavien Durocher...

> "au nom des sauvages Montagnais, demandant qu'il soit accordé une subvention aux dits sauvages, laquelle doit être prise sur le montant du bail des Postes du Roi; et que les terres situées entre la rivière Betséamis et aux Outardes et certaines autres terres leur soient accordées pour y faire la chasse."

---

[28] Cahier des comptes... Notre-Dame de Betsiamites.

[29] Journal de Québec, le 20 février 1849. Le père Durocher écrivait à Mgr Turgeon, le 4 mars 1849, que M. Lafontaine ne pensait pas que le gouvernement accorderait quelque chose pour bâtir la chapelle et le presbytère à Betsiamites; ce précédent devenant embarrassant à cause des ministres protestants. Le père lui fit observer qu'il était impossible de coloniser les Indiens, si les missionnaires ne résidaient pas au milieu d'eux. M. Lafontaine répondit que la Compagnie s'opposait à payer le montant convenu pour l'occupation des Postes du Roi sous prétexte que les établissements du Saguenay et du Lac Saint-Jean minaient leur commerce. Le ministre parut surpris d'apprendre que les Indiens de Betsiamites n'avaient que des cabanes, et les missionnaires, des tentes. Le père se demande ensuite comment faire pour empêcher ses Indiens d'aller se perdre dans le Saguenay. Pour cela, il faut absolument les retenir sur le bord de la mer (archevêché de Québec, dossier PP. O. I-96). C'est alors que Mgr Turgeon promit, le 23 avril, d'écrire à M. Caron pour obtenir de l'aide et le moyen de former un établissement religieux pour que les missionnaires puissent résider au milieu des Montagnais pendant la saison où ces derniers pourraient se livrer à la culture sous la direction des pères (ibidem, registre des Lettres, vol. 22, p. 555).

Les Montagnais de Betsiamites, heureux de tout ce qui se faisait en leur faveur, désiraient augmenter leur joie. Le père Arnaud l'explique à Mgr de Mazenod, le 26 novembre 1852. Il a vu récemment à Betsiamites dix-huit à vingt familles, qui lui ont fait un accueil chaleureux. Le père passa deux jours dans une cabane d'écorce; ces bons Montagnais l'ayant attendu longtemps. On lui fit même la proposition suivante: "Si tu veux prolonger ton séjour, nous élèverons une grande cabane pour la prière et une autre pour toi; tu ne manqueras de rien." Le missionnaire promit de revenir en avril et parla même, à ses néophytes, du supérieur général et de la congrégation des Oblats. Les Indiens se résolurent donc d'écrire à Mgr de Mazenod, de leur propre main, la lettre que voici:

"Grand Priant,

Nous t'écrivons sans te connaître; nous savons cependant que tu nous aimes, et nous t'aimons aussi, car c'est toi qui nous envoies les Robes-Noires qui nous enseignent la prière. Nos coeurs te remercient: ton souvenir ne nous quittera plus. Toi qui as le coeur bon, souviens-toi de nos frères des bois. Ils sont malheureux ceux qui ne savent pas encore la prière! Notre Père nous a dit souvent qu'auprès de toi se trouve un grand nombre de Missionnaires, et qu'ils désirent beaucoup venir sur nos terres; oh! laisse-les partir, nous les recevrons avec joie; ils ne manqueront de rien, ils seront maîtres dans nos cabanes; nous leur obéirons toujours.

Toi qui as le coeur bon, écoute-nous; que notre parole reste gravée dans ton coeur. Que la Robe-Noire arrive bien vite au milieu de nous. Grand Priant, nous te saluons[30]."

La lettre était signée par le chef et cinq des principaux chasseurs. Le père Arnaud se joignait à eux pour demander des collaborateurs, car les Indiens répandus sur la Baie-des-Esquimaux étaient dans le plus grand délaissement.

Les missionnaires firent encore des excursions les années suivantes[31]. En attendant le moment de se fixer à demeure à Betsiamites, les choses vont leur petit train, avec, parfois, des difficultés. En 1857, on voit que le père Arnaud se rend à la mission où sa présence était absolument nécessaire. Le père Casenave s'y rendra aussi et il tracera un petit plan dont l'ingénieur a besoin[32]. Au cours de son voyage, le père Arnaud fit arrêter le plan de la tourelle, de sorte que l'on pourra construire[33].

Cette même année aussi, la chapelle devait s'enrichir d'un beau cadeau de la part des Soeurs des Saints Noms de Jésus et de Marie. Le père Durocher en remerciait ainsi Mère Thérèse de Jésus, supérieure générale:

---

30 Annales de la Propagation de la Foi..., Lyon, 26(1854), p. 283-285.

31 Registre des baptêmes de Betsiamites. 1855: le 25 août (père Babel); 1856: les 15 janvier, 5 avril et 4 août (père Arnaud); 1857: les 25 mai et 13 août (père Arnaud); 15 juillet (père Casenave et 21 décembre (père Arnaud); 1858: les 13 juin, 28 juillet et 1er novembre (père Arnaud); 1859: les 23 janvier, 7 juillet et 18 décembre (père Arnaud); 1860: les 19 mai, 4 août, 10 novembre et 23 décembre (père Arnaud) et en 1861, encore le père Arnaud, les 1er janvier, 19 mars, 29 juillet, 7 novembre et 18 décembre.

32 Durocher à Guigues, 3 juin 1857 (archives provinciales O.M.I., dossier Québec).

33 Durocher à Guigues, 23 juillet 1857 (ibidem).

"J'ai appris avec plaisir que l'oeuvre commencée par soeur Marie-Agnès et exécutée par cette habile artiste devait être terminée au commencement du mois courant. C'est une heureuse coïncidence qui doit remplir de joie l'âme de nos chers sauvages, que vos transparents soient posés en même temps qu'un magnifique chemin de la croix. Cela va décorer leur jolie église de l'Immaculée Conception, construite en grande partie par leurs contributions. Le départ du R.P. Arnaud, pour la mission de l'Immaculée Conception de Betsiamits, devant avoir lieu tout prochainement, ce serait une belle occasion pour transporter les peintures de cette bonne soeur Marie-Agnès. Vous nous obligeriez singulièrement en nous les expédiant de suite par la voie ferrée, en les accompagnant, ou mieux, en les faisant précéder d'une petite note pour nous prévenir du jour de leur arrivée. J'aurais été heureux de les recevoir de vos mains, comme ce serait, je n'en doute pas, une joie bien grande, s'il était donné à quelqu'une de vos religieuses de voir ces oeuvres, sorties du pinceau des saintes amantes de Jésus, Marie et Joseph, exposées dans une chapelle sauvage construite sur le penchant de la colline qui domine une vue magnifique. Quelque jour, vous entendrez le R.P. Arnaud vous faire un tableau saisissant de quelqu'une de ces belles scènes religieuses qui se passent dans ce pays où Dieu est vraiment."

Et le père Durocher pleure à la pensée qu'il ne verra plus ses chers Montagnais.

"Heureux temps, heureux jours trop vite écoulés où le coeur avait tant de bonheur! Que de douces larmes se sont échappées de mes yeux en entendant ces louanges pures, sorties de coeurs aussi purs que le lis. Vain espoir, il ne me sera plus donné d'être le témoin de ces beaux spectacles religieux que nos sauvages présentent, chaque année, au retour du triomphe de leur mère céleste. Vous le voyez, au lieu de m'exhaler en remerciements, je ne fais que redire ce que vous avez cent fois entendu, pardonnez à un père qui n'oublie point ceux qu'il a engendrés en Jésus-Christ[34].

En 1860, le père Arnaud pensa aussi à une grande oeuvre de miséricorde en faveur de ses Montagnais. Le père Durocher parle de ce projet au provincial le 27 septembre 1860 et c'est la première mention qui en est faite. Le père Arnaud préparait son royaume de Betsiamites. On nous dit que le père "a toujours en vue l'établissement de son hôpital pour les sauvages malades[35]".

Cet hospice-asile restera en projet tout au cours de l'année suivante et, le 16 avril 1861, Mgr Baillargeon donnait au père Arnaud l'autorisation d'utiliser à la construction de l'asile pour les infirmes et les orphelins une

---

[34] Le 4 octobre 1857 (archives des Soeurs des Saints Noms de Jésus et de Marie, Outremont).

[35] Archives provinciales O.M.I., dossier Missions. Le 7 octobre 1860, le père Durocher écrit au provincial que le père Arnaud doit avoir une entrevue avec le gouverneur général dans l'intérêt des Indiens; il doit obtenir une annuité pour l'hôpital qu'il va fonder (archives provinciales O.M.I., Correspondance..., vol. 1, p. 193). Le 17 avril 1861, le père Durocher annonce à Mgr Guigues que le père Arnaud... "a terminé heureusement les affaires de ses sauvages. Il a obtenu tout le terrain qu'il désirait et les patentes ont dû être expédiées hier. Il a en main L.105-0-0 pour acheter les fournitures pour son hôpital et l'espoir d'avoir en outre une annuité en compensation des rivières enlevées à ses sauvages. Il partira plein de joie la semaine prochaine (archives provinciales O.M.I., dossier Québec).

partie de l'allocation du gouvernement pour le soutien des Indiens, mais pas au delà des deux tiers[36]. C'était tout de même un beau geste de la part de l'évêque. Le 16 août, M. Cazeau est, lui aussi, d'avis que pour le projet d'asile, le père ne peut rien faire de mieux que d'employer une partie de l'allocation du gouvernement[37]. L'hôpital fut construit et le père Arnaud en rend compte à M. Cazeau, le 7 octobre 1861, en ces termes:

> "Le gouvernement ayant donné le poste des Iles Jérémie pour l'utilité des Sauvages Montagnais, nous avons pris des mesures pour en faire une ferme alimentaire pour l'hôpital que nous venons de construire aux Betsiamits. Nous y avons déjà placé plusieurs vaches. A mon départ on devait y transporter des moutons. Dès le printemps prochain on commencera la culture qui avait été abandonnée depuis que la Compagnie avait laissé le poste. J'espère qu'avec un travail constant et le secours généreux que le gouvernement accorde à ces pauvres sauvages on pourra améliorer leur sort et les rendre plus aptes à pourvoir eux-mêmes à leurs propres besoins[38]."

En terminant, le père Arnaud demande la continuation de la protection du "Secrétaire des Sauvages", comme il se plaît à appeler M. Cazeau.

La réserve de Betsiamites, accordée par le gouvernement en 1860[39] était maintenant prête à recevoir le prêtre. Les Montagnais ne tarderont pas à faire un suprême appel à cet effet.

Le Cahier des Comptes nous renseigne sur ces démarches:

> "Depuis longtemps, les sauvages nous priaient de venir fixer notre résidence au milieu d'eux, c'était aussi le plus ardent de nos désirs, car c'était pour venir vivre et mourir au milieu des indigènes de l'Amérique que j'avais quitté ma patrie. Dès que mes Supérieurs m'eurent donné l'espérance que mes voeux se réaliseraient peut-être un jour — que la seule difficulté était ce manque de local et la difficulté de se procurer des vivres. A peine avais-je fait connaître ces empêchements, qu'ils se mirent aussitôt à l'oeuvre pour les faire disparaître. Père, dirent-ils, c'est sous ta conduite que nous avons bâti la chapelle, nous n'avons jamais refusé de travailler, commande-nous encore, nous serons plus heureux de travailler, puisque ce sera pour t'avoir toujours auprès de nous. Nous nous mîmes aussitôt à l'oeuvre. Nous partîmes tous ensemble un beau jour pour aller couper le bois dans la Rivière à environ 4 heures d'ici. — Nous sortîmes les pièces à force de bras, avec beaucoup de difficultés, à notre retour les travaux de construction commencèrent aussitôt[40]."

Les Montagnais étaient sincères dans leur demande. Pour être plus assurés d'obtenir les missionnaires, ils virent à leur en fournir les moyens pécuniaires, et les chefs écrivirent à l'Honorable Commissaire des terres de la Couronne:

---

36 Registre des Lettres, vol. 27, p. 333. Le 17 avril 1861, le père Durocher écrivait à Mgr Guigues que le père Arnaud devait absolument être à Betsiamites à cause des travaux de construction de l'hôpital.

37 Archives provinciales O.M.I., dossier Arnaud.

38 Archevêché de Québec, dossier P.A. Côte-Nord, I, p. 8.

39 L'Histoire du Saguenay, p. 180.

40 Notre-Dame de Betsiamites.

"Nous chefs de la tribu Montagnaise de Betsiamits, te saluons cordialement comme notre Grand-Chef et te prions de recevoir les saluts de toute la nation.

"Voici notre parole, écoute-là Grand-Chef et nous serons remplis de joie. Nous désirons posséder au milieu de nous Notre Père. C'est là notre voeu le plus ardent. Nous voudrions que sa résidence au milieu de nous ne fût à charge à personne et pour vivre il ne fût pas réduit à avoir recours ailleurs. C'est pourquoi nous te prions de confirmer le don que nous lui faisons volontairement et de bon coeur, de notre poste des Ilets de Jérémie, tel que nous l'a accordé le gouvernement avec privilèges et limites qui sont dans le plan. Le poste renferme notre ancienne chapelle bâtie par nos vieux missionnaires — c'est là que reposent aussi nos pères, et nous confions garde de leurs cendres à notre père missionnaire.

"Cède à notre demande Grand-Chef et tu nous rempliras de joie.

"Nous les chefs Montagnais,

Jean Baptiste Estlo
Pui Baccon
Apures
naipzno
nin ta ma ka nan[41]."

Le père Babel expliquait à Mgr Guigues, le 18 avril 1862, pourquoi on devait quitter les Escoumains. C'était, disait-il, parce que le père Durocher avait promis qu'on irait chez eux quand ils auraient construit la chapelle. Les Indiens avaient dépensé mille cinq cents louis à cet effet, et ils demandaient maintenant que les pères remplissent la promesse. Ensuite on doit considérer que les chantiers s'achèvent aux Escoumains. Il n'y a pas, non plus, d'inconvénient à quitter les Escoumains et on peut le faire sans honte, car l'évêque désire y mettre un prêtre séculier[42].

Le 31 avril, le père Arnaud s'adressait à son tour à Mgr Guigues. Il était peiné de l'obédience du père Babel pour Maniwaki, car les deux pères combattaient ensemble depuis dix ans. Lui aussi pensait que l'on pouvait quitter les Escoumains sans inconvénient et aller aux Montagnais où l'on pouvait faire le ministère sans étiquette.

On y trouverait sept cents Indiens, un logement spacieux, une vaste chapelle, des terres pour le missionnaire et une allocation de cent vingt-cinq louis que le gouvernement donnait depuis que la Compagnie de la Baie d'Hudson avait cessé de le faire, à la condition toutefois que le missionnaire vivrait au milieu de son troupeau. De plus, Betsiamites était au centre de la mission indienne d'après les nouvelles limites[43].

On s'établit donc à Betsiamites à la fin de novembre 1862. Le 17 septembre 1862, le père Durocher annonçait que les missionnaires des Escoumains allaient bientôt se transporter à Betsiamites. Il disait, en effet, que les Montagnais établis depuis dix ans aux Escoumains étaient sur le point de se

---

[41] Archives provinciales O.M.I., dossier Missions.

[42] Ibidem, dossier Betsiamites, Correspondance.

[43] Ibidem.

rendre à Betsiamites. Près de deux cents familles s'y réunissaient pour la mission, et les missions des Escoumains et de Betsiamites se faisant simultanément, on était obligé de se séparer. Les difficultés du voyage étaient aussi grandes en hiver et en résidant au milieu d'eux, on les protégerait plus facilement de la contamination avec les Blancs. Le père ajoutait:

> "Il y a là une jolie église construite en grande partie par les dons des indigènes et richement décorée par leurs libéralités. Une seule famille a fait cadeau d'un Chemin de croix peint sur toile d'une valeur de 600 francs[44]."

En fondant la résidence, le père Arnaud en devint le directeur, mais on ne fut pas logé tout de suite dans un palais. Le père Frain écrivant au père Fabre, le 17 février 1865, affirmait que l'on avait quitté les Escoumains pour Betsiamites le 10 octobre 1862 et que l'hiver les avait pris en route. On a dû se caser comme on a pu dans la sacristie de Betsiamites. Il en profita aussi pour faire préparer le bois pour la résidence et les dépendances[45].

Nous avons aussi quelques renseignements sur Betsiamites par une lettre du père Nédélec au père Fabre en date du 15 février 1864[46]. Le père Arnaud nous présente le père Nédélec dans une lettre au supérieur général le même jour:

> "Ce Père est un vrai Breton, un petit zouave du bon Dieu, comme l'appelle Monseigneur de Québec. Il s'est livré avec ardeur à l'étude de la langue montagnaise; ses progrès sont rapides; il a appris plus en trois mois que je n'avais appris en trois ans[47]."

C'est donc ce "petit zouave" enthousiaste qui écrivait.

Notre-Dame de Betsiamites étant devenue la résidence des missionnaires, a été constituée la capitale "de la sauvagerie", disait le père Nédélec. C'est le grand rendez-vous des Indiens pendant l'été, car le poste, dit-il, est plus central que celui des Escoumains et aussi moins accessible aux Blancs. La chapelle est belle et bien ornée. Rien n'y manque, ni ornements sacrés, ni ornements d'autel, ni fleurs, ni beaux tapis. Le père Arnaud a su exciter le zèle et la générosité des Montagnais en faveur de leur oratoire. Les principales habitations du village indien consistent dans la chapelle, la maison des missionnaires et le poste de la Compagnie, desservi par un jeune protestant des plus aimables, des plus charitables et des plus respectueux pour les pères. Les deux maisons n'en font presque qu'une seule. Le futur presbytère est en voie de construction et on l'habitera l'été prochain, alors que l'on espère avoir la visite de Monseigneur l'administrateur de Québec. Il est dans une situation très agréable, au bord de la mer, que la mission domine.

Tout est à faire sur la réduction que les Blancs ne peuvent habiter. Parfois, les Indiens possèdent une belle maison, mais ils se contentent d'habiter la cabane à côté. Elle est ce qu'elle était il y a deux cents ans et ressemble aux charbonnières de Bretagne. On est donc loin du palais de Salomon...

---

44 Missions ... des ... Oblats de Marie Immaculée, 2 (1863), p. 77.

45 Ibidem, 4 (1865), p. 93-99.

46 Ibidem, 4 (1865), p. 168-174.

47 Ibidem, 4 (1865), p. 168. Sur le père Nédélec, voir Gaston CARRIERE, O.M.I., Le petit zouave du Bon Dieu, Ottawa, 1956, 190 p. (archives provinciales O.M.I.).

Ces pauvres gens comptent beaucoup d'indigents, qui n'ont nul souci du lendemain, nulle prévision et meurent parfois de faim dans les bois.

Ces habitants ne possèdent pas le charme physique des parisiens, mais leur taille est au-dessus de la moyenne. La coiffure des dames consiste dans un bonnet d'étoffe noire et rouge [inventé par le père Arnaud], bariolé d'autres couleurs, qu'elles mettent ou enlèvent à volonté. Les hommes sont vêtus comme les ouvriers de France. Ce qui caractérise le Montagnais, c'est sa grande foi, son sens religieux par-dessus tout. Il aime le missionnaire et sait le lui manifester par des cadeaux de gibier.

La prière se fait en commun le matin et le chapelet le soir, durant la mission. La messe est célébrée chaque matin. Les hommes occupent la droite de l'église et les femmes la gauche. "Ils ont des voix douces et mélodieuses, l'oreille bien fine et délicate; les étrangers sont pleins d'admiration en les entendant chanter en leur langue les louanges du Seigneur. Messes, vêpres, enterrements, tout se chante en langue montagnaise." Leur tenue à l'église est édifiante. La mère du chef qui a de quatre-vingt-dix à cent ans assiste tous les jours aux deux messes, puis elle réunit ensuite les petits enfants pour les faire prier. Ces Indiens doivent leurs vertus aux missionnaires.

Le père Nédélec ensuite fait ainsi l'éloge des missionnaires:

> "Au premier rang je place le R.P. Durocher; il a fait beaucoup pour cette mission; c'est à lui que l'on doit notre belle chapelle et la nouvelle édition du livre qui est entre les mains des sauvages. Au second rang vient le R.P. Arnaud, l'idole des Montagnais: ce bon Père a bien souffert dans le pénible ministère qu'il exerce depuis si longtemps; enfin le R.P. Babel, qui a combattu les combats du Seigneur, soit auprès des sauvages, soit auprès des Canadiens."

Viennent enfin quelques statistiques. En été, sur la Côte, on compte sept cents Blancs qui se livrent à la pêche; en hiver, leur nombre est réduit à cinq cents. Les Indiens sont au nombre de mille cinq cents à mille six cents. En 1863, on administra soixante-dix baptêmes et on enregistra trente décès.

On écrira souvent aux autorités sur cette fondation de Notre-Dame-de-Betsiamites. Le 7 mars 1869, le père Arnaud refaisait l'histoire de la maison au père Vandenberghe[48]. Il affirme que le 5 ou le 6 novembre on se mit en route pour la nouvelle résidence. Tout était à créer, presbytère et dépendances se trouvaient encore en bois debout... on s'installa dans la petite sacristie...

> "Nous y étions à l'étroit souffrant bien des incommodités, avoue-t-il, mais comment se plaindre, nous étions les hôtes de notre divin Sauveur, une simple cloison nous séparait de son tabernacle, nous y étions heureux, car il nous semblait éprouver d'une manière sensible son doux rapprochement. Nous nous mîmes bravement à l'oeuvre, pour ma part je n'épargnais ni mes fatigues ni mes peines."

Le père Arnaud travaillera constamment à améliorer la position. Après la construction de la chapelle, ce fut le presbytère. "J'avais même, dit-il, l'ambition d'avoir un hôpital pour nos malades, et le logement destiné aux Soeurs était déjà prêt; mais ce beau rêve ne put se réaliser[49]." Puis ce fut

---

[48] Archives provinciales O.M.I., dossier Betsiamites, Correspondance.

[49] A Fabre, 29 décembre 1877, dans Missions ... des ... Oblats de Marie Immaculée, 16 (1878), p. 328.

l'aménagement de la propriété. Le père écrivait à un destinataire inconnu une lettre publiée dans les Missions ... des ... Oblats de Marie Immaculée en 1867[50]. Après avoir parlé de la visite de Monseigneur l'administrateur accompagné de douze prêtres et suivi peu après de six autres, le père ajoute:

"Nous avons planté un joli bocage d'épinettes et de bouleaux une magnifique statue de la Ste Vierge. Par sa position, elle domine la mer. C'est le premier objet que l'on aperçoit en venant à Notre Dame de Betsiamits, n'importe de quel côté. C'est là que nous nous rendons en procession pour la grande fête montagnaise du 15 août. Chaque jour, on aperçoit quelqu'un agenouillé aux pieds de la Madone; nos Montagnais y conduisent souvent leurs petits enfants pour les faire prier Dieu. Le R.P. Nédelec a choisi ce lieu pour sa promenade de prédilection: il s'y rend tous les jours et y fait sa visite."

La maison, continue-t-il, est maintenant assez grande et confortable. Quant au point de vue religieux:

"Je ne fais que continuer aux Betsiamits l'oeuvre commencée par le R.P. Durocher. C'est lui qui a composé les cantiques que nos sauvages chantent chaque jour, ainsi que leur catéchisme; c'est lui qui leur a appris à aimer le bon Dieu et la Sainte Vierge. Aussi tous nos Montagnais conservent-ils un pieux souvenir de Ka tsheilnuiust (le vieillard): c'est le nom qu'ils donnent au R.P. Durocher."

Le travail avait été si bien accompli que, le 29 octobre 1888, Mgr Bossé, préfet apostolique du Golfe Saint-Laurent, leur rendait le témoignage suivant:

"Au rapport de l'éminent évêque de Chicoutimi, votre petite Chrétienté sauvage rappelle par sa ferveur les Réductions fondées autrefois au Paraguay par les Jésuites. Oh! qu'il a fallu d'efforts, tédieux [sic] et surhumains, pour changer les enfants des bois en pieux et fervents chrétiens. En esprit, chers Pères, je baise vos pieds, quam speciosi! usés à courir sans fin ni trève après le sauvage idolâtre; je presse contre mes lèvres avec respect et amour ces mains qui ont versé l'eau sainte sur des milliers de têtes Infidèles, je vénère comme Reliques ces membres que vous avez livrés au froid, aux moustiques, à la vermine, à la dure, à tout ce qu'il y a, pour un blanc, de crucifiant dans la vie sauvage, et vous l'avez fait avec joie et de si bon coeur pour augmenter le nombre des enfants du Christ!"

Cette affirmation du bien accompli par la résidence de Betsiamites était répétée en 1891 par le père Aimé Martinet, visiteur canonique. Il écrivait, le 26 juillet 1891, qu'il renouvelait à l'endroit des missionnaires, les félicitations adressées par le père Soullier dans sa visite de 1876 et ajoutait:

"Vous continuez de vous dévouer avec zèle et avec succès au salut de ces pauvres Indiens du Golfe Saint-Laurent et du Labrador. Vous en avez fait une chrétienté florissante et, grâce à vos soins assidus, cette portion bénie de la Sainte Eglise de Dieu se maintient fidèle dans les pratiques de la piété et de la ferveur. Dieu seul peut vous récompenser de votre généreux dévouement. Je suis heureux néanmoins de vous exprimer, au nom du T.R.P. Général et de la Congrégation, les félicitations les plus sincères et les plus cordiales pour les vertus apostoliques dont vous faites preuve depuis longtemps[51]."

---

[50] Vol. 6, p. 318-321.

[51] Archives provinciales O.M.I., dossier Betsiamites, Circulaires.

Un jour vint cependant où il fallut quitter Betsiamites. Il fut question, en 1886, d'abandonner ce poste pour s'installer au lac Saint-Jean, car le Conseil général en prit note le 22 juin[52], mais il fut décidé définitivement, le 7 août 1888, que l'on ne quitterait pas la mission[53]. Entre temps, les Montagnais en eurent certainement connaissance, car le 1er août 1887, ils écrivaient au père Arnaud, le priant de ne pas les abandonner[54].

Le jour du départ, après cinquante ans de labeurs à Betsiamites, arriva. En 1910, les Oblats s'entendaient avec Mgr Blanche, nommé préfet apostolique le 21 août 1903, pour transférer le soin de la mission et la propriété des Oblats aux pères Eudistes.

Le 29 mai 1910, Mgr Blanche écrivait au père Dozois, provincial, demandant les deux pères promis pour Betsiamites, afin d'enseigner le montagnais aux pères Eudistes. La question était donc déjà décidée[55].

Le 24 septembre, le père Dozois avertissait le père Arnaud que le Conseil provincial avait eu une entrevue avec Mgr Blanche au sujet du transfert des propriétés. Ce qui appartenait aux Oblats, disait le provincial, restait à la province[56]. Déjà le 7 juillet[57], le père Arnaud avait averti le provincial que Mgr Blanche lui avait fait connaître l'arrangement pour le départ des Oblats et il demandait d'envoyer le père Gendreau pour faire les transactions. Le père ajoutait, parlant de Mgr Blanche: "Il m'a demandé ce que je pensais de tout cela! Ce que je pense? C'est de faire la volonté de mes supérieurs!..."

Le 9 mai 1911, à Saint-Sauveur de Québec, Mgr Gustave Blanche, au nom du Vicariat Apostolique du Golfe et le père J.-N. Dozois, au nom de la Congrégation des Oblats, signaient une convention par laquelle les Oblats cédaient tous leurs biens moyennant une modique rétribution et, le 15 août, le père Arnaud écrivait à "M. le Secrétaire", indiquant les conditions consenties entre le vicaire apostolique et le provincial. Toutes les missions de la Côte-Nord seraient désormais desservies par les pères Eudistes et les anciens missionnaires de Betsiamites allaient résider au lac Saint-Jean pour y desservir les missions du Lac, de Mistassini, du Saint-Maurice et les autres jusqu'à la Baie d'Hudson[58]. Le père Camille Perreault signait les registres pour la dernière fois le 15 août 1911.

---

52 Archives générales O.M.I. Le Chapitre général de 1887 (p. 271) prenait note qu'un missionnaire continuerait à y résider.

53 Ibidem.

54 Archives provinciales O.M.I., dossier Betsiamites, Sources.

55 Ibidem. Les minutes du Conseil provincial notent, le 30 octobre 1909, que l'on a décidé de remettre Betsiamites à Mgr Blanche. Ce dernier le désire et les pères sont trop éloignés et isolés (page 91). Le 7 février 1910, on ajoute que Mgr Blanche accepte (page 94).

56 Ibidem.

57 Ibidem, dossier Correspondance. Sur le père Arnaud, voir Gaston CARRIERE, O.M.I., Le Roi de Betsiamites, Ottawa, Editions de l'Université d'Ottawa, 1958.

58 Ibidem, dossier Sources.

Ainsi se terminaient de longues années d'apostolat sur la Côte-Nord et dans le Labrador. On ne pouvait mieux quitter Notre-Dame de Betsiamites qu'en y accomplissant le dernier acte en sa fête de l'Assomption, la grande fête des Montagnais.

Le père Arnaud avait signé son dernier acte le 26 juillet 1910 et le père Babel avait administré son dernier baptême à Betsiamites le 24 juin 1911.

Durant tout le temps que le père Arnaud avait passé à Betsiamites, il n'était retourné dans son pays qu'une seule fois. Le 15 mai 1882, il avait demandé l'autorisation du père Fabre pour se rendre en France. Des amis, même protestants, voulaient payer son passage et deux messieurs de la Compagnie de la Baie d'Hudson voulaient être accompagnés par le père Arnaud[59]. Nous ne savons pas s'il s'y rendit, mais il semble qu'il dut attendre, car il était en Europe en 1890 et, le 5 novembre, il écrivait de Paris qu'il passait par les séminaires et enflammait les jeunes[60], et le 19 novembre, il attendait le consentement du père Général pour retourner dans ses missions. Le 12 décembre, il écrivait de nouveau que lorsque le père Général recevrait sa lettre il serait déjà parti. Il était de retour au Canada trois jours avant Noël, et le père Lefebvre, provincial, écrivait au père Sardou à Paris, le 15 janvier 1891[61] et affirmait, en parlant du père Arnaud:

> "L'homme ineffable! Il est allé en France et n'a rien vu. Il s'est ennuyé à mourir!... Comprenez-vous cela? Il est probable qu'il fait tout cela par mortification. S'il en est ainsi, je l'admire sans promettre de l'imiter."

C'est que le père Arnaud n'était attaché qu'à ses chers Montagnais et ne vivait que pour eux. C'est dans le même sens que l'on doit comprendre la petite note inscrite dans le Codex historicus de Montréal, à la date du 3 mai 1888: "Visite de 24 heures du P. Arnaud. Le sol de Montréal lui brûle les pieds[62]." Oui, le sol de Montréal lui brûlait les pieds, parce qu'il était fait pour les Montagnais.

C'est la mort dans le cœur que les deux anciens missionnaires, le père Louis Babel et le père Arnaud, âgés tous deux de quatre-vingt-cinq ans, prenaient le chemin de l'exil et se rendaient à la Pointe-Bleue. Ils ne survivraient pas longtemps au coup terrible qui leur était porté. Le père Babel s'éteignait l'année suivante, le 1er mars 1912, et le père Arnaud rendait son âme à Dieu le 3 juin 1914. Il expirait en disant: "Je meurs pour mes Montagnais et pour ma patrie, la France!"

Le père Arnaud mourait dans la simplicité, dans l'amour de Dieu, exactement comme il avait passé toute sa vie de missionnaire.

Nos deux missionnaires furent inhumés au milieu des Montagnais du lac Saint-Jean jusqu'au 29 septembre 1948. Mgr Napoléon Labrie, eudiste, voulant

---

59 Archives générales O.M.I., dossier Arnaud, Charles.

60 Ibidem.

61 Ibidem, dossier Lefebvre.

62 Page 324.

célébrer avec pompe le centenaire de la fondation de la mission de Betsiamites, désirait que les deux anciens missionnaires de cette mission fussent présents aux fêtes. C'est ainsi que, le 28 septembre, avait lieu l'exhumation des corps du cimetière de la Pointe-Bleue pour les transporter dans le cimetière de Betsiamites, où ils reposeraient au milieu des nombreux chrétiens qu'ils avaient eux-mêmes baptisés. Le 3 octobre, fête de sainte Thérèse de l'Enfant-Jésus, patronne des missions, on inhumait les corps des pères Louis Babel et Charles Arnaud, auxquels on associait les restes des pères Jean Lejollec et François Pétel, eudistes, anciens missionnaires, eux aussi, de Betsiamites.

Les vieux Montagnais qui avaient connu les deux Oblats avaient les yeux mouillés de larmes, témoignage de leur amour pour leurs anciens missionnaires dont ils se souvenaient encore.

> "Quatre-vingt-dix ans avant tout explorateur, ingénieur, directeur de compagnie, ministre de la Province, ces intrépides Oblats avaient parcouru lacs et portages, traversé les montagnes, avec leurs bagages et leur canot, au prix de misères difficiles à imaginer aujourd'hui.
>
> "Non seulement ils sont allés vers les âmes mais, par leurs rapports et leurs écrits, ils ont fourni de précieux renseignements géographiques, destinés à guider, un jour, les esprits désireux du développement du pays ou de l'acquisition de nouvelles richesses minières[63]."

Avec l'abandon de Betsiamites, c'était l'abandon de tout le territoire du Labrador. Si nous nous sommes étendus sur ce poste, qui ne fait pas partie du territoire à l'étude, c'est qu'il nous semblait nécessaire de faire connaître cette mission, d'où partiront à peu près tous les apôtres qui évangéliseront le Labrador.

B. Masquaro - Itamamiou (Notre-Dame des Victoires)

Le Cahier des comptes nous donne encore quelques renseignements sur cette mission. On y lit:

> "Le poste de Maskuaro ayant été abandonné par la compagnie en 1851, nos sauvages continuèrent à s'y rendre pour les exercices de la mission. La petite bâtisse qui servait de chapelle ayant été enlevée, nous dûmes prévoir où nous devrions réunir nos pauvres sauvages qui se trouvaient dans ces lointains parages sans lieux fixes pour une mission.
>
> "Le révérend père Durocher chargé alors de toutes ces missions et supérieur de la maison du Saguenay — parti le printemps pour les missions montagnaises de la côte Nord, il devait explorer les lieux et voir quel serait l'endroit le plus propice pour y établir une mission et y ériger une chapelle.
>
> "Après avoir parcouru tous les endroits — il fixa son choix à Itamamiou, choisit l'emplacement de la chapelle et désigna un endroit dans une petite baie voisine pour le cimetière.
>
> "La chapelle se trouvait magnifiquement placée sur un petit cap qui domine la baie de l'Itamamiou juste à l'entrée de la rivière, mais il y avait impossibilité d'y faire le cimetière vu qu'il n'y avait pas de terre — ce n'était que roc vif — partout, recouvert de mousse de

---

63 L. BERGEVIN, O.M.I., Betsiamites honore ses Fondateurs, dans L'Apostolat des ... Oblats de Marie Immaculée, février 1949, p. 13.

plusieurs pouces d'épais.

"En 1853, on commença avec l'aide de nos sauvages et de la propagation de la foi, l'érection de la chapelle[64]."

On prit aux Escoumains tout le bois nécessaire qui fut en partie donné par M. Boucher, bourgeois du chantier de l'endroit.

Les missions se firent régulièrement dans la chapelle jusqu'en 1860. Les missionnaires de la Pointe-aux-Esquimaux[65] et de Natashkuan qui visitaient les Blancs, réunissaient ceux des alentours dans cette chapelle, et à chaque visite du missionnaire, quelques familles montagnaises, toujours heureuses de rencontrer la robe noire, se joignaient aux Canadiens.

La chapelle était probablement sous le vocable de la Sainte Vierge sous le titre de Notre-Dame des Victoires, car on acheta, en 1855, une statue de Notre-Dame des Victoires[66].

Le père Fisette fut témoin d'une belle scène à Masquaro dès son premier voyage. Il y arriva le 12 juin 1844 et les Indiens attendaient le missionnaire depuis plusieurs jours. La mission terminée, il fallut, dit le père, nous arracher du milieu de ces néophytes et ce fut vraiment touchant de voir ces pauvres Indiens fondant en larmes[67].

On sera témoin de ces scènes à toutes les années[68]. Le père Fisette nous a laissé aussi quelques notes sur l'état de la mission. Elle se composait de vingt familles, quarante-six adultes et trente-sept enfants, dont six furent baptisés. Tous les enfants et les adultes reçurent le sacrement de pénitence et vingt-cinq personnes furent admises à la communion.

La chapelle était en bon état, mais sans être dédiée encore à aucun saint ou sainte. Le tabernacle, assez propre, ne pouvait être ouvert; le père affirme qu'il était fermé à clef et que M. Boucher n'avait pas la clef! en sa possession. Le mobilier consistait dans un crucifix en cuivre, six chandeliers qui auraient besoin d'une couche de peinture, une petite image montrant la présentation de la Sainte Vierge, placée au-dessus du tabernacle. Il n'y avait point de sacristie[69]. On voit que le mobilier, comme partout ailleurs, était extrêmement simple.

---

[64] Cahier des comptes... Itamamiou.

[65] Aujourd'hui Havre Saint-Pierre.

[66] Cahier des comptes... Itamamiou.

[67] Fisette à Guigues, 3 août 1844 (archives générales O.M.I., dossier Fisette). Voir aussi Annales de la Propagation de la Foi ... Lyon, 17 (1845), p. 253-256.

[68] Registre des baptêmes de Betsiamites. 1846: 17 juin (père Durocher); 1847: 20 juin (père Durocher); 1848: 1er juin (père Durocher); 1849: 4 juin (père Durocher); 1851: 29 mai (père Durocher); 1852: 1er juin (père Babel); 8 juin (père Arnaud); 1853: 2 et 8 juin (père Durocher); 1856: 29 mai (père Arnaud); 1857: 14 juin (père Arnaud); 1858: 13 juin (père Babel). Voir aussi V. HUARD, op. cit., p. 443.

[69] Archevêché de Québec, dossier P.A. Côte-Nord, I, p. 6.

Malheureusement, on ne put se rendre à Masquaro en 1845, les Indiens ne venant pas rejoindre les missionnaires à Mingan[70], et en 1846, les Indiens de Masquaro s'étant rendus à Mingan en groupe, les missionnaires leur donnèrent une mission et se dirigèrent ensuite vers les Sept-Iles[71].

Le père Clément s'y rendit en 1847 et en laissa une bonne narration dans une lettre au père Guigues[72]. Les missionnaires arrivèrent à ce poste, situé au fond d'une grande baie, après vingt-sept jours de navigation. Ecoutons le père Clément:

"Du côté du nord du golfe elle [la baie] présente au spectateur un coup d'oeil des plus satisfaisants. On y remarque beaucoup de petites îles qui abondent de gibier, les oiseaux s'y trouvent par milliers. Ils passent tout près de notre embarcation sans avoir l'air de redouter la présence des navigateurs. Comme la goélette que nous montions ne pouvait aborder à cause d'un fort vent de l'ouest, impatients de joindre nos sauvages nous descendîmes dans la berge qu'ils conduisaient eux-mêmes. Tout d'abord, il fallait passer à travers les rochers dont le fond de cette baie était parsemée. Avec un vent aussi fort notre embarcation aurait pu se briser vingt fois si elle n'eût été dirigée par une main habile. Aussi j'eus lieu de reconnaître l'adresse de nos sauvages. C'était avec un plaisir mêlé de crainte que je les voyais franchir tous ces écueils et nous mener au poste sans accident."

Au poste, les missionnaires furent reçus avec grande politesse et courtoisie par M. Hamilton, mais rien ne pouvait égaler la joie dont rayonnaient les Indiens:

"Ils n'eurent rien de plus empressé que de venir saluer leur père. Plusieurs voyaient pour la première fois un prêtre parlant leur langue (car ce poste n'avait pas été visité les années précédentes). Pour répondre à leur ardeur nous ne voulûmes pas les congédier, ce jour-là, sans ouvrir la mission. Aussitôt le P. Durocher les conduisit à la chapelle, où on fit la prière en commun, on y chanta des cantiques et mon compagnon eut lieu de remarquer les progrès qu'ils avaient faits dans le chant sacré. Il fut agréablement surpris de les voir exécuter avec précision des airs nouveaux que le missionnaire ne leur avait jamais montrés. L'ardeur de nos montagnais sur cette partie du culte mérite d'être mentionnée. Le chant pour eux est l'affaire la plus importante, ils ne peuvent se lasser de chanter. Quand dans une localité on a pu cultiver un air de cantique ceux des postes voisins montrent une grande activité pour le connaître. Vont-ils se visiter? à peine s'est-on salué qu'ils commencent à chanter, aussi le chant est-il un des moyens les plus puissants pour convertir les sauvages et conserver les néophytes dans une grande ferveur."

Ces pauvres gens ont une vie errante et désoeuvrée qui ne peut être remplie comme celle des Blancs. Le moyen le meilleur de prévenir les dangers d'une indolence toujours funeste est de les habituer au chant des cantiques.

---

70 Durocher à Guigues, 17 septembre 1845, dans Rapport sur les Missions du diocèse de Québec, 1847, p. 110.

71 Durocher à l'archevêque, 25 juillet 1846 (ibidem, p. 117).

72 Clément à Guigues, 1er août 1847 (Codex historicus de Longueuil, p. 88).

Au cours de la mission, les Indiens de Masquaro ont montré une docilité admirable; la chapelle ne désemplissait pas, ils ne pouvaient se lasser d'entendre le missionnaire, et sa prédication faisait sur eux une impression égale à leur avidité. Malheureusement, la chapelle était trop petite pour contenir tous les néophytes.

Le père Clément, connaissant quelques mots seulement de la langue, se contenta d'enseigner quelques cantiques nouveaux que le père Durocher avait composés au cours du voyage. Le missionnaire les exerçait deux fois par jour à la chapelle, et quand il retournait au poste, les Montagnais le suivaient pour se faire répéter les mêmes airs. Tout cela constituait un délassement pour le père Clément, mais le gros du travail retombait sur le père Durocher, qui travaillait jour et nuit à instruire et à confesser. Dans l'espace de cinq jours, toute la peuplade de Masquaro put se confesser et presque tous recevoir la sainte communion.

Le même succès attendait la mission de 1850. Les missionnaires, les pères Garin et Arnaud, ce dernier nouvellement baptisé du beau nom de Kavashka muesht "la voix de ténor", trouvèrent une chrétienté avide de la parole de Dieu; les chasseurs attendaient avec impatience et reçurent les prêtres avec les traditionnelles décharges de fusils. Ils demandèrent si le Grand Chef de la prière irait les voir à l'été aux Ilets; ils désiraient eux aussi s'y rendre pour le rencontrer.

La piété des Montagnais était telle que c'était à qui serait rendu le premier à la chapelle, mais hélas! la plupart devaient rester à l'extérieur, la chapelle étant trop petite. Ils ressentirent donc une grande joie quand on leur annonça qu'on en ferait construire une plus convenable et plus spacieuse. Le père Arnaud ajoute que ces Indiens ont une douceur et des égards qui sont les fruits des vertus évangéliques, une charité et une modestie, portées chez eux jusqu'à la plus grande délicatesse.

De Masquaro à Mingan, les missionnaires voyagèrent en vrais triomphateurs, car les Montagnais les accompagnèrent pour avoir le privilège de participer à une seconde mission[73].

On avait annoncé aux Indiens que l'on bâtirait une nouvelle chapelle. Mgr Turgeon avait fourni, le 24 décembre 1849, la somme de vingt-cinq louis pour reconstruire la chapelle[74] et, le 26 janvier 1850, l'évêque demandait combien de planches il fallait pour ce travail[75]. Cette marque de bienveillance touchait profondément le père Durocher, qui ne manqua pas d'en remercier Mgr Turgeon[76], mais comme il n'avait pas été content du travail de Stanislas Fontaine pour la chapelle des Sept-Iles, il recommandait à M. Cazeau de prendre de bons arrangements avec lui[77].

---

73 Arnaud à Mgr ? , 30 septembre 1850, dans Rapport sur les Missions du diocèse de Québec, 1851, p. 32-33. Voir aussi Garin à un confrère, 7 juillet 1850, dans Rapport ... de Montréal, 1851, p. 41-42.

74 Le 24 décembre 1849 (registre des Lettres, vol. 23, p. 136).

75 Ibidem, vol. 23, p. 153.

76 Le 26 janvier 1850 (archev êché de Québec, dossier PP. O. I-102).

77 Le 7 février 1850 (évêché de Chicoutimi, Série 17, paroisse 9, cote 5, volume 3, pièce 36). Le 14 avril 1850, le père Durocher avertissait Mgr Guigues que le frère Pinet se rendait à Québec pour acheter le bois (archives provinciales O.M.I., dossier Saguenay).

Ce bon M. Fontaine avait dit à l'évêque qu'il était convenu de construire la chapelle de Masquaro au cours de l'été et Mgr Turgeon avertissait le père Durocher que la somme allouée pour la construction serait livrée sur sa demande[78]. Malgré le grand désir qu'avait le père de construire cette chapelle, il écrit à Mgr Turgeon, le 3 mai 1850, qu'il faudra remettre à l'an prochain[79]. On entendra encore parler de la chapelle de Masquaro par le père Arnaud, le 30 septembre 1850. Il écrit à Mgr Turgeon et après avoir accusé réception de toutes les sommes votées par la Propagation de la Foi pour la chapelle de Masquaro, c'est-à-dire vingt-cinq louis en décembre 1849, et avoir énuméré les dépenses déjà faites, c'est-à-dire trente-cinq louis, dépensés en mai pour l'achat des principaux matériaux, le père demande, en son nom et en celui du père Durocher, que Mgr Turgeon veuille bien s'intéresser auprès du Conseil de la Propagation de la Foi pour faire allouer la somme suffisante pour terminer les travaux. On estime que les frais de la bâtisse s'élèveront à soixante-quinze louis.

Les vingt-cinq à trente familles qui visitent le poste sont trop pauvres pour aider de quelque façon que ce soit et leur chapelle est dans un tel état de pauvreté qu'on ne peut convenablement y célébrer les saints mystères. Le bois est tout vermoulu et menace ruine à chaque instant. Il n'y a aucune décoration, et à l'extérieur, ce sanctuaire ne se distingue en rien des hangars du poste[80].

Nous devrons attendre en 1852 avant d'en entendre parler de nouveau. En 1852, le père Arnaud rencontra des Indiens de la Baie-des-Esquimaux au poste de Masquaro: quatorze familles qui vaient été en route depuis le milieu de l'hiver afin de rencontrer les missionnaires. La mission de Masquaro se terminant le 10 juin, plusieurs Indiens voulurent reconduire les pères jusqu'à Natashquan[81]. Le Te Deum, chanté en indien, fut le dernier acte de ces saints exercices.

Le 14 octobre 1852, le père Durocher promet à Mgr Turgeon de lui parler de la chapelle de Masquaro quand il aura reçu des informations du père Arnaud. Le père Babel prétendait que la construction d'une chapelle à cet endroit s'imposait, et c'est ce que le père Durocher pensait également[82]. Il en parla en effet le 22 novembre 1852. "Pour Maskuaro, dit-il, il serait peut-être plus à propos d'ériger la chapelle à l'extrémité de la Seigneurie de Mingan au confluent de la rivière Kuakuatshau et du Saint-Laurent." De cette façon les planteurs du Labrador recevraient également des secours. La chapelle serait plus centrale et la Compagnie fait très peu d'affaires à Masquaro, elle n'avait même plus de commis. Et le père ajoute que les missionnaires sont décidés à se retirer sous leurs tentes et à ne plus prendre logis chez ces messieurs, ce qui ne leur donnera que plus de liberté[83].

---

78 Turgeon à Durocher, 16 février 1850 (registre des Lettres, vol. 23, p. 178).

79 Archevêché de Québec, dossier PP. O. I-111.

80 Archevêché de Québec, dossier Mis. V-57.

81 Arnaud à de Mazenod, 26 novembre 1852, dans Annales de la Propagation de la Foi... Lyon, 26 (1854), p. 283-287. A la page 286, le père Arnaud les appelle "Esquimaux"; peut-être s'agit-il simplement d'Indiens de la Baie-des-Esquimaux.

82 Archevêché de Québec, dossier PP. O. I-149.

83 Evêché de Chicoutimi, Série XVII, paroisse 11, cote 5, vol.2, p.6.

Au début de novembre, le père Durocher, tout en admettant que l'on avait un certain fonds pour Masquaro, ajoute qu'il faudrait encore quinze louis[84], mais Mgr Turgeon ne peut se rendre à cette invitation. Le 20 novembre, il affirme qu'il ne peut aider et espère que "vos fonds" suffiront pour avancer suffisamment cette chapelle pour qu'elle puisse servir. Quelqu'un, à Québec, prétendait que les Indiens pourraient faire davantage et qu'ils pourraient même se passer de l'aide du gouvernement. Pourtant, le père Durocher peut mieux juger cela que les autres[85].

Le missionnaire est peiné de la décision de Mgr Turgeon de ne pas accorder de secours pour la chapelle des Indiens de Masquaro qui aiment tant leur religion. Quand on les voit, dit-il, donner les pelleteries pour leur chapelle, alors que leurs enfants sont en haillons, cela est de nature à leur attirer l'admiration.

Le père avait parlé de construire la chapelle, non pas à Masquaro même, mais à huit ou douze lieues plus bas, à Kuakatsho. Si la Compagnie de la Baie d'Hudson désirait abandonner Masquaro, elle n'aurait pas à se plaindre qu'on bâtît ailleurs une chapelle qui servirait aux planteurs du Labrador et aux Indiens qui ne veulent pas se rendre à Mingan. D'un autre côté, les Montagnais de Masquaro refusent de se rendre à Mingan, situé à une distance de cinquante-cinq lieues, comme aussi les Indiens de la Baie-des-Esquimaux (que les missionnaires rencontraient à Masquaro), tandis que tous verraient volontiers le transfert à Kuakatsho. Une décision du Gouverneur Simpson avant le printemps serait nécessaire. Le père termine en affirmant qu'il n'a jamais été question d'abandonner le poste de Mingan, mais bien celui de Masquaro qui est à l'extrémité est de la Seigneurie, qui a quatre-vingt-quatre lieues de longueur[86].

Mgr Turgeon avait fait erreur, en effet, le 27 novembre en confondant les noms de Mingan et de Masquaro[87] et c'est pourquoi, le 17 décembre, il donnait au père Durocher l'autorisation de transporter la chapelle de Masquaro au delà de la Seigneurie de Mingan, mais en évitant de faire ou de dire quoi que ce soit qui pourrait éloigner les Indiens du poste de Mingan, afin de ne pas se brouiller avec la Compagnie[88]. Par la même lettre, il annonce au père qu'il a le plaisir de lui annoncer qu'il recevra trente louis pour la chapelle projetée. Le 7 janvier 1853, le père Durocher accusait réception de la somme envoyée pour Masquaro dans une lettre à M. Langevin[89]. La mission de 1852 avait été faite par le père Durocher alors que le père Arnaud était occupé avec ses Montagnais à défricher la terre au fond de la Baie-des-Outardes[90].

---

84 Le 9 novembre 1852 (archevêché de Québec, dossier PP. O. I-153).

85 Registre des Lettres, vol. 24, p. 678.

86 Le 7 décembre 1852 (évêché de Chicoutimi, Série XVII, paroisse 11, cote 5, volume 2, pièce 7).

87 Le 27 novembre 1852 (registre des Lettres, vol. 24, p. 690).

88 Le 17 décembre 1852 (archives provinciales O.M.I., dossier Golfe Saint-Laurent).

89 Archevêché de Rimouski, dossier Oblats.

90 Arnaud à Mgr ? , 23 mai 1852, dans Rapport sur les Missions du diocèse de Québec, 1853, p. 124.

Le père Durocher fit encore la mission de 1853. A un Oblat il écrit, le 15 décembre, qu'il était parti au printemps avec deux charpentiers pour construire la chapelle, que les Indiens demandaient depuis quatre ans. Itamamiou, endroit situé sur un côteau près de trois petits lacs retint son choix. Il a admiré la cordialité des habitants[91]. En 1854, le père Babel passe dix jours à Itamamiou[92] et, en 1855, c'est le père Arnaud qui y fait la mission, terminée le 6 août[93].

La chapelle d'Itamamiou finira par être transportée à Kekaska, les Indiens d'Itamamiou s'étant dispersés[94].

Nous possédons peu de renseignements sur cette mission après 1860. Le Cahier des Comptes note:

> "Le nombre des missionnaires pour les sauvages étant restreint et notre nouvelle résidence à N.D. de Bethsiamits nécessitant la présence continuelle du missionnaire vu les constructions et autres travaux que nous avions à faire exécuter, nous prévîmes nos sauvages de Natashkuan et de St Augustin que nous ne pourrions plus les réunir pendant quelque temps dans la chapelle de Itamamiou — que nous serions bien heureux si nous pouvions les rencontrer tous à Mingan — que si toutefois, ils se trouvaient dans l'impossibilité de venir, le missionnaire de Nataskuan qui visitait les blancs de la côte jusqu'aux blancs Sablons se ferait un plaisir de leur donner tous les secours spirituels, car lui aussi avait juridiction sur eux.

C'est ainsi que les missions de Masquaro furent faites par le missionnaire de Natashquan, M. Auger, en 1860, 1861, 1862 et 1863. Le père Nédélec voulut s'y rendre en 1864, mais il apprit en passant à Natashquan que M. Perron y était et le père revint alors à Mingan[95]. On s'attendait à faire cette mission en 1864 et le père Arnaud en avait peut-être parlé à Québec, puisque le Codex historicus de la maison de Saint-Sauveur note, à la date du 6 mai, que le père Arnaud était parti pour sa résidence de Betsiamites qu'il quitterait bientôt pour se rendre à Masquaro, à Mingan et aux autres postes en remontant la côte Nord[96].

Le missionnaire de Natashquan visita encore le poste en 1865, 1866, 1867. Le Cahier des comptes continue:

> "En 1866, notre nombre s'accrut du R.P. Babel qui nous revenait de la Rivière-au-Désert où il avait été fixé en quittant les Escoumains.

---

91 Ibidem, 1853, p. 48 et suiv. Voir aussi sa lettre à M. Langevin, le 14 juillet 1853 (archevêché de Rimouski, dossier Oblats): Il est bien satisfait des gens du Labrador qui ont souscrit généreusement pour la chapelle d'Itamamiou. Placée au centre de la partie visitée du Labrador, elle servira aux Canadiens qui font la pêche et à une section des Montagnais.

92 Babel à un confrère Oblat, 17 octobre 1854, dans Rapport sur les Missions du diocèse de Québec, 1855, p. 31-39.

93 Arnaud à Mgr ? , 3 juillet 1855 (ibidem, 1855, p. 43).

94 Arnaud à Mgr ? , 15 février 1872 (archevêché de Rimouski, dossier Oblats.

95 Cahier des comptes (archives de Betsiamites).

96 Archives de la maison de Saint-Sauveur de Québec.

"Nous établissions une nouvelle mission à la Baie-des-Esquimaux et nous voulions reprendre celle de Itamamiou. Le r.p. avertit les sauvages de Mingan en 1867 qu'il se rendrait à Itamamiou l'année prochaine pour continuer de là son voyage à la Baie-des-Esquimaux. Mais, en 1868 comme il se disposait à aller faire cette mission, quelle ne fut pas sa surprise en apprenant que la chapelle de Itamamiou était défaite et que les Acadiens de Tshikaska se disposaient à la transporter chez eux.

"Monsieur le missionnaire Auger avait été autorisé par Sa Grandeur à faire ce changement. Mais je suis dans la persuasion que si Monseigneur avait été instruit exactement des choses, il n'aurait point donné son consentement à ce transport."

Les pères cessèrent donc leurs visites. Le rédacteur du Cahier des comptes continue:

"J'ai vu cette chapelle à Tshikaska en 1871, 1872 et 1873. Il n'y a que la charpente d'élevée, sans lambris ni couverture — les planches gisent de côté et d'autre, je crois que ces braves gens ne la rétabliront jamais dans l'état qu'ils l'ont prise à Itamamiou, car un bon nombre de familles acadiennes de Tshikaska quittent cette place pour se transporter à Betshuan près des Iles boisées de Mingan, pour se trouver dans un havre plus sûr et plus à la portée du loup marin."

On avait donc dépouillé les pauvres Montagnais sans en retirer aucun profit et en mettant le missionnaire dans un sérieux embarras. Les missionnaires cependant trouveront moyen de remédier à la situation en attendant de construire une nouvelle chapelle à Masquaro. Le 15 février 1872, le père Arnaud écrivait à l'évêque de Rimouski. Il remerciait l'évêque de lui avoir permis de faire la mission indienne dans la chapelle de Mécatina où l'on pourra réunir les Indiens qui ne peuvent se rendre à Mingan. Le père Arnaud ne croyait pas que les Canadiens s'y opposeraient, et qu'au contraire ils seraient tous très contents en apprenant la décision de Sa Grandeur, car cela leur offrira l'avantage de pouvoir assister quelques fois de plus à la sainte messe dont ils sont privés si longtemps. Il ajoutait:

"Nous avions autrefois bâti une chapelle à Itamamiou pour nos sauvages; c'est là que nous les réunissions, mais depuis qu'on nous avait donné Mingan pour limites nous avions cessé de nous y rendre; les sauvages de ce poste se sont dispersés et leur chapelle a été transportée à Kekaska, chez les Acadiens, c'est pour réunir ces familles éparses que j'ai prié V.G. de me permettre de les assembler à Mecatina juste le temps nécessaire pour la mission[97]."

M. Ed. Langevin, vicaire général, écrivait au père Durocher, le 23 avril 1873[98], que pour Mécatina, le père Arnaud avait demandé la permission d'utiliser la chapelle le 29 novembre et que Monseigneur avait répondu le 18 janvier, qu'il la lui accordait avec grand plaisir, pourvu que ceux qui l'avaient construite n'y aient pas d'objections, comme il le supposait bien. Le père qui fera la mission n'aura donc pas besoin de voir le missionnaire de Natashquan.

Les pères firent donc probablement la mission de Masquaro à Mécatina les années suivantes, mais on songea bientôt à ériger une nouvelle chapelle

---

[97] Evêché du Golfe Saint-Laurent.

[98] Evêché de Rimouski, Registre des Lettres, F.

pour les Indiens. Monseigneur de Rimouski s'adressait au père Antoine, provincial, le 13 août 1875[99]:

"D'après le P. Arnaud, depuis 1860 vos Pères se seraient fiés sur le missionnaire de Nataskuan pour desservir tous les sauvages qui se rendent aux postes plus bas que ce lieu. Résultat: un bon nombre de familles qui ne voulaient pas monter à Mingan où se faisait la mission ont été privés pendant plusieurs années des secours de la religion. Elles auraient d'ailleurs 30, 50 et jusqu'à 110 lieues pour se rendre à Mingan.

"Les sauvages réunis dans ce dernier poste m'ont demandé de les autoriser à construire une chapelle à Maskuaro situé à environ 18 lieues en bas de Nataskuan et le P. Arnaud appuie leur requête. Il me semble bien désirable que vos Pères aient ici une seconde résidence où ils se trouveraient à peu près au milieu des missions sauvages depuis la Pointe des Esquimaux jusqu'à S. Augustin espace de plus de 100 lieues et ils seraient éloignés de cent lieues de Betsiamites."

Il faudra attendre plusieurs années avant d'obtenir des nouvelles de cette mission. Le premier document que nous possédions est un rapport de 1880-1881 adressé par le père Babel[100]. La population se chiffre par deux cent quarante-cinq, dont cent dix-neuf communiants. Le missionnaire a distribué cent dix-neuf communions pascales, entendu cent quatre-vingt-sept confessions. Le total de la dîme se monte à $0.00 et le casuel à $15.00. Il y avait donc de quoi s'enrichir dans cette mission!

Le 17 décembre 1881, le père fait le rapport de son voyage de l'année 1881 sur la Côte-Nord. Le père dit qu'il se rendit à la rivière Romaine pour rencontrer les Indiens. A la date du 6 juin, il note mélancoliquement:

"Nous fîmes donc relâche en face des débris de notre pauvre chapelle sauvage d'Etamamin, qu'on nous a prise il y a quelques années pour la donner aux Canadiens, lesquels n'avaient pas donné un centime pour la bâtir. Si cette chapelle existait encore, nous n'aurions pas besoin de bâtir à la Romaine. Mais oublions ces souvenirs."

A la mission, tous les Indiens de Saint-Augustin, de Masquaro et une partie de ceux de Natashquan, au nombre de soixante-dix familles, attendaient le missionnaire. L'année précédente, il leur avait promis une chapelle; il dut donc s'expliquer de son mieux et trouver un local pour la mission. La mission fut bonne et se termina le 22 juin[101].

L'année suivante, 1882, le Codex historicus de Québec note, le 24 mai 1882, que le père Arnaud part pour Masquaro "où il bâtit une chapelle pour les Sauvages". Le 15 mai 1882, le père Arnaud écrivait au père Fabre, supérieur général, pour lui demander l'autorisation de se rendre en France, ajoutant qu'il quittait Québec dans une semaine et retournait sur le littoral du Labrador, emportant avec lui tout le bois nécessaire pour la construction d'une nouvelle chapelle à Masquaro[102]. Le registre des baptêmes de Betsiamites note le passage du père, le 26 juin 1882. Lui-même, d'ailleurs, écrit à M. Ed. Langevin,

---

99 Ibidem.

100 Evêché du Golfe Saint-Laurent.

101 Missions ... des ... Oblats de Marie Immaculée, 20 (1882), p.151-153.

102 Archives générales O.M.I., dossier Arnaud.

vicaire général, le 3 décembre 1882[103], qu'il a fait bâtir la chapelle de Masquaro et a payé tous les frais d'achat, de transport et d'ouvriers. "Ma bourse est restée à sec", ajoute le missionnaire. Monseigneur le préfet apostolique ayant retiré $300 aux Oblats, ils ne peuvent désormais plus s'occuper de ces lointaines missions.

Le père Arnaud, dans le Cahier des comptes, refait ainsi l'histoire de la chapelle de Masquaro:

"Mgr Langevin, Evêque de Rimouski nous ayant permis de bâtir une chapelle sur la côte du Labrador où nous puissions réunir nos sauvages dispersés sur la côte, nous avons fait choix de Maskuaro, où il y a un ancien cimetière.

"Il y avait autrefois un poste de la Compagnie de la Baie d'Hudson qui fut abandonné. Notre juridiction ne s'étendait pas au delà de Mingan depuis que des missionnaires avaient été fixés sur la côte à la Pointe aux Esquimaux et à Nataskuan.

"Les missionnaires malgré leurs désirs de se rendre utiles aux sauvages de ces endroits ne pouvaient le faire vu leur manque de connaissance de la langue sauvage, c'est pourquoi Mgr Langevin étendit nos pouvoirs sur toute la côte afin de pouvoir les évangéliser partout où nous les trouverions. C'est ce qui nous porte à construire la chapelle mentionnée.

"Dans le commencement de juin 1882, je fis voile vers ces parages après avoir frété une goélette de tous les matériaux nécessaires et nous nous mîmes à l'oeuvre aussitôt après notre arrivée — nous fûmes seuls — les ouvriers et moi — Jean Levasseur, son fils Alphée et un jeune Terriault pour débarquer et porter sur place tous les matériaux, nous eûmes beaucoup à souffrir à peu près sous tous les rapports, surtout du froid et plus tard des maringouins et de la vermine.

"Dès que la nouvelle fut répandue sur la côte que je construisais à cette place une chapelle, les sauvages arrivèrent de toute part en peu de jours je comptais 80 familles que je commençais à instruire et à confesser.

"Le 28 juin, le vaisseau du gouvernement La Canadienne faisait son apparition à l'entrée de la rivière Maskuaro, avec Mgr Charles Guay, prot. Ap. Il venait au nom de Mgr de Rimouski confirmer les sauvages.

"Le 2 juillet, il bénit la nouvelle chapelle non encore terminée et la plaça sous le vocable de St Labre. Le 6 juillet, ils se mirent en route pour Nataskuan. Je restai encore deux jours pour terminer les travaux et ma mission."

Le 9, dans une tempête, le père Arnaud et ses compagnons étaient jetés sur les côtes d'Anticosti. Il fallut plusieurs jours pour longer l'île, jusque presque en face de Mingan, où ils se mirent en traverse pour la terre ferme.

Le père fit encore la mission de Masquaro en 1883, où il se trouve le 2 juillet[104]. Ici s'arrêtent pour plusieurs années nos renseignements sur la mission de Masquaro. Si nous supposons que le même missionnaire faisait la mission de Mingan et de Masquaro, on peut dire que le travail fut accompli en 1884 par le père Arnaud. En 1885, le père Babel donnait le rapport de ses missions de Masquaro, de Natashquan, de Sept-Iles et de Godbout[105]. En 1886, la mission

---

[103] Archevêché de Rimouski, dossier Oblats.

[104] Registre des baptêmes de Betsiamites.

[105] Le 12 septembre (évêché du Golfe Saint-Laurent).

aurait été faite par le père Arnaud et peut-être aussi en 1887. Pour les années subséquentes, nous possédons encore le registre des baptêmes de Masquaro et nous voyons que la mission a été faite par le père Arnaud en 1888, 1891, 1892, 1893 et 1896; par le père Babel en 1889 et 1890; par le père Lemoine en 1894 et 1895[106].

A l'occasion de cette mission, le père Lemoine, dans une lettre du 20 septembre 1895 au père Lefebvre, provincial, donne quelques renseignements sur cette mission. La chapelle est bâtie sur le roc et mesure quarante-cinq pieds carrés, mais elle est trop petite pour les quatre-vingt-dix familles. A Masquaro, la messe est chantée tous les jours en montagnais, et le père profite des moments libres pour enseigner la lecture.

A la suite du père Lemoine, ce sera le père C. Boyer qui se rendra à Masquaro, d'abord en compagnie du père Arnaud en 1896 et seul de 1897 à 1907 inclusivement, et de 1909 à 1911. En 1908, la mission sera faite par le père Camille Perreault.

M. Ange Picard, vieil Indien de Sept-Iles, affirme que le père Boyer éleva une nouvelle chapelle à Masquaro vers 1900. C'est la seule source que nous ayons sur ce sujet.

C. Visites dans divers postes

Au cours de leurs randonnées missionnaires des premières années, les pères trouvaient le moyen de faire des visites dans des postes secondaires. On les trouve à la Rivière Romaine[107], à Kekaska[108], à Nagatamiou[109], à Nitinekapits[110], à Nashialik[111], à la Baie de Kaui[112], au Petit Caska[113], à la Pointe-Paradis[114], à la Visitation[115] et à la Tabatière où les Oblats bâtirent vers 1857 une chapelle de trente-cinq pieds sur dix-neuf, que M. Huard décrit comme

---

106 Lemoine à Lefebvre, 20 septembre 1895 (archives provinciales O.M.I., dossier Betsiamites - Correspondance.

107 Le père Durocher, le 28 mai 1851. Le 14 juillet 1853, le père Durocher écrivait à M. Langevin qu'il avait laissé le Labrador le 22 juin après avoir visité la rivière Romaine à l'extrémité est de la Seigneurie de Mingan jusqu'à la rivière Natagamiou sur une étendue de 22 lieues. Il se disait très satisfait de sa réception au Labrador (archevêché de Rimouski, dossier Oblats).

108 Le père Durocher, le 3 juin 1853. Le père Arnaud parle de Tshekaska, les 7 et 23 juin 1857.

109 Le père Arnaud, le 16 juin 1857 et le père Durocher en 1853.

110 Le père Durocher, le 5 mai 1846.

111 Le père Arnaud, le 25 mai 1852 et le père Durocher, le 2 juin 1853.

112 Le père Arnaud, le 29 juin 1858.

113 Le père Babel, le 20 juin 1858.

114 Le père Arnaud, le 30 mars 1856.

115 Le père Durocher, le 12 juin 1853.

ayant un intérieur remarquable pour le pays[116]; à Guanis, à Napessipi, au Grand et Petit Watcheeshou, à Corneille.

Ils pouvaient être fiers de leurs travaux et entendre dans leur coeur la louange que le Seigneur décerne à ses bons et fidèles serviteurs: Euge, serve bone et fidelis! On s'était rendu au Labrador et les Blancs établis sur le passage des missionnaires n'avaient pas été négligés.

Nous étudierons en détail les différentes missions visitées par les Oblats de Betsiamites après 1861. Il serait peut-être bon cependant de donner ici une vue d'ensemble de l'étendue du territoire couvert par les Oblats. Les pères n'étaient pas uniquement chargés des missions indiennes, mais devaient aussi se dévouer aux missions établies parmi les colons canadiens.

Le père Durocher écrivait au père Fabre, le 17 septembre 1862, que le père Arnaud avait visité cent cinquante familles indiennes disséminées sur un littoral de plus de deux cents lieues. Cela donne une petite idée des distances parcourues et des difficultés et des privations que l'on devait y rencontrer[117].

En 1877, le père Arnaud, dans une lettre au père Fabre, nous fournit quelques renseignements sur le travail sur la Côte. Il affirme que Betsiamites est devenu le centre des missions montagnaises et que les principaux postes où les missionnaires ont construit des chapelles sont Godbout, les Sept-Iles, Mingan sur le littoral nord, Notre-Dame-des-Neiges, au fond de la Baie-des-Esquimaux et la Pointe-Bleue sur les bords du lac Saint-Jean[118].

On ne pouvait pourtant pas se rendre partout à chaque année et le 15 mars 1880, le père Arnaud écrivait au provincial que Monseigneur de Rimouski voulait voir les missionnaires visiter les Indiens de la Côte et se rendre à Saint-Augustin ou au moins à la Romaine, car il y avait cinq ans que ces Indiens n'avaient pas été visités; la dernière fois le père Lacasse s'y était rendu en allant à la Baie-des-Esquimaux.

Fidèle aux désirs de Monseigneur de Rimouski, le père Babel se rendit à la Romaine en 1881, où il rencontra tous les Indiens de Saint-Augustin, de Masquaro et une partie de ceux de Natashquan, au nombre de soixante-dix familles. Pendant ce voyage, il distribua six cents communions, bénit six mariages et fit vingt-neuf baptemes[119].

Demanda-t-on aux Oblats de se charger de toute la Côte-Nord vers 1881? Il le semble d'après une lettre du provincial au père général en janvier 1882, affirmant qu'on avait refusé la Côte-Nord à cause de l'isolement où l'on devait

---

116 V. HUARD, op. cit., p. 454. Le père Arnaud écrivant à Mgr ?, le 3 juillet 1855, parle d'une chapelle construite à la Tabatière, dont la place avait été désignée par M. Bélanger, de Terre-Neuve. Cet endroit reçoit la visite du missionnaire depuis huit ans (Rapport sur les Missions du diocèse de Québec, 1855, p. 44).

117 Missions ... des ... Oblats de Marie Immaculée, 2 (1863), p. 79.

118 Le 29 décembre, ibidem, 16 (1877), p. 328 et suiv.

119 Babel à un destinataire inconnu, ibidem, 20 (1882), p. 149 et suiv.

mettre quatre ou cinq sujets et de la grande difficulté de vivre dans ces parages. Le provincial était convaincu que les raisons existaient encore[120].

En 1885, le 12 septembre, le père Babel fait le rapport de ses missions de Masquaro, Natashquan, Mingan, Sept-Iles et Godbout, soit en tout sept cent quarante-cinq âmes[121].

En 1896, le père Arnaud, âgé de soixante-dix ans, affaibli et ne pouvant presque plus marcher, se décida quand même, devant la nécessité, de faire les missions des postes du Golfe. Le père Lefebvre, provincial, ajoutait: "Voilà de l'héroïsme. Heureusement, le jeune père Boyer va l'accompagner et en prendre soin[122]."

Paragraphe troisième

JOIES ET PEINES

Les travaux des missionnaires comportent de grandes joies: réponse des Montagnais à leur dévouement, plantation de l'Eglise, amélioration matérielle de ces braves Indiens. Des jours de grande réjouissance ont aussi lieu à certains intervalles, par exemple à l'occasion de l'arrivée du missionnaire, de la fête de sainte Anne, de l'Assomption ou de la visite épiscopale qui est un grand événement et qui rassemble un nombre considérable d'Indiens.

Mais les difficultés ne manquent pas. Dangers auxquels sont exposés missionnaires et Indiens, le loup ravageur qui rôde et menace toujours la jeune chrétienté, fatigue des voyages et surtout périls de ces expéditions. Nous savons que plus d'une fois les naufrages ou les tempêtes mirent la vie des missionnaires en danger.

Le père Clément, dans une lettre au père Guigues, en date du 1er août 1847, nous en fait un récit en ces termes:

> "C'était le 19 mai [1847] que le P. Flavien [Durocher] et moi faisions nos adieux à nos bons montagnais, au milieu des sanglots que notre départ arrachait à ces bons néophytes. Notre embarcation consistait en deux canots d'écorce, d'environ 12 pieds de long sur 2 de large, et notre petit équipage se composait de 4 personnes; nous n'avions pour provisions qu'une soixantaine de livres de lard. Le premier et le deuxième jour la navigation ne fut marquée d'aucun incident fâcheux. Le premier était un samedi et nous nous étions proposés de nous rendre aux Ilets de Jérémie pour y dire la messe le lendemain. Le temps fut beau jusqu'à 3 heures de l'après-midi; à cette heure nos hommes nous mirent à terre pour prendre notre premier repas, car nous étions encore à jeun. A 4 heures, nous étions de nouveau dans notre canot pour franchir les 5 lieues qui nous séparaient des ilets Jérémie. Nous avions devant nous une baie [la baie de Manicouagan] profonde et large de trois lieues à traverser; mais nos hommes étaient pleins de courage et la mer qui montait encore nous favorisait beaucoup. Tout alla bien jusqu'au

---

120 Archives provinciales O.M.I., Correspondance, vol. 3, p. 126.

121 Evêché du Golfe Saint-Laurent.

122 Lefebvre à Soullier, 16 mai 1896 (archives générales O.M.I., dossier Lefebvre).

milieu de la traversée, ce ne fut qu'alors que nous commençâmes à rencontrer quelques bancs de glace qui nous forcèrent à faire plusieurs longs circuits. Nous espérions que cette difficulté ne se présenterait plus et que nous trouverions une issue pour arriver au terme désiré. Plus nous avancions, plus les glaces devenaient plus nombreuses et nous découvrîmes bientôt qu'il fallait songer à la retraite sans délai. Le passage nous était entièrement fermé; nous rebroussâmes donc chemin en toute hâte vers le rivage que nous avions laissé une heure et demie plus tôt."

Malgré tous les efforts pour faire avancer les canots rapidement, la nuit descendait et, pour comble d'infortune, la mer commençant à baisser, paralysait tous les efforts à cause des irrégularités de courants et entraînait les voyageurs en plein golfe, qui, à cet endroit, n'a pas moins de dix-huit lieues de largeur. Les missionnaires considérant le danger auquel ils étaient exposés, se mirent à réciter l'Ave maris stella et le chapelet. Les prières n'étaient pas finies que les ténèbres les enveloppaient et que la terre était entièrement disparue à leurs regards. Pas une étoile ne brillait au firmament et les naufragés avaient peine à se reconnaître les uns les autres. Ils laissèrent donc les canots aller au gré des courants, traversant par moments des bancs de neige et tantôt frappant des glaces déjà durcies. Enfin, vers 9 heures, les canots sont immobilisés par les glaces. Sans perdre un instant, les Indiens laissent l'aviron et essaient de dégager le canot des glaces pour l'empêcher de se briser. Tout ce travail, qui dura une demi-heure environ, se fit en silence. Les Indiens se demandaient ce qu'ils allaient devenir. Ils promirent alors tous ensemble de chanter une messe solennelle à sainte Anne si elle voulait bien les délivrer. On jeta alors tous les effets à l'eau, à l'exception du nécessaire pour la messe, on chaussa les raquettes et sur l'invitation d'un Indien, tous sautèrent sur la glace pour y camper durant la nuit. Malgré leurs fatigues, les Montagnais qui n'avaient pas dit leur chapelet se jetèrent à genoux pour le réciter. La tempête se mit de la partie. Le lendemain, le jour ne prit pas nos voyageurs endormis; dès qu'ils purent reconnaître la terre, ils mirent les canots à l'eau et gagnèrent le rivage. La mer reprit immédiatement sa fureur.

Ils s'enfoncèrent dans le bois où ils firent un bon campement et passèrent le reste du jour à remercier Dieu[123]. Ils l'avaient échappé belle!

---

[123] Codex historicus de Longueuil, p. 89-90. On pourrait également ajouter les difficultés des voyages. Le père Babel écrivait à ses parents, le 24 septembre 1854, qu'à son retour de voyage cet été-là, il n'a trouvé que 51 poux dans son scapulaire et dans le cordon de son scapulaire. Les Indiens lui ont même demandé: "Mon Père, j'ai écrasé des poux avec mes dents le vendredi, est-ce péché?" — "Non, tu ne pèches pas, répondit le missionnaire, mais ce n'est pas propre." Il ajoute que chaque année, il est certain de faire 700 lieues par eau (archives générales O.M.I., dossier Babel). Le 14 juin 1862, il écrit encore aux mêmes destinataires: "Pendant ces onze ans, j'ai fait à pied, à la raquette, près de 6,000 lieues. J'en ai fait autant par mer. Je peux avoir couché trois ans en dehors en tous temps et en tous lieux, je n'ai pas été sec plus de deux mois par année. Avec cela, je suis sans infirmités" (ibidem). La Providence veillait sans doute possible sur la vie et la santé de ses missionnaires. Le 3 novembre 1847, il écrivait encore: "J'ai parcouru chaque année par eau et par terre de 900 à 1000 lieues, à travers les forêts sauvages et sur les rivières et dans le golfe Saint-Laurent" (ibidem).

Une aventure similaire devait arriver en 1848. Ecrivant à Mgr Turgeon, le père Durocher lui fait part de l'événement, le 17 mai[124]. La tempête, dit-il, faisait bondir la goélette comme un bélier, le gouvernail se brisa et une chaloupe fut emportée. Son compagnon, qui désirait une tempête depuis longtemps, trouva celle-là trop forte. Il trébucha "mais grâce à la raideur de son chapeau il ne reçut pas de contusion".

La vie du missionnaire de la Côte-Nord avait donc ses péripéties et ses dangers. Malgré ces aventures moins agréables, les missionnaires aimaient leur travail apostolique et n'étaient jamais plus heureux que lorsqu'ils se trouvaient au milieu de leurs chers Montagnais. Il leur arrivait même, comme des écoliers en vacances, de prolonger un peu trop longtemps leur séjour au milieu d'eux, du moins au gré du supérieur. Aussi le père Durocher ne se faisait-il pas scrupule d'avertir le père Arnaud, le 27 août 1859, qu'il tardait à rentrer et le priait de montrer aussi la lettre à son compagnon, le père Babel, qui était coupable de la même fredaine[125].

C'est ainsi, dans les joies et dans les peines, mais toutes reçues avec allégresse de la main de Dieu, que les premiers missionnaires Oblats de la Côte-Nord étendaient le règne de Dieu sur ces plages désertes.

---

[124] Archevêché de Québec, dossier PP. O. I-92.

[125] Archives provinciales O.M.I., dossier Durocher, Flavien.

SUR LES COTES ET A L'INTERIEUR
DU LABRADOR
Nachvack
Ramah
Hebron
Okkak
Naim
Chimo
Zoar
Hopedale
Makkovik
Baie des Esquimaux
Rigolet
North West River
Lac Petitstakupau
Blanc-Sablon
Saint-Augustin
Baie-Rouge
(Tabatière)
L. Ashuanipi
Tête-à-la-Baleine
Itamamiou
Romaine
Masquaro
L.Mouchéolagane
L. Peptipi
Sept-Iles
BETSIAMITES

CHAPITRE QUATRIEME

SUR LES COTES DU LABRADOR

Le 12 novembre 1852, la partie du territoire de Terre-Neuve s'étendant de la rivière Saint-Jean à Blanc-Sablon était rattachée au diocèse de Québec[1] et Mgr Turgeon demandait au provincial de bien vouloir s'en charger.

Depuis nombre d'années, disait-il, les Oblats étaient allés dans ce territoire dont faisait partie Masquaro. Il s'agissait tout simplement d'ajouter cinq à six cents âmes qui habitaient la côte jusqu'à Blanc-Sablon qui termine maintenant le diocèse de Québec. On bâtissait cette même année une chapelle dans l'un des postes où ils étaient plus nombreux[2].

Nous ne possédons pas la réponse du provincial, mais il semblerait qu'il ne fut pas capable d'accepter, à en juger par la lettre que Mgr Turgeon écrivait à M. Alexis Bélanger, vicaire général de Saint-Georges de Terre-Neuve, le 19 novembre 1853. L'évêque était peiné que les chrétiens de la Côte du Labrador n'eussent pas voulu profiter de la seule occasion de l'année pour se rapprocher de Dieu sous prétexte qu'il fallait aider le prêtre en le rémunérant.

> "Mais il faut que je vous dise, ajoutait-il, que lorsque j'ai consenti à la réannexion du territoire dont il s'agit au diocèse de Québec, je ne l'ai fait que dans la persuasion où j'étais que les missionnaires Oblats pourraient pousser leurs courses apostoliques jusqu'à la nouvelle limite qu'il était question d'établir; mais voilà que dès la première année d'essai on découvre que s'ils peuvent atteindre ce poste où vous avez vous-même commencé dans votre dernière excursion, c'est tout ce que l'on peut attendre, vu qu'ils restent inévitablement chargés de la desserte de tous les postes et chantiers depuis l'embouchure du Saguenay outre la mission des Sauvages de l'intérieur..."

L'évêque se dit incapable de pourvoir au besoin des âmes auxquelles M. Bélanger avait eu le courage d'aller trois fois et il espère qu'il continuera à s'y rendre[3].

En effet, Mgr Turgeon avait compté sur les Oblats et il l'avait dit au père Durocher le 17 décembre 1852, au moment où le provincial, le père Santoni, voulait abandonner le Saguenay. L'évêque était atterré par l'espèce d'abandon où se trouverait cette population. Il venait d'accepter la Côte du Labrador et il fallait des missionnaires[4]. Il avoue en outre qu'il ne tarde pas à tailler du travail aux Oblats.

---

[1] Archevêché de Québec, dossier Insinuations, O, p. 209.

[2] Le 14 mars 1853 (registre des Lettres, vol. 25, p. 30). Il est vrai qu'il ne s'agissait de se charger que de quelques habitants, mais on ne tenait pas compte des distances.

[3] Registre des Lettres, vol. 25, p. 296.

[4] Ibidem, vol. 25, p. 1.

De son côté, Mgr Mullock, évêque de Saint-Jean, se disait heureux, le 15 décembre 1853, de savoir que la partie canadienne du Labrador était si bien desservie par les Oblats et il regrettait de ne pouvoir rien faire pour cette population[5].

Elle ne devait pas être abandonnée cette pauvre portion du troupeau de Mgr Turgeon, car M. Huard nous assure que le père Pinet en fut chargé durant les années 1854 à 1856, puis le père François Coopman en 1857 et en 1858, pour passer, en 1858, à M. J.-B. Ferland et au père Paillier. Il ajoute qu'il faudrait sans doute inclure aussi les noms des pères Arnaud et Babel[6]. En effet, ceux-ci ne négligeaient pas le soin des Canadiens au cours de leurs missions montagnaises.

Les Oblats s'y rendirent en 1853, car le père Arnaud, écrivant à un confrère Oblat, le 26 juillet 1854, affirme qu'après avoir terminé sa mission d'Itamamiou le 6 août, il n'avait plus à s'occuper que des Blancs de Itamamiou à Blanc-Sablon, à quatre-vingts lieues plus loin. Il ne décrit pas sa mission, mais se contente de dire que l'année précédente on avait construit une chapelle à la Tabatière qui recevait la visite du missionnaire depuis huit ans. Il fait ensuite des réflexions très intéressantes sur les "planteurs" du Labrador et ajoute qu'on lui a dit qu'à Blanc-Sablon il y avait parfois jusqu'à trois cents voiles[7]. Il semble bien qu'il ne se soit pas rendu là. D'après le registre des baptêmes de la Mission de la Côte du Labrador du 30 juin 1850 au 15 août 1858..., il était passé par les missions blanches suivantes: "Watakai" le 8 août, le Petit Mécatina (le 10), la Baie-de-la-Goélette (le 12), le lac Sale (le 13), la Tabatière (le 13) et Kokotso, le 1er septembre[8].

L'honneur de se rendre à Blanc-Sablon devait être réservé au père Horatio Pinet, qui ne nous dit rien de son voyage de 1854, mais raconte celui de 1855. Mgr Baillargeon avait tenu à ce que les Oblats fissent ces missions et, le 7 mars 1855, il se disait heureux, dans une lettre au père Durocher, de pouvoir compter sur les Oblats pour les missions des Postes du Roi, du lac Saint-Jean et même pour le Labrador jusqu'à l'anse de Blanc-Sablon qui séparait Québec de Terre-Neuve[9].

Parlant de son voyage de 1855, le père Pinet avoue à un confrère, le 21 novembre 1855, qu'il était heureux il y a trois ans lorsqu'on lui dit que le Labrador de Terre-Neuve appartenait à Québec.

Parti de Québec le 14 juin 1855, il arrivait le 22 à la mission la plus à l'est. Dans la nuit du 19, près des côtes de Terre-Neuve, les voyageurs avaient été frappés par les glaces et, le même jour, ils étaient à Blanc-Sablon. Que de bien à faire sur cette côte, dit-il, qui depuis cinquante ans n'a vu le missionnaire que six fois. Il visita les planteurs de la localité et, le

---

[5] Archevêché de Québec, dossier Terre-Neuve, I-74.

[6] Op. cit., p. 493.

[7] Rapport sur les Missions du diocèse de Québec, 1855, p. 41-48.

[8] Archives paroissiales de Lourdes-de-Blanc-Sablon. Il y passa le 10 juillet 1873, à l'occasion de son voyage à la Baie-des-Esquimaux.

[9] Registre des Lettres, vol. 25, p. 645.

lendemain, il commença une mission de trois semaines à laquelle cent cinquante personnes assistèrent. Le dernier jour, on laissa un souvenir, une grande croix sur un monument dominant le vaste port de Blanc-Sablon et on mettait la mission sous le patronage de Saint-Martin. Le lendemain, une berge le transportait sur un littoral d'environ cent vingt-cinq lieues de longueur et à chaque endroit il eut le bonheur d'être bien reçu par la population très hospitalière. Les chrétiens de ces régions étaient meilleurs que ceux qui vivaient dans l'abondance des biens spirituels. Le seul vice à déplorer était l'ivrognerie, mais grâce aux missionnaires, surtout au zèle du bon curé de Berthier, cet usage des boissons enivrantes avait beaucoup diminué. Il y avait aussi beaucoup de protestants que le père aurait aimé à visiter, mais le temps lui avait manqué. Il avait cependant pu baptiser une quarantaine de personnes.

Sur ce vaste littoral, il n'y avait que deux chapelles, l'une à l'extrémité ouest pour les Canadiens et les Montagnais, et construite par le père Durocher, l'autre au centre de la mission, élevée par les soins de M. Bélanger. Il en aurait pourtant fallu une troisième à l'extrémité est[10].

Le registre des baptêmes de la Mission de la Côte du Labrador du 30 juin 1850 au 15 août 1858 nous conserve le procès verbal d'une plantation de croix, le 29 juin 1855:

> "Le vingt neuf de Juin mil huit cent cinquante cinq, nous missionnaire soussigné avons procédé à la plantation et bénédiction d'une croix au lieu appelé Pointe-au-Pot à l'Anse Blanc-Sablon lequel lieu nous avons mis sous le patronage de Saint Martin voulant que la localité en porte le nom et soit appelée ci-après "Pointe-St-Martin"[11]."

L'année suivante, le père Pinet se rendit de nouveau à Blanc-Sablon et, le 2 juillet 1856, il procédait à la plantation d'une croix à l'occasion de sa mission. Nous trouvons le compte rendu de la cérémonie dans le registre des baptêmes:

> "Le deux juillet mil huit cent cinquante six nous missionnaire soussigné avons procédé à la plantation & bénédiction d'une croix au lieu appelé pointe à la Roche près de chez le Sr Louis Labadie à l'Anse des Dunes et à l'endroit désigné par une assemblée de planteurs & citoyens des postes du lieu et des lieux circonvoisins convoqués à cet effet et tenue le 29 du mois de juin après les vêpres du dit jour à la demeure du dit Sr Labadie & dont l'acte de délibération est ci annexé. Laquelle dite croix étant placée précisément sur le terrain que doit occuper la dite chapelle. A laquelle bénédiction de croix étaient présents le dit Sr Labadie, JBte Dumas, André Tanguay et plusieurs autres.
>
> J.H. Pinet, o.m.i.

A l'assemblée du 29 juin, il avait été décidé également que l'on élèverait une chapelle. Voici le texte de la délibération:

---

[10] Rapport sur les Missions du diocèse de Québec, 1857, p. 46-56.

[11] Archives de la paroisse de Lourdes-de-Blanc-Sablon. Au cours de ce voyage, le père visita aussi la Rivière Saint-Paul, Saint-Augustin, la Tabatière, le Petit Mécatina et "Matzialik" (registre de la "Mission de la Côte Labrador du 30 juin 1850 au 15 août 1858").

"A une assemblée des habitants des Postes St Martin, des Dunes et du Labrador tenue le vingt neuf de juin Mil huit cent cinquante six à l'Anse des Dunes dans la maison de Monsieur Louis Labadie et convoquée pendant deux Dimanches consécutifs à l'office divin du Matin le Revd Père Pinet Missionnaire du Labrador exposa à l'assemblée le besoin d'une chapelle pour la desserte des lieux précités. Il fut résolu à l'unanimité, qu'une souscription serait ouverte pour aider à payer le coût de la bâtisse de la dite chapelle et sacristie dont les dimensions sont comme suit. La chapelle de Trente pieds de long sur vingt-quatre de large. La même assemblée choisit aussi à l'unanimité pour syndics de la bâtisse de cette chapelle & sacristie le dit Sr Louis Labadie et Louis Morency, qui à leur tour prièrent et chargèrent le R.P. Pinet d'acheter des matériaux à Québec et d'y faire la chapelle et la faire transporter avec la sacristie sur les lieux. Après avoir mûrement considéré quel serait le lieu où cette chapelle serait placée, il fut unanimement décidé que la pointe à la Roche était la place la plus convenable et la plus centrale. En conséquence Monsieur Louis Labadie voulut bien se charger de faire une croix qui sera bénite et plantée par le R.P. Pinet avant son départ. Les dites chapelle et sacristie ainsi confestionnées d'après le goût du dit Missionnaire devront être transportées sur la place l'été prochain et élevées à un temps convenable pour que les exercices de la mission puissent s'y faire dans deux ans de cette date. Les frais de construction & de transport devant être payés au moyen de souscription prélevée comme sus dit - Monsieur Louis Labadie fit en même temps don du terrain propice et nécessaire pour la chapelle & cimetière à l'usage du Missionnaire, lequel terrein ne devant pas avoir moins de huit arpens en superficie; lequel dit don accepté par le Révérend Père Thomas Horatio Pinet pour et au nom de la corporation des Evêques catholiques de Québec par lequel il s'engage de faire ratifier les présentes si besoin est - Ceux sachant signer l'ont fait les autres ont déclaré ne le savoir voulant les dites parties intéressées que les présentes valent comme acte de délibération et comme acte du don du terrein précité.

T.H. Pinet Ptre, omi — Louis Labadie, Narcisse Dumas[12].

La croix plantée par le père Pinet, le 2 juillet, était donc bien sur l'emplacement de la future église. C'était la deuxième croix plantée par le père dans la région.

Tout semblait donc en bonne voie et le père Pinet dut s'occuper de sa commission à Québec, car au cours de son voyage sur la côte du Labrador en 1858, M. l'abbé Ferland écrit qu'à Blanc-Sablon tout le bois est préparé et que le printemps suivant une chapelle décente sera élevée à l'Anse-aux-Dunes entre Blanc-Sablon et Brador pour les dix familles catholiques[13].

La chapelle dut être construite selon les prévisions, car M. l'abbé V. Huard, au cours de son voyage au Labrador, écrit qu'une chapelle avait été élevée à une douzaine d'arpents à l'ouest de la Longue-Pointe. Un peu plus

---

[12] Ibidem. Cette année (1856) le père Pinet passait à Blanc-Sablon, à Labrador, au Bassin-de-Labrador, à l'Anse-aux-Dunes, à la Pointe-à-Giroux, près de Saint-Augustin, à la Tête-à-la-Baleine et au Petit Mécatina.

[13] Abbé FERLAND, Opuscules, Québec, Imprimerie A. Côté et Cie, 1876, p. 157.

loin, un presbytère existait à l'Anse-aux-Dunes. La chapelle de vingt pieds carrés, existant depuis une quarantaine d'années, menaçait ruine[14]. Cette chapelle durera jusqu'en 1915[15].

Au printemps de 1857, le 9 mai, le Conseil provincial notait que l'on faisait chaque année une mission qui "nous pèse beaucoup car un père est exposé à être isolé pendant plusieurs mois. Le père Paillier, qui la fait cette année, verra s'il n'y a pas moyen d'occuper deux pères, soit à cause du nombre des gens, soit à cause des préparatifs pour le voyage. Sinon peut-être faudrait-il voir Mgr de Québec pour s'en décharger[16]."

Le père Paillier partit donc le 27 mai pour sa mission du Labrador[17] et revenait le 17 septembre[18]. Il laissa une courte description de son voyage dans une lettre au curé de Pompey, diocèse de Nancy, datée du 25 octobre de la même année[19]. Son seul compagnon, dit-il, fut son ange gardien, et il parcourut un littoral de près de quatre-vingts lieues pour visiter environ soixante familles composées en majorité de Canadiens-français, mais où il y avait également des Irlandais, des Anglais, des Montagnais, voire même des Esquimaux. L'extrémité de sa mission se trouve à environ trois cents lieues de Montréal. On voit pourquoi le provincial trouvait qu'il aurait été bon d'abandonner ces longues courses.

Fut-il question d'adjoindre un compagnon au missionnaire des Côtes du Labrador, au cours de cette année 1857? Il le semblerait d'après ce que le père Durocher disait à Mgr Guigues. Selon lui, seul le père Grenier avait les qualités nécessaires pour les missions du Labrador, mais il n'en avait pas la force physique. Le père ajoutait que cette mission était la plus pénible et qu'il faudrait un missionnaire[20].

Les obédiences sont distribuées très tôt en 1858. Le 9 janvier, le Conseil provincial décide que le père Coopman ira au Labrador. Le 25 mai, la troupe missionnaire est partie: le père Coopman pour le Labrador, les pères Babel et Bernard pour les Postes du Roi. Le père Coopman faisait avertir le provincial

---

14 Op. cit., p. 465.

15 Cahier des délibérations, p. 71 (archives paroissiales de Lourdes-de-Blanc-Sablon).

16 Conseil provincial, vol. 2, p. 66. Le provincial voulait appliquer le point de la Règle qui exigeait que les pères ne fussent jamais seuls en mission.

17 Codex historicus de Longueuil, p. 150 et Correspondance, vol. 1, p. 62. Le père Durocher écrivait cependant le 3 juin 1857 que le père Paillier attendait le steamer qui le porterait aux missions les plus éloignées et qu'il paraissait plein de courage et de dévouement.

18 Correspondance, vol. 1, p. 167 (archives provinciales O.M.I.). Le père visitait l'Anse-aux-Dunes, la Rivière Saint-Paul, la Tabatière, le Petit Mécatina et Itamamiou.

19 Annales de la Propagation de la Foi... Lyon, 30 (1858), p. 110-114.

20 Le 2 août 1857 (archives provinciales O.M.I., dossier Québec).

qu'il ne pouvait rester aussi longtemps seul, mais qu'il y consentait pour cette année[21].

Le pauvre père Coopman ne fut pas heureux, car le 10 juillet nous apprenons qu'il est malade et le père Durocher se demande quoi faire. Heureusement les vapeurs descendent jusqu'en octobre[22]. Il est presque impossible de le remplacer. Nous savons que le père était tombé malade à Mécatina et que M. Ferland l'avait remplacé[23] au moins pour une partie du travail. Heureusement que la maladie ne fut pas grave, car le 27 août, le père Durocher écrit au provincial qu'il a eu une agréable surprise. Le père Coopman est de retour et a pu faire presque toutes les missions du Labrador[24]. Le 28 août, le missionnaire fera le récit de son voyage au provincial, Mgr Guigues[25]. Quant au père Babel, parti pour les Postes du Roi, il se plaignait, le 2 septembre, que son voyage avait été très bref pour les Indiens, les Blancs se jetant sur les côtes[26].

Cette mission pesait vraiment et, le 19 janvier 1859, le Conseil provincial trouvait que la mission du Labrador ne pouvant se faire que par un seul prêtre, on prierait Monseigneur l'archevêque d'en décharger les Oblats. De plus, le prêtre devait bien savoir le français et l'anglais, qualification difficile à trouver[27]. Mgr Baillargeon voulut bien se rendre aux désirs du provincial et, le 27 avril, le père Durocher pouvait annoncer que l'évêque avait repris la mission du Labrador, mais qu'il ne croyait pas que le missionnaire fût nommé[28]. Le père H. Charpeney s'y rendit et donna les services religieux à l'embouchure des rivières et visita des familles à Guanis, Napessippi, au Grand et au Petit Watceeshou, à Corneille, en restant un jour ou deux dans chaque poste[29].

Ces missions passaient donc au clergé séculier en 1860. Il est pourtant intéressant de voir le rapport que présentait en 1860 M. Plamondon, missionnaire, sur tous les points visités, y indiquant le nombre de paroissiens. Le chiffre entre parenthèses indique le nombre de familles: Pointe-des-Esquimaux [Havre Saint-Pierre] (34), Corneille (4), Watichon (4), Napissipi (1), rivière Aguanus (1), Natashquan (20), Rivière Kaska (2), Kikaska (6), Masquaro (2?), Watchicouté (?), La Romaine (2), Coucoutchan (1), Itamamiou (1),

---

21 Correspondance, vol. 1, p. 145.

22 Ibidem, vol. 1, p. 154.

23 Ferland à Mgr Baillargeon, sans date, dans Rapport sur les Missions du diocèse de Québec, 1859, p. 64.

24 Correspondance, vol. 1, p. 159.

25 Ibidem, vol. 1, p. 160.

26 Ibidem, vol. 1, p. 161.

27 Page 85.

28 Archives provinciales O.M.I., dossier Québec.

29 A Mgr Guigues, 30 décembre 1859, dans Rapport sur les Missions du diocèse de Québec, 1861, p. 65-82. Le même rapport est paru dans les Missions ... des ... Oblats de Marie Immaculée, 2 (1863), p. 100-113.

Wayakayastik (1), Petit Mécatina (5), Tête-de-la-Baleine (3), Baie-des-Moutons (5), Grosse-Ile (Mécatina) (2). Grand total: 92 familles. On trouvait aussi pour cette portion de littoral quatre chapelles: Pointe-des-Esquimaux, Natashquan, Masquaro et Coucoutchan. On se souvient que les trois premières ont été construites par les Oblats.

Le rapport continue: Baie-Rouge (La Tabatière) (7), Kakapoué (3), Tête-de-la-Baleine (Est) (1), Grosse-Ile Saint-Augustin (3), Baie-de-Chicatska (1), Ile-Brulée (2), Bonne-Espérance (2), Belles-Amours (3), Baie-de-Brador (?), Blanc-Sablon (1). Grand total: 130 familles. Puis il y a une chapelle à Baie-Rouge (La Tabatière) et à Blanc-Sablon[30], la première probablement construite encore par les Oblats.

Nous parlerons maintenant de quelques postes, autres que Lourdes-de-Blanc-Sablon, visités de temps en temps par les Oblats.

La Romaine, poste indien et blanc, fut plusieurs fois visité par les Oblats. Nous en parlons spécialement dans ce chapitre, parce qu'on s'occupait des Blancs, surtout à l'occasion de la mission de Masquaro.

On trouve deux rivières Romaine sur la Côte-Nord. L'une des deux est située à quatre lieues en amont de Havre Saint-Pierre, autrefois désigné sous le nom de Pointe-aux-Esquimaux. La seconde rivière Romaine se trouve à dix-huit milles à l'est de Masquaro et est ordinairement appelée Grande Romaine.

Lorsque l'abbé Ferland entreprit son voyage au Labrador en 1858, il n'y trouva qu'une seule famille[31], tandis que M. Plamondon affirme, dans son rapport de 1860, qu'il y avait deux familles[32].

Les Oblats, arrivés sur la Côte-Nord en 1844, ne tarderont pas à se mettre en marche pour évangéliser toutes les populations depuis Saint-Alexis de la Grande-Baie jusqu'à Blanc-Sablon. Déjà, le 28 mai 1851, le père Flavien Durocher écrivait à M. Edmond Langevin qu'il avait laissé le Labrador le 22 juin après avoir visité la rivière Romaine à l'extrémité est de la Seigneurie de Mingan jusqu'à la rivière Natagamiou sur une étendue de vingt-deux lieues. Il se disait très satisfait de sa réception au Labrador[33]. Le père Arnaud, qui signe dans le registre de la Mission de la Côte Labrador du 30 juin 1850 au 15 août 1858, aujourd'hui Sacré-Coeur de Bonne-Espérance du 4 juillet au 1er septembre 1854, signe des actes depuis la Pointe-des-Monts jusqu'à Kokotso et passa sans doute aussi à la Romaine au cours de ce voyage[34]. Le père Pinet dut aussi y arrêter au cours de ses voyages de 1855 et de 1856, car ses actes montrent qu'il allait, en 1855, de Blanc-Sablon au Petit Mécatina et, en 1856, de Blanc-Sablon encore au Petit Mécatina, à peu de distance de la Romaine. Peut-être en fut-il ainsi du père Paillier en 1857 et du père Coopman en 1858. Les Oblats furent

---

30 Evêché du Golfe Saint-Laurent.

31 V. HUARD, op. cit., p. 444.

32 Evêché du Golfe Saint-Laurent.

33 Archevêché de Rimouski.

34 Archives paroissiales de Lourdes-de-Blanc-Sablon.

ensuite remplacés par les prêtres séculiers et plus tard par les pères Eudistes, et ne s'occupèrent plus que des Indiens du poste de Masquaro à une petite distance de la Romaine ou de Gethsemani. M. J.-R.-L. Hamelin fit la mission de la Pointe-aux-Esquimaux à Blanc-Sablon en 1859.

Malgré cela, le père Arnaud, selon le registre des baptêmes de Betsiamites, se trouvait à la Romaine le 11 avril 1862 et le père Babel, les 3 juin 1880, 12 juin 1881 et 1er juillet 1883.

Le 30 mai 1880, le père Arnaud écrivait au provincial que le père Babel devait se rendre à la Romaine[35]. Le 17 décembre 1881, le père Babel annonçait à un destinataire inconnu qu'il s'était rendu à la Romaine en juin. Tous les Indiens de Saint-Augustin, de Masquaro et une partie de ceux de Natashquan, au nombre de soixante-dix familles, l'attendaient. L'année précédente, il leur avait promis une chapelle. Il fut donc forcé de s'expliquer de son mieux et de trouver un local pour la mission qui fut bonne. On explora, à cette occasion, les environs pour trouver un local pour la future chapelle[36]. Enfin, le 20 septembre 1895, le père Georges Lemoine écrivait au provincial, le père Joseph Lefebvre, qu'on avait attendu quinze jours à la Romaine et il pensait qu'il aurait été bien utile d'y avoir une chapelle pour les Blancs et les Indiens[37].

La population devait être encore très restreinte à cette époque, puisque, en 1881, Mgr Charles Guay n'y trouvait que vingt communiants et, en 1897[38], M. Huard notait que le village possédait une douzaine de maisons propres et

---

35 Archives provinciales O.M.I., dossier Betsiamites.

36 Missions ... des ... Oblats de Marie Immaculée, 20 (1882), p. 151 et suiv. Ecrivant à M. Têtu, Mgr Bossé affirmait, le 25 avril 1887, en parlant des Indiens de la Romaine: "Pour varier leurs occupations ou se reposer de dormir, en voici qui prennent leurs livres de prières composés en montagnais par le R.P. Durocher en grande partie, mais imprimés avec nos lettres et chiffres et que nous leur faisons relier solidement au Couvent du Bon-Pasteur. Ensemble ils chantent des cantiques dont l'air est emprunté des nôtres et adapté par les Pères à des mots montagnais. Le même livre sert aux prières, au catéchisme, aux cantiques, à faire épeler les enfants; même une partie en est notée en plain chant et reproduit dans ce mishinaigan tous nos Kyrie, Gloria, Credo, Sanctus et Agnus, la Messe des Morts avec Libera, des psaumes composés par les Pères en Montagnais ainsi que quelques hymnes. Il y a même un long Tshipitiku MashKanakanuts, chemin de croix avec cantiques pour chaque station. Les dernières pages sont le Tshi nasKumitinan tshije manituin, Te Deum, le Tsije Manito ostuwin, Tantum ergo, le Ka iriniKaitsKu, Lauda Sion, le Tshi shutshelimitinan, Sub tuum et le Tshi piatuKuts wets, O Sanctissima. L'air des cantiques n'est pas noté, il s'apprend par coeur. Hélas, les ressources dont le Missionnaire dispose sont si faibles qu'à peine chaque famille peut-elle avoir un de ces livres précieux, et c'est leur Apôtre quand ils sont dispersés au fond des bois. Comme les juifs autrefois, ce livre est leur consolation: habentes solatio sanctos libros in manibus." (Annales de la Propagation de la Foi de la Province de Québec, 1887, p. 232). Et le préfet apostolique termine en demandant l'aide des bons chrétiens pour défrayer le coût de ces livres si utiles.

37 Archives provinciales O.M.I.

38 Evêché du Golfe Saint-Laurent.

constituait le hameau le plus considérable depuis Natashquan. En 1895, ajoute-t-il, la population de la Romaine était de douze familles catholiques, comptant cinquante-cinq personnes, dont trente-cinq communiants.

Outre les édifices de la Compagnie de la Baie d'Hudson, M. Huard y remarquait une chapelle dont l'intérieur était bien convenable. L'édifice mesurait vingt pieds carrés[39]. Selon des renseignements puisés auprès de l'un des plus vieux habitants de la Romaine, M. A. Guillemette, le père Arnaud avait l'habitude d'arrêter chez son père à la Romaine lorsqu'il se rendait à Masquaro. Ce monsieur affirme que la première chapelle de la Romaine consistait en pièces de bois équarries et qu'elle fut commencée par son père, il y a environ soixante ans. Les habitants se faisaient alors scrupule de chasser le dimanche. Or un beau dimanche, voici qu'un renard se permit de gambader dans la place. On décida alors d'abattre la bête et d'en appliquer le prix à la construction d'une église. La peau fut vendue au commis de la Compagnie de la Baie d'Hudson, M. McTavish, pour la somme de trois cents dollars[40].

Les Oblats passèrent aussi dans quelques autres postes:

A. Baie-Rouge (Tabatière)

Le père Arnaud passa à la Tabatière le 13 juillet 1854, le père Pinet en 1855 et 1856, et le père Paillier en 1857. M. V. Huard attribue même aux Oblats la construction de la chapelle située au fond de la vallée et mesurant trente-cinq pieds sur dix-neuf. Il affirme que l'intérieur de la chapelle était remarquable[41].

De son côté, M. Ferland écrivait en 1858 qu'à un mille du principal établissement on avait élevé une chapelle convenable et bien tenue. La sacristie pouvait servir de résidence temporaire au missionnaire[42].

B. Tête-à-la-Baleine

Les Oblats qui se rendirent à la Baie-Rouge passèrent également à la Tête-à-la-Baleine. On y trouve le père Boyer aussi tard que le 26 juin 1897[43]. Selon le registre des baptêmes de Betsiamites, le père Arnaud y présidait un baptême le 10 septembre 1871 et le père Lacasse y fit des baptêmes le 23 juin 1875.

C. Saint-Augustin

On voit par le registre des baptêmes que le père Pinet s'y arrêta en 1855 et 1856. Le père Arnaud y passa en 1871[44] et il y trouva treize familles

---

39 Op. cit., p. 444-445.

40 Entrevue du 1er juillet 1956.

41 Op. cit., p. 454-455.

42 Op. cit., p. 82-83.

43 Registre des baptêmes de Natashquan.

44 Arnaud à son supérieur, 6 août 1871, dans Missions ... des ... Oblats de Marie Immaculée, 11 (1873), p. 212.

présentes[45]. Dans une lettre à l'évêque de Rimouski, le 15 février 1872, il ajoutait quelques détails[46]; il avait trouvé treize familles, vingt communiants et avait fait six baptêmes. Le père Lacasse y passait en 1875 et en 1878, en se rendant dans l'intérieur du Labrador.

Les missionnaires y passèrent sans doute au cours des années suivantes, mais le registre des baptêmes de Betsiamites ne conserve que le souvenir de la visite du père Georges Lemoine, le 19 juin 1897 et le 23 juin 1897.

D. Rivière Saint-Paul

Les pères Pinet et Paillier s'y rendirent respectivement en 1855 et en 1857.

E. Bonne-Espérance

Le 19 juillet 1872, le père Ed. Buckle y exercera quelques actes de ministère, mais probablement en passant.

Si les Oblats abandonnaient un grand territoire en quittant les Blancs du Labrador, en 1859, ils ne laissaient que deux cent douze familles d'après le rapport de M. Plamondon qui avait fait ce recensement. Les pères pourraient donc vivre plus complètement leur Règle qui demandait que les pères ne fussent jamais seuls et le père occupé pendant de longs mois de l'été à parcourir ces rivages pourrait être utilisé avantageusement dans d'autres postes. Nous avons vu cependant qu'à l'occasion de leurs visites aux Indiens, ils donnaient également leurs soins aux Blancs.

On songea cependant un moment de charger les Oblats de toute la Côte du Labrador. Le 3 août 1867, Mgr Langevin, évêque-élu de Rimouski, écrivait en ce sens au père Fabre, supérieur général.

En 1855, disait-il, les Pères se chargeaient des Postes du Roi, de la mission du lac Saint-Jean et de la Côte du Labrador depuis Portneuf jusqu'à l'Anse de Blanc-Sablon. Depuis quelques années, les pères avaient demandé à en être déchargés et Mgr Baillargeon s'était rendu à leur demande, bien qu'avec regret, et il avait placé quelques prêtres séculiers isolés les uns des autres, les pères ne conservant que le soin des Indiens. Deux prêtres seulement s'occupaient de la Côte, l'un à la Pointe-des-Esquimaux et l'autre à Natashquan.

Mgr Langevin voudrait donc que les Oblats se chargeassent de toutes les missions de la Côte, de Portneuf à Blanc-Sablon, et il pensait qu'en qualité de plus abandonnées, ces missions avaient un droit tout particulier à la sympathie des Oblats[47].

---

45 Evêché du Golfe Saint-Laurent.

46 Archevêché de Rimouski.

47 Ibidem, Registre des Lettres, A, lettre 86. Le 27 janvier 1865, le Conseil général notait que l'on avait accepté la desserte de la Côte du Labrador pour ne pas refuser aux instances de Mgr de Tloa [Baillargeon] (p. 150) et, le 16 septembre 1867, que la demande de Mgr Langevin de Rimouski pour la région des Postes du Roi était référée au provincial et qu'on répondrait en ce sens à Mgr Langevin (p. 232).

Le père Fabre répondit, le 23 septembre, que les pères avaient demandé à Mgr Baillargeon d'être relevés des postes de la Côte-Nord en 1855, parce qu'ils pensaient que des prêtres séculiers pourraient trouver plus de moyens que les Oblats. Voilà maintenant qu'on demande aux Oblats de s'en charger afin de placer les prêtres séculiers ailleurs. Les âmes les plus abandonnées ont toujours été le champ favori des Oblats, mais il leur faudrait en avoir les moyens. Le provincial du Canada enfin fera tout son possible pour être agréable à l'évêque[48].

Le même jour, 23 septembre, M. Langevin, vicaire général, écrivait au provincial que Monseigneur avait écrit au père Fabre pour le prier de charger les Oblats de la Côte-Nord, mais en attendant sa réponse, l'évêque demandait au père Tabaret s'il ne pourrait pas s'en charger immédiatement depuis la Pointe-des-Esquimaux. Le prêtre doit être placé ailleurs, et la Rivière-Moisie grossit toujours. On y trouve maintenant environ trois cents âmes[49].

Le père Vandenberghe répond qu'il regrette de ne pouvoir accepter ces missions, car il manque de personnel. Le supérieur général, à Paris, lui a demandé de faire son possible, mais Paris ne peut envoyer de missionnaire. Les Oblats aiment sans doute les oeuvres de dévouement, et l'on regrette que l'on ait été obligé d'abandonner ces missions[50].

Mgr Langevin fera des instances. Son vicaire général, M. Ed. Langevin, écrit de nouveau au provincial, le 14 octobre 1867. Il a reçu sa lettre du 1er octobre en réponse à la sienne du 23 septembre et Monseigneur recevait presque en même temps une réponse du père Fabre.

Le père Fabre assurait son correspondant que les pères seraient heureux de se dévouer encore pour le bien des populations abandonnées de la Côte-Nord. Il demandait à Monseigneur de faire connaître ses pensées au provincial, qui serait heureux d'entrer dans ses vues si la chose était possible. Monseigneur de Rimouski pourrait mettre un prêtre à la Rivière-Moisie, mais celui des pères qui faisait la mission indienne depuis la rivière Portneuf ne pourrait-il pas consacrer quelques semaines de plus afin d'arrêter à la Pointe-aux-Esquimaux[51]?

Le 20 octobre 1867, le père Vandenberghe répondait encore que la province n'était pas en état de se charger des missions que Monseigneur voulait bien lui donner. Au moins, les pères étaient-ils disposés à rendre tous les services qui dépendraient d'eux et la visite de la Pointe-des-Esquimaux serait faite l'année suivante[52].

Le Conseil général notait pourtant, le 27 février 1865, que l'on avait accepté la charge de la Côte du Labrador pour ne pas se refuser aux instances de Mgr de Tloa [Baillargeon][53].

---

48 Ibidem, dossier Oblats.

49 Ibidem, Registre des Lettres, A, lettre 115.

50 Ibidem, dossier Oblats.

51 Ibidem, Registre des Lettres, A, lettre 124.

52 Ibidem, dossier Oblats.

53 Page 150 (archives générales O.M.I.).

Le 16 septembre 1867, le Conseil notait que la demande de Mgr Langevin, évêque de Rimouski, pour la région des Postes du Roi jusqu'à Blanc-Sablon, serait référée au provincial et que l'on répondrait en ce sens à Mgr Langevin[54].

Les missionnaires se rendaient sur la Côte à l'occasion de leurs missions indiennes et l'on remarque qu'en 1871, le père Arnaud fit plusieurs constatations intéressantes. De Mingan, il se rendit en berge avec les Indiens jusqu'à Saint-Augustin, à environ cent lieues. Il fit, en passant, la mission de Natashquan dans la chapelle des Acadiens. Les protestants y attendaient la visite de leur "bishop" et le ministre possédait une magnifique résidence. Il y avait aussi un ministre à la Tabatière et un autre à Forteau. La population de la Côte avait pris de l'accroissement, surtout dans la partie ouest en gagnant Natashquan et la Pointe-aux-Esquimaux. Toute cette partie était catholique, sauf douze familles. Plus bas que Kekaska, les protestants étaient un peu plus nombreux, mais leur nombre n'égalait pas encore celui des catholiques. Il n'y avait pas de chapelle dans cette région[55].

Jamais la côte n'a paru si dénudée au père Arnaud, ni si pauvre. Il ne dit rien de Moisie qui ne doit pas sa richesse à la fertilité du sol; hors le sable-minerai, ce ne sont que montagnes et rochers. Le prêtre missionnaire y a bien du mérite car il vit de privations et de sacrifices à trente-cinq lieues de son confrère le plus voisin et sans aucun chemin ni en été ni en hiver.

Le 13 août 1875, Mgr Langevin insistait auprès du père Antoine pour que les Oblats se chargeassent de toute la Côte-Nord sous la direction d'un préfet apostolique, résidant au milieu de cette population. Ce n'était pas la première fois que l'on entendait parler de préfecture apostolique et il en sera souvent question dans les années à suivre[56].

Si nous désirons posséder une légère idée de l'aspect religieux de la Côte-Nord que l'on voulait confier aux Oblats, qu'il nous suffise de transcrire ici le rapport de Mgr Charles Guay de 1881, tel que conservé aux archives de l'évêché du Golfe Saint-Laurent: Anse-des-Dunes: 20 communiants et l'endroit possède une chapelle; Bassin-du-Labrador: 7; Belles-Amours: 3; Five-Leagues: 7; Pigeon-Islands: 20; Iles-Brulées: ?; Salmon-Bay: ?; Schecativa: 9; Saint-Augustin: 15; Tête-à-la-Baleine-Est: 3; Tabatière, où il y a une chapelle: 31; Baie-du-Mouton: 5; Tête-à-la-Baleine-Ouest, qui possède aussi une chapelle: 44; Metagamiou ou Ile-du-Navire ou Havre-Américain: 5; Pointe-Dumourier: 2; Itamamiou: 6; La Romaine (Orumen): 20; Watagastic: 3; Kekaska, où l'on trouve une chapelle abandonnée: 3; Natashquan qui possède aussi une chapelle: 178; (Pointe-Est: 5; Goc-Bay: 1; Baie-aux-Anglais, avec chapelle: 152; Anse-aux-Fraises, chapelle et 54 communiants; Baie-de-Gamache: 6), ces dernières missions se trouvant à Anticosti; Betchouan: 115; Mingan: 5; Longue-Pointe: 51; Rivière-Saint-Jean possède une chapelle: 77; Magpie, où il y a également une chapelle: 112; Rivière-au-Tonnère (chapelle): 50; Sheldrake: 50; Moisie (chapelle): 112; Sept-Iles: 54 et Pointe-aux-Esquimaux, où l'on trouve une chapelle: 525. On arrive donc à une population totale de 3,251, dont 520 familles catholiques comprenant 2,893 âmes. Les protestants comptaient 75 familles. On trouvait dans cette étendue treize chapelles et cinq écoles fréquentées par 268 élèves.

On refusait donc un territoire immense.

---

54 Page 232 (ibidem).

55 Missions ... des ... Oblats de Marie Immaculée, 11 (1873), p. 212.

56 Ce projet fera l'objet d'un chapitre spécial.

CHAPITRE CINQUIEME

DANS L'INTERIEUR DU LABRADOR: PREMIERS ESSAIS

Paragraphe premier

VERS L'INTERIEUR DU LABRADOR

Le rêve des Esquimaux ne cessa jamais de hanter l'esprit des Oblats dès leur arrivée au Canada. Le grand Nord semblait la conclusion normale de leur apostolat auprès des Indiens.

A. Désir des Oblats et de l'archevêque de Québec

Le 23 mai 1844, le père Honorat, tout heureux de ce que les pères avaient été appelés à travailler auprès des Indiens du diocèse de Québec, écrivait au fondateur:

> "O mon bien-aimé Père, saignez-vous à blanc, s'il le faut en Europe pour ce bel établissement; que dis-je, ces établissements, car il y en aura deux autres qui nous approcheront davantage de la Baie d'Hudson et de la Rivière Rouge et plus tard nous conduiront peut-être aux Esquimaux que les prêtres n'ont pas encore visités et au milieu desquels cependant réside un ministre protestant[1]."

Il revenait sur le sujet, le 7 septembre 1846, ayant constaté l'heureux fruit de la mission du père Durocher. Les Montagnais avaient été transportés d'entendre un missionnaire parler leur langue. Il écrit:

> "Espérons que le P. Durocher une fois perfectionné va faire de bons disciples et que le bien sera encore plus grand les années suivantes. Puis viendront les Naskopits, puis il faut l'espérer, les Esquimaux[2]."

En effet, les Naskapis viendront et les Esquimaux aussi, mais un peu plus tard.

De son côté, l'évêque de Québec l'espérait lui aussi. Il écrivait à la Sacrée Congrégation de la Propagande en 1846 et, après avoir parlé de l'arrivée des Oblats au Saguenay, il ajoutait:

> "L'archevêque prend actuellement des mesures pour envoyer l'année prochaine deux missionnaires chez une nation sauvage appelée Nasquapy. Ces sauvages ignorés et presque inconnus qui habitent un pays très éloigné et difficile n'ont encore jamais eu le bonheur d'être évangélisés. Il y a tout lieu d'espérer que suivant l'exemple de leurs voisins les montagnais qui habitent les environs du Saguenay ils ouvriront les yeux à la lumière de l'évangile et augmenteront le nombre des fidèles enfants de Dieu[3]."

---

1 Archives générales O.M.I., dossier Honorat.

2 Ibidem.

3 Le 7 novembre 1846. Mémoire sur l'état du diocèse de Québec en 1846 (Archivio S.C. de Prop. Fide. Scritture rif.te nei Congressi, America Settentrionale, Canadà, Nuova Brettagna, Labrador, Terra Nuova, 1842-1848, vol. 5, f. 827).

Le 27 octobre 1846, Mgr Signay s'en ouvrait également à Mgr Bourget, qui se trouvait alors en Europe.

"Une mission doit être faite chez les Naskapis l'été prochain, dit-il, et il serait à propos d'en faire une autre dans la côte du Labrador où il se trouve un grand nombre de Canadiens qui demandent avec instance les secours de la religion. Pour cela, les deux conseils de la Propagation de la Foi devraient aider[4]."

Même la Compagnie de la Baie d'Hudson pensait à ces missions de l'intérieur. En janvier 1845, Sir George Simpson écrivait à l'officier en charge à la Baie-des-Esquimaux qu'on avait rapporté que les Indiens désiraient aller à Mingan pour voir un prêtre catholique, et le gouverneur ajoutait: "if they defer it another year, we will endeavour to send a priest to their own lands[5]".

Les Naskapis et la Baie-des-Esquimaux étaient donc à l'ordre du jour. Tout le monde s'y intéressait, mais la rencontre de ces Indiens dans les postes que l'on allait maintenant visiter sur le fleuve ne manquera pas d'en augmenter encore le désir de la part des missionnaires et des autorités ecclésiastiques.

Dès son premier voyage, le père Fisette, écrivant à Mgr Guigues, mentionnait qu'à cent lieues de la mer, la Compagnie de la Baie d'Hudson avait un poste de traite, où les Indiens n'avaient jamais été évangélisés. Ils sont d'un caractère doux, disait-il, et l'année précédente, l'un de ces Indiens octogénaire s'est rendu à la Baie-des-Ah!-Ah! où il y avait un missionnaire résidant. Depuis longtemps, il désirait rencontrer une de ces robes noires dont il avait entendu parler. Il en est temps, ajoute le missionnaire, car il est à craindre que l'erreur ne nous prévienne chez les Naskapis, comme malheureusement ils l'ont déjà fait auprès des petits Esquimaux qui ont été endoctrinés par les Frères Moraves[6].

La pensée des Frères Moraves restera imprimée dans la pensée des Oblats, car le Codex historicus de Longueuil écrit, à la date du 1er octobre 1846, que le père Léonard se rend en Europe pour fins de recrutement:

"Il faut des missionnaires pour la maison de Bytown, pour celle de Québec, pour celle de la Rivière-Rouge. Il en faut pour les Esquimaux, peuplade orpheline et sous l'influence traîtresse des Frères Moraves[7]."

Les Frères Moraves contribueront donc à hâter le jour où les Naskapis et les Esquimaux recevront la visite des missionnaires catholiques.

---

4 Registre des Lettres, vol. 21, p. 512.

5 Archives publiques du Canada, Ottawa. Canada and Labrador Indians, file 50 B. Records of James White Technical Adviser to the Minister. Labrador Boundary, R.G. 13, B. 7, vol. 22, p. 19).

6 Archives générales O.M.I., dossier Fisette. Voir aussi Annales de la Propagation de la Foi ... Lyon, 17 (1845), p. 256.

7 Page 63.

B. Les Frères Moraves

Les Frères Moraves (Unitas Fratrum) avaient jeté de très bonne heure les yeux sur la Côte du Labrador. Le 31 juillet 1752, un petit bateau nommé le "Hope" était arrivé sur les côtes portant à bord quatre Moraves avec l'interprète John Christian Erhardt, et accostait près de l'endroit actuel nommé Makkouik. Le 5 septembre, la maison était prête et le bateau s'aventurait encore plus au nord. Erhardt disparut au cours du voyage et la mission s'arrêta là[8].

Dix ans plus tard, Jens Haven se rendit de nouveau sur les côtes et eut du succès auprès des Esquimaux. Il retourna donc en Angleterre et revint en 1765 avec trois Frères[9].

Les Moraves s'occupèrent alors de se faire concéder des limites dans ces parages. Le 23 février 1765, ils adressaient une pétition aux Lords of Trade, demandant la permission de visiter et de fonder un établissement sur la côte du Labrador[10]; le 6 mars 1766, ils s'adressaient au roi dans le même but[11] et renouvelaient leur demande aux Lords of Trade[12]. En 1774, ils demanderont un plus grand octroi de terres[13], concession qui leur fut octroyée par Sa Majesté en conseil, le 9 mars de la même année[14].

En 1884, ils s'adressaient, le 26 mai, au Secrétaire d'Etat et donnaient la liste de leurs établissements. La première mission, fondée en 1770, était celle de Nain; la seconde, un degré plus au nord, celle de Okkak (établie en 1776) et la troisième, un degré au sud de Nain, à Hoffenthal ou Hopedal (en 1783)[15]. Ils demanderont encore plus tard à Henry Golbourne, la permission d'y faire un quatrième établissement à Kangerthusksoak, à cent milles au nord de Okkak, ce qui leur sera octroyé le 13 mai 1818[16].

Lorsque les Oblats parlèrent de visiter ces contrées, les Frères Moraves possédaient donc quatre établissements: Nain, où Haven était arrivé avec ses compagnons en 1770, Okkak en 1775, Hopedale en 1781, Hebron en 1829. Les années suivantes, ils ouvrirent encore les postes de Zoar (1865), Ramah (1871), Makkovik (1900), et Killimek (Port Burwell en 1904)[17].

---

8 V. TANNER, Outlines of Geography, Life and Customs of Newfoundland-Labrador, (Acta geographica 8), p. 767.

9 Ibidem, p. 767.

10 Labrador Boundary, file 92, n° 1 (archives publiques du Canada, Ottawa).

11 Ibidem, file 92, n° 3.

12 Ibidem, file 92, n° 4.

13 Le 14 février 1874 (ibidem, file 92, n° 6).

14 Ibidem, file 92, n° 7.

15 Ibidem, file 92, n° 8.

16 Ibidem, file 92, n° 9.

17 V. TANNER, op. cit., p. 768.

Les postes de Okkak, Zoar et Ramah furent abandonnés par la suite, ainsi que Makkovik. En 1903, Uviluktok, près de Hopedale fut construit à la suggestion des Esquimaux eux-mêmes, en même temps que l'on ouvrait un hôpital à Okkak[18].

La vue de l'hérésie régnant en maîtresse suffisait à donner du courage aux missionnaires et à enflammer leur zèle. De plus, la vue de ces misérables faisant chaque année ou presque des voyages interminables pour venir rencontrer les missionnaires sur la côte du Saint-Laurent montrait leurs bonnes intentions et poussait les apôtres à se rendre dans leur territoire.

C. Rencontre des Naskapis sur les Côtes du Saint-Laurent

Les missionnaires les rencontrèrent en effet dans plusieurs de leurs randonnées, et ils en baptisèrent même un certain nombre. Le père Garin en baptisa plusieurs aux Ilets-de-Jérémie, le 12 juillet 1846[19]. Dans une lettre à l'archevêque de Québec, le 25 juillet 1846, le père Durocher mentionnait la présence de Naskapis aux Ilets et insistait sur le fait que ces Indiens réclamaient la visite du missionnaire depuis plus de vingt ans. Au cours de la visite de Mgr Turgeon, cette année-là, les Naskapis renouvelèrent leur demande à l'évêque qui leur promit d'être bientôt visités par la robe noire. Monseigneur avait bien voulu en baptiser solennellement et les féliciter de leur attachement à la foi[20].

L'année suivante (1847), on rencontra huit familles de Naskapis à Sept-Iles.

> "Ils se montrèrent si pleins d'ardeur pour se faire instruire et recevoir le baptême, écrit le père Clément, que le P. Durocher admit tous les adultes au sacrement de régénération... Nos néophytes et nos Naskapis nous promirent de revenir l'année prochaine, de nous amener un nombre égal de leurs parents et infidèles comme eux. Nous viendrons de bonne heure, dirent-ils à mon compagnon, afin que nous puissions te conduire à notre poste, si tu veux bien nous prendre en pitié ainsi que nos compatriotes qui ne savent pas encore prier le Grand Esprit. Ce poste est bien populeux, mais pour s'y rendre il faudrait au moins 15 jours de marche par la rivière Moisie. Nous envoyâmes des chapelets aux chefs comme gage de la promesse que nous faisions de les visiter l'année suivante[21].

---

[18] Mission Wide. Moravian Missions in picture and story. A Bicentenary Publication. Text by Adolf Schulze and S. H. Gapp, Bethleem, Penn., The Comenius Press, 1926, p. 22-26.

[19] Registre des baptêmes de Betsiamites. Nous trouvons dans la correspondance privée de M. Z. Glitsch, morave, en date du 28 juillet 1845, que des Indiens se sont présentés à Hopedale en faisant le signe de la croix. Il y avait donc des catholiques à cette époque. Un vieillard qui se présenta au poste possédait un livre écrit en sa langue et demandait au missionnaire morave s'il en avait.

[20] Durocher à l'archevêque, dans Rapport sur les Missions du diocèse de Québec, 1847, p. 122.

[21] Clément à Guigues, 1er août 1847, dans Codex historicus de Longueuil, p. 89.

Le père Durocher, en effet, en baptisa plusieurs le 6 juin 1847[22].

Le 3 juillet, il écrivait à M. Cazeau qu'il avait été surpris en arrivant à Sept-Iles de trouver la chapelle finie et huit familles Naskapies qui l'attendaient[23]. D'autres Naskapis étaient descendus ou descendraient peut-être aux Ilets-de-Jérémie. Il chargea les Naskapis présents aux Sept-Iles d'inviter leurs compatriotes à venir l'année suivante à la mission des Sept-Iles ou des Ilets. Ces Indiens venaient de Mosheolagan[24].

Le lendemain, nouvelle lettre à M. Cazeau. Le bruit de la visite de l'évêque avait attiré ces familles presque toutes infidèles. Ils étaient pourtant dans les meilleures dispositions, sachant déjà le Pater, l'Ave et quelques-uns le Credo, et les autres prières. Les Montagnais avaient déjà fait l'office de catéchistes et le père pensait qu'ils auraient le bonheur de recevoir la grâce du baptême à la fin de la mission, et quelques-uns le sacrement de mariage[25].

Cette rencontre des Naskapis fut tout un événement, semble-t-il, car on en parle à tout le monde. Le 24 novembre, le père Durocher s'adresse à Mgr Guigues et annonce qu'il a rencontré un Naskapi aux Ilets et en a fait un bon catéchiste[26].

On en rencontre pour ainsi dire à tous les ans et on ne manque pas de les baptiser lorsqu'on les trouve préparés. Ainsi, le 1er juin, le père Durocher, de passage à Masquaro, baptise des Indiens venus de la Baie-des-Esquimaux, et le 6 août, à Godbout, il en baptise d'autres venus de Moshéolagan[27]. Ce devait être encore des Naskapis que le père Garin baptisa à Mingan, le 7 juillet 1850, et qu'il décrit comme étant des Indiens de Napushibu[28]. Le père Arnaud, pour sa part, affirme que le père Garin fit trois conversions de gens de cette tribu[29].

Le 12 juillet 1851, le père Durocher annonçait qu'aucune famille Naskapie n'était descendue aux Sept-Iles[30], mais le père en avait baptisé, venus de la Baie-des-Esquimaux le 15 juin et, le 4 août, il en baptisait encore de Moshéolagan et de Ntshikonte[31].

---

22 Registre des baptêmes de Betsiamites. Le 26 avril 1847, Mgr Signay, dans une lettre à Mgr Provencher, annonçait que les Oblats feraient, au cours de l'été, une mission chez les Naskapis (Registre des Lettres, vol. 21, p.631).

23 Archevêché de Québec, dossier P. A. Côte-Nord, I, p. 4.

24 Durocher à Turgeon, 10 septembre 1847 (archevêché de Québec, dossier PP. O. I-84).

25 Le 4 juillet 1847 (ibidem, dossier P. A. Côte-Nord, I, p. 5).

26 Archives provinciales O.M.I.

27 Registre des baptêmes de Betsiamites.

28 Ibidem.

29 Arnaud à Mgr ? , 30 septembre 1850, dans Rapport sur les Missions du diocèse de Québec, 1851, p. 34.

30 Archives provinciales O.M.I.

31 Registre des baptêmes de Betsiamites.

De son côté, le père Arnaud écrivant à Monseigneur de Québec, le 23 mars 1852, et se référant visiblement à la mission de 1851, regrettait que le père Durocher n'eût pas le temps de faire lui-même la relation de la mission, car que de choses édifiantes n'aurait-il pas à dire sur ses missions du Labrador! Quel intérêt il aurait excité en parlant de sa rencontre avec plusieurs familles d'Esquimaux[32], qu'il avait converties à la foi; de l'espérance qu'elles avaient depuis longtemps de rencontrer la robe noire, dont elles avaient entendu parler dès leur jeunesse; du désir qu'elles avaient toujours conservé d'embrasser la religion du maître du ciel; de leur zèle à se faire instruire et de l'attachement qu'elles avaient montré pour la robe noire! "Le Père leur promit de faire un voyage de soixante lieues et de compléter leur instruction[33]."

A partir de 1852, on parlera de plus en plus des Naskapis; il est de plus en plus question de se rendre chez eux. La Compagnie de la Baie d'Hudson est même prête à aider. M. Smith écrivait, le 26 mars, à M. Hardisty ("outgoing and incoming manager"), qu'il était prêt à aider à la christianisation de ces peuplades, mais sans pour cela s'exposer tous à la famine[34].

Cette année encore, le père Babel eut la joie de baptiser des Indiens de la Baie-des-Esquimaux, à Masquaro, le 1er juin et le père Arnaud en baptisera plusieurs aux Ilets, le 15 août[35].

Le père Arnaud a laissé un beau récit de sa rencontre avec les Naskapis de la Baie-des-Esquimaux, dans une lettre au fondateur. Il est impossible, dit-il, de peindre la joie que ces Indiens éprouvèrent à notre vue et notre joie ne fut pas moindre, quoique leur extérieur fût si repoussant. C'était la première fois qu'il les rencontrait.

> "Et comment ne pas les aimer en voyant leur zèle, le désir sincère qu'ils avaient de s'instruire, désir qui leur avait fait entreprendre un voyage de plus de cent lieues, à travers les bois, les montagnes et les lacs, pour conférer avec la Robe-Noire dont ils avaient entendu parler. "Père, me dirent-ils, nous reconnaissons en toi l'envoyé du Grand-Esprit. Nous avons conservé la prière que nous ont apprise nos ancêtres; car ils avaient connu autrefois un prêtre qui les avait instruits, et nous leur avions entendu dire à tous en expirant: "Oh! qu'il est triste de mourir sans voir la Robe-Noire!" Nous avons résolu de venir te joindre, quoi qu'il dût nous en coûter, afin de nous retremper dans la bonne prière. Nous savions que la route était longue et difficile, et cependant plusieurs vieillards ont voulu nous suivre. Pendant le trajet, un d'entre eux est tombé de lassitude et de faim. "Mes enfants, nous disait-il, ne m'abandonnez pas; portez-moi vers la Robe-Noire, que je la voie avant de mourir; ne craignez point d'aggraver mes souffrances en pressant le pas. Je sens que ma dernière heure approche, ajoutait-il; hâtez-vous, hâtez-vous, mes enfants, afin que l'envoyé du Grand-Esprit me lave de mes péchés avant que mes yeux se ferment pour toujours à la lumière. Nous l'avons porté ainsi pendant plusieurs jours, mais il a succombé à la fatigue, Père, nous plus heureux que lui."

---

[32] Il s'agit probablement de la Baie-des-Esquimaux.

[33] Rapport sur les Missions du diocèse de Québec, 1853, p. 123-124.

[34] Labrador Boundary, file 50 B, p. 19-20 (archives publiques du Canada, Ottawa).

[35] Registre des baptêmes de Betsiamites.

"J'étais ému en écoutant ce récit. Combien de sauvages meurent ainsi, sans avoir la consolation d'entendre un Missionnaire prononcer sur leur tête la sentence d'absolution!".

Le père félicita ces Indiens de leur ardeur pour la bonne prière. Pendant plus de dix jours, il passa plusieurs heures chaque jour à les instruire et dès qu'ils connurent la nécessité du baptême pour aller au ciel, ils demandèrent souvent: "Père, quand feras-tu couler sur nous l'eau qui purifie l'âme?" Mais, comme ils avaient été fort adonnés à la magie et à l'usage de boissons enivrantes, le père leur dit:

"Jusqu'à présent, vous avez aimé la jonglerie plus que le bon Dieu, la liqueur de feu plus que la prière. Jésus et la sorcellerie, Jésus et la liqueur de feu ne peuvent pas aller ensemble; il faut choisir: lequel préférez-vous? - Père, qu'est-ce que tu nous demandes? me répondit l'un d'eux. Si jusqu'ici nous avons consulté les devins, c'est que personne ne nous avait encore dit: "Ne faites pas cela, vous offensez le Grand-Esprit." Si nous avons bu la liqueur de feu, c'est que les marchands nous disaient: "Buvez, faites comme nous, c'est bon." Nous avons cru à leur parole, mais nous avons reconnu que cette liqueur était mauvaise; car, après en avoir goûté, on sentait du feu dans la poitrine; on parlait beaucoup, et bientôt on était comme de jeunes arbres que le vent agite, on ne pouvait rester debout; c'est alors que les marchands nous enlevaient nos pelleteries. Mais dès que nos frères les priants nous ont dit que c'était mal, nous avons cessé de boire, nous avons fait comme eux[36]."

Nous verrons plus bas que le père Arnaud tenta de se rendre à l'intérieur du Labrador en 1853. Au printemps, Sir George Simpson écrivait à Donald Smith, qu'il voyait des inconvénients à ce que les prêtres se rendissent au Labrador par l'intérieur, parce qu'ils pourraient peut-être inconsciemment agir comme des avant-coureurs en ouvrant la route de la Baie-des-Esquimaux pour des rivaux sur le Saint-Laurent[37].

Cet été encore, on rencontra des Indiens venus de la Baie-des-Esquimaux à Mingan cette fois[38] et, le 27 juin, le père Durocher en baptisait, de même que le 28 juillet le père Babel baptisait des Naskapis. Le 9 septembre, le père Durocher baptisait d'autres Indiens venus de Moshéolagan[39].

A la fin de l'année, le père Durocher annonce au provincial, le père Santoni, qu'il a promis aux Naskapis, venus aux Ilets, que le père Arnaud les suivrait jusque dans leurs forêts les plus reculées. Il faut, dit-il, un courage bien grand pour cela. "Les Naskapis aussi vont donc être instruits de la

---

36 A Mgr de Mazenod, 26 novembre 1853, dans Annales de la Propagation de la Foi ... Lyon, 26 (1854), p. 284-286. On verra que des Indiens étaient déjà catholiques. Dès 1871, l'abbé Lair était rattaché à la seigneurie de Bradore Bay et le seigneur entretenait un comptoir à North West River.

37 Labrador Boundary, file 50 B, p. 19; "perhaps unconsciously act as path openers to the Esquimaux Bay for their rivals on the Saint Lawrence." (archives publiques du Canada, Ottawa).

38 Durocher à Langevin, 17 juillet 1853 (archevêché de Rimouski, dossier Oblats).

39 Registre des baptêmes de Betsiamites.

prière". Mgr Baillargeon, consulté à ce sujet, avait l'âme inondée de joie[40].

Le 12 décembre, le père Durocher, encore, écrivait à un confrère que la mission de Mingan avait été suivie par un grand nombre d'Indiens venus de la Baie-des-Esquimaux. Ils avaient laissé leur pays il y avait deux ans pour se rendre à la mission et ce qui est plus admirable, c'est que la plupart étaient encore infidèles. Puis, il raconte l'origine de la conversion.

Il y a quatre ans, dit-il, un de nos Indiens de Masquaro, touché de l'état malheureux de quelques-uns de ses proches, infidèles, résolut de faire le voyage de la Baie-des-Esquimaux dans l'espoir de les amener à nos réductions. Un simple voyage d'environ trois cents lieues. Le père lui avait donné le message de dire à ces Indiens que nous ne pouvions faire le voyage chez eux, mais que pouvant venir à nos missions, ils s'exposaient au malheur éternel s'ils faisaient la sourde oreille. L'Indien revint le printemps suivant avec quelques-uns des siens.

> "Les commerçants de pelleterie s'opposèrent, il est vrai, autant qu'ils purent à l'émigration des autres Indiens, les assurant que les missionnaires se rendraient certainement à la baie, sur leur invitation. Mais pressés qu'ils étaient de répondre à la grâce, ils ne tinrent nul compte de cette opposition[41]."

Pour les années suivantes, nous n'avons que les registres de baptêmes de Betsiamites pour nous renseigner. En 1854, le père Babel baptisera des Naskapis aux Ilets, le 13 juillet, puis aux Escoumains le 26 juin 1855 il en baptisera de la Baie-des-Esquimaux. Il en retrouvera aux Sept-Iles le 20 juillet 1857 et le père Arnaud en baptisera à Betsiamites le 13 août 1857. En 1858, le père Babel leur conférera le baptême à Mingan le 13 juin, et à Sept-Iles le 15 juillet 1859. Nous ne possédons pas d'autres renseignements sur cet apostolat passager auprès de cette tribu.

Paragraphe deuxième

TENTATIVES DE PENETRATION A L'INTERIEUR

Nous avons vu que la vision du territoire infranchissable était une vraie source de tentation pour les missionnaires zélés. On essaiera de s'y rendre, mais ce ne sera pas sans difficultés et sans périls. Ce qui pis est, on aboutira à des échecs répétés.

A. Pourparlers au sujet de Moshéolagan et d'Ashuanipi

On commencera dès 1847 à essayer de pénétrer dans les terres des Naskapis. Avait-il été question de tenter cette excursion en 1846? On ne saurait le dire, mais il semble que la lettre de Mgr Turgeon au père Honorat en date du 6 février 1847 le laisse entendre. L'évêque lui dit, en effet, qu'en plus des cent cinquante louis du conseil de la propagation de la foi pour la chapelle des Sept-Iles, il a voté encore dix louis pour la mission des Naskapis. Monseigneur est bien loin de blâmer ce dernier octroi, car il l'a demandé, selon

---

[40] Le 30 décembre 1853, dans Rapport sur les Missions du diocèse de Québec, 1855, p. 64-65.

[41] Ibidem, 1853, p. 54-57.

son expression, pour une "excursion de nos zélés missionnaires dans les montagnes du Nord, mais, remarque-t-il, il nous faut rendre un compte public de nos fonds et il ne faut pas mécontenter les autres parties du diocèse[42]." Il est également possible que Mgr Turgeon veuille simplement calmer un peu l'appétit du père Honorat, toujours très aiguisé, lorsqu'il s'agit du bien des âmes et de la construction d'églises.

La mission ne se fera pas, et le père Durocher en donnera la raison à M. Cazeau, secrétaire à l'archevêché de Québec, le 1er juillet. Il commence par dire que la mission de Moshéolagan sera différée de près d'un mois à cause des retards de la navigation[43], puis, le 4, après avoir parlé de la rencontre des Naskapis à Sept-Iles, le père ajoute qu'il s'attend à ce que d'autres soient déjà descendus ou descendent aux Ilets-de-Jérémie et qu'il serait peut-être alors inutile d'aller à Moshéolagan.

"Les dépenses faites pour cette mission, dit-il, serviront plus tard pour la mission d'Athuamoshuan et des Mistassins. Le commis qui est à la Baie des Esquimaux désire que les Missionnaires visitent ce poste. Le Brigantin La Marthe part de Québec au commencement de juillet et revient dans le mois d'octobre, visitant quelques postes que l'honorable compagnie entretient dans cette baie. La visite des Missionnaires dans leurs postes attirerait à eux le commerce. Je crois que c'est le grand motif, mais peu importe le motif qui fait agir pourvu que nous puissions étendre le règne du divin Maître et reculer l'empire de satan[44]."

Le 18 juillet, le père est résolu de faire la mission. Il l'assure à M. Cazeau[45] en ces termes:

"La nouvelle de la descente des Nascopis de Moncheolagan se trouve fausse. Nous sommes résolus à faire le voyage sous peu de jours. Nous avons à notre suite un Naskopis de Ntshikonts, il nous a demandé en grâce de nous accompagner dans toutes nos courses, afin de s'instruire plus à fond des vérités de la religion et d'apprendre à lire et à écrire afin d'être plus utile à la nation. C'est un jeune homme de 19 à 20 ans, excellent chasseur. J'ai baptisé aux 7 iles ses parents et ses amis. En se séparant d'eux, il leur a donné 6 peaux de marthe et une peau de loutre afin de leur procurer des provisions pour leur retour dans leurs terres de chasse. Je vais disposer ce catéchumène à recevoir le baptême à Québec. Il nous sera utile dans notre voyage à Mousk'eolagan. D'après de nouvelles informations il est probable qu'il sera facile d'attirer aux Ilets de Jérémie tous les sauvages de Nouskeolagan, vu qu'il n'y a pas de traiteur dans les environs de ce lac; nous verrons dans notre voyage ce qu'il sera le plus à propos de faire une autre année.

"Nous avons vu aux Sept Iles des Naskapis de Pesatakopa. Ils se sont offerts à nous conduire l'été prochain à ce poste situé au delà de la hauteur des terres, il y a là beaucoup de sauvages qui se réunissent à ce poste de traite. Depuis les informations il faudrait 15 jours pour se rendre à ce poste. Laissant la mission de Mouskeolagan, il nous serait facile

---

[42] Registre des Lettres, vol. 21, p. 580.

[43] Archevêché de Québec, dossier P. A. Côte-Nord, I, p. 4.

[44] Ibidem, p. 5.

[45] Ibidem, p. 5.

une autre année de faire cette excursion. Les frais seraient peu considérables, vu que nous avons une tente et un canot... Comme le commis a fait bonne recette par le moyen des infidèles qui sont venus traiter à ce poste, nous sommes devenus amis. Il nous a permis de baptiser ses deux enfants..."

Le père Durocher était bien décidé de s'y rendre, car le 18 août, tout était prêt pour l'année suivante; il devait se rendre à Mistassini et à Ashouanoushouan, tandis que le père Garin ferait seul les missions du golfe[46]. Mais se ferait-elle en cette année 1847? Malheureusement non. Mgr Turgeon l'annonçait au père Guigues, le 23 août. Le père Durocher avait écrit, le 1er août, qu'il renonçait à la mission de l'intérieur et qu'après les Ilets, il reviendrait au Saguenay[47]. Nous ne possédons pas la lettre du père Durocher à laquelle Mgr Turgeon se réfère, mais il écrivait de nouveau le 10 septembre à Mgr Turgeon[48]. Les missionnaires n'avaient pas fait la mission des Naskapis, car ils avaient trouvé huit familles à Sept-Iles, venues de Ntschikimits sur le territoire de la Baie d'Hudson. Ils parlèrent d'un poste Petitakupau (sur le même territoire que Ntchinonits) où se réunissaient un grand nombre de Naskapis. Ils avaient même dit que Ntschinits et Moshéolagan n'étaient rien comparés à ce poste et qu'ils conduiraient les pères au mois de juin. On pourrait se rendre à ce poste en partant des Sept-Iles en dix ou quinze jours par la rivière Moisie à six lieues au-dessus de Sept-Iles. Il n'y avait pas de traiteur à Moshéolagan, les Indiens devant aller ailleurs. Le père Durocher avait pensé les inviter à venir au bord de la mer, mais il crut ensuite plus avantageux d'aller à un poste plus nombreux où se trouve un traiteur et qu'il était impossible au même missionnaire de visiter dans la même année les Indiens du littoral du Saint-Laurent et de faire le voyage dans l'intérieur des terres. Après avoir chargé les Naskapis de Ntshikomits et de Moshéolagan qui se trouvaient à Sept-Iles d'inviter leurs compatriotes à y venir ou aux Ilets, l'année suivante, il décida de ne pas aller à Moshéolagan. La Compagnie de la Baie d'Hudson, craignant la concurrence de McLeod à Chicoutimi, s'opposait autant que possible à cette mission. Ils se seraient plaint si on avait négligé les Indiens de la Côte pour ceux-là, que les pères n'étaient pas certains de rencontrer. Pour réussir, les missionnaires devraient se rendre en ligne droite de Québec à Masquaro, la dépense serait un peu grande, mais les soixante louis reçus le printemps précédent suffiraient.

Malgré le désir sincère des missionnaires de faire cette mission de l'intérieur, elle se trouvait donc encore une fois retardée.

Il en sera peu question en 1848[49] et en 1849[50], autant du moins que nos sources nous permettent de le voir, mais en 1850, on pensera aux Esquimaux. Le père Durocher écrit à monseigneur l'archevêque, le 26 août, que le père Garin

---

[46] Garin à Guigues, 18 août 1847 (archives provinciales O.M.I., dossier Saguenay).

[47] Archives provinciales O.M.I., dossier Québec.

[48] Archevêché de Québec, dossier PP. O. I-84.

[49] Le 30 mai 1848, le père Honorat écrivait à Mgr Turgeon qu'il ne pouvait se rendre à Québec avant le retour du père Garin du lac Saint-Jean et peut-être d'Ashuanuan (ibidem, PP. O. I-94).

[50] Nous n'avons aucun renseignement pour 1849.

est arrivé plein de santé de sa mission. "Il vous parlera, lui dit-il, de la chapelle à bâtir à Masquaro et de son projet d'étendre ses courses évangéliques chez les Esquimaux[51]." Il ajoute qu'il voudrait bien qu'on pût s'occuper du projet d'évangéliser les Naskapis sur le territoire de Québec et de Terre-Neuve, mais il ne sait pas trop comment, si le père Arnaud ne reçoit pas de compagnon de voyage.

Mgr Turgeon répond, le 24 septembre 1850:

"Le père Garin fait part de sa bonne volonté de visiter les pauvres esquimaux, mais je ne vois pas comment vous pourriez pousser jusque là vos courses puisque vous ne pouvez pas suffire à la besogne qui se présente en deçà des esquimaux. Nous manquerions aussi de moyens pécuniaires pour faire notre propre ouvrage. Je pense que vous ne pourriez même pas vous charger de la mission que nous faisons depuis quelques années à l'entrée du diocèse de Terre Neuve. Mr Bélanger qui s'en va hiverner à la Baie St Georges s'offre de rester l'an prochain. Quant à la mission des Naskapis qui sont nôtres j'attends vos suggestions et je me flatte que si nous entreprenons de nouveau cette nouvelle mission nous réussirons mieux que ci-devant[52]."

On retardait encore. L'année 1851 allait-elle enfin apporter une réalisation?

Le père Durocher écrit, le 18 septembre 1851, que l'on pourrait faire la mission projetée il y a quelques années, à Moshéolagan et au lac Manicouagan le printemps prochain. La Compagnie de la Baie d'Hudson envoie un commissaire le printemps prochain sur ce territoire; on pourrait évangéliser les Indiens infidèles qui sont encore dans le Québec. Il suffirait de cinquante louis, car les missionnaires possèdent une tente, une chapelle portative, etc.[53].

Le 26 décembre 1851, Mgr Turgeon écrit à la Propagation de la Foi de Lyon:

"Déjà quelques prêtres de la Société des Oblats de M.I. se préparent à aller visiter, au printemps, la tribu, encore payenne des Nascapis, qui occupe la hauteur des terres entre la Baie d'Hudson et la partie inférieure du S. Laurent[54]."

Le jour approche pourtant où du moins l'on tentera l'aventure. Le 8 janvier 1852, le père Durocher se fait de nouveau prophète. Mais sera-t-il plus habile que les autres fois? Le père remercie Mgr Turgeon de l'allocation de dix louis et il ajoute: "Assurés des secours de la Propagation de la Foi, la mission des Naskapis aura son exécution." Il fera cette mission et celle du lac Saint-Jean[55]. Ce serait une nouvelle fausse alarme. Le père Durocher devait être un peu gêné d'avertir Mgr Turgeon, le 1er avril 1852, que d'après une lettre de M. Gladman, il n'y avait rien de certain dans les projets qu'il avait formés d'envoyer un commis chez les Naskapis et, dans ces conditions, il était

---

51 Archevêché de Québec, dossier PP. O. I-114.

52 Registre des Lettres, vol. 23, p. 403.

53 Ibidem, PP. O. I-127.

54 Archives de la Propagation de la Foi de Lyon, 1852: Canada.

55 Archevêché de Québec, dossier PP. O. I-132.

bien probable que la mission ne pourrait pas se faire[56]. L'employé de la Compagnie s'était probablement trop avancé, et Sir George Simpson n'avait pas voulu approuver ce projet.

L'année se passera sans nouvelles de la mission. Le 30 septembre 1852, le père Santoni parle encore à Mgr Turgeon de son désir d'atteindre la Baie-des-Esquimaux[57]. Mgr Turgeon tiendrait beaucoup à la Baie-des-Esquimaux, mais ce territoire ne lui appartient pas.

> "Quant à la mission des Esquimaux, écrit-il, je suis bien aise qu'elle se fasse certainement, mais elle est tout en dehors du diocèse de Québec. Mgr de Terreneuve vient de m'écrire pour me supplier de me joindre à lui dans une supplique au Saint Siège pour attacher au diocèse de Québec une partie de la côte du Nord qui l'avoisine jusqu'au Blanc Sablon, mais avec cela nous n'atteindrons pas encore ce qui s'appelle vraiment le pays des Esquimaux[58]."

De son côté, le père Durocher ne favorise pas non plus cette aventure chez les Esquimaux. Il a appris par une lettre du père Santoni, que l'on songeait à l'envoyer, lui ou le père Arnaud, dans la Baie-des-Esquimaux. Il écrit:

> "Si je puis donner mon opinion, j'aimerais mieux qu'on visitât les Naskapis par la rivière Manicouagan, comme V.G. en a déjà conçu le projet. Au moins les infidèles du diocèse de Québec pourraient par là avoir le bonheur d'être tous évangélisés. V.G. n'ignore pas que le petit nombre de missionnaires consacrés aux missions montagnaises a fait abandonner ce projet. Je pensais que celui qui irait chez les Naskapis par cette rivière Minikuagan pourrait ensuite faire le lac Saint Jean, mais ce projet ne peut être mis à exécution pour le moment. Pour envoyer un missionnaire à Monchéolagan, il en faudrait un autre pour m'accompagner dans les missions de l'Est sur le St Laurent. Le P. Babel ferait le lac St Jean et le p. Arnaud pourrait pénétrer dans les terres. Je désire beaucoup qu'il y ait assez de missionnaires pour évangéliser la Baie des Esquimaux, je ne vois pas que nous soyons en mesure pour exécuter tous ces projets. Vous aurez l'occasion d'en parler au Provincial[59]."

Il ajoute, en terminant, que Monseigneur trouvera toujours dans les Oblats des hommes prêts à partir dès que la voix des supérieurs se sera fait entendre.

Mgr Turgeon était de l'avis du père Durocher et c'est en ce sens que déjà, le 30 octobre 1852, il avait écrit au père Santoni au sujet de la mission de la Baie-des-Esquimaux. Il trouvait qu'il valait mieux s'occuper des Naskapis, c'est-à-dire de ceux qu'il était chargé d'évangéliser avant d'aller travailler hors des limites du diocèse de Québec. Il se réservait pourtant de traiter plus tard de cette grave question[60].

---

56 Ibidem, PP. O. I-139.

57 Ibidem, PP. O. I-148.

58 Le 11 octobre 1852 (Registre des Lettres, vol. 24, p. 624).

59 Le 14 octobre 1852 (PP. O. I-149).

60 Registre des Lettres, vol. 24, p. 642.

On ne perd pas pour autant l'idée des Naskapis et Mgr Turgeon avertit le père Durocher, le 17 décembre, de ne pas perdre de vue la réserve de cinquante louis pour la mission de l'intérieur dès que l'on pourra la faire[61]. Et Mgr Turgeon annonce encore une fois cette mission à la Propagation de la Foi de Lyon:

"Une mission va s'ouvrir chez la nation infidèle des Nascapis, qui occupe la hauteur des terres entre la partie inférieure du S. Laurent et la Baie d'Hudson. Des missionnaires vont aussi être envoyés sur la côte du Labrador, réunie par le Saint Siège au diocèse de Québec dans le cours de l'année[62]."

Une autre année se passait donc et tout restait au même point; mais le jour fixé par la Providence était plus près qu'on ne le pensait peut-être.

Mil huit cent cinquante-trois restera une date mémorable dans les annales des missions oblates en Canada. On essaierait enfin de se rendre auprès des Naskapis.

Le 9 février, le père Durocher s'adressait à Mgr Turgeon:

"On avait fait entendre au Père Santoni qu'il était utile d'aller à la Baie des Esquimaux. Je pense qu'il vaudrait mieux aller à Makéolagann par la rivière Manikuagan, on serait au centre de la gentilité, tandis que la baie des Esquimaux n'occupe qu'une extrémité. Ces projets seront discutés, et il en sortira du bien, celui d'augmenter le nombre des missions sauvages et d'y consacrer un plus grand nombre de sujets[63]."

Mgr Turgeon répond au père, le 26 février 1853:

"J'ai oublié de vous parler de la mission de la Baie des Esquimaux (maintenant dans mon diocèse). Je dois vous dire de plus que ce que le Père Santoni m'avait écrit concernant la desserte de ce territoire d'une centaine de lieues d'étendue est certainement entré pour beaucoup dans le consentement que j'ai donné à la mesure. Ainsi cette mission devra inévitablement se faire en sus de celle de Musk'olagan pour laquelle le conseil de la Propagation de la Foi a voté L. 50[64]."

Puis c'est au provincial que l'archevêque de Québec écrit le 14 mars 1853. Dans la lettre que le père Santoni écrivait le 20 septembre 1852, il était question d'une mission à faire par les pères à la Baie-des-Esquimaux:

"J'ai répondu qu'il ne pouvait être question pour les missionnaires de Québec d'aller évangéliser des gens hors du diocèse et même peut-être de Terreneuve. Depuis le S. Siège m'a chargé de cela et me confiant en votre bonne volonté, j'ai consenti à cette mesure qui a été consommée par un décret que je viens de recevoir[65]."

---

61 Ibidem, vol. 25, p. 1.

62 A M. Jessé, président (archives de la Propagation de la Foi de Lyon: 1853: Canada). Une lettre semblable était envoyée à Paris (archives de la Propagation de la Foi de Paris: F. 190 a: Québec 1844-1891).

63 Archevêché de Québec, dossier PP. O. I-164.

64 Registre des Lettres, vol. 25, p. 53.

65 Ibidem, vol. 25, p. 30.

B. Voyages du père Arnaud dans l'intérieur

Les voyages à l'intérieur allaient enfin être tentés. Déjà le 30 septembre 1850, le père Arnaud s'était offert à Mgr Turgeon pour faire cette mission[66]. Il allait donc être l'heureux missionnaire désigné pour ce voyage d'exploration apostolique.

1. Premier voyage (1853): échec malgré l'hivernement

Le père raconte son voyage dans une lettre à Mgr Turgeon, datée du 10 novembre 1854. Parti vers la fin de juin 1853, de Manikouagan, il fit naufrage sur cette rivière et les hommes qui l'accompagnaient furent saisis de découragement. Les eaux de la rivière étant trop hautes, il fut forcé de revenir au point de départ et se rendit aux Escoumains. Il eut le bonheur d'y rencontrer Mgr Baillargeon, en tournée de confirmation et se rendant à Mingan. Il raconta l'accident à l'évêque et se joignit aux travaux des autres missionnaires. Les Naskapis cependant s'offrirent à le conduire dans leurs terres. Le père Arnaud leur répondit que pour cela il lui fallait la permission de Kattsheilnuis, le "Vieillard", car c'est ainsi qu'ils désignaient le père Durocher. Sur la demande des Naskapis, le père Durocher, supérieur du père Arnaud, donna son consentement et le groupe partit.

Le 29 août, ils étaient à l'embouchure de la rivière Manikouagan qu'ils remontent. Le chapelet agrémente le voyage. On fut une fois sur le point de perdre le canot, mais grâce à la protection divine, on put continuer le voyage. Après un mois, les voyageurs atteignaient les rives du lac Moskéolagan, au commencement d'octobre, par conséquent. Les Indiens avaient choisi ce lieu pour y passer l'hiver et pour y rencontrer un plus grand nombre d'infidèles au printemps. Ce lac mesurait dix-huit ou vingt lieues de longueur sur une, deux ou trois de largeur.

Les Naskapis venus de la mer avaient rejoint ceux de leur nation qui s'étaient fixés à trois jours, au lac Pletpi et le père resta avec une famille montagnaise. La chasse étant mauvaise, on fut obligé de chercher un nouveau campement. On construisit donc à Moshéolagan une chapelle en pierres brutes; les fentes furent bouchées avec de la mousse, des écorces la recouvraient et une croix surmontait la construction rustique.

On ne tarda pas à s'apercevoir qu'on s'était logé dans le territoire des loups qui dispersaient le gibier. Bien que le père se fût déclaré prêt à mourir avec eux, tous furent forcés de se disperser, car la troupe était trop nombreuse pour le gibier qui était loin d'abonder.

Dans ce pays, les occupations du père consistaient à dire la messe, à montrer la lecture et l'écriture aux enfants, ainsi que le service de la messe. Il eut le bonheur de constater aussi la grande dévotion des Montagnais à la Sainte Vierge, car ils récitaient le rosaire tous les jours.

---

[66] Rapport sur les Missions du diocèse de Québec, 1851, p. 37. Le 24 juin 1851, le père Durocher écrivait à Mgr Guigues: "Il serait bien à désirer que cette baie des Esquimaux fût visitée par des missionnaires versés dans les langues anglaise et montagnaise" (archives provinciales O.M.I., dossier Saguenay).

Au commencement de mars, alors qu'il se trouvait dans un campement de Naskapis, heureusement déjà catholiques, il décida de se diriger vers Nitskikonits, à huit ou dix jours de marche, mais la misère augmentant de jour en jour, il fut forcé d'y renoncer. Le 10 mai, touchant presque au terme de ses misères, le père Arnaud partait, sans nourriture, avec le groupe. A quatre-vingt-dix ou cent lieues du terme du voyage, les explorateurs passent à travers la glace. Au cours du voyage, le pauvre père rencontra peu de Naskapis. Mais il y fit des observations utiles.

Le lac Moskéolagan est vraiment le lieu où les Naskapis devaient se réunir, mais il paraît qu'ils ne s'attendaient plus à la visite du missionnaire, vu que depuis plusieurs années on leur avait fait espérer cette visite d'un printemps à l'autre. D'après ce qu'il a pu observer, ce lieu aurait été mal choisi pour un lieu de réunion, vu le manque total de chasse, de pêche ou de magasins où les Indiens pouvaient avoir ce qui leur était nécessaire et y échanger leurs pelleteries.

Selon certains rapports, les Naskapis seraient nombreux sur la côte orientale de la Baie d'Hudson et sur le versant de la hauteur des terres et ils désireraient ardemment voir la robe noire. A cet effet, la Baie serait le meilleur endroit.

Après une ou deux missions, la résidence du missionnaire au milieu d'eux deviendrait peut-être une nécessité[67].

La mission n'avait pas donné les fruits que l'on désirait, mais elle apportait du moins de précieux renseignements. Il y avait lieu de croire que tout irait mieux les années suivantes.

La nouvelle de l'échec du père Arnaud à l'occasion de son premier départ en juin avait causé bien de la peine. Mgr Turgeon lui écrivait, le 16 juillet 1853, qu'il avait appris le triste accident qui allait retarder encore d'une année l'époque où les Naskapis entendraient la foi prêchée chez eux. La divine providence voulait donc qu'on attende et puisqu'elle avait du moins conservé la vie du missionnaire, Monseigneur lui en rendait grâce[68].

2. Deuxième voyage (1855): échec

La première déconvenue n'était pas de nature à décourager un homme de la trempe du père Arnaud. Au contraire, elle devait accentuer son désir de réaliser son rêve apostolique.

Le 3 juillet 1855, il s'adressait de nouveau à l'archevêque de Québec, écrivant cette fois de la cabane de Grégoire Pistapesh, sur la rivière Manikouagan. La lettre était triste.

Parti pour se rendre chez les Naskapis, en compagnie de trois Montagnais et de deux Canadiens, tous heureux de travailler à l'extension du règne du Christ, le voyage devait être court. Ils perdirent presque la vie dans un

---

67 Rapport sur les Missions du diocèse de Québec, 1855, p. 66-107.

68 Registre des Lettres, vol. 25, p. 206.

rapide. La perte de leur canot mit brusquement fin à la mission. La crue des eaux avait fait monter la rivière à un niveau dangereux, surtout lorsque l'on considère que la rivière Manikouagan est une de celles qui montent le plus vite[69].

Dieu retardait encore cette oeuvre d'évangélisation, pour sa plus grande gloire, sans doute. Il faudra maintenant attendre jusqu'en 1858.

3. Troisième voyage (1858): nouvel échec

Le courage du père Arnaud est à l'épreuve de tous les contretemps. Ses deux essais infructueux ne suffisent pas à l'abattre et il ne sera satisfait que le jour où il aura pu atteindre les Naskapis pour y dépenser sa vie à leur service.

Le 25 janvier 1857, le père Durocher écrit à Mgr Guigues que le père Arnaud a repris son compagnon de voyage le 5 du courant. Il est plein de santé et demande à retourner au printemps à la mission des Naskapis, ou si on le veut à prendre le chemin de la Rivière-Rouge[70]. La lettre du père Arnaud devait être bien belle, car le père Durocher ajoute qu'il avait presque envie de la faire paraître dans le Courrier du Canada. Le 21 août 1857, le père Durocher écrivait encore que le père Arnaud demandait à retourner chez les Naskapis[71]. On voit que le père est tenace.

Il ne devait pas y aller cet été-là, mais il continuera à insister. Une lettre de Mgr Baillargeon à Mgr Guigues, en date du 26 octobre, montre que le père insis te toujours pour obtenir la permission de recommencer son expérience[72]. Le 28 octobre, c'est le père Durocher qui s'adresse à Mgr Guigues en affirmant que Mgr Baillargeon a fait des instances pour que le père Arnaud fasse une excursion sur le terrain des Naskapis dans le mois de juin[73]. Mgr Guigues

---

69 Rapport sur les Missions du diocèse de Québec, 1855, p. 39-41.

70 Archives provinciales O.M.I., dossier Québec.

71 Ibidem.

72 Registre des Lettres, vol. 27, p. 499. Monseigneur ajoutait: "Il paraît maintenant qu'il est facile de rencontrer ces sauvages, aux postes établis sur la Rivière Moisie et sur celle des Esquimaux, je désire les faire visiter dès le printemps prochain.

"D'après le rapport des Sauvages, comme je le tiens du P. Babel, il ne faut que 4 ou 5 jours pour remonter la rivière Moisie, jusqu'au premier poste; de là il est facile d'atteindre les autres postes en descendant par la rivière des Esquimaux. Il y a une belle moisson à faire chez les Naskapis, tous infidèles, mais qui sont prêts à recevoir l'évangile et qui demandent la foi. Les ministres n'ont pas encore pénétré chez eux et on dit qu'ils ont le projet d'établir une mission. Quel malheur s'ils nous prévenaient. Je prie V.G. d'avertir le P. Durocher que c'est sa volonté que le P. Arnaud fasse cette mission" (ibidem, p. 500).

73 Archives provinciales O.M.I., dossier Québec.

répond au père Durocher que si la mission des Naskapis peut être tentée sans imprudence et que si le père Soulerin peut remplacer le père Arnaud auprès du père Babel durant le voyage, le projet sera exécuté[74].

Si le voyage peut se faire sans imprudence! Qu'il n'en tienne qu'à cela, on rassurera le provincial et le père partira. Le père Durocher s'empresse, le 7 novembre 1857, d'assurer Mgr Guigues que M. Anderson, commis de la Compagnie de la Baie d'Hudson, qui a été longtemps au poste Naskapi, assure qu'il faudrait au père Arnaud quinze jours au moins pour y arriver, en partant des Sept-Iles[75] et il ajoute que le projet pourra se réaliser sans dangers vers la mi-juin[76].

Le Conseil provincial prendra donc les dispositions nécessaires. Le 1er janvier 1858, il est décidé que le père Arnaud fera seul la mission aux Naskapis derrière la Baie-des-Esquimaux, Mgr de Québec l'ayant demandé pour cela[77] et, le 14 janvier, Mgr Guigues écrit à Mgr Turgeon:

> "Je crois pouvoir du moins satisfaire à la demande que vous avez faite relativement au remplacement du père Arnaud pour donner à ce père la faculté d'entreprendre la nouvelle mission dont vous l'avez chargé. Le P. Durocher lui écrira en conséquence[78]."

Le 6 février, Mgr Baillargeon s'adressait à Sir George Simpson, annonçant qu'il avait l'intention d'envoyer le père Arnaud chez les Naskapis et demandant la protection de la Compagnie[79]. Le 13 février, il accuse réception de la lettre par laquelle le Gouverneur assurait qu'il favoriserait autant que possible cette excursion[80].

Tout est donc prêt du côté des autorités.

Le missionnaire n'a plus qu'à se préparer à son travail. Le 19 mai 1858, le père Grenier écrit à la Supérieure générale des Soeurs des Saints Noms de Jésus et de Marie que les missionnaires du Golfe et du Labrador partent "ces jours-ci".

> "Le cher Père Arnaud, la semaine prochaine, va faire une nouvelle tentative dans l'intérieur des terres pour établir, s'il est possible, une mission

---

74 Ibidem, Correspondance, vol. 1, p. 102. Le 29 octobre 1857, Mgr Guigues écrivait à Mgr Turgeon: "Ce ne sera qu'au printemps que le père Arnaud pourra accomplir sa nouvelle mission chez les sauvages; nous avons dès lors beaucoup de temps devant nous pour combiner nos plans. Je vous prie de croire que nous ferons nos efforts pour satisfaire à votre demande qui rentre très bien dans les voeux du père Arnaud et de la congrégation des Oblats de Marie..." (archevêché de Québec, dossier D. O. I-95).

75 Archives provinciales O.M.I., dossier Québec.

76 Ibidem, Correspondance, vol. 1, p. 104-105.

77 On a écrit Bernard par erreur.

78 Archevêché de Québec, dossier PP. O. I-97.

79 Registre des Lettres, vol. 26, p. 543-544.

80 Ibidem, vol. 26, p. 547.

chez les Naskapits qui, jusqu'à présent, à quelques rares exceptions près, n'ont jamais été évangélisés[81].

Le 25 mai, le père Durocher avertit le provincial que le père Arnaud est...

"parti samedi soir, il a dû descendre aux Betsiamits pour se procurer un canot; de là il se rendra aux Sept Iles où il espère former son équipage. Ce bon Père, d'un courage et d'un dévouement admirables, a demandé en partant qu'on ne pense plus à lui pour la résidence des Escoumains, s'il pousse ses explorations jusqu'à la Baie des Esquimaux[82]."

C'est de tout coeur qu'on lui souhaiterait bon boyage! Mais ce serait en vain, car le 17 juillet, le père Durocher écrit que la mission du père Arnaud a complètement échoué. Les Indiens sur lesquels il comptait lui ont dit qu'ils ne pouvaient se rendre chez les Naskapis avant Noël; qu'il leur fallait retourner à Waswannipi où ils avaient laissé leurs familles et que de là ils pourraient se diriger vers Patatsikopa, poste principal des Naskapis. Les Indiens de la mer se sont refusés à le suivre, parce qu'ils ne connaissaient pas la route, et il a dû revenir[83].

Le père Arnaud devait avoir l'âme bien grosse quand il écrivait à Mgr Baillargeon, une lettre non datée mais portant sur ce troisième essai. Il descendit tout d'abord à Betsiamites, dit-il, pour y faire construire un canot, heureux de voir qu'il allait chez les Naskapis. On lui dit alors que Monseigneur avait été trompé sur la distance, par les Indiens désireux de voir le missionnaire: "Tu ne te rendras pas à Petshikupau avant Noël". En quittant la mer, il faudra un mois pour se rendre à Ashuanipi en partant des Sept-Iles et à mi-chemin seulement de Petshikupau. Arrivé au mois d'août il faudra s'en remettre uniquement à la discrétion des Naskapis pour le reste, parce que personne "de nous" n'est allé à Petshikupau. Occupés à la pêche, ils ne pourront pas s'occuper du missionnaire pour l'accompagner, car ils ne reçoivent rien au poste. En décembre, les lacs de l'autre côté de la hauteur des terres sont glacés; le missionnaire épuisera ses provisions et suivra ensuite les Indiens pour manger. Cela n'anima pas le père Arnaud, mais il se dit qu'il ferait ce qu'il pourrait.

A la rivière Pentecôte, il rencontra six familles descendues des terres; elles avaient souffert de la faim. A Sept-Iles, il trouva encore trois familles, venues de l'intérieur et le jour de la Saint-Pierre, onze canots descendaient de la rivière Moisy, la chasse avait été mauvaise. Le père pria alors le chef de choisir ses guides. La réponse fut précise: aucun ne pouvait accompagner le missionnaire à Petshikupau, car ils ne pouvaient revenir pour novembre, deux mois étant nécessaires pour s'y rendre en partant de la mer. De Petshikupau à la Baie-des-Esquipaux, on ne connaissait pas la distance. Ainsi décida Dominique, chef des Sept-Iles.

Marc, chef des Naskapis, parla de la même façon. Il voulut amener le père à Ashuanipi, où il passait l'hiver, mais ne voulait pas qu'il allât à

---

81 Archives des Soeurs des Saints Noms de Jésus et de Marie.

82 Archives provinciales O.M.I., Correspondance, vol. 1, p. 146.

83 Ibidem, vol. 1, p. 155.

Petshikupau, car il n'y aurait rien trouvé pour vivre. De plus, il ne pourrait pas se rendre à la Baie-des-Esquimaux, car les Indiens en étaient partis. Il vaudrait mieux aller d'abord à la Baie pour remonter ensuite la grande rivière; et être ainsi à Petshikupau en moins de quinze jours.

Ayant cherché d 'autres renseignements, le pauvre père dut renoncer à son voyage et se contenter d'instruire les Indiens, tandis qu'ils étaient à la mer. Le voyage fut cependant fructueux à ceux qui se rendirent à la rivière Moisie, car selon son habitude et n'écoutant que son bon coeur, le père Arnaud leur distribua ses provisions. En ce faisant, écrit-il en terminant son rapport, il a pensé entrer dans la pensée de Monseigneur. Ces pauvres Indiens n'avaient rien reçu des traiteurs: "pas d'argent pas de suisse"[84].

Le père Arnaud s'aventurait-il par la mauvaise route, c'est ce que pensait M. Ferland, missionnaire sur les côtes du Labrador. Le meilleur chemin pour la Baie-des-Esquimaux, écrivait-il à Mgr Baillargeon, était soit par la rivière Saint-Augustin, soit en faisant le tour du Labrador avec la goélette de la Compagnie[85].

Allait-on enfin ouvrir les yeux à l'évidence et renoncer à ce projet fantastique? Non, la prudence mondaine n'y entrerait pour rien. Le père Arnaud y tenait et Mgr Baillargeon n'y tenait pas moins. Ce dernier notifiait Sir George Simpson, le 18 décembre, que le père Arnaud avait échoué encore une fois, mais qu'il tenterait de nouveau l'année suivante[86], s'il pouvait trouver passage sur un bateau de la Compagnie. La réponse devait être négative[87].

Le conseil provincial qui n'était pas encore au courant de la réponse de la Compagnie décidait, le 19 janvier 1859, que Monseigneur ayant demandé au père Durocher qu'un père fît une exploration à la Baie-des-Esquimaux, on avait accepté. La raison de ce voyage était de connaître l'état des Indiens et de prévenir l'arrivée des ministres protestants qui devaient y aller l'année suivante. Si cette exploration était manquée, elle deviendrait absolument inutile dans la suite. La Compagnie payant le passage, le père Arnaud s'y rendrait et reviendrait aux Escoumains en octobre[88].

On devra bientôt renoncer au voyage à la suite de la lettre de Sir George[89], mais le conseil sera de nouveau saisi de ce problème dans ses séances des 10 et 11 janvier 1861. Il y est dit que le père Arnaud a déjà tenté deux fois[90] la mission du Labrador sans succès et a souffert cruellement du froid et de la faim. Sur proposition de Monseigneur de Québec et de la Compagnie de la Baie d'Hudson, il est impossible de refuser sans compromettre l'honneur de la

---

84 Rapport sur les Missions du diocèse de Québec, 1859, p. 53-63.

85 Ibidem, 1859, p. 112. La lettre n'est pas datée.

86 Registre des Lettres, vol. 26, p. 703.

87 Simpson à Baillargeon, 13 janvier 1859.

88 Vol. 2, p. 85.

89 Archives provinciales O.M.I., Correspondance, vol. 1, p. 183 (13 janvier 1859).

90 En fait trois fois, bien qu'il ne pût partir la troisième fois.

congrégation aux yeux du clergé et des fidèles du pays et sans trahir les intérêts de la religion et la gloire de Dieu. Le conseil acceptait donc cette nouvelle expédition[91].

Il faudra désormais attendre la fameuse expédition du père Babel en 1866, car la mission prévue pour 1861 n'eut pas lieu, sans que nous puissions en savoir la raison. De tous côtés, on avait fait l'impossible pour atteindre ces peuplades, les Oblats en sacrifiant généreusement les missionnaires, et le diocèse de Québec en ne négligeant ni ses instances, ni ses encouragements, ni les allocations de la Propagation de la Foi[92].

---

[91] Archives provinciales O.M.I., Correspondance; vol. 2, p. 120-121.

[92] Voir Rapport sur les Missions du diocèse de Québec, 1849 à 1867, passim.

CHAPITRE SIXIEME

AU LABRADOR: 1861-1917

Les trois voyages pénibles et périlleux du père Arnaud se terminaient par trois échecs. Un simple explorateur en aurait conclu à l'impossibilité d'une telle entreprise et se serait découragé. Les apôtres du Christ, soutenus par la force divine et poussés par un zèle dévorant, ne se laisseront pas arrêter pour si peu. Ils répéteraient volontiers le vers célèbre: A vaincre sans péril on triomphe sans gloire. Ils sont donc décidés à vaincre, coûte que coûte, non pour atteindre à une gloire périssable, mais pour propager la gloire de Dieu.

C'est ainsi que devant les insuccès du père Arnaud, son compagnon de toujours, le père Louis Babel, trouvera la force de renouveler l'expérience de celui qu'on pourrait appeler son alter ego. C'est ainsi que le Codex historicus de Montréal annonce, à la date du 27 mars 1866, que le père Babel quittait le Désert [Maniwaki] pour aller évangéliser les Indiens du Saint-Laurent et de la Baie-des-Esquimaux[1].

On n'avait cependant pas attendu cette date pour s'occuper de nouveau des Naskapis. Le père Nédélec, qui avait remplacé le père Babel à Betsiamites durant le séjour de ce dernier à Maniwaki (le Désert), avait demandé des renseignements à M. Alex Comeau, car celui-ci lui écrit de la Baie-de-la-Trinité, le 6 décembre 1863. Il lui dit, en effet, que la Baie-des-Esquimaux est située vers le centre de la partie nord du Labrador, se rattachant à la Baie d'Hudson par l'entrée du détroit de Davis et par conséquent dans le diocèse de Terre-Neuve. Lorsque ce monsieur y résida trois ans, il y a quelques années, la population canadienne, anglaise, montagnaise, naskapie et esquimaude était sans secours religieux, bien que les Esquimaux possédassent deux missions moraves près de l'entrée du détroit de Davis, établies spécialement pour eux, et fréquentées même par des Européens qui colonisaient les côtes et dont les principaux postes se trouvaient aux environs de la Baie-des-Esquimaux, notamment à Tub Harbour, à Sandwich, à Cape North et à Indian Sickle. Le haut de la Baie n'est occupé que par la Compagnie de la Baie d'Hudson, qui fait la traite avec les Naskapis, les Montagnais et quelques familles esquimaudes.

Quant au poste des Naskapis, il est situé à trente lieues du haut de la Baie et fréquenté par une centaine de familles de cette tribu. Un bon nombre des Montagnais de Mingan sont originaires de ce poste, mais ils se mélangent bien rarement avec les Naskapis de l'intérieur. M. Comeau suppose qu'il y a une trentaine de familles dans cette tribu. De plus, on compte, en hiver, une population fixe de langue anglaise de deux à trois cents familles sur tout le littoral du Labrador. Ces habitants de langue anglaise sont mariés à des métis esquimaudes, mais qui sont maintenant presque de race blanche. En été, on trouve beaucoup de pêcheurs qui retournent en Europe ou à Terre-Neuve en automne. Il n'y a qu'un missionnaire protestant à l'extrémité ouest du Labrador, à Forteau. Il faudrait qu'il y ait deux établissements, l'un à Tub Harbour et l'autre en haut de la Baie-des-Esquimaux, à l'entrée de la grande rivière qui conduit au poste des Naskapis et situé à la fourche des communications entre

---

[1] Page 213.

Mingan et cette Baie. Ces deux localités sont riches en chasse et en pêche. La Compagnie de la Baie d'Hudson a trois postes sur la côte, mais ils sont mal situés, à l'exception de celui des Naskapis qui forme leur quatrième poste. A la lettre, M. Comeau joignait une carte expliquant la région[2].

L'année suivante, le père Tabaret écrivait au père Joseph Fabre, supérieur général, lui annonçait que les Messieurs de la Compagnie de la Baie d'Hudson demandaient un missionnaire pour desservir de nouveaux postes qu'ils établissaient dans le bas du fleuve Saint-Laurent. Ils s'offraient à défrayer le coût des voyages et de plus à donner un traitement fixe. Ce missionnaire pourrait résider à Betsiamites avec le père Arnaud et cette position permettrait... "d'évangéliser des tribus encore infidèles et que nos Pères n'ont pu visiter jusqu'à ce jour quoiqu'elles aient souvent réclamé leur secours." Le provincial ajoutait qu'en cas de refus, il y avait danger que la Compagnie envoyât des ministres protestants. Le père Tabaret assurait que le père Babel ferait très bien dans cette mission, mais il était nécessaire dans le haut de l'Ottawa et de la Gatineau[3].

Le supérieur général répondait de Paris, le 28 février 1865:
"J'approuve de tout mon coeur la pensée de nous charger des missions sauvages dans l'intérieur des terres du Labrador. Le bon Dieu bénira cette oeuvre de zèle et de dévouement. J'espère que les conditions offertes par la Compagnie seront réalisées[4].

A cela, le père Tabaret répondait qu'au printemps suivant, il faudrait absolument adjoindre le père Babel aux deux missionnaires de Betsiamites[5].

Tout était donc prêt du côté des autorités de la congrégation. La Compagnie de la Baie d'Hudson enlèverait maintenant le dernier obstacle, en faisant des propositions pour le voyage à l'intérieur.

Le 26 janvier, le père Durocher avertissait le provincial qu'on n'avait pas accepté, parce que le voyage n'atteignait pas le but désiré et aurait eu, à son avis, un effet tout contraire. Mgr de Tloa ne voulait pas empiéter sur les droits de Mgr de Plaisance et de Terre-Neuve[6]. Le provincial avertit donc alors les pères Arnaud et Nédélec, le 2 février 1865, que la mission dans l'intérieur ne pourrait pas avoir lieu[7].

Le 4 mai, une lettre de M. Donald Smith, de la Compagnie de la Baie d'Hudson, datée de Londres, à l'adresse du père Durocher, lui donnait les renseignements suivants. Dans sa rencontre de janvier avec le père, on avait beaucoup parlé de la mission de la Baie-des-Esquimaux et on s'était quitté sous l'impression qu'un missionnaire se rendrait à Winakupau et à la North West River

---

2 Evêché du Golfe Saint-Laurent.

3 Le 30 septembre 1864 (archives générales O.M.I., dossier Tabaret,Henri).

4 Archives provinciales O.M.I., dossier Correspondance, vol. 1, p. 306.

5 Archives générales O.M.I., dossier Tabaret.

6 Archives provinciales O.M.I., dossier Correspondance, vol. 1, p. 303.

7 Ibidem, vol. 1, p. 304.

cette année, laissant à une autre année le voyage plus long du fort Nascopie[8]. La mission était donc manquée cette année-là.

Elle ne le serait cependant pas l'année suivante et le provincial prit les mesures nécessaires très tôt et on réussit à s'entendre parfaitement sur la mission à entreprendre.

Paragraphe premier

PREMIERS SUCCES: VOYAGES DU PERE LOUIS BABEL

Tout est donc prêt pour l'année 1866. Arrivera-t-on enfin au terme des désirs sans cesse renouvelés par les missionnaires et par l'archevêché de Québec?

Dès le 6 janvier 1866, Mgr Baillargeon s'adresse au père Durocher, et lui dit que sa pensée se porte, en ce jour, vers les chers Naskapis et qu'il prie pour leur conversion. Bien que ces Indiens ne soient pas du diocèse, ils en sont voisins et c'est naturellement à Québec à leur porter les lumières de la religion. Il faut à tout prix s'y prendre d'avance cette année pour ne pas manquer l'occasion. Il le prie donc de s'occuper sérieusement de cette mission et de tout préparer ce qui est nécessaire, afin qu'elle puisse enfin réussir. Il compte sur le père Durocher pour tout, sauf pour les fonds, que Sa Grandeur fournira de grand coeur[9]. L'évêque tiendra parole puisque pour l'exercice financier de 1866-1867, la Propagation de la Foi de Québec octroya la somme de $600 pour la mission de Mistassini et de la Rivière des Esquimaux[10].

On ne manquera pas de suivre les conseils de Mgr Baillargeon. Le rédacteur du Codex historicus de Québec, à la date du 18 avril 1866, affirme que le père "Babel qui est à Québec depuis quelque temps se prépare à un voyage d'exploration dans l'intérieur des terres du Labrador. Le but de ce voyage regarde le salut des Naskapis qui soupirent depuis longtemps après le jour où il leur sera donné de voir la Robe Noire au milieu d'eux." Et, le 30 avril, le chroniqueur écrit de nouveau:

> "Les RR.PP. Arnaud et Babel nous ont quitté aujourd'hui pour Betsiamits. Le P. Babel doit plus tard descendre jusqu'à Mingan pour entreprendre son voyage dans l'intérieur des terres pour visiter les sauvages de ces parages et constater s'il y a moyen d'y établir une résidence pour le bien spirituel des Naskapis qui jusqu'à présent n'ont pu connaître la religion, le désirent ardemment."

Le père Babel ne tardera pas à se mettre en route. Il est facile de le suivre par le journal qu'il a fait de ce premier voyage. Départ de Québec le 30 avril, halte le 2 mai aux Escoumains, où les pères Babel et Arnaud s'arrêtent pour réciter leur bréviaire à la chapelle. Dans le cours de l'après-midi, le vent les force à chercher refuge dans le havre de Tadoussac. Le 4 mai, on est à Betsiamites, d'où le père Babel repart le 10 pour arriver enfin à Mingan le 17. Il ne perdra pas de temps et il affirme que le 21 mai, le chef de la

---

8 Ibidem, vol. 2, p. 8.

9 Ibidem, vol. 2, p. 49.

10 Rapport sur les Missions du diocèse de Québec, 1868, p. xxv.

Baie-des-Esquimaux est venu lui montrer le plan de plusieurs rivières par où l'on peut monter et celle de Natashquan paraissait plus favorable au chef parce qu'elle comptait peu de portages et que ceux qui s'y trouvaient étaient sur un terrain sablonneux, peu boisé, bien nettoyé et partant faciles. Puis le père se dit que si M. Smith bâtit une chapelle à Winokapau ou Nouveau Mingan comme il se le propose, la plus grande partie des Indiens de Mingan s'y rendront parce que ce poste est plus rapproché de leur terre de chasse que celui de Mingan et la rivière qui communique avec la Baie-des-Esquimaux est profonde et facile, de sorte que les barges de provisions se rendent jusqu'à ce poste. Ce sera aussi, dit-il, un bonheur pour les Indiens de Mingan, car Mingan est une mission presque perdue, la chasse à la mer étant nulle, et les Indiens se trouvant constamment relégués à l'intérieur par les Blancs.

En arrivant à Mingan, le père Babel fut un peu désappointé, car le commis, M. Dorey, n'avait reçu aucune nouvelle au sujet du voyage projeté. En attendant l'arrivée de M. Smith, il fera la mission de Mingan. Le 7 juin, M. Smith n'est pas encore descendu et le père devient impatient. Mais M. Dorey a acheté ce jour-là l'écorce suffisante pour fabriquer deux canots devant servir au père et à son escorte durant le voyage. Le 13 juin, on est encore sans nouvelles de M. Smith qui revient d'Angleterre et le père affirme que "c'est presque décourageant". Enfin, le 14 juin, M. McKenzie arrive d'un voyage au Labrador et sept canots accostent, chargés d'Indiens de la Baie-des-Esquimaux arrivant du poste de Winokapau et annonçant que l'intérieur est encore couvert de neige et que les lacs sont gelés. Le 2 juillet, le père trouve enfin deux hommes pour le conduire, mais attend toujours l'arrivée de M. Smith avec qui il se rendra à la Baie-des-Esquimaux. De là, dit-il, il montera à Winokapau et à Mingan à travers le bois. S'il peut réussir à jeter ses Indiens à bord, il n'y aura plus de difficultés. Une fois rendus à la Baie, ils ne demanderont qu'à ramer pour rejoindre leurs familles.

Impatient d'attendre, le père Babel écrit, le 17 juillet:

> "Le Steamer n'apparaissant pas et ne recevant aucune nouvelle, demain je vais partir pour la Rivière Saint-Jean; je crains que mes hommes me désertent si j'attends plus longtemps le steamer."

Le 18 juillet, le père part donc pour l'intérieur en remontant la rivière Saint-Jean. Les provisions se réduisent au minimum.

Le 21 juillet, les voyageurs sont à l'entrée de la rivière Saint-Jean. Ce même jour, le missionnaire rencontre le fameux portage "atsuk pakatagan", "portage des loups marins", d'un mille de longueur. Le lendemain, 22 juillet, on nourrit l'espoir de quitter la rivière Saint-Jean avant la nuit pour prendre les trente portages de Mashekamu qui doivent conduire les voyageurs jusqu'à la Romaine. Un peu avant la nuit, on parvient au portage Natishk Pakatagan, où on laisse la rivière Saint-Jean, à soixante-trois milles de son embouchure. Et c'est ainsi que l'on remonte de rivière en rivière, de lac en lac, sans oublier les interminables portages, et cela, chargés comme des mulets. Les guides étant fatigués, le missionnaire devra augmenter sa propre charge. Le père Babel écrit, le 24 juillet:

> "Ce matin m'apercevant que ma chapelle fatiguait beaucoup Jean-Marie j'ai voulu l'essayer et je l'ai portée de bon matin au bout du portage. Elle ne m'a pas trop fatigué de sorte que je pense à m'en charger dans tout le trajet. Il faut que je paie de ma personne si je veux me rendre. Je portais déjà mon sac de voyage rempli de petites choses qui, pour être utiles, n'en

étaient pas moins pesantes, de mon bréviaire, ma corne à poudre, mon sac à plomb, de mon fusil, parapluie et ligne à pêche amarrés ensemble au bout desquels j'avais une bombe et une chaudière en fer blanc de cinq gallons de vaisselles; maintenant ma chapelle et mon caoutchouc me font tous ensemble une charge de 75 livres. Je crois que ce sera suffisant."

Le même jour, le pauvre missionnaire traversa sept lacs et fit six portages "tous assez difficiles". Le dernier n'avait que six milles de long! Tout cela sous un soleil de plomb et assiégés par des mouches "d'un appétit monstrueux". Aussi, ce jour-là, on ne fit que seize milles. Le même refrain reviendra souvent sous la plume du chroniqueur, en fait, presque à chaque jour: "un lac de sept milles, un portage, un lac", ou encore "un portage de deux milles, puis sept lacs et sept portages dont l'un de 12 milles", jusqu'à ce que, enfin, le 12 août, après un dernier petit portage de neuf milles, on atteigne le lac Peshakashkusiau [Petatstekupau?]. Le lendemain, on découvre, des hauteurs où l'on se trouve, le bassin de la rivière des Esquimaux. Pendant que les Indiens cherchent un passage pour descendre de ce promontoire de quatre à cinq cents pieds, le père Babel laisse chanter son âme.

"Pendant leur absence, dit-il, à la vue de cette grande rivière Naskapis, de ce grand chemin qu'ils fréquentent, je chantais de tout mon coeur le Salve Regina pour mettre ma mission sous la protection de la Ste Vierge."

Au cours de ce jour du 13 août, on parvient au poste de la Compagnie à Winokupau ou Nouveau Mingan, à cinq cent dix milles de Mingan. Ecoutons le père Babel nous dire ce qu'il y trouva:

"Mais cruelle déception! Nous devions renouveler nos provisions à ce poste et en y arrivant nous trouvons que les bâtisses, le commis et tous les sauvages étaient partis pour la Baie avec leurs barges pour remonter leurs provisions.

"Comme nous étions nous-mêmes sans aucune provision pour la nuit, mes sauvages se mirent à la recherche et dénichèrent un peu de beurre et de blé d'Inde non moulu. Nous dûmes nous contenter de ce maigre souper et nous voyant à 510 milles de Mingan sans autres provisions que celles que le fusil et notre rêt pourraient nous procurer mes sauvages paraissent abattus.

"Nous trouvâmes trois bâtisses bâties à la sauvagesse, rien ne tenait et l'on aurait pu sans hache les mettre en pièces. Ce sont de nouvelles bâtisses. Ce poste se trouve placé à moitié chemin de la Baie des Esquimaux au grand poste de Naskapis qui sont bâtis sur la même rivière. De Winnaukapau à la Baie en canot ce n'est pas tout à fait deux jours pour se rendre et dans ce trajet il n'y a qu'un seul portage à faire, mais le courant est fort et pour remonter en canot met une dizaine de jours. De Winnaukapau à Petatstekapau les canots mettent dix jours."

Le missionnaire examine le pays pour savoir s'il serait possible d'y établir une mission. Le climat y est meilleur qu'à Mingan, et la culture viendrait bien. Dès que les Naskapis qui habitent entre ce poste et Petatstekupau le sauront, ils viendront nombreux. Tous les ans, il en passe un certain nombre qui descendent avec le commis pour chercher les effets à la Baie. Le père Babel comtinue:

"J'ai vu autour du Poste 4 grands cabanages du printemps; ces cabanages devaient contenir 90 personnes. Ce poste est-il bien situé pour une Mission Naskapis? Non, et cela pour une raison majeure. Il faut aux Naskapis et à tous les sauvages vivant dans les terres une place poissonneuse et cette grande rivière l'est si peu que le commis avec huit rêts ne peut prendre assez de poisson pour son usage. Aussitôt que le temps de la

traite est fini il se transporte avec sa famille sur un lac. Je ne conçois point comment ils ont pu fixer un Poste à une telle place tandis qu'ils avaient, à une vingtaine de lieues deux grands lacs très poissonneux sur la même rivière et bien plus rapprochés des sauvages de Mingan, de Petatstekapau et à portée de tous les sauvages qui fréquentent la Baie. Ce sont les grands lacs Atikonak et Nishikomau placés à une petite distance de l'immense chute de la Rivière. Ces deux lacs sont très poissonneux et leurs rives sont riches en caribous."

Deux hommes pourraient se rendre du lac Atikonak à Mingan en sept jours, et le père Babel, lui-même, avec un seul homme et par un temps très défavorable, n'a mis que sept jours d'Apuabushkau à Mingan et le lac Apuabuskau n'est qu'à une demi-journée de marche du lac Atikonak. Le père pensait que M. Smith avait l'intention de transporter le poste à ce lac et de ne garder Winokapau que comme un dépôt. Avec un poste à Atikonak, le traiteur aurait les neuf dixièmes des Indiens de Mingan et dans deux ou trois ans une cinquantaine de familles Naskapis. Ce poste serait également proche des terres de chasse des Indiens des Sept-Iles.

A la Baie-des-Esquimaux, on ne trouve actuellement que deux familles infidèles et les Naskapis descendus avec le commis pour remonter les effets. Maintenant que la Compagnie a un Steamer, le missionnaire pourrait faire la mission de Mingan et de là se rendre à la Baie avec le Steamer pour voir les Indiens qui s'y trouvent, remonter avec les barges jusqu'à Winokapau ou Atikonak ou Mishikomau, selon que la mission se ferait dans l'un ou l'autre endroit et de là, on pourrait redescendre à Mingan. Après un voyage ou deux, il serait possible d'aviser aux moyens de se rendre à Petatstekupau.

Comme les guides ne veulent pas se rendre à la Baie-des-Esquimaux, le père Babel sera bien forcé de retourner à Mingan, sans avoir pu accomplir davantage. Il écrit dans son journal:

"Après avoir serré mes effets de mission dans ma chapelle où j'ai mis ma soutane et après avoir écrit ma lettre au Commis pour l'avertir de prendre soin de ce coffre et d'avertir les Naskapis de se rendre l'an prochain à pareille époque, que probablement nous reviendrons les visiter, et d'emmener avec eux leurs femmes et leurs enfants, autrement nous ne les baptiserions pas, je suis parti, mais nous n'avons pas pris le même chemin, ayant trouvé l'entrée du Portage sauvage; et dans le chemin que nous avions fait d'un seul portage, nous avons fait cinq portages, traversé cinq lacs."

On était au 15 août et sur le chemin du retour. Les difficultés qui avaient accompagné la montée ne quitteraient pas le missionnaire en descendant. Et la compagnie des guides n'est pas de la plus intéressante. Ecoutons encore une fois le père Babel qui écrit dans son journal, le 18 août:

"Il a mouillé toute l'après-midi et il mouille encore; mes pauvres jambes n'ont pour ainsi dire pas séché depuis Mingan. Malgré cela je n'ai eu qu'une maladie qui a duré tout le voyage, c'est un appétit monstrueux. L'absence de pain me fatigue un peu. Dieu m'a envoyé une croix un peu dure. J'ai pour conducteurs les deux sauvages les plus grossiers que l'on puisse rencontrer, je les entends souvent se moquer de moi pendant qu'ils parlent entre eux. Je n'ose rien leur dire, je crains qu'ils ne me laissent, je remets la partie à plus tard. Le cook Jean-Marie est un scrofuleux dont le cou et la tête sont recouverts d'une croûte rebutante. Les doigts passent continuellement de cette gale qu'il gratte sans cesse dans le manger qu'il

prépare; je l'ai averti inutilement d'être propre et j'ai dû me faire violence pour ne pas l'envoyer rouler à quelques pas. L'autre, Xavier, est un homme capable, mais en même temps c'est un vaurien, une mauvaise langue et un gourmand de première force. Pour notre souper Dieu nous a envoyé une mère canard et six petits."

On comprend donc tout le charme que comportent ces voyages! Heureusement que la Providence se charge de nourrir les missionnaires; le père Babel n'a pas manqué un seul repas. Quant à la pluie, elle ne l'effraie pas outre mesure. Ecrivant au père Vandenberghe, provincial, le 27 octobre 1866, il affirmait qu'à partir de la rivière Romaine, on a constamment été sous la pluie, et ses habits n'ont jamais séché. "Me mouiller ici ou me mouiller plus loin, me disais-je, importe peu, en avant[11]." C'est un beau sacrifice à offrir au bon Dieu, et le père Babel ne manque pas l'occasion.

En cours de route, le 19 août, le père Babel profite d'un arrêt pour réciter son bréviaire, se sécher et tracer la carte de sa route. Puis, le 20, on rencontre un bon nombre d'Indiens de Mingan qui remontent à Winokapau, et le père y voit le noyau d'une communauté chrétienne déjà formé. On y serait bien car les lacs Atikonak et Mishikomau ont l'avantage d'être très poissonneux.

Le 26 août, le père Babel se voit dans la nécessité d'engager un grand combat avec un ennemi puissant et harcelant, sans parler de ses malheureuses bottes qui menaçaient à tout moment de l'abandonner.

"Je viens de parler de mes bottes, écrit-il; elles ont été ma plus sérieuse inquiétude de tout le voyage. J'avais une peur continuelle de perdre les semelles car le dessus était percé de toutes parts et comme si elles m'avaient compris je leur disais: mes chères bottes, je vous en prie, tenez-vous fortement collées aux semelles, ne les perdez pas. J'ai eu une sérieuse crainte de faire nu-pieds une partie des portages ce qui aurait compliqué la situation; mais maintenant, j'espère que le dessus tiendra partiellement assez car les semelles sont encore bonnes pour me rendre à Mingan et je n'aurai qu'à veiller à ce que les chicots ne viennent m'écorcher les pieds en se faufilant à travers les fenêtres. Je n'ai pas encore parlé d'un certain animal importé qui ayant trouvé un bon terrain s'est permis de se multiplier outre mesure. Je viens de profiter d'un moment où mes deux sauvages sont allés dénicher un castor pour leur faire une guerre en règle. Après une triple sommation de déguerpir faite sur ma flanelle à coups de verges, j'ai attaqué cette troupe rebelle; j'en ai fait un massacre terrible sans accorder de quartier; et c'est après cette expédition que tranquillement assis sur des branches de sapin, les pieds près d'un bon feu, je trace ces quelques lignes. Je suis sur le Lac Washekamish à l'entrée d'un portage de six milles que nous allons faire demain avant déjeuner pour nous donner de l'appétit."

Enfin on arrive à Mingan le 29 août, au moment du déjeuner. Le père Babel décrit sa bonne mine en arrivant: "J'étais beau à voir avec une barbe de six semaines, un capot orné de mille franges, des bottes méconnaissables." Parti de Mingan le 18 juillet, le voyageur du Christ y revenait le 29 août. Pendant ce temps, il avait parcouru mille vingt milles en canot. Il avait

---

11 Missions ... des ... Oblats de Marie Immaculée, 6 (1867), p. 575.

également fait soixante et onze portages, dont trente-sept deux fois, en montant et en descendant; les portages se chiffraient par soixante-quinze. Tous ces portages avaient forcé le missionnaire à faire deux cent vingt et un milles avec sa charge sur le dos et trente-sept milles sans fardeau.

En terminant son long journal, le père Babel se permet de faire quelques recommandations que voici:

"Un tel voyage, comme on doit le voir, doit se faire le moins chargé possible.

"Le missionnaire doit monter à l'apostolique; ne prendre que peu de provisions; la chasse et la pêche lui fourniront le reste.

"Il lui faut un rêt à truites, une ou deux cuillères à pêche pour traîner derrière le canot dans les lacs, une bonne provision de mouches à pêcher.

"Il ne doit pas se charger d'une ligne à pêche. Le bois lui fournira partout d'excellentes perches aussi commodes que sa ligne à pêche.

"Il lui faut 2 livres de poudre; 5 livres de petit plom [sic] à canard, 1 livre de balles, un bon fusil, un bon capot en caoutchouc avec mitasse et des bottes à toute épreuve. Trois chemises de couleur, trois flanelles, 3 paires de bas, 6 mouchoirs.

"Quant aux mouchoirs, il doit y avoir deux d'une bonne grandeur pour s'envelopper le cou et la tête à cause des mouches; une petite tente de coton, toute ronde, aussi petite que possible, suffisante pour mettre 3 hommes à l'abri, une toile cirée, 2 couvertes, une petite oreiller et un gros bonnet de nuit. Il doit absolument monter sans soutane en capot; en montant en soutane, il n'aurait pas fait deux jours de marche qu'elle serait en pièces; son capot, et ses pantalons doivent être du plus fort lasting, c'est l'étoffe la plus résistable dans le bois; les chicots glissent dessus et une fois mouillé, un instant suffit pour l'assécher. Il doit se priver de dire la Ste messe dans le voyage; je ne sais que trop ce que ma chapelle m'a coûté de sueurs et de fatigues pour la rendre à Winnaukapau où je l'ai laissée avec ma soutane. La chapelle de Winnaukapau a tout ce qu'il faut excepté l'étole, le surplis, le calice, la boîte aux Stes Huiles et le Rituel. J'ai descendu ces différents articles pour m'en servir en route dans le cas où j'aurais rencontré des sauvages malades.

"De Mingan à Winnaukapau, si les hommes transportent tout d'un seul voyage dans le portage, le missionnaire se rendra en 15 jours; si la Mission se fait à Atikonak il ne mettra que huit jours.

"Pour l'année prochaine, comme la Compagnie a maintenant un Steamer pour arriver à la Baie, le missionnaire, après avoir fait la mission de Mingan pourra se rendre à la Baie avec le Steamer, faire une petite Mission dans ce Poste; de là, remonter avec les barges de la Compagnie jusqu'à Winnaukapau, et descendre de ce Poste à Mingan.

"Ensuite, on pourra aviser aux moyens de se rendre au Grand Poste Naskapis Petatstekupau, à 10 jours de marche de Winnaukapau.

"De Winnaukapau, la Compagnie devra se charger de nous reconduire à Mingan, à travers les terres, par la route que j'ai suivie. En passant par la Baie, on aura aucune difficulté de monter les effets de mission jusqu'à Winnaukapau; il n'y a qu'un seul portage.

"Cette mission peut se faire sans demander une résidence immédiate; une fois qu'on aura mieux vu les sauvages et les lieux on connaîtra mieux la place la plus convenable pour une résidence; mais pendant que la Compagnie est disposée de le faire, il serait peut-être bon de faire donner des assurances par écrit pour l'érection des bâtisses qu'elle devra faire aussitôt qu'on sera disposé à se fixer quelque part dans les terres. Pendant qu'on

le peut c'est de demander d'elle des sacrifices; une fois fixé, ce sera trop tard.

"Une chose à laquelle, pour ma part, je tiendrai beaucoup c'est d'exiger de la Compagnie qu'elle nous paie dans les terres notre pelleterie le même prix qu'elle la paie à Mingan et qu'elle n'empêche en aucune manière les sauvages de contribuer pour le soutien des missionnaires. Cette clause, une fois les missions bien établies, peut donner une bonne ressource. A Winnaukapau elle ne paie les martres que $3.00 tandis qu'elle les paie $9.00 à Mingan."

Le père termine ensuite sur les difficultés particulières au voyage qu'il vient d'achever.

"Ce voyage que je viens de faire s'est fait dans les conditions les plus désavantageuses. Premièrement, je n'avais qu'un homme capable, l'autre était un jeune homme de 16 ou 17 ans, scrofuleux dont la jambe, la tête et le cou étaient emportés. Il ne pouvait porter de pesantes charges sans saigner du nez. Deuxièmement ni l'un ni l'autre ne connaissaient la route et n'ayant pour se guider qu'une carte sauvage faite à la hâte on a perdu un temps considérable autour de plusieurs lacs pour trouver l'entrée des portages. Troisièmement, ma tente et beaucoup de mes effets ainsi que mon canot étaient trop pesants, ce qui nous a fait perdre un temps considérable dans les portages qu'il a fallu traverser en montant, deux fois chargés et et une fois sans charge. Quatrièmement, un temps presque continuellement mouilleux nous rendait les portages bien durs à passer et appesantissait nos effets; sur 43 jours de marche, nous avons eu 27 jours de pluie. On ne peut donc être trop bien pourvu d'effets contre la pluie, cependant il ne faut pas faire la folie d'apporter un parapluie, il serait inutile et embarrassant et serait bientôt déchiré dans les portages. Cinquièmement, le manque total de provisions durant la moitié de la route suivie en descendant.

"Ce voyage équipé comme je me propose de l'être l'an prochain, si j'en suis chargé, ne sera pas bien pénible, si le temps est meilleur que celui que j'ai eu cette année.

"Parti par un temps de sécheresse, les rivières étaient trop basses et dans beaucoup de places nous n'avancions qu'à peine, en ne laissant qu'un homme dans le canot avec une partie de la charge.

"Les pluies continuelles qui ont suivi cette sécheresse nous ont fait perdre un temps considérable tous les matins pour faire sécher nos effets afin de les rendre moins pesants, et l'ignorance de la route nous a fait perdre au moins quatre jours[12]."

Si du côté de l'évangélisation des infidèles cette excursion n'avait pas apporté beaucoup de fruits immédiats, elle avait tout de même permis au père Babel de faire de précieuses observations qui seraient d'un grand secours dans l'avenir. Elle nous permet également de mesurer l'ardeur du zèle de ce grand missionnaire qui, malgré un voyage pénible, se dit prêt à le recommencer l'année suivante.

Le 21 novembre, de retour de sa mission, le père Babel écrit à Mgr Baillargeon et lui explique comment, rendu à deux jours de marche de la Baie-des-Esquimaux, les Indiens ne voulurent pas s'y rendre, refusant d'aller plus loin.

---

12 Journal de voyage du père Babel en 1866.

C'était la première visite du missionnaire à Winnokapau, et la route suivie par le père Babel fut longue et pénible: on remonta les rivières Saint-Jean, pour rejoindre, au moyen des lacs et des portages, la rivière Romaine que l'on suivit jusqu'à la hauteur des terres, puis entrer dans la rivière Natouakamou qui gagne la mer dans le Labrador. Au moyen de la rivière Natouakamou, on utilise un affluent de la grande rivière Petatstekupau.

Une autre route s'ouvrira devant les missionnaires les années suivantes.

Mgr Baillargeon fut sans doute satisfait de l'expédition du père Babel, car il écrivait, le 11 avril 1867, au père Tabaret, provincial, lui faisant parvenir la somme de $600 pour les deux missions de la Baie-des-Esquimaux et de Mistassini et l'assurant qu'à l'avenir on donnerait $1000 pour les trois missions de la Rivière aux Esquimaux, de Mistassini et de Weymontaching[13].

La mission de Winnokapau aura-t-elle un lendemain? En 1867, le père Babel retourna au Labrador, mais par la voie de la Baie-des-Esquimaux et de Rigolet. Au cours de son voyage à Petatstekupau, cette année-là, le père Babel s'arrêta trois jours dans ce petit poste et y baptisa quelques enfants[14].

Le père dut s'y rendre encore en 1868, car en expliquant la carte des lieux qu'il a visités cette année, il indique que de New River, il remonte la grande rivière Hamilton jusqu'à Winnokupau qu'il désigne sous le nom de poste de l'intérieur[15]. Mais dans une lettre au père Vandenberghe, le 3 novembre 1868, le père Babel écrit: "En passant, je suis arrêté à Winnaukapau; le poste était désert, j'avais laissé les sauvages qui le fréquentaient à New River[16]."

Il semble bien que l'on négligera ce poste dans la suite et que l'on se contentera de ceux de North West River, de Petatstekupau et de New River.

Paragraphe deuxième

A LA BAIE-DES-ESQUIMAUX

Dès 1866, le père Babel, on l'a vu, désirait se rendre au poste de North West River, à la Baie-des-Esquimaux, mais il dût y renoncer bien qu'il ne fût qu'à quelques jours de marche; ses guides refusaient d'aller plus loin.

Il sera plus heureux en 1867. Il écrivait, en effet, au provincial, le 10 novembre 1867, que parti de Mingan le "9 juillet à bord d'un steamer de la compagnie de la Baie d'Hudson" qui devait le conduire à la Baie-des-Esquimaux, il fut entouré des prévenances et des attentions les plus délicates par M.

---

13 Registre des Lettres, vol. 29, p. 13.

14 Au provincial, 10 novembre 1867, dans Missions ... des ... Oblats de Marie Immaculée, 8 (1869), p. 89; Rapport sur les Missions du diocèse de Québec, 1868, p. 13-22.

15 A l'archevêque de Québec, 31 décembre 1868, dans Rapport sur les Missions du diocèse de Québec, mai 1870, p. 63.

16 Archives générales O.M.I., dossier Babel, Louis.

Smith, officier de la compagnie, et par l'excellent capitaine du navire qui avait eu la gracieuseté de lui céder sa propre cabine. Le père ajoute: "je me fais un devoir de dire ici que l'honorable compagnie de la baie d'Hudson ne néglige rien pour nous aider dans nos différents voyages, et nous comptons sur cette bienveillance dans toutes nos courses apostoliques[17]."

Arrivé à Rigolet, le père se contenta d'y passer sept jours sans grande occupation, ne pouvant que sonder les dispositions des Esquimaux. Tous les Indiens étaient protestants et pleins de préventions contre le missionnaire. Ils allaient jusqu'à croire que le prêtre avait des pieds de boeufs. Les Anglais du poste avaient aussi eu la bonté de prévenir le bourgeois que si le missionnaire entrait chez eux, il en sortirait plus vite qu'il n'en avait envie. C'est donc avec grand plaisir que le missionnaire voit venir le moment de partir pour North West River, à quatre-vingt-dix milles plus haut, dans l'intérieur des terres. Il y rencontra quatorze familles chrétiennes et deux familles infidèles. Après quinze jours, le père eut la joie de baptiser quinze adultes et sept enfants. Il y rencontra aussi vingt-deux Naskapis infidèles venus de Petatstekupau pour monter les effets de traite[18].

Ces missions de l'intérieur n'intéressaient pas seulement les Oblats et l'archevêque de Québec, mais Mgr Jean Langevin, évêque élu de Rimouski, sollicitait l'aide de la propagation de la Foi de Paris, le 20 mars 1867. Il écrivait à cet effet à M. Gaudry, président de l'oeuvre:

> "Les PP. Oblats desservent déjà un grand nombre de postes où se réunissent les sauvages montagnais chrétiens sur la rive nord du golfe et sur la côte du Labrador; mais il faudrait encore qu'ils eussent les moyens d'aller évangéliser des nations entières de sauvages infidèles dispersés dans l'intérieur, et qui désirent ardemment connaître l'Evangile. Ces enfants de la nature demandent avec ardeur le pain de la parole divine, je voudrais leur fournir des hommes apostoliques pour le leur rompre; les ressources nous manquent, je les attends de votre charité[19]."

Nous ne saurions dire si Mgr Langevin obtint du secours de la Propagation de la Foi de Paris, mais on sait que la mission des Naskapis reçut la somme de $700 pour l'exercice financier 1867-1868 de la Propagation de la Foi de Québec[20].

Au printemps de 1868, le 11 février, le père Babel s'adressait au père Vandenberghe pour lui rappeler que Monseigneur de Québec s'était engagé à donner $600 pour la mission des Naskapis et de Mistassini. Monseigneur ignorait que la Compagnie payait pour cette mission et sans le concours de la Compagnie on ne pourrait pas boucler, car la distance était énorme. Le papier signé entre Monseigneur de Québec et le père Tabaret ne mentionnait pas le nombre d'années, et la convention serait donc bonne aussi longtemps que les Oblats voudraient s'y rendre.

---

17 Missions ... des ... Oblats de Marie Immaculée, 8 (1869), p. 87-88.

18 Ibidem, 8 (1869), p. 88 et suiv.

19 Archevêché de Rimouski, Registre des Lettres, vol. A, p. 5.

20 Rapport sur les Missions du diocèse de Québec, 1870, p. xxviii.

Cette année (1868), le père Babel se rendit de nouveau à la Baie-des-Esquimaux. Parti au début de l'été, le père n'est de retour que le 22 octobre. Il faudra donc attendre son retour pour obtenir de ses nouvelles.

Mais il nous tarde de connaître le voyage du père Babel. En novembre, il adresse une lettre à l'archevêque et annonce qu'il est revenu en novembre de l'intérieur des terres. Des Indiens l'ont conduit en canot de North West River à Winokapau, de là à Petatstekupau et on descendit ensuite à Mingan par la rivière Moisie, en tout un voyage de neuf cent treize milles en compagnie de deux Naskapis, dont le père n'a qu'à se féliciter[21].

Le 3 novembre, le père écrit à son supérieur provincial. Il donne d'abord l'itinéraire de son dernier voyage.

"C'est le 22 octobre que je suis arrivé à Bethsiamits, heureux de déposer la tente et l'aviron. J'ai pu visiter tous les postes que j'avais vus l'année précédente, parcourir la même route; seulement au lieu de descendre du poste de Pétatstekoupau à Mingan, je suis descendu aux Sept-Iles par la rivière Moisie. En suivant cette nouvelle route, j'ai abrégé mon chemin de 90 milles (144 kilomètres) en canot, et de 87 milles (139 kilomètres) par mer. Mon voyage a été heureux, bien qu'il n'ait pas été exempt de fatigues et de privations. Ma santé a été excellente; je n'avais pas le temps d'être malade.

"Je ne vous parlerai pas des péripéties de mon voyage, que les tempêtes continuelles ont rendu un peu difficile. De fréquentes giboulées de neige et de pluie entretenaient dans les terres une température glaciale; et le 3 octobre jour où je revoyais la mer à Moisie, j'avais déjà reçu quinze fois la visite de la neige, et deux fois nous avions dû briser la glace devant notre canot[22]."

Les misères ne sont donc jamais absentes des voyages. Cette fois encore, le père Babel s'embarqua sur le steamer de la Compagnie à Mingan jusqu'à North-West-River. Il y rencontra trente-six familles comprenant cent cinquante-quatre personnes, avec lesquelles il demeura quinze jours. Parmi elles, se trouvaient trente-deux Naskapis, la plupart infidèles et venus d'Ungava. Ayant appris que l'année précédente le père s'était rendu à Petatstekupau, ils n'avaient pas hésité à faire trois cents lieues pour le voir. Ces Indiens étaient passablement instruits, car un bon chrétien s'était emparé d'eux à leur arrivée à New-River, et leur avait fait régulièrement le catéchisme et la classe. Le père a eu le bonheur d'entendre cent quatre confessions, de donner cinquante et une communions, de baptiser cinq enfants et sept adultes et de bénir sept mariages[23]. Le registre des baptêmes de Betsiamites porte la mention de baptêmes accomplis par le père Babel à la Baie-des-Esquimaux, les 26 juillet et 8 août[24].

En terminant sa lettre, le père Babel ajoute quelques mots sur les dépenses à encourir. Les évêques ne se doutent pas, dit-il, que la somme allouée est bien au-dessous de ce que l'on devrait donner. La distance est de mille cinq cents milles sur mer et de mille cent milles dans l'intérieur des terres.

---

21 Archevêché de Rimouski, dossier Oblats.

22 Archives provinciales O.M.I., dossier Betsiamites.

23 Ibidem.

24 Archives paroissiales de Betsiamites.

Pour cela, la part de l'évêque est de $300 et il faut faire et défrayer toutes les dépenses de ces nouvelles missions. Si la Compagnie ne nous favorisait pas, que pourrait-on faire avec trois cents dollars? Cela ne paye que les deux tiers des dépenses du canot. Nosseigneurs les évêques n'ont aucune idée de la dépense et de la difficulté de la mission. Les chemins de fer ont pour ainsi dire anéanti pour eux les distances, mais les distances sont longues et bien souvent difficiles et périlleuses pour le missionnaire dans les terres. L'automne passé, dit-il,

> "lorsqu'il m'a fallu franchir 35 portages, traîner tous mes effets sur la glace de 6 lacs, tourner 4 autres lacs, faire en un mot 130 miles [sic] de marche à travers les bois et les montagnes, ayant 17 pouces de neige à brasser devant nous chargés comme des mulets, réduits à ne faire que deux demi-repas par jour, je me disais quelquefois: Si Monseigneur pouvait connaître nos fatigues, je n'aurais nullement besoin de lui demander une augmentation d'allouance, mais lui-même doublerait la somme[25]."

Pour obéir au désir de Monseigneur de Québec, le père Vandenberghe envoyait, à la fin de novembre 1868, la copie d'une lettre du père Babel rendant compte de sa dernière excursion au Labrador. La mission a bien réussi et les fatigues de cinq mois de travail ont été récompensées par des consolations réelles. Mais que penser de l'avenir de ces missions?

> "Si les ressources actuelles suffisent à peine pour l'entretien d'un seul missionnaire comment pourrons-nous continuer ces missions et les développer. J'aurais le plus grand désir de donner un compagnon au p. Babel afin qu'il eût un compagnon pour le moment et un successeur plus tard, mais je ne puis y songer sérieusement, nous ne pouvons que continuer ces excursions passagères aussi longtemps que les moyens nous en seront fournis. J'espère que la divine Providence s'occupera de l'avenir, pour nous, nous tâcherons d'être disposés à faire tout notre possible[26]."

Mgr Turgeon répondait par une longue lettre, le 3 décembre 1868. Il le remerciait tout d'abord de "l'excellent rapport du P. Babel" et se montrait heureux parce que, disait-il,

> "l'évangile a été annoncé enfin au sein de ces forêts lointaines jusqu'ici impénétrables à nos missionnaires, à ces pauvres tribus qui appelaient depuis longtemps les envoyés de Dieu... Espérons que le Seigneur achèvera son oeuvre et qu'il nous donnera les moyens de continuer cette oeuvre de salut."

Il ajoutait ensuite:

> "C'est au ciel que le R.P. Babel recevra la récompense de ses travaux et de ses fatigues incroyables; mais il faut qu'on lui fournisse les choses nécessaires pour l'accomplissement de son oeuvre. Or il nous fait remarquer à la fin de son rapport que la somme de $300 qu'il avait pour cette année est loin d'être suffisante, pour subvenir aux frais de cette mission, ce qui me paraît évident."

---

[25] Archives provinciales O.M.I., dossier Betsiamites, et Annales de la Propagation de la Foi ... Lyon, 1870, p. 233-239; Rapport sur les Missions du diocèse de Québec, 1870, p. 57-60.

[26] Archevêché de Québec, dossier Mis. V-95.

L'évêque continue que, par une lettre de 1867, il était convenu que l'on donnerait $600 pour les deux missions du lac Mistassini et des Naskapis. Les deux missions furent faites en 1867, la première par le père Nédélec et la seconde par le père Babel. Comme la mission de Mistassini peut se faire à peu de frais, le reste a dû être employé pour le père Babel, ce qui aura suffi. Cette année encore, l'archevêque a donné $600 pour la seule mission des Naskapis et il a en main les reçus des pères Durocher et Arnaud. Si le père Babel n'a reçu que $300, il peut en demander compte au père Arnaud. En concluant, Mgr Baillargeon consent à octroyer à l'avenir la somme de $600 pour la mission des Naskapis[27].

Le lendemain, 4 décembre, l'archevêque écrit au père Babel. Il a reçu son excellent rapport qu'il attendait avec hâte. Il admet que la somme de $300 n'est pas suffisante, mais Monseigneur rappelle qu'il a versé $600 aux pères Durocher et Arnaud. L'archevêque se réjouit aussi de ce que le provincial veut lui adjoindre un compagnon, ce qui le soulagera d'autant. Enfin, on lui a dit que le père Babel avait tracé une carte de ces contrées et il serait heureux d'en posséder une copie ainsi que des notes que le père jugerait à propos de faire. Les cartes de ces régions inexplorées sont si imparfaites qu'on ne peut se faire une idée de ces lieux; cette nouvelle carte rendra donc service et pourra être imprimée avec son rapport[28].

Le provincial répondit par une très longue lettre, le 10 décembre 1868, se montrant tout à fait heureux et reconnaissant de l'intérêt paternel que Sa Grandeur portait aux missionnaires et touché de la bonté et de l'abandon avec lequel elle daignait s'occuper des affaires des missionnaires. Il lui parlera donc des missions au point de vue des Oblats.

> "Je puis assurer Monseigneur que nous aimons ces missions mais nous ne pouvons nous dissimuler leur état précaire soit en raison des ressources qui sont précaires, soit en raison de leur position en dehors d'une autorité directe. Croyez-vous, Monseigneur, que ces missions ne soient pas une charge pour notre Congrégation? Nous voulons cependant toujours nous rendre utiles autant que nous le pouvons pour seconder votre propre dévouement."

Monseigneur semblant supposer que $600 pour deux missionnaires allant chez les Naskapis suffisaient et au delà, le père ajoutait que s'il s'agissait uniquement de défrayer les frais de voyage, cette somme serait suffisante en supposant la bienveillance des messieurs de la Compagnie de la Baie d'Hudson qui épargne les deux tiers des dépenses. Sans cette bienveillance, on devrait renoncer à faire ces missions et c'est précisément ce qu'il voulait insinuer dans sa dernière lettre. Si Sa Grandeur voulait au prix de $600 pourvoir à l'entretien complet de deux missionnaires et encore d'un seul, qui consacre sa vie à ces pénibles missions, ce serait bien peu.

Sa Grandeur veut bien permettre que ces missionnaires, au retour de leurs excursions prennent quelque repos, qu'ils fassent un voyage à Montréal, ne fût-ce que pour retremper aussi un peu leur âme. En ce moment, il s'agit de donner un compagnon au père Babel, ce que le provincial désire de tout son coeur, mais il doit le demander au père général, payer son voyage, indemniser les frais

---

[27] Registre des Lettres, vol. 29, p. 254-256.

[28] Ibidem, vol. 29, p. 256-257.

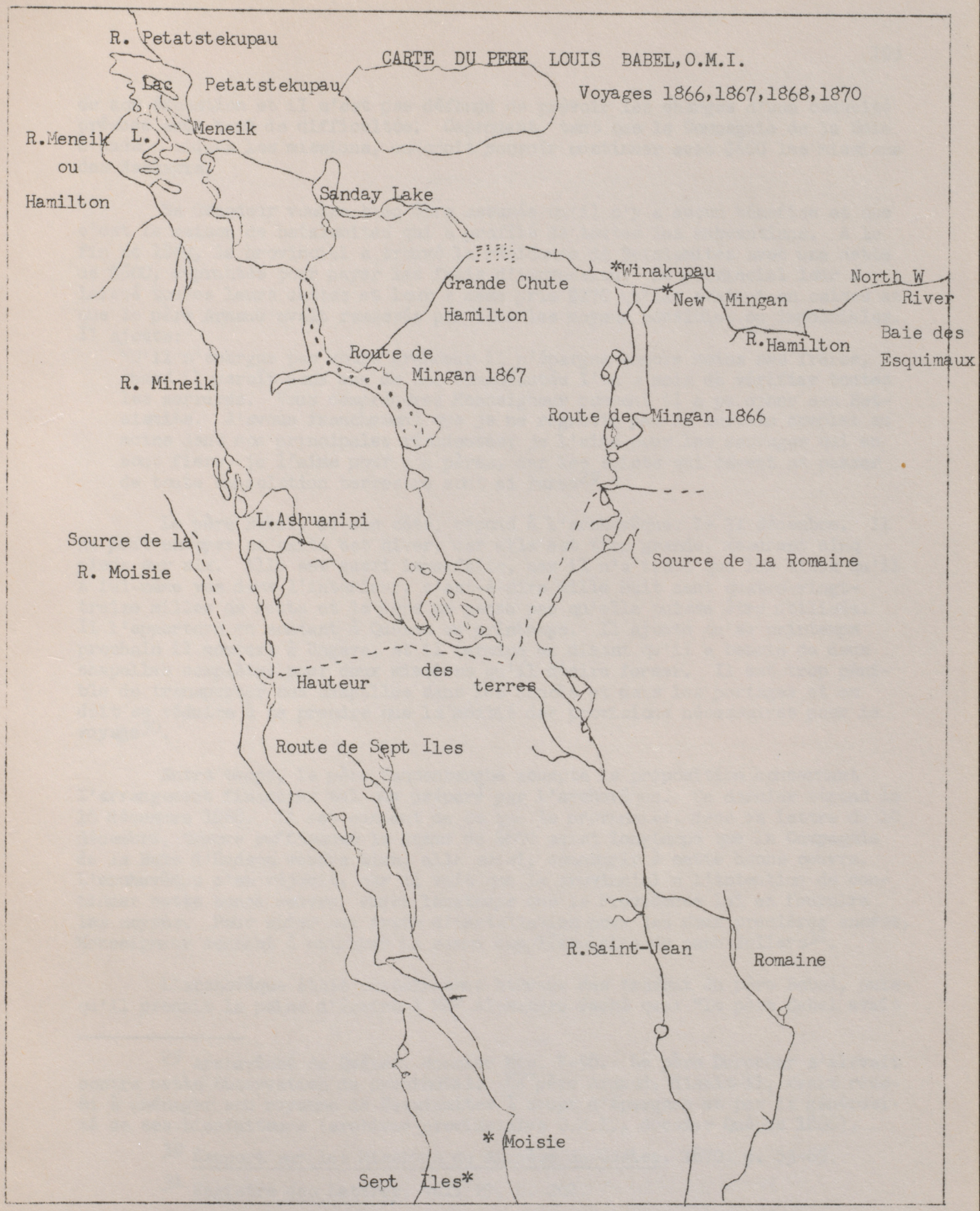
CARTE DU PERE LOUIS BABEL, O.M.I.
Voyages 1866, 1867, 1868, 1870
R. Petatstekupau
Lac Petatstekupau
R. Meneik ou Hamilton
L. Meneik
Sanday Lake
Grande Chute Hamilton
*Winakupau
*New Mingan
North W River
R. Hamilton
Baie des Esquimaux
Route de Mingan 1867
R. Mineik
Route de Mingan 1866
L. Ashuanipi
Source de la R. Moisie
Source de la Romaine
Hauteur des terres
Route de Sept Iles
R. Saint-Jean
Romaine
* Moisie
Sept Iles*

de son éducation et il n'est pas défendu de prévoir les charges d'une caducité précoce avec tant de difficultés. Cependant, tant que la Compagnie de la Baie d'Hudson aidera les missions, on croit pouvoir continuer avec $600 les missions des Naskapis.

Sa Grandeur voudra bien être assurée qu'il n'y a aucun bénéfice et que c'est la maison de Betsiamites qui a profité de toutes les subventions. A la fin de 1867, le provincial a trouvé la résidence de Betsiamites avec une dette de $500, empruntés pour payer les frais d'impression. Le provincial leur a laissé toutes leurs dettes et leur a même pris $270 qu'ils avaient en caisse et que le père Arnaud avait ramassés par tous les moyens possibles ou impossibles. Il ajoute:

> "S'il n'épargne pas votre grandeur il n'épargne encore moins ses frères, quand il paraît dans une de nos communautés l'on a soin de vérifier toutes les serrures. Vous comprendrez Monseigneur comment il a pu orner son Betsiamits. J'avoue franchement que je ne regrette pas un certain complet au moins dans nos principales résidences; je l'aime pour les sauvages qui en sont fiers, je l'aime pour nos pères, car les saints qui savent se passer de toute consolation terrestre sont si rares[29]."

Le père Babel, de son côté, répond à l'archevêque, le 31 décembre. Il ne peut envoyer sa carte cet hiver, car elle est trop grande, mesurant cinq pieds sur six. Elle est aussi imparfaite, car il n'a tracé que les lieux qu'il a lui-même vus dans l'intérieur, c'est-à-dire mille huit cent quatre-vingt-treize milles de route et le père ne pense pas qu'elle puisse être utilisée. Il l'apportera en montant à Québec au printemps. Il ajoute qu'au printemps prochain il montera à Ungava, et il termine en disant qu'il a besoin de deux chapelles complètes pour deux missions qu'il désire former. Il est trop pénible de transporter ces chapelles dans les canots et dans les portages et on doit se réduire à ne prendre que la moitié des provisions nécessaires pour le voyage[30].

Entre temps, le père Vandenberghe accepta la proposition concernant l'arrangement financier tel que préparé par l'archevêque. Ce dernier répond le 16 décembre 1868. Il est content de ce que le provincial, dans sa lettre du 10 décembre, trouve suffisante la somme de $600 aussi longtemps que la Compagnie de la Baie d'Hudson voudra bien, elle aussi, concourir à cette bonne oeuvre. L'archevêque s'en réjouit, car il voit que le provincial a l'intention de continuer cette bonne oeuvre, aussi longtemps que la Providence lui en fournira les moyens. Pour aider aux frais d'installation pour les deux premières années, Monseigneur consent à octroyer la somme supplémentaire de cent dollars[31].

L'archevêque était certainement heureux des travaux du père Babel, puisqu'il prenait la peine d'écrire à Mgr Alexandre Taché que: "le père Babel avait

---

[29] Archevêché de Québec, dossier Mis. V-98. Le père Durocher s'élevait contre cette observation du provincial. Le père Arnaud, disait-il, avait réussi à aménager son royaume de Betsiamites à coups d'épargnes et par la générosité de ses bienfaiteurs (archives provinciales O.M.I., dossier Québec 1868).

[30] Rapport sur les Missions du diocèse de Québec, 1870, p. 63-65.

[31] Registre des Lettres, vol. 29, p. 262.

réussi cette année à rencontrer les Naskapis et avait obtenu un grand succès dans cette mission[32]."

A la suite de la lettre de Monseigneur du 16 décembre, le provincial répondit, le 30 décembre 1868: C'est de bien bon coeur que l'on accepte de continuer la mission des pauvres Naskapis. Les dispositions personnelles du provincial sont bien connues de tous les pères, il a un faible pour les missions indiennes, surtout celles qui sont les plus pauvres et les plus ignorées que les autres, et tant qu'il aura quelque crédit, il les retiendra de toutes ses forces. S'il a parlé à Sa Grandeur, c'est qu'avant tout il faut se préoccuper des moyens de faire le bien. Si par quelque circonstance l'appui volontaire et intéressé de la Compagnie de la Baie d'Hudson avait manqué, cette mission devenait tout à fait impossible. Avec le secours annuel de Sa Grandeur, le provincial pourra s'occuper aussitôt de trouver un compagnon à donner au père Babel pour assurer l'avenir de la mission.

Il y a pourtant un point dans la lettre de l'évêque qui pouvait donner lieu à malentendu, aussi le provincial veut-il le dissiper tout de suite.

"Votre Grandeur, précise-t-il, donne en plus $100 pour l'installation des pères. Je suppose qu'il s'agit simplement de chercher un second missionnaire, je ne pense pas que la pensée de votre grandeur serait de forcer en ce moment un établissement au Labrador. Cette question m'a déjà préoccupé et ce projet serait peut-être prématuré. La pensée du p. Babel est contraire à un établissement dans ce pays. Je me suis aussi abouché avec les directeurs de la Compagnie à Montréal et ils ont eu l'air de ne pas désirer une résidence de missionnaires sur les côtes de la mer; c'est précisément cette attitude qui m'a fait croire qu'une rupture avec ces messieurs serait possible. Enfin, Monseigneur, d'après les renseignements qui m'ont été fournis, il est impossible d'avoir aucun rapport avec ces pays dans la mauvaise saison; il me répugnerait souverainement d'envoyer ainsi nos missionnaires pour vivre isolés sans qu'il fût même possible d'arriver jusqu'à eux. Dans nos missions les plus septentrionales, celles du Mackenzie, les pères ne peuvent communiquer que difficilement, mais leurs rapports avec les voisins ne sont pas impossibles encore au plus fort de l'hiver.

"Je vous avoue, Mgr, que votre Grandeur n'a pas compris qu'il soit question de nous installer au Labrador; vu les raisons qui précèdent je n'ai pas pu avoir cette intention. Au contraire, je désire vivement que le p. Babel ne reste pas seul chargé de ces missions[33]."

Le 8 octobre, l'archevêque de Québec avait déjà fait savoir au père Durocher, à Québec, qu'il voulait bien s'en tenir à ce qui avait été convenu avec le révérend père supérieur pour l'octroi fait au missionnaire des Naskapis[34].

On constate donc la meilleure bonne volonté chez les autorités ecclésiastiques et religieuses. Mais que fera la Compagnie?

Tout finit par s'arranger avec la Compagnie, car le conseil provincial note, dans sa réunion du 1er juin 1869, que la mission que fait le père Babel

---

[32] Ibidem, vol. 29, p. 263 (le 17 décembre 1868).

[33] Archevêché de Québec, dossier Mis. V-96.

[34] Archives provinciales O.M.I., dossier Betsiamites.

au Labrador a été encouragée. L'archevêque de Québec assure $600 par an pour cette mission et même $700 si le père peut avoir un compagnon et de son côté la Compagnie de la Baie d'Hudson a promis $400 par an. La grande difficulté est de trouver un compagnon au père Babel[35].

Le côté financier une fois résolu, on pouvait regarder l'avenir avec assurance.

Le père Babel, à son grand regret, dut renoncer à la mission de la Baie-des-Esquimaux en 1869. Il écrit, en effet, le 23 août 1869, que le steamer de la Compagnie n'étant pas allé dans les postes à l'époque accoutumée, il était encore à Mingan, le 4 août. Après cette date, il était inutile et impossible de s'y rendre, car il n'aurait rencontré aucun Indien même dans le cas où il aurait pu se rendre à Petatstekupau. Il aurait dû hiverner ou entreprendre un voyage de deux cents lieues à la raquette[36].

Le 18 juillet, le père Arnaud, écrivant à M. Langevin, se demandait comment le père Babel avait pu effectuer son voyage à la Baie-des-Esquimaux, car il attendait le bateau de la Compagnie à Mingan et le bateau ne se pressait pas[37].

En 1870, le père Babel monta à l'intérieur par la rivière Saint-Jean, mais ne se rendit pas à la Baie. Il fut alors remplacé dans cette mission par le père Arnaud, ce qui ne semble pas l'enthousiasmer. Il écrit au provincial, le 1er novembre 1870, et se plaint qu'on ait confié sa mission au père Arnaud qui, dit-il, a échoué trois fois et échouera encore. Le père Durocher ne s'était rendu qu'à quinze lieues de l'entrée de la rivière qu'il avait prise. Le père Arnaud ne connaît pas la route et le père doute qu'il puisse trouver à Mingan des guides qui voudront le suivre mille deux cent vingt-neuf milles. Il ne sait pas non plus si le père en a la capacité et il ne faudrait pas manquer cette occasion[38].

Le 28 décembre 1870, le père Babel envoie une longue lettre au provincial dans laquelle il fournit de nombreux renseignements sur la mission des Naskapis. Nous en donnons ici le contenu. Les Naskapis qui fréquentent le versant des terres, dont les eaux se jettent dans l'Atlantique, ne dépassent pas cent familles, isolées sur un espace de soixante mille lieues carrées.

Quant à ceux qui habitent le versant qui s'écoule à l'est de la Baie d'Hudson, il les croit plus nombreux mais ignore leur nombre. Outre les Naskapis, il y a les Esquimaux qui occupent tout le littoral de l'Atlantique et une partie est de la Baie d'Hudson. Ils sont plus nombreux que les Naskapis, mais malheureusement, à partir du district de Belle-Ile jusqu'à quarante lieues en

---

35 Ibidem, Correspondance, vol. 2, p. 173.

36 Rapport sur les Missions du diocèse de Québec, 1870, p. 65-68. Le père Arnaud avait demandé à faire cette mission. Le 7 octobre 1869, le père Durocher expliquait à Mgr Baillargeon que la subvention en faveur de la mission des Naskapis devait être payée au provincial et non aux pères de Betsiamites (archevêché de Québec, dossier Mis. V-106).

37 Archevêché de Rimouski, dossier Oblats.

38 Archives provinciales O.M.I., dossier Betsiamites.

deçà d'Ungava, ils sont régulièrement protestantisés, entièrement sous la domination des Moraves, tant au temporel qu'au spirituel. Ils ont quatre postes échelonnés sur ces parages comprenant un magasin amplement fourni par un bâtiment venu d'outre-mer et une chapelle fournie d'un orgue. Il y a aussi "une bande de musique militaire". On compte quatre personnes par poste, l'homme le plus âgé fait office de ministre, le second est commis, et le troisième fait l'école, et le père ignore ce que fait le quatrième. "Mettons-le à la cuisine", dit le père Babel. On comprend dès lors, ajoute le missionnaire, que ce serait folie de les attaquer sur leur terrain. Le seul profit que la congrégation en retirerait serait d'avoir un martyr ou deux. "Je ne répondrai pas de la vie de celui qui se présenterait chez eux pour les convertir. Ils ne le tueraient pas eux-mêmes; mais pour s'en débarrasser, ils laisseraient ce soin à leur meute de chiens. Le missionnaire, en peu de temps, aurait reçu son compte."

Le père indique ensuite de quelle façon il entendait diviser le territoire:

"Dans les premiers voyages que j'ai faits je me proposais d'établir une mission à la Baie, au poste de New River. Je comptais sur le steamer, mais il était un aide trop incertain pour nous autres pour pouvoir établir une mission régulière. En effet il devait se trouver à Mingan vers le 20 juin et l'an 1866 il n'est arrivé que le 15 août; en 1867, le 30 juin et repartit le 12 juillet, en 1868, arrivé le 4 juillet, parti le 15, en 1869 le 4 août il était encore aux 7 Iles; cette année il a passé tout l'été en naufrage dans le Labrador. Je me proposais d'établir une mission au centre des terres de chasse (lac de Sable) où je voulais bâtir une chapelle aussitôt que mes moyens le permettraient. Il est à 250 m. de Mingan, à 430 de New River, à trois jours de marche de Winaukupau et à deux jours du fort Naskapi. Ce lac, Winaukupau, formé par la grande rivière Hamilton qui descend dans la Baie au fort Naskapi, ne contient pas de poisson. Le lac Lekao (des Sables) est très poissonneux. Une fois la chapelle bâtie les Indiens Naskapis auraient fait ce que font les Montagnais du Golfe, ils seraient descendus de tous côtés à l'époque fixée par les missionnaires. On aurait non seulement les Indiens du fort Naskapi et de Winnaukupau, mais encore ceux d'Ungava et de North West River et même quelques-uns de Mingan."

Une fois cette mission établie, le missionnaire pourrait se passer de la Compagnie, rien ne pourrait l'empêcher de monter tous les ans, car il suffirait d'un canot et de deux hommes et de douze jours de voyage. Cette année, le père a commencé à se former de nouveaux guides dans la personne de deux Indiens de Betsiamites. Les Indiens sont cependant trop isolés pour qu'on puisse y former une résidence; on attendrait onze mois dans le bois. Le voyage coûte trois cents dollars. On ne trouve pas de culture dans le pays, et cette année, 1870, le 10 et le 11 juillet, il faisait assez froid pour qu'il y ait une couche de glace d'une ligne d'épaisseur. Le père ne croit pas à l'utilité d'une mission pour les seuls Naskapis.

Si la congrégation se charge aussi des Esquimaux, une résidence serait nécessaire à Ungava. Le père Babel termine par ces observations:

"Le père Arnaud échouait parce qu'il se chargeait de choses bonnes mais pas nécessaires et qu'il voulait voyager à l'apostolique pour les choses de 1ère nécessité. Il faut des provisions. J'ai mis tous mes effets de corps et de chapelle dans mon sac de voyage. C'est de cette manière que j'ai pu faire mes missions. S'il ne se propose que de suivre le steamer, il pourra

bien prendre ce qu'il voudra[39].

A. Voyages du père Arnaud

Le pauvre père Babel ne devait plus revoir le pays des Naskapis. Malgré sa lettre au provincial, le père Arnaud sera désormais chargé de cette mission, qui dépend maintenant de Rimouski. Le 15 février 1871, Mgr Langevin disait au père Arnaud qu'il serait heureux d'avoir des renseignements sur la mission du père Babel aux Naskapis[40].

Le 6 avril 1871, le père Arnaud écrit à Monseigneur de Rimouski que ses supérieurs l'envoient à la Baie-des-Esquimaux et que s'il a la chance de remonter avec le vapeur de la Compagnie il se rendra jusqu'à la Baie d'Ungava en passant par les établissements des Moraves[41].

Le 1er août, le père Arnaud est à Rigolet, dans la Baie-des-Esquimaux, comme on le voit par une lettre adressée au provincial, dans laquelle il donne quelques renseignements sur les Esquimaux et ajoute qu'il désire visiter ces postes l'année suivante, car il espère bien qu'on le chargera encore de ces missions[42]. Le 6 août, il écrit plus longuement. Il est arrivé à la Baie-des-

---

39 Ibidem. Quelques années plus tard, le 15 septembre 1873, le père Babel justifiait ses idées sur la mission du Labrador, dans une critique qu'il faisait d'un rapport écrit sur ces missions par le père Petitot, où il y avait, disait-il, des exagérations.

En 1866, envoyé pour ouvrir la mission des terres, il ne s'attendait pas à y rencontrer d'Indiens, il lui suffisait pour cette année de faire acte de présence sur leur terre. En le faisant, le père Babel savait qu'il les trouverait l'année suivante.

En 1867, après s'être rendu à la Baie, il a suivi les Indiens jusqu'à Petatstekupau, il a passé 69 jours avec eux, a pu leur apprendre les prières, le catéchisme et la lecture. Cette année-là, dit-il, il baptisa 105 personnes et laissa 60 adultes pas encore assez instruits. Il revalida 12 mariages.

En 1868, il baptisa 81 personnes et il aurait baptisé 20 adultes de plus si 44 hommes qu'il avait préparés à la Baie étaient arrivés à temps à fort Naskapis. En 1869, il n'a pu s'y rendre à cause du bateau.

En 1870, il n'a rencontré qu'une famille infidèle. Trompés l'année précédente, les Indiens n'avaient pas osé faire le voyage. Ils craignaient aussi les soldats (on leur avait fait croire que des soldats accompagnaient les pères pour les tuer). On écrit à la face de la Congrégation que je n'ai pu rencontrer les sauvages qu'une fois (le père Arnaud aurait écrit cela) et cela il l'écrit après une promenade faite sur le steamer... sans rien connaître de l'intérieur il brise une oeuvre de quatre ans. Mon but était de faire un poste à Sandy Lake mes plans faits et les arrangements pris avec M. Smith. Le père affirme qu'il veut décharger sa responsabilité devant la congrégation. Au delà de la Baie des Esquimaux, ajoute-t-il, il n'y a qu'Ungava qui est à 300 lieues. Le père Babel termine en ces mots: "Faites de moi ce que vous voudrez, c'est mon dernier mot sur cette mission". On voit que le pauvre père était peiné de voir ses rêves apostoliques s'évanouir. (Archives provinciales O.M.I., dossier Betsiamites).

40 Archevêché de Rimouski, Registre des Lettres, C, lettre 342.

41 Ibidem, dossier Oblats. Le 26 juillet, il écrivait de la rivière Saint-Augustin (archives provinciales O.M.I., dossier Betsiamites).

42 Archives provinciales O.M.I., dossier Betsiamites.

Esquimaux, à l'embouchure de la rivière Nord-Ouest qu'on appelle la rivière des Naskapis. Ne sachant que faire, dit-il, pour rencontrer les Naskapis que le père Babel a rencontrés une fois sur leurs terres et qu'il n'a plus rencontrés deux ans de suite, il prit les informations nécessaires. Et ici, le père diffère d'opinion avec son confrère.

"L'on croit absolument inutile de songer à fonder une mission à Sandy Lake; et une bonne raison de penser ainsi, c'est que la compagnie a abandonné Winnekapau et Peterskapau, parce qu'il était trop difficile d'approvisionner ces postes. Elle a ramené les sauvages à la baie des Esquimaux, où la pêche et la chasse sont plus abondantes[43]."

Il est parti de Saint-Augustin sur le vapeur de la Compagnie jusqu'à Rigolet, à vingt lieues dans la Baie-des-Esquimaux. A sa grande satisfaction, il a trouvé des amis de Betsiamites à la Rivière des Naskapis; MM. Mathieu Fortescue, en charge du poste de Rigolet, et Cummings l'ont accablé de politesse. Il peut donc compter sur eux et ses plans sont faits pour l'année suivante. De Rigolet au fort Naskapis, il doit y avoir de vingt à trente lieues, trajet que le père Arnaud fit en canot. Quant au pays, écrit-il, "Je ne vous dirai rien..., car je ne sais comment m'y prendre pour ne pas en médire." A deux lieues du poste, M. Connolly, qui en est chargé, avait eu la bonté d'envoyer deux hommes à la rencontre du missionnaire et il reçut chez lui la plus cordiale hospitalité.

Le poste de la rivière Naskapis est dans un site merveilleux, et le vapeur de la Compagnie mouille juste devant le fort. C'est un poste central, à quarante-huit lieues dans les terres. Le père y a trouvé des Montagnais et des Naskapis, malheureusement ils n'étaient pas au complet. Cette place est cependant centrale pour les attirer en grand nombre chaque année, car on s'y rendrait de Sandy Lake, de Petatstekupau et de Winekapau. A ses yeux, il ne s'agit que de les encourager et de régulariser la mission. Le père ajoute:

"Sur la demande que je lui en fis, M. Connolly me promit de faire construire une chapelle cet hiver. Je suis donc assuré de trouver ici tout le concours désirable pour la mission; la compagnie ne nous fera pas défaut...[44]

On le voit, le père Arnaud n'est pas en tout point de l'avis du père Babel. Aussi le père Babel écrira-t-il au provincial, le 23 août 1871, pour faire voir son point de vue. Il a reçu, dit-il, une lettre du père Arnaud qui veut aller au Labrador par Saint-Augustin et traverser à la Baie-des-Esquimaux. Alors la mission des terres est perdue[45]. Quant à résider à la Baie-des-Esquimaux, le père Babel, écrivant au père Vandenberghe, le 2 mars 1871[46], ne savait pas comment on pourrait y vivre puisqu'on serait à la merci de la Compagnie. La générosité de M. Smith est connue du provincial et cette mission serait fatale aux Naskapis qui ne peuvent descendre à la Baie sans s'exposer à prendre l'influenza. On voit qu'il était question à cette époque d'établir une résidence à la Baie-des-Esquimaux.

---

[43] Missions ... des ... Oblats de Marie Immaculée, 11 (1873).

[44] Rapport ... de ... Montréal, juin 1872, p. 16-20; Rapport sur les Missions du diocèse de Québec, 1872, p. 34-40.

[45] Archives provinciales O.M.I., dossier Betsiamites.

[46] Ibidem.

L'évêque de Rimouski avait hâte de recevoir des nouvelles du père Arnaud, car il écrit au père Babel qu'il attend ces renseignements avec impatience. Le père Arnaud dut les lui fournir au cours de l'automne, car Monseigneur lui écrit, le 3 novembre[47], qu'il a appris avec plaisir son heureux retour de sa pénible mission.

Au cours de l'hiver, le père Arnaud envoya une longue lettre à l'évêque de Rimouski sur les missions de la Côte-Nord et terminait en parlant de sa mission de l'été précédent à la Baie-des-Esquimaux.

> "Je partis immédiatement après la mission de S. Augustin pour la Baie des Esquimaux, là je rencontrai plusieurs familles sauvages qui attendaient la robe noire comme le Messie. Comme dans cette dernière place il n'y avait aucun lieu convenable pour dire la Ste Messe, je pris des arrangements avec M. Connoly bourgeois du poste pour faire couper le bois nécessaire à la construction d'une chapelle, c'est à quoi nous devons travailler l'été prochain[48]."

Il fut certainement question de la résidence de la Baie-des-Esquimaux au cours de l'hiver de 1871 et du printemps de 1872, car le 21 février 1872, le vicaire général de Rimouski écrivait au père Vandenberghe à ce sujet[49] et, le 4 avril, Mgr Langevin s'adressait au père Durocher[50] et lui annonçait qu'il serait très heureux de contribuer autant que possible à un établissement à la Baie-des-Esquimaux, mais qu'il n'était pas certain de l'étendue de sa juridiction. Il écrivait donc au pape à ce sujet et en attendant il faisait prier les communautés. Il écrivit, en effet, à Pie IX le même jour[51], l'informant que les pères Oblats voulaient se rendre à la Baie-des-Esquimaux, mais qu'ils ne savaient pas à qui s'adresser pour obtenir la juridiction. Le lendemain, le vicaire général s'adressait au cardinal Siméoni pour la même raison[52]. Il ajoutait que dans le pays que les missionnaires devaient évangéliser, on trouvait des missionnaires protestants dans la personne des Frères Moraves.

L'évêque reçut une réponse de Rome, le 26 mai 1872 et, le 22 juin, Mgr Langevin donnait les pouvoirs pour confirmer et pour déléguer ces mêmes pouvoirs aux missionnaires de la Baie d'Ungava[53]. Cette permission sera revue et approuvée par Mgr Bossé, le 24 février 1883[54]. Pour plus de sécurité, Mgr Henri Carfagnini envoyait, le 13 mai 1873, le document suivant au père Vandenberghe[55].

---

47 Archevêché de Rimouski, Registre des Lettres, D, lettre 29.

48 Archives provinciales O.M.I., dossier Betsiamites.

49 Archevêché de Rimouski, Registre des Lettres, D, lettre 239.

50 Ibidem, D, lettre 324. Le 2 avril, le père Durocher s'adressait à Mgr Langevin, annonçant que l'on se proposait d'envoyer deux missionnaires à la Baie-des-Esquimaux et à Ungava. Il demandait les pouvoirs nécessaires à la mission. Le bourgeois de la Baie-des-Esquimaux avait fait élever une chapelle (ibidem, dossier Oblats).

51 Ibidem, D, lettre 326.

52 Ibidem, D, lettre 327.

53 Archives provinciales O.M.I., dossier Betsiamites.

54 Ibidem.

55 Ibidem.

"Fr Henricus Carfagnini, ordinis minorum strictioris observantiae S. Francisci, Se theologiae magister Dei... Episcopus Fortus Gratiae... Dilecto nobis in Christo admodum Reveren. Fl. VandenBerghe Prov. o.m.i. et nostro Vic. genl Labradori (North) salutem et benedictionem...[56]"

Mgr Carfagnini, évêque de Harbour Grace, investissait le père provincial des pouvoirs de vicaire général avec faculté de déléguer ses pouvoirs aux missionnaires qu'il enverrait dans les régions du nord du Labrador. On était donc parfaitement en règle du côté des pouvoirs ecclésiastiques.

Le père Arnaud entreprendra encore au cours de 1872 et de 1873 la mission du Labrador.

Le père arrive à la Baie-des-Esquimaux assez à bonne heure puisqu'il y fait des baptêmes le 4 août et, le 17 du même mois, il écrit au provincial de sa mission de Rigolet. Il partit en effet le 8 juillet sur une goélette, devant rencontrer le vapeur de la Compagnie qui traversait directement d'Angleterre à Rigolet. Le père ajoute dans cette lettre que le père Lauzon, nouveau missionnaire à Betsiamites, trouverait que la petite Notre-Dame de Betsiamites [la goélette du père Arnaud] est un vrai bâtiment de luxe comparée à la goélette de la Compagnie. Le père espère aussi avoir un compagnon pour l'année suivante[57].

Le 17, il annonce: "Me voici à Notre-Dame des Neiges de Rigolet". Il donna ses soins aux Naskapis durant quinze jours, et plusieurs de ces néophytes n'avaient vu le missionnaire qu'une seule fois lorsque le père Babel leur donna le baptême. M. Connolly a tenu sa promesse et les catholiques possèdent désormais leur chapelle. Les Indiens ne se contenaient pas de joie au sortir du bois en voyant la sainte cabane construite de pièces sur pièces. L'autel consiste en quelques planches volantes décorées avec goût par les demoiselles Connolly. Il y a même une jolie cloche de cent dix livres que l'on a fait venir d'Angleterre. La chapelle est terminée, sauf le clocher. Le père en a remis la bénédiction à l'année suivante et a écrit à Monseigneur de Havre-de-Grâce, l'ordinaire de Rigolet, pour faire rapport sur la mission et l'inviter à venir bénir la chapelle de Rigolet[58].

Dans son journal sur cette mission de 1872, le père Arnaud donne d'intéressants détails sur le pays et sur les postes des Frères Moraves. Il parle même de la chasse aux poux, pour lesquels les Indiens sont très friands, mais les chrétiens qui en croquent s'en accusent comme d'un péché!

---

[56] Ibidem. Le 10 février 1873, le père Vandenberghe expliquait à Mgr Carfagnini que les Oblats avaient entrepris plusieurs voyages au Labrador en faveur des Naskapis et même à Ungava. Cette même année, le père Arnaud avait fait élever une chapelle à la Baie-des-Esquimaux. Le provincial ajoutait: "Peut-être qu'un service régulier serait utile en cet endroit." En terminant, il demandait la juridiction pour les missionnaires. (archives provinciales O.M.I., Correspondance..., vol. 2, p. 344).

[57] Le 7 août 1872 (archives provinciales O.M.I., dossier Betsiamites).

[58] Ibidem.

Cet été, le père poussa jusqu'à Ungava, à "fort Ishiamo", où il arriva le 10 septembre et d'où il repartit le 17. Le 8 octobre, il écrivait à Mgr Carfagnini sur sa mission à Rigolet et à Fort Chimo. Le 12, il partait définitivement de Rigolet et se trouvait à Sept-Iles le 2 novembre, à Berthier le 4, d'où il repartait pour Québec.

Au retour du père Arnaud, le père Durocher fit paraître le rapport du missionnaire dans le Courrier du Canada, comme il l'annonce au vicaire général de Rimouski, le 15 octobre[59]. Il lui promet un rapport plus détaillé, et annonce que si l'on établit une résidence à la Baie-des-Esquimaux, il sera plus facile de l'alimenter de l'Angleterre que du Canada. Cela nous laisse voir un peu les difficultés que présentait cette entreprise.

Le père Arnaud retournera en 1873. Le 20 janvier, il écrit au provincial, le priant de demander à Monseigneur de Havre-de-Grâce la juridiction nécessaire pour la Baie-des-Esquimaux. Il avait écrit à l'évêque de concéder les pouvoirs au provincial, car étant religieux, le père n'était pas maître de son temps et de sa personne[60]. Le 17 février, le père Arnaud revient et annonce que Mgr Carfagnini a nommé le père Vandenberghe vicaire général de son diocèse pour la partie que les Oblats visitent; il aimerait que Monseigneur de Rimouski en fît autant pour la partie de son diocèse que les Oblats évangélisent. Il annonce ensuite qu'il se rendra à la Baie-des-Esquimaux et qu'il désire baptiser un petit Esquimau pour la fête de saint Joseph. Il aurait aimé le faire baptiser par Mgr Bourget, mais il craint de froisser l'évêque de Rimouski[61].

Le père partit de Québec le 14 mai et, le 19, il se trouvait à Mingan. Après y avoir fait la mission, il était à Blanc-Sablon le 10 juillet, le 24 à Domino, à cinquante ou soixante lieues de Rigolet où il arriva le 25 juillet. Il en repartait le lendemain et vers sept heures il arrivait à North West River. Le 27, dimanche, après avoir arrangé sa petite chapelle, toute encombrée d'outils, de bois, etc., il célébrait la messe. Les Indiens étaient tout enchantés des images et des tableaux apportés par le père. Il commença la mission sans tarder et eut le bonheur de baptiser seize enfants. Il y rencontra trois infidèles, tous des gens recommandables, l'un avait trois femmes, dont deux étaient soeurs, l'autre en avait deux et le troisième a pour femmes la mère et la fille. En expliquant le tableau du père Lacombe, le missionnaire leur dit que Dieu n'avait donné qu'une femme à Adam; ils répondirent alors qu'ils feraient ce qu'il voudrait. Le 3 août, il a le bonheur de faire communier vingt-quatre Indiens et de baptiser trois adultes et sept enfants et de bénir quatre mariages. Le 11 août, il écrit au père Achille Rey:

> "[Je suis venu dans le nouveau monde] j'ai erré après les tribus indiennes d'abord à la Baie d'Hudson, ensuite dans le Saguenay... enfin dans le pays des Esquimaux... Je passe mon temps à lire dans notre petite chapelle... le mobilier est bien humble, un petit autel, quelques images, une chaise qui me sert de table toutes les fois que je veux écrire, et de lit lorsque le sommeil ou la paresse m'accablent."

---

59 Archevêché de Rimouski, dossier Oblats.

60 Archives provinciales O.M.I., dossier Betsiamites.

61 Ibidem.

Le 14 août, il rend compte de sa mission à Mgr Carfagnini et, le 15, le missionnaire s'achemine vers Rigolet où il arrive le 18. Le 27, il engage les Indiens à venir passer l'hiver à Notre-Dame de Betsiamites. Un Esquimau le suit, et le père Arnaud espère que l'on pourra peut-être le convertir et apprendre la langue. Les Moraves doivent établir une mission à la Baie-des-Esquimaux, supportée par le gouvernement de Terre-Neuve, et le père s'émeut du mal que ces protestants y feraient.

La goélette se fait attendre, et on voit par le journal du père qu'il perd patience et soupire constamment après son gîte de Betsiamites. Ce qui le fait le plus souffrir, c'est de ne pouvoir dire la messe. Enfin, le 4 octobre, on se met en route pour le Canada et il arrive à Betsiamites le 25 octobre. A chaque mission dédiée à la sainte Vierge sur son passage, le bon père salue sa Mère de loin et lui adresse ses hommages.

Le 17 novembre, le père rend compte de sa mission à Mgr Langevin et lui annonce qu'il a fait dix-sept baptêmes d'enfants et sept d'adultes à North-West River et que les Naskapis sont très attentifs. La petite chapelle est pourtant encore inachevée[62].

Mgr Langevin partage la joie du missionnaire et s'empresse d'en faire part à la Propagation de la Foi de Paris, le 9 décembre 1873. Il a reçu, dit-il, le rapport d'une mission très consolante faite chez les Naskapis dans le nord et le nord-est de son diocèse par un père Oblat de Betsiamites. Ils se sont montrés assidus et le père a fait dix-sept baptêmes et dix premières communions[63].

Il semble bien qu'il n'y eut pas de mission en 1874, car le père Arnaud écrit au provincial, le 27 décembre, qu'il a reçu une lettre de M. Connolly, bourgeois en charge du district de la Baie-des-Esquimaux, disant qu'il attendait, ainsi que tous les Indiens, le passage du missionnaire dans ces lointains parages[64].

B. Nouveaux missionnaires: les pères Lacasse, Fafard et Lemoine

L'année 1875 devait voir une nouvelle figure dans l'apostolat des Naskapis et des Esquimaux. Le légendaire père Zacharie Lacasse, alors jeune missionnaire à Betsiamites, devait entrer en scène et il fera la mission durant de nombreuses années.

Le père Arnaud écrivait au provincial, le 19 avril 1875, qu'il aurait aimé faire le voyage de la Baie-des-Esquimaux, mais que le père Lacasse s'y rendrait[65] et, le 4 mai, il annonce que le père Lacasse a reçu de Québec une chapelle pour sa lointaine mission[66]. De son côté, le Codex historicus de Québec, à la date du 30 avril 1875, annonce que les pères Arnaud et Lacasse

---

62 Archevêché de Rimouski, dossier Oblats.

63 Propagation de la Foi de Lyon, dossier 1873 - Amérique (copie de Paris).

64 Archives provinciales O.M.I., dossier Betsiamites.

65 Ibidem.

66 Ibidem.

sont arrivés de Betsiamites, et que le père Lacasse est reparti le 22 mai ... "pour prendre la goélette de Mr Blais qui doit le conduire à Mingan où il remontera le steamboat qui le conduira à la baie des Esquimaux[67]."

Le 4 août, le père Lacasse donne lui-même de ses nouvelles au père Antoine, provincial. Il écrit de Rigolet, à cinq cents lieues du pays et à mi-chemin du terme de son voyage. Le missionnaire annonce qu'il a fait la mission de Saint-Augustin et de la Baie-des-Esquimaux. Le pauvre père a dû traverser par les terres pour se ménager le temps de voir les Indiens qui n'avaient pas vu le missionnaire l'année précédente et il a passé vingt jours avec trente et une familles qui ont visité le poste[68]. Le 10 septembre, il écrit au père Arnaud qu'il est à la Baie-des-Esquimaux depuis un mois. Un cuisinier esquimau lui fait la classe tous les jours et il pourra être utile aux Esquimaux l'an prochain[69].

Le même jour, 10 septembre, le père Lacasse écrit de Notre-Dame-des-Neiges au supérieur général, mais ne donne aucun renseignement supplémentaire; il s'étend assez longuement sur la mission d'Ungava, ce qui fera l'objet d'un paragraphe particulier.

Le lendemain, le missionnaire s'adresse au provincial et annonce qu'il passera l'hiver à Notre-Dame-des-Neiges, parce que la Compagnie ne veut pas lui donner le passage pour Ungava. Il étudiera au cours de l'hiver et espère recevoir les livres du père Petitot. Et il ajoute: "Le P. Arnaud avec son talent administratif pourrait établir une résidence ici[70]."

Le père Lacasse sera donc le premier Oblat à hiverner dans ces quartiers. On ne doit cependant pas s'imaginer qu'il vivra comme un bourgeois. Le père Ferdinand Grenier écrivait au père J. Fabre, supérieur général, le 28 décembre 1875. Il affirme que le père se disposait à prendre ses quartiers d'hiver à Rigolet, chez un certain M. Michelin qui, moyennant une modique rétribution, se préparait à lui construire une petite maison auprès de la sienne ou de lui céder une chambre. La femme de M. Michelin, esquimaude, lui enseignerait cette langue, et en retour, le père instruirait ses enfants. Mais depuis qu'on a donné ce renseignement au père Grenier, le bruit a couru sur la Côte que le père Lacasse allait revenir; cependant, comme deux mois se sont écoulés, le supérieur de Québec conclut que la rumeur était fausse et que le père Lacasse avait pu se maintenir "sur le champ de bataille[71]".

Il y réussit en effet. Mais pendant que le père Lacasse était dans ses missions lointaines, le père Arnaud continuait à veiller sur elles. Il écrivait

---

67 Archives de la maison de Saint-Sauveur de Québec. Les Missions ... des ... Oblats de Marie Immaculée, 14 (1876), p. 297, affirment que le père Lacasse quitta Betsiamites en avril. En juillet, il était à la Baie-des-Esquimaux. Le père aurait voulu se rendre à Ungava, mais il lui fut impossible de le faire.

68 Ibidem, dossier Labrador.

69 Ibidem, dossier Betsiamites.

70 Le 21 septembre (ibidem). Le 20, il avait supplié le père Arnaud de lui faire parvenir au cours de l'hiver les ouvrages du père Petitot (ibidem).

71 Archives générales O.M.I., dossier Grenier.

au provincial, le 26 novembre, que M. Connolly passait l'hiver en Canada et que l'on obtiendrait plus de lui que de tous les autres messieurs de la Compagnie; c'est à lui que l'on devait la petite chapelle, la cloche et c'était encore grâce à lui que le père Arnaud avait pu se rendre à Ungava[72].

Le 16 janvier 1876, le père Lacasse envoyait un petit mot au provincial annonçant que le voyage à Ungava lui coûterait $180; il n'en disait pas davantage[73]. Le père Arnaud, par contre, pouvait écrire au provincial, le 24 avril, qu'il venait de recevoir une lettre du père Lacasse. M. Connolly écrivait aussi qu'il retournerait à la Baie, mais dans un autre poste, à Davis Inlet. Ce serait une bonne chance pour les Oblats si on devait établir une résidence parmi ces pauvres Indiens; M. Connolly, catholique, avait toujours été bien bon pour les missionnaires et si on décidait la fondation d'une résidence, on ne pourrait mieux faire que de traiter avec lui[74]. Le 1er mars, le père Arnaud s'était mis sur les rangs pour la mission de la Baie et s'offrait à accompagner le père Lacasse et à voir où placer une résidence dans ces lieux[75].

Que faisait donc le père Lacasse à la Baie-des-Esquimaux pendant ce temps? Il écrit au père Arnaud de Sabiskwasho Island, le 15 janvier 1876, que depuis le 27 octobre il étudie l'esquimau chez M. Michelin et qu'il a déjà un dictionnaire de seize mille à dix-huit mille mots et un grand nombre de phrases. Il lui faudra cependant deux ou trois ans pour apprendre la langue. A Noël, il a eu la visite des Indiens qui sont restés six jours[76]. Le 1er juin, il s'adresse au provincial. Il a habité dans la maison d'un Esquimau près de trois semaines avec huit Esquimaux qui l'ont aidé dans l'étude de la langue. Sa maîtresse d'école, une vieille esquimaude de quatre-vingts ans, possède toutes les règles de syntaxe sur ses doigts. Actuellement le père travaille à un dictionnaire Naskapis. Les Indiens disent souvent: "il nous aime lui, il parle bien notre langue". Pour se distraire, le père a fait le plancher de la chapelle et un autel digne, à son avis, de l'église Saint-Pierre de Montréal[77].

En 1877, le Codex historicus de Saint-Sauveur mentionne, à la date du 1er juin: "Le R.P. Lacasse part sur le Steamboat Venitia qui doit le déposer à Terreneuve, d'où il gagnera le Labrador jusqu'à la Baie d'Ungava. Que Marie le préserve de tous les dangers auxquels il va être exposé, comme ne le prouve que trop sa dernière mission[78]."

En effet, on voit par une lettre du père Lacasse au père Antoine, provincial, datée du 15 décembre 1876, qu'il a tout perdu dans un naufrage du bateau de la Compagnie, le "Walrus". Tout est disparu: dictionnaire esquimau, dictionnaire naskapis, notes grammaticales, sermons et catéchisme[79].

---

72 Archives provinciales O.M.I., dossier Betsiamites.

73 Ibidem.

74 Ibidem.

75 Ibidem, dossier Labrador.

76 Ibidem, dossier Betsiamites.

77 Ibidem.

78 Archives de la maison de Saint-Sauveur de Québec.

79 Archives provinciales O.M.I., dossier Betsiamites.

Le voyage du père Lacasse en 1877 ne fut pas des plus fructueux, comme il l'écrit au provincial le 12 octobre. Il est de retour de la Baie-des-Esquimaux, où il a rencontré des Esquimaux. En essayant de pénétrer dans les terres, il a dû rebrousser chemin après trente-deux jours d'essai, faute d'eau dans les décharges des lacs[80].

Le père Lacasse est infatigable. Le père Arnaud donne son appréciation au père Fabre, le 2 janvier 1878:

> "Le p. Lacasse a repris au commencement de juin le chemin de sa lointaine mission dans le pays des Esquimaux. Il faut être doué d'un courage plus qu'ordinaire pour ces missions; mais jusqu'à présent rien n'a pu ralentir son courage, ni la faim, ni les fatigues, ni les naufrages, ni les contradictions de toutes sortes[81]."

Rien n'arrête l'apôtre du Christ. Le 30 décembre 1878, le père Arnaud annonce au père Fabre que le père Lacasse s'est encore rendu à la Baie-des-Esquimaux en passant par Terre-Neuve. Cette mission n'est pas très populeuse, mais le missionnaire est toujours reçu avec la plus vive allégresse[82].

Au cours de cette année, le père Lacasse donne deux rapports très intéressants aux Annales de la Propagation de la Foi ... de Québec et de Montréal. Dans le premier, daté du 1er avril et adressé à M. Têtu, il parle des Naskapis, tribu vivant à l'intérieur des terres. Quelques-uns de ses membres, habitant à la hauteur des terres de Sept-Iles et de Mingan, viennent maintenant faire leur mission à ces postes, mais d'autres vivent autour des grands lacs et des rivières qui donnent leurs eaux au détroit d'Hudson. Après la mission de Saint-Augustin, le missionnaire traverse, avec deux guides, une langue de terre de quatre-vingts lieues pour tomber dans la baie des Esquimaux. Ces bons Indiens ont abandonné la jonglerie et le catéchisme occupe presque tout leur temps. Aussi, dans leurs moments libres, les Indiens posent-ils toutes sortes de questions, parfois embarrassantes:

> "On me demande: - Le Père Arnaud, celui qui a la voix claire, comme l'appellent les Sauvages, chante bien, n'est-ce pas père? - Oui, mes enfants, très bien. - Il est bien plus fin que toi, n'est-ce pas? - Oh! oui d'un bout... J'avais à peine exprimé le signe affirmatif qu'une voix victorieuse s'écria: Je le savais bien moi, qu'il n'était pas si fin que le Père Arnaud; je vais aller chercher ma femme qui ne voulait pas me croire et tu vas me le dire devant elle. Ce qui fut dit, fut fait."

Le 6 juillet, le père quitte le poste, en compagnie de deux guides: "l'homme crochu" et "l'homme qui pue". Quant au second, "la tradition dit qu'il se lava une fois, il avait 8 ans alors, la fois qu'il versa au milieu d'un lac". On comprend le plaisir qu'il peut y avoir à voyager avec de pareils guides. On monte donc la rivière Naskapis, qui comporte seulement cinquante-sept portages, dont cinq prennent chacun quatre heures, pour arriver enfin à la grande traverse, où tous les Naskapis sont à la pêche[83].

---

80 Ibidem.

81 Ibidem.

82 Ibidem.

83 1878, p. 111-121.

En novembre, le père Lacasse fait parvenir un second rapport à M. Têtu, dans lequel il nous renseigne sur certaines croyances des Naskapis, qui habitent la forêt Notsimiolno, de l'autre côté de la hauteur des terres qui divise la vallée de la Baie-des-Esquimaux de celle du détroit d'Hudson.

Le mot Naskapi veut dire "je me tiens droit debout". Le père Lacasse continue:

"Quant à ses croyances religieuses, le Naskapis sait qu'il existe un grand Esprit et que celui-ci a un antagoniste, l'esprit du mal qu'il redoute plus que le Grand Esprit. J'ai trouvé chez eux la tradition du déluge, de Jonas, et sa baleine, et d'Hélie enlevé au ciel. Le tout est entremêlé de fables, mais il est facile à l'esprit observateur de suivre le récit biblique au milieu de toutes leurs fictions."

Selon leurs traditions:

"Le Grand Esprit créa le Naskapis quand il créa les autres hommes: comme tu sais, quatre espèces d'hommes. Le Grand Esprit créa l'Esquimaux de sa tête. Tu sais que l'Esquimaux passe deux à trois jours sans parler, il jongle alors parce qu'il est créé de la tête du Grand Esprit, le siège de la pensée. Il créa aussi le sauvage guerrier [l'Iroquois]. Celui-ci fut fait des bras du Grand Esprit. C'est avec les bras qu'on attaque un ennemi. C'est pourquoi le sauvage du Sud veut toujours battre les autres. Le Grand Esprit créa l'homme au visage pâle, de ses ongles. C'est pourquoi celui-ci veut toujours voler ce qui appartient aux Sauvages. Ils vont partout pour s'emparer des terres du monde entier. Ils fabriquent de l'eau de feu pour rendre fous ceux qu'ils veulent voler. Ils se croient fins tandis qu'ils ne sont que coquins. Le Grand Esprit créa ensuite ilno, l'homme par excellence, l'homme des hommes, le Naskapis enfin. Il le créa de son coeur, son gros coeur, c'est pourquoi le Sauvage a un sang si noble, si généreux..."

En terminant, le père Lacasse ajoute qu'à la mission, le travail dure vingt heures par jour et cela pendant des semaines. Il faut enseigner l'alphabet et le catéchisme, les prières et les chants, administrer le baptême et prêcher sur les grandes vérités. Pour réussir dans cet apostolat et se faire comprendre, il faut même inventer des mots. Enfin, les Indiens infidèles sont presque tous polygames. Lors de son premier séjour, le père eut le bonheur de faire vingt et un baptêmes[84].

Le 23 mai 1879, le père Lacasse quitte encore une fois la maison de Saint-Sauveur de Québec pour Terre-Neuve et la Baie-des-Esquimaux[85]. Le 30 décembre 1879, le père Arnaud, faisant au provincial rapport des travaux de l'année, mentionne que le père Lacasse a fait la mission dans le pays des Esquimaux, en passant par Terre-Neuve et Rigolet. Il a visité les Naskapis de Notre-Dame-des-Neiges, tout au fond de la Baie-des-Esquimaux, mais il n'a pu poursuivre sa route à cause d'un accident survenu à son guide qui se brisa trois côtes[86].

L'année 1880 vient à peine de commencer que le père Lacasse prépare son expédition. Le 27 janvier, il s'adresse au provincial. Il affirme que l'établissement d'une mission parmi les Naskapis le préoccupe toujours. La Compagnie

---

84 Ibidem, 1879, p. 14-26.

85 Codex historicus de Saint-Sauveur de Québec.

86 Archives provinciales O.M.I., dossier Betsiamites.

de la Baie d'Hudson est prête à aider, mais le père Arnaud, son supérieur, ne veut rien prendre sur sa responsabilité et conseille au père de s'adresser au provincial. Sans résider au milieu des Naskapis, il est bien difficile de se rendre plus loin que la Baie-des-Esquimaux chaque année. Le père demande alors si on lui permettrait de passer le printemps ou l'hiver suivant au milieu de ces Indiens et peut-il se préparer à amener avec lui un ou deux hommes pour bâtir une église ou une chapelle? Enfin, le père Désiré Fafard lui paraît avoir "l'étoffe" d'un vrai missionnaire[87]. Le 15 mars, le père Arnaud écrivait au père Antoine, provincial, qu'il se proposait d'envoyer le père Lacasse à la Baie-des-Esquimaux[88] et, le 24 mars, il recevait la réponse que le père Lacasse continuerait à faire cette mission[89].

Nous n'avons que quelques rares renseignements sur la mission de 1879, par une partie du journal du père Lacasse destinée à sa mère et que le père Arnaud fait parvenir à M. Têtu en 1880[90]. On sait par cet écrit que le père Lacasse quitta la mission de Notre-Dame-des-Neiges pour Ungava le 19 juillet[91].

Nous ne possédons aucun renseignement sur la mission de 1880. Le père Lacasse avait dit au provincial que le père Désiré Fafard avait "l'étoffe" d'un vrai missionnaire. Voilà sans doute ce qui valut au père Fafard d'être désigné pour la mission de 1881. Il partit donc à la fin de mai[92]. Il prit d'abord le train à Lévis pour se rendre à Halifax et à Terre-Neuve. De Hâvre-de-Grâce à la Baie-des-Esquimaux, le voyage dura plus d'un mois, après avoir été bloqué durant quinze jours par les glaces. Grande surprise chez les Indiens en voyant le missionnaire que l'on n'attendait plus. On trouve, en effet, cinq cents Indiens à la Baie, tous catholiques et bons chrétiens. Les petits enfants sont très empressés à apprendre à lire à tout prix pour étudier le catéchisme. Les adultes réclament une chapelle plus convenable[93].

Malgré le catholicisme, les Indiens conservent encore certaines superstitions, et des séries de tabous. Le père affirme:

> "Ils tiennent toujours au tambour traditionnel, qu'ils battent avec respect pour avoir de la chance à la chasse. Les enfants ne peuvent jamais le toucher: seuls les vieillards le battent dans les circonstances solennelles, par exemple, à la naissance d'un enfant, pour qu'il soit bon chasseur, pour chasser les mauvais esprits qui, suivant eux, entrent dans le corps des malades pour les faire souffrir. Avant de partir pour la chasse, ils font un grand repas appelé "makuskan", destiné à attirer la faveur des esprits, protecteurs des animaux. Une des conditions essentielles d'un bon makuskan est que toutes les provisions soient épuisées, quelle que soit l'abondance de la table..."

---

87 Ibidem.

88 Ibidem.

89 Ibidem.

90 Annales de la Propagation de la Foi... de Québec et de Montréal, 1880, p. 128-143.

91 Page 129.

92 A sa soeur Aristide, soeur de la Providence (ibidem, 1882,p.236-248).

93 Au père Antoine, 25 novembre 1881 (ibidem, 1882, p. 137-148).

Le tambour doit être battu durant toute cette cérémonie. On rencontre aussi des jongleurs à la Baie-des-Esquimaux.

Pour se préparer à son ministère, le père Fafard s'est livré à l'étude, comme il le dit au provincial:

"... je me suis efforcé de me rendre apte à ce genre de ministère avec fruit. Pour y réussir et m'y exercer, je lis les Relations des Jésuites. Nous retrouvons maintenant chez les Montagnais et les Naskapis les mêmes usages et les mêmes superstitions en honneur chez les Sauvages du Canada, il y a trois cents ans. Je puis donc m'autoriser, dans mes recherches, de l'expérience et de la sagesse des premiers Missionnaires, dont le zèle fit des prodiges parmi les tribus sauvages."

Le père Fafard retournera en 1882, mais nous n'avons aucun renseignement sur la mission[94]. Le père désirait hiverner à Rigolet et demandait au père Lacasse de voir le provincial à ce sujet[95].

On devait changer d'autorité religieuse, en cette année 1882. Mgr F.-X. Bossé était nommé préfet apostolique. Tout semblait devoir aller pour le mieux. Dans une lettre pastorale, en date du 23 octobre 1882, Mgr Bossé faisait un bel éloge des Oblats.

"Les infatigables Oblats seront notre avant-garde chez les Sauvages du Grand-Nord. Les ardeurs de leur zèle iront là-bas embraser les âmes de l'amour de Dieu et faire fleurir la vertu au milieu de ces peuplades sauvages. Heureux si nous pouvons voir augmenter le nombre des ouvriers égangéliques[96]."

C'était une belle entrée en scène. Mais Monseigneur n'avait pas tardé à susciter des difficultés aux missionnaires du Labrador. Il commençait par diminuer leur salaire de moitié. A cet effet, le père Adolphe Tortel, de Saint-Sauveur, lui écrivait le 16 octobre 1882 et exprimait toute sa pensée sans réticence. Au sujet du désir de Monseigneur de réduire l'allocation de $600 faite par la Propagation de la Foi de Québec pour la mission des Naskapis à la somme de $300, le père Tortel le laissait juge de voir ce qui pouvait bien résulter du procédé de "déshabiller Paul pour habiller Pierre". Il y avait peut-être là une certaine industrie, le proverbe ajoutait que cela ne servait pas à grand'chose. Dans le cas présent, le provincial pensait bien qu'il était à peu près certain que les pères seraient mis ainsi dans l'impossibilité matérielle de faire la mission des Naskapis. Au zèle et au dévouement que les pères n'ont cessé de déployer, ils devront ajouter les frais que la Propagation de la Foi payait. Tant qu'ils ne seront pas devenus des anges, ils auront les mêmes frais et les mêmes dépenses à faire pour ces missions, et il n'y a pas un "cent" de superflu[97].

Le 3 décembre 1882, le père Arnaud avertissait Mgr Ed. Langevin, vicaire général, que le préfet apostolique avait retiré $300 de l'allocation pour les missions du Labrador et que les Oblats ne pourraient plus à l'avenir faire ces missions[98].

---

94 Arnaud à Fabre, 15 mai 1882 (archives générales O.M.I.,dossier Arnaud).

95 Archives provinciales O.M.I., dossier Labrador.

96 Annales de la Propagation de la Foi... Québec et de Montréal,1883,p.27.

97 Evêché du Golfe Saint-Laurent.

98 Archevêché de Rimouski, dossier Oblats.

Le 3 janvier, Mgr Bossé s'adressait à Mgr Langevin, évêque de Rimouski. On voit toute sa pensée. Quant aux pères Oblats, dit-il, il leur a annoncé qu'il ne pouvait leur donner que la moitié des $600 alloués par Québec pour la mission des Naskapis. Monseigneur l'archevêque, tout comme l'évêque de Rimouski, était persuadé que $600 pour "un" voyage annuel d'"un" père était trop. Les pères ont répondu qu'il était impossible, à moins de $600, de garder la mission des Naskapis. Le préfet a bien hâte de voir s'ils ont retiré les $300 offerts. Il a aussi demandé à l'archevêque d'obtenir le détail des dépenses d'un de ces voyages, mais un détail minutieux et précis. Il sera alors possible de voir clair.

La lettre continue et fait voir toute la stratégie du nouveau préfet apostolique, qui peu auparavant écrivait au père Arnaud, que sa nomination lui semblait une injustice et que le père aurait dû être nommé, lui qui avait arrosé de ses "sueurs apostoliques"! cette côte Nord où le préfet n'avait pas encore mis le pied. Il ajoutait qu'on avait l'intention d'inclure dans la nouvelle préfecture le territoire de la Baie d'Hudson.

Le préfet continue donc sa lettre à Mgr Langevin:

"J'ai prévenu les PP. que je leur demanderais l'an prochain de garder à Betsiamits un prêtre séculier pour lui enseigner la langue et les coutumes des sauvages pour mettre ensuite ce prêtre à Natashkouan. Ils refuseront certainement, mais cela leur fera penser que je ne veux pas me lier pour toujours à eux. Et comme une rumeur dit que Mgr de Chicoutimi tente de faire établir une résidence d'Oblats au Lac St Jean sous le Père Arnaud, je propose à Mgr l'Archevêque de faire réussir ce plan et de mettre tout le pays des Naskapis, Montagnais et Esquimaux sous les soins du P. Arnaud (fixé au Lac St Jean) l'annexant au diocèse de Chicoutimi, et dans ce cas, d'accorder aux Pères toute l'allocation québécoise de $600. Cela n'empêchera pas les Pères de desservir les sauvages de la Préfecture; l'allocation du gouvernement est un joli magot. Du Lac S. Jean on peut remonter la rivière directement jusqu'à la hauteur des terres, en trouver là d'autres coulant vers la Baie d'Hudson et aussi avoir une communication bien plus courte et plus facile. Non recuso laborem, mais je cherche les moyens les plus faciles pour faire arriver le missionnaire chez ces pauvres infidèles. Depuis plus de 12 ans, de fortes sommes sont données chaque année pour faire évangéliser ces infidèles du Grand Nord, et tout semble encore à commencer[99]."

Le jeune préfet n'y allait pas de main morte et marchait vite en besogne. Il était prêt à se débarrasser, peut-on dire, de ceux qui évangélisaient la Côte-Nord avec succès depuis 1844, donc depuis près de quarante ans.

Tout ne sembla pas marcher au gré du préfet. Le 21 avril 1883, il écrit de nouveau au vicaire général de Rimouski. Il commence en affirmant: "Hélas! mon élévation au titre de camérier secret me fait trembler". On serait tenté de dire qu'il est bien timide le pauvre préfet apostolique! Puis il continue:

"D'après des informations de diverses sources, je crois que les dépenses du Missionnaire allant passer 2 à 3 mois chez les Sauvages, ayant la plus grande partie de ses voyages et entretien gratis, vivant à la sauvage chez les sauvages (ce qui ne coûte pas d'argent), ces dépenses, dis-je, ne vont

---

[99] Evêché du Golfe Saint-Laurent.

pas à $200. J'en alloue $300. J'ai supplié Mgr l'Archevêque de se faire donner un état détaillé des dépenses d'un tel voyage, du dernier du P. Fafard, par exemple. En vain. Le P. Tortel m'écrit assez lestement disant qu'il n'y a pas un sou de superflu dans l'allocation de $600. Je le crois. Voilà ce que je veux savoir.

"J'en écris de nouveau à Mgr l'Archevêque et le prie de décider l'envoi d'un Père pour $300. En même temps j'écris à Mgr Fabre le mettant au fait de tout et le priant de voir le Provincial à ce sujet, j'inclus une lettre au cardinal Siméoni le mettant au fait de tout et le priant de régler cela avec le Supérieur Général. Ce dernier moyen réussira, je pense, mais plaira peu aux bons Pères d'ici. Puis-je faire autrement? Quels revenus ai-je pour soutenir un Vice Préfet et les 2 petits séminaristes... payer mes dépenses de voyage (mon voyage de cet hiver m'a fait débourser $100...) Je suis convaincu et je le dis à Mgr l'Archevêque que cette allocation... [de Québec pour la mission des Naskapis] est une vache à lait. Ou bien qu'on cherche un prétexte pour se débarrasser de cette pénible mission. Quatre Pères seulement savent ces langues des Naskapis et Esquimaux, 2 sont usés, 2 sont invalides. Qui prépare-t-on pour les remplacer? Je ne suis pas jaloux des 4 chevaux et des 8 vaches des Pères de Betsiamits. Mais je dois me renfermer dans les bornes du strict nécessaire, en nécessité et en conscience.

"Le père Arnaud m'écrit une longue lettre, me donnant toute sorte de nouvelles, me disant qu'il descend faire la mission de Mascuaro aux Montagnais. Pas un mot non plus de cette affaire. De même du Gr. V. Légaré. C'est ce qui me décide à tenter un nouvel effort. Puis de tout soumettre à la Propagande. ... pas un mot de correspondance officielle des curés et des PP. Oblats, ni un mot de rapports. Les documents officiels me manquent[100]."

Le pauvre préfet ne craignait donc pas de se mettre dans les difficultés. Il aurait pourtant dû voir qu'il se fourvoyait puisque ni les Oblats, ni les curés, ni le grand vicaire Légaré, ni l'archevêque ne "daignaient" lui répondre. Quant aux reproches qu'il adresse aux Oblats de n'avoir que quatre pères sachant les langues, dont deux étaient usés et les deux autres invalides, Monseigneur le préfet aurait peut-être pu se demander où ces pères s'étaient rendus invalides, ou comment se faisait-il qu'ils étaient maintenant usés. Pour deux d'entre eux, au moins, les pères Babel et Arnaud, ce ne pouvait être ailleurs que dans leurs missions de la Côte et du Labrador. Songeait-il qu'il voulait maintenant leur enlever le pain de chaque jour? Réfléchissait-il que si, par hasard, leur vie à la sauvage ne coûtait pas tout l'argent que l'on réclamait, ce qui n'est pas prouvé, loin de là, cette vie, toute de sacrifices, méritait certains égards. Il ne semble pas réfléchir à toutes ces considérations. Il n'est sans doute pas jaloux des quatre chevaux et des huit vaches des pères de Betsiamites, mais son insistance pourrait porter à croire qu'il les aurait préférés dans sa propre cour. Quant au soutien de ses séminaristes et de son vice-préfet, la bonne justice ne permettait peut-être pas de les soutenir à même une allocation faite pour un objet bien déterminé par la Propagation de la Foi de Québec.

Le père Arnaud, le champion des missions de la Côte et du Labrador, écrivait à Mgr Bossé, à la fin de mai 1883. Il lui envoyait la carte des missions des Oblats, marquées d'une croix rouge. Les Esquimaux, ajoutait-il, occupent le littoral à partir de la Baie-des-Esquimaux en descendant, ils sont

---

100 Ibidem.

à peu près tous dans le diocèse de Havre-de-Grâce, d'après les listes données à la préfecture, à l'exception de la Baie d'Ungava.

Une résidence à North West River serait bien placée et la Compagnie de la Baie d'Hudson serait très heureuse d'avoir les missionnaires dans son voisinage; elle en a fait déjà demande, mais les moyens des Oblats ne leur ont pas permis de la fonder.

Puis le père passe à la fameuse question économique. La somme de $600, dit-il, que nous recevions était à peine suffisante pour payer les frais de transport, frais de chapelle, livres, calendriers, objets pieux, etc. Chaque année, les pères sont restés en dette avec la Compagnie et l'année que le père Lacasse a hiverné, on a dû payer la somme de $500, en sus de ce que la Propagation de la Foi avait donné. Le père vient de payer une balance de $30 au bureau de la Compagnie à Montréal pour le père Fafard.

Il termine en disant que les pères ne peuvent plus se charger de cette lointaine mission, leurs moyens étant trop restreints. "Plaise à Dieu que nous ne soyons pas obligés de quitter d'autres missions pour le même motif!...[101]

Le père Arnaud savait donc bien tout le fond de l'histoire. Il est regrettable cependant qu'une question d'argent risque de compromettre la prédication de l'Evangile.

Le 11 mai, le père Arnaud écrit de nouveau. Le père Lacasse devait faire la mission de la Baie-des-Esquimaux, mais comme on ne peut rien recevoir, sans un ordre du préfet, cette mission ne pourra se faire sans aide. Le voyage du père Lacasse a coûté $369, outre l'allocation de Québec, et le père vient de payer $50 pour le père Fafard. "Vous voyez, Mgr, que nous sommes loin de faire fortune, comme plusieurs le pensent. Jusqu'à présent, nous avons été quitte pour bien des fatigues et des peines, il en est à peu près de même pour toutes nos missions sauvages de la côte[102]."

Mgr Bossé se sent un peu ébranlé, mais non encore convaincu. Le 8 juin, il s'adresse à Mgr Langevin de Rimouski:

> "Mon cauchemar actuel est la mission des Naskapis et Esquimaux qu'un Père Oblat faisait à peu près à chaque année. Québec allouait $600 annuellement depuis une dizaine d'années, sans jamais avoir un <u>état de dépenses</u> justifiant cette allocation. Mgr l'Archevêque me donna cette somme comme seule contribution de Québec à la Préfecture. On me laissa sous l'impression que $600 dépassait les déboursés réels de la mission des Naskapis. N'ayant pu obtenir qu'on fît donner aux Pères cet <u>état de dépenses</u> détaillé j'annonçai aux Pères que je ne pouvais donner que $300 cette année pour la mission des Naskapis. [Il est probable que les Indiens du Grand Nord font des présents au Père qui vient de si loin les évangéliser.] Je sais de bonne part que le missionnaire est mené et reçu quasi gratis par la Cie de la Baie d'Hudson. Chez les Sauvages, le Père vit comme eux; la nature souffre beaucoup, la bourse peu. On me prouve que $600 n'est pas assez <u>en affirmant</u> (sans

---

101 <u>Ibidem</u>.

102 <u>Ibidem</u>.

détail) que le Père Lacasse est resté en dette de $500 l'hiver qu'il y a hiverné (ce qui fait $1100 à part ce que les Sauvages ont dû donner!). On affirme encore (toujours sans détails) que le P. Fafard est resté en dette de $30. Autre inconvénient, les PP. Babel et Lacasse vous renvoient au P. Arnaud, le Supérieur de la Mission. Celui-ci en réfère au P. Tortel qui a un Provincial, lequel relève du Supérieur Général. Il faut remonter chaque degré un à un, pour arriver à un résultat définitif. Mais cette réponse finale peut échouer à chaque degré en descendant. Au reste, Votre Gr le sait déjà deux fois cet hiver, j'ai demandé, par l'entremise de l'Archevêque un état détaillé; en vain. Alors j'ai écrit à Mgr de Montréal, détaillant toute l'affaire, le priant de voir le P. Antoine, de lui montrer ma lettre, et d'en obtenir, ou un état détaillé justifiant la demande sine qua non de $600, ou l'envoi d'un Père pour $300 - sinon que je remettrais le tout au Cardinal Simeoni, lui laissant à régler cela avec le Sup. Gén. En attendant une réponse, j'apprends du P. Arnaud que la mission ne peut se faire pour moins de $600, et que chaque année on est resté en dette à la Cie de la Baie d'Hudson."

Le préfet ajoute qu'il a aussi d'autres missions auxquelles il doit pourvoir et ajoute:

"Je crois que le seul moyen de sortir d'embarras sera d'obtenir du Sup. Gén. ordre de recevoir à Betsiamits un jeune prêtre doué de bons talents, pour un an, afin de lui apprendre le Montagnais et le Nascapi, ces deux langues sont à peu près la même. En deux mois le P. Fafard a appris assez pour converser librement. La pratique fait le reste. Je paierais la pension de ce prêtre. L'année suivante, j'en mettrais un autre pour apprendre l'Esquimaux. J'aurai ainsi deux chefs de résidences. Et ces missionnaires séculiers auront moins d'embarras que les Pères[103]."

Il demande enfin à Mgr Langevin de lui donner son opinion.

Par suite de ces difficultés, la mission n'eut pas lieu en 1883. Les Indiens et le chef du Poste furent grandement désappointés de ne pas voir le missionnaire. Nous trouvons dans le Codex historicus de Québec, à la date du lundi, 12 mai 1884:

"Monseigneur Dominique Racine reste avec nous de 10 A.M. à 3 P.M. Il nous fait part des idées étranges de Mgr Langevin et Bossé sur les richesses des Pères de Betsiamits..."

Mgr Racine avait-il auparavant demandé des renseignements sur cette mission? Il le semble, car le père Lacasse lui écrit de Montréal, le 6 février 1884:

"Les Oblats ne voient les sauvages de la Baie des Esquimaux qu'en été. Il arrive qu'ils viennent parfois l'hiver passer quelques jours au bord de la mer, la présence d'un missionnaire sachant leur langue leur serait utile... [et même] pour les blancs, qui parfois sont plus noirs que les sauvages[104]."

Il ajoute que cela rendrait service à Mgr Bossé qui réside à la Pointe-aux-Esquimaux. Il est cependant bien difficile d'envoyer un jeune prêtre à plus de deux cent cinquante lieues des voisins, mais le bien à faire dans cet endroit est grand. Le prêtre pourrait faire la visite de la Baie durant l'été et

---

103 Ibidem.

104 Ibidem.

revenir à la Pointe-aux-Esquimaux, car que ferait-il là-haut durant l'hiver?

Les difficultés feront manquer la mission de 1884, nous l'avons vu, mais Mgr Bossé voulait qu'elle se fît en 1885. Le 28 décembre 1884, il écrit au provincial et demande une mission pour l'année suivante. Le préfet espère pouvoir réaliser $600 et demande si le père Lacasse pourra s'y rendre[105]. On répondit, le 25 janvier 1885, que la mission n'avait pas été faite à cause de l'insuffisance des moyens. On n'avait que $300 et le père Arnaud prétendait n'avoir en main que ce qui était nécessaire pour la première mission[106].

Le 25 février 1885, le père Arnaud écrit à Mgr Bossé qu'il attend des nouvelles du père Antoine pour la mission des Naskapis[107]. Un mois plus tard, le 25 mars, il écrit de nouveau[108]. A la réception de la lettre du préfet apostolique du 28 décembre, il a écrit tout de suite au père Antoine, ne sachant pas que Monseigneur avait, lui aussi, écrit. Il plaide la cause de son mieux et il se dit même prêt à y aller personnellement et à rester jusqu'à ce qu'un jeune père ait appris la langue pour le remplacer ou lui servir de compagnon.

Il avoue cependant qu'il est assez tard et difficile; la seule voie sûre est par Halifax, Terre-Neuve et la Côte du Labrador, ou par terre en canot par la rivière Moisie en se rendant à Petatstekupau et de là gagner la rivière Chimo qui se décharge à Ungava. Le père revient sur les dépenses et affirme que ces voyages sont dispendieux et pénibles. Celui du père Lacasse a coûté $358.86 outre l'allocation. La Propagation de la Foi aida, à la vérité, à payer ces dettes, mais il ne fut jamais question que c'était un prêt qu'elle faisait, et elle continua à payer tous les ans la somme de $600. Le père demande ensuite à Monseigneur de juger de la surprise des pères et de leur désappointement, lorsque M. Baudet, chargé par intérim de la préfecture apostolique, leur remit, d'après les ordres du préfet, la somme de $300, au lieu de $600, avec notification qu'à l'avenir on ne devrait pas même compter sur cette somme. On a naturellement cru, que le préfet voulait congédier les Oblats de la préfecture et les remplacer par d'autres missionnaires. Déjà on leur avait enlevé l'une de leurs missions canadiennes, ce qui avait forcé le provincial à diminuer le nombre des missionnaires. De quatre et cinq qu'ils étaient, les missionnaires sont réduits à deux, l'ouvrage manquant ainsi que les moyens de subsistance. "Ce que nous avons fait, dit-il, c'est pour le bon Dieu..." En terminant, il promet encore une fois de plaider sa cause à Montréal[109].

Il dut bien plaider, car le 25 mai 1885, le père Bournigalle de Saint-Sauveur écrit à Mgr Racine que le père Lacasse part le lendemain pour aller chez les Esquimaux[110]. La tradition était donc rétablie. Le 28 mai, le père Arnaud avertit le père Antoine qu'il a écrit à Mgr Bossé que le père Lacasse irait faire la mission cette année[111].

---

105 Archives provinciales O.M.I., Correspondance, vol. 3, p. 160.

106 Ibidem, p. 161.

107 Evêché du Golfe Saint-Laurent.

108 Ibidem.

109 Ibidem.

110 Ibidem.

111 Archives provinciales O.M.I., dossier Betsiamites.

Nous n'avons aucun renseignement sur la mission, car il semble qu'avec la venue de Mgr Bossé les rapports sur les missions du Labrador se font plus rares dans les Annales de la Propagation de la Foi.

Le père Lacasse retournera encore en 1886. Mgr Bossé ayant demandé un missionnaire au provincial le 1er mars 1886, il lui fut répondu que le père Lacasse s'y rendrait[112]. Nous ne possédons qu'une note très brève dans le Codex historicus de Montréal:

> "De la fin de mai au mois de septembre, le Père Lacasse va faire sa grande Mission des Naskapis. Dans les longs voyages que nécessite cette mission éloignée, le pauvre missionnaire et ceux qui l'accompagnent sont assaillis par une furieuse tempête; le Père fait un voeu à la Bonne Ste Anne et échappe à une mort regardée comme certaine[113]."

Le père fit de nouveau la mission en 1887. Le Codex historicus de Montréal note qu'à la fin d'avril le père Lacasse part pour le Labrador[114] et, le 22 novembre, on mentionne que le père est de retour de ses missions sur les côtes du Labrador. En novembre 1887, le père Lacasse écrit au père Célestin Augier, provincial, qu'il s'est rendu à la Baie-des-Esquimaux, à cinq cents lieues de Québec et qu'il y a vu quarante-deux familles catholiques. Le 7 août, il quittait la Baie pour Ungava[115]. Le 20 février 1888, il écrit de nouveau au provincial que plusieurs des Indiens n'avaient pas vu le prêtre depuis six ans. Il fit quarante-quatre baptêmes dont trois d'adultes et neuf d'enfants esquimaux. Fasse le ciel, dit-il, que nous ayons en cet endroit une résidence. Le 25 septembre, on revient au Canada en s'arrêtant à la Rivière George, à Davis Inlet, à Rigolet, à Saint-Jean de Terre-Neuve, où l'on change de bâtiment en route pour Montréal. Le dernier jour de novembre, le missionnaire était dans sa cellule, un mois en retard, après un voyage de près de mille lieues et après avoir subi treize tempêtes dont cinq de Terre-Neuve à Montréal. Cette distance que l'on devait parcourir en quatre jours en prit treize[116].

Le père ajoute que le 24 juin on frappa les rochers du Labrador, couverts de neige. Trois pêcheurs s'offrent à l'accompagner à Rigolet, distant de vingt-deux lieues, moyennant rétribution. On monte dans une embarcation de vingt-deux pieds de long et de huit de large, on passe toute une nuit en proie à la tempête. A Rigolet, le bourgeois le reçut comme un frère, le père lui apportait les premières nouvelles de l'année. La première question du bourgeois, homme jovial, fut de demander au père Lacasse si on construisait encore des maisons dans le monde et si on y mettait des cheminées. Heureux les mortels, dit-il, qui ont des cheminées! Le 24 et le 25 juin, le père s'employa à faire

---

112 Ibidem, Correspondance, vol. 3, p. 188.

113 Page 302.

114 Page 310.

115 Evêché du Golfe Saint-Laurent.

116 Archives générales O.M.I., dossier Lacasse, Z.; voir aussi Archives du Vicariat apostolique du Labrador.

faire les pâques aux serviteurs catholiques et se prépara à partir pour North West River situé à trente-trois lieues où l'attendaient les Indiens autour de la pauvre chapelle. Le 29, dans la soirée, il peut chanter les vêpres à Notre-Dame-des-Neiges. Là il trouva une bourgade d'Indiens Notsimiolnots (hommes de la forêt), descendant probablement de la grande race des Algonquins qui, au nord du Saint-Laurent, s'étendent du Labrador aux Rocheuses. Ils sont tous catholiques et bien moraux, mais un peu superstitieux. Le 25 juillet, il disait adieu à ses chers enfants, et le 28, il était de retour à Rigolet et attendait le steamer pour le détroit d'Hudson.

Le 9 mai, il écrit de nouveau au père Augier et se contente de dire que les Indiens de la Baie-des-Esquimaux sont très moraux, mais pauvres. Ils savent lire et écrire, et possèdent une foi vive. Il a pu en préparer plusieurs à la première communion[117].

Le père y retourne en 1888. Le Codex historicus de Québec mentionne que, le 8 décembre 1887, le père Lacasse est à Québec, à faire ses préparatifs de mission au Labrador et à la Baie d'Ungava. Le Codex historicus de Montréal est plus précis et porte, à la date du 29 mai, la mention du départ du père pour le Labrador. Il sera accompagné jusqu'à Terre-Neuve par le père Lecompte, qui est en repos[118]. Mgr Bossé demandait cette mission le 1er avril 1888[119].

Le 27 juillet, il écrit de Rigolet à Mgr Têtu. Il quitta Terre-Neuve le 12 juin. Il ne donne pas d'autres renseignements, mais se contente de faire le rapport de la mission de l'année précédente[120]. Nous savons cependant par une lettre du père Arnaud au provincial, le 17 octobre 1888, que le père est de retour de sa lointaine mission[121].

Le père n'avait pas manqué, dans ses voyages, de faire le recensement des Indiens du Nord sous la domination des Moraves, car on trouve dans History of Newfoundland... par M. F. Howley le renseignement suivant:

> "The Rev. Père La Casse, O.M.J., a priest of the diocese of Rimouski, who makes a yearly visitation to the extreme northern portion of Labrador, is of the opinion that the Moravians cannot exceed three or four hundred[122]."

En 1889, un nouveau missionnaire entre en scène, le père Georges Lemoine, qui, on le verra, est entreprenant. Le Codex historicus de Québec note, le 18 mai, que le père Lacasse se met en route pour le Labrador, mais quelques jours plus tard, il ajoute que le père Lemoine le remplace pour la mission du Labrador et d'Ungava. Le 20 août, on dit que le père est de retour sans avoir pu se rendre à Ungava, à cause de l'encombrement du bateau de la Compagnie de la Baie d'Hudson. Le père retournera au Labrador en 1890.

---

117 Archives provinciales O.M.I., dossier Betsiamites.

118 Page 321.

119 Archives provinciales O.M.I., dossier Labrador.

120 Annales de la Propagation de la Foi ... de Québec et de Montréal, 1889, p. 15-26.

121 Archives provinciales O.M.I., dossier Betsiamites.

122 Par M. F. Howley, Boston, Doyle and Whittle, 1888, p. 251-252.

Le 6 juin 1890, il écrit au provincial de Havre-de-Grace qu'il attend une occasion pour se rendre à la Baie-des-Esquimaux. Mgr MacDonald lui a demandé si, au retour, il pourrait visiter ses gens du Labrador, car l'évêque ne peut, comme par le passé, consacrer facilement deux de ses prêtres à cette besogne. A supposer, dit le père, qu'il n'aille pas à Ungava, cette mission retarderait son retour d'un mois et demi[123].

Le 20 décembre 1890, le père Lemoine fait son rapport à Mgr Bossé. Il ne se montre pas trop enthousiaste. Après un voyage de cinq, six ou sept semaines, on parvient à North West River, à Notre-Dame-des-Neiges. Il y a là environ quatre cents Naskapis, mais on en voit à peine la moitié. La chapelle est une espèce de grange à laquelle on a adapté un petit clocher. Depuis l'année dernière seulement, on a commencé à y faire quelque réparation. Les Indiens que l'on rencontre là sont tous catholiques. Ils ne sont pas sans reproche sur le chapitre de la moralité, mais on peut dire qu'ils se conduisent bien, le concubinage et la polygamie sont rares. Beaucoup d'hommes savent lire et écrire en leur langue, ce que peu de femmes peuvent faire. Le missionnaire fait toujours des classes de lecture, car en sachant lire, ils peuvent compléter par eux-mêmes leur instruction en étudiant le catéchisme montagnais[124].

Le père Lemoine remonte en 1891. Le 24 février, il écrit au père Joseph Lefebvre qu'il doit repartir en mai pour le Labrador. Il n'a encore pu se rendre qu'à la première mission où il y a deux cents Indiens et il ne peut pousser jusqu'à Ungava avec le bateau, car les Indiens seraient repartis à cette époque[125].

Le 29 juin 1892, écrivant de Rigolet, il fait rapport de son travail à M. Têtu. Pensant avoir trouvé une route plus directe et moins dispendieuse, cette année, il s'est rendu à Port Hillford dans la Nouvelle-Ecosse pour s'embarquer sur une goélette de trafiqueur. Il partit donc de la gare Bonaventure le 15 mai et prit la fameuse goélette de quatre tonneaux. Le 29 juin, on n'est rendu qu'à Mullin's Cove. Le capitaine lui dit donc qu'il se rendrait plus vite à Rigolet, à dix milles, s'il prenait une autre goélette. Il se trouve présentement en route depuis le 16 mai et encore à cent milles de North West River; on arrivera, ajoute-t-il, quand il plaira à Dieu. Les Naskapis furent très heureux de le voir[126].

A la fin de l'année, le 23 octobre, il s'adresse à Mgr Labrecque de Chicoutimi. Bon nombre de Naskapis, dit-il, ont fait leur première communion et ne sont pas et ne seront jamais confirmés. Que faire? Dans sa réponse, Mgr Labrecque l'autorise à les confirmer[127].

---

[123] Archives provinciales O.M.I., dossier Betsiamites.

[124] Annales de la Propagation de la Foi... de Québec et de Montréal, 1891, p. 585. L'original est conservé à l'évêché du Golfe Saint-Laurent.

[125] Archives provinciales O.M.I., dossier Betsiamites.

[126] Annales de la Propagation de la Foi ... de Québec et de Montréal, 1892, p. 256-257.

[127] Evêché de Chicoutimi, Série XVII, paroisse 38, cote 11, vol. 1, pièce 12.

Nous ne saurions dire si la mission eut lieu en 1893. Seule une note du Codex historicus de Montréal dit qu'en février 1893, le jeune père Joseph Chaumont part pour les missions du Golfe et du Labrador[128]. Ceci n'est cependant pas suffisant pour nous donner entière certitude, car nous n'avons aucun autre renseignement et l'expression "mission du Golfe et du Labrador" peut tout simplement signifier les missions de la Côte-Nord.

Il semble bien aussi qu'on n'y retourna pas en 1895, car le père Lemoine écrit au père Lefebvre, provincial, le 20 septembre, et demande instamment qu'il lui soit permis de retourner voir les Indiens de la Baie-des-Esquimaux. Ces Indiens s'étaient rendus à la Baie-des-Esquimaux l'année précédente, bien que le père les eût prévenus de son abandon.

Le 23 septembre, il écrit à Mgr Têtu qu'il lui semble que ce serait mal d'obliger les Naskapis à descendre à Sept-Iles tous les ans et il regrette d'avoir fait "des démarches dans ce sens", bien que ce fût sur l'avis de ses supérieurs. On leur fait ainsi abandonner leur terrain de chasse et on s'aliène la Compagnie. C'est pourquoi le père demande instamment qu'il lui soit permis d'aller à la Baie-des-Esquimaux et de pousser une pointe à Ungava[129].

Que se passera-t-il en 1896? Dès le 10 février, le père Arnaud écrit au provincial que le père Lemoine désire se rendre à la Baie-des-Esquimaux[130]. La permission fut sans doute accordée, car le 3 mars 1896, de Mattawa, le père Lemoine remercie le provincial de la permission accordée[131]. Comme le père voulait se rendre à la Baie et peut-être surtout à Ungava, le père Arnaud écrit au provincial, le 14 avril 1896, pour montrer l'impossibilité de la mission d'Ungava. Depuis des paroles désagréables entre le père Désiré Fafard et le bourgeois du poste, la Compagnie a refusé, sous divers prétextes, de donner passage au missionnaire.

Le père Lemoine est décidé de s'y rendre per fas et nefas. Le 2 mai, il écrit encore au provincial que "sans une défense formelle", il se rendra à la Baie-des-Esquimaux et à Ungava. Un voyage par terre n'est pas effrayant si on a des guides. Le père veut définir la position à prendre à l'avenir, savoir s'il pourra ou non faire les missions du nord du Labrador[132].

Le père Lefebvre avait pourtant dit au père Arnaud, le 13 mars, que, ne pouvant obtenir de place sur le vapeur de la Compagnie, le père serait obligé d'aller à Ungava et d'en revenir en canot, ce qui lui semblait une impossibilité absolue. Il demandait au père Arnaud s'il voyait un moyen de surmonter cette difficulté. Quant à la Baie-des-Esquimaux, le provincial ne savait pas si les Indiens s'y rendraient, vu que le père n'y était pas allé l'année précédente. On a vu la réponse du père Arnaud. Le provincial répondit en conséquence, comme on le voit par une lettre du père Lemoine à ce dernier, en date du 5 mai 1896. Il remercie encore une fois le provincial de la permission donnée. Mais

---

128 Page 366.

129 Annales de la Propagation de la Foi ... de Québec et de Montréal, 1896, p. 415-421 et Missions ... des ... Oblats de Marie Immaculée, 34 (1896), p. 560-571.

130 Archives provinciales O.M.I., dossier Betsiamites.

131 Ibidem.

132 Ibidem.

la clause défendant de s'y rendre par terre parce qu'il serait exposé à mourir de faim lui paraît un peu arbitraire. Le provincial n'avait pas mis cette clause à Montréal et il n'ose supposer que celui-ci veuille, sans motif, revenir sur sa permission. Il veut donc tout simplement l'expliquer et en définir l'étendue. A moins de notification du contraire, il se croira autorisé à ne pas prendre cette phrase comme une défense et il compte partir le lundi suivant pour Halifax[133].

On aimerait un peu plus de soumission religieuse. Il semble bien que le bon Dieu ne bénit pas cette dernière expédition à la Baie-des-Esquimaux, faite sans permission ou au moyen d'une permission extorquée. Le provincial avait-il même le temps de donner au père Lemoine une "notification du contraire", puisqu'il partait le lundi suivant?

Nous ne savons pas quel fut le résultat de la mission, mais le père Arnaud écrivait au provincial, le 13 août 1896, qu'il n'avait pas de nouvelles du père Lemoine, mais qu'il n'aurait probablement pas vu les Indiens à la Baie-des-Esquimaux, car ils étaient tous venus au golfe, sauf deux familles[134]. Parlant du père Lemoine au père Dozois, provincial, le père Arnaud affirmait que c'était lui (le père Lemoine) qui avait fermé les missions de la Baie-des-Esquimaux et d'Ungava[135].

Il est regrettable que ce petit incident vienne un peu ternir le bel et véritable esprit apostolique dont avaient fait preuve tous les missionnaires de la Baie-des-Esquimaux qui, malgré leur zèle dévorant, n'avaient toujours agi que dans les limites de la plus stricte obéissance religieuse.

Ainsi se termine l'apostolat des Oblats dans les missions de la Baie-des Esquimaux. On ne peut s'empêcher d'y voir un bel essai missionnaire qui produisit, malgré les visites rapides, de beaux fruits, puisqu'on nous assure que tous les Indiens de la Baie-des-Esquimaux étaient catholiques.

Malgré des difficultés de toutes sortes, on avait fait des efforts inouïs pour s'y rendre depuis 1853. Le père Arnaud fit des tentatives infructueuses en 1853, 1855 et 1858. Le père Babel fut plus heureux dans ses voyages de 1866, 1867 et 1868, mais ne put s'y rendre en 1869. Il ouvrit la voie et on y retournera dix-neuf fois au cours des années suivantes: le père Arnaud en 1870, 1871 et 1873. Viendra ensuite le père Lacasse durant les années 1875 (alors qu'il y hiverna), 1876, 1877, 1878, 1879, 1880, 1885, 1886, 1887 et 1888. Le père Désiré Fafard fait le voyage en 1881 et 1882. Les difficultés avec Mgr Bossé empêchent les voyages de 1883 et 1884. Il semble bien qu'il n'y eut pas de mission en 1889. Le père Georges Lemoine s'y rendit en 1890, 1891, 1892 et probablement en 1896. En tenant compte des essais du père Arnaud et des trois voyages du père Babel, les Oblats firent donc de 1853 à 1900 vingt-cinq voyages dans l'intérieur du Labrador. Ces seules statistiques, nous semble-t-il, commandent l'admiration.

---

133 Ibidem.

134 Ibidem.

135 Ibidem.

CHAPITRE SEPTIEME

A LA BAIE D'UNGAVA ET CHEZ LES ESQUIMAUX

Paragraphe premier

A LA BAIE D'UNGAVA

Le zèle apostolique des missionnaires du Labrador ne pouvait être satisfait que le jour où ils auraient atteint le sommet du monde et s'y seraient installés dans une demeure fixe.

Nous avons vu qu'en 1867, deux routes s'ouvraient devant le père Babel après sa mission de New River, à quatre-vingt-dix milles plus haut que Rigolet dans l'intérieur des terres, celles d'Ungava et celle de Petatstekupau. Le père choisit cette dernière cette année-là[1].

Lors de sa mission de quinze jours à North West River, en 1868, le père Babel y trouva trente-deux Naskapis, pour la plupart venant d'Ungava. Ils avaient appris que le père s'était rendu à Petatstekupau l'année précédente et ils n'avaient pas hésité à faire trois cents lieues pour le voir. Ces Naskapis le prièrent de passer chez eux. Il y a bien des Indiens qui te demandent, dirent-ils. Et pour l'attirer, ils lui promettaient qu'il serait bien et que le pays était couvert de caribous. Le père ne pouvant s'y rendre sans l'autorisation de M. Smith, de la Compagnie de la Baie d'Hudson, il lui fit part de son projet de se rendre de Petatstekupau à Ungava, espérant pouvoir gagner ce poste avant l'arrivée du vapeur sur lequel il reviendrait et se rendrait à Saint-Jean de Terre-Neuve, pour passer ensuite au Canada. Tout en approuvant beaucoup son projet, M. Smith le dissuada de le mettre à exécution cette année, car le steamer manquait de charbon et ne se rendait pas à Ungava, de sorte que le père serait obligé d'hiverner en ces régions inhospitalières et le missionnaire n'était pas préparé à cela[2].

Le 31 décembre, écrivant à l'archevêque de Québec, le père disait que l'année suivante il irait à la Baie d'Ungava à six cents milles au nord de Petatstekupau, où il espérait rejoindre le vapeur de la Compagnie, avec lequel il reviendrait à Terre-Neuve et de là à Halifax. Il aurait désiré le faire au cours de sa dernière mission, mais le vapeur ne se rendant pas à Ungava, il aurait dû hiverner, ce qu'il ne pouvait pas faire sans préparation. A Ungava, dit-il, il y a les trois cinquièmes de la tribu des Naskapis et environ cinquante à soixante familles esquimaudes, qui n'ont pas vu les Frères Moraves.

En terminant sa lettre, le père prie l'archevêque de bénir ses pauvres négrillons et aussi le "sauvage" qui les évangélise, afin que le bon Dieu lui donne la force et le courage de continuer son oeuvre[3].

---

[1] Lettre à ses supérieurs, 1er novembre 1867, dans Rapport sur les Missions du diocèse de Québec, 1868, p. 13 et suiv., Annales de la Propagation de la Foi... Lyon, 49 (1869), p. 226-234.

[2] A Vandenberghe, 3 nov. 1868 (archives générales O.M.I., dossier Babel).

[3] Rapport sur les Missions du diocèse de Québec, 1870, p. 64-65.

On n'avait pas songé plus tôt au poste d'Ungava, car nous savons par une lettre du père Babel au père Vandenberghe, en date du 18 décembre 1867, que le poste d'Ungava avait été abandonné depuis plusieurs années par la Compagnie de la Baie d'Hudson à cause des difficultés du ravitaillement. Le poste cependant était ouvert de nouveau en 1866, d'où le désir de s'y rendre. Le père Babel ne manque cependant pas d'informer le provincial que le voyage était très dangereux[4].

Le 28 décembre 1870, le père Babel s'adressait de nouveau au provincial et affirmait que si la congrégation voulait se charger aussi des Esquimaux, il faudrait absolument établir une résidence à Ungava pour établir une ligne de séparation entre le protestantisme et l'infidélité. On reparlera souvent de cette résidence à Ungava, mais malheureusement elle ne pourra jamais être établie[5].

Le père Arnaud voulut s'y rendre lors de son voyage de 1871, comme il l'écrit au provincial, mais en faisant ce voyage avec le vapeur il aurait manqué sa mission montagnaise et voilà ce qui l'arrêta[6].

Le 15 février 1872, écrivant à Mgr de Rimouski, le père demande comme faveur d'être envoyé à Ungava dans le pays des Esquimaux. Il s'y rendra cette année. Les Indiens d'Ungava verraient donc les Oblats chez eux pour la première fois. Le 17 août, de Rigolet où il se trouve, il annonce au provincial qu'on lui a dit qu'il y avait beaucoup de Naskapis à Ungava et qu'il espérait les rencontrer. Il ajoute: "J'apprends que les pères Moraves me vouent à tous les mauvais esprits, mais peu m'importe[7]."

Le 7 septembre, d'après son journal, il était dans la Baie d'Ungava et, le 8, il se trouvait à encore cent cinquante milles de fort "Ishiamo". On trouve six veuves, deux malades et les enfants au poste, les Naskapis étant à la chasse. Le 11 septembre, il est à terre et commence à faire le catéchisme aux Naskapis et aux Esquimaux. On l'appelle déjà Nola, mon père. Ils seraient contents s'ils pouvaient savoir le catéchisme et être baptisés. Dix-huit personnes suivent les leçons de catéchisme dont cinq déjà baptisées à Petatstekupau par le père Babel. Le même travail se continue les 12 et 13 septembre. Le 14, le père note que les Naskapis sont zélés à se faire instruire. Le père les réunit trois fois par jour et ils savent déjà le Pater, l'Ave Maria et le Credo et il se propose de les baptiser, le lendemain, dimanche. Le lendemain, le 16, le père note que le baptême a eu lieu et que les Indiens lui disent: "Nous allons nous ennuyer beaucoup après que tu seras parti." On récite le chapelet ensemble pour la dernière fois.

Quant à établir une mission dans ces parages, le père note, le 26 août, qu'il sera impossible d'établir des missions dans ces pauvres pays.

---

4 Archives provinciales O.M.I., dossier Betsiamites.

5 Ibidem.

6 Ibidem (Rigolet, 1er août 1871).

7 Ibidem. Il y avait été invité par le chef du poste. Le 10 août, il écrivait au provincial, de North West River, qu'il se mettait en route pour Ungava (archives provinciales O.M.I., dossier Betsiamites). Le 16 décembre, il écrivait de nouveau qu'il avait heureusement terminé son voyage. Les Esquimaux cependant n'étaient pas aussi nombreux qu'il l'avait pensé (ibidem).

"Jamais nous n'aurons les moyens et la facilité — il faudrait pour cela agir comme les Moraves ou l'Honorable Compagnie, être marchands — et que les Sauvages eussent absolument besoin de venir à nous pour se procurer les choses nécessaires ou nous vendre leur produit..."

On avait donc pénétré chez les Naskapis et les Esquimaux d'Ungava. On tentera d'y retourner tous les ans.

Il fut question d'y envoyer le père Lacasse en 1873, selon ce que celui-ci écrit au père Grenier, le 5 janvier 1874[8]. Parti d'Ottawa le 7 mai 1873, quelques jours après son ordination (le 27 avril 1873), le père rencontra le père Arnaud à Québec et, à Betsiamites, il se constitua l'élève du père Babel. Il ajoute:

"Encore une fois, la lointaine mission d'Ungava était proposée et acceptée. Je devais aller passer plus d'un an avec ces pauvres infidèles. Les besoins spirituels de deux tribus m'appelaient dans ces froides régions: les naskapis, qui, pour la grande partie, avaient déjà rencontré le zélé P. Babel, à un poste intermédiaire, et les Esquimaux, dont nous voulions apprendre la langue, dans l'intention d'établir chez eux une résidence, si Dieu nous en ménageait les moyens. Quelle perspective, mon Révérend Père, pour un Oblat de Marie Immaculée, que celle d'évangéliser un jour ces Esquimaux, les plus abandonnés des hommes sur la terre, comme écrivait le R.P. Petitot! Déjà je me voyais dans leur petite hutte de glace, les catéchisant et leur montrant à connaître et à aimer notre bon Jésus et notre Mère Immaculée. J'avais même choisi la belle fête de Noël pour célébrer la première messe au milieu d'eux. Vous pardonnerez cet excès de zèle à un Missionnaire dont vous avez été le maître des novices."

Malheureusement, le père ne put s'y rendre. Car, dit-il, devant s'embarquer pour Halifax et de là aller à Terre-Neuve, au commencement de juillet, où il devait trouver une occasion pour se rendre à ce poste, le père Babel prit sur lui de lui faire attendre une barque à vapeur qui devait venir à Mingan et le transporter directement à Ungava. Six mois se sont écoulés et le père attendait encore. Il conclut: "Je n'étais pas digne de me sacrifier pour une si belle cause. A l'année prochaine, m'a-t-on promis. - Espérons."

Il ne s'y rendrait ni l'année suivante, ni en 1875, mais il faudrait plusieurs années avant que son rêve se réalisât.

En 1875, le père Lacasse voulut s'y rendre, mais il écrit de Notre-Dame-des-Neiges au père Fabre, le 10 septembre 1875[9], que le seul bateau qui fait le voyage n'a pu lui donner passage et que les prières et les supplications ne firent rien. Si on le lui permet, il s'y rendra l'an prochain en passant par les terres, car on l'assure que cela peut se faire en cinq semaines. Il a aussi les Esquimaux en vue dans cette mission.

Le 4 août 1875, il donnait de ses nouvelles au père J.-E. Antoine, provincial, dans une lettre datée de Rigolet. Le vapeur était arrivé sans l'ordre d'embarquer le père. S'il l'avait su plus tôt, il serait allé à la Baie

---

8 Missions ... des ... Oblats de Marie Immaculée, 13 (1875), p. 481.

9 Archives générales O.M.I., dossier Lacasse.

d'Ungava par les terres, mais la saison était désormais trop avancée. Le voyage était donc remis à l'année suivante, et le père hivernerait sur place. Il suggérait d'établir une maison à la Baie d'Ungava[10].

Expliquant le refus adressé au père Lacasse, le père Grenier disait au père Fabre, le 28 décembre 1875:

"... Il me dit qu'arrivé là [à Rigolet], il a rencontré le vapeur qui a refusé de le transporter à Hungava, sous prétexte qu'il n'y avait point de place à bord. On pense que le fanatisme n'est pas étranger à ce refus: on a cherché à l'intimider de toutes sortes de manières en lui disant même qu'on ne saurait s'exposer à une mort inutile de la part de ces barbares. Mais, confiant en la protection de Celui qui a dit: qu'un seul cheveu ne tomberait pas de notre tête sans sa permission, il n'a pas reculé, et se disposait à prendre ses quartiers d'hiver à Rigolet...[11]"

Le père Lacasse, qui hiverna à la Baie-des-Esquimaux au cours de l'hiver 1875-1876, écrivait au provincial, le 16 janvier 1876, que le voyage à Ungava coûterait $180[12] et, le 2 juin, il écrivait aux pères Gladu et Provost qu'il irait à Ungava à travers les terres[13]. Le 1er juin, il s'adressait au provincial: il avait trouvé deux guides pour le conduire à Ungava, car il craignait que le vapeur ne lui jouât encore un tour. Il y serait au commencement d'août et pourrait passer un mois avec les Esquimaux et les Naskapis et reprendre le bateau[14]. Nous ne possédons pas de renseignements sur son travail dans cette mission.

Le père essayera de s'y rendre en 1876, mais après trente-deux jours d'essai pour pénétrer dans les terres, il est forcé de rebrousser chemin[15].

Il ne semble pas qu'il s'y soit rendu en 1878. Au cours de décembre 1877, le père avait donné une conférence sur son travail et le Codex historicus de Saint-Sauveur, à la date du 9 janvier, nous en a conservé le souvenir. Nous reproduisons le texte parce qu'il montre bien l'esprit apostolique du père Lacasse et la profonde influence que fit ce discours.

"Le R.P. Lacasse nous a quitté le 7 courant [janvier 1878] pour les chantiers de l'Ottawa. Il nous a donné le 27 décembre une lecture au profit des pauvres sur ses missions des Naskapits et des Esquimaux qui a intéressé tous ses auditeurs au plus haut degré. Voici comment l'apprécie un correspondant inconnu du Canadien le 29 "avant hier soir, nous avons entendu un missionnaire canadien nous parler de ses missions chez les Sauvages; missions lointaines et pénibles qu'il visite annuellement, où il a passé déjà huit mois, sans autre compagnon que son bréviaire, sans autres consolations que d'être au poste où l'obéissance le fixait. Le missionnaire qui nous a entretenu jeudi est un causeur aimable et intéressant. Il a tenu son auditoire en haleine par des détails sur les moeurs et les usages des tribus qu'il évangélise. La gaité ne manque pas au courageux apôtre, et sa verve de belle humeur est des plus contagieuse. Ainsi il faut le dire: jamais séance aussi édifiante n'a été plus amusante.

---

10 Archives provinciales O.M.I., dossier Labrador.

11 Archives générales O.M.I., dossier Lacasse.

12 Archives provinciales O.M.I., dossier Betsiamites.

13 Ibidem.

14 Ibidem.

15 Lacasse au provincial, 12 octobre 1877 (ibidem).

"Et pourtant, revenu chez soi, dans le calme du Cabinet, chacun a pu se demander si le missionnaire ne nous a pas joué un tour que sa générosité seule a pu lui inspirer. Est-ce que ce n'est pas au dépens de ses rudes privations, de ses sacrifices inconcevables qu'il nous a égayés? En un mot, est-ce que le contenu plaisant n'a pas si bien dissimulé l'apôtre, qu'il nous a fait rire à coeur joie, quand il eût fallu applaudir à la générosité et au courage surhumain du missionnaire catholique, vrai phénomène de candeur et de dévouement dans un siècle où les hommes sont si petits et si égoïstes. Allez, homme de Dieu, vous nous avez donné le change, nous le reconnaissons; mais vous ne tromperez pas nos coeurs Catholiques et Canadiens.

"La voie que vous suivez est âpre à parcourir, mais ils sont beaux sur la montagne les pieds de ceux qui évangélisent la paix"[16]."

Ce travail pénible ne comportait pas toujours les consolations qu'on aurait pu attendre, surtout de la part des autorités ecclésiastiques. Le père Hyacinthe Charpeney écrivait au père Pierre Aubert, le 21 septembre 1878:

"Nous avons lu dans l'Univers la réclame de Monsieur Guay pour des aumônes pour le séminaire de Rimouski. Ce qui est dit de la famine sur la côte du Golfe est vrai. Mais en parlant des prêtres qui vont évangéliser les Esquimaux, il aurait pu dire que ces prêtres sont des Oblats, qui non seulement n'auront pas un sou de ses quêtes; mais qui sont obligés de contribuer à l'entretien de l'Evêché de Rimouski[17]."

Heureusement que l'on travaillait pour l'Eglise et pour Dieu!

Le père ne se rendit pas non plus à Ungava en 1879, car le père Arnaud écrit au provincial, le 30 décembre 1879, que le missionnaire n'a pu s'y rendre à cause d'un accident survenu à son guide qui s'était brisé trois côtes[18].

Il fut plus heureux en 1880, comme on peut s'en rendre compte par une partie de son journal qu'il destinait à sa mère. A la date du 4 août, il affirme qu'il est rendu au lac Nekaonekao et qu'il se dirige maintenant vers Ungava où il sera dans dix-huit jours[19].

Le père Désiré Fafard eut le plaisir de s'y rendre au cours de 1881. Grâce à l'obligeance de M. Fortescue, bourgeois du district de la Baie des Esquimaux, dit-il, il s'embarqua le 8 août sur le Labrador, bateau de la Compagnie. La description la plus exacte que l'on peut donner du voyage de la Baie-des-Esquimaux se résume en ces mots: "des montagnes et des rochers, des rochers et des montagnes". On arrêta en route à Davis Inlet et Nakvak, pour approvisionner ces deux postes. Le 24 août, fête de saint Barthélémy, on arrivait à Ungava. Les Indiens étaient très heureux de recevoir la visite du missionnaire qui dut se résigner à entendre le récit de tout ce qui s'était passé depuis la visite du père Lacasse aiamie Otsimash, "le petit monsieur religieux".

---

16 Archives de la maison de Saint-Sauveur de Québec.

17 Archives générales O.M.I., dossier Charpeney.

18 Archives provinciales O.M.I., dossier Betsiamites.

19 Annales de la Propagation de la Foi ... de Québec et de Montréal, 1880, p. 143.

Le missionnaire éprouva certaine difficulté à leur enseigner le signe de la croix, car faisant face à ses ouailles, sa gauche correspondait à leur droite. Il chanta quelques cantiques et en reconnaissant les airs, les néophytes s'exclamaient: "Ah! c'est le P. Arnaud qui nous a montré celui-ci, c'est le P. Babel qui nous a enseigné celui-là, mais nous avons tout oublié, tu nous les enseigneras encore."

M. Mackenzie, bourgeois du poste, mit à sa disposition "le plus grand hangar du poste", lui prêta le plus beau drap rouge du magasin et envoya deux hommes pour l'aider à orner sa chapelle. Quand le missionnaire demandait aux Indiens s'ils étaient fatigués, ils répondaient: "Non, c'est beau." Il baptisa en tout dix-neuf adultes et treize enfants. On lui a dit qu'il y avait là un troupeau deux fois plus nombreux qu'à la Baie-des-Esquimaux et on demanda de bâtir une chapelle où le père pourrait les réunir tous les étés pour les exercices de la mission. Mais, avant tout, il s'agit de décider quel en sera l'emplacement. Le poste d'Ungava convient mieux aux Esquimaux qu'aux Naskapis[20].

On sait qu'en 1882, Mgr Bossé fut nommé préfet apostolique de la Côte-Nord. Tout semblait aller pour le mieux au début, car le 22 septembre 1882, le père A. Tortel disait au père Fabre que Mgr Bossé avait fait une visite à Saint-Sauveur quelques semaines auparavant. Il ajoutait: "Ses dispositions sont on ne peut plus pleines de bienveillance et de cordialité pour nos Pères de Betsiamites[21]."

Nous avons vu que l'atmosphère ne tarda pas à changer et retarda les missions de la Baie-des-Esquimaux et d'Ungava. Il semble bien qu'il fallut attendre jusqu'en 1887 pour qu'un missionnaire retournât à Ungava. C'est le père Lacasse qui y retourna cette année. Dans son rapport au père Célestin Augier, en novembre 1887, il affirme s'être rendu à Ungava à travers les glaces. Parti de la Baie-des-Esquimaux le 7 août, il n'arriva à Ungava que le 25 et y resta un mois. Il y trouva trente-sept familles[22].

Dans une lettre datée du 29 février 1888, le père affirme que durant le mois qu'il passa avec les Naskapis d'Ungava, il rencontra plusieurs Indiens qui n'avaient pas vu le prêtre depuis six ans. Il administra, dans sa randonnée, quarante-quatre baptêmes, dont trois d'adultes et neuf d'enfants esquimaux. Fasse le ciel, ajoute-t-il, qu'on ait une résidence en cet endroit!

Le 9 mai, il écrit au père Augier, provincial. Faisant le rapport de la mission d'Ungava, il affirme qu'il faudrait y résider constamment et s'établir un peu à l'intérieur où l'on trouverait du bois et où on pourrait vivre de pêche et de chasse. Il pense aussi que la Compagnie se chargerait de transporter les effets des missionnaires[23].

A Mgr Têtu, le 27 juillet, écrivant de Rigolet, il affirme être arrivé au fort Chimo sur la rivière Koksoak le 25 août. Les Naskapis et les Esquimaux

---

20 Au père Antoine, 25 novembre 1881, dans Missions ... des ... Oblats de Marie Immaculée, 20 (1882), p. 144.

21 Archives générales O.M.I., dossier Tortel.

22 Evêché du Golfe Saint-Laurent; archives du Vicariat apostolique du Labrador; et Lacasse à ses supérieurs, 20 février 1888, aux archives générales O.M.I., dossier Lacasse.

23 Archives provinciales O.M.I., dossier Betsiamites.

s'étaient donné rendez-vous au fort[24].

Le provincial demanda probablement les conseils du père Grenier sur cette mission d'Ungava, car ce dernier lui répondit le 2 mai 1890. Il avait vu M. McKenzie, qu'il pensait être l'inspecteur des postes de la Compagnie de la Baie d'Hudson et il l'avait interrogé sur Ungava.

> "Il m'a dit, raconte-t-il, que les Sauvages Naskapis et les Esquimaux se réunissent en cet endroit dans le mois de juillet en partaient en août. Ces sauvages sont au nombre d'une cinquantaine de familles Naskapises et d'une soixantaine d'Esquimaux. C'est peine perdue, m'a-t-il dit, d'envoyer tous les ans un Père qui ne peut arriver qu'après le départ des sauvages; il ne peut rencontrer que 4 ou 5 familles malades ou attachées au poste de la Compagnie. Si on veut se charger d'évangéliser ces peuplades, il faut nécessairement une résidence."

Le père terminait en affirmant que les pères Lacasse ou Lemoine feraient bien le travail, mais il serait bon de s'aboucher avec M. Donald Smith, de la Compagnie de la Baie d'Hudson, pour savoir ce qu'il voudrait faire pour eux[25].

Le père Georges Lemoine ne se montrait pas très enthousiaste. Il écrivait à Mgr Bossé, le 20 décembre 1890. Après avoir décrit son travail à la Baie-des-Esquimaux, le père passe à la seconde mission, à Ungava, distante, dit-il, de neuf cents milles de la première. Jusqu'à ces dernières années, le missionnaire, affirme le père Lemoine, s'y rendait par le bateau de la Compagnie, mais il était loin de rencontrer tout le monde. Pas un seul n'a encore été admis à l'Eucharistie et ils sont ignorants. Il en sera toujours ainsi avec le bateau de la Compagnie et c'est regrettable. Il paraît donc, dit-il, qu'il est difficile de faire la mission d'Ungava; les Indiens ont des dispositions douteuses et les Esquimaux sont loin d'appartenir aux Catholiques. Tout se réduit à faire un voyage de quatre mois et de cent cinquante à deux cents dollars et de s'exposer à mille et mille misères pour aller voir environ deux cents Indiens. L'avenir des missions de l'extrême Labrador est moins que rassurant. Et il termine par ces mots:

> "Eh bien, Monseigneur, si on se décide coûte que coûte à garder la mission d'Ungava, il n'y a guère d'autre ressource pour le missionnaire que de passer l'hiver là pour attendre l'arrivée des sauvages l'été suivant... Je suis prêt à la prendre si on juge qu'elle soit nécessaire[26].

Le père exagère peut-être en disant qu'aucun Indien n'a encore été admis à l'Eucharistie, car nous ne comprenons pas pourquoi, puisqu'il y en avait un bon nombre de baptisés par les missionnaires qui avaient précédé le père Lemoine.

Le père Lemoine pose encore une fois le problème de la résidence d'Ungava; on ne tardera pas à s'y intéresser activement. Il est certain qu'il ne s'y rendit pas cette année, comme il le dit lui-même en 1892 au provincial.

---

[24] Annales de la Propagation de la Foi ... de Québec et de Montréal, 1889, p. 26.

[25] Archives provinciales O.M.I., dossier Québec.

[26] Annales de la Propagation de la Foi ... de Québec et de Montréal, 1891, p. 589-591.

Devant faire la mission en 1891, le père écrit au provincial, le 24 février, qu'il doit repartir en mai. Il ne peut se rendre à Ungava avec le bateau, car les Indiens seraient repartis à son arrivée. Il faudra donc ou abandonner cette mission ou aller y passer l'hiver et loger chez le commis de la Compagnie de la Baie d'Hudson. Là il serait entouré d'Esquimaux infidèles et d'hérétiques. Il est prêt à faire cette expérience si on la juge utile, mais il faudrait qu'il soit notifié assez tôt pour tout arranger avec la Compagnie[27].

Au cours de l'été 1891, le père Aimé Martinet faisait la visite de la province du Canada et, le 26 juillet, il rédigeait l'acte de visite de la maison de Betsiamites. Après avoir rendu à ces missionnaires le même témoignage que le père Soullier dans sa visite de 1876, il écrit:

"Vous continuez de vous dévouer avec zèle et avec succès au salut de ces pauvres Indiens du Golfe Saint-Laurent et du Labrador. Vous en avez fait une chrétienté florissante et, grâce à vos soins assidus, cette portion bénie de la Sainte Eglise de Dieu se maintient fidèle dans la pratique de la piété et de la ferveur. Dieu seul peut vous récompenser de votre généreux dévouement. Je suis heureux néanmoins de vous exprimer, au nom du T.R.P. Général et de la Congrégation, les félicitations les plus sincères et les plus cordiales pour les vertus apostoliques dont vous faites preuve depuis si longtemps[28]."

Passant à la mission d'Ungava, le visiteur ajoutait:

"De mes conversations avec le P. Durocher, le P. Babel et le P. Lemoine, il résulte:

1. le moment n'est pas venu (s'il vient jamais) de s'établir à la Baie d'Ungava. A le faire il y aurait sans doute de grands avantages pour les Indiens et pour le missionnaire. Car celui-ci devant faire sa tournée entre les dates extrêmes du 12 mai au 31 octobre ne peut y rester que dix ou 12 jours. C'est trop peu. Emu de cela le P. Lemoine demandait à y hiverner une fois sur deux. Il consentait à cette solitude si on ne pouvait lui donner de sujet. Il espérait trouver auprès de la Compagnie une généreuse hospitalité. Cela ne m'a pas paru pratiquement acceptable, les supérieurs ayant à coeur de n'exposer témérairement les sujets ni au point de vue temporel ni au point de vue spirituel. Personne n'est tenu à l'impossible. La seule chose possible est de faire de nouvelles apparitions à Ungava...[29]"

A la fin de novembre, le Conseil général prenait note d'une lettre du père Martinet relativement à la Baie d'Ungava. On lit dans les minutes du Conseil général, à la date du 24 novembre, que le père visiteur se trouvant à Ottawa avait écrit à ce sujet:

"Le R.P. Martinet d'accord avec les évêques et les pères missionnaires demande la création de plusieurs centres de missions sur le Labrador et la Baie d'Hudson. Dans chacune de ces missions on mettrait trois pères et un frère convers. Le supérieur serait pris parmi les anciens missionnaires et on lui adjoindrait deux scolastiques qui achèveraient leur théologie tout en apprenant les langues. Les Pères Guéguen, Lemoine et Fafard paraissent tout désignés pour être les directeurs des nouvelles résidences. N.N.S.S. les Evêques promettent les ressources nécessaires pour le soutien de ces

---

27 Archives provinciales O.M.I., dossier Betsiamites.

28 Ibidem, dossier Betsiamites, circulaires.

29 Archives générales O.M.I., dossier Betsiamites.

oeuvres. Le Conseil tout en étant un peu effrayé de ce projet soit à cause du manque de sujets, soit à cause de la difficulté qu'auraient les scolastiques d'achever sérieusement leurs études, non à cause du manque de temps, mais à cause du manque de bonne volonté de la part de ceux qui devraient les diriger, accepte la création de deux nouvelles résidences, l'une à Albany Baie d'Hudson et l'autre à Ungava à la condition cependant que N.N.S.S. les Evêques assureraient les ressources nécessaires[30]."

Le 19 janvier 1892, on songeait, malgré tout, à la résidence. Le père Arnaud s'adressa au provincial. On fit de nouvelles démarches auprès de la Compagnie de la Baie d'Hudson[31].

Le provincial avait dû demander un rapport sur la mission d'Ungava au père Lemoine, car ce dernier répond, le 3 février 1892, qu'il ne peut faire de rapport sur ce poste où il n'est jamais allé; tout ce qu'il en sait, c'est par ouï-dire du père Lacasse. Le poste où se fait la mission est Fort Chimo, poste de la Compagnie de la Baie d'Hudson. Il n'y a pas de chapelle, on fait l'office dans le magasin. Cette mission dépend de la préfecture apostolique du Golfe et les missionnaires reçoivent $600 pour les missions montagnaises et Naskapies, et les frais de voyage aller et retour montent à environ $200. A Fort Chimo, on voit les Naskapis et il y en a près de deux cents de baptisés. Il y a aussi des Esquimaux qui sont plus stationnaires, mais il n'y a pas de catholiques parmi eux. Jusqu'à présent, on ne s'est occupé que des Naskapis. De là suit l'importance de se fixer définitivement, car le séjour du missionnaire est trop court. En résidant là, on aurait tous les Naskapis et l'hiver se passerait à visiter les Esquimaux. On pourrait également étudier la langue et instruire les enfants. La Compagnie ne refuserait probablement pas de vendre des provisions, ou du moins d'en apporter de Montréal ou d'Angleterre tous les ans, sinon, il serait possible d'engager un chasseur ou un pêcheur, la vie deviendrait possible par là.

Un père d'Ungava pourrait aussi se rendre à la Baie-des-Esquimaux en raquettes le printemps ou en "kometic" à chiens et retourner à Ungava par le bateau de la Compagnie. Ainsi se ferait la mission de la Baie-des-Esquimaux, sans nuire aux missions du Golfe.

Le moyen de trouver des ressources pour subvenir aux dépenses offre une difficulté. Les Indiens du Labrador ne sont pas généreux, ils n'y ont pas été habitués. Et si, comme le dit le commis du poste, les Indiens sont mal disposés envers le missionnaire, il ne faudrait pas être trop à charge. On pourrait cependant, au bout de quelque temps, essayer de les faire contribuer au soutien du missionnaire. Le père Lemoine espère que l'entreprise réussira[32].

On dut demander des renseignements supplémentaires au père Lemoine, car il écrit de nouveau au provincial le 11 février de la même année. Selon le père Arnaud, l'entretien de deux missionnaires à Ungava coûterait environ $1200. Quant à la chapelle et maison-presbytère, que le père Arnaud veut absolument voir séparées l'une de l'autre, elles coûteraient $3000, par suite de la difficulté de trouver des matériaux. Une fois la mission établie à Ungava, on

---

30 Conseil général, 24 novembre 1891, p. 171.

31 Archives provinciales O.M.I., dossier Betsiamites.

32 Ibidem.

pourrait peut-être se dispenser d'aller à la Baie-des-Esquimaux; les Indiens se rendant à Ungava ou au Golfe. Le voyage d'un missionnaire d'Ungava à la Baie-des-Esquimaux coûterait moins que de Québec à la Baie-des-Esquimaux[33].

La correspondance au sujet de la résidence projetée se fait plus suivie. Le 17 février, le père Arnaud écrit au provincial qu'il attend toujours la réponse de M. McKenzie. Si la Compagnie, dit-il, aide à construire la chapelle et la résidence, les dépenses seront bien diminuées. Il pense également que M. Donald Smith se fera un plaisir d'aider dans la circonstance, vu qu'il avait le premier demandé que les missionnaires se transportassent à Ungava et à la Baie-des-Esquimaux[34].

Le 21 avril, nouvelle lettre du père Arnaud. Il a reçu une lettre de M. McKenzie, mais malheureusement, le père ne nous en indique pas le contenu. Peut-être en envoyait-il le texte au provincial.

Pendant que les Oblats discutaient, entre eux, des moyens d'établir cette résidence, le provincial essayait d'intéresser l'épiscopat au projet. Le 29 février 1892, le père Joseph Lefebvre recevait une lettre de Mgr L.-N. Bégin, coadjuteur de Québec, dont voici la teneur: Son Eminence était bien disposée à favoriser le projet de résidence à Ungava, mais elle ne pouvait assumer seule toutes les dépenses. Elle était donc d'avis que le provincial devait y intéresser les autres évêques de la province. A la prochaine réunion de l'épiscopat, on pourrait discuter la chose et voir ce que chacun pourrait faire[35].

L'assurance donnée par Mgr Bégin ne devait pas jouer un grand rôle pour pousser à une décision affirmative, aussi le conseil provincial est-il obligé de décider, dans sa séance du 29 mars 1892, qu'il n'y a pas à songer à cette résidence pour cette année, ce sera peut-être pour l'an prochain. Le provincial verra cependant les évêques de l'ancienne province ecclésiastique de Québec pour savoir ce qu'ils seraient disposés à faire[36].

Le 9 avril, le père J.-J. Lefebvre s'adressait à Mgr Blais, évêque de Rimouski, et lui affirmait que les pères Arnaud, Babel et Lacasse avaient ouvert une mission à la Baie d'Ungava et qu'une résidence y serait nécessaire. Les Oblats étaient prêts à y aller, mais ils étaient sans ressources. Le cardinal de Québec se disait prêt à aider, mais il ne pouvait pas tout faire seul et il devait en parler à la prochaine réunion de l'épiscopat en mars. L'appui de Mgr Blais était sollicité en faveur de cette bonne oeuvre[37]. Nous ne savons pas quelle fut la décision de l'épiscopat, mais le 28 mars, Mgr Bégin écrivait:

> "S. Em. est prête à faire son possible pour aider votre mission d'Ungava. Malheureusement, les bonnes oeuvres qu'elle a à encourager sont si nombreuses que les ressources sont en dessous de sa bonne volonté; elle fera tout son possible[38]."

---

33 Ibidem. Le 9 février 1892, le Conseil général note qu'à la suite d'une lettre du père Lefebvre, on établira trois résidences: Albany, le Saint-Maurice et Ungava. Ce semblerait plutôt un souhait qu'une décision.

34 Ibidem.

35 Archives provinciales O.M.I., dossier Labrador.

36 Ibidem, vol. 2, p. 337.

37 Archevêché de Rimouski, dossier Oblats.

38 Ibidem, dossier Chicoutimi.

Le père Lemoine retourna à la Baie-des-Esquimaux à l'été de 1892, comme il l'écrit à M. Têtu, mais il lui fut impossible de pousser jusqu'à Ungava. Il ajoute:

"Déjà, il y a trois ou quatre ans, la compagnie de la Baie d'Hudson avait, à la suite de certains changements, rendu difficile la visite de cette mission; j'en avais informé mes supérieurs, leur démontrant en même temps l'urgence d'établir là une résidence permanente. Ils se sont occupés de cette nouvelle fondation et ont fait beaucoup de démarches pour l'amener à bonne fin; mais le manque de ressources les a jusqu'à présent empêchés de réussir. Eh bien, aujourd'hui, j'en suis venu à la triste et rigoureuse conclusion qu'il ne nous reste qu'à choisir entre ces deux alternatives, ou bien établir une résidence permanente à Ungava, ou abandonner entièrement la côte nord du Labrador. Et certes, tant que nos ressources ne seront pas meilleures, nous ne pourrons jamais songer à opter pour la première. La situation où nous nous trouvons est une bien dure épreuve pour moi, et je le dis sans prétention; car enfin, il faudrait qu'un missionnaire fût bien peu zélé, il faudrait qu'il fût inhumain pour ne pas ressentir la douleur d'abandonner des missions qui auraient tant besoin de son ministère[39].

Le 23 octobre, le père Lemoine donnait des nouvelles à Mgr Labrecque, évêque de Chicoutimi. Les Indiens de la mission d'Ungava ont été plus abandonnés que ceux de la Baie-des-Esquimaux, à cause de la difficulté des communications; ils savent peu de choses, ils n'ont pas encore été admis à la première communion et manifestent des dispositions équivoques. L'unique moyen de réussir avec eux serait d'établir une résidence et d'y fonder une mission permanente[40]. On voit que le père Lemoine tient à sa résidence.

Le 20 septembre, le même père écrivait au provincial et, en demandant la permission de se rendre à la Baie-des-Esquimaux, il ajoutait: "Une fois rendu à la Baie pourquoi pas piquer à Ungava?" Quant à l'impossibilité de visiter cette mission, c'est une pure chimère, car il serait aussi facile d'y aller qu'autrefois. Le bateau part de la Baie-des-Esquimaux vers la mi-août et en deux semaines il arrive à Ungava, alors que la plupart des Indiens sont encore là et on peut revenir à la Baie-des-Esquimaux avec le bateau. Le père croit avoir été trompé par la Compagnie jusqu'à présent, mais sans vouloir l'accuser cependant[41].

Le 25 septembre, il s'adressait à M. Têtu et avouait qu'il demandait avec instance qu'il lui fût permis d'aller à la Baie-des-Esquimaux et de pousser une pointe à Ungava. On lui dit qu'il serait tout aussi facile qu'autrefois de voir les Naskapis de ce poste, car le bateau de la Compagnie s'y rend tous les ans. Quel bonheur pour lui et pour les Indiens d'Ungava s'il pouvait les instruire. Le missionnaire demande à M. Têtu de l'aider à obtenir la même somme que l'on donnait au père Lacasse et il demandera un passage à la Compagnie.

Mais pour aller à Ungava, il faudrait prendre les mesures d'avance. Le père Arnaud lui a répondu sur un ton prophétique: "Cher petit Père, c'est très

---

[39] Rigolet, le 29 juin 1892, dans Annales de la Propagation de la Foi ... de Québec et de Montréal, 1892, p. 267 et suiv.

[40] Evêché de Chicoutimi, Série XVII, paroisse 38, cote 11, volume 1, pièce 12.

[41] Archives provinciales O.M.I., dossier Betsiamites.

simple, il faut que la Compagnie de la Baie d'Hudson vous donne passage à bord de son bateau." Et le missionnaire termine en demandant à M. Têtu de lui dire comme consolation: "Il faut que l'Oeuvre de la Propagation de la Foi vous accorde la somme nécessaire pour votre voyage, il faut que vous repreniez les Missions abandonnées du Labrador[42]."

Le 26 janvier 1896, de sa mission d'Albany, le père Joseph Guinard se faisait l'avocat de celle d'Ungava, dans une lettre au provincial:

"Je suis peiné de voir qu'on abandonne la mission d'Ungava. Ah! ce ne sont pas les blancs des diocèses de Québec ou de Montréal qui manquent de secours spirituels, mais bien les pauvres sauvages; plus ils sont pauvres et délaissés, plus ils ont droit à notre zèle et à notre charité; moins je les entends, disait quelqu'un, plus ils me touchent de compassion.

Cette mission est pénible! mais maints oblats voudraient la faire.

Il n'y a pas de bois et le bateau est trop petit pour en transporter! C'est malheureux! Mais que les Pères continuent d'aller à Ungava; cette année le bateau transportera les solives et les soliveaux; l'année prochaine: les sablières et les poteaux; dans trois ans la toiture, dans 4 ans quelques planches et vous voilà avec une maison de 18 pieds; ça suffit pour l'oblat qui a fait voeu de pauvreté et d'héroïsme[43]."

On voit le profond esprit apostolique du missionnaire de la Baie James. Son plaidoyer impressionnera le provincial, car il parlera un jour du désir du père Guinard.

Nous avons vu précédemment que le père Lemoine fit des instances pour retourner à Ungava et à la Baie-des-Esquimaux en 1896. Le provincial avait pris des informations qu'il fit parvenir au père Arnaud le 13 mars 1896. Le provincial dit au père Arnaud que le père Lemoine quittera Mattawa à Pâques et qu'il espère toujours aller visiter les missions de la Baie-des-Esquimaux et d'Ungava. Le père Lefebvre croit cependant que la mission d'Ungava est tout à fait impossible, car M. Peter McKenzie vient de dire au père Lacasse que le bateau venant d'Angleterre touche en passant à la Baie-des-Esquimaux pour y déposer les "English goods", et se dirige aussitôt sur la Baie d'Hudson et Ungava et retourne de suite en Angleterre, sans revenir à la Baie-des-Esquimaux. Le père serait donc obligé d'aller à Ungava et d'en revenir en canot, ce qui paraît une impossibilité complète. D'autre part, le père Guinard recommande au provincial de ne pas abandonner Ungava[44].

Le père Lemoine ne fut pas très heureux de la réponse de M. McKenzie. Il dit carrément: "McKenzie ne se mêle pas de ses affaires, je n'ai pas besoin de ses conseils, ce n'est pas la difficulté de faire la mission que je veux savoir de M. McKenzie, mais la possibilité à voyager sur le bateau Erick." Il affirme que si le père Arnaud veut s'en occuper, tout ira bien[45].

---

[42] Missions ... des ... Oblats de Marie Immaculée, 34 (1896), p. 569 et suiv.

[43] Archives provinciales O.M.I., dossier Albany.

[44] Archives provinciales O.M.I., dossier Betsiamites, Correspondance.

[45] Lemoine au Provincial, 27 mars 1896 (archives provinciales O.M.I., dossier Betsiamites).

Une place sur le bateau! L'obtiendra-t-il? M. McKenzie écrit au père Lacasse, le 8 avril. Il ne sait pas s'il y aura place pour le père Lemoine, tout dépend des passagers pour la Côte et pour York Factory. Il écrira au commissaire pour s'assurer, mais il ne manque pas d'avertir le père Lacasse que le bateau arrête à Ungava au retour seulement, et en septembre[46].

Le 4 avril, le père Lacasse, de passage à Mattawa, donne son avis. Le père Lemoine, dit-il, m'a parlé de son affaire. Il veut aller à la Baie-des-Esquimaux en passant par la Baie d'Hudson et revenir par l'Angleterre, car le bateau de Terre-Neuve serait parti quand il reviendra à la Baie-des-Esquimaux. Si l'on voulait établir une résidence à Ungava, à la bonne heure, autrement la chose serait inutile; le père ne pourrait visiter que quelques enfants seulement. Il suggérait au provincial de s'entendre avec le père Arnaud, et tout en admirant le zèle du père Lemoine, il doutait de son aptitude pour ce travail[47].

Le 14 avril, le père Arnaud écrivait très clairement au père provincial. Depuis les paroles désagréables entre le père Désiré Fafard et le bourgeois du poste et le capitaine du vaisseau, la Compagnie a refusé, sous divers prétextes, de donner passage au missionnaire et il faut son aide et son bon vouloir pour s'y rendre. Il y a d'ailleurs peu d'Indiens et la Compagnie n'occupe ce poste que temporairement. Si on établissait une résidence, le missionnaire serait seul et les Indiens ne viendraient qu'en passant au poste. S'il y avait eu moyen, le père Arnaud dit qu'il aurait été heureux de le faire lors de son premier voyage, mais le père Antoine, provincial d'alors, n'avait jamais voulu consentir après avoir entendu ses explications[48].

Ainsi se terminait l'apostolat des Oblats à la Baie d'Ungava. Le père Lemoine se rendit à la Baie-des-Esquimaux en 1896, mais nous ne saurions dire s'il poussa jusqu'à la Baie d'Ungava.

Le Conseil général délibérera encore sur cette question les 8 novembre 1907, 16 novembre 1909 et 29 avril 1911, mais sans avoir d'effet pratique. Mgr Arsène Turquetil, o.m.i., alors le père Turquetil, et Mgr Ovide Charlebois, o.m.i., proposèrent en 1913 au père Léon Carrière de passer trois ans à Chimo, mais le Conseil provincial ne put donner suite au projet.

Cette mission avait donc toujours été difficile et pénible. Tandis qu'on avait fait de 1866 à 1900 vingt-deux voyages à l'intérieur du Labrador, on n'avait pu en faire que cinq à Ungava. Le père Arnaud s'y était rendu en 1872, le père Lacasse en 1880, le père Fafard en 1881, le père Lacasse y retournait en 1887 et 1888. C'était, somme toute, peu de chose au point de vue pratique, mais la religion avait tout de même pénétré dans ces régions éloignées au prix d'immenses sacrifices de la part des missionnaires.

---

46 Ibidem.

47 Ibidem, dossier Ville-Marie.

48 Ibidem, dossier Betsiamites. Le 6 mai 1908, le père Arnaud écrivait au provincial au sujet du père Lemoine: "C'est lui qui a fermé celles de la Baie-des-Esquimaux et de Ungava" (archives provinciales O.M.I., dossier Labrador).

La Propagation de la Foi de Québec s'était montrée d'une grande générosité, puisqu'elle soutint toujours le missionnaire. Nous voyons dans les rapports de cette association que, pour les exercices financiers de 1867-1868 à 1869-1870, elle octroya la somme de $700 pour la mission des Naskapis. En 1866-1867, elle donnait $600 pour les missions de Mistassini et des Naskapis, et durant tous les exercices financiers de 1870-1871 à 1881-1882, à l'exception de 1878-1879, elle consacra $600 à cette bonne oeuvre. De 1882-1883 à 1887-1888, la même somme fut remise à Mgr Bossé pour la mission des Naskapis, puis de 1888-1889 à 1899, la même somme fut octroyée à l'exception de 1890-1891 où une somme de $1000 fut donnée à Mgr de Chicoutimi, peut-être pour cet objet, et en 1898, alors que la somme est réduite à $100.

Comme la somme était versée aux autorités ecclésiastiques, il n'est pas téméraire de penser, comme il convenait d'ailleurs, que les Oblats ne touchèrent pas l'allocation durant les années où ils ne purent se rendre dans ces lointaines missions du Labrador.

L'effort des missionnaires catholiques n'échappa pas aux protestants. Arthur Lewis écrit:

> "About this time the shadow of a great trial was beginning to move over the waste towards the mission. It was, however, altogether unseen as yet by Mr. and Mrs. Peck as will be understood by his words in which he is contemplating fresh efforts in the service of God and his adopted people. "I have asked", he says, "our Bishop to allow me to go to Ungava Bay this next summer, and to this request he has readily assented. You will be sorry to hear that the Roman Catholics in Canada are trying to get a footing there, and it behoves us to do all that lies in our power to spread the pure Gospel of God's grace and love in that region at once.
>
> I only wish we had a man stationed there. All the Eskimos living on the southern shores of Hudson's Bay Straits assemble in the winter months at Fort Chimo (the Hudson's Bay Company post at Ungava). There are also some five hundred Indians connected with the post, together with a large party of English-speaking residents. Nothing, I am sure, would give our Bishop greater joy than to see this station occupied and we might then look forward to the time when the whole Labrador Peninsula would be won to Christ. We have not as yet an Eskimo fitted to commence work alone there. To start the work we need a man from home, and with God's blessing, native help will follow."[49]

Bien que les Oblats fussent déchargés du Labrador, un des leurs, le père Arsène Turquetil, devait servir d'instrument, en 1917, pour renouveler les tentatives d'évangélisation à Fort Chimo.

Revenant de sa mission de Chesterfield Inlet, dans le vicariat apostolique du Keewatin, en 1917, il eut l'occasion de s'arrêter à Chimo et de recevoir une invitation de la part des Indiens. Il y fit même deux baptêmes d'enfants. Dès son arrivée à Ottawa, il fit rapport à Mgr P.-F. Stagni, délégué apostolique. Ce dernier se hâta d'en écrire à Mgr Patrice Chiasson, vicaire apostolique du Golfe Saint-Laurent, dont la juridiction s'étendait à Chimo. Il lui disait, le 15 décembre 1917:

---

[49] The Life and Work of Rev. E.J. Peck among the Eskimos, London, Hodder & Stoughton, 1905, p. 193.

"Le Rév. Père A. Turquetil, O.M.I., missionnaire des Esquimaux à Chesterfield Inlet sur la côte occidentale de la Baie d'Hudson, est passé par ici dernièrement pour aller au Pas, Man., voir son évêque. Il restera probablement au Pas jusqu'à l'été prochain. Le bateau, dans lequel il a fait son long voyage, s'étant arrêté à la Baie d'Ungava, le Rév. Père a eu l'occasion de rencontrer au Fort Chimo un certain nombre de catholiques, qui désirent ardemment avoir un missionnaire. D'après les renseignements que m'a donnés le Père Turquetil, il y aurait là, paraît-il, une bonne probabilité de commencer une mission viable.

J'ai prié le Rév. Père de m'envoyer un petit rapport par écrit. C'est ce rapport que je crois utile d'envoyer à Votre Grandeur et de soumettre à votre zèle charitable, pour le bien des âmes et pour l'accroissement du règne de Jésus-Christ. Si je ne me trompe, la Baie d'Ungava appartient au Vicariat du Golfe St-Laurent[50]."

Peu après, le père Turquetil envoyait au délégué apostolique le petit rapport demandé, qu'il intitulait INFORMATIONS au sujet des SAUVAGES D'UNGAVA, Fort Chimo. Nous le transcrivons en entier.

"Le fort Chimo autrefois visité de temps à autre par les missionnaires des Nascopies est aujourd'hui un poste important de traite et de pêche. 1000 Nascopies et 1000 Esquimaux en dépendent.

La compagnie de la Baie d'Hudson et les Révillon frères ont un chacune de 50 à 60 maisons: [sic] les agents en charge sont des catholiques.

Il y a là une mission protestante qui menace ruine: le ministre est absent, et les deux compagnies sont bien décidées à l'empêcher de revenir si elles le peuvent.

Sur les trois agents catholiques en charge, deux sont mariés, ils désirent une mission et école, aideraient beaucoup, logeraient les pères, donneraient une église.

Le pays est boisé, on peut se chauffer et même construire.

Le chef de district, résidant à Lake Harbour, Terre de Baffin, quoique protestant, aiderait volontiers à fonder une mission catholique, parce que les Nascopies sont ses meilleurs chasseurs, et dit-il, ils tiennent à aller à l'église de temps à autre, ce qui leur fait perdre beaucoup de chasse en hiver, ils ont à voyager si loin pour aller voir leur prêtre.

Conditions de transport.

Actuellement, c'est le même vapeur qui fait le service de toute la baie, et le transport revient à 40.00 la tonne i.e. 0.02 la livre. La compagnie veut avoir une goélette au plus tôt à Port Burwell, et le taux diminuera de moitié. Il serait dès lors facile de vivre.

Il n'y a pas de catholiques parmi les Esquimaux, leur langue est à peu près la même que de l'autre côté de la baie. Les frères Moraves ont traduit une grande partie de la Bible en Esquimau, ces livres seraient fort utiles pour apprendre la langue.

J'ai recueilli ces renseignements sur place, cet automne, et je crois qu'on peut s'y fier[51]."

---

[50] Evêché du Golfe Saint-Laurent, La lettre du délégué apostolique porte le numéro 14326.

[51] Ibidem.

Le père Turquetil n'avait pas manqué d'écrire aux pères Eudistes. Le 6 décembre 1917, de Le Pas, il s'adressait au père Pétel de Betsiamites et incluait un exemplaire de son rapport au délégué apostolique.

Le 13 septembre précédent, il quittait sa mission chez les Esquimaux, à Chesterfield Inlet, dans la Baie d'Hudson, pour se rendre à Montréal. Chemin faisant, le bateau s'arrêta à Fort Chimo, où il fit deux baptêmes d'enfants qui appartenaient probablement au père Pétel. Le frère Prime Girard avait servi de parrain. Le père Turquetil ajoutait:

"Permettez-moi de vous demander si cette place dépend de vous: il y a là une grande population; on demande des prêtres catholiques, ne sachant pas si Ungava dépendait de Mgr Chiasson ou bien de Terre-Neuve, j'ai transmis la pétition de ces gens au délégué qui m'a demandé les renseignements par écrit.

Ci-joint une copie dont vous prendrez connaissance et voudrez bien communiquer à Mgr Chiasson, si cela dépend de lui.

Je me ferai un plaisir de communiquer toute [sic] autre renseignement utile, si je le puis, et si on le désire...[52]."

Mgr Chiasson ne tarda pas à s'occuper de cette affaire importante pour l'Eglise. Il écrivit au délégué apostolique et aux autorités de la Compagnie de la Baie d'Hudson. Le 11 mars 1918, il s'adressait à Mgr Stagni.

"Je remercie Votre Grandeur de sa lettre N° 14326 du 15 Décembre que j'ai reçue ces jours derniers seulement. C'est une preuve de plus que la distance à parcourir pour visiter le Vicariat Apostolique du Golfe Saint-Laurent et de la difficulté et lenteur des voyages.

Mon prédécesseur immédiat, le regretté Monseigneur Blanche, avait eu l'impression d'envoyer un missionnaire à Ungava. Il en fut toujours empêché par le petit nombre de prêtres à sa disposition et d'autres difficultés qui rendirent la chose impossible. Dès mon arrivée ici, j'ai eu la pensée de secourir spirituellement le plus tôt possible ces pauvres sauvages Naskapis. Aussi je vais prendre de plus amples et de plus précises informations auprès des autorités de la Baie d'Hudson et des MM. Révillon frères sur le pays et ses habitants, afin de pouvoir organiser le plus tôt possible le voyage d'un missionnaire dans ce pays[53]."

Le même jour, il écrivait à M. Stuart, agent de la Compagnie de la Baie d'Hudson à Mingan, demandant l'adresse du bureau-chef de la compagnie à Montréal. Il ajoutait:

"I desire to ask them information concerning the post and the inhabitants of Ungava, the manner of travelling in these distant and difficult parts of the country, the prospects of the establishment of a Catholic mission for the Naskapi Indians. If you could give and write me these informations yourself, it goes without saying that I would be extremely pleased and thankful. I am told that there is a book published by the Co itself concerning their different posts or factories. Please let me know where I can get this work[54]."

Il semble que M. Stuart ne fut pas en état de donner les renseignements demandés car l'évêque ajouta en note, à la plume, à son texte: "J'ai écrit à

---

52 Ibidem.
53 Ibidem.
54 Ibidem.

Monsieur Yongman Montréal qui n'a donné aucune satisfaction. Ci-joint une lettre de l'agent, à St-Jean, Terre Neuve, écrite spontanément par lui. Il sera bon, je crois, de reprendre ces négociations aussitôt qu'un père sera disponible et préparé à cette mission[55]."

Nous ne possédons ni la lettre de M. Yongman ni celle de l'agent de Saint-Jean de Terre-Neuve, mais monseigneur lui écrivit certainement car ce dernier répondait le 16 juillet 1919.

"INDIAN MISSION OF UNGAVA

We beg to acknowledge receipt of your favour of the 10th instant, and regret to hear that ours of the 9th January last, had not reached you, and must have been mislaid in the mails.

We are, however, thankful to you for your consideration of the matter of an Indian Mission at Fort Chimo, Ungava, and have to inform you that in anticipation of your being able to send a Missionary to Fort Chimo this year, we have booked a passage for him on the S.S. "Nascopie" sailing from Montreal on or about the 15th July. Should you be able to arrange the matter satisfactorily on your part, we on ours will carry out the rest, so that, all the Missionary will have to do in connection with arrangements for the passage, will be to call at our Montreal Office, 56 McGill Street, and ask for Mr Youngman, the Manager, who has been notified regarding the matter by our Head Office in Winnipeg.

As we have faithfully promised the Indians at Fort Chimo, that we should do our utmost to have a Missionary visit them this year, we shall be pleased if you will give us some assurance that one be sent next year, should you not be able to send one this year, and in this respect a letter from you, to Bastine McKenzie, the Indian chief at Fort Chimo, would meet the emergency.

Thanking you for the interest which you have taken in this matter[56]."

On le voit, l'attitude de la Compagnie était on ne peut plus bienveillante et il semble bien que l'initiative était venue, en partie du moins, de la part des officiers. Il semble bien que Mgr Chiasson ne fut pas en état d'y envoyer un missionnaire et qu'il fallut attendre la fondation de la mission par les Oblats après l'érection du vicariat apostolique du Labrador.

Au Groenland.

Dans une lettre au père Vandenberghe, du 7 mars 1869, le père Arnaud fait voir le désir des Oblats de pénétrer même au Groenland. Il écrit:

"Le r.p. Babel visita la baie des Esquimaux ainsi que les postes de Petatskupau et Uenekupau, il nous apporte l'heureuse nouvelle de la possibilité de faire une excursion jusqu'à Ungava Baie, pays infidèle. De là au Groenland il n'y a qu'un pas, mais notre nombre est encore insuffisant[57]."

Il devait toujours rester insuffisant, le nombre des missionnaires.

---

55 Ibidem.

56 Ibidem.

57 Archives provinciales O.M.I., dossier Betsiamites.

Paragraphe deuxième

CHEZ LES ESQUIMAUX

Les Esquimaux furent toujours chers aux Oblats. On tenta bientôt de les rejoindre, mais il faut avouer que malgré toute la bonne volonté des missionnaires, l'apostolat ne fut pas poussé très intensément chez cette tribu dans la période qui nous intéresse. Il était réservé à une autre génération de pouvoir s'y dévouer avec des fruits abondants.

Dès son voyage de 1868, le père Babel avait voulu se rendre à Ungava, mais devant la nécessité d'hiverner à cette baie, alors qu'il n'y était pas préparé, il fut forcé d'y renoncer. Il ne manquait pas cependant, dans son rapport à l'archevêque de Québec, de noter qu'à Ungava, il y avait les trois cinquièmes de la tribu des Naskapis et environ cinquante ou soixante familles esquimaudes qui n'avaient vu que les Frères Moraves[58].

La vue des Esquimaux sous l'entière domination des Frères Moraves fit toujours bien mal au coeur du missionnaire.

Le 28 décembre 1870, le père Babel affirmait que si la congrégation se chargeait des Esquimaux, il pensait qu'une résidence deviendrait nécessaire à Ungava et il ajoutait qu'une fois une bonne mission établie chez les Esquimaux, il serait plus facile de pénétrer chez les Moraves. Un jeune père énergique serait cependant nécessaire, car cette nation était entièrement différente des Naskapis et il faudrait aussi que la Compagnie consentît à s'y rendre. Si le père Arnaud se rend à Ungava, ajoutait-il, comme il croyait qu'il en avait l'intention, il pourrait donner de meilleures informations au provincial. Ce serait une autre mission sur la rivière McKenzie et celui qui la demanderait, espérant y trouver ses aises, ne serait pas longtemps avant de voir s'évanouir ses illusions[59].

Dans son voyage de 1871, le père Arnaud écrit à ses supérieurs, le 6 août 1871, qu'à Rigolet il trouva quelques familles esquimaudes, qui ne montaient jamais plus haut dans la Baie, car elles ne sympathisaient pas avec les Montagnais qui se rendaient, ainsi que les Naskapis, au petit fort de la Compagnie. Il ajoute:

> "En voyant ces pauvres Esquimaux, j'ai senti en moi le plus vif désir d'aller les voir chez eux, c'est-à-dire à Hungava, Nackvak, Lampson, à l'extrémité nord du Labrador. J'espère, mon Révérend Père, que l'année prochaine vous me renverrez dans ce pays avec un bon compagnon, et que vous me permettrez de tenter un voyage chez les Esquimaux. Il y aura moyen, je crois, de faire un essai, et, d'après ce que je puis voir, j'aurai comme missionnaire bonne chance de gagner quelques âmes au bon Dieu."

En terminant, il affirme que M. Connolly l'engage fortement à faire le voyage d'Ungava et le père serait le plus heureux des hommes si on voulait le charger de cette expédition. "Je ne crains ni la fatigue ni les privations; je compte sur le bon Dieu, qui n'abandonne jamais ses missionnaires[60]."

---

[58] Rapport sur les Missions du diocèse de Québec, 1870, p. 65.

[59] Au provincial (archives provinciales O.M.I., dossier Betsiamites).

[60] Missions ... des ... Oblats de Marie Immaculée, 11(1873),p.214-215.

Le 1er août 1871, il écrit de Rigolet à son provincial et, après avoir donné quelques renseignements géographiques, il affirme que tout son désir serait de se rendre à Ungava. On lui dit que les Esquimaux sont très nombreux à Ungava, Nackvak, Lampson et qu'il prendra des mesures avec M. Connolly pour visiter ces postes l'année suivante[61].

A la fin de l'année, le provincial sollicitait du général un compagnon pour le père Arnaud, qui pourrait "aller voir chaque année une tribu nombreuse d'Esquimaux qui recevraient le prêtre avec bonheur". Le socius s'occuperait des Indiens des côtes[62].

Le 15 février 1872, le père Arnaud demandait à Mgr de Rimouski que, si Sa Grandeur pouvait lui accorder quelque faveur, il lui demanderait celle d'être envoyé à Ungava "dans le pays des Esquimaux"[63].

Le 17 août 1872, de Rigolet, où il se trouve, le père Arnaud envoie quelques nouvelles au provincial et dit entre autres:

> "J'apprends que les Frères Moraves me veuent à tous les mauvais esprits, mais peu m'importe. Tout ce que je regrette est de ne pouvoir parler l'esquimaud."

Environ trente familles qui ne voulaient pas lui parler l'année précédente s'empressent maintenant de venir à lui[64].

Dans son journal de voyage de 1872, il s'étend longuement sur les Esquimaux. Le 21 août, il est à bord du Labrador, après avoir quitté la Baie-des-Esquimaux depuis deux jours et en route pour Ungava. Il passe en face du poste de Naim, mission morave et un de leurs postes les plus considérables. Il y a quatre missionnaires logés dans une maison commode et les Esquimaux doivent travailler pour la mission. Le père Arnaud note que les missionnaires sont rigoureux pour ces pauvres Indiens et qu'ils entretiennent des préjugés contre les catholiques.

Le 23 août, il passe au poste de Hébron, autre mission morave avec six missionnaires pour environ vingt ou vingt-cinq familles esquimaudes. Les ministres réalisent de bons profits avec l'huile et la traite. Au fond, dit-il, ils ne sont que de très bons marchands. Le 28 août, le père a visité les Esquimaux à terre et les trouve difficiles. Les Moraves ont trouvé le seul moyen de les prendre: le ventre. Il serait bien difficile d'établir une mission catholique au milieu d'eux. Il n'y a pas une femme ou fille chaste. Il est frappé par le vêtement des femmes esquimaudes qui ressemble "pour sa forme au scapulaire des religieux capucins". Il ajoute encore qu'il sera impossible d'établir des missions dans ces pauvres pays.

> "Jamais nous n'aurons les moyens et la facilité — il faudrait pour cela agir comme les Moraves ou l'Honorable Compagnie, être marchands — et que ces Sauvages eussent absolument besoin de venir à nous pour se procurer les choses nécessaires ou nous vendre leur produit..."

---

61 Archives provinciales O.M.I., dossier Betsiamites.

62 Le 8 novembre 1881 (archives générales O.M.I., dossier Vandenberghe).

63 Archives provinciales O.M.I., dossier Betsiamites.

64 Ibidem.

Le père ajoute que les Esquimaux se rendent chez les Moraves à différentes fêtes, parce qu'on les régale. Il existe aussi une opposition entre les Moraves et la Compagnie au sujet du commerce depuis plusieurs années. Les Moraves ont ouvert de nouveaux postes à mesure que la Compagnie en ouvrait. Ils doivent se rendre même à Ungava. La mission serait inutile dans ce poste pour les Naskapis, mais, dit-il, il va voir ses chers Naskapis et s'assurer de leur disposition et de ce qu'on pourrait faire pour eux.

Le 30 août, le père est à Nakvak, vers le 59e degré de latitude, pays terrible où il y a un poste de la Compagnie de la Baie d'Hudson et, à quelque distance, un poste morave. Le père se livre ici à toute une série de considérations sur les chiens esquimaux, sur le "Comitik", les habitations et la nourriture des Esquimaux, et remarque que la contrée est dénudée de bois. Quant aux Moraves, ils ont de bonnes maisons de briques et bien chauffées. Les Moraves comptent trente missionnaires distribués en sept postes et les missionnaires vivent toujours deux ensemble. Le 5 septembre, le père Arnaud parle des chants des Esquimaux et des livres de prières des Moraves et s'écrie qu'il a hâte d'arriver à Ungava. "J'ai entrepris cette expédition sous la protection de la Ste Vierge", écrit-il.

Le 17 septembre, le père affirme qu'il quitte Ungava et dit que la conduite des Esquimaux contraste avec celle des Naskapis. Les Esquimaux n'ont pas voulu assister aux exercices et il en profite pour parler un peu de leurs moeurs.

Le 24 septembre, le bateau est à Davis Inlet, où les Moraves ont deux établissements rapprochés. Ils vivent comme des seigneurs, affirme le père, et ils inculquent la haine pour notre sainte religion en fansant des caricatures grotesques et obscènes du pape. Les Esquimaux lui semblent meilleurs en ce poste et posèrent toutes sortes de questions sur le père, sur son costume, sur sa croix. Les commis de la Compagnie de la Baie d'Hudson donnaient les réponses et le missionnaire pense que son voyage aura fait du bien. En entendant les chants des Esquimaux, il croit que les Moraves ont dû mettre beaucoup de temps pour les former.

M. Cummings, chef du poste de Davis Inlet, qui a un Esquimau orphelin et qui ne veut pas le garder parce qu'il n'en a pas besoin et que l'enfant est trop jeune et trop paresseux, le confie à la garde du père Arnaud. Il sera utile pour apprendre la langue et le père note, le 29 septembre, que le jeune homme paraît tout content d'être à bord. Enfin, le 20 octobre, il écrit qu'après avoir vu Ungava, on peut s'écrier: "Vive nos missions montagnaises!" A North West River, il y a de la vie, ailleurs c'est la mort.

Le missionnaire avait donc recueilli beaucoup de renseignements sur les Esquimaux au cours de ce voyage. Il nous faudra maintenant attendre en 1875 pour trouver d'autres renseignements. Le père Lacasse écrit alors, de Notre-Dame-des-Neiges, le 10 septembre, au père Fabre, supérieur général[65]. Annonçant qu'il a l'intention de se rendre à Ungava l'année suivante, le missionnaire continue:

> "Les sauvages de la forêt ne sont pas l'unique chose que je recherche: il y a les esquimaux de la mer qui ont été l'objet de l'attention de mes supérieurs."

---

[65] Archives générales O.M.I., dossier Lacasse.

Cette Baie-des-Esquimaux est leur premier poste sur la Côte-Nord; ici, ils sont chrétiens, c'est-à-dire baptisés, mais non disciples et serviteurs de Jésus-Christ, appartenant aux Frères Moraves. Depuis le dernier poste des Moraves jusqu'à Ungava, une distance de trois cents lieues, ils sont infidèles et la Compagnie de la Baie d'Hudson a trois postes dans ces parages. Les Frères Moraves cependant ont eu l'obligeance de le représenter comme une bête fauve, car ils craignent de perdre leur commerce. Leur religion est avant tout une religion de "poil", mais il faut bien remarquer la qualité de poil d'argent. Ils ont fait beaucoup pour l'éducation et tous les Esquimaux savent lire. En attendant, le père Lacasse essaie d'apprendre leur langue. Le commis du poste a bien voulu le recevoir et prendre son professeur comme cuisinier, ce qui l'exempte de payer. Son dictionnaire est déjà assez complet, mais jamais il ne pourra prononcer les mots comme les Esquimaux, bien que son maître l'assure qu'on le comprendra. Un de ses amis protestants lui a dit de ne pas aller exposer sa vie au milieu des Esquimaux infidèles qui lui avaient dit que le prêtre catholique ne ferait pas vieux os au milieu d'eux. Les Frères Moraves ont dépeint le prêtre catholique comme le diable et les Esquimaux infidèles disent qu'il vaut mieux tuer le prêtre que d'être tué par lui. Qu'à cela ne tienne, il s'y rendra quand même.

Le 10 septembre, le père Lacasse écrivait au père Arnaud. Il était à la Baie-des-Esquimaux depuis un mois et recevait des leçons d'esquimau tous les jours, il pourrait ainsi être utile aux Esquimaux l'année suivante. Il demandait alors les ouvrages du père Petitot. Puis il ajoutait:

> "Ne pensez-vous pas qu'un établissement à Netivat (Nekivak) arrêterait le progrès des frères moraves? En allant à Ungava par les terres je pourrais traverser à Nehvah pour l'hiver, voir les Esquimaux des différentes parties et faire une mission à Nithenest le printemps prochain et retourner à Nekivak ou sur le littoral de la mer[66]."

Le père Lacasse prenait donc son rôle de missionnaire des Esquimaux au sérieux. On se souvient aussi de la lettre du père Grenier au père Fabre, en date du 28 décembre 1875, où il est dit que le père s'adonne avec ardeur à l'étude de la langue esquimaude. "Cela le mettra à même d'avoir, l'an prochain, plus d'influence sur les Esquimaux d'Hungava et des environs[67]."

On a vu aussi par une lettre du père Arnaud au provincial, le 24 avril 1876, qu'il serait bon d'avoir une résidence à Davis Inlet, où M. Connolly, ancien bourgeois de la Baie-des-Esquimaux se trouvait maintenant[68].

Le 2 juin 1876, de Notre-Dame des Neiges, le père Lacasse annonçait aux pères Gladu et Provost qu'il irait à Ungava à travers les terres et qu'il savait assez l'esquimau pour être utile[69].

La veille, il s'était adressé au provincial. Ne pouvant avoir de place au poste, il sera mieux avec les indigènes, il peut se bâtir un petit chantier et y vivre heureux comme un prince si c'est la volonté du provincial. "Laissez-moi ici, je ne prétends rencontrer mes amis qu'au ciel." Mais il s'empressait d'ajouter, en parfait religieux: "si je suis rappelé, je me suis assuré mon passage de retour."

---

66 Archives provinciales O.M.I., dossier Betsiamites.

67 Archives générales O.M.I., dossier Grenier.

68 Archives provinciales O.M.I., dossier Betsiamites.

69 Ibidem.

Au cours de l'hiver, le père a habité dans la maison d'une esquimaude près de trois semaines avec huit Esquimaux qui l'ont aidé à apprendre la langue. Sa maîtresse d'école est une vieille esquimaude de quatre-vingts ans, qui possède toutes les règles de syntaxe sur ses doigts. Les Indiens disent: "il nous aime, lui, il parle bien notre langue", et les Esquimaux, eux, disent: "il faut qu'il aime bien les Esquimaux pour se donner tant de trouble pour apprendre la langue. Ça me fait beaucoup de peine qu'il ne soit pas de notre religion." Un autre dit: "S'il ne voulait pas faire de bien aux Esquimaux, il n'essaierait pas tant d'apprendre notre langue"[70].

Au cours de l'hiver, le père avait donné de ses nouvelles. Il écrivait de Sabiskwasho Island au père Arnaud. Il était, depuis le 27 octobre, chez M. Michelin, à étudier l'esquimau et son dictionnaire comptait déjà de 1600 à 1800 mots et un grand nombre de phrases. Il faudrait cependant deux ou trois ans pour apprendre la langue. Le poste d'Ungava devait être bâti l'année suivante et un ministre protestant canadien-français parlant bien l'esquimau se trouvait à Quibokak. Si ses moyens le lui avaient permis, il serait allé passer l'hiver à cet endroit dans le but de se montrer aux Esquimaux. M. Adams lui dit que les Esquimaux des postes moraves diminuent à vue d'oeil et ceux d'Ungava aussi, il faut donc se hâter de les convertir. Si on décide qu'il doit passer l'hiver prochain dans le Nord, le père se trouvera quelques Esquimaux pour l'instruire[71].

Avant de partir pour sa mission, on nous dit qu'il prêcha en faveur de sa mission esquimaude et que prêchant encore mieux pour les frais de son voyage, il faisait merveille[72].

En 1877, le père Lacasse essaya de pénétrer dans les terres, mais dut rebrousser chemin après trente-deux jours d'essai. Il avait eu la joie de voir des Esquimaux à la Baie-des-Esquimaux[73]. Au cours de sa mission de 1887, il aura la joie de baptiser neuf enfants esquimaux au Fort Chimo à Ungava[74].

Le père Lemoine, qui ne put se rendre à Ungava en 1890, donne quelques renseignements à M. Tètu, le 20 décembre. Les Esquimaux sont ignorants et pas un seul n'a encore été admis à la communion. Sur le littoral de l'extrême nord, ils sont ou protestants ou infidèles. Quelques-uns ont été baptisés par un prêtre catholique, mais l'erreur les a enlevés. Ils ont une réputation peu enviable sur le point de la moralité et les métis esquimaux sont peut-être les pires[75].

Le 3 février 1892, le père Lemoine donnait au provincial les derniers renseignements que nous possédons sur cet apostolat. A Fort Chimo, on voit les Naskapis, il y en a près de deux cents baptisés. Il y a aussi les Esquimaux qui sont plus stationnaires mais ne comptent pas de catholiques. Quant à savoir ce qu'ils sont, ce n'est pas facile, mais il n'y a pas de missionnaires protestants. Il serait donc important de s'y établir, car en résidant là on aurait tous les Naskapis et l'hiver se passerait à visiter les Esquimaux, ce qui serait un excellent moyen pour apprendre la langue et instruire les enfants[76].

Comme on le voit, cet apostolat auprès des Esquimaux ne porta pas de fruits très abondants, mais il eut l'avantage de porter la croix jusque dans ces lointaines régions du Nord.

---

70 Le 1er juin 1875 (ibidem).

71 Le 15 janvier 1876 (ibidem).

72 Gauvin au provincial, 22 mai 1877 (ibidem, dossier Québec).

73 Au provincial, 12 octobre 1877 (ibidem, dossier Betsiamites).

74 A son supérieur, 20 fév. 1888 (archives gén. O.M.I., dossier Lacasse).

75 Annales de la Propagation de la Foi...Québec...Montréal,1891,p.589s.

76 Archives provinciales O.M.I., dossier Betsiamites.

CHAPITRE HUITIEME

LA COMPAGNIE DE LA BAIE D'HUDSON

Les Oblats seront chargés des missions indiennes de la côte nord du fleuve Saint-Laurent de 1844 à 1911. Partout sur leur chemin, pourrait-on dire, ils rencontreront les officiers de la Compagnie de la Baie d'Hudson et on peut affirmer que les relations seront pour le moins aussi cordiales que dans les régions du Témiscamingue et de l'Abitibi. On évitera aussi dans les Postes du Roi les difficultés éprouvées à la Baie James et au Labrador au sujet des établissements, car, à l'arrivée des Oblats, il était déjà entendu que les missionnaires recevraient une rétribution pour leurs travaux et on avait aussi l'habitude de faire les missions dans tous les postes de la Côte. D'autre part, la Compagnie convenait que cette région devait être desservie par les missionnaires catholiques.

Dès que Mgr Signay fut décidé d'envoyer les Oblats sur la Côte-Nord, il eut recours aux bons offices de Mgr Provencher pour demander à la Compagnie la faveur de faire accompagner M. Boucher, prêtre séculier, qui faisait habituellement la mission.

Mgr Norbert Provencher écrivit donc à Sir George Simpson, le 24 avril 1844:

> "[...] Comme Mr Boucher n'entend pas la langue des sauvages qu'il visite depuis plusieurs années, Monseigneur de Québec désire charger de ces Missions un prêtre qui parle ou parlera bien vite la langue de ces sauvages, ce qui sera un grand avantage pour eux. Auriez-vous quelque objection à ce que le dit Evêque de Québec envoyât cette année, avec Mr Boucher un prêtre qui sera destiné à le remplacer afin que ce prêtre connaisse en peu d'années les sauvages et le pays. Il pourra dans la suite travailler avec plus de fruit à leur instruction. Une prompte réponse obligera beaucoup celui qui a l'honneur d'être avec la plus haute considération, Monsieur...[1]"

Le Gouverneur répondit dès le lendemain, pour accorder la faveur demandée.

> "I have the honor to acknowledge your letter of yesterday, informing me that it is the desire of the Bishop of Quebec to send a priest in company with Mr Boucher in his annual visit to the King's posts this year in order that he may acquire a knowledge of the Indian language & country, preparatory to his assuming the charge of that mission, it being intended that he shall replace Mr Boucher, to which arrangement I have no objection to offer...[2]"

C'était un beau commencement. Les missionnaires pouvaient donc partir en sûreté. Mgr Signay ne tardera pas à donner un conseil aux nouveaux missionnaires concernant leurs relations avec la Compagnie de la Baie d'Hudson.

---

[1] H.B.C., dossier D. 5/11, p. 156. Ces textes sont reproduits avec l'autorisation du Gouverneur et du Comité de la Compagnie à Londres. On ne peut en faire usage sans leur permission.

[2] H.B.C., dossier D. 4/31, p. 56-57.

Le 4 octobre, il avertit donc les missionnaires que...

"Comme Missionnaire des Sauvages des Postes du Roi et de la Seigneurie de Mingan, vous recevrez de l'Honorable Compagnie de la Baie d'Hudson un traitement de cent guinées par année. La Compagnie se charge de faire conduire le missionnaire dans les différents postes où se réunissent les Sauvages et pourvoit à sa subsistance durant la mission[3]."

A l'époque qui nous intéresse, la somme de cent guinées était généreuse pour un voyage de quelques mois, surtout si l'on considère que ce traitement était d'abord prévu pour un seul missionnaire. L'évêque de Québec avertit aussi les nouveaux apôtres, quelques jours plus tard, de la conduite qu'ils doivent tenir à l'endroit de la Compagnie. Il recommande...

"d'avoir tous les égards possibles pour les membres de l'Honble Compagnie de la Baie d'Hudson, avec lesquels il est important que vous viviez continuellement en bonne intelligence[4]."

Les Oblats n'oublieront jamais cette consigne et la Compagnie n'aura jamais sujet de se plaindre des procédés des missionnaires. On fit donc les missions de la Côte à l'été 1844, comme par manière d'essai, mais il fallait s'organiser définitivement pour les années suivantes. Le père Jean-Baptiste Honorat, supérieur des Oblats au Saguenay, demandait donc à Mgr Pierre-Flavien Turgeon, évêque de Sidyme et coadjuteur de Mgr Signay, le 14 novembre 1844, d'avoir la bonté d'avertir, une fois pour toutes,...

"le gouverneur de la Compagnie qu'à l'avenir deux missionnaires iront au lieu d'un seul missionnaire dans les postes du Roi. On nous a fait entendre à Tadoussac que cette mesure était nécessaire[5]."

C'était en effet pure convenance que la Compagnie fût avertie du changement, puisqu'elle se chargeait des frais de voyage et de subsistance. Mgr Signay écrivit donc à ce sujet à M. Simpson, le 11 novembre 1844[6], mais le Gouverneur tardant à répondre, l'évêque écrivit de nouveau, le 21 avril 1845[7]. Sir George répondit de Lachine, le 1er mai 1845.

"I have the honor to acknowledge receipt of your Lordship's communication of 21 ultimo enclosing copy of that of 11th Nov. 1844. The letter reached me in due course in London & was immediately submitted in due course to the consideration of the Gov. & Com. of the Hudsons Bay Co, and I deferred replying to the same until I should reach Canada.

I have to acquaint you that the Gov. & Com. coincide with your Lordship in the benefits to be derived from sending two missionaries, instead of one as heretofore to Mingan & the Kings Posts, in order to afford increased spiritual assistance to the natives of that country, and I have accordingly given instructions that a passage in the Company's vessel be provided for the gentleman who may be appointed to accompany the Rev^d^ Mr Boucher.

---

3 Registre des Lettres (archevêché de Québec), vol. 21, p. 102.

4 Archives de la paroisse Saint-Sauveur de Québec, dossier Documents épiscopaux, p. 9-10. La lettre est datée du 18 octobre 1844.

5 Archevêché de Québec, dossier PP.O. I-12-13. Malgré la difficulté que présente la date du 14 novembre pour la chronologie, c'est bien la date indiquée dans le document.

6 H.B.C., dossier D. 5/12, p. 453, et Registre des Lettres (archevêché de Québec), vol. 21, p. 117.

7 H.B.C., dossier D. 5/13, p. 452 et Registre des Lettres (archevêché de Québec), vol. 21, p. 225.

Mr Barnston who is about to leave this for Tadoussac, will have the honor of waiting upon your Lordship at Quebec & making the necessary arrangements for the conveyance of the extra missionary[8]."

Ce point important avait été solutionné à la parfaite satisfaction des parties concernées.

Paragraphe premier

LA COTE NORD: MASQUARO

Les archives contiennent peu de chose sur ce poste. En 1852, on voulut transporter la chapelle de Masquaro à Itamamiou, afin de la mettre plus à la disposition des Montagnais. Tous trouvaient le procédé plus avantageux. Mgr Turgeon, ne voulant pas froisser la Compagnie, écrivit au père Durocher, le 17 novembre:

"[...] Mais le déplacement de la chapelle fournirait peut-être un prétexte à la Compagnie de la Baie d'Hudson pour cesser son allocation. Et ne faudrait-il pas que les sauvages des deux postes soient consultés?... Je serais plus porté à pardonner de mauvais procédés qu'à rompre avec la Compagnie d'Hudson[9]."

On voit que, malgré toutes les faveurs de la Compagnie, on éprouve de la difficulté à lui supposer des intentions droites. Le 17 décembre, Mgr Turgeon écrit de nouveau au père Durocher pour réparer son erreur et montrer encore une fois son désir de demeurer en bons termes avec la Compagnie.

"[...] J'ai eu une distraction en parlant de la translation de la chapelle de Mingan au lieu de Maskuaro. La Compagnie abandonne ce dernier poste, on peut donc transporter la chapelle au delà de la Seigneurie de Mingan, mais il ne faut rien dire ni faire qui éloigne les sauvages du poste de Mingan qui ont l'habitude de s'y présenter; il ne faut pas se brouiller avec la Compagnie auxiliaire[10]."

Pour éviter de se brouiller, l'archevêque s'adressera directement à son Gouverneur, le 18 décembre.

"Ayant entendu dire, lui écrit-il, que le poste de Masquaro doit être abandonné et étant sur le point de régler ce qui concerne les postes du nord et la résidence des missionnaires, je prends la liberté de m'informer auprès de vous si la Compagnie a réellement dessein de ne plus tenir ce poste.

Pour ce qui est des moyens de subvenir aux frais de la mission, Monsieur Watt a bien voulu communiquer à mon Secrétaire l'extrait d'une lettre du 4 8bre dernier dans laquelle vous lui dites que ce n'est pas l'intention de la Compagnie de retrancher l'allocation des 100 guinées. J'en ai été d'autant plus satisfait qu'il a paru exister un moment d'hésitation aussi tard que le 28 8bre. Monsieur Gladman a même écrit des Ilets Jérémie au Revd Père Durocher qu'il n'avait pas encore reçu d'instructions à cet

---

8 H.B.C., dossier D. 4/32, p. 158 et D. 4/67, p. 2.

9 Registre des Lettres (archevêché de Québec), vol. 24, p. 690.

10 Archives provinciales O.M.I., dossier Golfe Saint-Laurent.

effet. Je présume qu'elles lui seront parvenues depuis cette époque[11]."

Le Gouverneur répondit le 23 décembre:
"I have to ack. rec^t of your letter of 18 inst., and in reply to inform you that it is not the present intention of the Hudsons Bay Company to abandon the post of Musquaro, as has been reported to you..."
Sir George affirme en outre qu'il n'est pas dans l'intention de la Compagnie de cesser l'allocation faite aux missionnaires[12].

Le 30 septembre 1864, le père Henri Tabaret écrivait au supérieur général, le très révérend père Joseph Fabre, que les messieurs de la Compagnie de la Baie d'Hudson demandaient un missionnaire pour desservir de nouveaux postes en bas du fleuve Saint-Laurent. Ils s'offraient à défrayer les voyages et de plus à donner un traitement fixe. Le père qui en serait chargé pourrait résider aux Betsiamites avec le père Arnaud. La position permettrait aux Oblats d'évangéliser des tribus encore infidèles et que les pères n'avaient pu visiter jusqu'à ce jour, quoiqu'elles eussent souvent réclamé leur secours. Si on n'acceptait pas, ajoutait le père Tabaret, il était à craindre que ces messieurs y envoyassent des ministres protestants[13].

Nous croyons qu'il s'agit, dans cette lettre, de la mission des Naskapis, dont il sera question au paragraphe suivant.

Si nous jetons un coup d'oeil rétrospectif sur l'attitude de la Compagnie de la Baie d'Hudson envers les missions de la Côte-Nord, nous sommes bien forcés d'admettre que, malgré certaines hésitations bien compréhensibles, surtout au sujet du salaire des missionnaires, elle fut extrêmement bienveillante et bienfaisante.

Paragraphe deuxième

A L'INTERIEUR ET SUR LES COTES DU LABRADOR

A. Au Labrador

L'archevêque de Québec vit toujours avec peine l'abandon dans lequel se trouvaient les Naskapis de l'intérieur du Labrador et ceux de North West River. Le 27 octobre 1846, il écrivait à Mgr Bourget, en Europe, qu'une mission serait faite l'année suivante chez les Naskapis[14]. A la Propagande, il affirmait, le 7 novembre, qu'il prenait des mesures pour envoyer l'année suivante deux missionnaires chez une tribu indienne appelée "Nasquapy"[15].

---

11 H.B.C., dossier D. 5/35, p. 334.

12 H.B.C., dossier D. 4/45, p. 189.

13 Archives générales O.M.I., dossier Tabaret.

14 Registre des Lettres (archevêché de Québec), vol. 21, p. 512.

15 Mémoire sur l'Etat du Diocèse de Québec en 1846 (Archivio S.C. de Prop. Fide. Scritture rif.te nei Congressi, America Settentrionale, Canadà, Nuova Brettagna, Labrador, Terra Nuova, 1842-1848, vol. 5, f. 827).

Quant aux Oblats, ils n'avaient pas de plus grand désir. Le père Honorat prévoyait déjà l'apostolat auprès des Esquimaux dans une lettre au fondateur, en date du 23 mai 1844[16]. Dès son premier voyage missionnaire sur la Côte Nord, le père Pierre Fisette, écrivant au père Guigues, mentionnait qu'à cent lieues de la mer, la Compagnie de la Baie d'Hudson entretenait un poste de traite, où les Indiens n'avaient jamais été évangélisés et le missionnaire affirmait le temps venu de les visiter[17]. La vue de l'apostolat des Frères Moraves encourageait les missionnaires à faire tout en leur pouvoir pour atteindre ces âmes. Mais on ne pouvait pas facilement s'y rendre sans l'aide de la Compagnie de la Baie d'Hudson. Quelle sera l'attitude de celle-ci? C'est ce que nous allons essayer de découvrir.

Les officiers de la Compagnie feront souvent et longtemps pression sur George Simpson pour obtenir un missionnaire catholique à North West River.

Le 30 juillet 1844, M. William Nourse écrivait de Rigolet, Baie-des-Esquimaux, au Gouverneur à Lachine.

> "[...] I beg most respectfully to request that some measure, as may appear to you the most expedient be adopted in regard to the intercourse of Indians between this District and the posts on the St. Lawrence. Since the Honble Company have carried on the trade in the district the Indians who have been attached to our trading posts have been those who formerly belonged to Mingan & Seven Islands Bay. Their hunting grounds have always been in this part of the country and we have they [sic] found new posts established so conveniently for them they preferred trading here, the posts on the St Lawrence being so distant. We have never had any other Indians and our trade depends entirely upon their continuing to hunt on their lands and their quarter. Of late years some of them have been in the habit of going to Mingan in the summer season for the purpose of meeting the R.C. Priest and getting their children baptized; but in many instances they have not returned or have been absent one or more years. I am aware that these Indians belonged to the posts on the St Lawrence... The Indians now in this District have asked me to forward a request that the R.C. Priest may visit N.W. River at least once in two or three years when they should have no longer any desire to leave this quarter. If this should be granted a year previous notice would be given that the Indians may be in waiting as in general they go inland before the vessel arrives from Quebec[18]."

Sir George comprit le bien-fondé de la demande de M. Nourse, auquel il répondit de Londres, le 28 janvier 1845:

> "[...] If the Indians persist in a desire to visit Mingan in order to meet a Roman Catholic Priest, you may state that, if they defer it for another year, we will endeavour to send a priest to their own lands, without putting them to the trouble or inconvenience of so long a journey. This can be done hereafter without inconvenience when the vessel winters in the St Lawrence: but, if the priest were to go this season by the second trip of the "Marten"

---

16 Archives générales O.M.I., dossier Honorat.

17 Ibidem, dossier Fisette. Voir aussi Annales de la Propagation de la Foi ... Lyon, 17 (1845), p. 256.

18 H.B.C., dossier D. 5/12, p. 96-97.

his stay would necessarily be so short, that he could only see a few of the Indians immediately round Rigolet[19]."

Il ne fut plus question des Naskapis pour quelques années, bien que les missionnaires en rencontrassent presque tous les ans soit à Mingan, soit aux Ilets-de-Jérémie ou encore à Sept-Iles. Les Indiens pourtant ne perdaient pas l'espoir d'obtenir des missionnaires et continuaient à réclamer. Le 21 septembre 1850, M. Donald Smith, dont nous entendrons souvent parler, s'adressait, de Rigolet, à Sir George Simpson:

"[...] Last winter and again this summer, some of the North West River Indians visited this Post, their principal object being to ask that I should wish the R. Catholic missionaries to visit them, erroneously supposing that I can influence these gentlemen more readily than Mr Hardisty. I mentioned the subject to Mr Hardisty and am persuaded that an occasional visit from the priest would be an effectual means of preventing the Indians from going across to the Posts on the St Lawrence, while it would also be a means of weaning them from their present deplorable attachment to rum. — The most fitting person, of the missionaries I have met, would be Mr Durocher, as he makes it an obligation on the Indians, before receiving absolution, that they either pay, or shew a disposition to pay their debts to the Company. By starting from Coquatshen, at the Eastern extremity of Mingan Seignory, and following the route pursued by us in the spring of 1848 which, with a guide, they could easily do, about the 10th of June, the priests would reach North West River in time to meet the natives and might get back to Mingan by the last of August or even earlier[20]."

Il est possible aussi que M. Hardisty écrivit au cours de 1850 ou peu auparavant, comme semble l'indiquer M. Smith, car M. Richard Hardisty écrit, de Rigolet, le 16 juillet 1851:

"[...] At North West River the Returns are not quite so good as last year, owing to several Indians having last summer gone over to Musquaro to see the Priest, they were to be back again at N.W. River this spring, but have not yet made their appearance, there are also four or five other Indians who had not yet arrived with their spring hunts...

When I mentioned to you the necessity of a Priest visiting North West River, it was only on account of the Indians there, and in the interior. As most of the N.W. River Indians, and several of these even at Nascapis, were originally from Mingan, Seven Islands, and Musquaro, and have before seen Priests, consequently none but Roman Catholic Priest will answer them. The distance across from Musquarro to N.W. River is I believe not very great, and I should think that a priest might be induced to come that way, and unless one does come soon, I very much fear that more of the Indians will go either to Musquarro or Seven Islands to see the Priest. Mr Connolly informs me that several of the best Hunters at Nascapis talk of giving Seven Islands unless a Priest comes to N.W. River. With respect to the Freemen & Esquimaux, no Priest is required for them, a Minister of the Church of England

---

[19] H.B.C., dossier D. 6/66, p. 187.

[20] H.B.C., dossier D. 5/28, p. 638.

would suit them best[21]."

Peu de temps après la lettre de M. Hardisty, M. Donald Smith revenait à son tour, le 20 septembre 1851.

"[...] I regret to learn that the visit of a Roman Catholic priest to North West River is objected to. The Missionaries do unquestionably acquire great influence over the natives which if exercised in a hostile spirit towards the Company might seriously affect their interests. I am anything but an apologist for the Roman Catholic Religion, but am inclined to the belief that in the case of the District more is to be gained by granting than by withholding permission to the natives to benefit, by the ministrations of a priest. If forbidden to visit this quarter the priests have still the power to draw the Indians away to the St Lawrence thro' the medium of their friends and which has been exercised during the past season with no small detriment to the returns of North West River, upwards of one half of the Indians of that post having left in a body. On making their exit on the St Lawrence, some 70 miles below Musquaro, they sold to traders, amongst others to two men from Nova Scotia... The Indians altho' ignorant in the extreme are zealous Catholics, and will listen or be contented with none but a Roman Catholic Priest[22]."

Le lendemain, M. Hardisty confirme l'affirmation de M. Smith en disant que bien des Indiens de North West River sont allés voir le prêtre à Masquaro et ont promis d'être de retour pour Noël[23].

On pourrait se demander pourquoi Sir George n'accorde pas une permission qui semble pourtant si raisonnable, même au point de vue de la Compagnie, puisque les officiers sont d'avis que la présence des missionnaires produirait un grand bien.

---

[21] H.B.C., dossier D. 5/31, p. 82-83. Sir George avait déjà écrit, le 20 mars 1851, prenant note du désir de M. Hardisty d'encourager la visite des missionnaires catholiques dans le district, mais il ne pouvait professer les mêmes vues, car on avait observé, ces derniers temps, avec quelque inquiétude, "uneasiness", que l'influence catholique s'étendait rapidement de toute part dans les territoires de la Compagnie et que des difficultés s'élevaient déjà avec les autres missionnaires. Il ajoutait que la Compagnie, pour plusieurs raisons, était disposée à préférer les non-catholiques. Entre autres raisons, disait-il, "our experience of the fruits of the former system [les catholiques] as exhibited in Canada particularly at Caughnawaga and Lake of Two Mountains, under our immediate observations, does not serve to encourage its extension to Hudson Bay, the Indians at the above named villages being drinking, thriftless, and indolent." D'autre part, les Frères Moraves semblaient réussir et on était disposé... "to hold out inducements to that sect to visit Esquimaux Bay unless the field be occupied by the English Bishop of Newfoundland, who had evinced much perseverance and energy of late in pushing his missions northward along the Labrador coast." (H.B.C., dossier D. 4/43, p. 52-53).

[22] H.B.C., dossier D. 5/31, p. 505.

[23] H.B.C., dossier D. 5/31, p. 507.

Le Gouverneur s'expliquera enfin, le 26 mars 1852, dans une lettre à M. Richard Hardisty.

"[...] With regard to the desire of the North West River Indians to obtain the ministration of a Roman Catholic Priest - We are at all times ready to promote the spread of civilization & christianity to the best of our ability & will therefore facilitate the visits or settlements of a R.C. priest among those Indians if such can be done without exposing the nation, the Missionary, or the Company's establishment to the danger of famine by collecting at any one point large bodies of people. If a missionary were sent down from Quebec by the Company's annual ship to visit the Indians returning by the same conveyance, I do not think he could do much good during the short time he would have at his disposal, say a fortnight or three weeks; & if a permanent mission be established it will be necessary to make preliminary arrangements as to the locality, the mode of its maintenance &c. After again communicating with the Indians, you can advise me further on this subject. I will only add that although we may encourage the establishment of a Roman Catholic Mission among the North West River Indians, we shall not afford their operation northwards, so as to bring them into collision with the Moravians, who have so long & so successfully prosecuted their Missionary labors on the Labrador Coast, with whom it is the desire of the Company to maintain the most friendly relations[24]."

Sir George qui, en 1845, était prêt à envoyer un missionnaire à North West River, se montre maintenant prêt à considérer l'établissement d'une mission permanente, ce qui dépasse la demande des officiers. Sa crainte cependant est d'exposer tout le monde à la famine. Le Gouverneur réaffirme encore une fois le principe cher à la Compagnie que, dans l'occurrence où une mission catholique serait établie à North West River, il ne faudrait pas aider les catholiques à se rendre plus au nord pour ne pas venir en collusion avec les Frères Moraves.

On s'était occupé de cette mission, non seulement chez le Gouverneur de la Compagnie, mais à un échelon inférieur. Le père Flavien Durocher écrit à l'archevêque de Québec, le 1er avril 1852, que d'après une lettre de M. Gladman, il n'y a rien de certain dans les projets qu'il avait formés d'envoyer un commis chez les Naskapis. Il s'était, dit le père, trop avancé et le gouverneur Simpson n'a pas voulu approuver ce projet. Il est bien possible que la mission ne pourra se faire et le père se déclare peiné de ce contretemps[25].

Les officiers de Rigolet ne manquent pas de ténacité. M. Donald Smith s'adresse encore au Gouverneur, le 22 septembre 1852.

"[...] I am sorry to say that I found at North West River only six families of Indians all of whom I am informed are poor hunters. The others, to the number of seventeen families, proceeded to the St Lawrence in course of the winters of 1851 and 1852 and are now supplied at the Posts on Mingan Seigniory. Little indeed can thus be expected in the shape of returns from North West River, but I am inclined to hope should a missionary be sent across next spring, the greater part of the Indians will return to their post. Some of the Nascapis Indians have intimated, that if no Priest comes

---

24 H.B.C., dossier D. 4/44, p. 170.

25 Archevêché de Québec, dossier PP.O. I-139.

down they also will go to the Kings Posts. A missionary to be in time to meet the Indians of North West River and Fort Nascapie would require to be at the former place about the 25th June. By leaving Quebec about the middle of May and on reaching Musquaro taking a Canoe manned by two or three native Indians including of course a good guide, who can readily be procured, the Priest could easily get to North West River by the time specified. He could then at once proceed to Fort Nascapie, and after passing a few days there return to North West River in company with the party bringing down the Returns of the former post. A permanent mission would not at all answer for this quarter and even the Missionary to come down by the vessel in August, he would have no opportunity of seeing the Indians until the following spring. I have accordingly informed the Indians that you will in all probability send a priest across by the route above indicated and that they may expect to see him about the latter part of June[26]."

On voit que le commis force un peu la main du chef. Quant à la mission permanente à laquelle M. Smith ne semble pas favorable, il faudrait être très prudent avant de l'accuser de ne pas vouloir établir les missionnaires en permanence. Les Oblats eux-mêmes, après avoir vu le pays, hésiteront longtemps et ne s'y établiront qu'en 1952. M. Smith tient beaucoup à la présence d'un missionnaire catholique et écrit de nouveau trois semaines plus tard, le 14 octobre.

"[...] With only six families of Indians, and amongst them not one good hunter no great returns can, I fear, be looked for at North West River next spring, but should a priest come across next spring it is to be hoped that many of the Indians now on the St Lawrence may be induced to return to their Post and if so we will endeavour to retain them and occupy them hunting. I would again respectfully but earnestly beg of you to cause a Missionary to be sent to North West River in June next. With his assistance, in spiritual matters, I do not despair of success which without him is uncertain[27]."

A l'été de 1853, le 1er août, M. Simpson, écrivant à Donald Smith, voyait des inconvénients à ce que le prêtre se rendît à North West River, ajoutant qu'il pouvait... "perhaps act as path opener to the Esquimau Bay for their rivals on the St Lawrence[28]."

Tout en voulant favoriser l'envoi d'un prêtre, le Gouverneur voulait prendre toutes les précautions pour que sa présence ne nuisît pas au commerce de la Compagnie. Mais, M. Donald Smith est incorrigible, il veut des missionnaires. Il écrit au Gouverneur, le 12 octobre 1853:

"[...] As your decision is adverse to the formation of a Roman Catholic Mission at North West River and Ft Nascapie, it would be presumptuous in me to press the matter further. From a long experience of and acquaintance with the R. Catholic Missionaries in the Kings Posts & Mingan, I am fully

---

26 H.B.C., dossier D. 5/34, p. 459-460.

27 H.B.C., dossier D. 5/35, p. 59.

28 Labrador Boundary Case, R.G. 13, B. 7, vol. 22, file 60 b (archives publiques du Canada, Ottawa).

aware of the influence they acquire over the Indians and that it had on too many occasions been exercised detrimentally to the interests of the Company. Of this I had not lost sight in proposing the visits of these individuals to this district merely chosing what appeared to me the lesser of two evils. The few Natives at North West River were much pleased at the prospect of seeing a missionary across and equally disappointed on finding that none made his appearance last spring. They however expressed their intention of remaining by their Post for a year or two longer but said they would then like to proceed to the St Lawrence to meet the Priest but not with the view of remaining permanently there. They left for the Interior in good spirits[29]."

Il ne sera plus question, chez la Compagnie de la Baie d'Hudson, de la mission de North West River pendant plusieurs années. Sans le secours de la Compagnie, cependant, le père Arnaud tentera une expédition à l'intérieur du Labrador en 1853. Il hiverna sur les rives du lac Mouchalagane espérant y rencontrer des Naskapis au printemps. Il ne revint qu'au printemps de 1854, sans avoir atteint le but proposé[30]. A la fin de 1853, le père Durocher écrivait à un destinataire inconnu que déjà...

"quelques-uns des membres de l'honorable compagnie de la Baie d'Hudson, nous avaient fortement engagés à entreprendre ce voyage, nous promettant que le gouvernement de leur compagnie nous accorderait volontiers, tous les ans, un passage sur leur vaisseau qui part de Québec au mois d 'août pour revenir en novembre[31]."

Nous avons vu pourquoi Sir George Simpson pensait que ce projet ne pouvait se réaliser, le missionnaire ne pouvant pas demeurer assez longtemps à North West River.

Le père Arnaud se résolut de retourner chez les Naskapis en 1855, mais le voyage échoua dès les premiers jours[32] et il faudra attendre en 1858 pour assister à un nouvel essai.

De Rigolet, M. Donald Smith pensait encore à faire venir un missionnaire et écrivit de nouveau à Sir George, le 20 octobre 1855.

"[...] A Roman Catholic Chapel has been built there [Rivière Saint-Augustin] expressly I believe for the Indians and it is said that a priest is to winter there, this as the priests acquire a considerable influence over the Mountainers will it is to be feared be the means of drawing many of them thither & were it for nothing else, an establishment, such as the one proposed would be of advantage as a check upon these people many of whom might readily be induced to return to their Posts, visiting that place only once in two or three years for the purpose of meeting the missionary[33]."

---

29 H.B.C., dossier D. 5/38, p. 52.

30 Gaston CARRIERE, O.M.I., Cent ans d'Apostolat au Labrador, dans Revue de l'Université d'Ottawa, 25 (1955), p. 404-406.

31 Durocher à un destinataire inconnu, Escoumains, 15 décembre 1853, dans Rapport sur les Missions du diocèse de Québec, 1853, p. 55.

32 Gaston CARRIERE, O.M.I., art. cit., p. 406.

33 H.B.C., dossier D. 5/40, p. 534.

Les négociations relativement aux missions du Labrador reprendront pour de bon entre l'archevêché de Québec et la Compagnie au commencement de 1858. D'autre part, dès 1857, le père Arnaud insistait pour retourner dans le Labrador[34].

Le 6 février 1858, Mgr Baillargeon s'adressait donc à Sir George Simpson et annonçait qu'il avait l'intention, au cours de l'été, d'envoyer le père Charles Arnaud chez les Naskapis. Le père avait déjà fait deux essais et, cette fois, il monterait par la rivière Moisie et descendrait par la rivière des Esquimaux. L'évêque ajoutait: "J'aimerais savoir s'il trouvera la protection accoutumée aux postes de la Compagnie sur son chemin, s'il s'y procurera, moyennant rétribution, les provisions nécessaires pour lui et son escorte". Enfin, comme le père n'arriverait à la Baie-des-Esquimaux qu'à l'automne, l'évêque voulait savoir s'il pourrait revenir à Québec sur une goélette de la Compagnie[35].

Comme d'habitude, Sir George ne résistera pas à un désir d'un évêque et il répondit à Mgr Baillargeon, le 8 février:

"[...] I have the honor to acknowledge receipt of your communication of the 5th inst.: informing me of your intention to send the Revd Père Arnaud as a missionary to the Nascopie tribe of Indians next summer, via the Moisie River and enquiring whether he could receive hospitality, and be furnished with the requisite supplies of provisions &c, for his party, at any of the Hundson's Bay Company Posts he may visit in the course of his missionary tour.

In reply I beg to state on behalf of the Hudsons Bay Company that, such assistance as can be afforded at their posts towards facilitating the benevolent object you have in view will be cheerfully given by the Hudsons Bay Co., granted; and that the Revd Père Arnaud will receive the hospitalities of the Company's Establishments as well as the personal attentions of their officiers.

I enclose a letter of introduction in favor of the missionary, which he can present at the Co's posts. It will also secure him a passage from Esquimaux Bay to Quebec in the Schooner, should he desire to return by that route. I shall further by the usual packet from hence, next month, for the reception of Mr Aubert [sic] at the Esquimaux Bay establishments[36]."

Le 26 mars, le Gouverneur avertit M. Smith:

"[...] I have consented to assist the Roman Catholic priest in his missionary tour to the Nascopies and thence to the Labrador Coast, from a variety of reasons. First we could not prevent his going if so disposed; secondly, it could have been a very impolite thing to have thwarted the plans of the R.C. Bishop of Quebec, who would have found means to retaliate on the Company; and thirdly, as the Nascopies are absent on seeing the priest that they come out to the St Lawrence for that purpose, it is better to meet their wishes in the hope that they may rest quietly at their hunting grounds, instead of wasting their time in travelling to the Mission at Mingan &c.[37]"

---

34 Gaston CARRIERE, O.M.I., art. cit., p. 406-407.

35 Registre des Lettres (archevêché de Québec), vol. 26, p. 543-544.

36 H.B.C., dossier D. 4/54, p. 91.

37 H.B.C., dossier D. 4/54, p. 220.

Sir George sent le besoin d'apporter des raisons pour appuyer sa décision, ce qui n'est pas toujours dans ses habitudes. C'est qu'il fait volte-face, surtout devant M. Smith qui réclame les missionnaires depuis si longtemps. Quant aux raisons qu'il invoque, elles ne semblent pas avoir plus de force en 1858 que plusieurs années auparavant. Il y a longtemps que les Indiens se rendent à la Côte, le Gouverneur ne possède pas moins de pouvoir pour empêcher les missionnaires de se rendre à North West River qu'il n'en possédait. Nous croyons trouver la raison principale dans la demande adressée par l'évêque de Québec. Car chaque fois que l'autorité épiscopale intervient, Sir George se montre prêt à collaborer, dans les limites de ses pouvoirs.

Le même jour, Sir George fait parvenir une seconde lettre à M. Smith.

> "[...] I fear, however, that many of the inland Indians have got into the habit of frequenting the Coast of Labrador in order to deal with strangers, while I learn that several families who came on a visit to the missionary priests at Seven Islands and Mingan, have remained at these places, to the serious injury of our post of Fort Nascopie. As a partial check upon this latter evil, I have this season rendered aid to a priest, the Revd Père Arnaud, who purposes making a tour during the summer from the Gulf of St Lawrence by the way of River Moisee to Fort Nascopie whence he will proceed to North West River and Rigolet, hoping to reach the last named place in time to take his passage thence to Quebec on the Company's schooner. I have given Père Arnaud a letter of introduction to the Company's officers, with a view of facilitating his movements, and I have also promised him a passage in our vessel from Rigolet to Quebec, should he arrive in time to embark her I trust that the visit of the missionary to the Nascopies in their own country, may satisfy their desires in that respect and that they may be content to remain steadily at their posts[38]."

La joie devait inonder l'âme de M. Smith à la pensée qu'il verrait bientôt le prêtre catholique, mais surtout le père Arnaud qu'il connaissait. M. Simpson avertissait son correspondant par la même lettre, qu'il n'avait pas d'objection à ce que l'on donnât des renseignements à l'évêque anglican de Terre-Neuve, mais qu'il fallait l'avertir que la juridiction de la Compagnie ne s'étendait pas sur la Côte du Labrador. S'il se décidait à s'y rendre lui-même ou à envoyer un "clergyman", il faudrait le bien recevoir. Le Gouverneur ajoutait:

> "[...] Their interests in missions would, therefore, only extend to their own servants and the native with whom they have dealings; that the former are principally Roman Catholics, and that the latter express a preference for that faith, generally speaking, those who are protestant obtain instruction from the Moravians[39]."

Sir George ne tente donc pas de nuire aux catholiques, mais il tient toujours à ses idées sur le danger de conflits de credos différents dans l'esprit des Indiens.

---

[38] H.B.C., dossier D. 4/54, p. 216.

[39] H.B.C., dossier D. 4/54, p. 216.

Le 13 février, Mgr Baillargeon remerciait le Gouverneur de sa promesse de favoriser le voyage du père Arnaud[40]. Ce dernier partit donc avec armes et bagages à l'été de 1858, avec l'intention de se rendre à Petatstekupau, poste principal des Naskapis et de là jusqu'à la Baie-des-Esquimaux. Ses guides, cependant, refusant de le conduire, car on ne pouvait pas se rendre à temps au poste, le père Arnaud dut se résigner à manquer ce voyage.

M. Smith n'était pas l'un des moins peinés. Il le fait savoir au Gouverneur, le 6 octobre 1858.

"[...] It is much to be regretted that Père Arnaud did not persevere in his intention of visiting Fort Nascopie, as I am informed that several of the Indians, despairing of seeing a priest in the interior, have this season proceeded to Seven Islands, in which direction the attraction appears to be so great, that until a R.C. Missionary can be sent to them, they will continue to migrate thither. The natives at North West River are likewise very desirous for the ministration of a Priest, who to meet them should be at Fort Nascopie not later than the 10th of July, so as to accompany the gentleman in charge on his journey to the former post, where they at that season congregate preparatory to setting out for their hunting quarters[41]."

Il fallait une grande obstination pour atteindre ce but. Rien ne décourage ceux qui ont à coeur l'évangélisation des Naskapis. Le 18 décembre 1858, Mgr Baillargeon informe Sir George Simpson que le père Arnaud a essayé, pour une troisième fois, de pénétrer dans le Labrador, mais qu'il a rencontré des obstacles insurmontables. On essaierait pourtait de nouveau l'an prochain et alors le père irait d'abord à la Baie-des-Esquimaux pour monter ensuite au pays des Naskapis. L'évêque demandait si le missionnaire pourrait trouver passage sur les bateaux de la Compagnie, ainsi que sur les barges qui descendaient la rivière des Esquimaux, et moyennant rétribution, obtenir des provisions aux postes[42].

Sir George répondit le 13 janvier.

"I received in due course your letter of 18 ultimo, requesting facilities from the Hudsons Bay Company towards enabling Revd Père Arnaud to pay a visit to the Nascopie Indians next summer. I deferred replying to your letter as at the date of its receipt, we had under consideration a new system of supplying the Companys establishments on the Labrador Coast, which would enable us to dispense with the vessel usually sent thither from Montreal in the Summer season. There is now little doubt this new arrangement will be carried out and under these circumstances, I regret it will not be in my power to render the Père Arnaud the assistance requested by your Lordship[43]."

Le père Arnaud ne put donc pas se rendre. La mission se trouvait encore retardée.

---

40 Registre des Lettres (archevêché de Québec), vol. 26, p. 547.

41 H.B.C., dossier D. 5/47, p. 367-368.

42 Registre des Lettres (archevêché de Québec), vol. 26, p. 703.

43 H.B.C., dossier D. 4/55, p. 147.

Mais Sir George Simpson, qui connaissait bien les missionnaires catholiques, espérait qu'ils se rendraient tout de même à la Baie-des-Esquimaux. C'est ce qu'il disait à M. Donald Smith, le 23 mars 1859.

"[...] With reference to your desire that a Roman Catholic Missionary should be encouraged and assisted to visit the Indians in your district, I received an application from the Bishop of Tloa (Quebec) [Mgr Baillargeon] last autumn for passages for a priest and a crew for his canoe in our vessel this season to the Labrador Coast; but for reasons to be hereafter noticed, I was unable to comply with this application. The missionaries of that faith are very persevering, and not easily deterred by obstacles in accomplishing their designs; I, therefore, anticipate they will devise means for getting among your Indians[44]."

Le Gouverneur annonce ensuite que la Compagnie n'a pas l'intention d'envoyer de bateau du Canada. mais que les provisions viendront directement d'Angleterre.

A la fin de 1859, nous entendrons encore les plaintes habituelles de M. Smith. Il écrit le 19 octobre:

"[...] In as far as regards the Indian trade at North West River & Fort Nascopie, it is much to be regretted that no Roman Catholic Missionary has visited these posts. - The Indians are so anxious to see the Priest, it appears to be quite a mania with them, that it will be very difficult, if at all possible, any longer to withhold them from proceeding to Mingan & Seven Islands - Of course the attraction of the very high prices given for furs & deerskin, as well by the Company as by traders in short quarters, is not without its influence - shall they say that if visited by a priest they would willingly remain where they are[45]."

Le Gouverneur consulta Londres sur ce sujet, et le 9 août 1860, il pouvait écrire à M. Smith, de la Baie-des-Esquimaux:

"[...] For your information, I transmit extract from a letter to my address from Mr Secretary Fraser dated 10 July last, on the subject of sending a Roman Catholic Missionary to the Companys posts at Esquimaux Bay; and of my reply under date 27, ultimo. - There are great difficulties in the way, and I hardly think the scheme is practicable now that the Company no longer sends an annual vessel to Labrador from Canada[46]."

On pourrait croire qu'il s'agit d'une question désespérée, mais on est presque à la veille de réussir. Au cours de l'année 1864, le père Durocher faisait une nouvelle demande à la Compagnie, car le 21 janvier 1865, M. Hopkins lui écrivait. Une copie de la lettre nous est conservée dans un registre de Correspondance des archives provinciales des Oblats à Montréal[47]. M. Hopkins disait que la Compagnie serait heureuse de faciliter les relations entre les missionnaires et les Indiens de l'Intérieur. Les arrangements de la Compagnie pour la visite de ces Indiens n'étaient pas encore faits et il était possible qu'il ne

---

[44] H.B.C., dossier D. 4/55, p. 209.

[45] H.B.C., dossier D. 5/50, p. 238.

[46] H.B.C., dossier D. 4/57, p. 254.

[47] Vol. 1, p. 303.

fût pas en son pouvoir de trouver un canot pour le missionnaire à partir de Mingan. Mais, comme on enverrait un bateau à la Baie-des-Esquimaux tôt après l'ouverture de la navigation, on offrirait volontiers un passage au missionnaire. Il pourrait rencontrer bon nombre d'Indiens à la North West River et y séjourner plusieurs semaines, puis revenir à Québec en octobre.

Le père Durocher répondit, le 30 janvier, mais nous ne possédons pas sa lettre. Nous avons cependant celle qu'il écrivit au provincial, le 26 janvier[48]. On n'avait pas accepté l'offre de la Compagnie parce que le voyage n'atteignait pas le but désiré; "à notre avis", dit le père, il aurait eu un effet tout contraire. Mgr de Tloa (Baillargeon) ne voulait pas empiéter sur les droits des évêques de Plaisance et de Terre-Neuve. En conséquence, le 2 février, le provincial avertissait les pères Arnaud et Nédelec que la mission de l'Intérieur ne se ferait pas.

Le 4 mai 1865, cependant, le père Durocher recevait une lettre de Londres, de la part de M. Donald Smith. Il rappelait que lors d'une rencontre, en janvier, on avait parlé d'une mission à la Baie-des-Esquimaux et il pensait que l'on s'était séparé sous l'impression qu'un missionnaire se rendrait à Wenakupau et North West River cette année, laissant à une autre année le plus long voyage de Fort Nascapi. Voilà ce qu'il avait signifié à M. Hopkins qui promit d'écrire au père, mais l'ayant vu à Londres récemment ("just seen him here"), il l'informait que, pensant que cela remplirait aussi bien le but, il avait préparé un passage par le bateau, de Québec à la Baie-des-Esquimaux au lieu de la route par l'intérieur. A cause des exigences du commerce, il faudrait commencer par le poste de Wenakupau du 20 au 25 juin. Le Gouverneur et le Comité seraient heureux d'aider le missionnaire à apporter l'instruction religieuse aux indigènes de sa foi. M. C. Moss, de Mingan, sera averti de préparer le nécessaire pour le voyage du père à Wenakupau, d'où, vers le 1er juillet, il accompagnera l'officier en charge, M. MacPherson, jusqu'à North West River, où M. Smith espère le rencontrer et renouveler avec plaisir les relations amicales qui existèrent entre eux durant son séjour à Mingan et dont il conserve encore des souvenirs bien agréables[49].

Le 15 mai, c'est au tour de M. Clouston, secrétaire de la Compagnie, de s'adresser au père Durocher:

> "At the request of Mr Macdonald Smith (who I believe has written you on the subject), I have requested Mr Moss (of Mingan) to have in readiness by the 12th of June a canoe and crew of Indians to atake to the port of Wenonhupa on the Hamilton River any missionary that you may decide upon sending to that quarter. From there he may accompany the officer in charge to N.W. River where he would meet Mr Smith[50].

Le cahier de Correspondance note, le 22 mai, que le provincial, ayant vu M. Clouston, lui a fait observer que M. Hopkins avait déclaré que la Compagnie ne pouvait ouvrir de nouveau poste cette année à l'intérieur. En conséquence, on l'avertit que l'on n'enverrait pas de missionnaire, mais que l'on se

---

48 Ibidem, vol. 1, p. 303.
49 Ibidem, vol. 2, p. 8.
50 Ibidem, vol. 2, p. 9-10.

tiendrait prêt pour le printemps suivant, et qu'il était impossible aujourd'hui de répondre aux désirs de M. Smith. La note ajoute: "Mr Clouston a paru agréer nos raisons et doit donner de nouveaux ordres à l'officier en charge à Mingan[51]." M. Smith était donc éprouvé encore une fois.

Au cours de l'automne, on se préparera pour l'année suivante. Le provincial s'adresse à M. Hopkins, le 27 septembre 1865. Le père Arnaud, dit-il, lui a fait part des désirs des directeurs de la Compagnie de la Baie d'Hudson que les missionnaires évangélisent les Indiens de l'intérieur du Labrador. L'estime des directeurs en cette circonstance flatte le provincial et il est persuadé que les missionnaires, en s'acquittant de leurs pénibles travaux, ne négligeront rien pour s'en rendre chaque jour plus dignes. On l'assurait également que l'honorable Compagnie, en proposant d'établir cette nouvelle mission, voulait bien se charger des frais de transport et acceptait de renouveler l'allocation qu'elle faisait autrefois pour les missions du Golfe. "Cette détermination, disait-il, prouve que si l'Honorable Compagnie réalise des bénéfices dans ses relations commerciales avec les tribus sauvages, elle ne perd point de vue non plus leur bien-être moral..." Les Oblats se sentaient donc disposés à faire tout leur possible pour collaborer à cette bonne oeuvre. Comme les pères de Betsiamites ne pouvaient ajouter à leurs travaux, et qu'un troisième missionnaire devenait nécessaire, il fallait prendre les mesures en conséquence en temps opportun. En terminant, le provincial priait M. Hopkins de bien vouloir l'avertir si les intentions de la Compagnie restaient toujours les mêmes et quels seraient exactement les secours qu'elle accorderait au missionnaire que l'on enverrait[52].

M. Hopkins attendit au 22 novembre pour répondre, car il avait dû consulter M. Donald Smith, chargé de la Compagnie au Labrador. M. Hopkins écrit:

> "[...] He desires me to say that he shall make the provisions for forwarding a Missionary from Mingan next summer and will most likely accompany him; as if he passes the winter at Mingan, he will have to proceed to Labrador in the early summer."

Le missionnaire devrait se trouver à Mingan tôt dans le mois de juin 1866 et il n'y aurait pas de difficulté à lui trouver un passage de Québec à Mingan, car beaucoup de bateaux faisaient ce trajet. Le père reviendrait à Mingan vers le 1er octobre. La Compagnie se chargerait des frais de voyage de Mingan au Labrador et du Labrador à Mingan, ainsi que des provisions[53].

De son côté, le père Durocher écrivait au provincial, le 29 octobre. Il avait reçu la visite de M. Smith qui s'accordait parfaitement avec la teneur de la lettre de M. Hopkins. Le père ajoutait: "Deux fois j'ai posé la question du traitement des missionnaires explorateurs. La réponse a été invariable, savoir que la Compagnie se chargera des dépenses de voyage et des moyens de transport." On ne donnerait pas les cent guinées. Ce problème de l'allocation sera un jour résolu en faveur des missionnaires et manifestera clairement la générosité de la Compagnie.

---

51 Ibidem, vol. 2, p. 10.

52 Ibidem, vol. 2, p. 29-30.

53 Ibidem, vol. 2, p. 38.

Le père Louis Babel se mit donc en route pour la mission. Il quitta Québec le 30 avril et se trouvait à Mingan, le 17 mai. Le terme du voyage était Wenakupau ou Nouveau Mingan, où, selon le père, M. Smith nourrissait l'intention de bâtir une chapelle[54]. Une déception attendait le père à Mingan. Le commis, M. Dorey, n'avait reçu aucune nouvelle au sujet du voyage projeté. En attendant l'arrivée de M. Smith, le père décida donc de faire la mission de Mingan. Le 7 juin, on est toujours sans nouvelle de M. Smith qui revient d'Angleterre. Le père s'impatiente et commence la préparation de son voyage. M. Smith, qui devait monter à l'intérieur avec le père, ne se montrant pas, le père décide de partir et il se met effectivement en route le 18 juillet. Il note dans son journal:

> "Les provisions que la compagnie m'a fournies sont les suivantes: 80 livres de lard, un 1/2 quart de biscuit, un 1/2 quart de farine, 8 livres de thé, 25 livres de sucre, 3 livres de chandelle, un peu de sel et de poivre.
>
> Ils n'ont rien envoyé de Montréal et le Poste de Mingan était si dénué de provisions que le commis a été obligé d'acheter à la Longue Pointe les provisions qu'il a fournies. Je n'ai pas trouvé Mr Smith bien gentil pour cela. Peu s'en fallut que je les aie remerciés. Ce sera bon pour une fois."

Le commis, M. Dorey, avait été bien gentil en prenant sur lui d'équiper le père Babel. Quant à M. Smith, il n'y pouvait rien, puisqu'il tardait à rentrer d'Angleterre et que le retard devait l'embarrasser autant qu'il pouvait incommoder le missionnaire.

Le voyage commençait dans les difficultés et il se continuerait de même. Le 13 août, on arrive enfin à Wenakupau ou Nouveau Mingan, à cinq cent dix milles de Mingan. Le père écrit dans son journal, le 13 août:

> "Mais cruelle déception! Nous devions renouveler nos provisions à ce poste et en y arrivant nous trouvons que les bâtisses, le commis et tous les sauvages étaient partis pour la Baie [des Esquimaux] avec leurs berges pour remonter leurs provisions."

Malgré les efforts du père Babel, les Indiens refusent de se rendre à North West River, à deux jours de marche à peine. On reprit donc la route de Mingan, où les voyageurs arrivèrent le 29 août, après un voyage de mille vingt milles en canot. Le père Babel, peu satisfait de son voyage, en rejetait en partie le tort sur M. Smith. Il écrit au père Tabaret, provincial, le 27 octobre: "M. Smith n'agit pas en gentilhomme à mon égard, et c'est la première fois que la Compagnie traite ainsi un Missionnaire[55]." Nous avons vu plus haut l'innocence de M. Smith dans toute cette aventure.

En 1867, le père Babel se rendra à la Baie-des-Esquimaux par le bateau de la Compagnie. Ce voyage sera plus agréable. Le missionnaire écrivait au provincial, le 10 novembre 1867, que parti de Mingan, "le 9 juillet à bord d'un steamer de la compagnie de la Baie d'Hudson", qui devait le conduire à la Baie-des-Esquimaux, il fut entouré des prévenances et des attentions les plus délicates, par M. Smith, officier de la Compagnie et par l'excellent capitaine du navire qui avait eu la gracieuseté de lui céder sa propre cabine. Le père

---

[54] Journal du père Babel à la date du 21 mai.

[55] Missions... des... Oblats de Marie Immaculée, 6 (1867), p. 579.

ajoute: "mais je me fais un devoir de dire ici que l'honorable compagnie de la baie d'Hudson ne néglige rien pour nous aider dans nos différents voyages, et nous comptons sur cette bienveillance dans toutes nos courses apostoliques[56]." Le missionnaire passa sept jours au poste de Rigolet et partit ensuite pour North West River, où il demeura quinze jours. Le journal du poste de North West River mentionne l'arrivée du père le 20 juillet[57].

Le père Babel retournera à la Baie-des-Esquimaux en 1868. Cette même année, le père Arnaud écrivait au provincial, le 17 novembre, que M. Smith consentait à dédommager les missionnaires de leurs peines et de leurs fatigues, mais qu'il ne pouvait prendre cette responsabilité seul. Le père pensait que l'officier ne ferait aucune difficulté à accorder la somme de $500[58].

Le père Babel s'était d'abord rendu à North West River et de là en canot à Wenekupau, puis à Petatstekupau et enfin à Moisie par la rivière Moisie. Un tout petit voyage de neuf cent treize milles[59]! Parti sur le steamer de la Compagnie, le missionnaire séjourna quinze jours à North West River. Le père ajoute que si la Compagnie ne favorisait pas le missionnaire, il serait impossible de faire cette mission[60]. De son côté, le provincial affirmait à Mgr Turgeon que la bienveillance de la Compagnie réduisait les dépenses des deux tiers[61]. Que faisait donc la Compagnie en plus de transporter et d'héberger le missionnaire?

Une correspondance s'échangea à ce propos entre le père Vandenberghe et le père Arnaud au cours de 1869. Le provincial avait dû rencontrer les officiers de la Compagnie et régler cette question, car le père Arnaud pouvait lui écrire, le 14 janvier 1869[62]. Le provincial lui avait dit que la Compagnie consentait à payer $400 pour la mission et qu'il pourrait peut-être encore faire augmenter cette allocation en disant que... "les missionnaires sur la côte sont les plus grands auxiliaires de la Compagnie et que nos intérêts privés souffrent bien souvent à cause de l'aide que nous donnons à cette dernière [celle des Naskapis]. Je crois que vous pourrez obtenir facilement $200 de surplus." Le père Arnaud ajoutait que M. Hopkins lui avait fait espérer cela, sans cependant s'engager à rien. Il serait bon de voir M. Smith, gouverneur du district de la Baie-des-Esquimaux, M. Hopkins, gouverneur du district du Canada et M. Clouston, qui remplaçait le gouverneur en son absence, chacun en particulier. On devrait aussi accepter les dollars, sans condition et comme pur don de la générosité de

---

56 Ibidem, 8 (1869), p. 87-88.

57 H.B.C., dossier B. 155/a/18.

58 Archives provinciales O.M.I., dossier Betsiamites, Sources. Le père Florent Vandenberghe, écrivant au père Pierre Aubert, le 30 décembre 1868, affirmait qu'il avait obtenu $400 de la Compagnie comme secours annuel, en dehors de l'aide matérielle sur les lieux (archives générales O.M.I., dossier Vandenberghe).

59 Babel à l'archevêque (évêché de Rimouski, dossier Oblats).

60 Rapport sur les Missions du diocèse de Québec, 1870, p. 57-60. Lettre du père Babel au provincial, 3 novembre 1868.

61 Archevêché de Québec, dossier Mis. V. 98.

62 Archives provinciales O.M.I., dossier Betsiamites, Correspondance.

ces messieurs et ne pas déduire un sou de ce que les Indiens pourraient donner, car alors, dit-il, la Compagnie ne fournirait que le "papier du chèque". Il fallait de plus qu'elle s'engageât à transporter le missionnaire, qu'elle vît à ses besoins dans les missions et qu'elle laissât au missionnaire toute liberté de remplir son ministère comme il l'entendrait.

La Compagnie voulait-elle imposer certaines conditions? Il semble qu'il y en avait d'onéreuses que les pères ne voulurent pas accepter. Le 16 janvier 1869, le père Babel s'adressait à son tour au provincial.

> "[...] Je n'accepterai jamais les conditions posées par M. Smith. Je suis missionnaire, non commis de la Compagnie et je veux conserver mon indépendance auprès des sauvages. Mr Smith connaît bien la portée de cette condition. C'est peut-être pour cela qu'il n'a pas répondu à une lettre que je lui envoyais l'automne passé. Il préférait traiter cette affaire avec une personne ignorant la portée de la condition qu'il mettait[63]."

Le père Arnaud revenait le 7 mars, annonçant qu'après Pâques, il se mettrait en route pour Québec, en compagnie du père Babel. Il ajoutait:

> "[...] Je ne sais si nous aurons la chance de rencontrer avec vous Mr Hopkins afin de régler les affaires qui sont en attente, ces messieurs, dit-on, sont partis pour l'Angleterre, afin de régler leur différend avec le gouvernement au sujet de leur vaste territoire, quoi qu'il en soit nous espérons de mener tout à bonne fin[64]."

Malgré ces tiraillements, le père Babel décida de retourner à la Baie-des-Esquimaux, en remontant la rivière Saint-Jean; mais il ne put se rendre jusqu'à la Baie-des-Esquimaux. La prochaine mission sera faite par le père Arnaud en 1871. Le 1er août, le missionnaire est à Rigolet[65], venant de Mingan à bord du Labrador, et, le 4, il parvient à North West River en canot[66], où il demeure jusqu'au 8, alors qu'il prend la route de Saint-Augustin.

Parti de Saint-Augustin avec le vapeur de la Compagnie, il était monté à Rigolet. A sa grande satisfaction, il trouva des amis de Betsiamites à la rivière des Naskapis. MM. Mathieu Fortescue, en charge du poste de Rigolet, et Cummings l'accablèrent de politesse et le père, pouvant compter sur eux, avait déjà préparé ses plans pour l'année suivante.

A deux lieues du fort Naskapis, M. Connolly, qui en était chargé, avait eu la bonté d'envoyer deux hommes à sa rencontre et le reçut chez lui avec la plus cordiale hospitalité. Il promit même d'élever une chapelle.

> "[...] Sur la demande que je lui fis, M. Connolly me promit de faire construire une chapelle cet hiver. Je suis donc assuré de trouver ici tout le concours désirable pour la mission; la compagnie ne nous fera pas défaut[67]."

---

63 Archives provinciales O.M.I., dossier Betsiamites, Correspondance.

64 Ibidem.

65 Journal du poste, H.B.C., dossier B. 183/a/23.

66 Journal de North West River, H.B.C., dossier B. 183/a/21.

67 Le 6 août, dans Rapport de... Montréal, juin 1872, p. 16-20, et Rapport sur les Missions du Diocèse de Québec, 1872, p. 34-40. Le père Vandenberghe écrivant au supérieur général, le père Joseph Fabre, le 8 novembre 1871, lui apprenait qu'il faisait des instances auprès de la Compagnie de la Baie d'Hudson pour recevoir un secours pécuniaire (arch.gén.,dossier Vandenberghe).

La Compagnie allait maintenant bouger d'une façon pratique. Le 16 mai 1872, le père Arnaud recevait une lettre de M. Donald Smith[68], dans laquelle ce dernier s'excusait du retard à répondre à sa lettre, retard expliqué par la visite de l'officier dans le Nord et en Angleterre. Affirmant ensuite qu'il s'intéressait beaucoup au Labrador et au bien-être des indigènes, il offrait la somme de $600 pour son voyage et l'assurait qu'il serait reçu dans tous les postes de la Compagnie. Si le père voulait bien lui annoncer à l'avance son arrivée, il en avertirait M. Connolly.

Fort de l'aide de la Compagnie, le père Arnaud partit le 8 juillet sur une goélette qui devait rencontrer le vapeur de la Compagnie venant directement d'Angleterre à Rigolet. Il demeurera quinze jours à Notre-Dame-des-Neiges de North West River. Il eut la joie de constater que M. Connolly avait tenu sa promesse et les catholiques possédaient désormais leur chapelle. Les Indiens ne se contenaient pas de joie en voyant la "sainte cabane" construite de pièce sur pièce. L'autel consistait en quelques planches volantes décorées avec goût par les demoiselles Connolly. Il y avait même une cloche de cent dix livres que l'officier avait importée d'Angleterre[69].

L'année suivante, le père est à Rigolet le 25 juillet et, le 26, à North West River, d'où il revient à Betsiamites le 25 octobre. Ce devait être le dernier voyage du père dans ces régions lointaines. Des missionnaires plus jeunes qui, eux aussi, profiteront des bons offices de la Compagnie, le remplaceront. Le père Zacharie Lacasse s'y rendit en 1875 et hiverna dans ces parages. Au cours de l'hiver 1876, le père Arnaud donnait son appréciation de M. Connolly. Il écrivait au provincial, le 24 avril, que M. Connolly lui avait annoncé qu'il retournait à la Baie, mais dans un autre poste, celui de Davis Inlet. Le père Arnaud y voyait une bonne chance d'établir une résidence d'Oblats parmi ces Indiens, car disait-il, M. Connolly, catholique, avait toujours été bien bon pour les missionnaires et si on décidait la fondation de la résidence dont on parlait depuis longtemps, on ne pourrait mieux faire que de traiter avec lui[70].

Le père Lacasse retournera à la Baie-des-Esquimaux en 1877, en 1878, en 1879 et en 1880[71]. Le père Lacasse se rend de nouveau à la Baie-des-Esquimaux en 1885, 1886, 1887 et 1888. Le père Désiré Fafard, on l'a vu, s'y était rendu en 1881 et 1882. En 1890, ce sera au tour du père Georges Lemoine à s'essayer

---

68 Correspondance..., vol. 2, p. 321 (archives provinciales O.M.I.). Le père Durocher écrivait au père Aubert, en août 1872: "Vous savez sans doute que la Compagnie d'Hudson nous favoriserait dans le projet d'établir une résidence à la Baie des Esquimaux. Le Gouverneur de cette Compagnie l'Honorable Smith s'est engagé, par écrit, à payer une annuité aux Missionnaires." (archives générales O.M.I., dossier Durocher, F.).

69 Au provincial, 17 août (archives provinciales O.M.I., dossier Betsiamites, correspondance).

70 Ibidem.

71 La Compagnie et les Indiens avaient été bien désappointés de ne pas voir le missionnaire en 1883. M. Olsen l'écrivait de North West River au père D. Fafard, le 29 août. Il priait le père: "Please remember me to the Pères Arnaud, Babel and LaCasse" (évêché du Golfe Saint-Laurent). Le 5 septembre, M. Fortescue écrivait, de Rigolet, au père Arnaud: "I regret extremely that neither you or Père Lacasse are likely to come down again, as I consider that your influence could do much more to keep the Indians together than any stranger, besides you can talk to them in their own language. However if you would write to the Revd Bishop for me and tell him I should be happy to see him & carry him to North W. River" (ibidem).

à cet apostolat difficile. Il y retournera en 1891, 1892 et 1896. La Compagnie, au cours de ces dernières années, avait toujours refusé un passage sur le vapeur pour diverses raisons. Le père Arnaud expliquait ce refus au provincial le 14 avril 1896. Depuis des paroles désagréables échangées entre le père Fafard et le bourgeois du poste d'Ungava, disait-il, la Compagnie a refusé, sous divers prétextes, de donner passage au missionnaire[72].

Malgré des difficultés de la part de la Compagnie, qu'il est légitime de regretter, car elles retardèrent les visites aux Naskapis, on doit se réjouir qu'elles finirent par tomber. C'est grâce à la Compagnie si l'on put faire plusieurs voyages dans ce pays. De leur côté, les Oblats essayaient de toutes façons d'éviter les causes de friction et c'est pour cette raison que le père Vandenberghe, provincial, écrivait au père Tabaret, le 18 janvier 1873. Il paraît, disait-il, que le père Nédelec de Mattawa n'y va pas de main morte avec la Compagnie de la Baie d'Hudson. Il faut la ménager, car elle a donné $600 au père Arnaud[73].

B. Chimo.

Le père Babel désirait se rendre à la Baie d'Ungava dès son voyage de 1867, mais il ne put donner suite à son projet. Il essaiera de nouveau en 1868. Il ne pouvait s'y rendre sans l'autorisation de M. Smith. Il fit donc part à ce monsieur de son projet d'aller de Petatstekupau à Ungava, espérant gagner ce poste avant l'arrivée du vapeur sur lequel il désirait revenir et gagner Saint-Jean de Terre-Neuve, pour passer ensuite au Canada. Tout en approuvant beaucoup son projet, M. Smith le dissuada de le mettre à exécution cette même année, car le steamer manquait de charbon, de sorte que le père aurait été obligé d'hiverner en ces régions inhospitalières, et le missionnaire n'y était pas préparé[74].

Le premier à s'y rendre sera le père Charles Arnaud en 1872. Le 2 avril, le père Durocher écrivait à Mgr Langevin, de Rimouski, que les missionnaires se rendraient à Ungava où ils étaient appelés par les Indiens et vivement sollicités par les bourgeois de la Compagnie[75].

Le 7 septembre 1872, le père Arnaud était déjà dans la Baie d'Ungava et arrivait à Fort Chimo le 11. Le journal du poste mentionne son arrivée.

"We returned this evening from our hunting expedition, we found to our great surprise that the SS. "Labrador" had arrived yesterday. ... The Revd Pere Arnaud is passenger on board, come to try and civilize the Nascapies, unfortunately they are very few at the place just now.

Thursday: 12: Pere Arnaud ashore among the Natives.

Saturday: 14: Pere Arnaud busy with the few old women at the Post.

Tuesday: 17: The SS. "Labrador" sailed at 9. A.M. ... The Revd Pere Arnaud is also off back again to his own Mission[76]."

---

72 Archives provinciales O.M.I., dossier Betsiamites, Correspondance.

73 Correspondance..., vol. 2, p. 340 (archives provinciales O.M.I.).

74 Babel à Bandenberghe, 3 novembre 1868 (archives générales O.M.I., dossier Babel).

75 Archevêché de Rimouski, dossier Oblats.

76 H.B.C., dossier B. 38/a/11.

Le père y était aux frais de la Compagnie. Ce fut son unique voyage. Le père Lacasse, qui voulut s'y rendre en 1875, essuya un refus de la part de la Compagnie, sous prétexte qu'il n'y avait pas de place à bord du bateau[77]. Il y parvint en 1880 et le père Fafard s'y rendit en 1881. Grâce à l'obligeance de M. Fortescue, bourgeois du district de la Baie-des-Esquimaux, dit-il au père J.-E. Antoine, provincial, il s'embarqua le 8 août sur le Labrador. M. Mackenzie, bourgeois du poste, avait mis à sa disposition "le plus grand hangar du poste" et lui prêta le plus beau drap rouge de son magasin pour décorer la chapelle et envoya même deux hommes pour aider le père dans ce travail[78].

Le père Lacasse y retournera en 1887 sur le bateau de la Compagnie et y demeurera un mois. Au commencement de 1892, le 19 janvier, le père Arnaud écrivait au provincial, au sujet de la résidence projetée à Chimo. Il avait écrit à M. Peter McKenzie, à Sudbury, le priant de protéger les missionnaires et de leur prêter son aide auprès de M. Donald Smith, dont il était l'un des protégés. M. McKenzie avait résidé longtemps sur la Côte et à Ungava et était bon pour les pères. Il verrait certainement avec plaisir un établissement des Oblats. Il était en charge du poste, lorsqu'il y avait une vingtaine d'années, le père Arnaud s'y était rendu pour la première fois[79].

La réponse de M. McKenzie se fit attendre, car le 17 février, le père Arnaud disait au provincial qu'il attendait toujours la réponse de ce monsieur. Si la Compagnie aidait à construire la chapelle et la résidence, disait-il, les dépenses seraient de beaucoup diminuées. Il pensait également que M. Donald Smith se ferait un plaisir d'aider dans la circonstance, car c'était lui qui, le premier, avait demandé que les missionnaires se transportassent à la Baie-des-Esquimaux et à Ungava[80].

M. McKenzie finit par répondre, car le père Arnaud affirme au provincial, le 21 avril, qu'il a reçu une réponse, mais malheureusement, il n'en donne pas le contenu[81]. Peut-être envoya-t-il le texte au provincial. De toutes façons, nous sommes dans l'ignorance de ce qu'il écrivit.

Tandis que les Oblats avaient réussi à faire vingt-deux voyages dans l'intérieur du Labrador (si l'on tient compte des trois échecs du père Arnaud), ils n'en avaient fait que cinq à Ungava.

Il ne se fera plus de voyage, par les Oblats, dans ces régions jusqu'en 1900 et bien plus tard encore. Le 20 juin 1952, le Vicariat apostolique du Labrador y établira une mission permanente. C'était l'aboutissement de plus d'un demi-siècle de projets, d'efforts et de tentatives infructueux.

---

77 Grenier à Fabre, 28 déc.1875 (arch.gén. O.M.I., dossier Grenier).

78 Missions...des...Oblats de Marie Immaculée, 20 (1882), p. 144.

79 Archives provinciales O.M.I., dossier Betsiamites, Correspondance. On eut recours à M. McKenzie en 1890 pour obtenir des renseignements sur la Baie d'Ungava. Le père Grenier donnait au provincial, le 2 mai 1890, le résultat de ses démarches. Il avait vu M. McKenzie, qu'il croyait inspecteur des postes de la Compagnie de la Baie d'Hudson, et il l'avait interrogé sur la Baie d'Ungava. "Il m'a dit que les Sauvages Naskapis et les Esquimaux se réunissent en cet endroit dans le mois de juillet et en partent en Août ... C'est donc peine perdue, ... d'envoyer tous les ans un Père qui ne peut arriver qu'après le départ des sauvages; ... Si on veut se charger d'évangéliser ces peuplades, il faut nécessairement y établir une résidence" (archives prov. O.M.I., dossier Québec,Sources).

80 Archives prov. O.M.I., dossier Betsiamites, Correspondance.

81 Ibidem.

CHAPITRE NEUVIEME

PROJETS DE CIRCONSCRIPTION ECCLESIASTIQUE: VICARIAT APOSTOLIQUE POUR LE NORD

L'épiscopat canadien s'intéressa de bonne heure au sort des peuplades indigènes vivant au delà des régions cultivées et peuplées du pays. Le salut de ces âmes entrait dans leur mandat.

On songea donc dès 1860 à doter ces territoires déserts d'une organisation religieuse plus en mesure de s'adonner complètement au soin de ces âmes. Au cours d'une réunion des évêques à Québec, en 1860, il avait été question d'ériger une circonscription ecclésiastique pour le Nord et, au cours de l'été, Mgr Bourget préparait des notes à ce sujet et avait soin de les envoyer à Mgr Guigues.

Ce dernier répondit, de Montréal même, le 23 août 1860:

"Je vais m'empresser de faire parvenir à Mgr de Marseille les notes que vous m'avez envoyées et je ferai tout ce qui dépendra de moi pour l'engager à se rendre aux voeux des Evêques de la Province[1]."

Ayant probablement relu le document, Mgr Guigues écrivait de nouveau le lendemain:

"Je pars à l'instant pour Ottawa. J'ai cru que Votre Grandeur avait gardé la copie du brouillon qu'elle m'avait envoyé.

Quelques mots sur l'avantage de nommer un Religieux dans ces Missions difficiles pour Evêque me paraîtraient rencontrer la pensée des Evêques réunis à Québec[2]."

Il n'en fut plus question avant 1867. Mais, cette année-là, le problème fut longuement et souvent discuté. Le 11 avril, le père Henri Tabaret, provincial, écrivait au père Joseph Fabre, supérieur général. Après avoir parlé des travaux des Oblats dans les missions indiennes et de leur désir d'étendre toujours leur champ d'apostolat, le père ajoutait:

"J'ai ouï dire parfois que les Evêques pour se débarrasser de ces missions sauvages voulaient les réunir toutes pour en faire un nouveau vicariat.

---

[1] Archevêché de Montréal, dossier Ottawa 1848-1865. Mgr Guigues avait pensé à ce problème dès le 9 mai 1857. Ecrivant à Mgr Baillargeon, au sujet d'un coadjuteur pour Mgr Alexandre Taché, O.M.I., à la Rivière-Rouge, l'évêque d'Ottawa disait: "Je me permettrai seulement de faire observer que cette nomination ne remplit qu'imparfaitement l'objet que Mgr Taché avait en vue; car les sauvages qui sont peut-être les plus en souffrance sont ceux qui se trouvent au nord-est du Lac Supérieur et entre le Labrador et la Baie d'Hudson. Un Evêque qui serait chargé de cette oeuvre, aurait une belle mission à remplir et préviendrait bien des défections qui vous affligent, me peinent, et doivent plus encore fatiguer Mgr Taché. Je signerai tout aussi volontiers la seconde demande que la première" (archevêché de Québec, dossier D.O. I-94).

[2] Archevêché de Montréal, dossier Ottawa 1848-1865.

On prête même à Monseigneur Guigues le dessein de traiter cette question cette année en se rendant à Rome (Je ne sais toutefois rien de bien fondé là-dessus). Je ne sais si la position des Missionnaires dans ce plan serait meilleure que celle qui leur est faite dans l'état actuel des choses[3]."

Le père Tabaret ne se trompait pas, car Mgr Guigues s'adressait à Mgr Bourget, le 9 mai:

"Plusieurs fois dans les réunions des Evêques il a été question de nommer un Evêque missionnaire pour tous les sauvages du Canada ou qui touchent aux terres du Canada. Le plan pour le fixer et le sujet que nous pensons devoir être un religieux nous ont embarrassé. Si vous pensiez, ainsi que Mgr de Tloa, que mon voyage en Europe serait une occasion favorable pour sonder le terrain, je m'y prêterais volontiers[4]."

Il semble certain que Mgr Guigues travailla à cette affaire durant son voyage, car le conseil général s'occupa du problème le 7 juin 1867. Il y est dit que l'évêque d'Ottawa et les autres évêques désiraient créer un vicariat apostolique à la Baie James qui serait offert aux Oblats qui, jusqu'à présent, étaient les seuls ouvriers dans ces pays encore inhabités. Monseigneur Taché croyait que ce serait pour le plus grand bien des âmes et voulait que la congrégation pût accepter ce poste d'honneur. C'était "la gloire de la Congrégation de se réserver tous ces pays du Pacifique à l'Atlantique", ajoute le conseil[5].

Un petit document conservé aux archives générales et de la main de Mgr Guigues est peut-être de cette époque. Sous le titre Pour les sauvages, on lit:

"Dans les conciles qui ont été tenus à Québec par les Evêques de province il a été question à diverses reprises de nommer un Evêque pour desservir uniquement les Sauvages du Canada. Cette mesure m'a toujours paru très juste, mais je tenais à ce que l'on ne prît aucune décision avant de connaître la pensée du t. Rév. Sup. Général.

Il est certain que si un Evêque était nommé pour cet objet, l'oeuvre serait bien mieux faite, bien des Sauvages se convertiraient ou se soutiendraient, car des secours plus nombreux leur seraient accordés.

Le temporel offre une difficulté, mais cependant elle n'est pas majeure, car on sait que ces missions enrichiront la communauté spirituellement plutôt que temporellement. D'autre part la lettre du p. Lebret indique suffisamment que l'on peut trouver des ressources, et il est certain que la prop. accueillerait une demande de ce genre[6]."

Le 17 octobre, le père Vandenberghe avait envoyé une longue lettre au supérieur général, dans laquelle il expliquait tout au long les projets en cours.

"A Ottawa plusieurs questions graves m'y attendaient. Monseigneur Guigues m'a fait le plus gracieux accueil possible et dans les affaires, Sa Grandeur se montre assez conciliant. Vers la fin de ce mois les Evêques du Canada

---

3 Archives générales O.M.I., dossier Tabaret.

4 Archevêché de Montréal, dossier Ottawa 1848-1865, et Registre des Lettres (Ottawa), vol. 9, p. 407.

5 Page 224 (archives générales O.M.I.).

6 Ibidem, dossier Ottawa, Evêché.

seront réunis à Toronto pour le sacre de l'Evêque de Sandwich: l'on doit y traiter la question du nouveau vicariat et Monseigneur d'Ottawa me posa la question. D'abord il aurait voulu que je détermine les conditions auxquelles la Congrégation voudrait accepter le Vicariat. J'ai décliné ma compétence dans cette affaire n'ayant pas qualité pour proposer ni pour accepter. J'ai ajouté que probablement vous-même vous attendriez les propositions que Nos Seigneurs croiraient devoir faire. Après cela je me suis prêté à examiner l'affaire comme concernant la première en particulier, et au point de vue de l'intérêt de la Congrégation. Le Rév. Père Tabaret fut aussi présent à notre entretien. Je crois que c'est Monseigneur d'Ottawa qui aura voix prépondérante dans le conseil des Evêques et que ceux-ci attendent les propositions de Sa Grandeur. Il y a deux plans bien différents l'un de l'autre. Le premier serait d'établir le Vicariat sur les confins de la terre habitée pour en faire avec le temps un évêché régulier. Le second plan serait de créer un vicariat apostolique qui se consacrerait aux populations sauvages en allant s'établir sur leurs terres. Pour le premier projet il s'agissait de s'emparer du Désert et de Témiskaming. Etabli au Désert, le Vicaire pourrait surveiller la colonisation qui s'établira le long d'une route nouvelle que l'on doit ouvrir depuis les Trois-Rivières, jusque vers le haut de l'Ottawa. En même temps le nouvel évêché prendrait soin des sauvages de l'intérieur. Ce projet est bien beau; mais il devrait se faire aux dépens de la Congrégation. Cette route traverse tous les bois où sont les chantiers et naturellement cette oeuvre nous échapperait. Ensuite malgré toutes les conventions que l'on ferait, nos propriétés du désert seraient perdues pour la Congrégation.

Nous avons combattu ce projet, et s'il doit s'exécuter, nous préférerions voir ce nouvel évêché s'établir au Lac Saint-Jean sans qu'il soit confié à la Congrégation: cet évêque ayant tous les sauvages sous sa juridiction exclusive, la Congrégation pourrait s'entendre avec lui et continuer ses oeuvres dans le haut de l'Ottawa.

Le second projet correspond mieux à l'idée première que nous en avions et je crois aussi à votre propre pensée. Ce vicariat nouveau comprendrait les terres qui sont au-delà des limites du Canada, c'est-à-dire au-delà de la hauteur des terres entre le Saint-Laurent et la Baie d'Hudson. Le Vicaire irait s'établir au milieu des sauvages dans l'endroit qui serait jugé le plus convenable et travaillerait à établir autant de postes qu'il en faudrait pour la desserte de ces diverses tribus. D'après les données que j'ai pu recueillir, mais qui sont fort incomplètes, il s'agit de créer au plus six, sept ou huit postes et d'entretenir douze ou quinze missionnaires. Dans ce projet les établissements du Désert et de Témiskaming ne feraient pas partie du nouveau vicariat. Aussi tout serait à créer. Il faudrait qu'avant tout les évêques du Canada s'occupassent de deux fondations et qu'ensuite ils fassent inscrire la mission sur les livres de la Propagation de la Foi. Ici une difficulté se présente: l'on voudrait que la Congrégation commençât l'oeuvre et fît ensuite sa demande d'une allocation à la Propagation de la Foi. J'ai demandé à Monseigneur comment cette démarche serait accueillie par l'Oeuvre de la Propagation. N'y a-t-il pas à craindre que l'Oeuvre renvoie toute cette affaire aux Evêques du Canada: cette crainte est légitime à cause des difficultés qui existent entre l'Oeuvre et les Evêques du Canada. J'ai dit à Monseigneur que si nous recevons un secours extraordinaire du Canada pour fonder un ou deux postes, et qu'ensuite une allocation annuelle nous est assurée, probablement vous accepteriez cette

nouvelle Mission. En conséquence j'ai émis cette pensée que peut-être il vaudrait mieux pour le moment que les évêques donnassent simplement pleine liberté à nos missionnaires en leur fournissant un secours raisonnable et de ne créer un vicariat que lorsque nous aurons fait une demeure au Vicaire. Pour le moment les missions sauvages ne peuvent compter que sur une somme de 4.400 frs et encore il y a souvent des difficultés: évidemment on ne peut rien entreprendre avec ces faibles ressources. Vous savez, mon Très-Révérend Père, comment les évêques se renvoient sans cesse le gâteau. Veuillez, s'il vous plaît, me faire connaître si vous approuvez mon attitude dans cette affaire[7]."

Cette lettre fut examinée au conseil général du 2 novembre. De son côté, le supérieur général, qui avait pris connaissance de la correspondance parvenue à la maison générale, écrivait à Montréal, le 11 octobre:

"Le p. Aubert a dû vous écrire pour les affaires. Je ne puis cependant me priver de la satisfaction de vous dire moi-même ma pensée sur la question du vicariat à établir. Nous n'avons aucune proposition à faire, nous ne demandons pas du tout que ce vicariat soit créé, encore moins que nous en soyons chargés. C'est aux évêques à voir ce qu'ils veulent faire et ce qu'ils ont à proposer. Quand des propositions seront faites, nous les examinerons et nous verrons si nous pouvons les accepter. Jusque là nous n'avons rien à dire, encore moins à faire. Nous ne consentirons jamais à nous dépouiller de l'établissement du Désert ni de celui de Témiskaming et nous n'accepterons un vicariat que quand on lui aura assuré et garanté des ressources sérieuses: nous ne pouvons [pensons] pas davantage introduire nous-mêmes pour ce nouveau vicariat une demande de secours auprès de la prop. de la foi. Ce vicariat, nous ne le désirons pas, bien loin de là nous ne l'accepterons que s'il est acceptable mais rien qu'alors. Je comprends très bien que d'autres veuillent se débarrasser mais nous avons eu et avons encore assez d'embarras sans en désirer de nouveaux. Tenez ferme là dessus...[8]"

Le 2 novembre 1867, le père Vandenberghe, provincial, envoyait une longue lettre à Mgr Guigues:

"Je viens de faire visite à l'Evêque de Montréal et sa grandeur m'a entretenu du projet de Vicariat à examiner dans la réunion de Toronto. Je n'y pensais pas dans ce moment quand Mgr a entamé cette question avec une

---

[7] Archives générales O.M.I., dossier Vandenberghe. Le 25 septembre 1867, Mgr Turgeon écrivait à Mgr Guigues: "J'ai reçu hier les bulles de Mgr Walsh nommé Evêque de Sandwich, que je lui ai expédiées sur le champ. - Je ne sais quand aura lieu sa consécration, mais il me semble que l'on pourrait attendre cette circonstance pour traiter la grande question de l'établissement d'un Vicaire Apostolique dans les régions du Nord qui n'appartiennent à aucun Evêque de la Province. - En attendant, je prie Votre Grandeur d'étudier la question et de former le plan de cet établissement comme si c'était votre affaire à vous seul; car véritablement, vous seul êtes capable de suggérer les moyens de le faire réussir et les autres Evêques ne peuvent que vous donner leur appui auprès du S. Siège (archevêché de Québec, Registre des Lettres, vol. 29, p. 83).

[8] Archives provinciales O.M.I., Correspondance, vol. 1, p. 192.

préoccupation sensible. Il paraît incliné à préférer un vicariat qui s'établirait sur une terre colonisable et dans un pays qui offrirait quelques ressources. D'après l'évêque de Montréal la résidence la plus favorable pour ce Vicariat serait dans son diocèse du côté du St Maurice. Aussi Mgr vous n'êtes pas le seul qui réclamiez l'honneur de loger le nouveau Vicaire. Ce qui me presse à vous écrire aujourd'hui même, c'est que Mgr de Montréal me presse de me rendre à Toronto et vraiment j'éprouve quelque répugnance à m'y rendre. D'abord n'ayant pas qualité pour agir au nom de la Congrégation, je ne puis rien répondre. Ensuite le projet tel qu'il est présenté, ou semble devoir être présenté, ne me paraît pas avantageux pour la congrégation. Si je puis ajouter autre chose Mgr, je ne voudrais pas que ce soit là une question personnelle. Votre Grandeur a bien voulu dire que certaine candidature avait été éloignée, cependant certaines rumeurs ne la rejetant pas absolument, je crois donc être autorisé à ne pas me montrer dans le haut Canada.

... Si vous vouliez, Mgr, m'adresser vos bons avis, je vous serais bien reconnaissant. Il me semble que vous pouvez mieux que moi donner à nos Seigneurs tous les renseignements désirables. Nos intérêts confiés à votre amour pour la congrégation et pour nous tous, ne me donnent pas d'inquiétude[9]."

Le père Vandenberghe craignait la mitre et avec raison. Mgr Guigues avait sans doute fait des propositions précises au provincial et celui-ci les avait transmises à la maison générale. Le conseil général étudiait ces propositions, le 2 novembre. On prenait note que l'évêque d'Ottawa avait soumis au provincial deux projets pour la création d'un nouveau vicariat: placer le vicariat sur les confins de la terre habitée pour en faire ensuite un diocèse ou bien ériger un vicariat exclusivement pour les populations indiennes. Le premier plan semblait plus inacceptable, car il valait mieux pour commencer s'établir dans quelques postes des terres arrosées par les rivières tombant dans la Baie James, et qu'on y érige plus tard un vicariat apostolique lorsque l'oeuvre serait déjà établie, pourvu que les évêques du Canada donnent les moyens de créer ces postes puisque les ressources des Oblats ne le permettaient pas. Les minutes du conseil terminent par ces mots: "Le conseil entre dans les vues du Provincial[10]."

Le père Aubert, assistant général, écrivait dès le 4 novembre 1867 au père Vandenberghe, pour lui faire part des délibérations du conseil général:

"Le conseil partage votre manière de voir sur tous les points et on ne peut qu'approuver votre manière d'agir dans cette circonstance. Les Evêques tout en voulant le bien cherchent cependant à se débarrasser d'un fardeau qui les gêne pour le jeter sur nos épaules. Les supérieurs sont comme des pères de famille qui ne doivent accepter une position qui impose des charges qu'autant qu'on leur fournit le moyen de les remplir honorablement. Autrefois le missionnaire de Témiskamingue et Abbitibbi recevait 150 L. Le p. Laverlochère en faisant de plus Albany et Moose ne recevait pas davantage. La mission du St Maurice coûtait 175 L. Pour nous on la réduisit à 150. C'est la pensée du T.R.P.G. qu'il n'y a pas lieu encore d'établir

---

9 Ibidem, dossier Montréal.

10 Page 236.

un vicariat au milieu des sauvages dans la partie dont vous parlez. Encore pas un vicariat a priori. Le meilleur est qu'on fixe des postes et qu'on nous en donne les moyens[11]."

Le père demande ensuite au provincial de considérer les frais de voyage, d'entretien, d'installation et de penser aussi que la vie de missionnaire apporte des infirmités précoces. On refuserait donc le vicariat tel que proposé. Le père Aubert continuait:

"Les deux plans dont l'évêque d'Ottawa vous a parlé au sujet de la création d'un nouveau vicariat qui lui enlèverait une partie de son diocèse qui l'embarrasse le plus ont été examinés en conseil. Partez du principe que les évêques tout en voulant le bien, cherchent à se débarrasser du fardeau pour le mettre sur nos épaules avec le moins de sacrifice possible pour leur bourse. Dans le passé nous avons agi en enfants, ne nous laissons plus emporter par l'enthousiasme, n'acceptons donc qu'à des conditions avantageuses pour nous. Il est bon que les sujets ne soient animés que par le sentiment de zèle, les supérieurs en pères de famille ne doivent accepter de charges qu'avec les moyens d'y suffire. Autrefois le missionnaire de Témiskaming recevait 150 L. et le p. Laverlochère allant jusqu'à Albany et Moose n'eut rien de plus, ce qui suffisait pour le voyage, devant encore suffire pour son entretien durant l'année. La mission du St Maurice coûtait 175 L., c'était un curé, on la réduisit à 150 L. pour nous, y compris l'entretien durant l'année. Et quand ces missionnaires sont infirmes ils tombent à notre charge. Dans les circonstances actuelles l'on a besoin de nous, voyons si les conditions sont acceptables. Le 1er plan proposé pour établir le vicariat, la rivière au désert n'est qu'un moyen très clair de faire peser sur nous les frais de fondation. Comme je le pense et c'est la pensée du t.r.p. G. il n'y a pas lieu encore de créer un vicariat au milieu des sauvages. Le mieux est de créer des postes et que l'on nous en donne les moyens. Le p. Laverlochère aurait dû s'établir près de la mer. Ne craignez pas que l'on appelle d'autres religieux qui soient plus coulants, ils n'accepteront pas. Ce serait mieux que d'autres fassent un travail à bon marché. Vous avez un calcul à faire 1° frais de voyage 2° frais d'entretien et de nourriture 3° frais d'installation. En outre comme le missionnaire est sujet à des infirmités précoces il faut un certain excédent[12]."

Le lendemain, Mgr Guigues écrivait au provincial qu'avant de partir pour Rome il avait vu Monseigneur de Montréal qui l'avait beaucoup encouragé pour ce vicariat, il y voyait de grands avantages et il l'autorisait et l'encourageait à en parler en son nom à Rome et au supérieur général des Oblats, mais il ne fut pas alors question de l'endroit où il fallait le placer. Mgr Guigues dit ensuite au père Vandenberghe qu'il faut qu'il se rende à Toronto où cette affaire sera discutée[13].

"Je reçois votre lettre et j'y réponds immédiatement. Avant mon départ pour Rome j'avais vu Mgr l'Evêque de Montréal et je lui avais parlé du Vicariat

---

[11] Archives provinciales O.M.I., dossier Correspondance, vol. 1, p. 146.

[12] Ibidem, p. 194-195. On trouve deux copies de cette lettre dans le Registre des Correspondances; la seconde est plus détaillée.

[13] Archives provinciales O.M.I., dossier Ottawa, 1ère maison, Evêché.

pour les Sauvages du Nord du Canada. Sa Grandeur avait beaucoup insisté sur les avantages qu'elle voyait et m'autorisa et m'encouragea à en parler en son nom à Rome et au R.P. Supérieur Général des Oblats. Mais, il ne fut pas question alors du lieu où il pourrait être placé. Je ne suis pas cependant surpris de ce qu'il vous a dit sur les avantages de le placer dans un endroit où l'on trouverait quelques ressources, indépendamment de celles de la propagation de la foi; car on ne peut pas se dissimuler que les ressources n'avancent pas en proportion. Je ne vois pas d'absolue nécessité à ce que vous veniez à Toronto, mais il me paraîtrait cependant avantageux de vous trouver dans cette occasion en rapport avec tous les Evêques de la province et peut-être de quelques-uns des Etats-Unis. La position que vous auriez à prendre sur la question du vicariat serait de repousser les plans qui ne seraient pas admissibles. S'il en est présenté quelqu'un de ce genre, quant aux autres de promettre de les référer au Supérieur Général. Si vos occupations ne vous permettent pas de vous y rendre, je traiterai la question aussi bien qu'il me sera possible, je crois que Mgr de Montréal en proposant la limite Nord de son diocèse s'engagerait à faire beaucoup pour ce nouvel établissement, car sans cela son plan me paraîtrait peu réalisable.

Je ne suis pas surpris qu'avec le petit nombre d'ouvriers que vous avez sous la main, vous n'éprouviez beaucoup d'embarras pour le placement des sujets, mais je crois que lorsque vous aurez acquis une connaissance des lieux et des personnes, vous ferez bien de régler et de décider d'après cette connaissance, sans trop vous embarrasser des demandes et des réclamations, car vous savez qu'avec les meilleures intentions, chacun est porté à s'occuper de son oeuvre et à s'inquiéter médiocrement de celle des autres[14]."

Le 7 novembre, répondant à une demande de Mgr Bourget, le père Vandenberghe lui faisait parvenir quelques renseignements sur les projets en cours:

"Votre Grandeur a voulu me demander quelques notes sur les Missions que nos Pères desservent au Nord du Canada. Comme je ne puis moi-même me rendre à Toronto et que je me vois privé de l'honneur et de l'avantage d'offrir mes respects à NN.SS. les Evêques, j'ai pensé que je devais au moins y envoyer un représentant de la Congrégation des Oblats. Le Rév. père Tabaret qui est parfaitement renseigné sur toutes nos affaires s'y rencontrera avec Votre Grandeur et pourra suppléer à l'insuffisance de ce que je puis écrire par cette lettre.

1° Une première difficulté se présente souvent à nos Pères quand ils songent à organiser les missions des Sauvages. Ils ignorent les limites des districts dans lesquels ils doivent exercer leur zèle. Je crois tout d'abord [que] nous pouvons regarder comme formant une mission à part toutes les côtes du Labrador et du golfe Saint-Laurent, et en effet ce service ne peut se faire que par le Saint-Laurent."

Il s'étendait ensuite longuement sur la partie de la Baie James, puis passait au Labrador.

"Je vous prie, Monseigneur, de vouloir bien bénir nos missionnaires dont je connais tout le dévouement; toute leur ambition est de vivre et de

---

14 Ibidem.

mourir auprès de ce petit troupeau, bien petit, tout inconnu. Vous ne me refuserez pas non plus, Monseigneur, une bénédiction en agréant mes sentiments les plus respectueux.

J'ajoute ici une note sur la population de nos missions et des postes de la Baie d'Hudson.

Postes catholiques	population
1. Albany	500
2. Abbitibbi	350
3. Témiskaming	250
4. Grand Lac	200
5. Mikiskan	60
6. Waswanipi	100
7. Wemontachin	300
8. Désert Maniwaki	450
9. Mattawan	
Fort William	350
	2560

Postes protestants	population
1. Albany	150
2. Rupertshouse	200
3. Moose	250
	600

Postes non visités
1. Mattawagamang
2. Rivière Brunswick
3. Mistassini
4. Great Wales River
5. Little Wales River
6. Fort Georges
7. Hannabay

Le Rév. Père Babel résume ses travaux et ses observations comme il suit:

1° Il a donné quatre missions sauvages; il y a eu 39 baptêmes d'adultes et 66 enfants de parents infidèles; quatre nouveaux postes ont été visités la Rigolette, New River, Winnaukapan et Petatstekapan.

2° Le voyage a duré cinq mois et demi: la distance parcourue est de 2371 milles, dont 1112 ont été faits en canot, 450 en goélette et 1050 en steamer.

3° Les conclusions du père Babel sont celles-ci:

1) Il est inutile d'avoir une résidence dans ces parages.

2) Il faudra une Chapelle à Sandy Lake, grand lac très poissonneux. Les sauvages, les commis comme les missionnaires demandent cette Chapelle. Le lac de Petatstekapan autrefois très poisonneux est maintenant ruiné.

3) Il faudrait une autre chapelle à Rigolette.

4) Il serait nécessaire d'empêcher de monter de la boisson dans le bois.

4° Chiffres pour calculer la population:
Mingan 412 âmes soit 107 familles
La Rigolette: 000
New River 16 familles
Petatstekapan 173 âmes (Naskapis des terres boisées)
Naskapis des terres arides, 220 âmes
Winnaukapan, 000[15].

En faisant parvenir une copie de ce rapport au père Aubert, le provincial notait:

"Il m'a paru nécessaire de vous en donner connaissance. Je suppose que l'on soumettra au Père Général ce qui aura été décidé dans la réunion de Toronto au sujet du nouveau Vicariat à fonder. Ce rapport est un peu exagéré dans ce que je dis de la population: ma conviction est que la population totale ne s'élève pas à 5.000: en comptant 2.500 Catholiques je dois compter ceux

---

[15] Archives générales O.M.I., dossier Baie d'Hudson: Rapports, et archevêché de Montréal, dossier Oblats.

du Désert et ceux qui sont sur la route de Témiskaming à Ottawa. Les missions sauvages sont donc une bien mince chose quant à l'importance numérique[16]."

Une réunion avait eu lieu à Toronto à l'occasion du sacre de Mgr Pinsonneault et Mgr Guigues en donnait le résultat au père Vandenberghe, le 16 novembre. Les idées de Mgr Guigues ne tomberaient pas dans un terrain fertile si l'on considère l'atmosphère générale qui prévalait.

Mgr Guigues disait en substance qu'il avait été question, dans la réunion des évêques, du vicariat à créer dans le nord des diocèses de Québec, de Trois-Rivières, de Montréal et d'Ottawa. On avait d'abord cherché à en trouver les limites les plus convenables et ensuite à déterminer ce que chaque diocèse pourrait faire dans l'intérêt du vicariat. Il demandait alors au provincial de soumettre le projet au supérieur général des Oblats et de lui donner la réponse qu'il devait transmettre aux évêques. Ceux-ci croyaient que dans le moment il suffirait de faire deux établissements pour les Indiens, l'un à l'est de la Baie d'Hudson et l'autre sur la partie est du vicariat. Dès que les premières démarches pour fonder ces établissements auraient été faites, le provincial toucherait la somme ou une partie de la somme promise par les évêques, même si le vicaire n'avait pas été nommé par le Saint-Siège. Le vicaire pourrait faire des quêtes dans les diocèses de Québec et de Montréal. Mgr Bourget, non seulement ne s'y opposerait pas, mais il avait dit qu'il l'inviterait. Les limites du vicariat seraient les suivantes. Il serait borné au sud-est et au sud par les diocèses de Havre-de-Grâce (Terre-Neuve), de Rimouski, de Québec, de Trois-Rivières, de Montréal et d'Ottawa, à l'ouest par le diocèse d'Ottawa et la Baie d'Hudson. Au nord, les limites du vicariat seraient le détroit d'Hudson et la Baie de Baffin jusqu'au diocèse de Havre-de-Grâce.

Il serait à désirer que le vicaire s'occupât de tous les Indiens du nord des diocèses avoisinant le nouveau vicariat. La souscription annuelle, proposée par les évêques et devant durer trois ans, s'élevait comme suit: Québec $600, Montréal $800, Ottawa $100, Kingston $100, Toronto $100 et Trois-Rivières $200. Rien n'avait été fait auprès de la propagation de la foi de France, ce serait sans résultat et le nouveau vicaire pourrait le faire plus facilement quand il donnerait tous les détails sur la somme votée et sur les secours que l'on pourrait raisonnablement attendre des diocèses de Québec et de Montréal par suite des prédications. Les sommes déjà allouées pour les missions indiennes continueraient à être remises au provincial pour les missions déjà établies[17].

Le 15 novembre, Mgr Turgeon écrivait au cardinal Barnabo, Préfet de la Propagande:

"Je m'empresse de porter à votre connaissance l'heureuse nouvelle que Mgr Walsh, le nouvel Evêque de Sandwich, a été consacré dimanche dernier, le 10 du courant, dans la cathédrale de Toronto, où il était ci-devant Grand-Vicaire, avec une grande pompe, à la grande joie et édification des

---

16 Archives provinciales O.M.I., Correspondance, vol. 1, p. 142.

17 Registre des Lettres (Ottawa), vol. 9, p. 414 et suiv.

catholiques, et même des protestants si fanatiques de cette ville.

.....

Nous avons profité de la circonstance pour traiter quelques questions importantes: entre autres, celle de la division de notre province ecclésiastique, dont la décision a été remise à notre prochain Concile provincial, qui aura lieu, si Dieu le permet, le printemps prochain: et de plus celle de l'établissement d'un Vicaire Apostolique chargé d'évangéliser les pauvres sauvages qui habitent les forêts immenses qui se trouvent entre les diocèses du Bas-Canada et la Baie d'Hudson: établissement que nous avons résolu de demander au S. Siège, sans délai, et pour le soutien duquel chacun de nous a souscrit une somme proportionnée à ses moyens[18]."

Le 21 novembre 1867, le père Tabaret, s'adressant au provincial, affirmait que si les Oblats acceptaient le vicariat, les évêques désiraient que le supérieur général désignât lui-même le vicaire qu'ils présenteraient au souverain pontife[19].

Le vicariat proposé était, on le voit, un territoire immense s'étendant de la Baie James à Terre-Neuve, dans un pays presque inaccessible et les ressources promises pour le court espace de trois ans consistaient, en somme, en peu de chose.

Le 20 novembre, le père provincial envoyait une longue lettre au père Fabre.

"J'avais pensé que les Evêques réunis à Toronto après avoir délibéré ensemble sur le nouveau vicariat à fonder, vous auraient fait parvenir directement le résultat de leurs délibérations. Aussi j'ai été étonné de recevoir moi-même cette communication de la part de Monseigneur d'Ottawa. Je vous envoie une copie exacte de la lettre qui contient les propositions faites par les Evêques du Canada. J'ai acquis la conviction certaine que toute cette affaire a été conçue et dirigée uniquement par Monseigneur Guigues; les autres Evêques n'ont fait que donner leur appui et leur consentement. Je n'ai pas encore répondu à Sa Grandeur, parce que je ne sais pas encore quelle position je dois prendre dans cette affaire: si je dois tout simplement accuser réception de la lettre, ou bien si je dois lui faire mes observations.

Les propositions qui sont faites ne parlent que de la fondation de deux établissements sur les terres des sauvages. C'est fort bien et avec les ressources que l'on offre, ces deux établissements se feraient assez facilement. Il n'est pas dit du tout quelle est la nature du vicariat à établir, ou si le vicaire doit être pris dans la Congrégation. Dès que le Vicaire est choisi dans la Congrégation, qu'il s'agisse des sauvages seulement ou qu'il faille s'occuper des colons, il faudra une administration séparée de la province du Canada. Si l'Evêque n'est pas membre de la Congrégation, ce qui suppose une oeuvre des colons, la province du Canada pourrait continuer ses missions sauvages.

C'est vrai que l'on n'assure des ressources que pour trois ans: ce temps suffit pour faire les deux fondations dont il est fait mention. Ensuite

---

18 Registre des Lettres, vol. 29, p. 104.

19 Archives provinciales O.M.I., dossier Université d'Ottawa 1867-1869.

l'on s'arrangera selon que la divine Providence le voudra. Je suis bien aise que Nos Seigneurs aient compris la difficulté qui existe vis à vis la propagation de la Foi.

Les limites assignées sont bien vagues, mais ce serait l'affaire du Vicaire, qui se ferait préciser les pays de sa juridiction.

Les Evêques prennent un moyen terne: en créant quelques postes, ils préparent les choses pour former un vicariat régulier. Pour le moment les Evêques n'offrent pas un vicariat; mais uniquement deux nouvelles fondations et puis des ressources fixes au moins pour trois ans. En acceptant, la Congrégation s'engage[20]."

Les informations fournies par le père Vandenberghe ne sont pas parfaitement exactes, car il s'agit d'un véritable vicariat, comme le montre la lettre du père Tabaret, le 21 novembre, mais que le provincial n'a pas encore reçue. Il corrigera son erreur dans une lettre au père Fabre, du 28 novembre 1867. Les évêques veulent que le supérieur général désigne le vicaire.

"Je vous signale cette circonstance et parce qu'elle est très importante et parce que Monseigneur Guigues m'a chargé de le faire.

Il faut savoir, mon Très-Révérend Père, que j'avais envoyé le Père Tabaret à Toronto pour y représenter la Congrégation. L'on m'avait pressé d'y aller moi-même, mais j'avais une affaire à régler à Québec par rapport aux écoles, dont les Frères Viateurs deviennent propriétaires. D'autre part le Père Tabaret avait demandé des fonds pour son Université au Gouvernement de la Province qui siège à Toronto. Ce bon Père ne m'a pas écrit un seul mot de ce qui s'est fait et enfin je reçois ces lignes sans aucune explication. J'aurais cependant voulu connaître quelque chose de plus. Pour le moment, j'attends que l'on me parle, toujours prêt à répondre comme par le passé puisque vous approuvez mon attitude.

J'ai simplement accusé réception de sa lettre à Monseigneur Guigues en ajoutant toutefois que ma pensée était que la Province pouvait surveiller les missions de la Baie d'Hudson et qu'un nouveau vicariat n'est pas dans les intérêts de la Congrégation; que du reste je transmettrais à Sa Grandeur la lettre du Supérieur Général dès qu'elle serait arrivée[21]."

Le père Vandenberghe se montra pourtant favorable à ce projet de vicariat le 22 novembre 1867. Ecrivant à Mgr Guigues, il affirmait qu'il avait transmis au supérieur général les propositions relatives à deux nouveaux postes à créer sur les terres des Indiens et il ne croyait pas que le supérieur général s'opposerait. Avec la souscription promise et la latitude que l'on laissait aux Oblats, cela permettrait, il l'espérait, de faire les établissements projetés. Le personnel présentera des embarras et il faudra du renfort d'Europe. On se chargera de tous les Indiens de la Baie d'Hudson, mais le provincial se disait convaincu qu'on pouvait le faire sans qu'un Oblat soit vicaire apostolique, surtout si le vicariat devait comprendre les terres de colonisation[22].

---

20 Archives générales O.M.I., dossier Vandenberghe.

21 Ibidem.

22 Archives provinciales O.M.I., dossier Plattsburg 1867-1869.

L'attitude du provincial ne semble pas parfaitement claire et on a l'impression qu'il joue un rôle dangereux, disant oui à Mgr Guigues et disant non à la maison générale. D'ailleurs on connaît l'espèce de panique dont étaient saisis et le père Fabre et son administration générale dès qu'il était question d'élever un Oblat à la dignité épiscopale. C'est presque un péché irrémissible!

La correspondance du provincial reçue à la maison général, le conseil en prit connaissance le 13 décembre 1867. En dépouillant les lettres du Canada, il y avait celle de Mgr Guigues relativement à la réunion des évêques de Toronto sur le vicariat apostolique dans la région nord des diocèses de Rimouski, de Trois-Rivières, de Québec, de Montréal et d'Ottawa, c'est-à-dire du Labrador à la Baie d'Hudson. Le provincial le trouvait peu acceptable. Le conseil, ne voulant pas se prononcer, référait l'affaire au Canada pour que le conseil provincial regardât plus immédiatement cette question et le conseil général se prononcerait quand il aurait reçu le procès verbal du Canada[23].

Cette décision avait dû être prise après réception de la lettre du père Vandenberghe, datée du 20 novembre. Celle du 6 décembre semble avoir modifié les pensées de l'administration générale. Le conseil examinait de nouveau le problème, le 27 décembre. Après avoir refait l'histoire de la question et énuméré la proposition de l'épiscopat, le conseil notait que les pères Vandenberghe et Tabaret étaient favorables, car cela attirerait de la considération, de la sympathie et des sujets. On décidait cependant d'attendre les délibérations du conseil provincial[24].

Le père Vandenberghe avait en effet écrit au père Aubert, le 6 décembre: "Quant à la question du Vicariat, l'on attend la réponse du Supérieur Général à la lettre de Monseigneur Guigues. Qu'en arrivera-t-il? L'on croit ou l'on semble croire que c'est chose faite. Je n'ai pas encore eu l'occasion de m'expliquer à ce sujet; mais appuyé comme je le suis, je puis parler haut et paraître exigeant. Le fin mot de la question est toujours celle-ci. Les Evêques voudraient que ce nouveau Vicariat fût adopté par la propagation de la Foi, sans que eux-mêmes ils aient aucune charge à supporter; ils aiment à garder ce qu'ils ont. Cependant l'Evêque de Montréal ne calcule pas comme les autres[25].

Nous ne trouvons pas la lettre du provincial, où, selon le conseil général, il aurait été favorable au projet.

Le 30 décembre, le père Aubert demandait au père Vandenberghe de réunir son conseil extraordinaire (il avait été nommé provincial le 18 août 1867[26]) relativement au nouveau vicariat et d'en envoyer le résultat à la maison générale ainsi que les motifs qui influenceraient la décision[27]. Il ajoutait que le

---

23 Page 239. Chacun se renvoyait la balle!

24 Page 244.

25 Archives générales O.M.I., dossier Vandenberghe.

26 Registre du Conseil général, p. 227.

27 Archives provinciales O.M.I., dossier Correspondance, vol. 1, p. 151.

conseil général n'était pas favorable au vicariat spostolique. Son opinion personnelle consistait en ceci: comment un homme, quelqu'actif qu'il puisse être, pourrait-il visiter tout le pays situé entre le Labrador et la Baie d'Hudson? De quoi vivront les missionnaires? Il faut aussi considérer la pénurie de sujets et de ressources. Puis si l'oeuvre venait à ne pas prospérer, la congrégation assumerait tous les reproches et la honte de l'échec. Il est pourtant certain que l'on ne peut reprocher aux Oblats de manquer de zèle. Le père terminait sur cette phrase, que nous approuverions bien volontiers: "Quant à l'ambition d'avoir toutes les missions sauvages de l'Atlantique au Pacifique sans solution de continuité, il ne faut pas s'y laisser prendre[28]."

Evidemment, on ne peut être indifférent à un semblable honneur d'évangéliser tous les Indiens d'un pays, mais encore faut-il pouvoir le faire d'une façon efficace et avantageuse pour les populations.

On n'était pas beaucoup plus avancé à la fin de cette année. Qu'en serait-il de 1868, c'est ce que nous allons maintenant étudier.

Le 20 janvier, le père Fabre écrivait au père Vandenberghe que plus il pensait à ce pays, moins il était porté à l'accepter[29]. Le 10 janvier, le père provincial s'adressait au père Aubert. Il avait reçu sa lettre du 24 décembre et il y répondait le jour même.

> "J'ai peur qu'il n'y ait entre nous quelque malentendu au sujet de la grave question du nouveau Vicariat. Vous me dites que l'affaire m'a été renvoyée. Je ne sais si vous voulez parler des instructions qui m'ont été données par le Très Révérend Père Général dans sa lettre du 11 novembre. Depuis cette époque je n'ai rien reçu et cette date est antérieure aux communications officielles qui m'ont été transmises au nom des Evêques du Canada réunis à Toronto par une lettre de Monseigneur Guigues en date du 16 novembre. Je me suis empressé de vous envoyer cette lettre et j'ai tâché de vous donner en même temps les renseignements qui me semblaient propres à vous éclairer.

---

28 Ibidem, dossier Administration générale.

29 Ibidem. Il faut remarquer que l'administration Fabre n'a pas brillé par son esprit d'entreprise. On doit ajouter à sa décharge que les sujets manquaient partout.

Le 14 janvier 1868, le cardinal Barnabo répondait à Mgr Baillargeon: "Litteras A. Tuae die 14 Novembris datas accepi: eisque consecrationem electi Sandwicensis Toronti celebratam solemni ritu fuisse intellexi; tum Fidei professionem de more ab illo praestitam legi.

Optimum ratus consilium A. Tuae et coepiscoporum tuorum quo censuerunt pro sylvicolis inter inferiorem Canadam et sinum Hudson degentibus novum Apostolicum Vicariatum erigendum esse, idque, ut nulla interposita mora, constituatur plane probo. Cum itaque mox coram EE. PP. Divisio Dioecesis S. Bonifacii proponenda sit, satius erit si ea opportunitate et de novo hoc Vicariatu sermo habeatur. Quapropter necessarias informationes, cum quoad territorium, limites, dotationem, tum quoad personas inter quas Vicarius Apostolicus eligendus sit, quamprimum a te expecto.

Quae vero de Catholicae rei in istis regionibus progressu enarras plane gratissima mihi acciderunt" (archevêché de Québec, dossier C.M.R. V p. 188).

J'ai parlé de cette affaire à plusieurs de mes conseillers, mais je n'ai pas cru pouvoir en faire l'objet d'une délibération, d'abord parce que la question était déférée à notre Supérieur Général. Ensuite parce que la question comme elle est posée ne me paraît pas appartenir à la Province: il s'agit de créer un nouveau Vicariat en dehors de la Province. J'ai une autre raison pour ne pas en parler à tout le monde, c'est que certains de mes conseillers ne garderaient probablement pas le silence: le silence est cependant nécessaire pour réussir dans les nouvelles fondations projetées. La nécessité d'agir avec prudence et habileté pour ces nouvelles fondations me font désirer d'avoir une solution avant le mois de Mars. C'est le moment où je dois tracer à mes missionnaires ce qu'ils doivent faire pendant leur campagne prochaine. S'ils doivent s'occuper de fondations, ils doivent prendre leurs précautions et nous, nous devons leur en fournir les moyens. J'ai commencé moi-même à prendre certaines dispositions en envoyant à Témiskaming le Père Nédelec, afin d'être dans la possibilité d'agir, s'il le faut. Certainement nous ne désirons pas la création de ce Vicariat qui compte 5.000 âmes: je crois que si les Evêques voulaient assurer quelques fonds à la Congrégation, le bien se ferait complètement et simplement par les missionnaires de la Province. Les Evêques veulent se débarrasser du souci de soigner ces âmes et du souci d'argent. J'ai formulé cette opinion avant qu'il ne fût question de ma personne. Depuis que le hasard m'a fait découvrir cette affaire, je dois être encore plus réservé. Je ne voudrais pas qu'une question personnelle obscurcisse le bon sens. Certainement si l'on veut me punir ce serait de me forcer à être autre chose qu'un simple religieux[30]."

La lettre du père Fabre du 11 novembre, à laquelle le père fait allusion, se résumait à dire que le vicariat n'était pas encore approuvé, et que le général approuvait complètement la manière de voir du provincial. Quant à la lettre du père Aubert, datée du 24 décembre, elle est introuvable. Peut-être le père Vandenberghe s'était-il permis de la faire disparaître puisqu'il était personnellement en cause, car on voulait le faire vicaire apostolique.

Le 27 janvier 1868, à la demande du père Aubert, le conseil provincial se réunissait. On en arrivait aux conclusions suivantes: 1° On ne pouvait maintenir le statu quo dans les missions indiennes, car leur situation était trop précaire. Il fallait que les évêques accordent une action indépendante à la congrégation et des ressources. 2° Créer un vicariat, ce serait multiplier, dans la congrégation, les divisions administratives. 3° Il y avait difficulté quant aux ressources. Les évêques avaient fait une souscription pour trois ans, mais la Propagation de la Foi de France voudrait-elle se charger des charges des évêques? 4° Conviendrait-il de laisser ces missions pour que d'autres les prennent? La réponse était affirmative, car on pourrait employer les pères utilement aux Etats-Unis. D'autres opinaient pour le contraire: on avait commencé ces missions et elles pouvaient servir au Canada en rendant les Oblats populaires et en leur attirant des vocations. 5° Il y avait des inconvénients à ce qu'une autre congrégation se chargeât de ce travail; elle prendrait pied au Canada et diviserait et nos travaux et nos sujets. 6° Quant à former de nouveaux postes comme les évêques le voulaient, il fallait attendre pour voir si

---

[30] Archives générales O.M.I., dossier Vandenberghe.

le vicariat serait accepté[31]. En somme, on ne réglait rien.

Le 21 janvier, le père Vandenberghe annonçait qu'il tiendrait prochainement conseil et, le 31, il en donnait le résultat:

"L'affaire la plus importante est celle du nouveau Vicariat. Le sentiment général du conseil est qu'il faut se soustraire à ce Vicariat s'il y a possibilité; mais tous aussi voudraient conserver les missions. L'on voudrait pouvoir concilier les deux choses, desservir les missions et n'avoir pas de Vicaire Apostolique. Dans le cas qu'il s'agisse d'opter entre l'abandon des missions et l'acceptation du vicariat, le Conseil a incliné pour le refus: une seule considération, c'est celle qui fait entrevoir une autre Congrégation qui s'implanterait au Canada en acceptant le Vicariat du Nord, ce qui pourrait nuire à nos oeuvres et détourner des sujets, lesquels ne sont pas déjà trop nombreux. Nous avons confiance que la Sainte Vierge voudra vous inspirer afin que vous vous décidiez pour le parti le plus conforme à la gloire de Dieu. Une décision est nécessaire parce que le statu quo est impossible, car nos missionnaires se découragent: il faut au moins qu'ils aient la liberté et les moyens de faire l'oeuvre et de la compléter[32]."

D'après les minutes du conseil, il ne semble pas que le rapport du père Vandenberghe soit le reflet exact de la délibération. On y entrevoyait des difficultés, mais on tenait à garder les missions indiennes, sans y mettre la condition que cela ne pouvait se faire si un vicaire apostolique était nommé.

Dans sa lettre du 31 janvier 1868, au père Fabre, le provincial ajoutait une annexe intitulée Exposé 1° Erection d'un Vicariat Apostolique.

"PROPOSITION. - L'érection des missions du Nord en Vicariat n'est pas avantageuse à la Congrégation. La Congrégation aurait intérêt à se charger de toutes ces missions comme oeuvre de la Province; mais à certaines conditions.

I. RAISONS contre l'acceptation de ce vicariat:

1) L'insuffisance de la population qui est tout à fait insignifiante.

2) Si le Vicariat doit comprendre les sauvages des autres diocèses, il y aura conflit de juridiction.

3) Le vicariat dans ses limites assignées ne pourrait être administré à moins que le Vicaire réside au Canada afin de communiquer également avec l'Est et l'Ouest. Où résiderait-il?

4) Ce vicariat s'appuiera toujours sur le Canada, et créera des difficultés à l'administration provinciale.

5) Le secours promis par les Evêques n'est que pour trois ans; et d'autre part peut-on compter sur la propagation de la Foi? Les quêtes ne peuvent constituer un état fixe.

6) C'est multiplier dans la Congrégation les divisions administratives, car le Vicaire ne peut être soumis au provincial.

II. RAISONS en faveur du Vicariat:

1) Le service spirituel se fera plus régulièrement, plus complètement, avec plus d'unité et d'autorité.

2) Un évêque aura plus d'ascendant auprès de la Compagnie de la Baie d'Hudson, ou l'autorité qui la remplacera.

---

31 Vol. 2, p. 162.

32 Archives générales O.M.I., dossier Vandenberghe. La crainte de l'épiscopat pour un Oblat joue encore ici.

3) Les évêques ont un grand avantage à se décharger de ces missions et moralement et pécuniairement.

III. MOTIFS d'accepter les missions comme oeuvre de la Province à condition:

1) que du consentement de tous les évêques, la Congrégation puisse agir en toute liberté.

2) que l'on assure un secours annuel fixe et régulier.

a) Parce que nos missionnaires y sont déjà: c'est honorable que de continuer une oeuvre commencée.

b) Cette oeuvre de dévouement rend la Congrégation populaire au Canada; ce sont les missions les plus rapprochées.

c) Cette oeuvre nous attirera des vocations.

d) Elle peut procurer un certain crédit auprès du Gouvernement.

IV. Faut-il s'occuper de la création des nouvelles missions avant que l'acceptation du Vicariat soit décidée?

1) Dans l'intérêt de l'Oeuvre, plus tôt ces fondations peuvent être commencées, mieux cela vaut.

2) Les Evêques semblent n'avoir souscrit que supposé l'acceptation du Vicariat, donc les ressources sont incertaines."

Les raisons étaient fortes et pour l'acceptation et pour le refus. On doit noter cependant que la source des difficultés consistait dans la création du nouveau vicariat et nullement dans la continuation et l'extension des missions.

Le 6 février, le provincial faisait parvenir au père Aubert le rapport du conseil provincial et ajoutait:

"Pour nos affaires vous en jugerez par le procès-verbal que je vous envoie. J'ai été obligé de le faire moi-même; mais la partie principale a été lue devant trois consulteurs. Au sujet du vicariat les sentiments eussent été bien plus prononcés, si le Père Tabaret n'avait pas paru pencher pour l'acceptation dans la crainte qu'une autre Congrégation ne nous supplantât au Canada. Enfin j'ai tâché de rendre de mon mieux les divers avis. Je crois qu'à Paris, vous voulez temporiser et renvoyer la décision aussi loin que possible. Ce serait parfaitement bien sauf l'embarras pour nous de savoir s'il faut profiter des circonstances afin de pousser les missionnaires en avant, ou bien s'il faut les retenir. Nos Pères sont passablement découragés et les lettres qui m'arrivent de Témiskaming m'apprennent que l'accord entre les Pères Lebret et Pian est loin d'exister. Je crois réellement que le Père Lebret vous causera des désagréments. Si je ne me trompe, ce bon Père voudra ou être supérieur ou aller chercher fortune dans les missions du Nord-Ouest. Je ne crois pas que le jugement soit tout à fait téméraire[33]."

Il semble donc que les missionnaires auraient aimé une organisation qui les aurait aidés dans l'accomplissement de leur lourd ministère.

Le père Vandenberghe dut aussi parler ou écrire à Mgr Guigues au sujet de sa position dans l'affaire du vicariat, car l'évêque d'Ottawa lui écrivait,

---

[33] Ibidem.

le 7 février 1868:

"Il est fâcheux que l'on ne m'ait pas fait part à Paris des observations que vous me faites sur le nouveau vicariat et que l'on ne m'ait pas même laissé soupçonner que l'on y voyait des difficultés, je me serais dispensé d'en parler à Rome, de transmettre aux Evêques de la province la réponse de Paris et de Rome, et l'Archevêque n'aurait rien communiqué aux Evêques de la Province, on sera probablement surpris de cette nouvelle, si toutefois elle se confirme[34]."

Le même jour, le père Tabaret écrivait, de son côté, que cette nouvelle avait affecté Mgr Guigues. Il poursuivait:

"Le sup. Gén. l'avait invité à faire des démarches à Rome, lors de son dernier voyage ad limina apostolorum pour l'érection de ce vicariat; avant de quitter la France on lui a encore affirmé que l'on accepterait ce vicariat; c'est d'après ces assurances réitérées qu'il a parlé aux Evêques. Il ne comprend pas aujourd'hui après toutes ces démarches. Mon administration, me disait-il, se compromet en agissant de la sorte que du reste on fasse comme on voudra. Je ne me mêle plus de cette affaire[35]."

Encore une fois, on avait réussi à froisser Mgr Guigues.

Le 8 février 1868, Mgr Turgeon annonçait à Mgr Guigues que la proposition du vicariat apostolique rencontrait la chaleureuse approbation du cardinal préfet de la propagande qui venait de lui écrire. Il demandait en conséquence à Mgr Guigues de préparer une carte et une description des principaux centres pour le prochain concile[36]. Mgr Guigues tarda un peu à répondre et ce fut heureux, car dans l'intervalle des choses importantes devaient se passer.

Le 21 février, le conseil général prenait note que le conseil provincial du Canada avait rejeté le vicariat apostolique s'étendant du Labrador à la Baie d'Hudson. Les raisons étaient les suivantes: 1° Les divisions administratives seraient multipliées pour une population insignifiante, peut-être pas plus de cinq mille âmes. Le vicaire de ces missions serait souvent dans le Canada, même s'il n'était pas obligé d'y avoir sa résidence. 2° Les ressources offertes par les évêques étaient précaires, incertaines et insuffisantes. On devait donc refuser, même si le refus entraînait l'arrivée d'une nouvelle congrégation et diminuait le recrutement. Le conseil général, par conséquent, refusait unanimement la proposition des évêques du Canada parce que le conseil provincial du Canada s'y opposait, parce qu'on n'avait pas assez de sujets et enfin parce qu'on

---

34 Archives provinciales O.M.I., dossier Ottawa, 1ère maison, Evêché.

35 Ibidem, dossier Université d'Ottawa 1867-1869. Le 22 janvier, Mgr Guigues s'était permis d'écrire au secrétaire de la Propagation de la Foi à Paris: "Les évêques du Canada se préoccupent beaucoup de la pensée d'établir un vicariat pour les missions sauvages qui sont au nord des diocèses du Canada. L'étendue de ces terres est très vaste & les sauvages qui s'y trouvent sont à peu près dans une proportion égale à celle des évêchés établis au nord de l'Amérique. Cette belle oeuvre aurait pu être établie depuis plusieurs années. Le manque d'ouvriers & de ressources l'ont empêché & les Protestants ont su en profiter." (Propagation de la Foi de Paris, dossier F. 182).

36 Registre des Lettres, vol. 29, p. 139.

n'offrait pas de ressources suffisantes. Le général allait jusqu'à dire que même si le refus devait nous enlever toutes les missions indiennes du Canada, il fallait quand même ne pas accepter. Le conseil était donc unanime, car on ne serait jamais embarrassé pour placer les sujets[37].

Dès le 22 et le 25 février, le père Aubert s'adressait au provincial et, en annonçant le refus, affirmait que probablement aucune congrégation n'en aurait voulu[38].

Le père Aubert s'empressa ensuite d'avertir Mgr Guigues. Le conseil provincial s'était prononcé contre le vicariat et le conseil général ne pouvait l'accepter. On s'était développé beaucoup trop pour ses forces et dans quelques années on demanderait une division. Comment un vicaire apostolique pourrait-il veiller aux intérêts de l'Eglise depuis la Baie-des-Esquimaux jusqu'au Cap Henriette? On aurait des secours durant deux ans et après? En plus, on nous chargerait des Indiens de tous les diocèses du Canada, donc il existerait deux juridictions. Enfin, comment un seul évêque pourrait-il veiller mieux au bien spirituel des Indiens que les évêques du Canada[39]?

Le provincial répondit le 1er mars à une lettre de Mgr Guigues du 8 février. La création du nouveau vicariat apporterait plus d'une difficulté aux Oblats. Il n'avait pas encore de réponse officielle, mais les lettres du père Aubert montraient que le général n'était pas favorable et on comprenait que l'on hésitât. Il venait également de recevoir une lettre de l'archevêque de Québec insistant fortement pour que les Oblats acceptassent. Le provincial savait combien Mgr Guigues était contrarié d'avoir fait les premières démarches mais il savait aussi que Sa Grandeur avait plusieurs fois montré sa surprise à la vue de la facilité avec laquelle la congrégation acceptait les charges. A Rome, le saint Père ne semblait pas comprendre la nécessité de tant d'évêques pour les missions du Nord; cette population, lui avait-il dit, est bien peu de chose. Le cardinal Barnabo au contraire favorisait la multiplication des évêques. Le provincial ne pouvait qu'approuver ce que Nosseigneurs les évêques avaient jugé pour le mieux, mais ne pouvait-on pas confier le vicariat à une autre congrégation? Il lui semblait que trois vicariats dans le Nord-Ouest étaient déjà un bien beau lot[40].

---

37 Page 263.

38 Archives provinciales O.M.I., dossier Administration générale. Le 27 février 1868, le père Durocher annonçait au provincial qu'à l'archevêché on lui avait dit que Mgr Guigues avait été chargé de la question du vicariat et qu'on la traiterait définitivement au mois de mai suivant. Le père ajoutait: "Dieu nous délivre de ce surcroît d'épreuves" (archives provinciales O.M.I., dossier Québec).

39 Ibidem, dossier Administration générale. Il est bien certain que le vicariat était très vaste, mais il aurait pu être divisé par la suite.

40 Archives provinciales O.M.I., dossier Plattsburg 1867-1869. La lettre de Mgr Baillargeon est du 6 mars. A la même époque, on refusait un vicariat apostolique au Texas; voir Bernard DOYON, O.M.I., The Cavalry of Christ on the Rio Grande 1849-1883, Milwaukee, Bruce Press, [c1956], p. 189.

Après ces nouvelles, Mgr Guigues se résolut à répondre à Mgr Turgeon le 7 mars. Il avait reçu la lettre de convocation du concile, mais éprouvait de la difficulté à s'occuper de la question demandée, pour ne pas éveiller de susceptibilité, il proposait un prêtre séculier. Mgr Taché avait suggéré des limites différentes de celles que Mgr Guigues avait proposées du côté ouest du vicariat et le conseil provincial des Oblats paraissait revenir entièrement sur le consentement qu'il regardait comme donné, d'en charger un de ses membres du vicariat. Dans le cas où la congrégation des Oblats refuserait de s'en charger, Mgr était-il d'avis qu'on le confiât à un prêtre séculier ou à une autre congrégation religieuse[41]?

Le 3 mars, Mgr Guigues avait répondu au provincial:

"Je n'ai aucun reproche à me faire sur la proposition que j'ai faite d'un nouveau vicariat car tous les missionnaires qui ont travaillé dans ces missions se sont accordés pour demander quelque mesure convenable pour l'intérêt de leur œuvre. J'ai remis par écrit la demande à Paris avec prière de consulter le P. Tabaret et les pères qui connaissent ces missions. Avant de donner une réponse je me trouve donc dégagé de toute responsabilité auprès des évêques de la province et de la cour de Rome, qui je crois se préoccupe de cette affaire autant que je puis en juger par une lettre que l'Archevêque vient de recevoir. Je n'ai donc qu'à me tenir tranquille et je suis bien déterminé à le faire[42]."

Mgr Guigues, on le voit facilement, était visiblement contrarié. On aurait pu l'être à moins. La lettre de Mgr Guigues à Québec, ne découragea pas l'archevêque et Mgr Baillargeon, coadjuteur, essaya de nouveau à convaincre le père Vandenberghe, par une lettre du 6 mars 1868.

"Vous savez qu'il a été question d'ériger un Vicariat Apostolique pour le territoire qui se trouve au septentrion entre la province et la Baie d'Hudson. Cette nouvelle et grande mission est digne du zèle de vos pères. S'ils ne jugent pas à propos de s'en charger, à qui aurons-nous recours? Il n'y a que des religieux comme les vôtres qui puissent accomplir une pareille entreprise pour la gloire de Dieu. S'ils consentaient à l'accepter, ce serait la gloire de votre congrégation de fournir des Apôtres à tout le nord de l'Amérique depuis l'Océan jusqu'aux Montagnes Rocheuses, et la consolation de l'Eglise du Canada, de ne laisser aucune tribu sauvage à l'abandon...

En attendant que cette grande affaire soit décidée, j'ose vous prier d'user de toute votre influence auprès du conseil central de votre Congrégation, et de joindre vos instances à celles de Mgr d'Ottawa, pour engager vos Pères à accepter ce nouveau vicariat apostolique...[43]"

Le coadjuteur ne savait peut-être pas qu'il demandait les services d'un avocat sans grande conviction en l'occurrence. Le père répondit le 13 mars, remerciant l'évêque de sa grande confiance à l'égard de la congrégation et espérant

---

41 Registre des Lettres (Ottawa), vol. 9, p. 422.

42 Ibidem, vol. 9, p. 413 et suiv., et archives provinciales O.M.I., dossier Ottawa, 1ère maison, Evêché.

43 Archives provinciales O.M.I., dossier Ottawa, Province ecclésiastique.

que "son dévouement et son esprit de sacrifice" ne feraient jamais défaut. Cependant, dans la question d'un nouveau vicariat, les dispositions du père général ne paraissaient pas actuellement favorables à l'acceptation de cette nouvelle charge. Permettez-moi, Monseigneur, ajoutait-il, de vous avouer franchement que je comprends assez cette hésitation; ce n'est pas faute de dévouement, parce que tous nos missionnaires qui sont employés dans ces missions du Nord y sont attachés du fond de leur coeur. Je crois même que notre père général lui-même n'abandonnerait pas ces missions sans peine, seulement on se résignera difficilement à former un vicariat nouveau, qui doit avoir son administration à part, et qui devra trouver des ressources nouvelles sans avoir rien d'assuré. Je ne pourrais vous dire, Monseigneur, quelle sera la décision que prendra l'administration générale, mais je ferai connaître à notre père général combien Votre Grandeur et, avec elle, tous les Evêques du Canada apprécient les oeuvres de la Congrégation. Je sais que cette considération pèsera beaucoup dans les délibérations du conseil[44].

Il était malheureusement déjà trop tard, le conseil général s'étant prononcé le 21 février 1868. Tout de même, le père Vandenberghe s'adressa au père Aubert, le 1er avril, en réponse à sa lettre du 25 février. Au sujet du vicariat, le provincial écrit:

> "Avant de recevoir votre lettre, c'est-à-dire avant que vous ayez fait aucune notification au sujet du nouveau Vicariat, j'ai reçu une lettre pressante de la part de Monseigneur de Québec: il me dit avoir appris avec peine que la Congrégation était disposée à refuser ce vicariat. Sa Grandeur me priait d'user de toute mon influence, qu'elle veut me supposer, pour vous déterminer à accepter. J'ai répondu que je n'avais reçu aucune communication à ce sujet, mais qu'une hésitation était bien permise avant d'accepter une charge qui oblige à une nouvelle division administrative et qui pécuniairement présentait de bien grandes difficultés. Quant à Monseigneur Guigues il est bien déconcerté: je crois qu'il fera venir Monseigneur Taché au Concile provincial où l'affaire du vicariat sera de nouveau examinée et discutée. Ce n'est pas encore une chose terminée[45]."

On peut supposer sans crainte d'erreur que le coadjuteur de Québec comptait sur un avocat plus éloquent. Le père Aubert ne s'émeuvra pas outre mesure, et on peut le regretter, de l'attitude de Nosseigneurs Baillargeon et Guigues. Il répond simplement, le 21 avril, qu'il est surpris que les évêques du Canada soient tant déconcertés du refus de la congrégation. Il ajoute: "Ils voulaient

---

[44] Archevêché de Québec, dossier PP. O. I-184. La copie, conservée aux archives provinciales O.M.I., dossier Ottawa, Province ecclésiastique, est datée du 12 mars. Le 12 mars 1868, Mgr Turgeon se contentait d'écrire au cardinal Barnabo: "Pour ce qui est du Vicariat de la Baie d'Hudson, dont il sera question dans notre prochain Concile, j'ai déjà chargé l'Evêque d'Ottawa de recueillir toutes les informations nécessaires sur le territoire qu'il conviendra de lui assigner, et je me ferai un devoir de vous les transmettre avec la supplique qui en sollicitera l'érection." (Registre des Lettres, vol. 19, p. 152). Le cardinal répondait le 22 mai, demandant de nouveaux renseignements sur le vicariat (archevêché de Québec, dossier C.M.R. V. p. 194.

[45] Archives générales O.M.I., dossier Vandenberghe.

se décharger d'un fardeau[46]". Peut-être ne considérait-on pas suffisamment dans cette affaire que les évêques du Canada avaient une lourde responsabilité dans l'évangélisation des tribus indiennes, et que, indépendamment du fait qu'ils se "déchargeaient d'un fardeau", ils essayaient de remplir une partie de la charge qui leur revenait et qu'ils ne pouvaient accomplir efficacement sans le concours d'une communauté religieuse. Il est cependant permis de regretter que la question financière ne put être mieux résolue; les évêques avaient également beaucoup d'autres œuvres à soutenir et si la Propagation de la Foi donnait des résultats admirables et encourageants, les sommes recueillies ne pouvaient subvenir adéquatement à tous les besoins.

Le 14 mai, le provincial reviendra sur le sujet dans une lettre au père Aubert. Un mot seulement qui en dit long: "Je reçois des nouvelles du Concile: la création du nouveau Vicariat est renvoyée à plus tard[47]."

La question était réglée, mais pour un temps seulement. On en entendra encore parler de temps en temps jusqu'à ce qu'elle s'agite de nouveau, et avec ferveur, en 1870.

---

46 Archives provinciales O.M.I., dossier Administration générale.

47 Archives générales O.M.I., dossier Vandenberghe.

CHAPITRE DIXIEME

PROJET DE PREFECTURE APOSTOLIQUE POUR LE LABRADOR

Si les Oblats considéraient la question du vicariat apostolique définitivement résolue, ils se trompaient. Les évêques y pensaient encore. Le 11 janvier 1869, Mgr Jean Langevin, évêque de Rimouski, s'adressait directement au cardinal Barnabo pour lui rappeler qu'au concile de Québec, on avait demandé au pape de vouloir bien ériger un vicariat apostolique comprenant la partie centrale de la Baie d'Hudson. On disait également que l'évêque qui serait nommé aurait la charge de tous les Indiens jusqu'au Labrador, tant dans le diocèse de Havre-de-Grâce que dans celui de Saint-Germain de Rimouski. Mgr Langevin demandait que les missionnaires de ce vicariat fussent en outre chargés des Blancs de la Côte-Nord, car les difficultés de communications entre les deux rives étaient trop grandes. Les Oblats qui n'avaient pas accepté la desserte des Blancs s'occupaient cependant avec "un zèle digne de louanges" des Montagnais[1]. Craignant un naufrage possible, l'évêque de Rimouski envoyait un peu plus tard une copie de sa lettre "du mois de septembre dernier[2]".

En février 1870, les évêques préparaient un Mémoire sur l'érection projetée d'un vicariat apostolique au sud-est et à l'est de la baie d'Hudson.

Après avoir précisé que le vicariat, outre ce territoire, comprendrait aussi une partie des diocèses de Québec, de Trois-Rivières et d'Ottawa, le mémoire continuait:

"Ils [les évêques soussignés] sont d'avis que cette oeuvre devrait être confiée à une congrégation religieuse, parce qu'il n'y a qu'une telle congn qui pourrait l'organiser et le perpétuer. On en voit une preuve frappante dans les missions du Nord Ouest qui n'ont commencé à se développer que depuis qu'elles ont été confiées aux Pères Oblats.

Ils sont enfin d'opinion que la Congrn des Oblats de Marie Immaculée est celle qui devrait s'en charger et ce pour plusieurs raisons:

1° Parce que ces Religieux font déjà les missions dans le territoire en question, aussi bien que dans le reste du Nord de l'Amérique.

2° Parce qu'ils connaissent déjà la langue et les habitudes des sauvages dispersés dans cet immense territoire, et qu'ils sont déjà accoutumés à les parcourir en tous sens.

3° Parce qu'ils ont bien réussi jusqu'à présent dans cette oeuvre difficile.

Comme ils ont déjà deux résidences dans ce territoire [Témiscamingue et Betsiamites], il leur suffirait d'ici à quelques années, d'y faire deux nouveaux établissements, l'un à l'est, l'autre à l'ouest de manière que cette oeuvre ne leur demanderait qu'un petit nombre de sujets de plus. D'ailleurs leur noviciat à Montréal renferme déjà plusieurs sujets canadiens et les Ev. de la Province sont heureux de continuer à pourvoir de semblables vocations.

Jos. Eug. Ev. d'Ottawa
L.F. Ev. d'Arhedon
Jean Ev. de S.G. de Rimouski."

---

[1] Archevêché de Rimouski, Registre des Lettres, B, p. 70.

[2] Ibidem, p. 110.

A la suite de ce Mémoire, on trouve, dans la copie de l'archevêché de Québec, des notes inscrites par l'archevêque de Québec. Ce dernier prétend qu'il n'est pas nécessaire d'établir un vicariat apostolique sur la Côte-Nord, malgré les difficultés de desservir à la fois la côte du fleuve et la région située au delà de la hauteur des terres. Et il ajoute:

"C'est ce que je sais, et ce que je puis affirmer avec connaissance de cause. Depuis trois ans j'ai réussi à envoyer à grands frais, un courageux père Oblat à la première tribu que l'on rencontre au delà de la hauteur des terres, et ses rapports montrent que ce n'est qu'avec des efforts et des peines infinies qu'il a pu y parvenir. Il lui a fallu toute une saison pour y aller et pour en revenir, et encore avec ces trois voyages n'a-t-il pu arriver à temps pour rencontrer les sauvages qu'une seule fois, grâces à Dieu, il a pu en baptiser un grand nombre.

Les Evêques qui ont écrit et signé le mémoire ci-dessus ignoraient ces circonstances. Les connaissant, je me fais un devoir de les exposer à l'Em. préfet de la Propagande et de rectifier ainsi les limites à donner au futur vicariat apostolique qu'il désire établir au nord de la province de Québec.

C.F. Arch. de Québec[3]."

L'archevêque disait également que Rimouski pouvait continuer à diriger ces missions.

Le 4 février 1870, de Rome où il se trouvait, Mgr Guigues écrivait à l'archevêque de Québec:

"Selon votre désir, je réponds aux deux demandes que Votre Grandeur m'a adressées: 1) Le travail sur le vicariat à créer dans les régions du Nord de la Province de Québec, et confié à Mgr Laflèche, Langevin et moi est terminé, mais avant de le remettre à Son Eminence le Cardinal Barnabo, nous tenons à ce qu'il soit soumis à l'examen des Evêques de la Province, d'autant plus que plusieurs doivent concourir à lui fournir les ressources pécuniaires.

2) Quant au projet de la division du diocèse d'Ottawa, je crois qu'il doit être ajourné jusqu'à ce que celui du vicariat ait reçu une solution. Votre Grandeur n'ignore pas qu'une partie du vicariat, dont nous proposons l'érection au Saint-Siège, est prise de mon diocèse. Si le St-Siège donne suite à notre demande au sujet du vicariat, il nous sera facile alors de tracer les limites qu'il convient que les deux nouveaux diocèses conservent, et de donner à chacun ce qui lui est nécessaire pour se fonder et se développer. Si au contraire, le vicariat ne peut être érigé ou pour une raison ou pour une autre, dans la division de mon diocèse qui sera proposée, il sera nécessaire d'examiner dans quelle partie devra se trouver la région des missions sauvages. Je crois donc pour ces raisons qu'avant de rien traiter quant à la division de mon diocèse en deux diocèses, il faut que la question du vicariat soit terminée, d'une manière ou de l'autre. Mgr de Montréal partage à ce sujet mon sentiment[4]."

Ecrivant en même temps au cardinal préfet, le 9 février, Mgr Turgeon précisait les limites et énumérait les difficultés du territoire. Il terminait:

---

3 Archevêché de Québec, dossier RR. III-170.

4 Ibidem, dossier D.O. I-128.

"Je prends aussi la liberté d'informer V.E. que le Supérieur des Oblats est à Rome en ce moment et qu'il doit en partir bientôt. Il consentirait probablement à se charger du susdit Vt Apostolique, si vous vouliez bien user de votre haute influence pour l'y engager. Or, comme j'ai déjà eu l'occasion de vous écrire, je ne connais point d'autres congrégations religieuses qui puissent remplir cette mission difficile aussi bien que celle des Oblats de Marie Immaculée[5]."

Le cardinal Barnabo ne dut pas manquer de voir le père Fabre, car le 18 mars déjà, le père Aubert écrivait à Montréal. La question du vicariat qu'on avait demandé aux Oblats a été remise sur le tapis à la demande du dardinal Barnabo qui avait appris que les évêques du Canada avaient eu le projet de demander l'érection d'un vicariat au nord de leur province et qui, ne voyant rien venir, leur a demandé ce qu'était devenu ce projet, alors ils ont cru devoir le formuler. Nosseigneurs Guigues, Langevin et Laflèche avaient été chargés par leurs confrères de rédiger le projet, mais cela s'était fait drôlement. Ils avaient profité du départ de Mgr Taché pour lui laisser toute la partie de son diocèse dans la Baie James et on la compensa de tout ce qui embarrassait les évêques d'Ottawa et de Rimouski. Ce projet ayant été remis à la maison générale, le supérieur général avait chargé le père Aubert d'écrire un rapport pour le détruire. Il l'a fait en développant ces trois idées. 1. Le vicariat est impossible, parce qu'il ne peut être visité, ni même gouverné par un seul vicaire apostolique. 2. Lors même qu'il serait possible, il n'est pas nécessaire puisque l'état présent est préférable à celui qu'on propose. 3. Et lors même qu'il serait nécessaire, les Oblats ne peuvent s'en charger, n'ayant pas de sujets pour le desservir. Le père Aubert affirme qu'avant cela il avait dit sa façon de penser aux Evêques du Canada. L'archevêque de Québec avait affirmé au cardinal Barnabo que pour faire accepter ce vicariat par les Oblats, il fallait d'abord gagner le père Aubert. Il aurait cependant voulu qu'on lui en parlât, car il aurait appris des choses ignorées. S'il lit mon mémoire, dit-il, il verra que nous avons de bonnes raisons pour refuser[6].

Les archives générales conservent un document du père Aubert au père Fabre, daté de 1870 et intitulé Vicariat apostolique au sud et à l'est de la Baie d'Hudson, projet rédigé et signé par Mgr les Ev. d'Ottawa, D'Anthédon, et de St Germain de Rimouski. Le document est très long et procède par questions et réponses.

"1. Le vicariat projeté est-il possible?...
2. Peut-il être visité et même dirigé par un seul vicaire apostolique?
3. A-t-il des revenus non seulement pour entretenir les missions qui y existent déjà mais encore pour subvenir aux établissements qui pourront se fonder plus tard, afin de pouvoir évangéliser les quelques Indiens qui l'habitent?"

Le père répondait ensuite à ces interrogations.

1. Il suffit de jeter les yeux sur la carte du pays et d'en connaître la topographie pour se convaincre qu'un seul vicaire apostolique ne peut ni visiter ni même diriger toutes les missions de son vicariat. Le vicariat se

---

5 Archevêché de Québec, dossier RR. III-170.

6 Archives provinciales O.M.I., dossier Administration générale.

compose de quatre parties bien distinctes.

a) Le bassin du Haut Ottawa compris entre les eaux de la rivière Mattawa et la hauteur des terres qui séparent le Canada du territoire de la Baie d'Hudson.

b) Une partie du bassin de la Baie James, c'est-à-dire toute la partie qui appartient au diocèse d'Ottawa. Le père faisait ici une observation. Dans la division proposée, on était tombé dans les mêmes erreurs que celles commises lors de la création du diocèse d'Ottawa. Au lieu de donner à ce diocèse tout le bassin de la Baie James pour limites, on avait tiré une ligne géographique de la rivière Severn au Cap Henriette, de sorte qu'on l'avait coupé en deux et on laissait à Monseigneur de Saint-Boniface les parties qu'il ne pouvait ni visiter ni faire visiter, tandis que l'évêque d'Ottawa pouvait facilement les visiter et que les Indiens qu'il fallait évangéliser dans cette région étaient en réalité les diocésains de l'évêque de Saint-Boniface. On maintenait cette erreur pour ne pas paraître donner au vicariat projeté une trop grande étendue, mais en réalité, si le projet s'effectuait, le nouveau vicariat n'aurait pas même la charge des Indiens qui habitaient cette partie du bassin de la Baie James. Il pourrait ajouter encore bien des réflexions, mais il doit se borner et revenir sur les divisions qu'il a commencé à énumérer.

c) La troisième partie comprend cette région désolée qui porte le nom de Labrador, qui s'étend du bassin de la Baie James jusqu'à la Baie-des-Esquimaux, ayant pour limites à l'ouest la Baie d'Hudson, au nord et au nord-est le détroit d'Hudson, à l'est l'océan Atlantique et au sud le Canada.

d) La quatrième partie comprend le pays situé sur le côté nord du Golfe Saint-Laurent de la rivière Betsiamites jusqu'à la Baie-des-Esquimaux, y compris le territoire arrosé par la rivière Meschickenau ou North West River, contenant en superficie environ 855.000 milles carrés.

La difficulté ne provenait pas de l'immensité de ce vicariat, mais de la configuration qui faisait que, quoique géographiquement toutes ces parties se tinssent, elles se trouvaient en réalité séparées par des obstacles insurmontables et qui se rencontraient dans la troisième région désolée comprise entre la Baie d'Hudson et le détroit du même nom, région ayant l'étendue d'un royaume. Il ajoutait ensuite quelques remarques supplémentaires sur la dimension du vicariat.

Trois points seulement pouvaient servir de résidence au vicaire apostolique: Témiscamingue, Betsiamites et la Baie-des-Esquimaux qui ne possédait aucune résidence de missionnaire. Or, quel que fût celui de ces postes que choisirait le vicaire apostolique, il ne pourrait visiter les missions, ni diriger qu'une partie des missionnaires sous ses ordres. S'il se fixait à Témiscamingue, il pourrait sans doute visiter et administrer toute la partie de son vicariat se trouvant dans le Haut-Canada et comprenant également la Baie James, mais s'il voulait visiter les missions situées sur la Côte-Nord du Golfe Saint-Laurent, il devrait traverser dans toute leur largeur les diocèses d'Ottawa, de Montréal, de Trois-Rivières, de Québec et encore parcourir trois cents lieues hors de son vicariat et difficilement.

Si le vicaire choisit Betsiamites pour sa résidence, ou encore la Baie-des-Esquimaux, il éprouvera les mêmes difficultés pour visiter le nord du

Témiscamingue. S'il se fixe à la Baie-des-Esquimaux, il lui faudra faire un trajet de plus de cinq cents lieues. On voit qu'un vicaire apostolique ne pourra ni visiter ni diriger le vicariat.

2. Le père Aubert affirme ensuite qu'il n'insistera pas sur la question financière, qui ne laisse pas cependant d'avoir son importance. Le vicariat ne fournira jamais par lui-même les ressources pour subvenir à l'entretien des missionnaires et aux frais qu'entraînent les voyages qu'ils devront nécessairement faire pour évangéliser les peuplades confiées à leurs soins. Les évêques du Canada assurent, il est vrai, une somme annuelle de huit mille francs, mais pour trois ans seulement, et ensuite le vicariat sera à la charge exclusive de la Propagation de la Foi, dont les secours par le passé n'avaient point suffi sans l'aide de la Compagnie de la Baie d'Hudson et la générosité de quelques évêques du Canada. Tous ces secours sont précaires et n'ont pu suffire que grâce aux privations que se sont imposées les missionnaires chargés des missions déjà établies. Et quand le vicariat sera établi, trouvera-t-on de plus grandes ressources? C'est fort douteux. Et quelle sera alors la situation d'un vicaire apostolique qui ne pourra fournir à ses missionnaires ce qui leur est indispensable pour vivre? Ce n'est sans doute qu'une hypothèse, mais elle est loin d'être chimérique.

En résumé: le projet soumis par les évêques du Canada propose un vicariat qui ne pourra être visité, ni administré par un seul vicaire apostolique et qui n'a aucune ressource certaine pour fournir aux besoins des missionnaires: ce vicariat semble donc impossible. On doit déduire de là aussi que le vicariat n'est point nécessaire, ce qui cependant demande à être démontré, en prouvant que l'état actuel est préférable à celui que l'on veut créer.

Toute la partie détachée d'Ottawa peut être dirigée et même visitée par l'évêque d'Ottawa et on doit en dire autant de la partie détachée du diocèse de Rimouski; dès lors, l'état actuel des choses est préférable à celui qu'on veut lui substituer. Il est vrai que ces contrées sont confiées aux soins des Oblats de Marie Immaculée et que les évêques se reposent entièrement sur eux du soin de diriger et de faire ces missions et on pourrait croire dès lors que peu importe que ces contrées fassent partie de leurs diocèses, puisqu'ils en ont abandonné la direction aux Oblats. A cela, on répond que les missionnaires qui sont établis à Témiscamingue comme ceux qui résident à Betsiamites dépendent du provincial du Canada demeurant à Montréal et qu'il peut communiquer aussi bien avec les missionnaires qui sont au nord qu'avec ceux qui sont à l'est, mais que par la création du vicariat, le provincial du Canada cesserait par là même d'avoir autorité sur les sujets de la congrégation qui habitent ces contrées qui passeraient de plein droit sous l'autorité d'un vicaire apostolique. S'il était pris dans les rangs de la congrégation des Oblats, dès lors l'avantage qui existe actuellement cesserait. On peut ajouter qu'il ne semble pas très avantageux, qu'en détachant des diocèses constitués et ayant leurs ressources propres, les parties qui ne peuvent en avoir, c'est les établir constamment dans un état précaire et les exposer à la suite d'une diminution même momentanée d'allocation de la Propagation de la Foi à une ruine complète, tandis que tant qu'elles appartiennent à un diocèse qui a des ressources propres, elles peuvent espérer y puiser des secours qui les soutiennent.

3. En supposant que la création du vicariat projeté soit réalisée, les Oblats pourront-ils s'en charger? "J'ai répondu négativement en m'appuyant sur les raisons que vous avez fait transmettre déjà, mon T.R.P., à Mgr Guigues, d'après l'avis unanime de votre conseil, quand le prélat au nom des Evêques du Canada vous proposa d'accepter le vicariat; raisons que je dois mentionner ici." On ne pourrait accepter le vicariat qu'en autant qu'il nous serait possible de lui fournir des ouvriers évangéliques que le besoin des âmes réclame, or cela n'est point possible. Les Oblats dirigent quatre vicariats dans le nord-ouest de l'Amérique septentrionale. Chaque courrier apporte des réclamations des vicaires apostoliques qui en ont la charge, afin d'en obtenir des sujets et on est forcé "à notre grand regret de leur répondre que nous n'en avons pas". Les vocations deviennent rares et rien ne fait espérer qu'elles augmenteront. Des sujets qui arrivent, tout ce qu'on peut en espérer, c'est qu'ils puissent remplacer dans les maisons les vides que la mort, les infirmités précoces font dans les rangs des missionnaires. Quand on ne peut suffire aux besoins impérieux des vicariats dont on est chargé et dont on est responsable devant Dieu et devant l'Eglise, serait-il prudent de se charger d'un nouveau vicariat? Le simple bon sens répond que non. "Nous tromperions la confiance que les évêques du Canada veulent bien nous témoigner, car il nous serait impossible de répondre à leur attente."

On dit, il est vrai, que le vicariat à ériger est déjà desservi par nos pères et qu'il suffit pour le moment d'avoir deux nouveaux établissements. Ces deux nouveaux établissements, les Oblats ne sauraient les faire, pas même un seul, car ils n'ont pas un seul sujet de disponible. On dit encore que le noviciat du Canada fournira les sujets pour le vicariat. On n'en doute pas, mais quel que soit le nombre de sujets qui en sortent, il ne suffira pas à répondre aux besoins de la province et des vicariats dont les Oblats sont chargés.

Le père Aubert termine sur une autre remarque:

> "Quand on a eu le projet de proposer au Saint Siège le Vicariat Apostolique dont je viens de parler, on aurait dû en parler aux missionnaires qui sont sur les lieux et qui seuls sont compétents pour donner tous les renseignements indispensables en cette matière, car eux seuls connaissent bien ces contrées. En tout état de chose, je pense qu'il ne faut pas qu'on donne suite au projet sans avoir leur avis, si les raisons que je donne ne peuvent que devoir se faire rejeter[7]."

C'est donc un plaidoyer absolument sed contra que nous présente le père Aubert; il finira par gagner la partie, mais non sans peine. On doit donc dire que c'est lui, encore plus que le père Fabre, qui est la cause de ce que le vicariat ne fut pas fondé.

On attendait partout des nouvelles des tractations en cours. Le 23 mars 1870, le père Soullier écrivait au provincial:

> "Rien de décidé encore au sujet du Labrador. Il est cependant probable qu'au lieu d'un Vicariat apostolique, que nous repoussons, on nous offrira deux préfectures apostoliques ayant leur siège à Betsiamits et à Témiskaming. Nous attendons[8]."

---

7 Archives générales O.M.I., dossier Préfectures.

8 Archives provinciales O.M.I., dossier Administration générale.

Le 15 avril 1870, le père Vandenberghe rapportait une parole que Mgr Guigues lui adressait un jour à la suite du refus du vicariat apostolique: "coûte que coûte je m'en débarrasserai" et le père ajoute: "Ils ne sont pas moins zélés à Québec et à Rimouski[9]." Peut-être le père Aubert exagère-t-il un peu, en voulant à tout prix gagner la partie.

Le 27 avril 1870, le père Flavien Durocher en écrivait à Mgr Faraud. Il avait été question d'ériger un nouveau vicariat apostolique et l'affaire avait été portée à Rome. Il ajoutait: "Plus on différera, plus les difficultés seront grandes. Vous le savez, les sauvages imbus de fausses maximes ne reviennent presque jamais à courber leur tête sous le joug de la Foi[10]."

Le 6 mai 1870, Mgr Guigues s'adressait au provincial. Sur la demande du cardinal Barnabo et la réponse des évêques, il était nécessaire de nommer un vicaire apostolique et il était tout naturel de le prendre chez les Oblats qui étaient déjà chargés de ces missions. Le cardinal fit appeler le supérieur général et lui parla de l'oeuvre et des propositions qui étaient faites. Il y eut bien des pourparlers, le père Aubert entre autres se montra fort récalcitrant mais, le cardinal insistant, on a conclu par lui dire qu'on préférait avoir deux préfets apostoliques, l'un à l'est où est le père Arnaud, l'autre à l'ouest à Témiscamingue. "Je présume que l'on donnera suite à ce projet[11]."

Les évêques canadiens, à Rome pour le concile, avaient dû rencontrer le cardinal Barnabo pour l'aider à résoudre les difficultés proposées par le père Aubert, car ce dernier s'adressait au père Vandenberghe, le 10 mai 1870.

Le cardinal Barnabo venait d'avertir le supérieur général que la Propagande avait érigé deux préfectures apostoliques pour le nord de l'Amérique à la place du vicariat apostolique demandé par les évêques. Les Oblats devaient maintenant choisir les noms, déterminer les limites respectives et proposer trois noms pour chaque préfecture. Les préfets étant de simples prêtres, les préfectures devaient appartenir à la Province du Canada.

Pour aider le provincial à préparer les réponses, le père Aubert proposait de créer la préfecture du Labrador et la préfecture de la Baie James. La préfecture du Labrador comprendrait les côtes septentrionales du golfe Saint-Laurent depuis le bassin de Betsiamites jusqu'à la limite du Canada, et dans le territoire de la Baie d'Hudson, toute la région adjacente au nord, c'est-à-dire les bassins dont les eaux se jetaient dans la baie d'Ungava et le Labrador. La préfecture de la Baie James comprendrait le bassin de la rivière Ottawa à partir de Mattawan, et dans la Baie d'Hudson, tout le bassin de la baie James.

Betsiamites donnerait des ressources dans la préfecture du Labrador et, dans celle de la Baie James, le poste de Mattawan serait fort avantageux[12].

---

9 Archives générales O.M.I., dossier Vandenberghe.

10 Ibidem, dossier Durocher, Flavien.

11 Archives provinciales O.M.I., dossier Ottawa, 1ère maison, Evêché.

12 Ibidem, Correspondance, vol. 1, p. 224-225, et Archives générales O.M.I., dossier Vandenberghe.

Le provincial répondit aux observations du père Aubert le 8 juin. "Je ne voulais aujourd'hui vous entretenir que des nouvelles préfectures. Peut-être avons-nous gagné quelque chose en évitant un vicariat; mais la nouvelle combinaison créera à l'administration de la province bien des embarras, surtout si les titulaires ne sont pas de facile composition. La combinaison est nouvelle chez nous et exige que l'on en examine tous les détails.

Un point capital pour ces Messieurs sont les finances, croyez-vous qu'un simple préfet aura la même influence soit auprès de la propagation de la foi, soit auprès des populations: faire de l'argent c'est un grand point.

2° Sommes-nous assurés du concours de la Propagation, car évidemment les Evêques du Canada cesseront de payer leurs allocations.

3° Croyez-vous que les évêques ne cessent aussi de payer les allocations accordées sous d'autres titres comme pour les chantiers et pour la maison de Montréal.

4° Les préfets devront ou voudront administrer les fonds de leur préfecture. Comment régler les rapports financiers entre la Province et les Préfectures?

5° Les sujets établis sous les Préfets, deviendront-ils indépendants du provincial soit pour en être retirés, soit pour changer de résidence dans la préfecture?

6° Les Préfets devront-ils traiter directement avec Rome et avec les évêques voisins?

7° Les Préfets seront-ils en rapport immédiat avec la Propagation de la foi?

Voilà quelques questions qu'un premier examen me suggère et sur lesquelles je vous prie de réfléchir pour nous donner une direction complète. Il s'agit d'obéir au Saint-Siège et par conséquent de nous en tirer de notre mieux. Une chose aussi fort embarrassante, c'est que dans le golfe Saint-Laurent se trouvent plusieurs postes occupés par des prêtres séculiers. Déjà j'ai écrit pour avoir des informations certaines, mais que feront ces messieurs sous la nouvelle administration. Je pense que l'évêque de Rimouski les retirera: comment pourvoir à la desserte de ces postes, qui exigent la présence habituelle du prêtre. Je ne sais si vous savez que l'on a commencé sur les côtes l'exploitation du fer. Je vous remercie d'avoir voulu me donner votre opinion sur la formation et l'administration des préfectures. Vous me permettrez en même temps certaines observations:

1° Les limites que vous indiquez pour les deux préfectures laissent en dehors les postes qui sont sur le Saint-Maurice. C'est peut-être avec intention que vous l'avez fait. En effet, il serait bien permis de laisser au moins une petite part à la sollicitude des évêques, d'autant plus que la civilisation avance rapidement de ce côté.

[...]

4° Je ferais des objections au choix que vous faites des titulaires. Au Golfe Saint-Laurent s'il s'agit uniquement de parcourir les terrains des sauvages, ce serait excellent mais diriger les postes, peut-être gouverner des prêtres séculiers, serait chose qui lui plairait bien peu, lui qui regarde comme un supplice de rester quelques jours en société. Pour l'autre préfecture, je crains que la santé du candidat ne soit pas un obstacle réel: un asthme très fréquent l'empêche de voyager, et puis aussi il lui manquerait peut-être certaines qualités. [...]

Plus je réfléchis, cher Père, plus je suis embarrassé de la besogne que vous venez de m'imposer[13]."

Quant aux noms proposés, dans sa lettre du 10 mai, le père Aubert suggérait les pères Babel et Arnaud pour le Labrador et les pères Pian et Lebret pour la Baie James et, à défaut du père Lebret, le père Garin. Il demandait de choisir trois noms pour chaque préfecture et il lui semblait que le père Babel pourrait être à la tête du Labrador et le père Pian à la tête de la Baie James, les autres noms n'étant que pour la forme[14].

Le provincial demanda l'avis de quelques pères expérimentés pour savoir comment régler cette affaire et les archives provinciales conservent deux lettres, l'une du père Durocher et l'autre du père Tabaret, à ce sujet.

Le père F. Durocher écrivait de Saint-Sauveur de Québec, le 11 juin 1870:

"J'ai reçu avant hier votre lettre du 3 juin. Les sujets que vous y indiquez sont on ne peut plus graves. Il est difficile de reculer devant l'affaire des nouvelles Préfectures, puisque déjà notre très Révérend Père Général s'est prononcé à Rome en présence de l'Archevêque et des Evêques d'Ottawa et de Rimouski. Toute la difficulté regardait le personnel, s'il faut en croire notre Archevêque. Si ce rapport est fidèle, il ne s'agirait plus que de rendre la chose le moins onéreux possible à notre Province. Ne pourrions-nous pas obtenir que les Diocèses de Québec et de Rimouski restassent avec leurs limites actuelles fixées au Nord à la hauteur des terres et dont les eaux se déchargent dans le S. Laurent, de sorte que la Préfecture de l'Est comprendrait le territoire s'étendant de la hauteur des terres jusqu'à la Baie d'Hudson du côté nord et de l'est à l'ouest de la Baie des Esquimaux jusqu'à la réserve et le Lac Mistassini ou autre lieu.

Par là nous serons déchargés de la côte Nord du S. Laurent. Vous le savez il y a sur cette côte du St Laurent, trois établissements considérables où résident des Prêtres canadiens à environ une trentaine de lieues les uns des autres et dans l'impossibilité de communiquer les uns avec les autres au moins pendant 6 mois de l'année. Ces Prêtres qui résident 1° à la Rivière Moisie où se trouvent des mines de fer; 2° A la Pointe aux Esquimaux, six lieues en dessous de Mingan et 3° à la Rivière Nataskuan. Ils n'acceptent ces postes que dans l'espoir d'être ensuite placés à leur goût et d'éviter les épreuves d'un vicariat.

S'il nous est impossible d'obtenir les limites ci-dessus désignées et qu'il fallût accepter tout le littoral du S. Laurent depuis la Rivière Portneuf jusqu'au détroit de Belle isle, mieux vaudrait un vicariat apostolique. Un Evêque obtiendrait plus facilement des prêtres séculiers pour occuper les établissements sur la côte nord du S. Laurent.

Quant aux missions sauvages de Betsiamits, Sept Iles et Mingan, leur existence ne peut être de longue durée, surtout dans l'hypothèse que nos Pères auraient une résidence dans l'intérieur des terres. Si l'on veut conserver nos Montagnais, il est dans l'intérêt de la Religion de leur offrir ailleurs des lieux où ils pourront se rendre plus facilement et y

---

[13] Archives générales O.M.I., dossier Vardenberghe.

[14] Archives provinciales O.M.I., dossier Administration générale.

recevoir les secours religieux. Si nous persistons à garder ces postes où se réunissent les sauvages nous y trouverons toutes les difficultés du Sault St Louis &c. Quant au choix du Préfet Apostolique, le sujet A[rnaud] est de beaucoup préférable à B[abel]. D'ailleurs A adore les sauvages, les attirerait plus facilement à leur résidence dans l'intérieur des terres. Il est notoire que le nouveau préfet doit être capable de traiter avec les compagnies marchandes et propre à se concilier les esprits. Le choix entre A et B se résume dans cette question: lequel des deux gouvernements est préférable: un gouvernement doux ou un gouvernement sévère? La question est décidée depuis longtemps.

Quant à P[ian], quoiqu'il soit affaibli par les travaux, il réunit plus de qualités que ceux déjà résident à Témiskaming[15]."

Le rapport du père Durocher est très intéressant parce que très circonstancié. Le père Tabaret, de son côté, disait:

"Vous m'avez demandé mes observations sur un projet relatif aux deux Préfectures dont on veut que la Province se charge.

En vous envoyant aujourd'hui ces observations que vous me demandez, je vous prie de les agréer comme une preuve de mon entière soumission à vos désirs.

Le Préfet de la Propagande sur la demande des Evêques du Canada désire que la Congrégation accepte deux Préfectures apostoliques qui comprendraient toutes les Missions sauvages qui aujourd'hui sont à la charge des Evêques du Canada. La Congrégation se voit dans la nécessité d'accepter ce qu'on lui propose. Soit, mais il importe que nous nous fassions une idée exacte de ce que nous allons entreprendre.

Chaque Préfecture aura un territoire immense, mais c'est un territoire à jamais impropre à la culture, occupé aujourd'hui par qlq. tribus sauvages décimées chaque jour par les privations malgré les avantages que leur procure la Compagnie de la Baie d'Hudson et dont la ruine semble imminente. Si la Compagnie abandonne ses postes jamais, comme tout semble le faire présumer, car on m'assure que l'année dernière les dividendes des actionnaires de la Compagnie ont été nuls et que cette année les actionnaires qui avaient coutume de toucher cinq à six cents louis sterling n'en ont reçu que quatre vingt quatre.

Si la compagnie actuelle avec tous les avantages qu'elle possède ne peut se soutenir, il n'est pas probable qu'une nouvelle réussisse à s'établir, le commerce des pelleteries se fera par des aventuriers ambulants et sans honneur, les Sauvages seront obligés de se mettre plus en rapport avec les blancs pour avoir des provisions, ce qui hâtera encore leur ruine.

On peut affirmer, ce me semble, que l'oeuvre qu'il s'agit d'entreprendre non seulement n'a pas d'avenir, mais n'est dès à présent qu'une oeuvre d'une importance bien moindre qu'il ne paraît et qui exige des dépenses et des sacrifices qui pourraient être utilisés plus avantageusement ailleurs, pour le bien des âmes.

Avant d'accepter, il conviendrait d'exiger des Evêques du Canada ou mieux encore de la Propagande de Rome une allocation suffisante et sûre sur les fonds de la Propagation de la Foi, puisque l'oeuvre n'aura absolument aucune ressource et qu'elle nécessitera des dépenses beaucoup plus considérables que

---

[15] Ibidem.

celles que font les missionnaires actuels. A mon avis, ce serait se tromper que de compter sur les ressources que fourniraient les chantiers de l'Ottawa, car cet argent ainsi recueilli sera par la force des choses employé à bâtir des églises, des écoles et des presbytères dans la partie habitable que l'on réserve pour la Préfecture de la Baie d'Hudson. A cette occasion, je ferai observer que nous ne pouvons pas espérer de jouir longtemps des ressources que se trouve le P. Reboul dans ses missions des chantiers. Un voyage que je viens de faire jusqu'au Joachin m'a convaincu qu'il est nécessaire de fonder plusieurs paroisses dans ces lieux. Les curés pour faire face aux charges qui leur seront imposées viendront quêter dans les chantiers et c'en est fait de la mission du P. Reboul.

Les deux listes présentées dans le rapport me paraissent bien inspirées.

La juridiction territoriale que possède un Préfet apostolique ne me paraît pas incompatible avec les devoirs de l'obéissance religieuse, de la part de ce dernier relativement aux Provinciaux du Canada. Mais les préfectures devraient avoir la pleine et entière administration de leurs ressources pécuniaires à la charge pourtant de payer à la Province du Canada la quote personnelle imposée à tous les Pères[16]."

La lettre du père Tabaret est incomplète, mais elle nous fait assez comprendre les difficultés réelles et sérieuses qu'il voyait dans ces nouvelles circonscriptions ecclésiastiques. Dans une lettre du 19 juin 1870, il affirmait que les deux préfectures seraient une charge pour la province[17], et il n'est pas douteux qu'il avait raison. Mais cela suffirait-il à les faire refuser?

Le 11 juin 1870, le père Vandenberghe disait au père Aubert qu'il pensait le père Arnaud préférable au père Babel et le père Pian plus capable que tous ceux qui résidaient à Témiscamingue de devenir préfet apostolique[18]. Il écrivait au père Fabre, le 17 juin, à ce sujet:

"Quant aux Préfectures, c'est une bien grosse affaire, qui me préoccupe singulièrement depuis la notification que j'ai reçue par le R. Père Aubert. Puisque c'est un acte d'obéissance à l'égard du Saint-Siège, j'espère que le bon Dieu nous viendra en aide; mais cette affaire nous jette dans un grand embarras. Je ne sais, Bien-aimé Père, si c'est toujours votre intention que nous fassions partir deux sujets pour les vicariats du Nord-Ouest. Ce serait bien difficile pour nous si les préfectures devaient s'organiser d'une certaine façon. Je dois nécessairement examiner l'affaire en conseil, quoique le Conseil n'éclairera pas beaucoup les choses. Si ces préfectures doivent être combinées d'après les intentions bien connues des Evêques, nous ne pouvons pas y suffire et peut-être serait-il préférable que les Préfets nommés fussent indépendants. C'est, me semble-t-il, la grande difficulté à résoudre. Evidemment les Evêques se proposent de se défaire de tous les postes les plus éloignés. Comme l'Evêque de Rimouski des postes qu'il possède sur la côte Nord du Golfe Saint-Laurent. L'archevêque de Québec de tous les postes qui sont au nord du Lac Saint-Jean et

---

16 Ibidem.

17 Ibidem, dossier Université d'Ottawa, 1867-1869.

18 Ibidem, dossier Administration générale.

sur le Saint-Maurice. Peut-être l'Evêque d'Ottawa des postes qui sont sur le haut de l'Ottawa. Ces postes sont peuplés ou par des colons ou par des sauvages à moitié civilisés, qui peu à peu seront comme les sauvages du désert et du Sault Saint-Louis. Presque partout il faut dès à présent ou avant peu des prêtres résidents; je signale en particulier les postes du golfe Saint-Laurent, dans lesquels résident trois prêtres à trente milles les uns des autres et n'ayant entre eux aucune communication pendant six mois de l'année. Si nous prenons au nom de la Province la charge de tous ces postes, nous nous trouvons devant une impossibilité absolue. Je ferais moins de difficultés sur le haut de l'Ottawa du côté de Témiskaming, parce que ce pays sera pays de Chantier pour quelque temps encore et en plaçant deux Pères à Mattawan, l'on peut se tenir en repos pour longtemps.

Si les préfectures doivent être sous le contrôle de la Province, il me semble que nous devons nous restreindre à la partie purement sauvage et exclure les postes sauvages rapprochés de la civilisation, auxquels les évêques pourvoiraient par des moyens spéciaux, du reste ils sont peu nombreux. Pour faire le travail que le Père Aubert m'a demandé, je me demande ce que nous devons vouloir et quel but nous pouvons atteindre. Ce soir même je pars pour Québec pour y rencontrer le Père Durocher, qui doit aller visiter les Sauvages du Lac Saint-Jean; plus que tout autre il peut fournir des renseignements sur les affaires de ce côté[19]."

Quelques jours plus tard, le 23 juin, le père provincial écrivait au père Aubert.

"J'arrive de Québec... J'ai vu l'archevêque et j'en ai obtenu à peu près ce que je désirais savoir. Si l'affaire des préfectures se conclut, il nous donnera ce qu'il avait souscrit il y a deux ans quand il s'agissait d'un vicariat. Ce que je voulais savoir avant tout, c'est la possibilité de nous débarrasser des postes connus sous le nom des postes du roi. Je vois avec plaisir que l'archevêque est en cela de notre avis et que ces postes doivent rester à l'Evêque de Rimouski.

Je ne sais s'il y a un temps déterminé pour présenter le rapport au sujet des préfectures, car il me serait fort difficile de réunir le conseil en ce moment; il faudrait surtout que je puisse voir les Pères Pian et Arnaud; mais je ne puis les rencontrer avant le mois d'août. Toutefois je prends des notes et je commence un petit travail sur cette question, dont je veux vous entretenir plus longuement une autre fois[20]."

Le père Vandenberghe semble donc un peu rassuré et plus prêt à agir, mais que pense la maison générale, et surtout le père Aubert, qui semble diriger toute cette affaire? Le père Aubert le dit bien clairement au provincial, le 27 juin:

"Vous devez comprendre que nous ne sommes pas plus en faveur des préfectures apostoliques qu'on veut nous imposer que du Vicariat, quoique les préfectures présentent pour nous moins d'inconvénients que les Vicariats. Soyez sûr que si je puis faire échouer ce projet, je ne m'y épargnerai pas; mais la Propagande y tient et il nous sera bien difficile d'échapper au fardeau.

---

[19] Archives générales O.M.I., dossier Vandenberghe.

[20] Ibidem.

Je suis bien d'avis qu'avant toute acceptation définitive, on nous assure des ressources certaines, et que s'il y a possibilité nous ne prenions pour constituer les préfectures que du pays non constitué en paroisse. Seulement il est opportun de [voir?] si pour fournir quelques revenus au missionnaire il ne serait pas bon de conserver dans les limites des préfectures du pays déjà constitué déjà constitué en paroisse. Vous n'avez pu envisager cette question sous toutes ses faces, avec l'aide du missionnaire du Labrador et de la Baie James et le secours de votre conseil vous pourrez faire un travail complet.

Vous aurez à examiner si les propositions faites par les Evêques du Canada lors de leur réunion à Toronto, quand il s'agissait d'ériger un vicariat au Nord du Canada, vicariat qu'on voulait nous confier, sont maintenues, je parle de la question financière, et si les ressources qu'ils nous offrent sont suffisantes. Car dans ces sortes d'affaires les deux questions sont à examiner, celle des sujets et celle de l'argent. Rien ne presse par rapport à la réponse, la Propagande aura la bonté d'attendre, je ne pense pas qu'elle veuille nous imposer de suite les deux préfectures sans que nous ayons reçu tous les documents qui nous sont nécessaires et qui doivent former notre jugement...[21]"

Nous ne comprenons pas comment le père Aubert peut vouloir former son jugement quand il a déjà écrit en blanc et en noir: "Soyez sûr que si je puis faire échouer ce projet, je ne m'y épargnerai pas." Il est bien décidé à ne pas voir les préfectures s'établir.

Le provincial continua d'étudier la question et, le 15 juillet, il est prêt à donner de nouveaux éclaircissements.

"Je reprends ma lettre [en réponse à celle du 29 juin] et je réponds à ce que vous me dites sur les Préfectures. C'était bien compris, cher Père, que ces Préfectures ne sont pas votre oeuvre et que nous devons les supporter. J'avais déjà préparé un travail sur la question. Je l'ai envoyé au Père Tabaret à Ottawa pour qu'il me fasse ses réflexions et me le renvoie au plus tôt. Voilà quinze jours qu'il a dû le recevoir et pas même il ne m'accuse réception: je sais qu'alors il était à Ottawa. Tout cela retarde, mais bien pis je crains d'y reconnaître de la mauvaise humeur: les réflexions de votre avant dernière lettre m'ont fait dévoiler des dispositions que je ne soupçonnais pas et que tout confirme depuis ce temps...

J'oublie nos Préfectures: nous nous sommes rencontrés sur plusieurs points, mais pas sur tous. Comme vous l'avez vu par mes lettres précédentes, je regarde comme chose capitale pour nous de n'avoir pas la charge des côtes du golfe Saint-Laurent et je crois que tous nos efforts doivent être dirigés pour éviter la charge de tous ces postes. Mes sentiments sont partagés à peu près par tous nos Pères et plus particulièrement par le Rév. Père Durocher qui connaît mieux le pays. Dans quinze jours je pense me trouver à Bethsiamits et voir le Père Arnaud. Je vous ai dit que déjà j'ai fait le voyage de Québec pour sonder l'archevêque (qui se trouve actuellement fort malade: l'on craint) et connaître sa pensée sur cette question d'abord et ensuite au sujet de l'argent. Je vous ai dit que j'ai été satisfait. Si les évêques avaient été présents, je les aurais déjà vus ou

---

21 Ibidem, dossier Administration générale.

bien je leur aurais écrit; mais tout se combine pour que cette affaire marche lentement: peut-être c'est une bone chose. J'ai fait venir le Père Pian: il est ici depuis huit jours. J'ai pu causer avec lui sur toutes ces affaires et puis j'ai été on ne peut plus heureux en le voyant très bien portant. Son asthme a presque disparu. Nous pouvons compter sur lui et d'autant plus qu'il me paraît avoir gagné en maturité et en réflexion...[22]"

Le 29 juillet, le père Vandenberghe est toujours sans nouvelles du père Tabaret[23], mais le 19 août, le provincial peut faire parvenir un long rapport sur les préfectures. Il écrit au père Fabre. S'étant rendu à Betsiamites, le provincial a pu obtenir sur ces contrées des renseignements précieux qui l'aideront à arranger l'affaire des préfectures. En attendant un rapport complet dont le projet est toujours entre les mains du père Tabaret, le provincial envoie un sommaire de ses réflexions, sous le titre: Quelques notes sur la résidence de Bethsiamits et la Préfecture du Labrador.

"I. Résidence de Bethsiamits. - Les Pères Arnaud et Babel ont chacun leur mérite: le premier bien affable possède toujours les sympathies des sauvages comme des blancs. L'autre énergique mais sauvage ne peut travailler que seul. Je crois que le Père Babel a eu une entente avec l'archevêché et s'attend à être nommé préfet.

La résidence se trouve à 75 lieues de Québec, au 49° de latitude. Les Pères y possèdent une charmante petite église et deux maisons spacieuses dont l'une est convertie en musée et l'autre donne six belles chambres à coucher avec cuisine et réfectoire et dépendances. Les terres sont bonnes: il y a dix vaches, vingt moutons, trois chevaux: trente arpents de terre cultivée, outre deux autres fermes à quelque distance. La propriété est aux sauvages: en mission ils sont 600 à 700 en nombre. La terre est réservée par le gouvernement sur un côté de la Rivière et l'autre côté sera propriété de la Compagnie de la Baie d'Hudson qui a intérêt à empêcher les blancs de s'établir: de sorte que pour longtemps les sauvages y demeureront maîtres. A quatre lieues de là, à Saint Jérémie, ancienne mission, les sauvages ont une propriété d'un mille carré et cette propriété a été passée aux Pères Oblats. Reste à savoir ce que vaut ce titre de propriété.

Les Pères reçoivent 500 pi. du gouvernement et le Père Babel 600 pi. de la Propagation de la foi. Ils réalisent en argent 1400 pi. et leurs dépenses non comprise la cote provinciale sont de 1000 pi. en argent.

Le climat est rigoureux et froid, mais salubre. Il y fait bon dans la saison des chaleurs. Le golfe y a seize lieues de largeur et l'on ne peut traverser à Rimouski qu'avec des embarcations légères: la traversée est donc incertaine et pendant l'hiver pour passer à Rimousky il faut faire le tour par Québec.

II. Missions des Pères Oblats de Bothsiamits. - Le diocèse de Rimousky sur la côte Nord du golfe s'étend depuis la rivière Portneuf qui se trouve à dix lieues en amont de Bethsiamits, jusqu'au delà du Grand Sablon vis-à-vis le détroit de Belle Isle et comprend une étendue d'à peu près deux cent cinquante lieues, sur une profondeur de quatre-vingts lieues à peu près, c'est-à-dire, jusqu'à la hauteur des terres. Nos Pères ont juridiction directe depuis Portneuf jusqu'à Godbout, qui se trouve à quinze lieues plus

---

22 Archives générales O.M.I., dossier Vandenberghe.

23 Au père Aubert (ibidem).

bas que Bethsiamits. De plus ils ont juridiction indirecte sur tous les sauvages de la Côte. Sur leur territoire ils ne comptent que 33 familles canadiennes; mais les sauvages de toute la côte sont au nombre de deux mille. Le recensement accuse une population de 2150 âmes. Les Canadiens ou plutôt les Acadiens sont plus nombreux en bas du fleuve et forment des établissements assez importants:

1° A Moisie 30 lieues de Bethsiamits. L'on y exploite des mines de fer. L'on y compte 300 canadiens mais pour un temps seulement. Le prêtre qui y réside est entretenu par la Société qui exploite les mines.

2° Pointe aux Esquimaux. Etablissement de pêcheurs acadiens. C'est une mission bien établie à six lieues de Mingan et à 60 lieues de Bethsiamits. Mingan est le poste sauvage. Le prêtre de la Pointe des Esquimaux se suffit à peu près.

3° Nataskuan est encore à 25 lieues plus bas que la mission précédente et se trouve à 85 lieues de Bethsiamits. Cette mission est composée de sauvages et d'acadiens; mais elle est loin de suffire et le prêtre est soutenu par Rimouski.

Outre ces missions il y a deux postes de moindre importance; mais l'on dit qu'au Grand Sablon il y aurait opportunité d'avoir un prêtre résident. L'on dit aussi que proche du Grand Sablon il existe une tribu sauvage appelée Pieds-Noirs qui est bien disposée pour la religion.

La population totale de la côte ne dépasse pas quatre mille âmes, blancs et sauvages. Jusqu'à Mingan on ne voyage en hiver qu'à la raquette: plus au Nord on peut se servir de traînes à chiens.

III. Labrador. Les pays en dehors du Canada qui doivent faire partie de la Préfecture Apostolique forment la presqu'île qui se trouve entre la Baie d'Hudson, le Détroit d'Hudson et l'Océan. Cette contrée se partage en deux parties: celle de l'est ou le Labrador proprement dit et qui s'étend jusqu'à la hauteur des terres appartient au Gouvernement de Terreneuve et spirituellement au diocèse de Havre de Grâce. L'autre partie, celle baignée par la Baie d'Hudson, était dans les domaines de la Compagnie de la Baie d'Hudson, dont les droits ont passé au gouvernement canadien. Sur ces immenses pays la Compagnie de la Baie d'Hudson ne paraît bien établie que dans le district de Rupert sur la Baie de James. Partout ailleurs elle a continuellement changé ses positions, les supprimant et les rétablissant sans cesse. Je ne pense pas que la population totale dépasse 1500 âmes. Je ne connais de catholiques que 400 Naskapis baptisés par le Père Babel. Je doute de la possibilité de s'établir sérieusement dans ce pays: peut-être que le Père Babel au retour de son excursion pourra nous renseigner plus complètement. Par malheur, le district de Rupert est déjà occupé par les Protestants, de même aussi les côtes de l'Océan sont occupées par les frères Moraves au Nord et par les Ecossais à la Baie des Esquimaux (Ne confondez pas avec la Pointe des Esquimaux) où se trouve le poste de Rigolette.

IV. Préfecture du Labrador. Il me semble que pour former cette Préfecture nous n'avons que trois plans.

1° Abandonner Bethsiamits et le service des côtes pour transporter nos missionnaires au Labrador. Ce plan offre bien des inconvénients; d'abord l'on ne sait où s'établir et l'on ignore si un établissement est possible: en tout cas, cet établissement serait dans un isolement complet durant la majeure partie de l'année; jamais il n'y aurait des ressources locales. Ensuite l'abandon des sauvages de la côte ne serait peut-être pas toléré: je regretterais notre position de Bethsiamits.

2° Conserver la mission de Bethsiamits dans les conditions actuelles sous l'autorité de l'Evêque de Rimouski et nommer un préfet pour le Labrador. Ce plan nous dispenserait de nous occuper des postes canadiens et acadiens de la côte. Ce serait le statu quo avec la différence que le Préfet aurait juridiction directe dans son district. Ce plan me souririt si alors nous pouvions espérer les subventions de la Propagation de la Foi: l'évêque de Rimouski qui déjà cet automne voulait retirer ses prêtres agirait sans cesse contre nous: les Pères ne sont pas en très bonne harmonie avec lui.

3° La position serait plus franche et plus nette en comprenant les côtes du golfe dans la Préfecture. La Congrégation pourrait s'arranger comme elle veut. La difficulté est de trouver des sujets. D'après le Rév. Père Arnaud, il suffirait d'avoir à la Pointe des Esquimaux près de Mingan une résidence de trois Pères et l'on pourrait supprimer les autres postes: dans quelques années une autre résidence serait nécessaire au Blanc Sablon. Je crois que toute la préfecture pourrait être administrée avec huit ou dix Pères et pour le moment il en faudrait cinq ou six.

Quant aux ressources, les évêques que j'ai vus consentent à payer leur souscription pour trois ans. Elle donne 2000 pi. par an. C'est à nous d'aviser ensuite pour l'avenir.

J'ai vu Monseigneur de Rimouski qui croyait l'affaire terminée. J'ai dit à Sa Grandeur que dans le cas où Rome comprenne la côte Nord dans la Préfecture, nous ne pourrions pas remplacer ses prêtres avant un an.

Je communiquerai cette lettre aux membres du Conseil. J'espère que nous pourrons nous réunir au commencement de septembre[24]."

Le rapport du père Vandenberghe au père Tabaret a finalement été perdu, ce qui contrarie beaucoup le provincial, mais il promet au père Aubert de lui envoyer sous peu un rapport complet sur les préfectures[25].

A Paris, le père Aubert n'est pas facilement converti. Sa lettre du 7 septembre au père provincial, le montre bien clairement. Attendons et laissons mourir l'affaire, semble son mot d'ordre.

"Quant aux préfectures apostoliques du Labrador et de la Baie James, je crois que le meilleur pour le moment pour nous c'est d'attendre, car il est plus que probable que la Société de la foi de Paris Lyon ne pourra rien donner d'ici à plusieurs années. Mais cela ne doit pas vous empêcher d'étudier la question, seulement ne vous pressez pas de nous envoyer votre projet[26]."

Il y avait probablement des avantages à ce retard. Dans le cas où Rome aurait insisté de nouveau, on aurait pu dire qu'on attendait toujours des renseignements importants du Canada. Le père Aubert n'avait-il pas dit déjà au provincial: "la Propagande aura la bonté d'attendre[27]"? Ce n'était certainement pas une obéissance prompte que le père Aubert pratiquait en l'occurrence.

---

24 Archives générales O.M.I., dossier Vandenberghe.

25 Au père Aubert, 20 septembre 1870 (ibidem).

26 Archives provinciales O.M.I., dossier Administration générale.

27 Le 27 juin (ibidem).

Le conseil provincial, en qui le père Vandenberghe ne semblait pas avoir beaucoup confiance, finit par se réunir, les 28 et 29 septembre 1870. On y lit dans les minutes que le père provincial fit part aux membres du conseil de la réception d'une lettre du père Aubert, du 10 mai, annonçant que la Sacrée Congrégation de la Propagande voulait confier deux préfectures aux Oblats. A cette occasion, le père provincial présente à son conseil le second rapport sur les préfectures, dont il dit au père Fabre le 16 septembre: "J'ai terminé mon second rapport sur l'affaire des préfectures apostoliques. J'en avais fait un premier et je l'avais envoyé au Rév. Père Tabaret qui l'a égaré[28]."

Le 12 janvier 1871, le père Fabre écrivait au père Vandenberghe, lui demandant probablement des renseignements sur l'affaire des préfectures, car ce dernier répond, le 13 février:

"Aussitôt [votre lettre reçue] je me suis mis en devoir de vous expédier le petit travail que j'avais préparé sur les préfectures apostoliques. Je vous l'envoie par la malle des Etats Unis, pour gagner quelques jours.

...

Je redoute toujours que la préfecture du Labrador ne nous embarrasse beaucoup. Je sais que l'évêque de Rimouski fera tout en son pouvoir pour jeter tout le fardeau sur nos épaules et, pour vrai dire, il a raison; mais pour nous, c'est une charge impossible. Si la question pouvait être bien expliquée à la Propagande, peut-être qu'elle serait décidée en notre faveur, mais pourvu que de son côté Mgr Langevin ne fasse agir efficacement pour lui. Je crois aussi que le défunt archevêque de Québec s'était entendu avec le P. Babel quant à la dignité de préfet apostolique: évidemment, celui-ci s'y attend chez-nous cependant tout le monde serait surpris. Ce que je vois de plus clair en toutes ces affaires, c'est que tous les évêques, Mgr Guigues plus que les autres, veulent faire peser sur la Congrégation tant d'embarras que possible. L'on dirait même que la bâtisse du noviciat les offusque. Ah! ils ont de l'argent, disent-ils. Ils peuvent faire leurs affaires, ces Oblats!!! ... Ce qui me chagrine le plus, c'est que l'évêque de Montréal ne nous a pas payé cette année les allocations pour les chantiers et les missions de la Baie d'Hudson. C'est une perte nette de 400 louis et plus, il faut que de son côté Mgr Guigues nous enlève 200 louis. L'on dirait que tous veulent s'acharner contre nous précisément au moment où ils nous imposent des charges nouvelles. De notre côté, je voudrais procéder avec prudence et lenteur. Quand les préfectures seront décrétées, avant d'en prendre la direction, je me propose d'écrire à tous les évêques signataires en faveur du Vicariat Apostolique, afin qu'ils fassent honneur à leur scuscription. Déjà l'évêque de Montréal recule. Ces préfectures nous créent de grands embarras[29]."

A sa lettre, le père Vandenberghe joignait son mémoire sur les préfectures. Le mémoire, daté du 10 février 1871, est intitulé Rapport sur l'érection de deux préfectures apostoliques au Nord du Canada.

"T.R.Père - Je vous envoie un peu tardivement le rapport que vous nous avez demandé à l'occasion d'une décision de la S.C. de la Propagande. Conformément à cette décision, les missionnaires oblats seraient

---

28 Archives générales O.M.I., dossier Vandenberghe.

29 Ibidem.

Etat de la question

chargés de former deux préfectures apostoliques en faveur des populations sauvages que depuis quelques années ils ont évangélisées sur le territoire du Canada et dans les contrées adjacentes; l'une des préfectures comprendrait les pays de l'Est et l'autre ceux de l'Ouest. Ensuite, T.R.P. vous exprimez votre volonté que ce soit la province du Canada qui prenne la responsabilité de cette entreprise. En conséquence, vous nous chargez de répondre à trois questions différentes. 1° Quel nom donner aux nouvelles préfectures. 2° Quelles limites faut-il leur assigner. 3° Quels titulaires peuvent être proposés à la Sacrée Cong.

Questions préliminaires

Avant de répondre à ces questions, permettez, T.R.P., d'en examiner deux autres afin d'éclairer les premières et de faire constater ce que nous pouvons faire. Je me demanderai donc 1. Quel but nous devous nous proposer en formant les préfectures pour accomplir les bues de la propagande et pour assurer le plus grand bien des âmes sans dépasser les ressources dont nous disposons. 2. Quels sont les moyens dont nous disposons pour entreprendre cette oeuvre.

1ère question

1. Q. Quel est le but des nouvelles préfectures. Le sens de cette question est celui-ci: les préfectures apostoliques à organiser doivent-elles se restreindre aux missions sauvages, ou bien faut-il les étendre encore aux pays mixtes, c.a.d. à ces contrées où des établissements civilisés se mêlent aux stations sauvages et où la colonisation commence à progresser. Quelques explications sont nécessaires pour faire comprendre l'état de la question dans chacune des préfectures.

Préfecture de l'Est: Labrador et territoire de Baie d'Hudson

1° Préfecture de l'Est. En restreignant cette préfecture au pays purement sauvage elle ne peut comprendre que les pays qui sont situés en dehors du Canada, savoir le Labrador proprement dit, qui civilement et religieusement est une dépendance de l'île de Terreneuve. Ensuite la partie du territoire de la Baie d'Hudson qui est à l'Ouest du Labrador et qui est baignée par la mer d'Hudson. Peut-être serait-il possible d'y ajouter les îles arctiques, sur lesquelles je ne possède aucun renseignement, mais où je crois impossible de former jamais un établissement quelconque. Quant à la grande presqu'île placée entre la mer d'Hudson et le grand Océan, elle renferme pas plus de 1500 à 2000 âmes, dont les seuls Naskapis convertis par le p. Babel au nombre de 400 à 500 sont catholiques, tout le reste est protestant ou infidèle. Le pays est inaccessible pendant la majeure partie de l'année et est en dehors de toute communication avec le monde civilisé. Ce pays soumis jusqu'ici à l'hon. Comp. de la B.H. offre peu de ressources pour des établissements: les parties les plus favorisées comme le district de Rupert et plusieurs postes sur les côtes de l'Océan sont occupés par les Protestants. Partout ailleurs l'hon. Comp. malgré ses ressources n'a pas réussi à former des établissements stables. Tous les rapports du p. Babel concluent à n'entretenir dans ce pays que des missionnaires ambulants, qui visitent les tribus sauvages une fois l'année.

beaucoup de protestants

impossible d'y avoir des établissements

Si la préfecture doit s'étendre aux côtes du golfe St Laurent qui fait partie du diocèse de Rimouski et qui s'étendent depuis la rivière Portneuf jusqu'au Grand Sablon où le Canada se sépare du Labrador, c'est une étendue de côtes de 230 lieues sur une profondeur vers l'intérieur de 80 lieues. La population y est de 2000 sauvages au moins et de 2000 blancs au plus. L'on comprend que l'évêque de Rimouski désire fortement se décharger de ces missions qui sont fort coûteuses et en hiver il n'y a aucun moyen de communiquer avec ses prêtres et même en été il en est

séparé par un bras de mer de 16 lieues. Actuellement quatre postes sont occupés par des prêtres. 1° Celui de Bethsiamit qui est desservi par nos pères s'étend depuis Portneuf jusqu'à 20 lieues plus bas que la résidence. L'on n'y compte que 33 familles canadiennes, mais nos pères ont la charge de voir les sauvages sur toute l'étendue de la côte: chaque été ils passent par les divers postes et donnent la mission aux sauvages, dont les autres prêtres ne comprennent pas la langue. En tout comme il a été dit, les sauvages sont 2000 et généralement bons chrétiens. 2° Le poste de la Rivière Moisie où il y a 300 à 400 Canadiens, mais probablement ce poste ne durera pas. L'on y exploite des mines de fer. Le prêtre a été demandé par les directeurs de l'usine, mais il n'y a ni église ni maison: même le prêtre n'a pas été rémunéré et l'évêque est sur le point de le retirer. 3° La Pointe aux Esquimaux est un poste assez nombreux de pêcheurs Acadiens. Il y a plusieurs maisons. La mission se suffit à peu près. 4° Le poste de Nataskuan est mêlé de sauvages et de pêcheurs canadiens. Le missionnaire y est soutenu par l'évêque de Rimouski. 5° Il est question d'un autre poste où la présence du prêtre serait nécessaire, c'est le Grand Sablon et non loin de là se trouve une tribu sauvage dite des Pieds Noirs, elle désire se faire chrétienne.

[...]

2. De quels moyens peut-on disposer?

Cette question se rapporte au personnel qui est nécessaire pour desservir les préfectures et aussi aux ressources pécuniaires.

Personnel nécessaire

Il faudrait au moins six sujets pour l'Est

1. Personnel. Actuellement les missionnaires de Betsiamits font le travail à deux, mais évidemment nous aurions besoin de fortifier ce personnel ne fût-ce que pour avoir des remplaçants en cas d'accident. A Témiskaming les missionnaires sont quatre pendant l'hiver ils soignent les chantiers et en été ils visitent les missions sauvages. Pour la préfecture de l'Est si la Cong. se charge de la desserte du golfe, il y faudra au moins six sujets. [...] Ainsi pour former les deux préfectures, c'est un personnel de 6 à 8 prêtres qu'il faut trouver aussitôt.

Ressources sont insuffisantes

2. Ressources pécuniaires. Actuellement les pères de Bethsiamits reçoivent un secours de 500 [dollars] ou mieux de 400 du gouvernement (l'évêque de Rimouski retient $50). En outre la propagation de la foi à Québec donne $600 pour la mission du Labrador. En tout $1050. Cette somme serait insuffisante pour prendre le service des côtes et fonder un établissement au Labrador. A Témiskaming la mission reçoit un secours de $1000 dont 800 de Québec et 200 de Montréal. Ils suppléent au reste par l'oeuvre des chantiers. Dans l'organisation des préfectures ces secours nous seront retirés au bout de 3 ans. C'est donc une somme de 1600$ que la Cong. devra se procurer ailleurs, ou à la Propagation de la foi en France, ou par d'autres moyens: les évêques utilisent les fonds pour leurs oeuvres diocésaines. Encore pendant 3 ans nous n'aurions un secours que dans la supposition que les Evêques veulent maintenir la souscription faite à Toronto, mais déjà l'évêque de Montréal qui a souscrit pour 800$ écrit ne pouvoir garantir cette somme. Cette souscription s'élevait à 2000$ et était promise pour 3 ans. Ajoutez encore que cette somme de 1600$ suffisant dans les conditions actuelles sera tout à fait insuffisante pour nous charger de tous les postes du Golfe. Comment aussi entreprendre des missions nouvelles. Notez qu'au lieu d'entretenir six prêtres il s'agit de pourvoir aux

besoins de 12 au moins.

Après ces réflexions préliminaires, j'essaierai, mon T.R.P., de répondre aux questions de la Sacrée Propagande. J'y répondrai pour chaque préfecture séparément.

Préfecture de l'Est

1° Nom. Je propose de désigner la préfecture apostolique qui doit être formée à l'est du Canada sous le nom de préfecture de Labrador. Ce nom lui-même en indique bien la position.

Les limites

Ne pas inclure les côtes du Golfe - elles appartiennent au diocèse de Rimouski

2° Limites - Le conseil de la province est unanime pour exclure de cette préfecture les côtes du golfe St Laurent. 1° P.c.q. nous ne pouvons pas obliger nos sujets à vivre isolément, or il y a en ce moment 4 postes occupés par des prêtres séculiers. 2° La Cong. peut toujours continuer ses soins aux populations sauvages comme elle le fait maintenant. 3° Un préfet apostolique n'aura aucun moyen d'attirer des prêtres séculiers pour occuper ces postes. 4° Les moyens de soutenir ces postes font absolument défaut. Je comprends les motifs qui déterminent Mgr l'Ev. de Rimouski de se décharger de cette partie de son diocèse; cependant elles ne paraissent pas être les vues du défunt archevêque de Québec, qui croyait, si je ne me trompe pas, que les côtes du golfe pourraient faire partie d'un diocèse régulier qui serait créé au Saguenay.

Titulaires

3° Titulaires - Nous avons trois pères qui connaissent les missions de ces pays, les RR.PP. xxx Evidemment le premier est d'un âge trop avancé. Le choix donc doit se faire entre les deux derniers. Le conseil unanimement a opté pour x comme étant plus conciliant et plus sociable que son compagnon, dont le dévouement tout personnel qui ne peut s'harmoniser ni avec celui de ses frères ni avec les exigences extérieures. [...]

Quels rapports entre le Préfet et le Provincial?

Je crois R.P. avoir satisfait au devoir que vous avez voulu m'imposer. Permettez-moi de vous demander à mon tour quelques décisions pour régler certaines questions pratiques quand il faudra exécuter les décrets de la S.C. de la Propagande. Nos règles ne pourraient s'occuper des relations entre une administration provinciale et celle de la préfecture. Permettez-moi de formuler en quelques questions. 1° Quel pouvoir le provincial devra-t-il exercer dans les préfectures? Aura-t-il le droit de visite? Pourra-t-il déplacer les sujets dans les limites de la préfecture ou même en retirer les sujets ou les remplacer? Devra-t-il contrôler les comptes de la préfecture? Sera-ce le devoir du préfet de traiter directement avec NN.SS. les Evêques, soit avec les bureaux de la propagation de la foi.

Pour les finances

2° Dans quelle mesure les préfectures devront-elles contribuer aux frais généraux de la province?

Pour les supérieurs locaux

3° Quelle position occuperont les préfets dans la province? Seront-ils considérés comme supérieurs locaux et en dehors du préfet pourrait-il y avoir d'autres supérieurs locaux dans la préfecture?

Veuillez, T.R.P., me permettre de vous faire acte de soumission en toutes choses. En obéissant à vos ordres, j'ai exprimé librement ma façon de penser, mais avant tout nous voulons être soumis.

Montréal, 12 février 1871. Fl. VandenBerghe[30]."

---

[30] Archives provinciales O.M.I., Correspondance, vol. 2, p. 244 et suiv.

Le 3 mars, le provincial écrivait au père Aubert:

"Le jour de saint Joseph le nouvel archevêque de Québec sera consacré: nécessairement j'assisterai à la cérémonie et pendant que les évêques seront réunis, il y sera question des Préfectures Apostoliques, dont le poids retombera sur la Congrégation de toute leur pesanteur. Je suis encore irrésolu de ce qu'il convient de faire: m'appartient-il d'en parler avant que le décret du Saint-Siège soit connu et cependant l'occasion d'en parler est bien favorable[31]."

Quelques jours plus tard, c'est à Mgr Guigues que le père Vandenberghe parlait du vicariat. Il voulait ramener devant les évêques réunis à Québec la question de la préfecture, car Monseigneur de Montréal ne semblait pas vouloir honorer sa signature. Il n'avait pas non plus réussi pour les chantiers, et Mgr Cazeau lui disait qu'il avait retiré $200 d'après une convention avec le provincial des Oblats. Il y avait une autre convention consistant à partager les $200 de l'évêché de Montréal.

Mgr Guigues répondait le 5 mars, trouvant curieux qu'un évêque ayant pris l'engagement de contribuer pour la fondation de la nouvelle préfecture apostolique rétractât cet engagement[32].

Le 3 avril 1871, le père Aubert faisait part au provincial de ses observations sur le mémoire relatif aux préfectures. Il ne voulait pas entrer dans l'examen de toute la question, cela viendrait plus tard, seulement il désirait soumettre au provincial une difficulté qui lui semblait très grave et primer tout dans cette affaire, bien qu'on la considérât très secondaire. Il continuait:

"Quelles ressources peut-on attendre pour soutenir les deux préfectures? vous vous proposez de faire renouveler aux évêques de la province leurs engagements pour trois ans, et puis après que ferez-vous? Dans l'état où se trouve l'Europe et surtout la France peut-on compter sur l'oeuvre de la propagation de la foi? Il serait bon de faire entendre à nos Seigneurs canadiens que si nous ne refusons pas le travail nous ne voulons pas non plus nous exposer à l'odieux de nous retirer d'un poste de confiance et de dévouement, après l'avoir accepté, et cependant c'est le seul parti que je prévois pour nous, et je crois qu'il est difficile de prévoir autre chose, qu'on ne dise pas que dans des oeuvres de cette nature que peut faire des calculs humains. Je crois au contraire qu'il faut les faire et que la

---

[31] Archives générales O.M.I., dossier Vandenberghe.

[32] Archives provinciales O.M.I., dossier Ottawa, 1ère maison, Evêché. Le 10 mars, Mgr Guigues écrivait de nouveau au père Vandenberghe: "Suivez vos bonnes inspirations de supérieur pour vous décider sur l'opportunité de parler ou de vous taire sur les engagements des évêques par rapport aux préfectures. Si l'on a reçu de Rome quelque avis officiel sur cette nomination, la règle de conduite est toute tracée; mais si l'on n'a rien reçu à Québec les délais et les changements qui ont eu lieu pourront faire regarder comme bien inopportune aux Evêques toute ouverture à ce sujet. Pour ce qui me concerne, la résolution que vous prendrez sera la meilleure" (ibidem).

Providence n'est pas tenue de faire un miracle pour nous procurer des ressources. Que les Evêques tiennent à nous confier ces missions qui les délivrent du souci et de la responsabilité d'y pourvoir directement je le conçois, mais nous qui n'avons pas leurs ressources, nous devons encore plus tenir à ne pas nous en charger. Tâchez de faire comprendre cela aux évêques que vous verrez. Pour moi, soyez sûr que je ferai tout en mon pouvoir pour que l'affaire en reste là. Je manque peut-être de cet esprit d'abandon et de confiance qu'avaient les saints, mais je ne fais [que] ce que les lumières de ma raison qui elle même est éclairée de Dieu, c'est pour cela qu'il nous la donne. Je ne sais comment nos pauvres missions qui ne vivaient que des aumônes de la propagation de la foi, vont faire dans les circonstances que les malheurs actuels nous ont faites...[33]"

La pensée du père Aubert est donc toujours la même: il ne faut pas accepter les préfectures et faire tout en son possible pour les éviter. Le provincial écrivait au général, le 23 avril 1871, et expliquait l'esprit de son rapport.

"Il me semble que le Rév. Père Aubert se trompe complètement en regardant le rapport que je vous ai envoyé comme une instance pour obtenir l'érection des préfectures apostoliques en faveur de la Congrégation. Quand il s'est agi d'un Vicariat Apostolique, le Conseil de la Province a donné son opinion bien motivée. Ensuite quand ilfut question des préfectures, je crois vous avoir écrit que je regardais cette solution comme la plus malheureuse de toutes, car toute la charge des missions est laissée à la Congrégation et, de plus, elle crée une complication très difficile à l'administration provinciale. D'ailleurs le Père Aubert m'écrivit alors lui-même que ces préfectures étaient imposées à la Congrégation par Rome. Aussi j'ai fait mon rapport non pour examiner les avantages ou les inconvénients d'un refus ou d'une acceptation puisque la chose était jugée et que la Congrégation était obligée de se charger des Préfectures. Je n'ai voulu que répondre aux trois questions proposées par la Propagande et qui ont pour but l'organisation des préfectures. J'ai eu pour but d'obtenir des conditions aussi avantageuses que possible quant à la délimitation des préfectures. Je sais fort bien que l'entretien de ces préfectures est encore un problème que je ne puis résoudre et j'ai constaté que la Congrégation devra s'industrier pour trouver annuellement quatre ou cinq cents piastres. Si j'en crois donc la lettre du Père Aubert, il y aurait possibilité de modifier les décisions de la Propagande. Si c'est le cas, Très-Révérend Père, je vous prie d'user de toute votre influence pour que la Préfecture du Labrador ne nous soit pas laissée. J'ai eu l'occasion de voir l'évêque de Saint-Hyacinthe, qui parut tout étonné qu'il fût question des Oblats pour cette préfecture; il croyait qu'elle avait été donnée à des Franciscains. Quelle heureuse chose si cela était vrai. Quant à l'autre préfecture, celle de la Baie d'Hudson, ce serait peut-être possible et avantageux de l'accepter: 1) parce que l'Oeuvre des Chantiers nous donne des ressources; 2) parce que si la préfecture ne se fait pas, l'évêque d'Ottawa agira pour créer un diocèse sur les limites ouest de son diocèse et par ce seul fait l'Oeuvre des Chantiers est enlevée à la Congrégation. C'est la raison qui l'empêche de négocier avec nous sur cette question. Voilà, Bien-Aimé Père, comment je comprends ces affaires.

---

33 Ibidem, dossier Administration générale.

J'oubliais de dire, mais je l'ai constaté dans mon rapport, que les vues de l'archevêque de Québec avaient été d'annexer les côtes du Golfe de Saint-Laurent à un diocèse qui serait formé au Saguenay[34]."

Quelques jours plus tard, le provincial eut l'occasion de rencontrer l'archevêque de Québec à Montréal, auquel il avait parlé des préfectures. Le nouvel archevêque semblait partager les idées de son prédécesseur et avait compris que la congrégation ne pouvait isoler ses sujets, surtout à des distances si considérables[35].

L'évêque de Rimouski, si silencieux depuis assez longtemps, finira par rompre son mutisme. Le 6 mai, M. Langevin, secrétaire à Rimouski, annonçait au provincial que le missionnaire de Natashquan revenait à Rimouski et que l'évêque n'avait personne pour le remplacer. D'un autre côté, on s'attendait à apprendre d'un moment à l'autre qu'un des pères serait nommé préfet apostolique de la Côte-Nord. Vu les circonstances, les Oblats pourraient peut-être se charger immédiatement de Natashquan et des autres missions qui ne dépendent pas de la Pointe-des-Esquimaux[36].

Le 13 mai, s'adressant au vicaire général de Rimouski, M. Langevin, le provincial affirmait ne pas savoir quoi penser au sujet de la préfecture à créer en faveur des populations de la Côte-Nord. Aucune nouvelle n'était encore arrivée de Rome et il avait même entendu dire que la Propagande aurait eu l'intention de confier ces missions aux Franciscains. Même si le préfet était choisi chez les Oblats, le père Vandenberghe ne voyait pas comment le préfet pourrait s'arranger pour desservir les divers postes de la côte, car la congrégation ne pouvait obliger ses sujets à vivre ainsi isolés. Il faudrait que le préfet puisse trouver des prêtres de bonne volonté pour accepter cette position. Cette difficulté le préoccupait beaucoup et c'est pourquoi il n'osait prendre sur lui d'envoyer un père à Natashquan pour y résider. Il espérait cependant que la décision du Saint-Siège serait bientôt connue et alors on ferait tout en son possible dans l'intérêt de ces pauvres missions dont la charge serait bien lourde dans les circonstances actuelles[37].

Il ne sera plus question de cette affaire avant le mois de septembre. On retardait donc toujours. Le 12 septembre, le père Aubert revenait sur le projet, dans une lettre au provincial.

"Vous savez que l'affaire des préfectures est toujours pendante et s'il dépend exclusivement de moi, elle le sera longtemps. Dernièrement le P. Corne [procureur général à Rome] m'écrivait que la Congrégation de la

---

34 Archives générales O.M.I., dossier Vandenberghe.

35 A Fabre, 5 mai 1871 (ibidem).

36 Archives provinciales O.M.I., Correspondance, vol. 2, p. 267, et dossier Rimouski. Sur le sujet de la vie isolée en missions, voir Georgio COSENTINO, O.M.I., La vie commune dans les missions étrangères selon notre Fondateur, dans Etudes Oblates, 15 (1956), p. 275-280.

37 Archives provinciales O.M.I., Correspondance, vol. 2, p. 267-268, et archevêché de Rimouski, dossier Oblats.

Propagande réclamait les noms de ceux que nous devions proposer pour ces charges, je ne serais pas surpris si cette réclamation n'était pas urgée par quelques évêques du Canada. J'ai répondu au P. Corne que dans l'état présent nous croyions très inopportun la création de ces préfectures, parce qu'elles ne pourront être soutenues que par la Propagation de la Foi de Lyon qui dans l'état actuel ne peut se charger d'une pareille mission, d'autant plus qu'elle est brouillée avec les Evêques du Canada. Dans l'état présent les contrées qui doivent faire partie de ces préfectures dépendent des diocèses du Canada et les Evêques qui les possèdent sont tenus à les secourir, mais si ces contrées leur étaient enlevées, ils ne se croiraient plus tenus à les secourir, et toute la charge retomberait sur nous. J'espère qu'on urgera pas et qu'on se rendra à nos raisons dans l'intérêt même de ces missions. Je ne serais pas surpris qu'on vous en parlât en Canada, faites semblant d'être hostile au projet et laissez croire aux intéressés que vous devinez les motifs qui les portent à vouloir donner une solution à cette affaire, retranchez-vous derrière l'impossibilité dans les temps actuels, d'être secouru par la propagation de la foi, nos guerres et les ruines qui en ont été la conséquence les aideront à comprendre cette impossibilité[38]."

On préférerait des procédés plus directs. Le père Vandenberghe répondait, le 28 du même mois, que l'archevêque de Québec s'était encore informé des préfectures dernièrement et que c'est avec lui que le provincial s'expliquerait plus volontiers, car il n'insisterait pas trop sur cette affaire, puisqu'il pressait présentement les Oblats à commencer un établissement sur le Saint-Maurice[39].

A Rimouski, on ne dormait pas. Le 29 septembre, deux lettres partent à l'adresse du cardinal Barnabo, l'une du vicaire général, M. Langevin, et l'autre de Mgr Langevin, évêque.

Dans la première, on disait que Monseigneur l'évêque avait déjà entretenu Son Eminence au sujet d'une préfecture pour les territoires situés à l'est et au sud de la Baie d'Hudson. Un mémoire à cet effet avait été signé par tous les évêques de la province de Québec, présenté à Rome l'année précédente, et soumis à la Congrégation de la Propagande. Il était venu à la connaissance de l'évêque que plusieurs membres de la Congrégation des Oblats, qui dans la vue des évêques devaient être chargés de la préfecture, exprimaient de l'hésitation à accepter, vu les nombreuses missions dont la dite Congrégation était chargée. Monseigneur de Rimouski espérait que cela ne serait pas un obstacle, vu que les Oblats avaient déjà plusieurs missionnaires sur la Côte-Nord, que l'un d'eux, entre autres, venait de faire une mission très importante dans l'intérieur et qu'ils étaient parfaitement informés des moeurs des Indiens et même de leur langue. Il terminait: "De plus, ces estimables religieux ont un établissement important à Betsiamits qui pourrait servir de résidence principale[40]."

Mgr Langevin, de son côté, sollicitait du cardinal Barnabo la permission de faire des instances pour que la Côte-Nord du fleuve Saint-Laurent fût détachée de son diocèse. Le quatrième concile provincial de Québec avait déjà

---

38 Archives provinciales O.M.I., dossier Administration générale.

39 Archives générales O.M.I., dossier Vandenberghe.

40 Archevêché de Rimouski, Registre des Lettres, C, lettre 688.

présenté une supplique et, le 11 janvier 1869, l'évêque avait eu l'honneur d'exposer le projet en détail à Son Eminence. Le 27 avril de la même année, Son Eminence répondait que la partie de la lettre qui avait trait à cette affaire serait soumise à la Congrégation en même temps que les actes et décrets du concile de Québec. S'étant rendu à Rome pour le concile oecuménique avec les évêques de Trois-Rivières et d'Ottawa, un mémoire contenant toutes les informations désirées avait été présenté à Son Eminence[41]. Nous ne connaissons pas la réponse du cardinal.

De Paris, le père Aubert montait toujours la garde sur cette affaire et en donnait des nouvelles au provincial, le 3 octobre 1871.

"Comme j'ai dû vous l'écrire déjà, j'avais répondu au P. Corne qui nous pressait de nommer les préfets que nous désirions voir choisis par la Propagande d'après bien entendu les instances de cette même propagande, que notre avis était que dans les circonstances actuelles il fallait laisser les choses dans le statu quo et je développais les raisons qui nous portaient à suspendre l'exécution de ce projet. La congrégation a parfaitement compris nos raisons et comme nous elle comprend qu'il n'y a pas lieu pour le moment actuel surtout à créer les préfectures que les Evêques du Canada sollicitent. Si l'on vous en parle, j'entends les Evêques, répondez que la Propagande, dans l'état actuel de l'Europe, a suspendu l'exécution du projet et qu'il faut attendre des temps meilleurs. Je ne serais pas étonné que quelqu'un de ces prélats n'insiste pour qu'on donne suite au projet, je doute qu'il réussisse, dans tous les cas nous ferons notre possible pour maintenir le statu quo, qui je l'espère durera longtemps. Vous pouvez donc disposer de vos sujets sans tenir compte en aucune manière des deux préfectures[42]."

Le père Fabre écrivait, de son côté, le 1er octobre, une lettre plus pacifique.

"Nous avons obtenu que la création des fameuses préfectures apostoliques soit différée. Le P. Aubert a dû vous le dire, mais les Evêques du Canada ne vont-ils pas faire de nouvelles instances auprès de la Propagande? c'est bien à craindre. Espérons cependant que cette création n'aura pas lieu de quelque temps[43]."

C'en était assez pour rassurer le père Vandenberghe qui affirmait au père Aubert que c'était une "bien bonne nouvelle[44]".

---

41 Ibidem, lettre 689.

42 Archives provinciales O.M.I., dossier Administration générale.

43 Ibidem. Le projet était venu à deux doigts de réussir et en 1871, sans que nous sachions la date précise, le provincial avait envoyé un mot à Mgr Guigues: "Je viens de recevoir de la part de notre père Général un avis qui nous fait présager que le décret apostolique pour ériger les préfectures des missions sera rendu prochainement. Je ne sais si je puis dans ces circonstances amener la question devant Nos Seigneurs les Evêques, qui réunis à Québec pourraient renouveler les engagements qui ont été pris à Toronto. Je le désire d'autant plus que l'évêque de Montréal ne paraît pas devoir faire honneur à sa signature. D'autre part, nous ne pouvons pas compter sur les allocations des oeuvres de Paris et de Lyon (archives prov. O.M.I., dossier Montréal 1871).

44 Le 20 oct. 1871 (archives gén. O.M.I., dossier Vandenberghe).

Oui, le projet serait écarté pour longtemps, mais on continuera à y penser de temps en temps. Le 5 avril 1872, M. Langevin, vicaire général de Rimouski, écrivait à Mgr Simeoni que les Oblats se rendaient à la Baie-des-Esquimaux et ne savaient à qui s'adresser pour la juridiction. En terminant, il revenait encore sur cette affaire de la préfecture[45].

Le cardinal Barnabo qui vit la lettre, écrivit au père Fabre, le 2 mai, pour lui rappeler le projet conçu depuis quelque temps sur la formation d'une ou de deux préfectures dans le vaste territoire de la Baie d'Hudson. Le cardinal n'avait pas oublié les difficultés qu'on avait exposées, mais il espérait qu'on n'avait pas cessé, pour cela, d'y penser et que le général voudrait bien se prêter à ce que cette mesure pût être adoptée le plus tôt possible[46]. Nous ne possédons pas la réponse du supérieur général.

La nouvelle connue au Canada que le projet des préfecture était remis sine die, le père Flavien Durocher pensa pouvoir exprimer clairement sa pensée au père Aubert. Il le fit longuement au mois d'août 1872.

"Mais grâces à Dieu et grand merci à nos Pères chargés des intérêts de notre Province, l'affaire de la Préfecture concernant ce territoire [le Saint-Laurent et le Labrador] a été remise et nous l'espérons à jamais pour le plus grand bien des âmes.

Vous connaissez, mon Révérend Père, tout ce qui a été allégué de notre part, pour empêcher cet objet. Voici quelques nouvelles données qui militent en notre faveur.

Le gouvernement canadien voulant établir des communications entre Québec sur le littoral nord du St Laurent a été obligé de mettre des bureaux de postes sur la rive Sud; et de la Gaspésie à l'extrême nord, il expédie la poste par voilier qui fait le service toutes les semaines, à Mingan, Pointe-aux-Esquimaux, et tous les 15 jours à Blanc-Sablon, limites de notre Province de Québec. Si le courrier ne peut se rendre de la capitale de la province, par la côte nord du St Laurent, comment les Pères établis et résidents à la Rivière Moisie, à la Pointe-aux-Esquimaux, à Nataskouan (etc) pourraient-ils communiquer entre eux. Il faudrait donc deux Pères à chaque résidence pour desservir environ 45 à 100 familles par poste.

En outre le Gouvernement canadien vient de vendre à une Compagnie un township à 4 lieues au Nord de la baie de Betsiamits. Par là les sauvages de ce poste se trouvent circonscrits de toutes parts, environnés de Canadiens nombreux employés à l'exploitation du bois, des minerais, aux pêcheries, à l'agriculture. Avant peu, notre mission de Betsiamits, la plus florissante de toute la côte nord, deviendra semblable à celle du Lac des Deux Montagnes. L'expérience est là. La mission de Mingan, autrefois la plus populeuse, est presque réduite à rien depuis l'établissement des Acadiens dans ces parages. La raison en est facile à comprendre, les blancs plus habiles à la pêche et mieux pourvus qu'eux accaparent tout.

Avant peu d'années la tribu montagnaise sera refoulée dans l'intérieur des terres et si nos Pères s'établissent définitivement à l'extrémité ouest de la Grande Baie des Esquimaux au confluent des rivières Naskapis et Hamilton, comme il en est question, les montagnais se rendront à leur résidence

---

45 Archevêché de Rimouski, Registre des Lettres, D, n° 327.

46 Archives générales O.M.I., dossier Propagande.

abandonnant le littoral du St Laurent.

Ce que nous désirons c'est qu'on laisse les choses dans l'état actuel où elles sont.

Mgr de S. Germain de Rimouski, qui veut faire de nouvelles instances pour se débarrasser des résidences de la côte nord du St Laurent, peut néanmoins visiter ces lieux assez facilement. De sa résidence aux Betsiamits, il n'y a qu'une quinzaine de lieues à faire par eau; puis de la Gaspésie, incluse dans son diocèse, à l'extrémité est de la côte du nord s'y rendre en deux jours par le voilier de la malle.

D'un autre côté, la partie du Labrador appartenant à Mgr du Havre de Grâce, Isle de Terre-Neuve, continuerait à être visitée par les Préfets de ce dernier diocèse. L'évêque du Havre de Grâce peut facilement pourvoir au bien spirituel de ses diocésains établis au Labrador. Je ne sache pas qu'il demande à en être déchargé.

Il est facile de concevoir quel fardeau incomberait à notre Congrégation, si elle était chargée de la préfecture en question, et les résultats en seraient très minimes. En nous occupant uniquement des Sauvages nous pourrons nous avancer vers Moose et enlever aux Moraves et aux protestants méthodistes une partie des sauvages qui désirent la visite de nos missionnaires.

Vous savez sans doute que la Compagnie d'Hudson nous favoriserait dans le projet d'établir une résidence à la Baie des Esquimaux. Le Gouverneur de cette Compagnie l'Honorable Smith s'est engagé, par écrit, à payer une annuité aux Missionnaires[47]."

Le provincial jouira de la paix jusqu'en 1875. A ce moment, l'évêque de Rimouski lui écrivait, le 13 août, au retour de sa visite de la Côte-Nord. Il terminait son rapport et ses observations par ces remarques. Il insistait encore pour le bien spirituel de la Côte-Nord que les Oblats se chargeassent de tout ce territoire sous la direction d'un préfet apostolique, résidant au milieu de cette population. Les prêtres séculiers pourraient rester dans la préfecture jusqu'à ce que la Congrégation ait assez de prêtres pour les remplacer[48]. Le 20 août, le provincial répondait qu'il ferait part au supérieur général de son désir au sujet de la préfecture[49].

Nous ne savons pas si le père J.-E. Antoine, provincial, en écrivit au supérieur général, mais le 25 octobre, il écrivait au père Arnaud probablement:

"Mgr de Rimouski fait de nouvelles instances pour se débarrasser de toute la côte nord en faveur des Oblats; si nous étions en nombre, je serais de suite de son avis[50]."

---

47 Ibidem, dossier Durocher, Flavien.

48 Archives provinciales O.M.I., Correspondance, vol. 2, p. 421, et archevêché de Rimouski, Registre des Lettres, F. Au chapitre général de 1873, Mgr Paul Durieu, vicaire apostolique de la Colombie-Britannique, avait fait voter une proposition à l'effet de n'accepter aucun nouveau vicariat apostolique aussi longtemps que les vicariats dont elle était chargée ne seraient pas pourvus du personnel suffisant (Minutes des chapitres généraux, p. 159).

49 Archives provinciales O.M.I., Correspondance, vol. 2, p. 425.

50 Ibidem, dossier Betsiamites.

La question était continuellement agitée, de sorte qu'il était difficile de l'oublier. Le 13 mai 1876, le père Tortel s'adressait au père Aubert dans une longue lettre où il refaisait toute l'histoire de cette question.

"D'abord la question du Vicariat Apostolique du Labrador et de la côte Nord.

Cette question a déjà été étudiée par le Conseil Provincial. En janvier 1868 la délibération au sujet d'un Vicariat Apostolique au Labrador se formulait ainsi: "Tous reconnaissent à l'acceptation de ce Vicariat des inconvénients graves et des difficultés réelles. C'est multiplier dans la Congrégation des divisions administratives pour une population qui n'excède pas cinq mille âmes. Le Vicaire de ces missions gênera l'administration provinciale parce qu'il sera souvent dans le Canada, si même il n'est pas obligé d'y avoir sa résidence supposant que l'on conserve les limites indiquées par la lettre des Evêques. L'on prévoit aussi de très-graves difficultés quant aux ressources. Les Evêques ont fait une souscription de trois ans seulement, ensuite le Vicaire devra tout attendre du Bureau de la Propagation de la Foi de France et de la charité publique. Il est fort douteux que la Propagation de la Foi consente à prendre sur elle les charges des Evêques du Canada. C'est donc un état tout à fait précaire qui n'a rien d'assuré."

Par une lettre du 10 mai 1870, le Rév. Père Aubert annonce officiellement que la S. Propagande de Rome veut confier à la Congrégation deux Préfectures Apostoliques; l'une à l'Est, l'autre à l'Ouest du Canada. Notre Très-Rév. Père Général a décidé que ces Préfectures dépendraient immédiatement de la Province du Canada sous le rapport religieux. Le Cardinal Barnabo veut que le Très-Révérend Père Général désigne lui-même le nom de ces Préfectures, les limites à assigner et les sujets qui seront titulaires. Le conseil n'a traité cette fois qu'une seule question, celle des limites. Pour la Préfecture de l'Est, la question est de savoir si avec le Labrador la Préfecture doit comprendre aussi les côtes du Golfe. Dans cette supposition, il nous faut trouver quatre prêtres de plus au moins, et chercher les moyens de les entretenir; or, plus que jamais les moyens d'entretien sont incertains et nous n'avons pas un nombre suffisant de sujets. Nous ne pouvons compter sur la Propagation de la foi, le concours des Evêques n'est promis que pour trois ans et encore l'Evêque de Montréal a-t-il déjà retiré la souscription faite en 1867. Il est reconnu aussi que les prêtres actuellement fixés sur les côtes, sont à la charge de l'évêque de Rimouski. Après un examen sérieux, il fut décidé que l'on tenterait tous les efforts pour que la Préfecture fût restreinte à Labrador, avec exclusion des côtes du Golfe." Par cet extrait, vous avez un aperçu historique qui montre la répugnance motivée, qu'éprouvait l'Administration provinciale, soit pour un Vicariat soit pour une Préfecture. Aujourd'hui le Conseil entend dire que la question loin d'être enterrée est plus vivante que jamais. Monseigneur Langevin, évêque de Rimouski, fait son cauchemar de la côte Nord, il a écrit lettres sur lettres à Rome. Monseigneur Taschereau, archevêque de Québec, opine d'accord avec son suffragant qui lui doit cette portion ardue de son champ, les autres Evêques suffragants ne peuvent que se montrer courtois à l'égard de leur collègue qu'il s'agit d'exonérer d'une lourde charge. Le Conseil inquiet de ces dires croit de son côté devoir revenir à la charge et supplier l'Administration générale de vouloir bien peser ses raisons et l'appuyer de son refus. La question n'est plus, paraît-il, celle du Labrador que Monseigneur de Rimouski trouve tout à fait onéreuse à soigner soit par lui-même dans la visite Pastorale soit par ses Prêtres qui ou refusent

les trois ou quatre postes où se trouvent agglomérés les blancs échelonnés le long de la côte. On trouve tout simple et très commode de s'agiter pour s'en débarrasser et en onérer la Congrégation qui se trouverait ainsi obligée de pourvoir à ces trois ou quatre résidences, fournir le Vicaire de plusieurs autres sujets formant un état major indispensable et cela sans aucune ressource assurée et permanente. Le secours offert par les Evêques pour trois ans ne saurait allécher et n'est pas sérieux. Pour tous ces motifs, c'est-à-dire, le défaut de sujets, le défaut de ressources, le danger constant de perdre les sujets que l'on aurait à employer isolément et qui ne peuvent y être forcés. Toutes ces raisons semblent graves et majeures et font insister pour que les Evêques nous fassent grâce de cette nouvelle fondation. Jusqu'à présent la Province du Canada a donné tous les secours en son pouvoir aux sauvages errants de la côte Nord; elle est toujours disposée avec l'aide de Dieu à continuer cette oeuvre et à la développer avec bonne volonté et dévouement sous la juridiction épiscopale, mais elle ne voit pas possibilité à prendre la charge des blancs qui occupent ce territoire. Le nouveau diocèse que l'on veut fonder à Chicoutimi dans le Saguenay pourrait très-bien faire face à cette obligation et nous épargner au moins une source inépuisable de difficultés toutes plus ardues les unes que les autres. Malgré l'insistance des Evêques, le Conseil Provincial espère encore qu'il sera fait droit à ses réclamations et il se trouve encouragé dans cet espoir par une parole de Monseigneur Bourget qui nous dit que la S. Propagande ne nous obligeait pas. Veuillez saisir le Conseil au plus tôt de cette affaire et diriger vos batteries en conséquence et Dieu et son Immaculée Mère nous préservent de cette calamité[51]."

Le conseil général étudiait encore le problème, le 25 juin. Il répondait négativement, en disant que le père Antoine avait entre les mains les raisons du refus[52] et, le 10 octobre, les membres du conseil notaient que le père Antoine, provincial, se proposait de voir Mgr Conroy, délégué apostolique pour lui faire agréer ses raisons[53].

Le 8 août 1876, le père Arnaud, écrivant au père Soullier, disait que Monseigneur de Rimouski ne parlait plus de préfecture et le père ajoutait: "il pourrait facilement se débarrasser de nous en donnant toute la côte au nouvel évêque de Chicoutimi[54]."

Le 8 septembre 1876, le conseil général notait que Monseigneur de Rimouski voulait faire imposer aux Oblats le nouveau vicariat du Labrador. Si on y allait, les évêques seraient obligés de soutenir les missionnaires par leurs ressources. Comme ils se désintéressaient et que les sujets n'étaient pas assez nombreux, on ne pouvait accepter les offres d'un évêque trop intéressé.

---

[51] Archives générales O.M.I., dossier Tortel, Adolphe. Voir aussi les Minutes du Conseil provincial, vol. 2, p. 224.

[52] Page 268. Voir aussi la séance du conseil général, 7 juillet 1876.

[53] Page 280.

[54] Archives générales O.M.I., dossier Arnaud, Charles.

Le projet continuera ou renaîtra en 1877. Au mois de juin, le père Antoine écrit qu'à la fin de mai Mgr Conroy, délégué apostolique au Canada, faisait sa première visite à Saint-Pierre de Montréal et que déjà Mgr Langevin, de Rimouski, avait saisi Son Excellence de la question du vicariat resté jusqu'ici à l'état de projet. Le provincial avait précédemment fait remarquer au délégué apostolique que le supérieur général avait déjà refusé le vicariat et que la Sacrée Congrégation avait reconnu ses raisons comme bonnes, qu'elles existaient toujours et que la Congrégation ne manquerait pas de les faire valoir. A la demande du délégué apostolique, il faisait, en date du 5 juin 1877, un rapport dont voici en substance le contenu:

La pénurie de missionnaires et le manque de ressources empêchaient les Oblats de se charger de cette oeuvre. Il fallait de huit à dix missionnaires et ce n'était qu'avec un effort suprême qu'on avait réussi à porter ce nombre à quatre. Les évêques avaient consenti à faire une souscription d'environ $2000, mais pour trois ans seulement. Les missionnaires ne pouvaient vivre dans l'isolement et enfin il y avait quatre postes desservis par des prêtres séculiers qu'il fallait remplacer, ce qui était impossible.

Les Oblats acceptaient de continuer la desserte des Indiens et de les visiter aussi souvent que possible. Le provincial demandait en terminant à la Congrégation de la Propagande de penser que les Oblats avaient fait des efforts presque surhumains pour cinq vicariats apostoliques de l'Amérique du Nord[55].

Le conseil général prit le rapport du père Antoine en délibéré le 25 juin. En conclusion, le conseil refusait le vicariat en se basant sur le mémoire du père Antoine[56]. Le lendemain, 26 juin, le père Aubert écrivait de Paris que le père général ne pouvait que maintenir sa décision par rapport au vicariat apostolique de la Côte-Nord[57]. Le 28 juin, le père Fabre affirmait au père Antoine que l'on ne voulait du vicariat à aucun prix[58].

On éviterait donc cette charge par suite du refus constant des Oblats de s'en rendre responsables. Le 2 août 1877, le père Antoine écrivait, probablement au père Soullier, qu'il descendait à Rimouski pour la visite pastorale et qu'il serait encore question du vicariat de la Côte-Nord, mais il était préparé à la guerre qu'il devrait soutenir à ce sujet avec Mgr Langevin... "mais je me propose de demander à Sa Grandeur d'attendre la fin de la retraite pour commencer les hostilités, ce sera le moyen de les terminer bien vite...[59]"

Nous voyons par le conseil général tenu le 10 août 1877, que le père Antoine se proposait de voir Mgr Conroy, délégué apostolique au Canada, pour lui faire agréer les raisons que les Oblats avaient de refuser le vicariat apostolique du Labrador.

---

55 Archives provinciales O.M.I., Correspondance, vol. 3, p. 11-13.

56 Ibidem, vol. 3, p. 268.

57 Au père Antoine (ibidem, vol. 3, p. 14).

58 Ibidem, p. 15.

59 Archives générales O.M.I., dossier Antoine, Joseph-Eugène.

Cette intervention devait apporter le résultat désiré, car les évêques jetteraient les yeux sur un prêtre séculier. Le père Antoine écrivait au père Fabre, le 2 août 1878, qu'en passant à Rimouski, il avait vu le prêtre choisi par les évêques pour la préfecture apostolique du Labrador. Il s'agissait du curé de la cathédrale [M. Auger] qui cherchait à décliner l'honneur. Le père Antoine affirmait qu'il réussirait si le nouvel évêque de Chicoutimi (Mgr Dominique Racine) voulait se charger de toute la Côte-Nord. On le saurait dans quelque temps[60]. Devant ces difficultés, il semble que l'évêque de Rimouski perdit confiance, car le père Arnaud écrivait au père Fabre, le 30 décembre 1878: "Mgr de Rimouski a perdu l'espoir d'ériger notre littoral en préfecture apostolique. Il pourrait le donner au nouvel évêque de Chicoutimi, sacré le 4 août[61]." A cette époque, Mgr Langevin adressait une supplique au Saint-Siège à peu près en ces termes: "Puisque les Oblats ne veulent pas se charger de la Préfecture Apostolique du Labrador: j'avais proposé le nom du R.P. Antoine, provincial, comme vicaire apostolique; je soumets l'autre nom de la première demande, M. Joseph-Julien Auger[62]."

En fait, la préfecture apostolique du Golfe Saint-Laurent ne fut créée que le 15 juin 1882[63] et Mgr François Bossé en fut nommé le premier titulaire. L'avis de sa nomination est daté de Rome, du 28 juillet 1882 et, en 1892, Mgr Bossé se réjouissait de voir la préfecture passer sous la juridiction de Chicoutimi[64].

Le 26 juin 1884, Mgr Bossé s'adressant à Mgr Lorrain, vicaire apostolique de Pontiac, lui apprenant qu'au cours de l'hiver, Mgr McDonald, de Terre-Neuve, avait demandé aux Oblats de Betsiamites d'évangéliser la côte est du Labrador. Mgr Bossé avait même payé, dès octobre 1883, les pères pour évangéliser la partie nord et on le lui avait promis. Mais au printemps, le père Lacasse, sur qui il comptait, prenait une autre direction. Les deux autres pères, Babel et Arnaud, étaient trop vieux pour ce voyage et ne songeaient même pas à l'entreprendre.

Mgr Bossé possédait les renseignements suivants: les Naskapis vivaient dans l'intérieur au nombre d'environ cinquante familles et diminuaient très vite. Les Esquimaux comptaient de deux cents à deux cent cinquante familles et diminuaient aussi, mais moins rapidement. Les dépenses étaient telles qu'il était difficile de fonder une résidence. Ungava, cependant, semblait un lieu central à l'est et à l'ouest. Quant à lui, il serait prêt à donner de cinq à six cents dollars par année, pris sur la quête du Nord-Ouest.

Mgr Bossé parlait aussi de fondation sur la côte est et à la Baie James et de préfectures à Blanc-Sablon et à Moose Factory, sur la Côte-Nord et au lac Saint-Jean, mais sans juridiction sur la population blanche. Il disait à Mgr Lorrain qu'il pouvait en entretenir le délégué apostolique.

---

60 Ibidem.

61 Ibidem, dossier Arnaud. Le 28 octobre 1878, le conseil général refusait d'accepter la nomination d'un Oblat au vicariat apostolique de Pontiac afin qu'on ne revînt pas sur l'affaire du Labrador.

62 Evêché du Golfe Saint-Laurent.

63 Gaston CARRIERE, O.M.I., San Germano di Rimouski, dans Enciclopedia Cattolica, vol. 10, col. 1766-1767.

64 Evêché du Golfe Saint-Laurent.

Le père Arnaud lui avait dit que c'était un bon plan et il apprenait maintenant que les Oblats disaient son plan irréalisable, car il en coûterait des sommes fabuleuses pour entretenir des prêtres résidents en ces régions. Mgr Bossé prétendait qu'il avait assez fait preuve de bonne volonté. Il fallait cependant les Oblats dans ces régions, car une communauté religieuse remplaçait plus facilement les missionnaires fatigués qu'un supérieur qui n'avait même pas de grand séminaire. Quant à la position des Indiens, elle était semblable à celle de ceux de l'Athabasca, où les Oblats étaient établis[65].

Nous avons vu plus haut la bonne volonté de Mgr Bossé, qui retirait aux Oblats la moitié de l'allocation de six cents dollars fournie par la Propagation de la Foi de Québec et pourquoi le père Lacasse ne put faire la mission cette année-là.

En 1891, Mgr Bossé voyait la possibilité encore une fois de faire passer la préfecture aux Oblats. Il écrivait à Mgr Bégin:

> "Nos Soeurs arrivant de Québec me rapportent qu'il y a rumeur accréditée que les nouvelles nominations pour la Coadjutorerie et Chicoutimi sont faites et seront publiées à la Retraite - que cette Préfecture sera confiée aux Oblats à être desservie comme Mission, que je serai mis curé, et qu'une nouvelle préfecture sera formée dans la Gaspésie et Baie-des-Chaleurs. ... Je sais que Mgr de Sherbrooke était d'opinion il y a deux ans que la Préfecture devait être confiée à un ordre religieux, pour assurer des prêtres au besoin[66]."

Mgr Bossé voulait cependant essayer encore un an et il termine en affirmant que Mgr Langevin avait cette étrange opinion que le préfet apostolique "une fois installé se créerait ses propres ressources. Créer des ressources pour soutenir un clergé, écoles et chapelles, même créer des prêtres à même les roches du Labrador et un très pauvre peuple de pêcheurs!...[67]" La préfecture n'avait donc pas donné tous les fruits que l'on en attendait avant sa création: les Oblats auraient-ils pu faire mieux, dans les circonstances, il n'est pas facile de le savoir.

Un dernier effort devait être tenté en 1901. Mgr M.-T. Labrecque de Chicoutimi s'adressait à Mgr Nazaire Bégin, à Québec, le 28 septembre 1901. Il venait lui faire part d'un projet très important relatif à la Préfecture du Golfe... il n'était plus capable d'y envoyer des prêtres, mais il ne savait à qui remettre ce territoire. Il continuait:

> "J'ai pensé aux Oblats. Qu'en pense Votre Grandeur? Je crois qu'ils se chargeraient volontiers de la Préfecture dans les conditions actuelles. Tout est bien organisé, les revenus de chaque mission sont assez bons pour le missionnaire et la fabrique; un capital de $20,000 à leur service; 400 piastres d'allocation annuellement pour les écoles et une dette seulement de $2000 contractée par Mgr Bossé lors de la construction du couvent de la Pointe."

---

65 Evêché de Pembroke, dossier 1884.

66 Evêché du Golfe Saint-Laurent.

67 Ibidem.

Mgr Labrecque affirmait également qu'il possédait un moyen de remettre l'argent du capital et qu'il serait ainsi débarrassé de "cet éléphant". Il terminait:

> "Si votre avis s'accorde avec mes vues sur ce sujet, je pourrais dès maintenant correspondre avec le Père Provincial des Oblats pour m'assurer s'ils accepteront la Préfecture dans le cas où Rome la leur confierait. S'ils refusent, il sera facile de trouver des Religieux en France à l'heure qu'il est[68]."

Nous ne savons pas quelle fut la réponse de Mgr Bégin, mais la préfecture ne fut pas passée aux Oblats.

Ainsi se terminait l'affaire des vicariats et des préfectures. Le père Antoine, sur les rangs pour occuper la position de préfet au Labrador et celle de vicaire apostolique de Pontiac, avait réussi à éviter la mitre. Son nom avait également paru dans la terna préparée par Mgr Guigues pour son successeur à Ottawa[69].

La politique des pères Fabre et Aubert avait prévalu: on avait évité les dignités ecclésiastiques. Aurait-il mieux valu accepter de suite le vicariat qui devait être formé en 1946? Il nous semble qu'on aurait ainsi pu travailler plus efficacement à la conversion des infidèles et des païens en s'en sentant plus directement responsable.

---

68 Archevêché de Québec, dossier D.C. I-144.

69 Antoine à Fabre, 26 mars 1874 (archives générales O.M.I., dossier Antoine).

CONCLUSION

REGIO DEPOPULATA

L'histoire que nous venons de relater est un vibrant et éloquent témoignage rendu au dévouement, à l'esprit de sacrifice, et au zèle missionnaire de ceux qui ont eu la force surnaturelle d'accomplir ces travaux. On avait essayé tous les moyens pour atteindre et soulager la misère spirituelle d'un grand nombre de pauvres littéralement assis à l'ombre des ténèbres et de la mort spirituelle.

De leur côté, les Montagnais et les Nascapis avaient magnifiquement correspondu à la grâce, consentant généreusement et parfois héroïquement à faire les sacrifices nécessaires pour vivre à la hauteur des exigences de leur baptême. Leur courage pouvait faire pâlir de honte bien des chrétiens, pour ainsi dire, pétris dans la foi et gâtés par la surabondance de secours religieux.

Malgré tout, il y eut un côté sombre au tableau, pourtant si brillant, de l'évangélisation des Oblats dans le territoire occupé aujourd'hui par le vicariat apostolique du Labrador. Pendant que l'on discutait sur les frontières respectives des circonscriptions ecclésiastiques, sur l'opportunité d'en créer de nouvelles ou de se contenter des anciennes, l'évangélisation retardait. Un handicap plus sérieux fut toujours le petit nombre de missionnaires disponibles pour ces contrées. Les Oblats étaient bien disposés à donner le "repos de leur vie, leur vie même" comme le demande leur Règle pour faire connaître Jésus-Christ et sa sainte Mère, mais comment couvrir un si vaste territoire avec un groupe de missionnaires qu'on pouvait compter sur ses dix doigts. Si l'on fait exception de la Côte-Nord du Saint-Laurent, un seul missionnaire s'aventurait à la fois sur les côtes et à l'intérieur du Labrador, de même que dans la Baie d'Ungava. C'était le cas de dire que la moisson était abondante et les ouvriers peu nombreux. On priait sans doute le Maître de la moisson, d'envoyer des ouvriers dans sa vigne, mais les ouvriers étaient loin de s'enrôler en grand nombre sous la bannière de Marie Immaculée. Le manque de vocations fut le plus grand obstacle à l'évangélisation complète de ces peuplades.

Outre le petit nombre de missionnaires, les secours financiers manquaient aussi pour soutenir un plus grand nombre d'apôtres et surtout pour les établir à demeure au milieu des Indiens, seul moyen pratique de les amener à l'Evangile. Les voyages faits à la hâte, avec tout le zèle possible et la flamme apostolique la plus vive, ne pouvaient suffire. Malgré cela, on avait formé à North West River une belle chrétienté prête à braver toutes les tempêtes et une jeune église commençait à s'édifier à Fort Chimo. Et voilà qu'un bon jour, sans qu'il soit possible d'en déterminer la cause exacte, les missionnaires cessent de paraître au milieu de leurs ouailles, ne fût-ce que pour quelques jours au cours de l'année. Les chrétiens abandonnés étaient laissés à eux-mêmes. Sans doute avant 1946, quelques prêtres séculiers de Terre-Neuve passeront de temps à autre sur la côte du Labrador, mais on pourra simplement essayer de garder à l'Eglise ceux qui lui appartiennent déjà.

Si l'on considère l'ensemble du territoire du vicariat apostolique actuel, on verra qu'une toute petite portion de cette immense étendue fut visitée par le

prêtre catholique. Sur la côte ouest du vicariat, aucun prêtre n'est apparu avant la fondation des missions de Wakeham Bay en 1936 et d'Ivuyivik, en 1939. Les anciens missionnaires s'étaient rendus à Albany sur la Baie James et au lieu de remonter la rive est de cette baie jusque dans la Baie et le Détroit d'Hudson, avaient été appelés à développer l'Eglise sur la rive ouest.

Pendant que l'Eglise catholique était absente du territoire pour y semer le bon grain et préparer une abondante récolte, les sectes protestantes se partageaient les âmes, déchirant la robe sans couture du Christ.

Sur la côte du Labrador, les Frères Moraves, nous l'avons vu, avaient réussi à établir des missions relativement prospères. Le gouvernement royal de Grande-Bretagne s'était montré très généreux dans les octrois de terrain pour subvenir aux besoins des missionnaires.

La mission de Naim fut officiellement ouverte le 8 août 1771. On note que les conversions sont difficiles. Les Esquimaux étaient surtout attirés par les divers objets qu'ils pouvaient se procurer à la mission et les prédicants devaient se tenir constamment sur leur garde pour ne pas être dupes des indigènes.

Les Moraves attendirent cinq ans avant de baptiser leur premier néophyte, un certain Kingminguse. L'un de ses amis voulut aussi recevoir aussitôt le baptême, mais un troisième dévoila ses motifs secrets en affirmant qu'il croyait sincèrement à l'Evangile, mais qu'il désirait aussi beaucoup avoir un canif! Trois ans après son baptême, Kingminguse vivait joyeusement avec ses trois femmes et apostasiait.

Après trente ans de labeurs, les Moraves pouvaient contempler un petit troupeau. On comptait à Naim soixante-trois habitants, dont trente convertis; à Hopedale, cinquante et un Esquimaux, dont trente-trois Moraves et à Okkak, quarante-huit personnes et vingt-deux convertis. A cette époque, les Moraves avaient déjà vingt-six missionnaires sur les lieux.

L'absence de succès dans l'évangélisation est la plainte continuelle des missionnaires. Malgré tout, en 1861, avant même que les Oblats puissent pénétrer dans le territoire, on compte environ mille cent soixante-trois Esquimaux plus ou moins convertis aux doctrines des Frères Moraves sur une population d'environ mille cinq cents[1]

Quant aux Esquimaux de la Baie d'Ungava, ils se rendent assez souvent sur la Côte, mais ne se convertissent pas. Les Moraves ne s'établirent jamais à Fort Chimo, bien que Kohlmeister et Kmoch y firent un voyage en 1811[2].

---

[1] In Privy Council. In the Matter of the Boundary between the Dominion of Canada and the Colony of Newfoundland Peninsula [Printed in Great Britain by William Clowas and Sons Ltd], p. 2653, on voit que les 1400 Esquimaux de la péninsule du Labrador sont tous Moraves.

[2] Plusieurs des notes qui vont suivre nous ont été gracieusement fournies par le R.P. Charles De Harveng. Voir aussi W.G. GOSLING, Labrador, Discoveries and Development, Toronto, The Musson Book Co. Ltd; Henry YOULE HIND, Explorations in the interior of the Labrador Peninsula; A.P. LOW, The Cruise of the Neptune 1903-1904: Missions in Labrador from their commencement to the present time, Unitas Fratrum, 1831. On consultera avec intérêt Labrador Missions. Report of the Labrador Mission 1865-1867. Cet ouvrage se trouve à la Congregational Library à Boston.

Quant aux Anglicans, leur apostolat sur la côte atlantique du Labrador fut plutôt restreint. On assure qu'avant 1848, aucun évêque ou "clergyman" ne poussa plus loin que Forteau. En 1848, l'évêque anglican de Terre-Neuve fit la visite de la Côte depuis Fortdau jusqu'à Sandwich Bay, puis en 1849, un ministre, Algerman Gifford, résida à Forteau et l'année suivante H. Disney s'installa à Battle Harbour. En 1851, on construisit la première église à Saint-Francis que le "bishop" consacra en 1853.

Depuis cette date, il y eut toujours deux ministres sur la Côte et, en 1857, l'évêque anglican de Terre-Neuve confirma les premiers Esquimaux de sa foi à Battle Harbour. En 1863, il y avait déjà trois églises terminées et deux en voie d'achèvement entre Seal Island et Blanc-Sablon. On notait à ce moment qu'il n'y avait pas de ministres d'autres religions entre Blanc-Sablon et Sandwich, sauf une seule chapelle catholique (North West River) visitée une fois l'an par un prêtre de Québec.

En 1861, l'évêque anglican commença sa visite annuelle visitant Battle Harbour, Saint Francis Harbour, Square Island, Dead Islands, Venison Tickle, Seal Island, Ship Harbour, Fox Harbour et le Cap Charles. Il existait alors une église à Battle Harbour et à Saint Francis. A Seal Island, la mission se faisait dans un magasin et partout ailleurs on utilisait le bateau missionnaire "Church-Ship"[3].

Comme nous aurons l'occasion de le dire en racontant l'histoire récente du Labrador, les ministres de diverses confessions sont maintenant établis en plusieurs points de la Côte, et s'occupent des Blancs.

Si nous tournons maintenant nos regards sur la rive est de la Baie d'Hudson, nous rencontrons, en 1859, le Rev. T. H. Fleming, qui, accompagné du Rev. J. Horden, plus tard évêque, voyage de Moose Factory à Little Whale River, et qui probablement au moyen d'un interprète, prêcha l'Evangile aux Esquimaux pour le compte de la Church Missionary Society[4].

En 1863, M. et Mme MacLaren furent envoyés par la Compagnie de la Baie d'Hudson à Little Whale River. Les deux parlaient l'esquimau, particulièrement Mme MacLaren, qui avant son mariage avait été instruite dans la famille d'un missionnaire morave. Elle demeura neuf ans à ce poste, travaillant aver ardeur à l'évangélisation des Esquimaux, particulièrement des serviteurs de la Compagnie. L'évêque Horden baptisa ensuite quelques-uns de ces convertis au protestantisme. Parmi ces nouveaux baptisés se trouvait John Melucto, qui se dévouera avec ardeur à l'apostolat protestant en qualité de catéchiste.

Le révérend E.J. Peck, après ce bref historique, explique ensuite son apostolat auprès des Esquimaux. Nous ne le suivrons pas partout, mais seulement dans les territoirds qui nous intéressent présentement.

---

3 Notes extraites de The Church of England on the Gulf and Labrador Coast, dans In the matter of Boundary..., p. 4194.

4 Ce qui va suivre sur l'apostolat protestant est extrait de E.J. PECK, The Eskimo. Our Brethren of the Arctic..., with note by Canon Bertal Heeney, The M.S.C.C., 1922, passim.

Avant de quitter Londres, il s'était muni de la traduction du Nouveau Testament faite par les Frères Moraves et imprimée par la Bible Society.

A son arrivée à Moosonee, en 1876, il rencontra le "bishop" Horden, qui s'était procuré un exemplaire d'un dictionnaire esquimau compilé par un Morave. Au cours de visites à Little Whale River, le "bishop" avait également réussi à préparer un petit volume de prières, contenant le Notre Père, le Credo et quelques cantiques. Tout était imprimé en caractères syllabiques, inventés par le révérend James Evans, missionnaire wesleyen de Norway House. Armé de ces instruments d'apostolat, le révérend Peck se rendit à Little Whale River. Là, les convertis John Melucto et Adam Incy furent très utiles. Ils firent les modifications nécessaires aux livres de prières des Moraves afin de les adapter au dialecte des habitants de Little Whale River. M. Peck ajoute:

> "As the heathen Eskimo, who were scattered over a coast line some six hundred miles in extent, came to Little Whale River for purposes of trade, chiefly in the months of March, April and May, it was wise to prepare as far as possible the little band of Christians whom God had raised up to become witnesses for Christ among their own people. We therefore continued our meetings through the winter and much use was made of that previous copy of the Eskimo New Testament, which Adam could read and in a measure understand. Two of the band named Thomas Fleming and John Arnaso exercised a mark Christian influence but John Melucto was the great witness of God. When bands of Eskimo arrived from the North, it was touching to see him, crippled with rheumatism as he was, limping along with the aid of his stout staff welcoming his old friends. For he was known and loved by all his fellow countrymen."

Près de cinq cents Esquimaux se rendirent à Little Whale River en 1877 et Melucto était toujours ardent à travailler à leur conversion. On voit que de ce poste de Little Whale River, un grand nombre d'Esquimaux du nord furent endoctrinés par le révérend Peck et ses assistants esquimaux.

En 1883, M. Peck essaya de se rendre à Ungava où il savait y avoir un bon groupe d'Esquimaux, mais les glaces ne lui permirent pas de pousser plus loin que Great Whale River. L'année suivante, il tenta de nouveau l'aventure.

A l'aide d'un traîneau, de deux Esquimaux et d'un guide indien, il essaya de traverser la péninsule du Labrador, en passant par Little Whale River et de là vers l'intérieur par voie de Richmond Gulf, mais encore une fois ce fut un échec à cause des difficultés du voyage. On se reprit l'année suivante (1885). On partit donc avec quatre forts Cris et un grand canot fournis par le chef du poste de Little Whale River. Le départ eut lieu le 17 juillet et on remonta vers le nord jusqu'à Richmond Gulf, de là à travers les rivières et les lacs jusqu'à Fort Chimo, où nos voyageurs arrivèrent après deux mois de voyage, le 11 août.

Le voyage fut fructueux. Plusieurs Esquimaux vivant à proximité du poste apprirent à lire les livres emportés par le missionnaire et ils écoutèrent avec amour le message évangélique.

Après ce voyage, on envoya le révérend S. N. Stewart et on assure qu'il y récolta des fruits[5].

De Fort Chimo le ministre Peck se rendit sur le bateau de la Compagnie de la Baie d'Hudson, d'abord à Nakvak, à Saint-Jean de Terre-Neuve, puis à Londres.

Le révérend Peck avait aussi passé les années 1880-1881 à Great Whale River[6]. En raison de sa santé, il retourna en Angleterre en 1892. Mais il revint plus tard et fit encore plusieurs expéditions missionnaires.

Le travail du Rev. Peck eut ses résultats, et l'évêque morave, LaTrobe lui écrivait de Hernut Saxe, le 13 novembre 1899:

"My dear friend - I have a story to tell which is of special interest to you who have sown the seed of Life in Ungava Bay. It seems as if God will now give a reaping time. Having heard of a "great awakening" at Kangiva and Ungava, our Missionary, Stecker, at Ramah, went thither last April by invitation of Mr. Guy, the Hudson's Bay Company's Agent at Kangiva. He was accompanied by Ludwig, a Christian Eskimo, and joined at Nachvak by Mr. Ford, the H.B.C. trader at that post, and an Eskimo, who is still heathen.

I will not linger on their journey across the lofty ridge of that northern point of Labrador, but only say that its experiences were of daily perils and daily preservation and mercies. A southerly wind brought a sudden thaw, and part of the journey was through melting snow and flowing water, instead of over the frozen surface of land and river and sea. The men and dogs and sledge often sank deep into the soft snow, and some of the streams they came to were well-nigh impassable.

Arrived at length at Kangiva, Mr. Stecker found that there was a real awakening, and that it was to be traced to the Divine blessing on your own work at Ungava. From thence it had spread northward to Kangiva, the Island of Akpatok, and even to the other side of the Hudson's Straits. It was soon plain to him - and he says it would be plain to everyone - that the work is of God. No doubt some of the Eskimos are going on with the stream, but its flow is towards Christianity. The Eskimos have fully broken with heathen practices and sorcery, and their countenances showed the cheerful character of the change. They are quite candid and open with Mr. Stecker. They are eager to observe the Sabbath, counting the days week by week to the seventh day, when they rest from work. All the Eskimos, even the old people, are learning to read and write in the Syllabic character, and your extracts from the Bible and the Catechism are highly prized. It is astonishing what progress the Kangiva people have made in one year, since they began to learn from those of Ungava. They are diligently instructing their children to the

---

[5] Selon le Bishop Donald B. March, le Rev. Peck visita Chimo en 1884 et la mission y fut établie en 1899 par le ministre Stewart (lettre au père Charles De Harveng, o.m.i., 2 février 1957). M. Stewart demeura un an à Burwell en 1898, puis après l'abandon de la mission par les Frères Moraves, il continua à la desservir de Chimo (ibidem).

[6] Voir aux Archives publiques du Canada la photocopie des Archives de la Church Missionary Society. Voir aussi Arthur LEWIS, The Life and Work of Rev. E. J. Peck among the Eskimos.

best of their ability. They are hungry for the instruction of the things of God, and could not hear enough from Mr. Stecker. They repeatedly said "Oh, if we only had a missionary". Again and again they begged him to come again next year, and he plans to do so in March 1900 when he will visit Ungava as well as Kangiva. At the latter there are 70 Eskimos, at the former more, and also some Indians living separate from, and also some among, the Indians from the interior, and Eskimos from Akapatok also come thither to trade. Mr. Stecker says there is really an open door. He thinks Ungava the best centre for a station. Kangiva can be reached from thence in two or three days.

The agents of the Company bear witness that the Eskimos are quite different to what they used to be, and really in earnest to live a new life. The traders at both posts would welcome and assist a missionary, and think there would be no difficulty in his getting provisions through the Company's ships. It remains to be seen how the H.B.C. authorities in Canada and London will view the matter.

The Eskimo dialect used in Ungava Bay differs in accent and in some words from that used along the Atlantic Coast, but not so much that one of our missionaries would find any difficulty. If he were already firm in the language his ear would soon be accustomed to the new sounds.

And now, dear Brother, whose is the privilege and duty to take up the work thus begun in the Divine leading of Providence? Personally, I feel that it is laid on our Church as an extension of her existing work among the Eskimos, and I believe that you and the C.M.S. Committee will acquiesce in this. Being in London in 1897, I called on Mr. Baring-Gould at Salisbury Square, and spoke with him especially about Ungava. He expressed the hope that the way might be made clear for our Church to enter on work there.
II do hope you are blessed and cheered in your work at Cumberland Inlet. I wonder if you ever come across any trace of our Missionary Warmow's visit there in 1858.

In sincere Christian regards, I am, my dear friend,

Yours most truly,

B. La Trobe[7]."

---

[7] Arthur LEWIS, op. cit., p. 157. M. Warmow, dont parle M. LaTrobe à la fin de sa lettre, est un missionnaire morave, qui passa l'hiver de 1858 sur la côte nord de Cumberland Sound, sur une baleinière. Il y fut envoyé pour étudier les possibilités d'un apostolat missionnaire.

On voit combien les protestants désiraient s'installer à Chimo à cette époque. La porte ne semblait pas encore ouverte, surtout avec le départ du Rev. Peck pour l'Angleterre en 1892. Voici comment s'exprime Lewis, op.cit., p. 196: "Here then was the hand of God closing the door for a time. The missionary had his plans of work, these had to be abandoned; he had again essayed to go to Ungava Bay, but the Spirit suffered him not. - And as events turned out it was very possible for Mr. & Mrs. Peck to see that it was God who was guiding them home. They could rest in Him. It has been mentioned that Mr. Peck was most anxious that a European Missionary should be sent out to commence and organize work among the Eskimos living at Ungava Bay. He had written home to this effect, and now a young man, the Rev. W.G. Walton, was on his way out in response to this request. But in the meantime the Hudson's Bay Company had expressed its unwillingness to allow a mission to be started in that region. So it happened that the travellers from Fort George arrived in Moose in time to greet Mr. Walton on landing."

En 1916, les missionnaires de la Church Missionary Society traversent à Wakeham Bay où ils trouvent une position centrale et stratégique sur la rive sud du Détroit d'Hudson, près du poste de la Compagnie de la Baie d'Hudson. C'est encore M. Peck qui s'y rend. Il y rencontre un Esquimau chrétien du nom de Mathew Putulik, qui, avec son fils Paul, forment les débuts d'une petite église esquimaude. Mathew avait déjà été instruit et baptisé à Chimo par le révérend Stewart. M. Peck demeura sept semaines à Wakeham Bay. Il passait de nouveau à Chimo le 25 septembre 1917 où il trouvait un troupeau de quatre cents âmes. Il revint en 1919 à Cape Wolstenholme, où le révérend E. Hester avait baptisé quelques Esquimaux en 1911, et il y demeura deux semaines, puis passa à Wakeham Bay où il retrouva Mathew Putulik et reçut deux convertis dans l'église. Il profita du retard du bateau "Nascopie" pour instruire les catéchistes protestants et les encourager à diriger les services religieux.

En terminant son petit ouvrage, le révérend Peck écrit: "The Eskimo catechists have prosecuted the work with great devotion but they need guidance, support and fuller instruction through their brethren from without...[8]"

Si tous les ministres protestants ne peuvent être considérés comme de grands apôtres, la justice et le souci de l'objectivité nous forcent à reconnaître dans la personne du révérend Peck un apôtre véritable, désireux de transmettre le message apostolique aux âmes les plus déshéritées au point de vue spirituel. C'est grâce à lui si une si grande partie des Esquimaux du vicariat du Labrador sont aujourd'hui protestants. Le révérend Stewart, qui s'offrit à l'évêque protestant de Terre-Neuve en 1901 pour la mission de Fort Chimo, fut aussi un missionnaire déterminé. Il resta à son poste plus de vingt ans. Le travail des catéchistes, tels que Putulik, à Wakeham Bay, et Melucto à Little Whale River, a concouru pour une large part à conserver les Esquimaux dans la religion protestante.

En 1904, A.P. Low écrivait dans The Cruise of the Neptune 1903-1904 que le 7 septembre on arrivait à Wakeham Bay:

> "Several books given for distribution by the Rev. M. Peck were handed out to them, and they immediately held on deck a service of song and prayer. The natives had never seen a missionary, but had learned from others at Fort Chimo who had come in contact with the Missionaries on the Coast of Hudson Bay[9]."

Le 9 septembre, les voyageurs sont à Sugluk où, selon Low, les trois familles qui y vivaient étaient dans un état de gêne. "This was their first direct contact with white men", dit-il[10].

Nous avions raison, pensons-nous, d'intituler ces quelques pages Regio depopulata. Si le protestantisme a fait des adeptes dans ces régions, cela est certes dû à l'absence du ministre de la Vérité. Dieu, dont les desseins sont adorables et qui utilise les hommes, ses instruments, selon sa divine Volonté, remettait à plus tard l'apparition des véritables prédicateurs de l'Evangile.

La gloire d'annoncer la Bonne Nouvelle dans toute sa pureté était réservée aux Oblats de Marie Immaculée, sous la direction de l'un des leurs, Son Excellence Mgr Lionel Scheffer. C'est ce que la seconde partie de cette histoire tentera de montrer.

---

8 Page 30.

9 Page 64.

10 Page 66.

DEUXIEME PARTIE

LE VICARIAT APOSTOLIQUE DU LABRADOR
1946 - 1956

Le travail accompli dans le vicariat apostolique du Labrador depuis sa fondation en 1946 nous semble justifier ce petit essai historique. On remarquera sans peine la disproportion entre les deux parties de ce travail. Cela vient du fait que la première partie porte sur un laps de temps beaucoup plus considérable et que les documents auxquels on peut facilement avoir accès sont beaucoup plus nombreux.

La seconde partie de cette étude ne couvre que dix années, années d'organisation, mais on se rendra compte que ce bref espace a été très fructueux.

Nous nous baserons surtout sur le Codex historicus de plusieurs des missions ou postes, sur le Journal de Son Excellence Mgr Lionel Scheffer et sur les renseignements obtenus des missionnaires eux-mêmes.

CHAPITRE ONZIEME

LE VICARIAT APOSTOLIQUE DU LABRADOR ET SA FUTURE CAPITALE

Paragraphe premier
LE VICARIAT APOSTOLIQUE

Le vicariat apostolique du Labrador a été érigé par Sa Sainteté le pape Pie XII par la constitution apostolique Quo Christi Regno, datée du 13 juillet 1946. Par cet acte du magistère suprême, Pie XII démembrait les vicariats apostoliques de la Baie d'Hudson et du Golfe Saint-Laurent, ainsi que le diocèse de Harbor Grace[1]. Mgr Ildebrando Antoniutti, délégué apostolique, avait annoncé l'érection du nouveau vicariat le 21 décembre 1945, et le 26 mars 1946, la nomination de Mgr Lionel Scheffer, o.m.i., était rendue publique. Le 28 avril, il était sacré par Mgr Alexandre Vachon dans la cathédrale d'Ottawa sous le titre d'évêque d'Isba.

Le vicariat couvrait une superficie de quelque trois cent cinquante mille milles carrés. "Il comprend toute l'immense partie nord-ouest de la province de Québec, depuis le golfe Saint-Laurent, au 50e degré de latitude nord, jusqu'à l'entrée de la baie d'Hudson, au 63e. Sa longueur dépasse le millier de milles et sa largeur, irrégulière, garde une moyenne de trois à quatre cents milles. Un dernier chiffre: la baie d'Hudson, la baie d'Ungava, l'océan Atlantique et le golfe Saint-Laurent baignent les deux ou trois mille milles de sa côte capricieusement échancrée[2]."

---

[1] Acta Apostolicae Sedis, 38 (1946), p. 333-335.

[2] Eugène MARCOTTE, o.m.i., A Mari usque ad Mare, dans Etudes Oblates, 5 (1946), p. 121-122.

Ce vicariat comprend donc toute la région située entre l'Atlantique, le détroit d'Hudson et la Baie d'Hudson. Sur le fleuve Saint-Laurent, il comprend toute la partie située entre l'Atlantique et l'embouchure de la rivière Natashquan. De la rivière Natashquan, le vicariat remonte cette rivière jusqu'à la rencontre du 63.44e parallèle et du 78e méridien, puis de là par une ligne vers l'ouest jusqu'au lac Apiskigamish et par la rivière Great Whale jusqu'à la mer.

La création du vicariat était l'aboutissement de près de cent ans de pourparlers et d'essais, on l'a vu. Il en fut d'abord question en 1860, car Mgr Guigues en parlait à Mgr Bourget, le 23 août. Le problème ne fut plus agité jusqu'en 1867. A cette date, on songea à ériger un vicariat apostolique pour les Indiens de l'Est du Canada. Dans la pensée des évêques de Québec, de Rimouski, de Trois-Rivières et de Bytown, ce vicariat devait être confié aux Oblats. Ces derniers cependant ne pensèrent pas pouvoir accepter à ce moment.

Le projet de vicariat dormit donc pendant quelque temps, mais il reprit naissance sous une autre forme. Il devint alors question de créer deux préfectures apostoliques, l'une pour le Labrador et l'autre pour la région de la Baie James, enveloppant tout le nord des diocèses déjà constitués. Cette question traîna longtemps et on fut à deux doigts de la faire réussir, les Oblats ayant déjà déterminé ceux qui devaient occuper la charge de préfets apostoliques. Ils n'acceptaient cependant que sous la pression du Saint-Siège, car ils n'avaient ni les sujets, ni les moyens financiers nécessaires pour faire réussir cette entreprise. On demeura en pourparlers jusqu'en 1878, alors que la question de confier les préfectures aux Oblats fut abandonnée, mais non complètement encore.

Mgr Thomas Duhamel, se rendant à Rome en 1878, voulait alors faire ériger la préfecture apostolique de Pontiac, remplaçant la préfecture proposée pour la Baie James, et proposait le nom du père Joseph-Eugène Antoine. Grâce à l'appui de Mgr Hypolite Guibert, o.m.i., le père Antoine n'en fut pas chargé et lorsque la préfecture fut créée en 1882, l'abbé N.-Z. Lorrain était nommé premier titulaire.

Devant le refus des Oblats pour la circonscription de l'Est, M. F.-X. Bossé fut nommé à la tête de la préfecture du Golfe Saint-Laurent. Elle comprenait tout le territoire situé entre Blanc-Sablon suivant une ligne droite jusqu'à la rivière George. La limite septentrionale comprenait le détroit d'Hudson jusqu'à l'entrée de la Baie d'Hudson et jusqu'à la côte du Labrador près de l'embouchure de la rivière George. A l'est, la ligne qui de ce point traversait le Labrador et descendait jusqu'à Blanc-Sablon, et de là la ligne même de Blanc-Sablon aux limites de la province de Québec. Cette ligne devait séparer la préfecture du diocèse de Harbour Grace. Au sud: le fleuve Saint-Laurent jusqu'à Portneuf, y compris l'île d'Anticosti. A l'ouest, la rivière Portneuf jusqu'au point où cette rivière sépare le comté de Saguenay de celui de Chicoutimi, puis montant vers le nord jusqu'à la hauteur du diocèse de Québec, et de là tournant à l'ouest à la hauteur des terres jusqu'à l'extrémité orientale du lac Apiskigamish, c'est-à-dire qu'à ce point la nouvelle préfecture touchait au diocèse de Chicoutimi. De là, on suivrait le méridien qui va jusqu'à l'extrémité du lac Apiskigamish et de là suivant le cours de la rivière Great Whale jusqu'à la Baie d'Hudson. La préfecture, à cet endroit, était limitrophe du vicariat de Pontiac. Enfin, le vicariat comprendrait également

LE VICARIAT APOSTOLIQUE DU LABRADOR

l'embouchure de la rivière Great Whale jusqu'au détroit d'Hudson[3].

La préfecture fut dirigée par Mgr Bossé jusqu'en 1892, alors qu'elle passa sous l'administration de l'évêque de Chicoutimi. En 1901, on tenta encore une fois de passer la préfecture aux Oblats et, sans que nous sachions pourquoi, ce plan ne put réussir. Le 13 juillet 1903, Pie X confiait le territoire aux pères Eudistes et Mgr Gustave Blanche fut nommé préfet apostolique. Le 12 septembre 1905, la préfecture fut élevée au rang de vicariat apostolique et demeura sous la juridiction des pères Eudistes. Trois évêques eudistes succédèrent à Mgr Blanche: Nosseigneurs Patrice Chiasson (1918-1920), Julien-Marie Levanloux (1922-1936) et M. Labrie (1938-1946).

Cet immense territoire fut ensuite réduit à deux reprises. Le 15 juillet 1925, Pie XI en détachait la partie septentrionale pour former la préfecture apostolique de la Baie d'Hudson confiée aux Oblats sous la direction de Mgr Arsène Turquetil, puis l'éleva au rang de vicariat apostolique le 21 décembre 1932, tout en conservant les mêmes limites. Le 24 novembre 1946, en même temps qu'était érigé le vicariat apostolique du Labrador, le vicariat apostolique du Golfe Saint-Laurent était substantiellement réduit, puisqu'il ne comprenait plus que la partie du fleuve située entre Natashquan et le Saguenay et qu'il était amputé de toute sa partie nord à l'avantage de la nouvelle circonscription[4].

Tels furent les changements de circonscription ecclésiastiques dans le territoire présentement occupé par le vicariat du Labrador. Avant même qu'il fût question d'ériger une circonscription ecclésiastique, le territoire était successivement passé à plusieurs diocèses. Le 1er février 1821, Anticosti et le Labrador, jusqu'à la rivière Saint-Jean, passaient à Saint-Jean de Terre-Neuve, pour plus tard revenir à Québec[5]. Avec l'érection de Harbour Grace par Pie IX, le 29 février 1856, la partie du Labrador qui appartenait à Saint-Jean de Terre-Neuve, c'est-à-dire jusqu'à Blanc-Sablon, faisait partie du nouveau diocèse, l'autre territoire de Blanc-Sablon à l'ouest demeurant encore à Québec[6]. Le 15 janvier 1867, Pie IX érigeait le diocèse de Rimouski comprenant sur la rive Nord du Saint-Laurent tout le territoire situé entre la rivière Portneuf et Blanc-Sablon ou la limite de la province de Québec[7]. Enfin, la préfecture du Golfe Saint-Laurent détacha la Côte-Nord du diocèse de Rimouski.

On comprend dès lors l'importance de l'action pontificale. Quel était l'état du vicariat au moment de sa fondation? Il comptait environ dix mille habitants divisés comme suit: sept mille deux cents Blancs, dont deux mille catholiques; deux mille Esquimaux, dont trois catholiques; neuf cents Nascapis et sept cents Montagnais, ces derniers tous catholiques. Le vicaire apostolique disposait d'un nombre extrêmement restreint de missionnaires. Il devait

---

3 Archives de la Propagande, Rome, Acta 1882, vol. 250, p. 73-74.

4 Acta Apostolicae Sedis, 38 (1946), p. 335-338.

5 Jus Pontificium de Propaganda Fide, vol. 4, p. 591.

6 Ibidem, vol. 6, pars 1, p. 249.

7 Ibidem, p. 443.

prendre charge de deux missions esquimaudes appartenant auparavant au vicariat de la Baie d'Hudson: Wakeham Bay, fondée en 1936, et Ivuiyvik, établie en 1939, et les deux postes de Lourdes-de-Blanc-Sablon et de Baie-Rouge sur le fleuve, où les pères eudistes possédaient des prêtres résidents.

Dans un premier rapport au Saint-Siège, en 1949, S. Exc. Mgr Scheffer donnait les renseignements suivants: le Vicariat était inculte sur la plus grande partie de son territoire et à certains endroits, la neige y demeurait dix mois de l'année.

On pouvait diviser le vicariat en trois parties distinctes, s'étendant sur le territoire de la province civile de Québec, de la province civile de Terre-Neuve et des Territoires du Nord, dirigés par le gouvernement fédéral. On ne trouvait aucune ville, mais une base militaire importante était organisée à Goose Bay, où l'on trouvait deux mille cinq cents militaires et cinq cents civils. Ailleurs, il n'y avait pas plus de cinq cents personnes par village ou bourgade.

Dans le territoire appartenant au gouvernement central vivaient les Esquimaux et les Indiens. Le missionnaire jouissait de la liberté la plus complète pour y exercer son ministère, mais le gouvernement manifestait une tendance à y établir des écoles et des hôpitaux protestants. Dans la province de Québec, le gouvernement catholique avait bâti un hôpital, deux dispensaires, trois écoles et apportait aussi de l'aide pour la construction des églises. Quant à la province de Terre-Neuve, elle laissait aux catholiques le soin des écoles.

Les Indiens étaient groupés en plusieurs centres. A Richmond Gulf, mission fondée en 1946, deux prêtres se dévouaient sans succès apparent. A Ungava (Fort Chimo), certains Indiens avaient appartenu autrefois à la religion catholique. A North West River, les Indiens étaient catholiques depuis longtemps et à Natashquan on trouvait environ quatre-vingts Indiens catholiques. Dans le golfe, il y avait deux missions indiennes: la Romaine et Saint-Augustin, comptant respectivement cent soixante-huit et soixante-quinze Indiens, tous catholiques, qui fréquentaient ces missions l'été.

Le vicariat comptait aussi environ deux mille Esquimaux, tous païens ou protestants, à l'exception de dix-neuf. Les Blancs, dispersés par petits groupes sur le Golfe et sur la côte du Labrador, étaient de langue anglaise ou française, tous gens très pauvres.

La population totale s'élève à onze mille sept cent cinquante-quatre, dont deux mille trois cent trente catholiques. Pour les Indiens et les Esquimaux, on a établi des dispensaires partout. Le gouvernement de la province de Québec a construit un hôpital de vingt-cinq lits à Blanc-Sablon. Sur la Côte Nord, on a réussi à fonder la coopérative des "Pêcheurs unis de Québec". Dans les missions indiennes, le missionnaire fait la classe. Pour la population blanche, avec l'aide du gouvernement de la province de Québec, deux écoles ont été construites depuis trois ans et, dans le territoire de Terre-Neuve, deux écoles ont été élevées par le gouvernement.

On compte six chapelles pour les Esquimaux avec un prêtre résident, deux chapelles pour les Indiens du Labrador, mais sans prêtre résident, et pour les Blancs, huit chapelles et deux missionnaires résidents.

Tel était l'état du vicariat en 1949. La suite de cette histoire essayera de montrer le travail accompli depuis cette date.

Le 7 janvier 1957, le T.R.P. Léo Deschâtelets, o.m.i., supérieur général, complétait l'organisation religieuse du vicariat apostolique du Labrador en soustrayant ce territoire de missions de la juridiction de la province du Canada-Est et en le constituant en vicariat des missions avec les missions de la Baie James sous le titre de vicariat de saint François-Xavier. Le R.P. Jules Leguerrier, o.m.i., en était nommé le premier provincial ou vicaire des missions.

Paragraphe deuxième

UNE FUTURE CAPITALE AU NOUVEAU QUEBEC: SCHEFFERVILLE

Le poste de Schefferville remonte aux débuts du vicariat. Fondé en 1947, sous le nom de Burnt Creek, il fut visité par Son Excellence Mgr L. Scheffer en 1947 et en 1949.

La construction du chemin de fer de Sept-Iles à Konb Lake d'abord, puis l'exploitation des mines de fer furent la cause d'un grand afflux de travailleurs dans cette région du Nouveau-Québec. L'Eglise ne pouvait pas laisser ces ouvriers sans les secours de la religion. Le père Roger Massicotte, o.m.i., se rendit quelques fois faire la mission. Les desservants de Sept-Iles en firent autant. On fit aussi appel aux bonnes volontés et c'est ainsi que le père Antonio Joppolo, professeur de théologie dogmatique, laissa saint Thomas pendant quelques mois, à l'été de 1952, pour exercer le ministère chez les Italiens employés à la construction du chemin de fer.

Le 2 juillet 1949, Mgr Scheffer était rendu sur les lieux et ce fut alors que l'on célébra la première messe à Knob Lake[8]. L'évêque put aussi constater le progrès des travaux dans cette ville naissante et comprit l'urgente nécessité d'envoyer plus souvent un prêtre à l'endroit alors connu sous le nom de Burnt Creek. Il y trouvait environ deux cent quinze hommes dont la moitié étaient catholiques.

En 1951, Monseigneur obtint le père Marcel Champagne, spécialisé dans les travaux difficiles. Ce jeune père, ordonné en 1939, déjà très avantageusement connu comme missionnaire des chantiers, reçut une obédience pour le vicariat apostolique du Labrador. Ne possédant pas de résidence à Burnt Creek, le père s'installa à Lourdes-de-Blanc-Sablon, siège du vicariat, et de là se rendait souvent à sa nouvelle mission. Arrivé à Blanc-Sablon le 30 juillet 1952, il en repartait dès le 26 septembre pour l'intérieur du Labrador, où il exerça le ministère pendant quelque temps. Il repartit de Blanc-Sablon le 18 décembre 1852, pour y revenir le 30 janvier. Cette année (1952), la compagnie Iron Ore donna au père une petite maison dans laquelle il fixa sa résidence. Le missionnaire serait donc chez lui et pourrait demeurer plus longtemps à la fois et se consacrer à un apostolat plus suivi et plus efficace. Au cours de 1953, il fit plusieurs voyages missionnaires dans sa mission et, le 23 mars 1954, on notait dans le Codex historicus de Lourdes-de-Blanc-Sablon que le père

---

[8] Journal de Mgr Scheffer (archives du vicariat apostolique du Labrador).

partait pour le lac Knob, où il s'établirait l'année suivante[9]. Il avait en effet acheté une maison préfabriquée à l'automne de 1953, dont il fit une chapelle et une salle paroissiale. La future paroisse de Schefferville s'organisait tranquillement. Enfin, au début de 1955, le père était de nouveau à Lourdes-de-Blanc-Sablon. Le 2 janvier, il s'entretenait avec Mgr Scheffer et le frère Léopold Ouimet au sujet de la construction d'une église et d'un presbytère permanents à Shefferville. Ces édifices devaient être élevés au début de mai 1955.

Les travaux de construction furent si bien conduits par les frères Ouimet et Marcel Ricard, aidés d'ouvriers, que l'église et le presbytère étaient en service un peu avant Noël de la même année. On avait réussi à édifier un presbytère de quarante-cinq pieds sur trente-cinq et une belle église de cent trente-cinq pieds sur quarante-cinq, avec salle paroissiale au sous-sol. Les frères coadjuteurs continuaient donc l'oeuvre de constructeurs qu'ils ont toujours si bien accomplie, particulièrement en pays de missions.

L'église, dédiée au Coeur Immaculé de Marie, et le presbytère forment aujourd'hui deux imposants édifices dans la nouvelle ville de Knob Lake qui prit le nom de Schefferville en 1954, en l'honneur du vicaire apostolique du Labrador. Cette église, à l'aspect de cathédrale, ferait excellente figure dans n'importe quelle de nos villes canadiennes.

En même temps que se développait la cité chrétienne à Schefferville, la ville elle-même prenait de l'importance. Elle compte aujourd'hui une population catholique stable de mille âmes, dont sept cent cinquante Canadiens français et deux cent cinquante de langue anglaise. On compte en outre une population flottante de mille âmes catholiques, plus une population protestante fixe de deux cents âmes et flottante de trois cents. A part les édifices publics et les installations de la mine, la ville compte cent soixante maisons déjà construites et cinquante en chantier. On doit admirer la sagesse des autorités de Schefferville en travaillant à ériger une ville modèle, aux maisons propres et magnifiques, aux rues larges et au plan intelligent bannissant de son urbanisme les damiers trop symétriques. Avec le temps, Schefferville deviendra l'une des plus belles villes de la province de Québec. Elle est présentement reliée à Sept-Iles par le chemin de fer et par l'avion.

La paroisse ne compte pas encore d'école catholique pour ses cent cinq enfants, mais les religieuses Ursulines de Rimouski s'y rendront bientôt pour continuer à donner à la jeunesse l'instruction catholique, assurée jusqu'ici par le dévouement d'institutrices catholiques recrutées en divers milieux.

Le 24 juin 1956, c'était grande fête dans la ville naissante. On mettait le sceau à l'oeuvre apostolique des ouvriers oblats de Schefferville, les pères Marcel Champagne et Gérard Boulanger, et des frères Léopold Ouimet, Marcel Ricard, René Séguin et Emile Leblanc. Le vicaire apostolique du Labrador avait la joie de bénir la nouvelle église et d'y célébrer son vingt-cinquième anniversaire

---

9 Archives de la maison de Lourdes-de-Blanc-Sablon. Le voyage aller et retour de Blanc-Sablon à Knob Lake comportait 1600 milles. Voir aussi l'article de SAINTE-FOY, Apostolat itinérant, dans La Presse (Montréal), 24 avril 1955 et le journal de la Côte-Nord, l'Aquilon, 1955.

d'ordination et le dixième de sa consécration épiscopale. Plusieurs Oblats s'étaient rendus à Schefferville pour la circonstance. Son Excellence Mgr Napoléon Labrie, c.j.m., évêque du Golfe Saint-Laurent, avait, dans la grande délicatesse qui le caractérise, accepté de donner le sermon de circonstance.

La veille de la fête, la Compagnie Iron Ore mettait un avion à la disposition des voyageurs ecclésiastiques et les transportait de Sept-Iles à Schefferville. Parmi les visiteurs, on remarquait, outre Son Excellence Mgr Labrie, les RR. PP. Gaston Carrière, représentant le R.P. Albert Sanschagrin, provincial, retenu à Montréal, Herman Fay, nouveau missionnaire du vicariat, Achille Gagné, directeur de la réserve indienne de Sept-Iles, Marcel Mongeau, procureur vicarial, et les frères Gérald Riopel, Léopold Ouimet et Roch Trudel. Schefferville n'avait jamais vu un si nombreux clergé et on peut dire que c'était vraiment la prise officielle de droit de cité par l'Eglise catholique.

A l'issue de la messe pontificale célébrée par Mgr Scheffer, tous les notables de la ville furent conviés à un banquet offert par les autorités minières. On se plut alors à reconnaître les mérites du vicaire apostolique et à le féliciter pour le travail de géant accompli dans le vicariat et dont la ville de Schefferville peut donner un exemple concret reflétant bien le progrès réalisé dans tout cet immense territoire du vicariat apostolique du Labrador.

Il serait cependant injuste d'oublier les difficultés sans nombre qu'ont dû surmonter et l'évêque et les missionnaires de Schefferville pour arriver à ce qu'il ne serait peut-être pas exagéré d'appeler le miracle de Schefferville. En effet, c'est le désert qui a fleuri. Cette oasis de civilisation et de chrétienté, comme le remarquait le représentant du R.P. Provincial, est due à l'esprit apostolique de l'évêque, à son esprit d'initiative et à son génie d'organisation, singulièrement secondé par le R.P. Marcel Champagne, curé de l'endroit. Cette oasis est due aussi, pour une très large part, à la sagesse des autorités minières. C'est ainsi que des chercheurs de richesses pour le bien-être matériel et social d'un pays et des chercheurs d'âmes rachetées par le sang d'un Dieu, tout en poursuivant des buts divers, collaborèrent à la même oeuvre: la paix, le bonheur et la prospérité de toute une population.

Les missionnaires de Schefferville, non contents d'assurer les secours religieux aux habitants de la ville, se dépensent aussi pour les employés du poste de radar à peu de distance de Schefferville et voient au service d'une petite mission située à Minihek, sur le chemin de fer de Sept-Iles à Schefferville.

Le père Joseph Cyr et les frères Léopold Ouimet et René Saint-Onge viennent à peine de terminer une école-chapelle de trois cents places à John's Lake, près de Schefferville, pour les Indiens qui y ont immigré, attirés par les salaires élevés offerts par la Compagnie Iron Ore. Le père Cyr est maintenant chargé du soin de ces Indiens[10].

---

[10] Nouvelles Oblates, n° 196, 5 novembre 1956.

La vue du travail accompli a le malheur de nous cacher l'oeuvre de pionnier accomplie par le père Marcel Champagne, qui s'est fait tout à tous, qui a consenti à vivre la vie pénible de ses ouailles pour apporter le Christ au milieu de leurs labeurs et de leurs soucis. La discrétion ne permet pas d'en dire davantage, mais l'admiration et la reconnaissance de tout un peuple demeurent le témoignage le plus sincère et le plus éloquent de son action sacerdotale profonde. Il est aidé dans son travail par le père Gérard Boulanger, depuis le début de 1956.

CHAPITRE DOUZIEME

AU SERVICE DES POPULATIONS BLANCHES DU GOLFE SAINT-LAURENT

Paragraphe premier

NOTRE-DAME DE LOURDES-DE-BLANC-SABLON

En prenant charge de Lourdes-de-Blanc-Sablon, en 1946, les Oblats n'entraient pas dans un champ nouveau et inculte. Des ouvriers dévoués s'y étaient dépensés durant de nombreuses années. Nous en avons déjà vu quelques-uns précédemment. On y avait aussi élevé une chapelle.

Dès 1852, M. Bélanger avait reconnu que la meilleure place pour la chapelle serait à la Longue-Pointe. M. Bédard fit donc transporter la première chapelle à ce dernier endroit en 1879, malgré M. Théberge, qui avait rêvé de bâtir une belle chapelle à l'Anse-aux-Dunes, mais les habitants n'avaient pas voulu s'occuper des matériaux[1].

Ce refus de la population leur avait attiré des reproches sévères de Mgr F.-X. Bossé au cours de sa visite pastorale au Sacré-Coeur de Jésus de Bonne-Espérance en 1887[2]. Il écrivait: "Les matériaux d'une grande chapelle à l'Anse-aux-Dunes sont rendus sur place."

Expliquant ensuite comment le missionnaire n'avait pu se fixer à Bonne-Espérance en 1883, obligé qu'il avait été de demeurer à l'Anse-aux-Dunes, Mgr Bossé approuvait qu'il continuât à y demeurer. Il ajoutait:

> "Nous devons dénoncer et blâmer le plus fortement possible la lâcheté de la plupart des catholiques de Lourdes de Blanc-Sablon par rapport aux travaux de leur chapelle, surtout leur mauvaise volonté pour débarquer et mettre en sûreté les matériaux de la nouvelle chapelle. Ces matériaux sont d'un grand prix; ils ont été obtenus à force de démarches et supplications à Québec et Lévis par le missionnaire qui en a payé presque tout le fret de son propre argent; rendus ici, les gens n'avaient qu'à les débarquer et rendre au terrain de la chapelle. Eh bien, on a montré alors la plus grande mauvaise volonté, plusieurs même n'eussent voulu aider qu'en étant payés par le Missionnaire. Et repayé pour travailler à sa propre chapelle, à son propre ouvrage! Cette négligence est cause qu'au lieu de bénir à cette Visite la nouvelle chapelle qui serait alors un monument de gloire pour la Religion et pour cette Mission et un dédommagement au missionnaire pour ses grands sacrifices, une partie de ces matériaux est en danger et en perdition sur le rivage où on les a jetés. Ce qui condamne le plus une telle apathie, c'est le zèle admirable montré par les gens de la Mission de Pied-Noir qui, quoique n'appartenant pas à cette Préfecture, ont donné le bois pour les

---

[1] [Cahier des] délibérations de Bonne-Espérance, S. Joseph de la Tabatière, Lourdes de Blanc-Sablon, p. 71 (archives paroissiales de Blanc-Sablon).

[2] Cette paroisse avait été fondée en 1883 et comprenait le territoire situé entre la terre ferme et les îles adjacentes depuis la Romaine jusqu'à Blanc-Sablon.

échafaudages de la nouvelle chapelle et pour un hangar à l'usage du Curé, l'ont amené eux-mêmes ici avec grand trouble, et l'ont rendu à sa destination, les gens de cette Mission ne voulant pas même alors leur aider. Au nom de Dieu et de la Religion, je les en remercie, et Nous prions Dieu de récompenser leur bonne volonté par des bénédictions de toute sorte. C'est aussi pour nous un devoir de conscience de blâmer qu'il y ait eu des matériaux de la nouvelle chapelle prêtés, surtout à des gens qui font si peu pour la chapelle et pour le prêtre. A nos yeux le Missionnaire est personnellement responsable de ces matériaux prêtés[3]."

La vieille chapelle d'avant 1860 demeurait donc encore debout et était la seule utilisée par la population. D'après le même registre des délibérations, on tint, le 5 juin 1895, une réunion pour bâtir une nouvelle chapelle à Blanc-Sablon[4].

Le mérite de l'église actuelle à Lourdes-de-Blanc-Sablon[5] devait revenir aux intrépides Eudistes et, en particulier, au père Louis Hesry, qui passera seul vingt et un ans dans l'immense territoire de Blanc-Sablon et de la côte du Labrador[6]. Mgr Gustave Blanche, c.j.m., préfet apostolique, envoya le père Hesry à Blanc-Sablon en 1910 avec des consignes souvent en usage par les évêques missionnaires dévorés par le zèle. Mgr Blanche disait simplement au père Hesry: "Allez à Blanc-Sablon. Ne me demandez rien... En revanche, je vous laisse carte blanche[7]." Le père Hesry prit l'ordre sérieusement. S'il ne demanda rien à l'évêque, il ne manqua pas de travailler avec ardeur. A partir de cette époque, il eut toujours une chapelle en construction: Blanc-Sablon, Saint-Augustin, la Romaine, la Tabatière, etc. Il fut constamment sur la brèche. Il restera chargé de Blanc-Sablon jusqu'en 1931. Arrivé le 24 septembre 1910, le père Hesry se mit aussitôt à l'oeuvre de la construction d'une nouvelle église terminée en 1913. L'ancienne avait été transformée en école ou salle paroissiale[8].

Le père Louis-Philippe Gagné succéda au père Hesry en 1931. L'ancien missionnaire, trop occupé par ses courses apostoliques et la construction de chapelles, n'avait pas eu le loisir de donner à l'éducation tout le soin désirable. Dès son arrivée à Blanc-Sablon, le père Gagné s'occupa de cette tâche ardue sur une distance de trois cents milles. Il établit des instituteurs ou institutrices à Tête-à-la-Baleine et à Blanc-Sablon. En 1932, il obtint des fonds du gouvernement et mit en construction une école de deux classes à Blanc-Sablon (1933) et à Saint-Augustin, une école d'une classe à la Baie-du-Milieu, à Souriaban, à la Baie-de-la-Terre et à Portage-d'Hiver. Il réussit ensuite à mettre

---

3 Cahier des délibérations, p. 60-61.

4 Ibidem, p. 70.

5 La mission s'appelait d'abord Sainte-Julienne. Le titulaire fut changé le 18 avril 1884 en celui de Notre-Dame de Lourdes de l'Anse-aux-Dunes, puis le 29 septembre 1885, le nom était définitivement établi en celui de Notre-Dame de Lourdes de Blanc-Sablon (Délibérations).

6 L. GAGNE, c.j.m., Du cométique à l'avion, p. 31.

7 Ibidem, p. 236.

8 Cahier des délibérations, p. 99.

dix institutrices dans les écoles de Blanc-Sablon, de Lourdes, de la Baie-du-Milieu, de Saint-Augustin, de la Baie-de-la-Terre, de Souriaban, de Tête-à-la-Baleine, de Portage-d'Hiver et de la Romaine[9]. Il poussait même son activité jusqu'à Pinware. Le père Gagné pouvait, en 1934, laisser sa succession à un autre confrère, avec la satisfaction d'y avoir accompli une belle oeuvre. Arrivé le 7 octobre 1931, il était remplacé le 22 septembre 1934[10].

Le père Alfred Poulin, c.j.m., prit donc la place du père Gagné en 1934. Ce missionnaire est bien connu pour ses innombrables courses sur la Côte. En 1938, le père laissait Lourdes pour demeurer à Baie-Rouge, où il pourrait trouver un compagnon. Nous relevons aussi quelques autres noms de pères Eudistes, qui se sont dévoués à Lourdes de Blanc-Sablon, ce sont les pères Joseph Jones (1942-1945), Gérard Labrie (1940-1942) et Moïse Méthot (1945-1946).

Après un travail si bien accompli par ces vaillants missionnaires, les Oblats entraient dans un champ bien cultivé.

A. Notre-Dame de Lourdes de Blanc-Sablon

Lourdes de Blanc-Sablon, selon la bulle d'érection du vicariat apostolique, devenait le siège vicarial. Mgr Scheffer s'y rendit donc dès le 26 juin 1946, en compagnie du père François-Xavier Lefebvre, de l'Université d'Ottawa, et du frère Georges Haché. Son Excellence Mgr Napoléon Labrie, c.j.m., de qui dépendait auparavant Lourdes de Blanc-Sablon, avait tenu à assister à la prise de possession de son siège épiscopal par Mgr Scheffer. Assistaient aussi à la cérémonie les pères Félix Michaud et Moïse Méthot, eudistes, desservants de la paroisse et qui devaient être remplacés par les Oblats. Le 7 juillet, les Eudistes quittaient la mission après s'y être dévoués de tout leur coeur depuis plus de quarante ans[11].

Que trouvait donc le nouvel évêque dans sa ville épiscopale? Une jolie église de soixante pieds sur vingt-deux, élevée par les pères Eudistes en 1935, mais non encore terminée à l'intérieur, un presbytère assez spacieux mais ancien et une vieille école. La population qui s'élève aujourd'hui à trois cent cinquante âmes était sensiblement la même. Il restait donc beaucoup de besogne à faire dans cette partie du vicariat.

Le 21 juillet, le père Alfred Beaulieu arrivait à Lourdes pour prendre charge de la paroisse. Il se mit immédiatement au travail. Du 5 au 7 décembre, le missionnaire prêchait un triduum préparatoire à la fête de l'Immaculée Conception et à la réception des Enfants de Marie. Le 8 décembre, la congrégation était fondée avec un bon groupe de jeunes filles. Le 19 décembre, Mgr Scheffer donnait le sacrement de confirmation. On travailla ensuite à

---

9 L. GAGNE, c.j.m., Du cométique à l'avion, p. 244-245.

10 Cahier des délibérations.

11 Nous puisons les renseignements de ce paragraphe dans le Journal de Mgr L. Scheffer, le Codex historicus et des notes fournies par le père Bernard Deslauriers. Le père Maurice Savard y fit aussi du ministère au début de la mission oblate.

l'intérieur du presbytère et, le 27 mars, les Oblats pouvaient utiliser leur chapelle intérieure pour la première fois, mais Mgr Scheffer y dit la première messe le 3 avril.

Le 8 décembre suivant (1947), on fondait la congrégation des Dames de Sainte-Anne. Le père Beaulieu vit aussi à rendre les cérémonies religieuses plus pieuses en inaugurant la musique pour la grand'messe, le 22 mai 1948, et le 8 décembre 1948 avait lieu la réception de quarante Dames de Sainte-Anne. Le 8 décembre 1949, Lourdes voyait pour la première fois la cérémonie de vêture du surplis pour les enfants de choeur, tandis que le 6 août, Mgr Scheffer avait administré le sacrement de confirmation à soixante-dix enfants. En mars 1952, on décida de faire l'heure sainte mensuelle, et au cours du mois de mai, la statue de la sainte Vierge visita toutes les familles du village.

La Ligue du Sacré-Coeur, fondée le 26 juin 1949 avec cinquante-neuf membres, connut une nouvelle vigueur après une réunion tenue le 15 juin 1952. Cette année, le père Victorien Benoît vint prêcher la retraite à Lourdes, tandis que le père Henri Cardin avait prêché une retraite en juin 1947. Le père Johannes Jacobs ayant été appelé à la Baie-Rouge, le père Bernard Deslauriers le remplaça au cours de 1952. En septembre, il réorganisa le mouvement de tempérance qui produisit de très beaux résultats, et le 22 février 1953, la société était fondée en forme sous le patronage de saint Joseph. Le mouvement des Guides pour les jeunes filles était inauguré le 22 mars. En avril, on inaugurait le chant grégorien à l'église et en juin trente-cinq enfants recevaient le saint scapulaire. On organisa également avec succès la journée des vocations.

On a pris l'habitude, depuis quelques années, dans les grandes villes et les villages, de bénir les automobiles. Ces voitures sont encore rares dans le village de Lourdes, mais le 5 juillet 1953, le curé bénissait les bateaux et les "schaffaux" dans la rade de Blanc-Sablon. Les pêcheurs seraient donc plus à l'abri des tempêtes et des accidents avec la bénédiction du ciel sur leurs embarcations.

L'année mariale apporta un regain de vie spirituelle dans la paroisse. Elle fut ouverte avec grande solennité le 8 décembre 1953 et, au cours du mois d'avril, une tournée de la statue de Notre-Dame du Cap dans les maisons de Lourdes et de Blanc-Sablon produisit une augmentation de vie mariale. En 1954, la paroisse recevait la bénédiction d'une autre retraite prêchée par le père Henri Cardin. Les processions au petit sanctuaire de la sainte Vierge, élevé par les pères Eudistes, sur le morne à l'arrière de l'église, sont très populaires.

La vie spirituelle de la paroisse se trouve donc bien organisée aujourd'hui et on ne peut s'empêcher d'admirer la piété de la population, fidèle à assister à tous les offices, même à la prière du soir quotidienne.

Tout en travaillant à développer la piété et la vie chrétienne, les Oblats ont vu à doter le village de bien des améliorations matérielles. Le 10 janvier 1948, on commençait les travaux à l'intérieur de l'église qui avait dû rester inachevée depuis 1935. En 1953, on allongea la sacristie.

Le presbytère subit aussi des transformations importantes. Il fut revêtu d'imitation de brique en juillet 1947 et présente aujourd'hui un aspect assez

joli. Une belle statue de l'Immaculée Conception fut aussi inaugurée en face du presbytère.

La vieille école de Lourdes de Blanc-Sablon étant très ruinée, on songea d'abord à la réparer avant d'en ériger une nouvelle. Le 28 juillet 1847, le frère Georges Haché, aidé de trois hommes, en commençait la réparation qui dura jusque vers le 15 août. Elle servit durant quelques années, mais au cours de 1953, on en érigea une nouvelle de quatre classes, mesurant soixante-dix pieds sur quarante-huit. Entre temps, les Soeurs de l'Espérance, déjà chargées de l'hôpital, prirent l'école en main et elle n'a cessé de progresser sous ces habiles maîtresses. Tandis qu'on comptait trente-huit élèves en 1947, ce chiffre s'élevait à soixante-deux en 1952. L'ancienne école a été transformée en salle paroissiale.

Au mois d'août 1946, Mgr Scheffer entama des pourparlers avec le ministère de la santé de la province de Québec, à l'effet d'obtenir pour Lourdes de Blanc-Sablon un hôpital qui servirait aussi à toute la région. Le docteur Albiny Paquette, ministre de la santé, se montra immédiatement intéressé et, le 16 septembre, l'évêque était assuré que l'on construirait un hôpital et qu'on y enverrait aussi un médecin résident. Les plans étaient préparés le 25 février 1947 par M. J. Aimé Poulin, de Sherbrooke. Ils étaient approuvés le 22 mai. Le 19 juin 1947, M. Deschênes, chargé de la construction du nouvel édifice, débarquait à Lourdes avec six hommes.

Pendant la construction de l'hôpital, Mgr Scheffer obtint le secours des Soeurs de l'Espérance. Le 30 novembre 1948, la maison-mère acceptait en principe la nouvelle fondation et acceptait définitivement en janvier 1950. Le 8 août 1950, les cinq premières religieuses venaient prendre soin des malades dans le nouvel hôpital de vingt-cinq lits, qui fut béni le lendemain, 9 août, en présence de M. Brisson, député fédéral. Le 9 septembre, le premier bébé naissait à l'hôpital, fils de M. et Mme Damase Beaudoin, baptisé Jean-Pierre-Lionel en l'honneur de Mgr Scheffer. Le 14 août, on célébrait la première messe à l'hôpital et, le 22 novembre, Monseigneur célébrait lui-même la sainte messe pour la première fois à l'hôpital.

Le 27 février, le docteur Jean-Marie Bélanger, premier médecin de l'hôpital, débarquait à Blanc-Sablon et il était remplacé le 27 novembre 1952 par le docteur Horst Rosmus.

Les habitants de cette partie de la côte pouvaient maintenant recevoir les soins les plus attentifs, soit à l'hôpital, soit à domicile, car le médecin ne reculait pas devant un voyage en camion ou en autochenille ou "bombardier" pour porter secours aux malades.

Grâce aux efforts de Mgr Scheffer, le village de Lourdes de Blanc-Sablon s'améliora rapidement. Un grand quai fut construit, les routes tracées, les ponts construits, un palais des sports élevé. Un terrain d'aviation est maintenant en voie d'aménagement.

Le village de Lourdes vit sa première procession de la Saint-Jean-Baptiste le 28 juin 1953, avec treize chars allégoriques. Une caisse populaire fondée le 17 février 1953 avec vingt-cinq membres est présentement très prospère.

B. Les missions

Les prêtres de Lourdes de Blanc-Sablon sont encore aujourd'hui chargés de plusieurs missions. Là encore le progrès fut marqué.

1. Blanc-Sablon. — Petit village situé à quelques milles de Lourdes sur la route de Terre-Neuve. L'évêque y faisait sa première visite le 21 juillet 1946. On commença à cet endroit par élever une école. Le 20 août 1946, on recevait la nouvelle que Mgr Scheffer avait obtenu du gouvernement une bonne école pour le petit village. Le 8 juin 1947, le père Alphonse Tessier, réunissait les hommes de Blanc-Sablon pour discuter la construction de la nouvelle école-chapelle, et le 14 juillet, les frères Georges Haché, Marcel Ricard et Dominique Haché commençaient les travaux. Elle fut terminée le 8 décembre 1948 et compte deux classes, mais le 26 octobre 1947, Mgr Scheffer ouvrait et bénissait la chapelle-école, accompagné du père Tessier et du frère Dominique Haché. Les missionnaires y disent la messe tous les dimanches pour une population de deux cents âmes.

2. Brador. — Mgr Scheffer obtint bientôt la construction d'une route reliant la baie de Brador à Lourdes et à Blanc-Sablon. Malgré tous les efforts on n'a pas encore réussi à y construire une église ou une chapelle pour cette population de vingt catholiques.

3. Rivière Saint-Paul. — La première visite de l'évêque à ce poste remonte au 15 août 1946 et, le 3 janvier 1947, il y faisait sa première expérience du cométique. Il remarqua que l'école avait besoin de réparations. Le 27 février 1952, de passage à Lourdes, Mgr Scheffer discuta plusieurs plans, en particulier celui de la nécessité de construire une nouvelle église à la Rivière Saint-Paul et d'y organiser un cimetière.

Déjà le 6 novembre 1947, Monseigneur se trouvant à la Rivière Saint-Paul, discuta avec les habitants de la façon de construire une école avec l'aide des parents et du gouvernement, ainsi que des réparations devenues nécessaires à la chapelle. Le 26 mai 1948, il obtint du gouvernement la somme de deux mille cinq cents dollars pour cette construction et il pouvait noter, le 4 février 1948, que l'école était commencée et qu'elle serait très bien. L'école, qui mesure soixante pieds sur vingt, fut construite par les Oblats en 1948. La mission ne possède pas encore d'église pour la population catholique de quatre-vingts âmes.

4. Middle Bay. — Lors de sa visite le 3 janvier 1947, Monseigneur remarqua que l'école de cette localité avait, elle aussi, besoin urgent de réparations. Les réparations achevées, on remarqua bientôt qu'il fallait agrandir cette école-chapelle et y organiser un cimetière.

Les pères Eudistes avaient élevé une école-chapelle de vingt-quatre pieds sur quarante en 1940. La population catholique s'élève ici aussi à quatre-vingts âmes.

5. Salmon Bay. — Il n'y a encore ni église ni école pour la population catholique qui ne s'élève qu'à sept âmes.

Ces quelques notes, trop brèves pour nous donner une idée exacte de la tâche accomplie dans cette partie du vicariat, montrent tout de même, pensons-nous, qu'un travail gigantesque y a déjà été fait en faveur d'une population passablement négligée, par la force des choses et le manque de personnel missionnaire.

Paragraphe deuxième

SAINT-AUGUSTIN

Nous avons vu que dès 1858, M. Ferland suggérait le poste de Saint-Augustin comme très favorable aux Oblats qui désiraient se rendre chez les Naskapis. Il suggérait même qu'ils fussent chargés de ce poste[12].

Les renseignements sur l'histoire de cette mission sont plutôt rares. Nous transcrivons ici le contenu d'un témoignage oral de M. Richard Maurice, citoyen de Saint-Augustin, âgé de soixante-trois ans et très intéressé à l'histoire locale.

Vers 1900, dit-il, il y avait déjà une petite chapelle d'environ treize pieds sur quinze, qui est devenue la sacristie de l'ancienne église avant la construction de la nouvelle par les Oblats. La seconde église, de vingt-cinq pieds sur quarante et un, fut construite par son père, il y a environ trente ans, sous la direction du père Hesry, c.j.m.[13].

Après la venue du père Hesry, les Indiens restèrent sur place et cessèrent de se rendre à Masquaro pour la mission.

Il y eut aussi assez tôt une petite chapelle à la Baie-de-la-Terre et la cloche actuelle de Saint-Augustin provient de cette ancienne chapelle. On peut lire sur cette cloche la date de 1899 et les noms de Charles-Ambroise en l'honneur de Mgr Guay. Les habitants de Saint-Augustin l'achetèrent pour la somme de cinquante-deux dollars par l'entremise du père Hesry.

Selon un cahier intitulé "Recensement", on apprend que vers 1929 il y avait des écoles-chapelles à Napissipi, Coccipi et à Kikapwé. L'école-chapelle de Saint-Augustin était neuve et servait à trente-neuf familles catholiques[14].

Le père Joseph Décarie commença à y donner la mission aux Indiens en 1946.

Mgr Scheffer ne tarda pas à visiter ce poste important pour les Indiens et les pêcheurs. Il y était déjà le 17 mars 1947 et constatait que l'église était trop petite et défectueuse. Il se voyait donc avec une nouvelle église à bâtir et dans la nécessité d'y placer un prêtre résident, lui qui n'avait pas de prêtres. La province du Canada-Est vint à son secours et lui donna le père Gaétan Loiselle qui avait déjà missionné longtemps à la Baie James. Habitué

---

12 Op. cit., p. 158.

13 Selon V. HUARD, op. cit., il n'y avait pas encore d'église en 1897.

14 Archives paroissiales de Saint-Augustin.

aux sacrifices et à la misère, le père n'hésitera pas à se rendre à Saint-Augustin et à y résider. Monseigneur laissait le missionnaire à Saint-Augustin le 26 novembre 1948[15].

Le père Loiselle écrit lui-même dans le Codex historicus de la mission, à la date du 28 novembre, qu'il est arrivé à Saint-Augustin et qu'il s'installe chez M. Baeteman avec des provisions pour cinq mois environ. Il note aussi que la famille prend bien soin de lui.

Il ne tarda pas à se rendre compte du travail à accomplir. A l'occasion d'une séance à l'école, le 25 décembre, il remarque que beaucoup de ses paroissiens sont ivres. Belle occasion pour prêcher la tempérance. Il la prêcha avec une éloquence particulière, puisqu'il inscrit au Codex que du 25 au 30 décembre trente-deux personnes entrèrent dans la société de tempérance.

Le missionnaire de Saint-Augustin était aussi chargé d'une large partie de la Côte. Dès le 2 janvier 1949, il se rend aux malades à la Baie-de-la-Terre, puis à Baie-Rouge. A la fin de février, il est de nouveau sur la route. On le trouve à Middle Bay, pour les confirmations, à Salmon Bay, à la Rivière Saint-Paul, encore pour les confirmations et enfin à Lourdes de Blanc-Sablon. Il rentre chez lui au début de mars. Au commencement d'avril, c'est une autre randonnée dans les missions de l'est: Lobster Bay, Old Fort, Rivière Saint-Paul, Salmon Bay, Middle Bay et Blanc-Sablon. Au milieu du mois, il retourne à Saint-Augustin, pour en repartir dix jours plus tard pour la Baie-de-la-Terre, Kikapwé, Baie-Rouge et Tabatière.

A la fin de mai, les Indiens arrivent de l'intérieur et le missionnaire doit les évangéliser. En juillet, le père va passer quelque temps avec les Indiens de la Romaine, revient à Saint-Augustin, retourne à la Romaine, à Baie-Rouge, à la Tabatière et à Harrington. Durant son séjour à la Romaine, il donne un sermon chaque jour aux Indiens et aux Blancs, et deux le dimanche. Il distribue la sainte communion aux malades chaque jour. Ce travail dure un mois et, le 16 août, le prêtre est de retour à sa mission de Saint-Augustin.

On comprend la somme d'énergie nécessaire au missionnaire pour accomplir tous ces travaux. Que l'on songe qu'en été on voyage en chaloupe à moteur et qu'en hiver on doit utiliser le cométique, traîneau tiré par des chiens esquimaux. Les distances déjà très grandes entre les postes sont parfois doublées du fait qu'il n'est pas prudent de s'aventurer au large sur la glace et qu'il faut contourner les baies. Même celles-ci n'offrent pas toujours la sécurité voulue, des missionnaires le savent par expérience, et alors on se résigne à marcher par monts et par vaux à travers des rochers escarpés.

Ce dévouement attire au missionnaire la reconnaissance de ses ouailles et Monseigneur peut écrire dans son Journal, à la date du 24 janvier 1949, que le missionnaire est très estimé à Saint-Augustin. Il ajoute qu'il a aussi

---

[15] On lira avec beaucoup d'intérêt l'article de Mgr Lionel Scheffer, Notre Labrador 1948, dans L'Apostolat des Missionnaires Oblats de Marie Immaculée, 20 (mars 1949), p. 5-7. Le père Pierre-Paul Pellerin, de Baie-Rouge, s'y était rendu à Noël 1948 (Le Trait d'Union, septembre 1948, p. 36).

beaucoup de plans. Et comment en serait-il autrement, quand on se trouve dans un pays où tout manque? Eglise peu convenable, presbytère inexistant, école délabrée, quand elle existe, et le reste, et le reste.

Le père Loiselle réalisera au moins l'un de ses plans. Le 3 septembre, il se met à l'oeuvre de la construction de sa maison. Un de ses oncles lui a fourni le "Ten-Test" et la laine minérale nécessaires. Ce n'est pas précisément un château, à moins que ce ne soit un château de cartes, mais du moins le missionnaire sera un jour chez lui.

En novembre, nouveau chantier. Le frère Georges Haché arrive le 20 de ce mois pour travailler au dispensaire, où il pourra s'installer avec le missionnaire, le 27 décembre pour y passer l'hiver.

Au mois de février 1950, le frère Haché installe temporairement une scierie mécanique qui, mise sous la protection de saint Joseph, commence à fonctionner le 19 février.

Une autre construction débutera peu après. Le 20 juin, le frère Haché commence le creusage de la cave du nouveau presbytère. Il recevra bientôt l'aide du frère Marcel Ricard de la Tête-à-la-Baleine et du frère Aurèle Saint-Jacques. Ils élevèrent un joli petit presbytère de vingt-cinq pieds sur trente avec étage qui fut terminé en 1951. Le père Loiselle ne jouira pas longtemps de sa résidence car, le 5 septembre, l'obéissance l'appelait à un autre poste, le remplaçant par le père Paul Langlois.

Ancien missionnaire à la Baie James et à Betsiamites, le père Langlois était l'homme de la circonstance. Maîtrisant parfaitement les langues indienne et anglaise, indispensables à Saint-Augustin, il pouvait servir ces deux portions de son troupeau avec succès égal.

De lourdes tâches l'attendaient cependant. En plus de son ministère, le père se voyait dans l'obligation de terminer l'oeuvre si bien commencée par le père Loiselle. Il dut construire l'église et l'école.

L'église eut la priorité. Envoyé à Saint-Augustin le 18 août 1950, le missionnaire prépara avec soin la construction d'un temple vraiment majestueux pour une population totale de cinq cents Blancs, y compris cent vingt-cinq protestants et un petit groupe d'Indiens. Grâce au généreux concours d'un grand bienfaiteur, on put commencer, en 1954, l'érection d'une église de quatre-vingt-deux pieds sur quarante et un et de vingt-sept pieds à l'intérieur. Les frères Jules Auclair et Léopold Ouimet élevèrent ce temple à l'allure de cathédrale avec ses deux tours s'élevant dans le ciel. L'église fut terminée en 1956 et elle est certainement la plus élégante du vicariat, celle de Schefferville exceptée.

L'église à peine sur le point d'être terminée, on s'attaqua à l'école. Jolie construction de cent deux pieds sur quarante-cinq, avec couvent pour les religieuses de Notre-Dame du Rosaire de Rimouski, elle suffit amplement pour les cent trois enfants qui la fréquentent.

L'établissement religieux est maintenant complet à Saint-Augustin. Les améliorations matérielles n'ont pas été négligées non plus. Mgr Scheffer s'est donné beaucoup de peine pour obtenir un quai à l'avantage des pêcheurs et pour faire placer des bouées dans l'embouchure de la rivière, dont le chenal tortueux et peu profond à marée basse était très difficilement praticable sans cela.

Au sujet de la vie religieuse des habitants de Saint-Augustin, on remarque particulièrement la dévotion à la communion fréquente, prêchée d'abord avec beaucoup de succès par le père Loiselle et développée et augmentée encore par les soins du curé actuel. Au cours de l'année 1956 seulement, on distribua plus de quinze mille communions.

Les Indiens ne furent pas négligés. Au cours de la mission d'été de la mi-juin à la fin d'août, alors qu'ils résident au poste, le missionnaire leur porte une attention spéciale et évangélise ces chrétiens, au nombre d'une centaine, provenant de la Baie James et de North West River, et professant tous la foi catholique. Le vicaire apostolique, pour soulager leur indigence, fit les démarches nécessaires pour leur obtenir une réserve où ils se sentiraient parfaitement chez eux.

Une seule mission, Spoon Cove, comptant une seule famille, est rattachée à la paroisse de Saint-Augustin, car depuis les jours du père Loiselle, premier missionnaire oblat et premier prêtre résident à Saint-Augustin, d'autres missions résidentielles ont été établies.

Paragraphe troisième

BAIE-ROUGE (LA TABATIERE) (SAINT-JOSEPH)

Baie-Rouge eut un prêtre résident dans la personne de M. Tremblay en 1893-1894, M. Théberge ayant toujours résidé à Blanc-Sablon. En 1894, M. Gagnon succédant à M. Théberge vint s'installer à Baie-Rouge (Tabatière), avec M. Edmond Bossé, vicaire, qui le remplaça l'année suivante. En 1896, M. Delay devenait l'assistant de M. Bossé[16].

Mgr F.-X. Bossé y avait béni une cloche le 24 juin 1888 sous les noms de François-Xavier-Joseph-Narcisse-Léandre-Jacques[17]. Il avait déjà mis la paroisse sous le patronage de saint Joseph, le 2 juillet 1884[18].

Le Registre des baptêmes de 1902 montre que la mission de la Tabatière s'étend jusqu'à Blanc-Sablon.

Les pères Eudistes prenant la charge de la Côte-Nord fixèrent une résidence à Baie-Rouge. Le père N.-A. Labrie, c.j.m., ancien évêque du Golfe Saint-Laurent, arrivait à Baie-Rouge en 1932 et y demeura jusqu'en 1938. Il fut remplacé par les pères A. Poulin (1938-1940) et Félix Michaud (1942-1946)[19].

---

16 V. HUARD, op. cit., p. 494.

17 Cahier des délibérations, p. 65.

18 Ibidem. Mgr Bossé signalait le zèle des habitants pour leur chapelle.

19 L. GARNIER, op. cit., p. 290-293, passim.

Le père Labrie dota le village d'un presbytère et d'une école convenables. Le presbytère, en particulier, dont il fit lui-même les plans, est une magnifique petite construction qui dure encore. Le père Poulin constuisit l'église actuelle[20], en remplacement de l'ancienne construite sur la colline par le père Hesry[21].

La mission oblate de Baie-Rouge fut érigée en 1946. Le père François-Xavier Lefebvre, de l'Université d'Ottawa, voulut bien se mettre au service de Mgr Scheffer pour les mois de vacances de l'été 1946. Il fit son entrée dans la mission le 28 juillet. Le vicaire apostolique avait tenu à l'accompagner. Le 4 août, le père donnait son premier sermon dans l'église de Saint-Joseph de la Tabatière. L'auditoire n'était pas nombreux, car la mission ne comptait que douze familles en tout. Le prêtre tint alors à assurer ses fidèles qu'il serait tout à tous; ce qui se réalise à la lettre depuis déjà dix ans.

Au cours de la même semaine, le 7 août, le père fait la mission de la Baie-des-Moutons (Mutton Bay), puis à la fin du mois il se rend à Tête-à-la-Baleine. On le voit, le poste de la Baie-Rouge couvrira lui aussi un vaste territoire.

Les occupations du père Lefebvre à l'Université ne lui permirent pas de rester plus d'un mois à Baie-Rouge. Le 15 août 1946, le père Roger Massicotte, du Scolasticat Saint-Joseph, recevait une obédience pour le vicariat du Labrador et arrivait à Baie-Rouge, le 25 septembre. Il consacra aussitôt son ministère à la sainte Vierge et au Sacré-Coeur.

Le nouveau missionnaire entreprenant et dévoué ne tarda pas à se mettre à l'oeuvre. Quelques jours plus tard, il est en mission à la Baie-de-la-Terre, à la Romaine, à Itamamiou et revient à Baie-Rouge, le 28 octobre.

Le 14 novembre, le missionnaire reçoit le document d'érection canonique de la résidence de Saint-Joseph de Baie-Rouge par lequel il est nommé directeur de la mission.

Le 12 décembre, un nouveau missionnaire arrive à Baie-Rouge: le père Robert Lechat, qui dès le lendemain se rend à Kegaska. Il dut faire l'expérience du cométique, expérience que le jeune missionnaire n'oubliera pas rapidement. Le père Lechat visite ensuite Masquaro où résident trois familles et se rend à la Romaine, célébrer la première messe de minuit depuis quatorze ans. Dix Indiens se joignent aux Blancs pour la circonstance. Pendant ce temps, la fête de Noël se fait très intime à Baie-Rouge, où le père Massicotte est seul. Il a cependant la consolation de remarquer un grand nombre de protestants à la messe de minuit.

Au cours de 1947, ce sont encore des courses nombreuses et interminables, dont plusieurs en cométique. Le père Massicotte se rend à Harrington, où il célèbre la messe pour les malades catholiques, puis pousse jusqu'à Tête-à-la-Baleine en cométique. Le père Lechat, au cours de cet hiver, visite Wolf Bay,

---

20 Ibidem, p. 246.

21 Témoignage de M. Lawrence Organ, de Baie-Rouge.

Baie-des-Moutons, Tête-à-la-Baleine, Harrington, puis encore Tête-à-la-Baleine et Baie-des-Moutons.

Le 16 février, le vicaire apostolique est de nouveau à Baie-Rouge, où il administre la confirmation, puis le lendemain, 17, grande fête des Oblats, l'évêque et le directeur de la résidence prennent la route de Saint-Augustin en cométique. En avril, le père Lechat passe la semaine sainte à la Romaine, et en juin on assiste à la grande procession de la Fête-Dieu à la Romaine, procession à laquelle un bon nombre d'Indiens assistent. Le père Joseph Décarie, missionnaire des Indiens, arrive peu après pour la mission.

Au cours de cette même année, le père Lechat recevait l'ordre de quitter la mission de Baie-Rouge pour celle de Wakeham Bay. Le frère Dominique Haché, arrivé à Baie-Rouge à la fin d'octobre 1947, en repart bientôt pour Tête-à-la-Baleine, accompagné du père Lechat, où il va couper le bois et défricher le terrain de la future église et du presbytère, puis se rend ensuite à Saint-Augustin pour le même travail. Avant de quitter Baie-Rouge, le père Lechat fait encore en mars 1948 les missions de l'ouest jusqu'à Kegaska, tandis que le père Pierre-Paul Pellerin se rend à Saint-Augustin pour les missions dépendant de ce poste.

Le père Paul Deltombe passa l'hiver de 1947-1948 à Baie-Rouge, où il remplaça le père Massicotte. Il y arriva le 2 décembre, puis ne tarda pas à se mettre en route pour Lourdes de Blanc-Sablon et la baie de Brador. Pendant son séjour, il fut chargé de la paroisse, tandis que le père Lechat visitait la population canadienne des missions et le père Pellerin s'occupait des Anglais[22].

Le père Gabriel Dionne, ayant terminé son scolasticat, arrive à la Baie-Rouge le 21 juin 1948 pour remplacer le père Lechat, qui quitte la mission le 6 juillet.

Le vicaire apostolique se voyant à court de missionnaires, se sent obligé de retirer le prêtre de Baie-Rouge, pour le placer à Tête-à-la-Baleine, poste plus populeux et plus important. Il promet cependant aux habitants qu'il leur redonnera leur missionnaire dès qu'il le pourra.

Ces pauvres gens resteront quatre ans sans prêtre résident et ce n'est que le 15 août 1952 qu'ils le verront revenir avec joie. Cette fois, le père Johannes Jacobs est chargé du poste. Il note dans le Codex historicus de la mission que l'église et le presbytère sont dans un état lamentable, après ces années d'abandon. Une joie cependant dans son arrivée. La mission s'ouvre de nouveau en la belle fête de l'Assomption, gage de succès futurs. La sainte Vierge a même tout arrangé dans ce retour, jusqu'à retarder le bateau dans sa course, pour donner au missionnaire la joie de faire son entrée à Baie-Rouge en la fête de l'Assomption.

Hollandais, organisateur et homme d'ordre, le père Jacobs a immédiatement recours aux dames et aux jeunes filles de la paroisse pour mettre l'ordre et la propreté dans la maison de Dieu et dans celle de son ministre.

---

[22] Le Trait d'Union (Scolasticat de Velaines), Pâques 1948, p. 25-29.

Depuis cette époque, le père Jacobs se dévoue au bien-être de ses ouailles. Il visite les missions de Baie-de-la-Terre, de Flat Island et de Mutton Bay et va prêter main forte de temps à autre au missionnaire de la Tête-à-la-Baleine. A la fin de 1953, il aide le frère Léopold Ouimet à réparer l'église et, en mars 1954, il se transforme en maître d'école pour remplacer l'institutrice malade et obligée de se rendre à l'hôpital de Blanc-Sablon. A la fin de l'année, il fait entreprendre des réparations à l'école de la Baie-de-la-Terre.

L'arrivée des missionnaires transforma aussi le village. Au cours de l'été de 1954, on construisit une route reliant l'usine de poisson de la Tabatière à la Baie-Rouge, facilitant ainsi les relations entre les deux postes. Puis, le 13 septembre de la même année, il y a grande émotion dans la place: la première automobile roule sur la route en construction.

Voilà le travail accompli dans cette jolie mission de Baie-Rouge par suite du dévouement et des efforts des missionnaires. Cette année, le père Jacobs a entrepris la construction d'une allonge de trente-cinq pieds sur quinze à son église qui servira à la fois de sacristie et de chapelle pour l'hiver. Dans un avenir rapproché, il espère pouvoir construire une salle paroissiale pour les habitants de l'endroit qui sont présentement obligés d'utiliser l'école à cette fin.

Le père Jacobs doit aussi faire les missions dans les postes suivants échelonnés sur une distance de quinze milles: Baie-Rouge (cent vingt catholiques), Baie-des-Moutons (neuf catholiques), Baie-de-la-Terre (quarante-cinq catholiques), La Tabatière (trois catholiques) et Lac Salé (trois catholiques).

L'école de Baie-Rouge compte vingt et un enfants, tous de langue anglaise comme les familles de la mission.

Paragraphe quatrième

TETE-A-LA-BALEINE (SAINTE-ANNE)

La mission de Tête-à-la-Baleine, qui avait été mise sous le patronage de saint Magloire en 1875[23], reçut celui de Sainte-Anne de Mgr Bossé, le 2 juillet 1884[24].

Au cours de sa visite en 1888, le vicaire apostolique notait la grande bonne volonté des habitants de Tête-à-la-Baleine pour aider à la construction de l'église de la Tabatière. Voyant la difficulté de posséder deux chapelles à Tête-à-la-Baleine, l'une au village et l'autre au large pour les pêcheurs, il décidait que l'île de la Providence offrait le meilleur endroit et qu'on devait bâtir là[25].

---

[23] V. HUARD, op. cit., p. 447.

[24] Cahier des délibérations.

[25] Ibidem.

Lors de son voyage au Labrador, M. Huard notait qu'on avait construit une jolie église sur l'île et que les pêcheurs les plus éloignés n'en étaient distants que de deux milles. La chapelle mesurait quarante-cinq pieds sur vingt-cinq, avec sacristie de quinze pieds sur quinze. Le presbytère en pièces équarries mesurait trente pieds sur trente[26].

L'église fut réparée par le père N. Labrie, c.j.m., et une nouvelle élevée par le père A. Poulin, c.j.m.[27]. Depuis 1946, les Oblats sont chargés de cette mission.

De passage à la Tête-à-la-Baleine, le 9 mars 1947, Mgr Scheffer décida que le poste était assez important pour y établir un missionnaire et le père Gabriel Dionne, résidant à Baie-Rouge depuis quelque temps, fut envoyé à Tête-à-la-Baleine, où il arriva le 22 juin 1948. Le père se mettra sans tarder à sa nouvelle tâche[28].

N'ayant pas d'église au village, mais seulement au large sur l'île Providence, on s'installa provisoirement à cet endroit. Le 26 juillet, le Codex note que le frère G. Haché travailla avec M. A. Vigneault à élever la charpente d'un petit presbytère annexé à l'église de l'île Providence. Le 1er août, le père Dionne célébrait, pour la première fois, la fête de sainte Anne avec ses nouveaux paroissiens. On passa la première soirée dans le nouveau presbytère, le 30 août, mais on dut le quitter à cause du froid.

Le village étant assez important pour avoir un prêtre résident, qui d'ailleurs y était mieux placé qu'à l'île Providence, le père Dionne partit dès le 5 août vers l'intérieur de la rivière pour choisir l'emplacement de l'église et du presbytère. Le 4 septembre eut lieu une entente entre le père Dionne et M. Dorilas Monger qui prêta sa petite maison du ruisseau pour l'hiver. On s'y installa le 7. Le lendemain, fête de la Nativité de la sainte Vierge, nos constructeurs sont à l'oeuvre. Ils commencent la construction d'une remise de vingt-quatre pieds sur treize, en "croûtes", afin de mettre le matériel de construction en sûreté.

Le 4 octobre, on reçoit les derniers bagages pour l'hiver et on commence le défrichement d'une partie de terrain pour les constructions futures. Les ouvriers défrichent cent cinquante pieds sur cent. On travaille en même temps à une route, entre le quai et les futurs édifices. C'est ainsi qu'on donne naissance à la première route dans le village de Tête-à-la-Baleine. Le 19 octobre, les excavations pour l'église sont terminées et, le 20, celles du presbytère sont également prêtes. A la fin de novembre, le solage de l'église est coulé en

---

26 Op. cit., p. 447-448. La chapelle fut construite en 1895. On y voit encore une vieille cloche portant le millésime 1902.

27 L. GARNIER, c.j.m., op. cit., p. 246.

28 Le père Deltombe, de Baie-Rouge, avait passé une quinzaine de jours à Tête-à-la-Baleine en janvier 1948. Il y retourna le 16 février afin de préparer la construction d'un presbytère, Monseigneur voulant y établir un prêtre résident à l'automne (Le Trait d'Union, septembre 1948, p. 39-40).

béton et tout est préparé pour y élever la charpente. Le père Dionne traça un plan, style "Dom Bellot", de vingt-sept pieds de hauteur à l'extérieur et de vingt-quatre à l'intérieur. La construction mesure soixante-dix pieds sur vingt-sept. C'est une très jolie construction.

Pendant que le missionnaire s'occupe de ses missions éloignées et des autres travaux, les habitants ont déjà préparé quarante mille pieds de bois en mai. Le 15 juin, le missionnaire rencontre son évêque, qui passe sur le fleuve en vue de Tête-à-la-Baleine, et les plans de l'église sont définitivement fixés. Les frères Ed. Gagnier, Gérard Grenier et Marcel Ricard travailleront à cette magnifique petite église qui sera terminée en 1951. Elle fut effectivement commencée le 8 mai 1950, après l'achèvement du presbytère. En attendant, on faisait les offices dans l'école. Le 29 novembre, le clocher était déjà élevé, et on procédait à la cérémonie de la pose de la croix. Le 2 août 1952, la messe fut célébrée pour la première fois dans le sous-sol de l'église. Les habitants du village de Tête-à-la-Baleine possèdent désormais une église sur la terre ferme. La paroisse est érigée par décret du 8 février 1952, et le 27 février, mercredi des cendres, l'église proprement dite sert pour la première fois. Le 2 juillet, on inaugure un grand crucifix de dix pieds de hauteur, don du père Victor Lelièvre, o.m.i., de Jésus-Ouvrier de Québec. En avril 1953, l'église devait s'enrichir d'un beau fond de scène pour le crucifix, s'étendant sur tout le mur du sanctuaire. Le travail, exécuté gratuitement par mademoiselle Nancy Carney, originaire de Halifax et résidant à Harrington, donne un magnifique aspect à toute l'église.

Enfin, en 1955, on terminait l'ameublement de l'église. Le 12 mars, un bel autel en bois exécuté par le frère Jean Caillé d'après un plan du père Gabriel Dionne, était inauguré. Les quatre cents habitants de Tête-à-la-Baleine sont aujourd'hui fiers de leur église.

Une nouvelle église s'était élevée sur la côte nord du Saint-Laurent, grâce au dévouement et aux sacrifices des pères et frères oblats.

Le presbytère fut commencé, on l'a vu, en 1949, et terminé au début de mai 1950. C'est une jolie maison de trente-cinq pieds sur vingt-six avec étage. Modeste, mais coquet, propre et commode, le presbytère est l'oeuvre des frères Ed. Gagnier, Gérard Grenier et Marcel Ricard.

Ces deux constructions étaient déjà une très grande amélioration pour le village de Tête-à-la-Baleine. On n'arrêta pas là. A l'été de 1949, on éleva un dispensaire de dix-huit pieds sur douze et le 6 octobre 1950, garde Jeannette Girard venait se dévouer pour la population. C'était la première garde-malade à Tête-à-la-Baleine.

L'école de Tête-à-la-Baleine était dans un état misérable. Aussi décida-t-on, avec le concours du ministère de l'Instruction publique, d'en élever une nouvelle. Au cours de 1956, les frères Jules Auclair, Félix Anderson et Gérard Riopel, construisirent une école de cent huit pieds sur cinquante et contenant cinq classes. Les religieuses du Saint-Rosaire de Rimouski, occupant un couvent de trente pieds sur cinquante avec étage, pris à même l'école. Les enfants de Tête-à-la-Baleine pourront désormais recevoir une éducation chrétienne dans des locaux convenables.

L'organisation matérielle de l'église est donc maintenant terminée. Quant à l'organisation spirituelle, on y vit dès les débuts. Même avant la résidence du missionnaire, le prêtre de Baie-Rouge visitait régulièrement la mission. Puis, avec l'arrivée d'un prêtre sur place, on organisa parfaitement la desserte de la paroisse.

On a vu que le père Dionne s'était empressé de célébrer pompeusement la fête de sainte Anne; il organisa la prière du soir en commun à l'église tous les jours. Malgré la construction de l'église au village, on continua de donner les services religieux dans la chapelle de l'île Providence à l'intention des pêcheurs durant l'été. Il fait, pour la première fois dans la paroisse, la vénération de l'Enfant-Jésus à l'occasion de Noël, cérémonie qui impressionna vivement les habitants.

Le curé trouva aussi le moyen de préparer un cercle Lacordaire qui compte déjà une trentaine de membres et, le 8 mai 1955, la caisse populaire de Tête-à-la-Baleine était officiellement fondée. On se trouve donc en face d'une paroisse bien organisée.

Du côté matériel, on a vu que le premier chemin du village avait été ouvert grâce aux efforts du missionnaire. On travaille actuellement à un chemin d'environ dix milles qui se rendra jusqu'à l'eau profonde sur le Saint-Laurent, de sorte que les habitants ne seront plus obligés de faire de longs voyages en petits bateaux ou en radeaux à travers la baie Plate pour aller rencontrer les vaisseaux qui font le service de la Côte. Le danger d'échouer à marée basse sera évité. Ce sera encore une merveilleuse amélioration, surtout lorsqu'on aura obtenu un quai au terminus du nouveau chemin en préparation. Le 11 décembre 1952, l'électricité faisait son apparition à l'église, au presbytère et au dispensaire. La nouvelle école jouira du même bienfait. Enfin, au cours de 1955, on installa un moulin à scie, terminé le 1er octobre, qui, lui aussi, rendra de précieux services aux habitants de cette partie de la Côte.

Certaines expériences en agriculture ont remporté des succès. Des érables plantés il y a quelques années ont résisté au climat, et on projette sous peu d'essayer d'y introduire des pommiers. La mission a aussi récolté une grande quantité de pommes de terre, preuve que ce produit peut aussi s'acclimater sur la Côte. Ce sont des essais qui pourront un jour avoir un effet très bienfaisant.

Le missionnaire de Tête-à-la-Baleine, qui était chargé d'un immense territoire au moment de la fondation, se voit aujourd'hui réduit à quelques postes seulement, mais encore assez éloignés. Il visite donc, en 1956, les missions d'Itamamiou (deux familles), Pointe-à-Mourier (une famille), le Portage-d'Hiver et l'hôpital de Harrington, entretenu par la société Greffel, où l'on trouve toujours des patients catholiques. Pour accomplir ce travail, le missionnaire possède présentement un joli petit bateau de trente-six pieds avec cabine convenablement organisée. Le Notre-Dame des Iles, tel est le nom du bateau, est en grande partie sorti des mains du missionnaire. Grâce à cette embarcation, il lui est possible de visiter ses ouailles lorsqu'elles sont éparpillées sur les îles au cours de l'été, alors qu'elles s'adonnent à la pêche. Il peut également assurer plus facilement le service de la chapelle de l'île Providence.

Les anciennes missions de Tête-à-la-Baleine étaient les suivantes: Saint-Augustin et Kikapwé, transférés à Saint-Augustin en décembre 1948; Baie-de-la-Terre, Lac Sally (Salé), Baie-Rouge, Baie-des-Moutons, transférées à Baie-Rouge, la Romaine et Masquaro, dont la mission de la Romaine s'est chargé depuis 1953. C'était donc environ deux cents milles de côtes à desservir.

Ce simple changement dans la desserte de Tête-à-la-Baleine montre bien le progrès accompli dans la dispensation des secours religieux sur la partie de la Côte-Nord du Saint-Laurent comprise dans le vicariat apostolique du Labrador.

Paragraphe cinquième

LA ROMAINE (MARIE-REINE-DU-MONDE ET SACRE-COEUR)

La chapelle primitive de la Romaine fut remplacée par une construction plus convenable, grâce aux soins du père Hesry, c.j.m., en 1913[29]. Dès 1897, et certainement avant, la Romaine possédait une école[30].

Les Indiens qui se rendaient ordinairement à Masquaro prirent l'habitude au début du siècle de se retirer à la Romaine lorsque la Compagnie de la Baie d'Hudson y transporta son établissement. Ils ne paraissaient plus à Masquaro que pour la mission qui s'y faisait au milieu de l'été.

Les habitants blancs de l'endroit n'étaient visités que rarement au cours de l'année par les missionnaires ambulants du Labrador jusqu'à la fondation du vicariat apostolique du Labrador en 1946.

Son Excellence Mgr Lionel Scheffer établit alors une première mission à la Baie-Rouge en juillet 1946. Le père François-Xavier Lefebvre, de l'Université d'Ottawa, fut le premier à desservir ce poste où il arriva le 28 juillet. De là, le missionnaire rayonna dans toute la région et desservait la Romaine. Lors de la fondation de Tête-à-la-Baleine en juin 1948, la mission de la Romaine fut rattachée à ce dernier endroit. Enfin, le 1er juillet 1953, une mission était fondée à la Romaine même. Le père Alexis Joveneau, oblat belge, en fut le premier prêtre résident. Les pères Roger Massicotte, Robert Lechat et Gabriel Dionne, ce dernier de 1948 à 1953, avaient desservi le poste.

On n'avait cependant pas attendu à 1953 pour y construire une nouvelle église. Au cours d'un voyage sur la Côte, Mgr Scheffer notait dans son Journal, le 30 octobre 1946, que l'église de la Romaine était dans un mauvais état. La décision d'y ériger une nouvelle chapelle date de cette époque.

Le 9 juillet 1948, le Codex historicus de la mission de Tête-à-la-Baleine note que les Indiens, n'ayant plus les embarcations nécessaires pour se rendre à Masquaro, on discute de l'opportunité de transporter la chapelle à la Romaine[31], le bois de cette chapelle devant servir à l'érection d'une nouvelle

---

29 M. Guillemette nous affirme que cette chapelle fut construite il y a 43 ans.

30 V. HUARD, op. cit., p. 445.

31 Archives de Tête-à-la-Baleine. On trouvera un témoignage intéressant sur la réserve dans Adelaide LEITCH, Montagnais of the Cote Nord, dans Beaver, Summer 1956, p. 19-23.

église. Le père Dionne se rendant à la Romaine en février 1949, fit la mission à Masquaro, visita l'église qui devait être transportée à la Romaine et invita les habitants à se rendre à Masquaro en mars pour démolir l'église mesurant cinquante pieds sur trente et haute de vingt-quatre pieds. Retournant à la Romaine en juin de la même année, le père demanda aux habitants qui possédaient un bateau d'aider au transport du bois provenant de Masquaro. M. Claude Joncas, gérant de la Compagnie de la Baie d'Hudson, prêta même le bateau de la Compagnie.

Le 15 juin de la même année, le père Dionne rencontrant Mgr Scheffer, il fut décidé que la nouvelle église de la Romaine aurait des proportions convenables: soixante-dix pieds sur vingt-huit. L'église fut donc construite au cours de 1949-1950 et mesure soixante pieds sur trente et seize de hauteur. Faite sous la direction du père Dionne, elle fut construite par les frères Léopold Ouimet et Gérard Grenier. Dédiée au Sacré-Coeur, cette chapelle, élevée au profit d'une population d'environ cent cinq âmes, est bien située et présente une très belle apparence.

Cette chapelle devait servir pour les Blancs et les Indiens, mais on réserva bientôt l'ancienne église des Blancs exclusivement pour les Indiens jusqu'au jour où l'on put élever une nouvelle chapelle, à près d'un mille de distance. Au cours de 1955, le père Alexis Joveneau fit construire une nouvelle église dédiée à Marie Reine du Monde. Cette construction de soicante pieds sur trente et douze de hauteur avec sacristie de dix-huit pieds sur vingt, construite sous la direction du frère Edgar Morvan, est très jolie[32]. Elle dessert une population de deux cent douze Indiens durant l'été et durant les fêtes de Noël au cours de l'hiver. Les Indiens sont aujourd'hui très fiers de leur belle église et avec raison.

On conserve comme des reliques deux toiles provenant de la chapelle de Masquaro et achetées jadis par le père Arnaud: saint Benoît Labre et le martyre de saint Jean.

Le problème des église résolu, on songea aux presbytères. Une modeste maison de dix-huit pieds sur vingt-quatre et de huit pieds de hauteur, recouverte de papier brique, fut construite en 1954 auprès de la nouvelle église des Indiens. Il n'y a que quatre pièces, mais le missionnaire y est très heureux. Le presbytère de l'église des Blancs ne fut élevé qu'en 1956 par le frère L. Ouimet et il mesure vingt-cinq pieds sur trente-cinq. Jusqu'à ce jour, le missionnaire devait prendre logis dans une maison d'emprunt ou dans une famille ou encore se résigner à marcher la distance séparant les deux églises par les pires températures de l'hiver, alors qu'à cette époque les Indiens étant absents, tout le travail du missionnaire devait se faire dans le village.

Le 20 octobre 1950, Mgr Scheffer décidait d'ouvrir une école pour les Indiens de la Romaine, mais il fallut attendre en 1954 pour voir ce plan enfin réalisé[33]. Elle mesure cinquante pieds sur trente-six. Depuis 1956, les Soeurs de l'Espérance y donnent l'enseignement aux enfants au cours des mois d'été.

---

32 Voir La Presse, 15 octobre 1955.

33 Journal de Mgr Scheffer. Cette école préfabriquée, élevée en trente jours, fut bénite le 15 août 1955 (Le Trait d'Union, Pâques 1956, p. 22).

Cette école avait déjà été décidée le 20 octobre 1950. Aujourd'hui une vingtaine d'enfants indiens de la Romaine fréquentent le pensionnat indien de Sept-Iles.

On trouve également sur la réserve un dispensaire ouvert en 1954 et un certain nombre de maisons construites par le gouvernement à l'intention des Indiens âgés ou malades qui ne peuvent accompagner la tribu dans la saison de la chasse. Le vicaire apostolique avait résolu de demander cette réserve dès le 15 mai 1950.

Le service religieux, nous l'avons vu, est assuré par les Oblats depuis 1946; les pères de Baie-Rouge, de Tête-à-la-Baleine s'étant tour à tour dévoués au bien-être spirituel des Blancs et des Indiens.

Le père Roger Massicotte arrivait à Baie-Rouge le 1er septembre 1946, et le 20 octobre déjà, il se rendait en mission à la Romaine. Le père Robert Lechat, arrivé le 6 décembre de la même année, à la Romaine, célébrait la fête de Noël[34]. En avril 1947, le même père y retournait pour la semaine sainte. C'était la première fois depuis cinquante ans qu'un prêtre y présidait les offices de la grande semaine[35]. Le père Dionne remplaçant le père Lechat, le 22 juin 1948, il se dévoua jusqu'en 1953, c'est-à-dire jusqu'à l'ouverture de la résidence sous la direction du père Alexis Joveneau.

Quant aux Indiens, ils furent également desservis régulièrement depuis 1946. Il y a environ huit ans que les Indiens de la Romaine et de Saint-Augustin se réunissent pour la mission d'été. Le père Joseph Décarie, missionnaire de la Côte, les visita quelques années, puis le père Gaétan Loiselle, missionnaire à Saint-Augustin, fit la mission en juillet 1949 et 1950[36].

Le 15 juin 1949, Mgr Scheffer autorisait le père Dionne à passer deux mois de l'hiver en pays de chasse avec les Indiens pour y apprendre la langue. Ce que le père eut à souffrir du froid dans sa tente au cours de ces deux mois, nous ne pouvons que le deviner, sa discrétion ne nous permettant pas d'obtenir de renseignements précis. Le père Dionne partit pour son expédition d'hiver le 6 février 1950 et se rendit, le 17, à quarante milles de la Romaine, à Kokosho avec quarante familles. A l'aide du dictionnaire du père Georges Lemoine, o.m.i., et du Montagnais sans maître du père Luc Sirois, eudiste, il réussit à apprendre suffisamment la langue (mille cinq cents mots) pour se faire comprendre des Indiens et y exercer le ministère avec fruit[37]. Il y retourna du 11 février au 3 mars 1951 et passa ce mois avec les Indiens à Mishouaschini[38]. Les Indiens de la Romaine ont conservé un souvenir ému de leur ancien missionnaire et pour s'en rendre compte, il suffit de voir avec quelle joie ils le voient revenir au milieu d'eux. C'est vraiment le père qui revient au milieu de ses enfants.

---

34 Codex historicus de Baie-Rouge.

35 Ibidem.

36 Codex historicus de Saint-Augustin.

37 Codex historicus de Tête-à-la-Baleine.

38 Ibidem.

Depuis l'été de 1953, c'est le père Alexis Joveneau qui a la charge des Indiens et des Blancs de l'endroit. Jeune missionnaire ardent et enthousiaste, animé d'une joie communicative, il dirige son petit troupeau avec la patience, le désintéressement et le dévouement du bon pasteur. Son modeste presbytère est constamment envahi par ses ouailles indiennes. Sa salle à dîner, qui sert de parloir et de salle de récréation, semble le lieu préféré des jeunes et des anciens de la réserve. C'est une prévue de son action profonde sur ces Indiens.

Le père Joveneau s'était d'abord préparé à la langue à Moosonee[39], puis après avoir exercé le ministère à Davis Inlet[40], il fut envoyé à la Romaine en juillet 1953. Il y trouvait un troupeau de cent quatre-vingt-sept Indiens. Cette première année, il travailla à l'aménagement du sous-sol de la nouvelle église. Après le mois de janvier 1954, il visitait ses Indiens dans l'intérieur du pays, à douze milles de la mission. Il y construisit, au cours de l'été, une maison en bois rond d'environ quinze pieds sur quinze, ce qui suffirait pour y faire l'école[41].

Il se plaignait, un peu plus tard, que l'église des Indiens était vieille, petite, pourrie et ouverte à tous les vents. Heureusement qu'elle servait seulement de mai à septembre. Il passait une partie de l'hiver avec ses Indiens et y faisait la classe à vingt-cinq enfants tous les jours. Le soir, de vingt à trente Montagnais se réunissaient dans la petite cabane pour passer la soirée avec le père, tout en fumant leur pipe[42].

L'année mariale fut aussi célébrée à la Romaine. Au cours de l'été, une statue de Notre-Dame du Cap visita une tente chaque jour et à la fin de ces visites, les Indiens élevèrent une petite niche en pierre, entre la réserve et le village, où ils placèrent cette statue[43]. On ne passe jamais devant ce petit sanctuaire sans se découvrir et prier.

Nous avons pu admirer l'esprit magnifique de ces Indiens, leur simplicité, leur respect pour le prêtre, leur admiration pour l'évêque et surtout leur esprit de piété. Ils rappellent la ferveur de l'Eglise primitive par leur assiduité et leur piété à la messe ou aux messes qui se célèbrent chaque matin et à la prière du soir. Pas un ne s'absente des offices et lorsqu'ils ont le bonheur de posséder un prêtre visiteur, en plus de leur missionnaire, ils ne manquent pas d'assister tous en groupe aux messes qui se célèbrent. Les mois passés sur les rives du Saint-Laurent constituent une mission ininterrompue.

Le missionnaire d'aujourd'hui continue en profondeur l'oeuvre commencée il y a plus de cent ans par les premiers missionnaires oblats. On est frappé de l'estime que les anciens de la tribu portent aux missionnaires d'autrefois. Les noms des pères Arnaud, Babel, Boyer sont en bénédiction parmi eux. La présence des religieuses rendra aussi d'inappréciables services. Elles sont vraiment les anges de la réserve et sont estimées et admirées de tous, enfants et adultes.

---

39 Le Trait d'Union, Pâques 1952, p. 48.

40 Ibidem, Noël 1952, p. 47-48.

41 Ibidem, Noël 1953, p. 28-29.

42 Ibidem, Pâques 1954, p. 38-39.

43 Ibidem, Noël 1954.

CHAPITRE TREIZIEME

CHEZ LES INDIENS

La population indienne du vicariat apostolique du Labrador constitue une partie importante des ouailles de Mgr Scheffer. Ils méritent donc un chapitre spécial. Il est cependant bon de noter que plusieurs missions étant mixtes, nous devons nécessairement traiter ensemble ces groupes. C'est ainsi que nous avons parlé des Indiens de la Romaine et de Saint-Augustin en étudiant ces postes, considérés ici comme des missions blanches. Il en sera de même de Fort Chimo que nous placerons parmi les missions esquimaudes.

Paragraphe premier

NORTH WEST RIVER (BAIE-DES-ESQUIMAUX) (NOTRE-DAME-DES-NEIGES)

Si jamais un rêve est devenu une réalité, c'est bien l'organisation d'une mission à la Baie-des-Esquimaux, North West River. Nous avons déjà vu combien les anciens missionnaires de la Côte du Saint-Laurent et du Labrador avaient désiré cette oeuvre. Il était réservé au vicaire apostolique du Labrador de lui donner corps.

Mgr Scheffer visitait le poste dès le 5 août 1949[1]. Il note alors dans son Journal que l'église n'est pas trop mauvaise. La mission ne tardera pas à s'établir. Le 19 juillet, elle est fondée et comprend tout le sud du Labrador. Elle constitue donc à elle seule une espèce de petit diocèse. Le premier missionnaire fut le père Joseph Cyr, l'un des premiers prêtres du vicariat en 1946. Ce père avait visité toute la côte de l'Atlantique au printemps de 1949. C'est là que le vicaire apostolique vint le rejoindre à l'été de 1949 et administra le sacrement de confirmation aux Indiens, tous catholiques, qui avaient conservé la foi prêchée autrefois par les pères Arnaud, Babel, Lacasse, Fafard et Lemoine et l'abbé O'Brien de Terre-Neuve.

Ce dernier avait transformé en chapelle un ancien magasin de la compagnie Revillon frères, vendu à la Compagnie de la Baie d'Hudson et que celle-ci donna par la suite au missionnaire.

Mgr Scheffer écrivait ces lignes sur North West River à la suite de sa visite en 1949[2]: "Nous montons vers l'église qui est tout près. Le T.S. Sacrement a été exposé toute la journée, en ce premier vendredi du mois. Tout le monde nous suit à l'église, trop petite pour contenir cette population de 131 Indiens. Nous nous prosternons devant le Bon Maître qui est là, au milieu de ces êtres si pauvres, si peu favorisés. Je Le remercie d'avoir conservé la foi dans ces coeurs simples, dépourvus d'instruction mais fortement attachés à notre sainte religion.

---

[1] Journal de Mgr Scheffer.

[2] L'Apostolat des Missionnaires Oblats de Marie Immaculée, octobre 1949, p. 16.

"L'église est pauvre; une toiture de bardeaux fort mal en point sur quatre murs de bois à peine peinturés. Pour la grande fête, on l'a décorée de verdure prise aux arbres du pays et ornée d'une inscription de bienvenue. Les bancs sont très simples, la balustrade de même, et l'autel est assez bien. Les chandeliers de bois sont des plus rudimentaires et font pitié.

"Nous passons à la sacristie. Là, c'est la grande misère. Plusieurs carreaux sont brisés et le pauvre P. Cyr n'a que les ornements de sa chapelle portative. Alors, pour la Bénédiction, je dois revêtir l'aube, car il n'y a pas de surplis. Arrivent deux grands garçons qui endossent des soutanes écourtées, souvenir d'un passé plus glorieux. Nous entrons à l'église et la foule chante avec enthousiasme les cantiques que le missionnaire leur indique. Le maître de chapelle ou celui qui en tient lieu est un brave Indien dans la quarantaine, et il vous entraîne son monde avec la hardiesse d'un général qui monte à l'assaut; les voix de femmes dominent, à moins que ce ne soit quelque sauvageon prometteur pour l'avenir de la chorale.

"La cérémonie terminée, nous passons au presbytère: une espèce d'appentis attenant à l'église et où l'on trouve deux chambres en bas et deux en haut. Le dénûment le plus complet! Comme ameublement, une chaise et une table branlante, en bas; en haut, un coffre et le lit pliant du missionnaire. Peut-on trouver moins? Il pleut dans la maison et plusieurs vitres manquent aux fenêtres.

"Et pourtant, il faudrait établir ici une mission régulière avec prêtre résident! Ils sont ici un groupe de 131 Montagnais, tous catholiques, tous désireux d'avoir le prêtre avec eux. Pendant plus de quinze ans, ils ont été visités par un prêtre de Terreneuve qui, chaque année, venait passer quelques jours avec eux."

Le prêtre résident, Mgr Scheffer ne peut le leur refuser malgré sa pénurie de missionnaires et il écrit: "Plein de confiance en la divine Providence et dans la générosité de nos amis et bienfaiteurs, nous avons décidé que les Montagnais de North West River auraient leur missionnaire et leur église".

A l'occasion de cette visite, le vicaire apostolique conféra la confirmation à soixante-dix personnes dont quelques-unes à cheveux blancs. Il ne serait pas surprenant que ce fût la première fois qu'un évêque catholique conférait ce sacrement des forts dans la mission de North West River.

Après sa visite de 1949, le père Cyr vint s'y établir en 1950 et y demeura jusqu'en 1951, alors qu'il fut remplacé par le père Joseph Pirson, le missionnaire actuel[3]. En arrivant au poste, le père Cyr passa l'hiver dans le petit campement d'un colon et dans la vieille église.

L'ancienne chapelle étant devenue trop petite et trop vieille, le père Joseph Pirson, aidé des frères Gabriel Morvan et Jules Auclaire, démolit la vieille bâtisse et éleva une coquette chapelle de soixante pieds sur vingt-deux à l'été de 1954. Il était temps car l'ancienne chapelle faisait eau de toute

---

[3] On lira avec intérêt Joseph PIRSON, Eux aussi attendaient, dans L'Apostolat des Missionnaires Oblats de Marie Immaculée, octobre 1954, p. 16. Voir aussi Le Trait d'Union, septembre 1952, p. 39.

part et le vent s'y introduisait en toute liberté, de sorte que le missionnaire devait protéger la sainte Hostie durant la messe. En même temps, on construisit une petite maison de vingt-quatre pieds sur vingt-deux sans étage, pour le missionnaire. L'éducation des enfants n'est pas non plus négligée. En 1956, le frère Morvan retourna à North West River et construisit une école de trente et un pieds sur vingt et un, qui servira plus tard de salle paroissiale. On espère obtenir bientôt des religieuses pour s'occuper de l'éducation des enfants indiens.

La population de North West River n'est pas très dense, puisqu'elle compte une population catholique de cinq cent soixante-six âmes, y compris trois cent cinquante Blancs. Fait intéressant à noter, la population indienne augmente et l'on songe présentement à réunir les deux groupes de North West River et de Davis Inlet.

Paragraphe deuxième

DAVIS INLET

On a vu précédemment que les Oblats passèrent quelques fois à Davis Inlet au cours du siècle dernier et que le père Arnaud y avait même entrevu la possibilité d'y ouvrir une résidence. Il fallut cependant attendre l'érection du vicariat pour donner suite à ce projet.

Le poste de Davis Inlet fut fondé à l'automne de 1949 par le père Joseph Cyr. Lorsqu'au printemps de 1949, le père Cyr visita la côte, il passa trois semaines à Nutakk, les Indiens étant absents de Davis Inlet. L'endroit normal cependant de la résidence des Indiens est Davis Inlet, car le caribou n'est pas assez nombreux à Nuttakk. Après avoir fait rapport à Mgr Scheffer, celui-ci décida la fondation de la mission.

Le père Cyr arriva donc à Davis Inlet vers le 28 octobre 1949. Ayant obtenu l'ancienne résidence du chef de la Compagnie de la Baie d'Hudson pour l'hiver, le père hiverna avec le frère Jules Leclerc. Le frère se mit immédiatement à l'oeuvre, construisant un bateau. Il utilisa la scie de long, comme le faisaient les anciens missionnaires, pour préparer le bois et utilisa des racines d'arbres pour les varangues. Au printemps, on éleva un camp en "bois rond". Le missionnaire était logé temporairement[4].

Le bon Dieu possédait une humble maison élevée vers 1939 par Mgr E.G. O'Brien, de Terre-Neuve, et cette maison sera remplacée par une neuve en 1957, le bois à cet effet étant déjà tout préparé.

A l'automne de 1949, le gouvernement de Terre-Neuve envoya des provisions pour les Indiens. Le missionnaire dut alors se faire commis de magasin, responsable au chef du poste gouvernemental de Hopedale. Tous ces Indiens vivent des secours du gouvernement.

En 1950, le père Cyr envoya les Indiens à la pêche à la morue, utilisant pour cela le bateau construit par le frère Leclerc et deux trappes fournies par le gouvernement de Terre-Neuve. L'expérience ne fut pas un succès; après deux

---

4 Le père Joseph Pirson, compagnon du père Cyr, affirmait que la cabane était bien pauvre (Le Trait d'Union, Noël 1952, p. 47).

ans d'essais infructueux, la pêche fut abandonnée. La morue sur les côtes du Labrador terreneuvien étant trop petite n'a pas de valeur commerciale et le sel nécessaire, trop dispendieux, une fois rendu sur place. Les Indiens étaient condamnés à travailler uniquement pour subvenir à leurs dépenses et à leur nourriture[5].

On essaya donc une autre aventure. Au cours de l'année 1950, Mgr Scheffer fit don à la mission d'un moulin à scie et d'un tracteur. Cette même année, le frère Leclerc fut remplacé par le frère Rémi Allie qui prépara le bois pour la maison du missionnaire. Cet édifice fut élevé en 1953 et mesure trente-cinq pieds sur vingt-quatre avec étage. La chapelle temporaire se trouve encore dans la maison du missionnaire. Le maître et son disciple logent donc ensemble. Le frère Allie revint dans la province du Canada-Est après la construction de la maison qui se poursuivit au cours de l'hiver, alors qu'on termina l'intérieur.

A l'été de 1955, le père Cyr fit préparer le bois pour une chapelle qui sera construite sous peu. Ce missionnaire qui semble être l'homme des fondations, quitta Davis Inlet en 1955 pour aller semer l'Evangile sur une terre nouvelle. Le père Frans Peters, arrivé à la mission à l'été de 1955, remplaça le fondateur de Davis Inlet.

Le nouveau missionnaire ne sera pas oisif, car il doit construire une école, et prendre soin de ses cent vingt-cinq Indiens nascapis, tous catholiques, en plus de la mission de Hopedale où habitent une douzaine de Blancs catholiques et une colonie d'Esquimaux, tous sous la juridiction des Frères Moraves. Il devra aussi faire l'école aux enfants, au nombre d'une dizaine, de la fin de mai au 15 septembre, alors qu'ils sont tous à la mission. Il continuera ainsi l'oeuvre bien commencée par le père Cyr[6].

Paragraphe troisième
GREAT WHALE RIVER

La mission de Great Whale River, avec ses deux cents Indiens, ses trois cents Esquimaux protestants ou païens et ses cinq cents Blancs catholiques, reçut son premier prêtre résident dans la personne du père Charles de Harveng en 1955. Tout en se dépensant au service des indigènes et des employés de l'importante station de radar en construction, le missionnaire se bâtit une chapelle de quarante pieds sur vingt au cours de 1956.

Cette mission établie sur la limite sud du vicariat sur la côte est de la Baie d'Hudson semble destinée à courte existence, puisqu'il faudra probablement l'abandonner lorsque la construction entreprise par le gouvernement sera terminée. En attendant, le missionnaire se donne sans compter; les jours et les semaines sont trop courts pour suffire à l'immense besogne, soit au poste lui-même, soit aux différents endroits où les ouvriers sont occupés.

---

5 Le père Pirson écrivait en 1952 que le père Cyr y accomplissait un travail à la fois social, éducatif et religieux. Insistant sur le travail social, il montrait comment le père avait enseigné à ses Indiens à gagner leur nourriture (Le Trait d'Union, Noël 1952, p. 47). Le père Alexis Joveneau, qui remplaça le père Pirson, parlait aussi de cette expérience en 1952 (ibidem, Noël 1952, p. 48).

6 Le père Pirson affirmait en 1952 qu'en compagnie du père Cyr, il faisait la classe quatre heures et demie chaque jour. On enseignait le catéchisme, l'arithmétique, l'écriture et l'anglais (ibidem, Noël 1952, p. 47). De son côté, le père Joveneau poursuivait que la classe avait lieu six jours par semaine. Arrivé à Davis Inlet le 14 juillet au soir, il était en classe le lendemain à huit heures. Il était chargé des petits. "C'est plus sûr. J'ai commencé par faire des gestes et des signes", ajoutait-il (ibidem, Noël 1952, p. 48).

CHAPITRE QUATORZIEME

LES MISSIONS ESQUIMAUDES

Paragraphe premier
RICHMOND GULF

Cette mission établie sur le versant est de la Baie d'Hudson fut fondée par le père Joseph Cyr en septembre 1946, après un voyage d'exploration fait par le père Lionel Labrecque, missionnaire à Fort Georges, dans le vicariat de la Baie James[1].

Le père Cyr, ancien missionnaire de la Baie James, s'installa donc à Richmond Gulf et construisit une maison-chapelle de vingt-cinq pieds sur vingt avec étage, au coût de mille dollars, don de la paroisse du Sacré-Coeur d'Ottawa. C'est aussi le père Cyr qui fut doté du premier radio transmetteur du vicariat du Labrador. La première messe fut célébrée le 8 septembre 1946[2].

Tout était aussi à édifier au point de vue spirituel. Les Indiens vivant au fond du golfe et les Esquimaux établis au large sur la Baie d'Hudson étaient tous protestants, mais venaient à la mission catholique. La seule catholique de Richmond Gulf demeurait à Fort Georges. Les Indiens fanatisés venaient quand même aux exercices de la mission, ce qui pouvait donner quelque espoir.

Ironie du sort, mais que les théologiens ne regarderaient probablement pas d'un très bon oeil, le missionnaire catholique préparait les sermons du ministre anglican. La brèche causée par le missionnaire aux lois ecclésiastiques était sans doute compensée par la doctrine catholique qu'il ne pouvait s'empêcher d'introduire dans ses sermons. Le prédicant devenait ainsi indirectement une aide précieuse pour le prêtre catholique.

Le père Cyr fut au début accompagné par le frère Jules Leclerc qui l'aida à construire la maison et partit en février 1947.

Le père Stanislas-A. LaRochelle, o.m.i., faisant la visite canonique de cette mission en 1949, laissa quelques notes sur le poste. Il constate que la résidence du missionnaire, avec chapelle intérieure, est bonne. On y trouve deux cents Esquimaux dans les divers camps voisins et soixante-quinze Indiens résidant près de la mission en été. A cette époque, il n'y avait pas un seul catholique et encore peu de sympathies pour le missionnaire, grâce à l'action du ministre anglican Nelson. Des Indiens venus à la mission par curiosité ou nécessité disparaissaient dès que la cloche de la mission sonnait. "Espérons, disait le provincial, que le Coeur Immaculé de Marie, auquel Mgr Scheffer consacra le vicariat, à Richmond Gulf, le 15 août 1949, attirera ces âmes abandonnées au Coeur de son divin Fils."

---

[1] En 1945, le père Arthème Dutilly, o.m.i., entreprenait la traversée de l'Ungava et, le 20 juillet, le père Labrecque célébrait la première messe à Richmond Gulf (archives du vicariat apostolique du Labrador).

[2] Notes du R.P. Stanislas LaRochelle, o.m.i.

Le temps passé par le père Cyr à Richmond Gulf fut en partie employé comme maître d'école pour les enfants. C'était une bonne manière de les attirer à la mission et de faire disparaître quelques préjugés.

Le père Cyr ne devait cependant pas rester longtemps dans cette mission. Après avoir été seul depuis le départ du frère Leclerc jusqu'à l'arrivée du père Johannes Jacobs, à l'automne de 1947, il recevait ordre de Mgr Scheffer, au printemps de 1948, de se rendre à Fort McKenzie, d'où devait sortir la fondation de Fort Chimo.

Trois semaines après le départ du père Cyr, le père Jacobs tomba dangereusement malade et dut être ramené d'urgence des mines de plomb, situées un peu au sud de Richmond Gulf, entre Great Whale River et Richmond Gulf, où il se trouvait alors.

La mission dut donc être abandonnée durant quelques mois et, à l'automne, le vicaire apostolique envoya le père Joseph Antoine, récemment arrivé d'Europe. Ce dernier avait commencé l'étude de la langue indienne à Moosonee, se promettant d'apprendre l'esquimau auprès du père Jacobs[3]. Le père Jacobs retourna quelque temps à Richmond Gulf, mais dut bientôt en sortir de nouveau, ayant été atteint par une maladie de poumon. Le père Antoine était menacé de vivre seul. C'est alors qu'on envoya le frère Claude Cardinal, de Fort Georges, passer l'hiver avec lui. Au printemps de 1949, le missionnaire reçut l'aide du père Joseph Pirson, Oblat belge, destiné à apprendre la langue esquimaude, qui était lui aussi passé par Moosonee[4].

Cette mission destinée d'abord aux Esquimaux s'avéra ne pas être assez centrale. Les pères Pirson et Antoine furent retirés en 1949, et le père Robert Lechat leur succéda. Ce dernier missionnaire visita les Iles Berchers, désirant trouver un endroit plus au centre de la population esquimaude de cette côte. La mission a été fermée temporairement.

Quant à la vie du missionnaire à Richmond Gulf, le père Joseph Antoine la décrivait un peu en 1949. Il écrivait: "Pour le missionnaire, l'important, c'est de croire, de croire d'une foi qui fait vivre, qui fait chanter, malgré tout. Notre messe, le matin, est toujours solitaire, à quelques rares exceptions près; un Indien qui désire une chose ou l'autre (des pilules parce qu'il a des maux d'estomac, ou de l'huile de castor pour les vitamines), nous arrive parfois juste avant la messe. Mais comme ils ont bien le temps même quand ils sont pressés, il attend la fin de l'action de grâces... Le dimanche après-midi, au Salut, il est rare qu'on trouve des Indiens. Le plus souvent, ce sont de jeunes Esquimaux qui viennent, oh! pas nombreux: deux, quatre parfois. Certains dimanches, il n'y a personne[5]."

On voit qu'à Richmond Gulf, comme ailleurs au Labrador, on est dans une terre d'attente. Quant aux Indiens, il n'est pas facile de les atteindre, car

---

3 Le Trait d'Union, Noël 1948, p. 44-48.

4 Ibidem, décembre 1949, p. 51.

5 L'Apostolat des Missionnaires Oblats de Marie Immaculée, mai 1949, p.5-6.

le même père écrit qu'ils apparaissent périodiquement au poste, pour vendre le produit de leur chasse, mais qu'ils n'y restent le plus souvent qu'un jour, parfois simplement une nuit.

Avant que la mission ne fût fermée, au moins temporairement, le père Robert Lechat écrivait en 1953 que les Esquimaux n'aimaient pas et ne voulaient pas venir écouter le sermon du missionnaire. Comme ces chrétiens en perspective aimaient beaucoup voir des images et surtout des projections, le père s'était procuré des films en couleurs, donnant un parfait résumé de toute la doctrine chrétienne.

Des circonstances malheureuses, prouvant que l'heure de la divine Providence n'avait pas encore sonné, forcèrent le vicaire apostolique à remettre à des jours meilleurs la prédication de l'Evangile dans cette terre d'oubli qu'est Richmond Gulf.

Paragraphe deuxième
POVUMGNITOK

Il est encore trop tôt pour raconter l'histoire de la mission de Povumgnitok, puisqu'elle ne fut fondée que le 29 juillet 1956 par le père André Steinman. Située elle aussi sur la rive est de la Baie d'Hudson, cette mission gardera contact avec cinq cents Esquimaux, tous protestants, mais où aucun ministre ne réside. Le père Steinman vient de terminer la construction de sa maison-chapelle et de ses dépendances[6].

Paragraphe troisième
SUGLUK (NOTRE-DAME-DE-GRACES)

Sugluk est l'unique poste de la Compagnie de la Baie d'Hudson sur tout le détroit de la Baie d'Hudson. C'est là, "à l'endroit où la terre est maigre", telle est la signification de Sugluk, que le père Charles de Harveng fondait une mission le 16 juillet 1947. Mgr Scheffer écrivait dans son Journal, le 5 juillet de la même année, que le père de Harveng irait y bâtir une maison de vingt pieds sur seize.

La Compagnie de la Baie d'Hudson possédait un établissement de trois édifices, puis on y trouvait aussi la maison du traiteur libre, quelques tentes esquimaudes, et c'était tout. Tel était le royaume du père de Harveng. La population comptait quatre Blancs, cent vingt-cinq Esquimaux, c'est-à-dire trente-trois familles. De ce nombre, pas un seul catholique, exactement le même nombre qu'en 1956, neuf ans plus tard.

En arrivant dans sa nouvelle mission, le père de Harveng devait se construire une maison, mais c'était beaucoup moins de trouble d'en acheter une toute faite! Où la trouver cependant? N'y avait-il pas le traiteur libre, M. Harry Ford, qui se plaignait que les affaires n'étaient pas aussi bonnes qu'autrefois. Le missionnaire lui rappela aussi que sa femme, demeurant à Terre-Neuve, trouvait probablement le temps long en vivant ainsi séparée de son mari.

---

6 Nouvelles Oblates, n° 196, 5 novembre 1956.

D'une chose à l'autre, on en vint à demander au trappeur quelle somme il exigerait pour sa maison. On avait en effet entendu dire par le gérant de la Compagnie de la Baie d'Hudson que le "château" de Harry était à vendre. Mille dollars, répondit le propriétaire. A force de pourparlers et de logique, le missionnaire obtint l'édifice pour la somme de huit cents dollars.

Lorsque l'évêque annonça au père qu'à ces conditions la maison lui appartenait, le père de Harveng ne se contenait plus de joie. Harry devenait l'hôte du missionnaire! Dormir chez soi est plus reposant, pensait tout haut le pauvre missionnaire déjà enroulé dans son sac de couchage[7]. Ce n'était certes pas un véritable palais, mais un Bethléem modeste suffisait pour inviter le Christ à naître chez les Esquimaux et le père s'endormit en faisant sa prière...

Le père trouva le moyen un peu plus tard d'ajouter quelques pieds à sa maison et d'y aménager une salle pour les Esquimaux. Avec ses fidèles dans sa propre maison, le missionnaire aurait l'occasion de les voir plus souvent et de leur infuser goutte à goutte la vérité de l'Evangile.

En 1950, le père de Harveng commençait une école régulière de jour avec quarante enfants auxquels il enseignait l'alphabet et l'arithmétique[8].

C'est ainsi que depuis 1947 on travaille à convertir ces cent quarante-cinq Esquimaux païens[9]. La lumière de la foi n'a pas encore lui, mais le jour de la grâce saura bien se lever un jour, que nous espérons prochain. Le sacrifice suprême d'un missionnaire hâtera sans aucun doute ce jour tant désiré. Le père Willy Gelissen, arrivé à la mission en 1953, fut trouvé mort dans son lit, le 8 juin 1954, par le directeur de la résidence, le père Kees Verspeek. Le père Gelissen est le premier Oblat à dormir son dernier sommeil sur la terre des Esquimaux, à l'exception des pères Jean-Baptiste Rouvière et Guillaume Leroux, massacrés sur les rives de la rivière Coppermine, le 30 octobre 1913.

Lorsque le père Paul Deltombe fut chargé de la mission en 1954, il y trouva cent soixante-quinze Esquimaux. Il estimait que c'était là le poste le plus important en raison de la présence de la Compagnie de la Baie d'Hudson, mais c'était également l'endroit le plus pauvre pour la chasse[10]. En 1955, le père Deltombe trouvait la population sympathique et une centaine de personnes assistaient aux offices le dimanche, mais cela n'engageait à rien. Le seul effet était d'ennuyer les protestants qui multipliaient les campagnes contre les prêtres[11].

---

7 Carmel LACASSE, op. cit., p. 107-111. Le père De Harveng pensait d'abord y transporter une petite barque de vingt pieds sur seize que l'on possédait à Ivuiyvik (Le Trait d'Union, Noël 1947, p. 24). Il avait eu l'intention de placer sa nouvelle mission sous le patronage de Notre-Dame de Beauraing (ibidem). Voir aussi ibidem, Pâques 1948, p. 32 et septembre 1955, p. 46.

8 Le Trait d'Union, Pâques 1951, p. 54.

9 Ibidem, Pâques 1948, p. 32, et septembre 1955, p. 46. En plaçant la mission sous le patronage de la sainte Vierge, le père De Harveng espérait que les conversions suivraient sans trop de retard.

10 Le Trait d'Union, Noël 1954.

11 Ibidem, septembre 1955, p. 45.

La mission s'est depuis sa fondation développée matériellement et le père Verspeek, aidé du frère Jean Destrée, élevèrent une maison-chapelle en 1955. Tout est prêt, il ne reste qu'à prier et souffrir en attendant l'entrée des Esquimaux dans le sein de l'Eglise.

Comme dans la plupart des missions du vicariat, plusieurs pères se sont succédés dans le poste de Sugluk. Ce sont les pères Charles de Harveng (1947-1951), Kees Verspeek (1951-1956), Willy Gelissen (1953-1954), Paul Deltombe (1954-1956) et André Steinman (1955-1956). Le frère Jules Destrée arriva à la mission en 1955.

On comprendra un peu les difficultés de ces missions si l'on songe que le père De Harveng doit se rendre à Ivuiyvik pour accomplir le précepte de la confession annuelle[12], une petite distance de plus de cent milles en bateau ou en traîne à chiens.

Un grand malheur frappa la mission de Sugluk lorsque, le 6 janvier 1957, un incendie détruisit la nouvelle maison-chapelle à peu près terminée au cours de l'été 1956.

Paragraphe quatrième

IVUIJVIK (NOTRE-DAME-DU-CAP)

Ivuijvik! Une autre mission sur la Baie d'Hudson, fondée celle-ci avant l'érection du vicariat apostolique du Labrador, puisqu'elle remonte au 29 juillet 1938. Elle aussi connut plusieurs missionnaires résidents, les pères: Aloysius Cartier (1938-1944), Hubert Mascaret (1938-1940), Marcel Rio (1940-1941), Joseph Choque (1941-1943), Charles de Harveng (1946-1947), Paul Deltombe (1948-1950; 1953-1954) et Hubert Mascaret (1954-1956).

A peine arrivés sur les lieux, les pères Aloysius Cartier et Hubert Mascaret élevèrent une maison-chapelle de soixante pieds sur vingt, qui sert encore aujourd'hui. Elle sera probablement suffisante pour assez longtemps, puisque la population esquimaude totale ne se chiffre que par cent six âmes. Et encore ce groupe stable est-il le résultat d'une augmentation due à un groupe esquimau venu de l'île Mansel.

Ce poste, ainsi que ceux de Pond's Inlet et de Cape Dorset, dans le vicariat de la Baie d'Hudson, furent convertis à l'anglicanisme depuis plus de cinquante ans, selon le père De Harveng[13].

Le 8 décembre 1946, on avait remarqué un fait extraordinaire, une dizaine d'Indiens assistaient au salut. Les Esquimaux vivaient au poste toute l'année et étaient ainsi constamment en contact avec les pères. Quant au ministre protestant, il passait une fois l'an et le père ajoute: "Les ministres portent soutane et croix d'Oblat, surplis et étole: ils ont la messe, la communion, une espèce de confession publique, et même plusieurs baptêmes." Sous

---

12 Ibidem, Pâques 1948, p. 33. En 1948, il trouvait ses Esquimaux bien sympathiques, mais bien pauvres.

13 Ibidem, Noël 1947, p. 22.

le rapport du baptême, ils étaient donc supérieurs aux catholiques. Mais il leur manquait la sainte Vierge. Les familles sont nombreuses à ce poste, puisqu'elles ont une moyenne de cinq enfants[14].

La première demande de conversion remonte à 1953 seulement et le premier baptême d'adulte eut lieu en janvier 1955. De plus, six bébés furent baptisés à l'article de la mort. C'est dans de pareilles circonstances que l'on comprend vraiment le prix d'une âme, puisqu'un travail de près de vingt ans donne un troupeau d'une seule âme catholique dans la mission difficile d'Ivuijvik.

Sur l'établissement religieux d'Ivuijvik en 1949, M. Carmel Lacasse nous donne quelques renseignements. Il écrit: "Le Père [Mascaret], de sa cuisine six sur douze, ouvre une petite cloison mobile pour entrer dans sa chapelle six sur huit. L'autel occupe la moitié de l'appartement; le crucifix du tabernacle touche le plafond; le jeu des cierges y a tracé des ronds noirs. A droite, une crédence minuscule; à gauche, un prie-Dieu avec un tabouret-miséricorde en forme de triangle, à six pouces de côté, sans autre dossier que le mur. Par la fenêtre poussiéreuse filtre une lumière mitigée, quand ce n'est pas la noirceur des longues nuits. Pas de lampe du sanctuaire encore, à cause d'une surextrême pauvreté. Pas de sainte réserve: aucun chrétien à communier[15]."

Le reste de la maison et le mobilier sont à l'avenant. Fruits de la charité, ces divers objets sont d'une diversité étonnante. On serait embarrassé de trouver deux assiettes se ressemblant et bien des tasses ont perdu leurs anses à des guerres sans gloire. Mais la mission possède un divan: quelques madriers jetés sur un bain! Ceci donne une idée du confort dont peut jouir le missionnaire d'Ivuijvik.

L'abbé Lacasse raconte aussi un interview qu'il organisa avec le père Mascaret en 1949. Nous en reproduisons la substance. La mission comptait alors douze familles, exactement quatre-vingt-deux Esquimaux. Un patriarche sans barbe dirigeait la destinée du groupe vivant en communauté; ainsi, par exemple, le fruit de la pêche et de la chasse était réparti sur l'ensemble. Personne ainsi n'était exposé à mourir de faim. Celui qui était dans l'abondance partageait avec le pauvre. Après sept ans, la mission ne comptait encore aucun catholique et le père avait passé la moitié des sept années seul. Le père De Harveng, arrivé l'automne précédent, devait bientôt quitter pour fonder une nouvelle mission[16].

Les Esquimaux de l'endroit demeurant toujours sur place en camp perpétuel, le missionnaire reste au milieu d'eux. Malgré les menaces dont il fut victime, le prêtre ne craint rien, il s'en remet à la grâce de Dieu.

---

[14] Ibidem, Pâques 1947, p. 35-37.

[15] Carmel LACASSE, op. cit., p. 54. Voir aussi Missions ... des Oblats de Marie Immaculée, 72 (1938), p. 545.

[16] Ibidem, p. 67.

Nous avons là une très faible idée des sacrifices consentis par le missionnaire pour gagner ces âmes.

En 1949, le père LaRochelle laissait lui aussi quelques notes. Il trouvait les Esquimaux ouverts, mais imbus d'objections protestantes. Ils devenaient cependant de plus en plus sympathiques au missionnaire catholique. L'autorité paternelle et le respect humain les empêchaient de se convertir.

Le père Mascaret ouvrit une école en 1951, fréquentée par cinquante-six élèves, jeunes et vieux[17].

Le père Deltombe écrivait en 1954, qu'on venait de recevoir deux demandes d'admission au catéchuménat. Les Esquimaux étaient anglicans, mais peu instruits. Les rares visites des ministres consistaient à mettre ces gens en garde contre les catholiques. Cependant, la petite guerre s'apaise, les esprits se sont calmés petit à petit et le groupe des sympathisants augmente[18]. En 1955, on enregistrait la première conversion[19].

Dans leur esprit apostolique, note le père LaRochelle, les missionnaires d'Ivuijvik désiraient la fondation d'une nouvelle mission entre Ivuijvik et Richmond Gulf, peut-être à Povungnituk. Ce rêve se réalisera, puisque le 29 juillet 1956, le père André Steinman fondera la mission de Povungnituk.

Paragraphe cinquième

WAKEHAM BAY

Cette mission du détroit d'Hudson, fondée en 1936, comprend tout le territoire s'étendant entre Sugluk et Koartak. L'endroit a environ trente ans d'existence, ayant d'abord servi comme terrain d'atterrissage pour des avions employés à l'exploitation du Nord vers 1927, puis comme poste de radio durant un an. Le poste fut ensuite transféré à Koartak. Deux compagnies marchandes, la Compagnie Revillon et la Compagnie de la Baie d'Hudson, s'établirent à cette époque et se faisaient la concurrence. Il y avait aussi la maison du médecin. On comptait alors environ deux cents Esquimaux.

La mission, elle, remonte au mois d'août 1936, alors que les pères Eugène Fafard et Aloysius Cartier, du vicariat apostolique de la Baie d'Hudson, débarquèrent sur les rivages de Wakeham Bay. La Compagnie de la Baie d'Hudson se trouvait encore alors sur les lieux. Les pères s'installèrent dans les anciens locaux du poste de radio, bâtiments en assez bon ordre, mais demandant des réparations et des adaptations. On y connut d'abord la pauvreté, le froid en hiver, la pluie en été, jusqu'au jour où on put achever la maison et s'organiser convenablement.

Le lendemain de l'arrivée des missionnaires, on dit la messe dans une chapelle improvisée, au milieu des ballots de toutes sortes. Des curieux, parmi ces quatre-vingt-dix Esquimaux de l'endroit, vinrent en assez grand nombre

---

17 Le Trait d'Union, septembre 1951, p. 41.

18 Ibidem, Noël 1954.

19 Ibidem, septembre 1955, p. 46.

et reçurent un commencement d'évangélisation: ce que sont les prêtres, ce qu'ils ne sont pas, et ce qu'ils viennent faire et ne viennent pas faire.

Tout cela, écrit le père Lucien Schneider, n'empêcha pas de les faire prendre pour des démons et des envoyés du diable. Les enfants avaient peur, disent maintenant des anciens apeurés, avec la plus entière confiance et un véritable amour du prêtre[20].

Le père Eugène Fafard organisa sa maison-chapelle de soixante pieds sur trente, qui sert encore aujourd'hui. Le travail d'évangélisation fut lent au début. Il fallut attendre en 1939, pour administrer le premier baptême: un bébé à l'article de la mort. C'était quand même un premier espoir. Cet ange s'est sans doute fait l'avocat des siens auprès de Dieu, car on compte présentement vingt-trois catholiques esquimaux sur une population totale de quatre-vingt-seize. Le résultat est assez consolant, puisque le mouvement de conversion n'est commencé qu'en 1950. Tous les chrétiens sont venus de Wakeham Bay.

A la suite du baptême du bébé, un vieillard s'était enfin converti. Il avait toujours été catholique de cœur, disait sa petite fille. Il avait entendu parler, dans sa jeunesse, des pères en robe noire et portant une croix, qui n'avaient pas de femme. Il les avait probablement même vus et c'était eux qu'il voulait suivre et avec eux qu'il voulait prier. Ce vénérable vieillard avait peut-être rencontré les pères Arnaud ou Babel, ou encore les pères Lacasse ou Fafard.

Plusieurs missionnaires se sont dépensés à Wakeham Bay. Ce furent d'abord les pères Eugène Fafard (1936-1940), Aloysius Cartier (1936-1938), André Steinman (1938-1947), Hubert Mascaret (1940-1944), Lucien Schneider (1946-1956), Robert Lechat (1949-1950; 1953-1954), Paul Deltombe (1950-1953) et Joseph Meus (1954-). Le frère André Chauvel seconda aussi le zèle des prêtres de 1942 à 1948.

Peu après la fondation du vicariat du Labrador, Mgr Scheffer se rendit à Wahekam Bay. Il s'y trouvait le 23 juillet 1947, et notait dans son Journal que la mission était assez spacieuse et qu'elle comptait treize Esquimaux catholiques. Il y en avait quinze en 1949[21]. Ce nombre s'est donc augmenté d'une dizaine depuis. On comprend dès lors, l'esprit de foi et le courage surnaturel requis du missionnaire de Wakeham Bay, puisqu'il fait en moyenne une conversion par an. C'est à la lettre le bon Pasteur qui court après la brebis perdue.

En 1946, le père Charles de Harveng écrivait que le petit cimetière de Wakeham Bay comptait onze croix: le travail de dix ans[22].

---

[20] Wakeham Bay, Mission de patience, dans L'Apostolat des Missionnaires Oblats de Marie Immaculée, mars 1950, p. 14-16. Le père Eugène Fafard affirme que les missionnaires arrivèrent à Wakeham Bay le 28 août 1936. Les Esquimaux protestants manquaient d'instruction religieuse (Missions...des...Oblats de Marie Immaculée, 71 (1937), p. 144-147). Voir aussi Lucien SCHNEIDER, O.M.I., Tout est grâce, dans Ami du Foyer, 50 (1954), p. 4-6.

[21] Notes du père Stanislas-A. LaRochelle, o.m.i. (archives Deschâtelets, Scolasticat Saint-Joseph).

[22] Le Trait d'Union, Noël 1946, p. 27.

Le père Deltombe ajoutait quelques détails sur cette mission en 1951. On y trouvait une centaine d'Esquimaux divisés en deux camps, dont l'un à proximité de la mission et l'autre à une vingtaine de milles, à Burgoyne Bay, où le père Schneider construira bientôt une maison-chapelle de dix-huit pieds sur vingt pour le camp permanent d'une trentaine de personnes. Le père Meus y passera quatre mois de l'année et fera l'école à une dizaine d'enfants. C'était la seule mission du vicariat où l'on avait enregistré, à date, quelques conversions. Il n'y avait pas d'hostilité ouverte, mais les Esquimaux craignaient les "qu'en dira-t-on". Comme plusieurs autres missions, ce poste avait été desservi par les protestants depuis 1884 probablement[23].

Nous savons qu'une école existait à Wakeham Bay et le père Deltombe nous fait part de ses expériences. Peu après son arrivée à Wakeham Bay, le père Deltombe, tout en étant encore étudiant en esquimau, devint professeur des Esquimaux. Son personnel étudiant consiste en treize élèves de dix à dix-neuf ans, divisés en deux groupes. Dans nos pays civilisés, on dirait les sous-gradués et les gradués! Ce qu'il enseigne? C'est la transcription de l'esquimau dans l'alphabet latin, puis l'arithmétique. Sur ce second point, le père Deltombe explique lui-même ses succès.

"Comme partout, dit-il, il y a des degrés dans les intelligences. Un jour, je m'étais escrimé à expliquer comment faire une addition à deux chiffres à l'un de mes gars. Je pose l'habituelle question: As-tu compris? -- Oui (évidemment) et là-dessus comme je gardais quelque doute, j'écris 10 + 11 et voilà mon bonhomme tout radieux après un débat animé avec ses doigts: 21. C'était juste, il n'y avait rien à redire! Aussi, je lui écris 25 + 26. Il hésite un moment, recommence son petit jeu et sans doute juge qu'il n'aura pas assez de ses dix doigts et qu'il risque de s'y perdre, il se retourne vers moi, me fait son plus beau sourire et sans rien perdre de sa candeur me lance: "Atshuq! Je ne sais pas!" Comme résultat, c'était merveilleurs mais la scène m'avait fait tellement rire que je me jugeais suffisamment payé pour mes peines.

"Tout ceci évidemment se passe dans une atmosphère <u>sui generis</u>. Les élèves viennent ou ne viennent pas. Sauf qu'en ce dernier cas, ils n'auront pas part à la distribution des bonbons qui suit la classe. Cette distribution est un facteur important pour la régularité de mes gosses.

"Les classes ont lieu dans la salle esquimaude, les enfants s'attablent où ils peuvent, de préférence sur le billard. Tout autour les conversations continuent: ça parle, ça prie, ça chante, ça pleure, somme toute un beau charivari au milieu duquel il faut essayer de se faire entendre et comprendre. Et voilà un aperçu de la "vie scolaire" à Wakeham Bay[24]."

La maison dessert aussi deux missions, dont Stupert Bay à plus de deux cents milles à l'est de Wakeham. Cette mission fut fondée à l'été de 1948 par le père Schneider[25]. La petite maison-chapelle de treize pieds sur quinze fut

---

[23] <u>Ibidem</u>, septembre 1951, p. 39.

[24] <u>Ibidem</u>, septembre 1951, p. 41.

[25] <u>Ibidem</u>, Noël 1947, p. 23.

transportée toute faite à l'aide de quarante-cinq chiens. En 1948, le père Steinman vécut seul à la mission[26].

La mission de Wakeham Bay est passablement itinérante. De la mission centrale de Wakeham Bay un missionnaire se rend à Burgoyne Bay, où il réside quatre mois après Noël, puis en avril ou mai, il suit les Esquimaux à Aivertok, où il les reçoit dans sa petite maison-chapelle de douze pieds sur onze. A la fin de juin, le prêtre se déplace de nouveau pour se rendre à Itaviari (Qangiorardijuk) et revient enfin à Wakeham Bay. Puis le cercle recommence[27].

Le désir de Mgr Arsène Turquetil, o.m.i., vicaire apostolique de la Baie d'Hudson de fonder plusieurs missions dans le détroit d'Hudson et près du Labrador est maintenant un fait accompli[28].

Le père Schneider, missionnaire de Wakeham Bay, s'est livré à des études sérieuses en linguistique et nous souhaitons que son dictionnaire et son livre de prières en esquimau soient bientôt publiés.

Paragraphe sixième

KOARTAK (CAPE HOPE ADVANCE) (NOTRE-DAME-DU-SACRE-COEUR)

Avant même la fondation de Fort Chimo, sur la Baie d'Ungava, ce fut, en 1947, celle de Koartak sur la pointe nord du versant ouest de la Baie d'Ungava. Le 12 août 1947, Mgr Scheffer écrivait dans son Journal que Diana Bay était érigée en mission régulière.

M. Carmel Lacasse raconte, dans son ouvrage Terre d'Attente, la fondation de la mission. Il écrit: "Entre temps, dans la salle esquimaude, un forum des plus animés est en cours: grande discussion, à l'amiable cependant, entre Son Excellence et le Père Steinman. Ce n'est pas à ce dernier que l'auteur inspiré faisait allusion quand il disait: "Seigneur, pas moi, je ne sais pas parler, à peine puis-je dire: a, a, a!" L'entretien est un feu roulant, il n'y a pas à se le cacher. On projette l'établissement d'une nouvelle mission et il se trouve que le temps ne fait pas défaut pour en parler. Le missionnaire de Wakeham Bay est l'homme tout désigné pour fonder. Admirez ce facies de bâtisseur! Le Père connaît parfaitement l'esquimau, sa deuxième langue maternelle, et ses fortes mâchoires semblent se prêter sans fatigue à ces accents gutturaux comme le fracassement des vagues contre les écueils.

"Au fait, de cette conversation historique entre pasteur et disciple, l'impression de fond est que Monseigneur écoute et que le Père Steinman parle! Chut! même vous, Père de Harveng, n'allez pas distraire nos deux interlocuteurs, c'est la vie d'un nouveau-né qui est en jeu: une mission sera ou ne sera pas, tel est le dilemme du jour[29]."

---

26 Ibidem, Pâques 1948, p. 32.

27 Notes fournies par le père L. Schneider, o.m.i.

28 Voir Missions...des...Oblats de Marie Immaculée, 71 (1937), p. 29.

29 Pages 142-143. En fait, les pères Steinman et Schneider avaient résolu d'établir une desserte et Mgr Scheffer décida que Koartak serait une mission régulière. Les plans de la mission furent tracés par le père Schneider.

Il importe peu à la vérité de savoir qui l'emporta, de l'évêque ou de son missionnaire. Au fond, si par hasard il y eut la moindre divergence de vue, c'est Dieu et la Vierge qui l'emportèrent en définitive, car la mission de Koartak fut fondée dans le but d'amener à Dieu quelques autres dizaines d'âmes esquimaudes. La rédemption allait paraître sur un autre point de la Baie d'Ungava. Le 15 août, en la fête de l'Assomption, le père André Steinman montait sur le McLean, en route pour sa nouvelle mission.

Le père André Steinman quittait donc sa mission de Wakeham Bay pour établir celle de Koartak, où il devait demeurer jusqu'en 1950. Plusieurs missionnaires passèrent par ce poste; ce sont les pères André Steinman (1947-1950), Robert Lechat (1948-1949 et 1950-1951), Kees Verspeek (1950-1951), Joseph Meus (1951-1954), Jules Dion (1955-1956) et Joseph Antoine (1951-1956), le directeur actuel.

Une petite maison-chapelle fut immédiatement élevée par le père Steinman en 1947. En quittant Wakeham Bay, le père avait eu soin d'amener avec lui un couple d'Esquimaux catholiques. Tous les catholiques actuels de cette mission, au nombre de quinze, sont venus de l'ancienne mission du père Steinman, à l'exception des enfants nés à Koartak. A l'automne de 1955, deux jeunes filles du pays, dont la fille du catéchiste protestant, demandèrent à être reçues catéchumènes. L'événement suscita la colère et le fanatisme chez les non-catholiques de l'endroit qui se permirent même de malmener le père Antoine, qui fut heureusement soutenu dans sa lutte par l'officier commandant (Officer in Command) à Cape Hope Advance.

Dès 1948, on commençait à s'intéresser à l'éducation des habitants de l'endroit en entrevoyant l'enseignement de sujets pratiques et théoriques à la portée et à l'avantage de ces populations. La difficulté consistait dans le manque de professeurs parlant l'esquimau, car on voulait éduquer les Esquimaux en esquimau, tout en élevant leur niveau de vie. On suggérait d'envoyer un Esquimau étudier dans la civilisation[30].

La population de ce petit poste compte encore soixante-dix protestants à convertir à la foi catholique. Outre le poste de Koartak, le missionnaire doit faire la mission dans le camp d'été des Esquimaux, ainsi qu'au poste de Payne Bay. La population du poste est entièrement esquimaude.

A cinq milles de Koartak, le département du Transport entretient une station météorologique et lorsqu'il s'y trouve des catholiques, le père les visite de temps en temps pour célébrer le saint Sacrifice.

---

[30] Cartier à Joseph-E. Champagne, o.m.i., 2 octobre 1948. Le 17 janvier 1955, de Winnipeg, M. P.A.C. Nichols, Manager, Arctic Division, de la Compagnie de la Baie d'Hudson, écrivait dans le même sens au père Charles de Harveng: "The great danger to the Eskimo to-day, as I see it, is the determination of those in authority to convert these primitive peoples from what is literally the stone age to our civilization in a matter of a few years. The transition is, I suppose, inevitable but I feel it should be very slow and thus allow the Eskimos to adjust themselves gradually to a new way of life. It seems a great pity that these proud, independent and self-reliant people should be exposed to the evils of civilization in order to gain anything from it. We teach them English and in doing so destroy their pride of race. We make labourers out of them or semi-trained technicians and they lose the very qualities that have made them pre-eminent in the Arctic. It is a big problem and I sincerely hope that history will not condemn the policies now being followed on behalf of the Eskimo."

Au cours de sa visite canonique en 1949, le père LaRochelle écrivait avec une satisfaction apparente, que bien qu'il n'y eût que trois adultes et deux enfants catholiques à Koartak, les autres étaient sympathiques à la religion. Il ajoutait: "Les deux missionnaires [les pères Steinman et Lechat] de l'endroit s'organisent magnifiquement et se perfectionnent à tous les points de vue." La joie du visiteur canonique serait certes encore plus grande aujourd'hui s'il voyait que la grâce commence à frayer son chemin dans ces âmes.

Paragraphe septième

FORT CHIMO (NOTRE-DAME-DE-FATIMA)

Le poste de Fort Chimo a souvent fait l'objet des délibérations des autorités majeures de la Congrégation. On croyait qu'une résidence à cet endroit amènerait la conversion des Esquimaux de la Baie d'Ungava. Les circonstances cependant ne permirent jamais la fondation de cette mission. Il était réservé à Mgr Scheffer de pouvoir y placer un prêtre en 1948.

Au printemps de 1948, le père Joseph Cyr, l'homme des fondations, reçut ordre de son vicaire apostolique de se rendre à Fort McKenzie pour s'occuper des Indiens de ce poste. N'ayant pu s'y rendre, le père passa par Goose Bay et Fort Chimo. C'est là qu'il trouva les Indiens de Fort McKenzie et il y hiverna en 1948-1949. Il trouva à Chimo une vingtaine d'Indiens d'origine catholique, descendants des Indiens évangélisés par les Oblats d'autrefois, mais qui, par la suite, avaient perdu la foi[31].

Durant les mois du printemps de 1949, le missionnaire visita la côte de l'Atlantique: North West River, Davis Inlet, Nuttakk et Black Tickle, mais retourna passer l'hiver à Chimo.

En arrivant à Chimo, au début d'octobre 1948, le père s'établit au village esquimau et les habitants lui donnèrent une maison. Il s'occupa durant deux hivers consécutifs à faire la classe aux enfants et il reçut en moyenne une quinzaine d'élèves. Il fit un premier baptême d'Indien au cours de l'hiver. Cela dut lui rappeler la conversation qu'il avait eue avec un Indien rencontré à la base américaine le premier matin de son arrivée. Cet Indien demanda au père Cyr s'il était prêtre catholique et, pour s'assurer davantage que le père comprenait bien la question, il fit le signe de la croix et demanda au missionnaire s'il priait ainsi. Il n'était pas catholique, mais il avait appris le signe de la croix de ses parents.

Faisant la visite de Fort Chimo, le 6 août 1949, Mgr Scheffer écrivait dans son Journal que le père Cyr était assez bien installé. Il habitait une maison de trois pièces ainsi occupées: bureau, chambre et chapelle privée. La maison avait même l'eau courante. Et ce qui était plus important, Monseigneur pouvait noter que le missionnaire était très populaire à Chimo. Le 28 juin, il notait que le père Cyr comptait dix-huit élèves dans son école.

---

31 On avait cependant pensé, dès 1946, à acheter le vieil hôpital de quinze lits de la base militaire américaine, pour la mission (Le Trait d'Union, septembre 1946, p. 36).

Le père LaRochelle, qui accompagnait Mgr Scheffer, écrivait de son côté qu'à Chimo on comptait une population totale de sept cent cinquante âmes, dont cinquante catholiques. Il y avait en outre, dans les alentours de Fort Chimo, quelques centaines d'Esquimaux et environ cent trente Indiens, mais aucun catholique parmi ces deux groupes. Ces Indiens provenaient de Fort McKenzie, et ne pourraient probablement pas demeurer à Chimo, car les Esquimaux n'avaient pas trop de leur territoire de chasse. Les Indiens s'étaient baptisés mutuellement, mais sans appartenir à la religion catholique, ni à aucune religion protestante. Les seuls catholiques de l'endroit étaient donc des militaires ou des civils attachés à la base militaire.

Le matériel de construction pour une résidence du missionnaire était rendu sur place, mais on ne savait pas encore à ce moment, s'il valait mieux construire à la base militaire même ou près du poste de la Compagnie de la Baie d'Hudson, à cinq milles plus loin, car c'était en ce dernier endroit que les Esquimaux et les Indiens vivaient. Il serait peut-être mieux, remarquait le visiteur, de construire une résidence pour l'été, près du poste de la Compagnie et résider à la base militaire en hiver.

Le missionnaire, disait encore le père LaRochelle, avait passé l'hiver dans des appartements que les catholiques lui avaient préparés, à l'arrière du théâtre et il y était installé convenablement. La chapelle et l'autel étaient décorés de petites peintures faites par des amateurs.

Telle était la situation en 1949. On dut abandonner temporairement la mission en 1950, mais dès 1951, on construisit une spacieuse maison-chapelle près de la Compagnie de la Baie d'Hudson, tout en gardant un pied-à-terre près de la base militaire. Cette maison fut élevée par le nouveau missionnaire, le père Charles de Harveng, aidé par le frère Roméo Allie. Le père de Harveng fut seul prêtre jusqu'à l'arrivée du père Antonio Ostan, en 1953. Les deux pères se dévouèrent alors dans la mission jusqu'en 1955, alors que le père de Harveng, appelé à fonder à Great Whale River, fut remplacé à Fort Chimo par le père Robert Lechat. Au cours de 1955, le frère Marcel Ricard, de Blanc-Sablon, vint quelques mois à la mission pour aider les pères dans les travaux manuels. Enfin, en 1956, la mission recevait un frère de Belgique, le frère Remi d'Estrée qui sera à l'avenir le compagnon et l'aide des missionnaires.

La population catholique de Fort Chimo à l'heure actuelle se réduit à cinq Indiens et à quinze Blancs catholiques. On compte en outre cent soixante-dix Indiens et douze Blancs protestants et quatre cent cinquante Esquimaux païens. Le gouvernement fédéral y entretient une école.

Outre le poste de Fort Chimo, les missionnaires ont la charge de deux missions: Fort McKenzie et George's River.

Ici encore, les missionnaires ne sont pas surchargés par le travail apostolique auprès des convertis, mais ils montent la garde sur la calotte du monde, tenant allumé le flambeau de la foi et attendant dans la prière et le sacrifice le moment choisi par Dieu pour illuminer les coeurs des Indiens protestants et des Esquimaux païens.

CHAPITRE QUINZIEME

LE "COMMIS VOYAGEUR DU BON DIEU"

Paragraphe premier

AVANT LES OBLATS

L'apostolat sur la Côte du Labrador appartenant à la province de Terre-Neuve consiste dans un perpétuel voyage. Le missionnaire de ce territoire mérite bien le titre de voyageur de commerce au service du bon Dieu. Il passe ses jours et ses années à circuler de poste en poste, même de porte en porte, pour apporter, au nom de Dieu, les bienfaits et les secours de la religion à des âmes dispersées et délaissées.

Les prêtres du diocèse de Harbour Grace se sont efforcés de maintenir la foi vivante au coeur de ces populations. Le 6 septembre 1922, MM. S.J. Whelan et E.G. O'Brien envoyaient un rapport pathétique à Mgr J. March, évêque de Harbour Grace, sur les conditions des catholiques au nord de Battle Harbour[1].

Les abbés affirmaient qu'il n'y avait pas de catholiques entre Battle Harbour et Black Tickle, y compris Batteau et Salmon Bight. A Black Tickle, on trouvait trente-sept catholiques. Ils recommandaient l'école pour suppléer au manque de prêtre. Des professeurs étaient responsables, dans cette localité, du degré d'instruction religieuse excellente des enfants.

Il n'y avait que trois catholiques, dont deux infirmes, à Indian Tickle. A Sandwich Bay, on trouvait le même nombre de catholiques, mais ils avaient abandonné la pratique de leur religion.

Dans la région de Hamilton Inlet, la situation présentait un bien triste spectacle. Au cours des dernières trente années, la religion avait subi de bien lourdes pertes. Il y avait cinquante ans, on y rencontrait quatre familles catholiques, l'une canadienne-française, où le père Lacasse, o.m.i. avait hiverné. Aujourd'hui on comptait cinquante familles dans cette région, la plupart d'origine canadienne-française, mais le seul catholique du groupe tout entier avait été reçu dans l'église l'année précédente. La raison de leur apostasie résidait dans l'absence de visite de la part des prêtres depuis plus de trente ans, car le père Lemoine, o.m.i., y était passé pour la dernière fois entre 1889 et 1895. A cette occasion, le père avait annoncé qu'on ne les visiterait plus et il invitait les Indiens à se rendre à Saint-Augustin, à Mingan ou à Sept-Iles pour y recevoir les sacrements. Il semble qu'il y eut alors dispute entre le diocèse de Harbour Grace et le vicariat du Golfe Saint-Laurent au sujet de la juridiction. La question, tranchée en faveur de Harbour Grace, les missionnaires canadiens cessèrent leurs visites.

---

[1] Cette lettre nous a gracieusement été fournie par le père Charles de Harveng, o.m.i. Nous la reproduisons en appendice, parce qu'elle montre bien la nécessité des missionnaires résidents, indépendamment de l'importance numérique de la population.

Presque tous les habitants de Hamilton Inlet sont officiellement méthodistes, mais à en juger par l'intérêt qu'ils nous portent, affirment les deux prêtres, et leur participation aux offices catholiques, il ne semble pas que le protestantisme soit bien enraciné en eux.

Une consolation cependant à Hamilton Inlet est offerte par le groupe indien de North West River, qui ont conservé une foi bien vivante, ravivée par leurs visites occasionnelles dans les postes du Saint-Laurent. Ils eurent la peine de se rendre souvent à North West River sans y rencontrer le prêtre et d'être témoins de la démolition de leur petite chapelle, de voir leur cloche prendre la route du Canada et de se sentir complètement abandonnés. Ils demandaient souvent le secours d'un prêtre. Ils décidèrent alors de ne plus se rendre à North West River et c'est à ce moment, poursuit le rapport, que les Compagnies demandèrent, parfois à Votre Grandeur, à l'évêque de Saint-Jean et à l'honorable Tasker Cooke, de leur envoyer des prêtres. C'est alors qu'en 1920, Votre Grandeur envoya M. Dinn. Depuis nous sommes allés l'an dernier et cette année. La première visite fut à vrai dire une exploration, cette année nous avons rencontré cent dix-huit Montagnais et deux Naskapis.

Ce poste est le plus favorable pour la visite semi-annuelle de tous les Indiens qui chassent entre le Golfe et Hopedale.

Ayant appris les rudiments de la langue, nous nous offrons à continuer cette mission. Pour cela, ainsi que pour le service auprès des pêcheurs, un bateau serait nécessaire.

Le plaidoyer des deux prêtres eut son effet et Father O'Brien visita ensuite régulièrement ces populations pour leur plus grand bien spirituel.

V. Tanner, dans son grand ouvrage sur le Labrador[2], écrit au sujet des Indiens de North West River que la migration du caribou et la faim... "drove the Indians down to the trading-posts on the coast, especially the Gulf coast. Here they found the "Oblate Father" or "robe noire": the priests... Wallace says that when the Jesuits[3] in 1897 gave up the chapel in North West River this caused the Indians to go south to the Gulf Coast[4]." Tanner ne croit pas cette raison suffisante. Il ne comprend donc rien à l'attachement des Indiens à leur foi. Il continue: "the devotion of the Indian congregation in the little wooden chapel in North West River gave me the impression of deep sincerity; they seemed to me to exhibit the whole zealous faith of the Catholics, the priest there was also to pray for the sick, bless their guns, and collect money for this magic[5]."

---

2 Outline of Geography, Life & Customs of Newfoundland Labrador... Cambridge, at the University Press, 1947, 2 vol. (906 p.).

3 On voit que l'auteur n'est pas trop bien renseigné.

4 Page 630.

5 Page 643. Nous avons une autre preuve que l'auteur ne comprend rien à la religion catholique. Toute son admiration va aux Moraves.

Paragraphe deuxième

PINWARE

La mission de Pinware s'étend de l'Anse-au-Clair jusqu'à Cartwright, c'est-à-dire deux cent soixante-dix-sept milles de côte et comprend une population d'un peu plus de quatre cents personnes, dont le tiers est catholique. On y rencontre les postes suivants: West Saint Modet peuplé par vingt et une familles toutes catholiques; Pinware, appelé parfois Pied-Noir, avec dix-huit familles catholiques; l'Anse-au-Diable (cinq familles catholiques); Capstain Island, poste complètement anglican, à l'exception d'une famille catholique; l'Anse-au-Loup (dix familles catholiques); Battle Harbour (cinq familles catholiques); Port Hope Simpson (deux familles catholiques) et Black Tickle avec vingt familles catholiques, sans compter ici et là des individus isolés. Tout ce territoire est situé sur la côte de l'Atlantique et le Détroit de Belle-Isle dans le Labrador terreneuvien.

Mgr Scheffer tint à visiter cette mission dès le 2 février 1947. Il passa successivement à l'Anse-au-Loup, à Caroll's Cove, à Pied-Noir, à West St Modet et à l'Anse-au-Diable. Depuis cette époque, la mission de Saint Modet eut une large part des préoccupations du vicaire apostolique. Peu après cette date, le futur missionnaire de Pinware arrivait à Blanc-Sablon, dans la personne du père Alphonse Tessier. Il débarquait à Lourdes de Blanc-Sablon en mai 1947.

Ancien aumônier du 22e Régiment au cours de la dernière guerre, le père Tessier était parfaitement aguerri pour les tâches à venir. Doué d'un dévouement à toute épreuve, d'un grand esprit d'organisation doublé de zèle apostolique, le père transformera bientôt la vie spirituelle et même matérielle des habitants de cette côte. Bien que chargé de Lourdes de Blanc-Sablon et des missions qui en dépendent, le père Tessier trouve le moyen de s'échapper le 11 juin pour se rendre à l'Anse-au-Loup. C'est le premier voyage dans le pays, on dirait même le diocèse, qui sera bientôt complètement le sien. Les visites se feront désormais plus fréquentes. Vers le 23 août de la même année, déchargé de Lourdes, le missionnaire qui vivra bientôt littéralement dans un bateau, part en visite de la côte du Labrador; il aura l'occasion de visiter tout son territoire.

Lors d'un voyage sur la côte au mois de mars 1947, Mgr Scheffer avait pris connaissance de bien des besoins et taillait ainsi par avance du travail pour le père Tessier.

Le 23 mars 1947, Monseigneur note dans son Journal que l'église de Pied-Noir est bien, mais qu'elle demande des réparations. Cette chapelle avait été érigée vers 1906 par Mgr John March, du diocèse de Harbour Grace. Le lendemain, en visitant Saint Modet et l'Anse-au-Diable, l'évêque comprend qu'il faut bâtir une école en chaque endroit. Voilà le travail du missionnaire amorcé.

Le 25 décembre 1947, c'est grande fête à Pinware. Les habitants jouissaient de la messe de minuit, privilège qu'ils n'avaient pas eu depuis bien des années. Cela inaugurait ainsi le service religieux régulier dont ils allaient maintenant jouir, avec l'arrivée du missionnaire.

Le père Tessier, venu dans le vicariat pour travailler, ne tardera pas à se mettre à l'oeuvre. Devenu Chairman du Board of Education (Président de la commission scolaire), il établira des écoles partout, il en compte maintenant cinq et il construira bientôt une école à Black Tickle qui servira en même temps de chapelle. Pour ses écoles, le père envoie des jeunes étudier à l'école normale et à l'école technique à Terre-Neuve et peut ainsi être assuré d'une éducation catholique pour ses ouailles.

La population se composant exclusivement de pêcheurs, le père vit à améliorer leur sort. En 1953, il commença des coopératives de pêcheurs, qui en 1956, groupent soixante-dix-huit membres faisant un chiffre d'affaires de $72,000. Cette organisation n'avait pas été improvisée, puisqu'il fallut cinq ans de préparation. Le père réunissait ce qu'il appelle des Kitchen Meetings, auxquelles participaient cinq ou six hommes à la fois. Ils étaient ainsi plus enclins à discuter ensemble leurs problèmes et à formuler leur opinion que dans de grandes assemblées. C'est ainsi qu'on réussit à créer un esprit d'initiative et à réveiller l'espoir d'une situation meilleure.

Après l'école et la coopération, vinrent les routes. Grâce aux efforts du missionnaire, le gouvernement de la province est à construire une très bonne route de la frontière québécoise à quelque distance de Blanc-Sablon et qui se rendra jusqu'à Cartwright. Il fit la carte de la route depuis la frontière de Québec jusqu'à Red Bay, c'est-à-dire une distance de cinquante milles. Les habitants seront ainsi moins isolés et ne seront pas réduits uniquement au bateau ou à l'aviron pour communiquer d'un poste à l'autre.

La mission, sous le patronage de Our Lady of Labrador, reçut son prêtre résident en février 1948. Le père Joseph Antoine s'y était cependant rendu en septembre 1947.

A l'aide de son bateau de trente-quatre pieds, le Our Lady of Labrador, le missionnaire est continuellement en mouvement, visitant et revisitant ses ouailles, terreneuviens de langue anglaise pour la plupart, mais comptait aussi quelques habitants originaires de l'Irlande, de l'Ecosse et des Iles de la Manche, tous réunis en petits groupes, dont le plus grand est l'Anse-au-Loup avec une population de soixante familles, dont dix catholiques. A Cartwright, le second poste en importance, on compte trente familles en tout.

Le travail apostolique réussit bien. On a commencé à propager l'Association missionnaire de Marie Immaculée et une Holy Name Society a été établie. La croisade de tempérance fait beaucoup de bien parmi les pêcheurs. Un des événements le plus marquant dans la vie religieuse de cette partie du vicariat fut l'année mariale qui remporta un succès vraiment merveilleux. Le missionnaire affirme aussi que la messe du soir a beaucoup aidé au développement de l'esprit catholique et qu'elle est très fréquentée. Dans les postes du Détroit de Belle-Isle: West Saint Modet, Anse-au-Loup, Pinware et Anse-au-Diable, on a introduit la pratique de la messe dialoguée, ce qui aide considérablement la population à vivre sa messe.

Un système d'école à peu près parfait dans la province de Terre-Neuve et dont jouit la mission du père Tessier aide encore au développement de la vie religieuse. Le senior clergyman était toujours président de la commission scolaire, le père Tessier remplit cet office et voit à ne se procurer que de bons instituteurs et institutrices.

Malgré l'immense progrès accompli, il reste encore beaucoup à faire. Le missionnaire n'a pas encore eu le temps de se construire de presbytère partout où il y a une chapelle. Il loge chez ses catholiques. Cela occasionne sans doute des contacts plus fréquents et plus étroits, mais on comprend aussi les inconvénients qui peuvent en résulter; le missionnaire n'est jamais chez lui. A Pinware même, il entrait dans son presbytère le 23 février 1951, mais ailleurs la maison fait encore défaut. Le père pense qu'il vaut mieux loger le bon Dieu avant de loger son ministre. On construira donc incessamment une chapelle centrale à Saint Modet; le bois est déjà préparé à cet effet. Viendront ensuite Pinware et Black Tickle. A ce dernier endroit, on élèvera une école qui servira temporairement de chapelle.

Il faudrait bien des pages pour dire un peu tout ce qui a été fait dans cette portion du vicariat. Ce que nous en avons dit suffit, pensons-nous, à en donner une petite idée: développement de l'Eglise, organisation des pêcheurs, améliorations matérielles par la construction de routes, d'entrepôts frigorigiques pour le poisson, et même organisation un peu partout de stations agricoles expérimentales afin d'étudier si l'agriculture ne pourrait pas être développée dans cette partie du pays.

Paragraphe troisième

GOOSE BAY

Il n'y a pas de résidence proprement dite à Goose Bay, mais le père Alfred Gathy de North West River y fait le ministère pour les Esquimaux travaillant à la base militaire aérienne. On espère ainsi réussir à rapprocher ces infidèles de la foi catholique et éventuellement en convertir un certain nombre. Plusieurs Oblats s'y étaient rendu avant le père Gathy. Le père M. Champagne s'y était rendu en 1953, car le codex de Blanc-Sablon, à la date du 25 novembre, rapporte que le père est de retour de Knob Lake et Goose Bay.

CONCLUSION

"UNUM OVILE"

Le vicaire apostolique du Labrador a choisi comme devise de son épiscopat le texte évangélique "unum ovile". Son désir est de réaliser, dans son vicariat, le souhait du Christ à l'effet que tous les hommes soient réunis en un seul troupeau sous la direction d'un seul pasteur.

Faire du troupeau bariolé de Mgr Scheffer un seul troupeau, c'est un tour de force. La grâce cependant en a fait d'autres et le vicaire apostolique le sait bien. Ses frères Oblats ont réussi de semblables merveilles dans d'autres parties du champ du père de famille. Il réussira donc lui aussi.

Nous avons vu que le vicariat est peuplé par des Esquimaux, des Montagnais, des Nascapies, des Blancs d'origines diverses. Il s'étend sur trois juridictions civiles différentes. Les religions sont multiples et le paganisme y règne encore en maître en certains secteurs. Voilà le troupeau, semblable à la robe multicolore de Joseph. La grâce du Christ finira par fusionner en une admirable fresque des éléments aussi disparates.

Le travail déjà accompli est garant du succès futur. Nous avons vu au cours de cette histoire les efforts surhumains consentis depuis plus d'un siècle pour amener toutes ces âmes à la connaissance et à l'amour de Dieu et de son Immaculée Mère. L'Unum ovile est déjà en bonne voie de réalisation.

Les missions et paroisses sont établies dans les endroits stratégiques, la vie catholique s'y développe avec rapidité. L'organisation matérielle des missions est digne d'admiration. L'installation de postes de T.S.F. dans chacune des missions du vicariat, permet au vicaire apostolique d'être en contact constant avec ses missionnaires les plus éloignés, pouvant ainsi répondre à leurs angoisses et donner les consignes nécessaires à l'évangélisation, consignes que la poste mettrait plusieurs mois à transmettre.

La vie matérielle du vicariat a été transformée par l'organisation des habitants en coopératives, par la construction de routes, de quais, d'hôpitaux, de dispensaires, de chapelles et d'écoles. C'est un pays neuf qui s'ouvre et qui s'ouvre sur un avenir intéressant.

Cependant, là n'est pas le tout de l'oeuvre. Fondations matérielles, améliorations temporelles ne sont qu'instruments de l'oeuvre d'évangélisation entreprise par les Oblats du siècle dernier et développée par leurs successeurs d'aujourd'hui. Les maisons sont confortables certes, les églises propres et coquettes, les dispensaires bien tenus, l'hôpital moderne. Mais on ne comprendrait rien à l'oeuvre, si on ne s'arrêtait qu'à ces aspects extérieurs. Le travail accompli et à compléter est un travail de sanctification et de rachat des âmes.

Cette oeuvre ne sera portée à son plein épanouissement que par les sacrifices des missionnaires. Et malgré la commodité de certaines habitations, les sacrifices sont nombreux et les peines profondes ne manquent pas aux apôtres. Evidemment, les missionnaires ne disent qu'à Dieu et à leurs supérieurs

les maux qu'ils endurent. Aucun personnage indiscret, fût-il ami, ne réussira à arracher leur secret. Mais on voit percer leur âme, dans certaines petites phrases échappées par distraction. Nous en avons lu quelques-unes dans les annales des diverses missions. Celle-ci par exemple, citée à peu près textuellement: "Aujourd'hui 17 février, grande fête des Oblats. Le père "s'ennuie" un peu!" Sans doute, le père, isolé depuis des mois, "s'ennuie" non seulement un peu, mais de façon cruelle. Alors que ses frères Oblats sont dans la joie de la vie de communauté en un grand jour de fête, la sentinelle du Christ, dans un coin perdu de la Côte Nord et du Grand Nord, est seule. Ses ouailles ne peuvent, malgré tout l'amour qu'ils lui portent, remplacer ses frères éloignés. Nous avons trouvé cette autre petite phrase: "8 décembre, fête de notre Mère. C'est dans ces jours surtout qu'on aimerait à être en communauté." Nous n'en citerons pas d'autres.

Nous pouvons entrevoir cependant ce que peut avoir de crucifiant, la solitude et parfois, par surcroît, l'incompréhension des populations pour lesquelles on donne sa vie. Que dire aussi de l'attente désespérante! Au Labrador, on attend toujours. On attend le bateau, on attend l'avion, on attend le courrier, on attend la belle température. On attend surtout l'heure de Dieu. Et l'heure de Dieu se fait attendre. Seule une confiance sans borne dans la bonté et la miséricorde de Dieu et une espérance à toute épreuve fait espérer contre toute espérance. Cinq ans, dix ans, et pas une seule ou tout au plus deux ou trois conversions. L'apôtre est bien tenté de se considérer comme un serviteur inutile et de penser inutiles aussi ses peines et ses souffrances. Mais, la foi lui enseigne que Dieu a racheté le monde par la souffrance et que la souffrance du ministre du Christ unie à celle de son Chef est aussi rédemptrice. Alors, puisque telle est la volonté de Dieu, il se fera au climat de cette terre d'attente et... il attendra que sonne l'heure du salut et que le troupeau se réunisse sous un pasteur unique.

Mais l'apôtre peut se consoler à la pensée qu'il prépare pour demain une moisson féconde. Il sème, d'autres récolteront. Il peine, d'autres recueilleront dans la joie le fruit de ses labeurs. Il n'a qu'à réfléchir sur le travail de ses aînés dans la Congrégation. C'est à force de peine et de misère que les Oblats d'hier ont ouvert de larges territoires à l'Eglise et à la Patrie. C'est de leur travail que sont nées un grand nombre de paroisses dans la région du Saguenay, de la Côte Nord, du Témiscamingue, de Maniwaki et de Mattawa pour ne nommer que quelques centres de l'Est du pays. Les Oblats, par leur peine et leurs travaux ont élevé plus de deux cents clochers dans cette même partie de la Patrie. Les Oblats ont inscrit plus de cent noms dans la terre québecquoise.

La figure du vicaire apostolique, Mgr Lionel Scheffer, nous le sentons bien, n'obtient pas dans cette histoire le relief auquel elle a droit. Les mots sont impuissants à dire la profondeur et l'extension de son activité. Le travail de chaque mission a été attribué aux missionnaires, et pour une large part, on le comprend, le travail de chaque jour a été accompli par eux.

Ce travail cependant aurait été impossible et sans fruits n'eût été l'âme du vicaire apostolique qui planait sur chacun de ces travaux. Qui redira les innombrables voyages entrepris par l'évêque pour voir sur place les conditions de chaque station, pour donner aux missionnaires les encouragements et les

consignes opportunes, pour prendre les décisions importantes, enfin et en un mot pour donner une âme et une unité à tout cet apostolat? Qui dira les visites incessantes dans les antichambres des gouvernements pour se faire quêteur au profit des déshérités de la terre? Qui pourra compter les visites sans nombre auprès des bonnes âmes chrétiennes pour faire valoir l'oeuvre apostolique accomplie et faire ouvrir grands les coeurs et les bourses pour obtenir prières et secours matériels sans lesquels un vicariat sans le sou et sans revenus ne peut ni survivre ni se développer?

Un simple coup d'oeil sur la carte géographique du Vicariat en dit plus long que tout discours. En 1946, on comptait deux missions dans le détroit d'Hudson et deux postes établis sur le Golfe Saint-Laurent. En 1956, ce sont cinq missions résidentielles sur le fleuve, trois missions résidentielles pour les Indiens et sept pour les Esquimaux, sans compter la mission de Pinware dans la province civile de Terre-Neuve et la ville prospère de Schefferville dans le Nouveau-Québec. Ce bilan de dix ans suffit à lui seul à assurer la gloire du premier vicaire apostolique du Labrador.

Les Oblats du Labrador, sous la direction de leur évêque, digne émule des grands évêques Oblats, fondateurs d'Eglises, ouvrent aujourd'hui à l'Eglise un pays immense. Ce sera là leur gloire et leur couronne.

APPENDICE

LES MISSIONS DE LA COTE DU LABRADOR

North River
Sept. 6th. 1922.

Right Rev. J. March, D.D.
Bishop of Hr. Grace

Your Lordship:

We respectfully submit the following report on existing conditions of Catholics North of Battle Harbour Labrador.

We did not present any written report of last year's visitation because we did not wish to make any statement which we could not absolutely verify. The further knowledge acquired this year makes it possible for us to place before your Lordship a fairly clear description of the Catholic situation and a presentation of what we think necessary for the progress of Catholic Missionary enterprise in this section. That it is a truly missionary country, particularly that portion which has to do with the Indians, cannot for a moment be doubted by anyone acquainted with the facts.

As far as can be learned there are no native Catholics from Battle Harbour (exclusive) to the Black Tickle section, which includes Batteau and Salmon Bight. The only Catholic between the above named places, one Delaney of the Seal Island, died there last winter, having received the Last Sacraments from us during our visitation last year.

At Black Tickle there are thirty seven Catholics, twenty-nine of whom are Communicants. Of these twenty-nine made their first Communion. Six of the nine were of the age laid down by the Church's latest regulations. These children showed as intelligent a conception of the meaning of the Sacrament as any children similarly situated at home. This in itself is sufficient reason for the existence of a school, no matter how humble its beginnings. Ordinarily, these children would not have half the knowledge of the Sacraments which now [sic] as children of tender age they possess.

No priest, no matter how zealous and how learned, can in a few hours, during a hurried visit impart sufficient knowledge to illiterates to enable them to have any real understanding of their Religion. These children were instructed by the teachers we had there last year and this. As Catholic education means, primarily, the teaching of religion, we hope that this work at Black Tickle will be continued. There are seventeen children there, eleven of whom are regular attendants at school, the other six attending when conditions permit. We spent a few days around this section and gave the people an opportunity of attending Mass every day, and hearing such instructions as would help the work of the teachers.

At Indian Tickle there are three native Catholics, two of whom are blind and crippled and should really be in the Poor House at St. John's. We endeavoured last year to get these poor old men admitted to this institution, but without success. We shall renew our efforts this fall, and count on Your Lordship's influence to assist us, as their case really calls for immediate attention.

In Sandwich Bay there are three Catholics who have fallen away from the practice of their religion - a father and two sons - the father recently married a Protestant woman, contrary to the Church's regulations which makes case difficult to deal with. However, as they gave their names to the Census-taker as Catholics, something may be done next year after we have discussed the details with Your Lordship. Apart from Hamilton Inlet, where there is the largest Catholic population, we found only two others. These are Indian children who were taken by the Esquimaux during the flu epidemic. We have made all arrangements for their transfer to their own people during this fall.

HAMILTON INLET: The condition in this territory cannot be anything but saddening to anyone interested in the welfare of the Church, and the salvation of souls through her ministrations. Through the neglect of someone, during the past thirty years many souls have been lost to the faith in this region. We do not presume to apportion the blame; in fact we would rather not deal with causes at all, but content ourselves with the presentations of effects. But in justice to our Diocese, we think it uncumbent upon us to give Your Lordship a brief history of the events which led up to these effects.

Fifty years ago, there were four families in Hamilton Inlet, one of them a Catholic French Canadian family, with whom Father LaCasse [O.M.I.] lived during the only winter he spent on the coast. To-day there are fifty families in this section, the majority of them being descendants of this same French Canadian family, and the only Catholic amongst them is one that we received in the Church last year. That their falling off is due to the circumstances that no Priest visited that section for well nigh thirty years is a fact beyond question. Somewhere between 1889-1895 Father LeMoine [O.M.I.] made his last visit to that section. These people did not see a Priest again until Your Lordship sent Father Dinn. On the occasion of Father Lemoine's Last visit he announced that neither he nor any other Canadian Missionary would visit them again and he ordered the Indian members of his congregation to go to the Gulf Posts at St. Augustine, Mingan, or Seven Islands for the reception of Sacraments. As far as we can learn there was about that time a dispute between the Prefecture of the Gulf of St. Lawrence and the Diocese of Hr. Grace regarding jurisdiction on the Labrador. The case being decided in favour of Hr. Grace the Canadian Missionaries ceased ministering there. Doubtlessly, Your Lordship has the Historical records bearing on this case, and is more conversent with the facts than we are. But it appears to us that the Canadian Missionaries must not have made any report of the Catholic conditions in this section to the Ordinary of Hr. Grace, for we feel sure, that had they done so, he would have acted precisely as Your Lordship did, when the requirements of the Catholic Indians in the same section were made known to you. He would have sent a Priest as Your Lordship did, when you sent Father Dinn. Almost all the natives of Hamilton Inlet are at present supposedly Methodist, but judging by conversations with us, by the deep interest they take in our work, and by the fact that they are anxious to take part in our prayers, Methodism has not a very firm

hold upon them. They are particularly outspoken in their denunciation of the class of clergymen sent them, and in view of what we know of the latter's work there, this is not surprising. It is our opinion that if a Catholic Mission was properly established to administer to the wants of the Indians, within a short time, many of the native inhabitants would be included in membership, and this brings us to the Indians, and the real object of our mission.

From the Catholic stand point, the one bright spot in Hamilton Inlet is North West River, the headquarters of the Indians whose sterling Catholicity, strong spirit of faith, intense loyalty and devotion to the Church are characteristics well known to everyone who comes in contact with them. During the years that no Priest visited Hamilton Inlet, they kept alive the Faith with occasional visits to the Gulf Posts. Nearly every year some few men would get in touch with the Canadian Priests in the Gulf, and bring back to the others, such objects of piety as beads, medals, crucifixes, &c. But during these years by far the larger number had no opportunity of receiving the sacraments. The Gulf Posts, some hundred miles away, were altogether too far from their hunting grounds to be visited annually. But every year they came to the North West came filled [sic] with the expectancy of meeting the Priest, and receiving the Sacraments; but doomed to disappointment and forced to return again to their hunting grounds deprived of the spiritual comforts they valued more highly than all their material returns. They witnessed the taking down of their little church, they saw their bell being shipped away back to Canada, they saw themselves utterly abandoned as far as the Church was concerned, but still they clung to the Old Faith. Nothing could persuade them to entice them to have any intercourse with the religious sects. They say that word was sent several times about their conditions; they claim that a request for spiritual assistance was even made to a Priest on the Labrador Boat, but no heed was given to their appeal. These claims, we have not attempted thus far to substantiate, we would rather not. Finally they decided that they would no longer come to the North West Post, and it was then that the Companies made their appeal on behalf of the Indians. They say three messages were sent, one to Your Lordship, one to the Archbishop of St. John's and one to Hon. Tasker Cooke. It was then that Father Dinn was sent in the year 1920. We followed last year and this.

Last year's visit was really only a preliminary survey during which we spent ten days with them. This year we spent three weeks and got in much closer touch with their habits and character, their mode of living, their language, and their requirements from the spiritual view point.

This year one hundred and eighteen Montagnais and two Nascopies Indians were at North West. Of these were ninety communicants. Three families more than last year came out. There would be many others only that they were so long waiting for a Priest, that many still have doubts that the Priest would visit regularly. After this year however, we feel that all these doubts will be dispelled. In fact, if our recommendations are carried out, and a little church is built at North West, we are certain that it will immediately become the religious headquarters of all the Indians who live and labour on the Labrador hunting-grounds.

Geographically, the North West is the most convenient post for the semi-annual visit of all the Indians who hunt between the Gulf and Hopedale. The winter visit is made only by the men for the purpose of securing supplies for the hunt; the summer visit by the whole Indian population, principally for the purpose of meeting the Priest, and thereby getting the opportunity to receive the Sacraments.

We have mentioned that amongst the Indians this year were two Nascopies. These belong to a tribe of Indians living to the North of the Montagnais and who are still pagan. But because of their contact with the Montagnais they are desirous of embracing their form of religion, which means they want the Catholic Priest to visit them, and receive them into the Church. We know this, not only from the Montagnais Indians, but also from an American gentleman who is the only white man to have entered ever their territory. He, although himself a Protestant, states definitely that after his twenty years experience with Indian life, that the only religion suitable and beneficial to them is the Catholic religion.

The above facts cannot bear but our contention "that the Labrador is truly a Missionary country". What greater Missionary work than to endeavour to reclaim to the household of the Faith those who through no fault of their own have lost their inheritage? What more just than to bring the comforts, consolations and blessings of our Holy Religion to those who though disappointed and deserted remained true to the Faith, though deprived so long of its priceless gifts and privileges? The world to-day offers no greater field for Catholic Missionary enterprise than to bring the light of Faith to those who sit in the shadow of darkness -- of such are the Nascopies, differing, however, from other pagans in this, that they are both anxious and desirous of knowing God and serving Him in the religion of their more fortunate brothers -- the Montagnais.

To do this work effectively requires system, thorough organization, the necessary funds, a working knowledge of the Indian language and willing workers who will regard it, not as the discharge of an irksome duty, but as a labor of love, in which they are deeply interested. It should be undertaken with mature deliberation and a full knowledge of the many obstacles which must be encountered.

Whilst we realise that Your Lordship has many Priests in the Diocese with the necessary qualifications for this work, yet in view of the fact that we have made a beginning, and have acquired a rudimental knowledge of the Indian language and the manner in which this mission may be best looked after, we consider it a duty to offer our services until such time at least, as the Mission is properly established -- a Church at North West River -- and direct contact with the Nascopies effected. We make this offer knowingly and willingly, but depending very much on Your Lordship's active support for its success. It is a work to which the whole Catholic Church of Newfoundland irrespective of Diocese should give material assistance. The work should be done between the month of June and November. Winter work is impracticable and unnecessary. In order to acquire a thorough knowledge of their language it is necessary to live among the Indians. This we can do by travelling with them, to meet the Nascopies. Last year we acquired their dictionary and some literature, but we learned more of their language by a few weeks living with them this summer,

than we could possibly acquire by months of book study. We were enabled this year to hear confessions without the aid of an interpreter and also to address them before leaving, in their own language. In our address we promised to return to them next June, and guaranteed them attention for the future.

We further submit, that the most satisfactory way to work the Labrador Mission, not only for the Indians and native population, but also for the Newfoundland Catholic fishermen, is by means of a Mission boat. In this, we have the unanimous support of all the Catholics on the coast.

Our expenses this year were very high, as the initial expenses of such enterprises are. But with the help of friends we hope to be able before the year closes to square our accounts.

We beg to remain

Most respectfully yours,

S.J. Whelan
E.G. O'Brien.

TABLE DES MATIERES

INTRODUCTION. V

PREMIERE PARTIE

L'APOSTOLAT DANS LES TERRITOIRES DU LABRADOR AVANT 1946 1

CH APITRE PREMIER - L'évangélisation du Labrador. 3

§ 1. Les autorités ecclésiastiques 3

§ 2. Les ouvriers évangéliques 6

CHAPITRE II - Les Oblats et l'appel des Esquimaux 11

§ 1. Mgr de Mazenod et les missions indiennes. 11

§ 2. Les pères du Canada et les missions indiennes 15

§ 3. L'épiscopat et les missions indiennes par les Oblats. 21

A. Mgr Ignace Bourget 21
B. Mgr Norbert Provencher 23
C. Les évêques de Québec. 24

CHAPITRE III - Les missions montagnaises de la Côte Nord. 25

§ 1. Les Oblats sur la Côte Nord 25

§ 2. Les missions. 29

A. Betsiamites. 30
B. Masquaro 41
C. Visites dans divers postes 51

§ 3. Joies et peines 53

CHAPITRE IV - Sur les Côtes du Labrador 57

CHAPITRE V - Dans l'Intérieur du Labrador: premiers essais. 69

§ 1. Vers l'Intérieur du Labrador. 69

A. Désir des Oblats et de l'archevêque de Québec. 69
B. Les Frères Moraves 71
C. Rencontre des Naskapies sur la Côte Nord 72

§ 2. Tentatives de pénétration à l'Intérieur 76

A. Pourparlers au sujet de Moshéolagan et d'Ashuanipi 76
B. Voyages du père Arnaud 82

CHAPITRE VI - Au Labrador 1861-1917. 89

§ 1. Premiers succès: voyages du père Babel. 91

§ 2. A la Baie des Esquimaux. 98

A. Voyages du père Arnaud. 107
B. Nouveaux missionnaires: les pères Lacasse, Fafard et Lemoine 112

CHAPITRE VII - A la Baie d'Ungava et chez les Esquimaux. 129

§ 1. A la Baie d'Ungava 129

§ 2. Chez les Esquimaux 146

CHAPITRE VIII - La Compagnie de la Baie d'Hudson 151

§ 1. La Côte Nord: Masquaro. 153

§ 2. A l'Intérieur et sur les Côtes du Labrador 154

A. Au Labrador 154
B. Chimo 171

CHAPITRE IX - Projets de circonscription ecclésiastique: Vicariat apostolique pour le Nord. 173

CHAPITRE X - Projet de Préfecture apostolique pour le Labrador 195

CONCLUSION - Regio depopulata, ... 228

DEUXIEME PARTIE

LE VICARIAT APOSTOLIQUE DU LABRADOR 235

CHAPITRE XI - Le Vicariat apostolique du Labrador et sa future capitale. 235

§ 1. Le Vicariat apostolique. 235

§ 2. Une future capitale au Nouveau-Québec. 239

CHAPITRE XII - Au service des populations blanches sur le Golfe Saint-Laurent. 243

§ 1. Notre-Dame de Lourdes de Blanc Sablon. 243

A. Notre-Dame de Lourdes de Blanc Sablon 245
B. Les missions. 248
1. Blanc Sablon 248
2. Brador 248
3. Rivière Saint-Paul 248
4. Middle Bay 248
5. Salmon Bay 248

§ 2. Saint-Augustin 249

§ 3. Baie Rouge (La Tabatière). 252

§ 4. Tête à la Baleine. 255

§ 5. La Romaine 259

CHAPITRE XIII - Chez les Indiens. 263

§ 1. North West River 263

§ 2. Davis Inlet. 265

§ 3. Great Whale River. 266

CHAPITRE XIV - Chez les Esquimaux. 267

§ 1. Richmond Gulf. 267

§ 2. Povumgnitok. 269

§ 3. Sugluk 269

§ 4. Ivuijvick. 271

§ 5. Wakeham Bay. 273

§ 6. Koartak. 276

§ 7. Fort Chimo 278

CHAPITRE XV - Le "Commis voyageur du Bon Dieu". 281

§ 1. Avant les Oblats 281

§ 2. Pinware. 283

§ 3. Goose Bay. 285

CONCLUSION - Unum Ovile 287

APPENDICE - Les Missions de la Côte du Labrador 291

CARTES GEOGRAPHIQUES

1. Sur les Côtes et à l'Intérieur du Labrador 56a

2. Carte du père Louis Babel. Voyages 1866, 1867, 1870 . . . . . 102a

3. Le Vicariat apostolique du Labrador 1956 . . . . . 235a

ESK 81

#427379357

Dans la collection "ARCHIVES D'HISTOIRE OBLATE":

I.-II. — *Recherches historiques sur la Province du Canada-Est,* par le R.P. Gaston Carrière (1954). (Le N° I est épuisé.) $2.00.

III.-VIII. — *Histoire de nos Règles,* par le R.P. Georges Cosentino (1955).

Vol. 1: Rédaction et sources de nos Règles (1816-1818). $2.00.
Vol. 2: Perfectionnement et approbation de nos Règles (1819-1827). $2.00.
Vol. 3: Première revision de nos Règles (1843-1853). $2.00.
Vol. 4: Deuxième revision de nos Règles (1866-1894). $2.00.
Vol. 5: Troisième revision de nos Règles (1906-1910). $2.00.
Vol. 6: Dernières revisions de nos Règles (1918-1953). $3.00.

IX. — *Cours d'Histoire de la Congrégation,* par le R.P. Donat Levasseur (1955). $2.50.

X. — *Notes historiques sur le vicariat du Keewatin,* par le R.P. Germain Lesage (1956). $3.50.

XI. — *La Retraite de Mazenod de Rome.* Notes et Documents (1956). (Epuisé.)

XII.-XIII. — *Commentarium privatum Constitutionum et Regularum nostrarum,* par le R.P. J. Reslé (1956). $2.00 chacun.

XIV. — *La vie spirituelle de Mgr de Mazenod* (1782-1812). *Etude critique,* par le R.P. Joseph Pielorz (1956). $3.00.

XV. — *Les Oblats de M.I. dans le vicariat apostolique du Labrador (1844-1956),* par le R.P. Gaston Carrière (1957). $3.00.

XVI. — *Nos chapitres généraux,* par le R.P. Georges Cosentino (1957). $3.00.